UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

LA GENTRIFICATION LIMINALE ET SES AMBIGUÏTÉS

Ethnographie d'un café coopératif à Montréal

Par

Benoît LARTIGUE

Maître ès sociologie (M. Sc.)

Thèse présentée pour obtenir le grade de

Philosophiae doctor, Ph.D.

Doctorat en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Septembre 2021

© Benoît LARTIGUE, 2021

Cette thèse intitulée

LA GENTRIFICATION LIMINALE ET SES AMBIGUÏTÉS

Ethnographie d'un café coopératif à Montréal

et présentée par

Benoît LARTIGUE

a été évaluée par un jury composé de

M. Xavier LELOUP, président, INRS-UCS

M. Jonathan ROBERGE, directeur de thèse, INRS-UCS

Mme Hélène BÉLANGER, codirectrice, ESG-UQÀM

M. Juan-Luis KLEIN, examinateur interne, UQÀM

Mme Violaine JOLIVET, examinatrice externe, Université de Montréal

RÉSUMÉ

Été 2015. Le Cercle Populaire ouvre ses portes dans Saint-Pierre, à Montréal. Né de l'initiative d'un petit groupe d'amis récemment installés dans le quartier et venus d'horizons divers, ce petit café-restaurant coopératif se veut alors un lieu de rencontre pour les résidents et travailleurs de Saint-Pierre, tout en se destinant à rendre accessible au plus au grand nombre une alimentation saine et de qualité. Cependant, il ne faut guère de temps à ses membres pour réaliser la difficulté que le projet aura à trouver sa place dans le quartier et à faire en sorte que ses ambitions s'y concrétisent. Quartier cosmopolite, Saint-Pierre est aussi un quartier en changement, connaissant depuis une dizaine d'années maintenant les premiers signes d'une gentrification dont tout indique qu'elle a vocation à s'accélérer. Dans un tel contexte, le Cercle Populaire peine à se dissocier de ces transformations, dont il participe sans aucun doute. Arrivé avec ces changements, il correspond à un type de commerce que l'on a coutume d'associer à la gentrification ; aussi sa clientèle est-elle, aux dires mêmes de ceux qui s'y impliquent, très majoritairement blanche et à cet égard directement assimilable à ceux qui incarnent les transformations récentes du quartier. Pour autant, le Cercle Populaire n'est pas un café comme un autre, puisque sa « mission » communautaire et son ancrage même relatif dans la communauté locale semblent le distinguer assez nettement des dynamiques que l'on associe généralement à un phénomène comme celui de la gentrification, et font de lui un lieu ambigu à plusieurs égards.

Fondée sur une enquête ethnographique d'une durée de trois ans, cette thèse vise à mettre en lumière les tensions et les paradoxes, ainsi que les dilemmes et les ambiguïtés caractéristiques d'un lieu qui, comme le Cercle Populaire, participe du phénomène de gentrification tout en s'en distinguant – un lieu qui peut dès lors être envisagé comme incarnant ce qu'il s'agira d'appeler une *gentrification liminale*. L'analyse s'intéresse donc aux critiques, à la fois externes et internes, dont le Cercle Populaire fait l'objet en raison de son implication dans les transformations du quartier, mais aussi à la façon dont ses membres peuvent y répliquer ou s'en accommoder, et parfois même s'en saisir pour les retourner contre ceux qui les leur adressent. Elle se penche également sur la position d'entre-deux, à la fois structurelle et structurante, qui caractérise la place du Cercle Populaire dans Saint-Pierre, ainsi que sur le rôle que nombre de ses membres lui attribuent en l'envisageant comme le catalyseur et la matérialisation d'une rencontre entre deux états du quartier, auxquels correspondent deux mondes distincts, mais néanmoins voués à un inéluctable contact.

D'une manière plus générale, cette thèse est une invitation à reconnaître et investiguer la complexité qui caractérise le phénomène de gentrification, notamment dans ses phases précoces, ainsi que les capacités réflexives et critiques de ceux qui lui donnent corps. En proposant ce concept de *gentrification liminale*, elle représente enfin une contribution originale au champ de la sociologie urbaine.

Mots-clés : Gentrification; gentrification liminale; gentrification marginale; ethnographie; réflexivité; café; coopérative; Montréal.

ABSTRACT

Summer 2015. The Cercle Populaire opens its doors to the public in Saint-Pierre, Montreal. Founded by a group of friends from various backgrounds who had recently settled in the neighbourhood, this small, cooperative café-restaurant aimed to become a meeting place for the residents and workers of Saint-Pierre while also offering healthy, high-quality food accessible to everyone. However, it did not take long for its members to realize the difficulty the project would have fitting into its surroundings and bringing its ambitions to fruition. A demographically diverse neighbourhood, Saint-Pierre is in flux: it has been experiencing the early signs of gentrification for about ten years now—and all indications suggest the process will speed up. In such a context and as a café with a mostly white clientele, the Cercle Populaire struggles to distance itself from the transformations it undoubtedly is bound up with. Nonetheless, the Cercle Populaire is not a typical café; its community-based "mission" and its—even relative—anchoring in the local community seem to dissociate it clearly from the dynamics commonly associated with gentrification, making it an ambiguous place in several respects.

Based on three years of ethnographic fieldwork, this thesis highlights the tensions and paradoxes, as well as the dilemmas and ambiguities, of a place that is caught up in the dynamics of gentrification while at the same time distinguishing itself from them—a place that, in doing so, helps to elaborate a new concept of 'liminal gentrification'. The analysis thus focuses both on the internal and external criticism the Cercle Populaire attracts due to its involvement in the neighbourhood's transformation and on the way its members respond to or become inured to these critiques, sometimes even turning them back on their critics. The thesis also examines the 'betwixt and between' position, both structural and structuring, of the Cercle Populaire in Saint-Pierre as well as how many of its members envision it as catalyzing and materializing a genuine encounter between the neighbourhood's two factions—a meeting of distinct 'worlds' whose occurrence they see as inevitable.

More broadly, this thesis is an invitation to recognize and investigate the complexity that characterizes the phenomenon of gentrification, especially in its early stages, as well as the reflexivity and critical capacities of those who give it substance. By proposing and elaborating the concept of 'liminal gentrification,' it represents an original contribution to the field of urban sociology.

Keywords: Gentrification; liminal gentrification; marginal gentrification; ethnography; reflexivity; café; cooperative; Montreal.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de thèse, Jonathan Roberge. Merci de m'avoir offert l'opportunité de réaliser cette thèse aussitôt après avoir terminé d'évaluer mon mémoire de maîtrise. Tu m'avais assuré que tu étais un directeur « proche » de ses étudiants, et que tu n'avais pas oublié ce que c'était que la condition de doctorant. Tu ne m'as pas menti! Merci pour ta proximité, qui a rendu ton encadrement en tout temps agréable et souvent même amical, mais néanmoins toujours sérieux, éclairé et rigoureux. Merci aussi pour ton généreux soutien financier. Merci enfin pour tes relectures et tes commentaires, toujours constructifs et encourageants. Merci également à ma co-directrice, Hélène Bélanger, d'avoir accepté de participer à l'encadrement de mon travail, toujours avec gentillesse et bienveillance. Merci aussi pour les opportunités de contrats de recherche et le soutien financier, pour tes relectures et tes commentaires. L'un comme l'autre, vous avez rendu cette expérience aussi positive qu'elle pouvait l'être. Je vous en suis sincèrement reconnaissant.

Mes remerciements vont aussi à la chaire Fernand Dumont sur la Culture, au Laboratoire art et société terrains et théories (l/as/tt) ainsi qu'au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour le soutien financier.

Un salut aux collègues et aux amis de l'INRS. Aux camarades de la cohorte 2014, Ajouna Bao-Lavoie, Amel Gherbi, Anh Tu Hoang, Leslie Kapo, Maxime Boucher et Sara Painter. Un salut spécial à Thomas Mayer-Lemieux, collègue de cohorte et de bureau (on s'est quand même bien marrés!). Aux collègues et amis du NENIC, en particulier à Mathieu Bourgault, Romuald Jamet, Guillaume Grenon et Justine Deziel. Salut à Héloïse Roy, Charlotte L. Maheu et Anna Goudet. En dehors de l'INRS, merci à Adrien Jouan pour ses encouragements au moment où j'hésitais à m'engager dans le doctorat.

Bien entendu, je salue et remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à mon enquête, directement ou indirectement. Aux membres, bénévoles et habitués du « Cercle Populaire », et en particulier aux amis que je m'y suis faits (que je ne peux pas nommer ici, mais qui se reconnaîtront) : je suis heureux que cette thèse ait fait en sorte que l'on se rencontre.

Merci à ma famille, mes parents et mes sœurs, qui ont toujours appuyé les choix que j'ai pu faire, même quand ceux-ci impliquaient que je parte ou continue à vivre bien loin d'eux. Merci, enfin et surtout, à Candice El-Nawar de m'avoir supporté (dans tous les sens du terme) tout au long du doctorat, et en particulier au cours de cette drôle d'année de rédaction confinée. Tu es une personne exceptionnelle.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé ..... **v**
Abstract ..... **vi**
Remerciements ..... **vii**
Table des matières ..... **ix**
Introduction **1**
Plan de la thèse 4
Chapitre 1 : Gentrification et (re)valorisation des quartiers populaires **7**
1.1 La gentrification : définition et vue d'ensemble 8
1.1.1 Définition générale *8*
1.1.2 Les modèles en étape, ou la gentrification comme processus sociospatial. Regard sur la dimension synchronique du phénomène *10*
1.2 Expliquer la gentrification : deux modèles classiques 13
1.2.1 La gentrification comme produit de dynamiques capitalistes. La rent gap theory de Smith *13*
1.2.2 Nouvelles classes moyennes et gentrification *15*
1.3 Gentrification, culture et consommation 21
1.3.1 Esthétisation et marchandisation de la ville authentique *21*
1.3.1.1 Authenticité et légitimation historique des quartiers populaires 21
1.3.1.2 Centralité, historicité, originalité, pauvreté, diversité… : la malléabilité de l'authenticité 26
1.3.1.3 Authenticité, pouvoir et gentrification 32
1.3.2 Commerce et gentrification *33*
1.4 La question des résidents de longue date. Entre mixité sociale, déplacements résidentiels et lutte contre la gentrification 40
1.4.1 Le mythe de la mixité sociale *40*
1.4.2 Cohabitations et déplacements *43*
1.4.3 Résistances et luttes *47*
1.5 Synthèse du chapitre 50
Chapitre 2 : Les gentrifieurs, une catégorie complexe **51**
2.1 Gentrification marginale et gentrifieurs marginaux 52
2.1.1 Gentrification et sphère reproductive. Une marginalité économique et sociodémographique *52*
2.1.2 Gentrification et émancipation : une marginalité culturelle *55*

2.1.3 Les gentrifieurs marginaux : gentrifieurs de première vague ou victimes en puissance de la gentrification ? ... 58

2.2 Le gentrifieur, « son » quartier et « son » voisin : une gamme de postures morales et pratiques possibles ... 61

2.2.1 Les gentrifieurs : une diversité d'acteurs ... 61

2.2.2 Jeunes et étudiants : gentrifieurs parmi d'autres, ou acteurs de processus sociospatiaux distincts? ... 64

2.2.3 Le pionnier : gentrifieur marginal ou colon de la gentrification ? ... 66

2.2.4 Des différents types culturels de gentrifieurs ... 71

2.2.4.1 Vers une typologie culturelle des gentrifieurs ... 71

2.2.4.2 Le conquérant et le pionnier ... 72

2.2.4.3 Le colonisateur et le connecteur ... 73

2.2.4.4 Le compétiteur ... 75

2.2.4.5 Le capitaliste ... 76

2.2.4.6 Le consommateur ... 77

2.2.4.7 Le « social homesteader » ... 77

2.2.4.8 Le préservationniste social et le « curator » ... 79

2.3 Synthèse du chapitre ... 85

Chapitre 3 : Problématique et méthodologie d'une enquête ethnographique ... 87

3.1 Problématique ... 87

3.1.1 Pour une problématique ethnographique ... 87

3.1.2 Généalogie de la problématique ... 91

3.1.2.1 De l'étude du quartier Saint-Pierre à celle du Cercle Populaire ... 91

3.1.2.2 Émergence et construction du « cas Cercle Populaire » ... 94

3.1.2.3 Le Cercle Populaire, observatoire de la gentrification marginale en action : critique, ambiguïté et liminalité ... 98

3.2 Ethnographie d'un café coopératif. Considérations méthodologiques ... 104

3.2.1 Trois années d'implication au Cercle Populaire. Retour sur le déroulement de l'enquête ... 104

3.2.1.1 L'ethnographie : définition générale ... 104

3.2.1.2 Une ethnographie à découvert. Retour sur l'intégration du terrain ... 107

3.2.1.3 Participer et s'installer, observer et discuter ... 109

3.2.1.4 L'entretien ethnographique : outil fondamental de l'enquête ... 113

3.2.1.5 Ethnographie en ligne ... 118

3.2.2 Enjeux méthodologiques et éthiques ... 118

3.2.2.1 Une implication forte ... 118

3.2.2.2 L'étude d'un quasi-chez-soi. Enjeux et atouts d'une ethnographie du très proche ... 122

3.2.2.3 L' « enclicage » comme fonction de l'enquête à implication forte 125
3.2.3 Le travail d'analyse et d'écriture 128
3.2.3.1 L'analyse : un processus itératif et abductif 128
3.2.3.2 L'écriture et l'anonymisation 130
3.3 Synthèse du chapitre 133
Chapitre 4 : Saint-Pierre. Portrait d'un quartier populaire en gentrification 135
4.1 Un quartier et des gentrifieurs marginaux. Brefs portraits de membres du Cercle Populaire et résidents de Saint-Pierre 135
4.1.1 Motifs et raisons d'arrivée dans Saint-Pierre 136
4.1.1.1 Hasard et contrainte 136
4.1.1.2 Choix et désir 140
4.1.2 Des gentrifieurs marginaux 142
4.1.2.1 Des gentrifieurs marginaux « objectifs » 143
4.1.2.2 Des gentrifieurs marginaux « subjectifs » et réflexifs 144
4.2 Saint-Pierre : quartier populaire, divers et apprécié 149
4.2.1 Portrait objectif du quartier 149
4.2.1.1 Brève géographie de Saint-Pierre 149
4.2.1.2 Un quartier d'immigration 151
4.2.2 Saint-Pierre, village urbain, populaire et cosmopolite 153
4.2.2.1 « Le village Saint-Pierre » : un quartier enclavé où domine un sentiment de communauté 154
4.2.2.2 Un quartier populaire. L'expérience de la pauvreté entre difficultés, simplicité et humilité 157
4.2.2.3 Un quartier cosmopolite où la question de l'ethnicité est incontournable 159
4.2.2.4 Aimer son quartier comme l'aimerait un gentrifieur? 162
4.3 Saint-Pierre, un quartier qui commence à se gentrifier 164
4.3.1 Des changements déjà perceptibles et d'autres, anticipés 164
4.3.1.1 Une gentrification marginale et encore jeune 166
4.3.1.2 Une notable intensification du phénomène à l'ombre d'un important projet de développement 168
4.3.2 L'importance du facteur ethnique dans la gentrification de Saint-Pierre 171
4.3.2.1 Le « blanchissement » de Saint-Pierre 171
4.3.2.2 Saint-Pierre et la quête blanche de l'authenticité? Ou l'écueil de l'esthétisation de la diversité locale 174
4.3.3 Devant la gentrification de Saint-Pierre, des postures partagées 179
4.3.3.1 Une posture critique 180
4.3.3.2 Une posture favorable 182
4.3.3.3 Une posture d'entre-deux, ou l'espoir d'une réelle mixité 183

4.4 Synthèse du chapitre 185
Chapitre 5 : Le Cercle Populaire, un café coopératif dans Saint-Pierre 187
5.1 Description des lieux et de leurs activités 188
5.1.1 Premier shift au Cercle Populaire. Visite des lieux. 188
5.1.2 Les activités du Cercle Populaire 195
5.1.2.1 Les activités commerciales : un café-restaurant, parfois traiteur et accessoirement épicerie 195
5.1.2.2 L'agriculture urbaine 200
5.1.2.3 Des activités communautaires : don alimentaire, art, artisanat, éducation populaire… 201
5.1.3 Structure coopérative, organisation du travail et bénévolat 205
5.2 Bref historique, raison d'être et évolution du Cercle Populaire 209
5.2.1 Genèse et création 209
5.2.1.1 À l'origine : un projet né du Jardin Commun 209
5.2.1.2 Missions et fonctions fondatrices d'un lieu créé « par amour de Saint-Pierre » . 211
5.2.1.3 La fonction commerciale, entre nécessaire voie de l'autonomie financière, perspective d'emplois et opportunité d'affaires 215
5.2.2 Trouver et faire sa place dans le quartier 217
5.2.2.1 L'importance de l'ancrage local et l'inévitable référence originelle au Café Pompier 217
5.2.2.2 L'ouverture : un accueil contrasté 222
5.2.3 L'évolution du Cercle Populaire : entre professionnalisation du service et souci de travailler pour la communauté 224
5.2.3.1 Subventions et professionnalisation 225
5.2.3.2 Activité et positionnement communautaire : réorientation vers la redistribution alimentaire et gain de légitimité 227
5.3 Synthèse du chapitre 228
Chapitre 6 : La critique, ou l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre 231
6.1 Le procès de critique et de justification. Quelques considérations conceptuelles 232
6.2 Un nouveau café dans un quartier multiethnique, acteur par principe de sa gentrification ? 237
6.2.1 Un café, espace de gentrifieurs 237
6.2.1.1 Mise en accusation 237
6.2.1.2 Le café, institution et révélateur de la gentrification 240
6.2.1.3 Le Cercle Populaire et la gentrification de Saint-Pierre : une implication plus ou moins active 243
6.2.2 Une place de Blancs, pour des Blancs, par des Blancs? 248
6.2.2.1 Un après-midi (idéal)typique au Cercle Populaire 249

6.2.2.2 Dès l'origine : un projet assimilé aux Blancs du quartier 251
6.2.2.3 Le constat partagé d'un public majoritairement blanc 254
6.2.3 Une histoire d'image : avoir l'air d'un lieu de Blancs 257
6.2.3.1 L'image d'un « lieu blanc » (1/2) auprès des populations racisées 257
6.2.3.2 L'image d'un « lieu blanc » (2/2) auprès de la critique anti-gentrification 260
6.3 Les paradoxes d'un lieu militant et alternatif 264
6.3.1 Le caractère militant et alternatif comme contradiction des dynamiques de la gentrification 264
6.3.1.1 Un lieu « assez de gauche » pour ne pas être un lieu-gentrifieur 264
6.3.1.2 Un lieu différent au premier coup d'œil : l'esthétique distinctive d'un endroit où l'on se sent chez soi 266
6.3.2 Le caractère militant et alternatif comme facteur d'exclusion 269
6.3.2.1 L'esthétique exclusive d'un « chez-soi pas comme chez eux » 269
6.3.2.2 Un militantisme exclusif 272
6.3.3 Un défaut de légitimité militante 274
6.3.3.1 Le paradoxe d'un projet militant qui se voulait neutre, ou la nécessaire inscription du Cercle Populaire dans le champ militant local 274
6.3.3.2 Brève analyse du déclassement du Cercle Populaire au sein du champ militant local 278
6.4 Synthèse du chapitre 282
Chapitre 7 : La réplique, ou la relativisation et le renversement de la critique anti-gentrification 285
7.1 Le « non-sens » d'une critique injuste. La relativisation et la rationalisation de l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre 285
7.1.1 Le réflexe de relativiser l'implication du Cercle Populaire 285
7.1.1.1 Une question de goûts personnels 286
7.1.1.2 Des fondateurs loin d'être des gentrifieurs… 287
7.1.1.3 …tout comme la clientèle des lieux 288
7.1.1.4 Un café avant tout alternatif et communautaire 289
7.1.1.5 Un acteur fort peu significatif au regard de l'histoire de Saint-Pierre 290
7.1.1.6 La mauvaise cible, ou la recherche des « vrais méchants » 291
7.1.2 Le café, une institution occidentale par essence exclusive. La rationalisation de l'incapacité du Cercle Populaire à rejoindre les communautés culturelles de Saint-Pierre 294
7.2 Le renversement de la critique 299
7.2.1 Le dévoilement d'un raisonnement fallacieux, ou la critique du paralogisme ethnique 299
7.2.1.1 Une prémisse erronée 299
7.2.1.2 Un jugement biaisé par un raisonnement réducteur 301
7.2.2 L'immobilisme de la critique militante 306

7.2.2.1 Le paralogisme de l'amélioration forcément gentrificatrice 306
7.2.2.2 L'immobilisme coupable de la critique militante 309
7.2.3 La dénonciation d'une posture colonialiste 314
7.2.3.1 Des porte-paroles à la légitimité contestée 314
7.2.3.2 Les troubles réflexifs de gentrifieurs complexés 317
7.2.3.3 Une « attitude paternaliste et colonialiste » 319
7.2.3.4 Des militants à la défense d'un statu quo à eux seuls favorable 322
7.3 Synthèse du chapitre 326
Chapitre 8 : Le Cercle Populaire comme espace liminal. Succès, dilemmes et ambiguïtés d'une situation d'entre-deux 329
8.1 Le Cercle Populaire : ambivalence et liminalité 330
8.1.1 Gentrifieur? Dont acte. Reconnaître et se saisir de l'implication du Cercle Populaire dans un phénomène qui le dépasse 330
8.1.1.1 Une participation reconnue 330
8.1.1.2 Une vision structuraliste de la gentrification… 331
8.1.1.3 …au fondement d'une posture bienveillante à l'égard des gentrifieurs 333
8.1.2 Un espace liminal. Le Cercle Populaire comme point de contact entre deux mondes voués à se rencontrer 335
8.1.2.1 La liminalité : brève présentation du concept 335
8.1.2.2 La liminalité du Cercle Populaire et de ses membres 337
8.1.2.3 Être du bon côté du changement : tisser le lien plutôt que la distance 343
8.2 Succès et ambiguïtés d'une situation d'entre-deux 347
8.2.1 Pour être du bon côté du changement : communauté, localité et inclusivité comme conditions d'une liminalité positive 347
8.2.1.1 Faire communauté 348
8.2.1.2 Défendre son quartier 351
8.2.1.3 Être un lieu inclusif 352
8.2.2 Causes et effets d'une nécessaire précarité. Les paradoxes de missions contradictoires 355
8.2.3 De l'espace communautaire et inclusif à l'élément (activement) gentrifieur : une mince ligne à ne pas franchir 362
8.2.3.1 Le défi de s'émanciper des contraintes matérielles, ou le risque de n'être qu'un commerce ordinaire 362
8.2.3.2 « L'enfer est pavé de bonnes intentions », ou le risque de nuire au lieu de servir 365
8.3 L'épineuse question de la mixité. Une illustration de la liminalité du Cercle Populaire et de ses enjeux 373
8.3.1 Mixité ou ségrégation de proximité? Les cas du Garde-Manger Populaire et des espaces extérieurs du Cercle Populaire 373

8.3.1.1 L'ambigu succès du Garde-Manger Populaire 373
8.3.1.2 Les espaces extérieurs : seuil ou frontière de la mixité ? 377
8.3.2 Dilemmes et dangers de la quête de mixité 380
8.3.2.1 Du devoir moral d'en faire plus. Retour sur une posture inclusive 381
8.3.2.2 La crainte de forcer les choses, ou le danger de mettre en scène la rencontre de l'Autre 384
8.4 Synthèse du chapitre 389
Conclusion : Vers une « gentrification liminale » 391
Gentrifieurs marginaux et crise de légitimité 392
Réflexivité, critique et justification 392
Jeux de miroirs et critiques croisées. Gentrification marginale et conflictualité 396
Des *gentrifieurs liminaux*, ou l'ambivalence ontologique d'une certaine gentrification marginale 399
Espace liminal et êtres ambigus 399
Pour l'idée d'une « gentrification liminale » 403
Le « gentrifieur liminal » comme type : vers une définition 406
Pour une réappropriation critique de la complexité propre à la gentrification 411
Bibliographie 415
Annexe 1 : Courriel de prise de contact avec le Cercle Populaire 439
Annexe 2 : Lettre d'information et formulaire de consentement – Observation participante des activités du Cercle Populaire 441
Annexe 3 : Lettre d'information et formulaire de consentement – Entrevues individuelles 447

INTRODUCTION

> Le premier problème, c'est d'avoir une conscience sociale. Une conscience. Parce que si on était des commerçants sans conscience, on ne se poserait pas la question. C'est une opportunité dans ce quartier qui est en train de devenir populaire, prisé : on fait une microbrasserie, et puis c'est tout! Et on ne se pose pas la question! Mais là, parce qu'on est des activistes, parce qu'on a une conscience politique et une conscience sociale, parce qu'on a un cœur, aussi : on se pose la question.

C'est en ces mots que Daniel résumait la discussion que nous avions ensemble, un vendredi après-midi de l'automne 2017. Je venais de l'inviter à synthétiser ce qui, à ses yeux, pouvait bien expliquer les turbulences auxquelles faisait face le Cercle Populaire[1], ce petit café coopératif à la création duquel il avait participé. Il faut dire que le Cercle sortait alors d'une période difficile, au cours de laquelle il avait navigué en eaux troubles. Lors du printemps précédent, il avait fait l'objet de critiques, parfois virulentes, dont les effets s'étaient fait sentir durant une bonne partie de l'été. À l'origine, c'était sa participation à un projet de réaménagement temporaire de la Place du Marché qui avait suscité la controverse. Le projet, qui consistait à organiser des activités horticoles, culturelles et commerciales sur cette importante place du quartier dans lequel se trouvait le café, avait été accusé par certains résidents et militants de participer à la gentrification encore émergente du territoire, en ne se destinant qu'à un public récemment installé dans le secteur et en offrant aux professionnels seulement de passage une vitrine sur celui-ci. La colère de ceux qui s'y opposaient s'était matérialisée en une affiche de dénonciation, placardée en différents endroits du quartier et jusque sur la porte d'entrée du Cercle Populaire. Citant nommément les organismes impliqués dans le projet, elle les appelait à demeurer à leur bonne place, c'est-à-dire à l'*extérieur* du quartier. S'étaient ensuivis des discussions et des débats, sur les réseaux sociaux notamment, où des résidents du quartier et des représentants du projet en question s'étaient opposés, les uns justifiant le bien-fondé de l'initiative et les autres en contestant la légitimité. Le Cercle Populaire, déjà pris à partie par l'affiche, avait de nouveau été la cible de critiques, parfois indirectes : en plus de condamner sa participation au projet de réaménagement de la place, on lui reprochait d'être un lieu où ne se réunissaient que de « jeunes gens branchés »,

[1] Les noms des lieux et des personnes cités dans cette thèse sont fictifs, mis à part ceux de la ville de Montréal et de quelques-uns de ses quartiers – pour une discussion à ce sujet, voir p. 130-133. En outre, par souci de concision, j'utiliserai par moment, dans la suite du texte, le diminutif du « Cercle » pour nommer le Cercle Populaire.

autrement dit, dans le contexte spécifique du quartier, uniquement des *gentrifieurs*. Et au sein même de la coopérative, que cela soit parmi ses membres fondateurs, ses travailleurs bénévoles ou simplement ses clients réguliers, le projet et l'opposition qu'il avait rencontrée avaient fait réagir. Si tout le monde ou presque s'entendait pour dénoncer la virulence de la critique, on reconnaissait aussi que, sur le fond, elle soulevait des questions légitimes et signalait un risque bien réel. Aussi bien intentionné pouvait-il être, il en fallait effectivement peu pour que le Cercle Populaire participe à fragiliser le quartier et sa communauté, au bien desquels il avait pourtant toujours voulu œuvrer. Et à ce titre, ce projet en particulier suscitait la réflexion, comme pouvaient le faire les activités même les plus ordinaires de la coopérative.

Ces événements, survenus quelques mois seulement après que j'ai commencé à m'impliquer au sein de la coopérative, avaient cristallisé les tensions qui traversent et caractérisent le Cercle Populaire depuis qu'il a ouvert ses portes au cours de l'été 2015 et, à certains égards, depuis même que son idée a germé dans l'esprit de ses fondateurs, environ une année plus tôt. Né de l'initiative de cinq amis récemment installés dans le quartier et venus d'horizons nationaux divers, le Cercle Populaire est un petit café-restaurant coopératif logé au cœur de Saint-Pierre, un quartier populaire de Montréal. Fonctionnant pour l'essentiel grâce à l'implication de ses travailleurs bénévoles, il se veut un lieu de rencontre pour les résidents et les travailleurs du quartier, en même temps qu'il se donne pour mission de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation saine et de qualité. S'il est bien un commerce, le Cercle Populaire se distingue néanmoins des cafés et restaurants dans lesquels on peut avoir l'habitude de se rendre. De fait, il a également une importante dimension communautaire, qui se manifeste dans son ambiance particulière et dans un ensemble d'activités non commerciales et militantes qu'il accueille ou organise, parmi lesquelles le *Garde-Manger Populaire*, un service de récupération et de redistribution d'aliments en fin de ligne, occupe une place de premier ordre. Et si ces différentes caractéristiques semblent suffire à faire de lui un lieu et un projet univoquement *alternatif* et, comme certains aiment le décrire, *anticapitaliste*, le contexte dans lequel le Cercle s'inscrit rend le portrait quelque peu plus complexe. Car depuis plusieurs années maintenant, Saint-Pierre change. Ce quartier historiquement populaire et cosmopolite connaît en effet depuis une dizaine d'années les premiers signes d'une gentrification dont tout indique qu'elle a vocation à s'accentuer. Parmi les nombreuses familles immigrées, souvent d'origine sud-asiatique, et les aînés grecs qui n'ont jamais quitté le quartier dans lequel ils se sont installés il y a plusieurs décennies, on distingue désormais des résidents d'un nouveau genre. De plus en plus, de jeunes gens, souvent blancs de peau et que beaucoup aiment à qualifier d' « Occidentaux », s'installent

dans les appartements encore (relativement) bon marché du secteur ; et l'on voit même, depuis peu, des familles plus nanties et des développeurs immobiliers acheter des propriétés, pour s'y installer ou pour investir. Dans de telles circonstances, le Cercle Populaire apparaît, de manière évidente, intimement lié aux mutations que connaît Saint-Pierre. Arrivé à peu près en même temps que ces changements, il accueille un public qui, dans sa grande majorité, ressemble bien plus aux habitants récents du quartier qu'à ses résidents plus anciens ou « traditionnels ». Pis encore, aux yeux de beaucoup, il incarne en sa nature même de café l'un des symboles les plus éloquents de la gentrification ; une image que ses couleurs politiques et militantes ne suffisent pas à déconstruire, bien au contraire, tant elles sont elles-mêmes associées par certains à des préoccupations typiques de ceux qui prennent part aux premières phases de la gentrification des quartiers populaires. Pourtant, le Cercle Populaire semble bien en même temps se distinguer du phénomène, et à plusieurs égards. Au-delà de ses ambitions originelles, qui consistaient à se faire aussi inclusif que possible et à se rendre utile à la communauté locale dans toute sa diversité, le Cercle parvient à être un lieu significatif pour des résidents du quartier fort éloignés de la figure du gentrifieur : son service de don alimentaire, dont l'importance s'est accrue au fil des ans, bénéficie à une grande diversité de personnes, et sa terrasse, ouverte à tous – que l'on soit client du café ou non –, attire sur ses bancs un public, lui aussi divers, au sein duquel les résidents sud-asiatiques du quartier, notamment les membres de la communauté sikhe, sont nombreux. Pour le dire autrement, le Cercle Populaire est un lieu et un projet ambigu, pris en tension entre son évidente parenté avec la gentrification qui malmène depuis peu son quartier et la négation, qu'il incarne en même temps, des dynamiques constitutives du phénomène. Une ambiguïté qui non seulement l'expose à la critique, mais suscite également la réflexion de ceux qui s'y impliquent et y évoluent, comme en témoigne le propos de Daniel, mis en exergue à cette introduction.

C'est sur cette ambiguïté fondamentale que cette thèse se penche. Prenant la forme d'une étude de cas fondée sur une enquête ethnographique d'une durée de trois ans, au cours de laquelle je suis devenu l'un des membres travailleurs actifs du Cercle Populaire, cette recherche vise à mettre en lumière les tensions, les paradoxes et les dilemmes qui caractérisent un lieu et un projet qui, comme celui-ci, peut être considéré comme emblématique des phases liminaires de la gentrification et, plus spécifiquement, de ce que la littérature qualifie de *gentrification marginale* (Rose 1984). Elle s'intéresse à la critique que le Cercle rencontre, y compris au sein de ses propres rangs, ainsi qu'à la réplique que ses membres peuvent y opposer ; et en s'arrêtant ainsi sur le procès de justification qui entoure et habite le projet, elle lève le voile sur l'important effort de réflexivité dont font preuve les personnes qui y évoluent, à l'égard de leurs implications

personnelles et collectives dans la gentrification de leur quartier. D'une manière plus générale, cette thèse vise à analyser la situation d'entre-deux que peuvent occuper les acteurs, individuels ou collectifs, qui prennent part aux premiers moments de la gentrification, en appartenant *simultanément* au monde des gentrifieurs et à celui des gentrifiés ; une position *liminale* qui les mène à considérer qu'ils ont un rôle particulier à jouer dans les transformations de leurs quartiers. Ainsi cette recherche permet-elle de suggérer, *in fine*, que certains des acteurs assimilables à des gentrifieurs marginaux méritent, à l'image du Cercle Populaire et de plusieurs de ses membres, d'être envisagés comme relevant de ce qui peut être qualifié de *gentrification liminale*.

Plan de la thèse

La thèse se divise en huit chapitres, suivis d'une discussion conclusive. Les chapitres 1 et 2 seront dédiés à la revue de littérature, avec pour intention de progressivement amener la réflexion vers la problématique de recherche. Le chapitre 1 visera plus précisément à poser les bases de la thèse en présentant dans ses grandes lignes le champ de connaissance que forment les études de la gentrification. Il s'agira de définir le phénomène, de discuter de ses enjeux, d'exposer les principales approches explicatives qui jalonnent le champ et de proposer une approche *culturelle* qui permet d'en faire une synthèse, le tout en empruntant quelques détours par la sociologie des pratiques culturelles. Le chapitre 2 se penchera quant à lui sur la complexité qui caractérise le phénomène de gentrification au sein du champ d'étude, en s'arrêtant plus particulièrement sur ceux qui l'incarnent en leurs personnes. Je chercherai à y circonscrire plus précisément ce(ux) que la littérature peut intégrer à la catégorie des « gentrifieurs », en accordant un intérêt particulier à la notion de *gentrifieurs marginaux*, avant de proposer une typologie de gentrifieurs mettant en lumière la pluralité des postures morales et pratiques que ces acteurs peuvent adopter.

Le chapitre 3 servira de pivot à la thèse. Dans un premier temps, j'exposerai la problématique de la recherche et y décrirai la façon dont celle-ci s'est progressivement construite, en insistant sur le caractère abductif de l'enquête et sur la portée théorique à laquelle les analyses qu'elle soutient peuvent prétendre. Dans un second temps, je proposerai un retour réflexif sur les aspects méthodologiques de l'enquête, tant d'un point de vue pratique et technique qu'en termes épistémologiques et éthiques.

Les cinq chapitres suivants forment la partie proprement empirique et analytique de la thèse. Le chapitre 4 proposera de brosser le portrait du quartier Saint-Pierre, dans lequel se situe le Cercle

Populaire. Il s'agira d'en décrire l'histoire et la géographie, mais aussi d'en dépeindre les évolutions récentes et la réalité actuelle, à savoir celle d'un quartier traditionnellement populaire et cosmopolite faisant depuis peu l'expérience de la gentrification. Ce chapitre sera aussi l'occasion de faire le portrait rapide de quelques-unes des personnes qui s'engagent ou passent du temps au Cercle Populaire, et d'évoquer les raisons ayant pu mener certains des premiers gentrifieurs de Saint-Pierre à s'installer puis demeurer dans le quartier. Le chapitre 5 poursuivra le travail de mise en contexte entrepris dans les pages qui le précèdent en se tournant cette fois vers le Cercle Populaire, dont il proposera une description générale. Ce seront autant son apparence, ses activités – commerciales et communautaires – et son histoire qui y seront présentées. Le chapitre 6 s'attachera à analyser la critique dont le Cercle Populaire fait l'objet en raison de son implication dans la gentrification du quartier, en insistant sur la double origine – interne et externe – de celle-ci. Il s'agira d'analyser dans le détail les arguments sur lesquels cette (auto)critique se fonde, ainsi que les paradoxes qui accompagnent certains des partis pris politiques plus ou moins assumés du projet. Le chapitre 7 se penchera pour sa part sur la réplique que peuvent opposer les membres du Cercle Populaire à la critique adressée au projet. Je décrirai comment la participation du Cercle à la gentrification du Saint-Pierre est à la fois reconnue, relativisée et même rationalisée. Dans un second temps, je m'arrêterai longuement sur la tournure particulière que prend cette réplique, qui se mue en une véritable *critique de la critique* dénonçant la faillite logique et morale d'un certain milieu militant anti-gentrification. Le chapitre 8, enfin, proposera d'envisager le Cercle Populaire au travers du concept de *liminalité*, afin de mettre en lumière la façon dont le projet incarne et en même temps subit cette tension qui le caractérise, en tant qu'il participe de la gentrification du quartier tout en cherchant à s'en distinguer. L'usage d'un tel concept permettra ainsi de donner un relief supplémentaire aux dilemmes et aux ambiguïtés que les chapitres précédents auront donnés à voir dans le Cercle Populaire, mais aussi de comprendre comment les individus peuvent trouver un écho entre leurs propres expériences idiosyncrasiques et celle collective du Cercle Populaire.

La thèse se clôt sur une synthèse des principaux enseignements qu'il convient de tirer de l'enquête, en discussion avec ce que les chapitres de revue de littérature auront présenté auparavant. C'est dans cette conclusion que je proposerai et définirai le concept de *gentrification liminale* ainsi que son corolaire de *gentrifieurs liminaux*, qui permettront de souligner la portée théorique de cette recherche, au demeurant fondamentalement ethnographique.

CHAPITRE 1 : GENTRIFICATION ET (RE)VALORISATION DES QUARTIERS POPULAIRES

Depuis l'apparition de ses premières manifestations au cours des années 1960, le phénomène de gentrification a fait l'objet d'un important intérêt de la part des sciences sociales. Géographes ou économistes, démographes ou sociologues, les chercheurs sont nombreux à s'être penchés sur ce phénomène par lequel les quartiers populaires et centraux des grandes villes occidentales[2] ont vu leurs populations se renouveler en même temps que les logements s'y sont rénovés, que de nouvelles constructions y sont apparues et que les commerces s'y sont transformés. Les recherches ont été si nombreuses, et les analyses si riches et variées, qu'en plus d'un demi-siècle d'histoire, les *études de la gentrification* semblent bien s'être constituées en véritable champ de connaissance.

Ce chapitre a pour premier objectif de poser les bases de la thèse en présentant, d'abord dans ses grandes lignes, ce champ de connaissance. Après avoir proposé une définition générale et une vue d'ensemble de ce phénomène complexe que représente la gentrification, on se penchera sur les deux principales approches explicatives autour desquelles se sont historiquement articulées les études sur le sujet, à savoir celle dite *du côté de la production* d'une part, et celle dite *du côté de la demande* d'autre part, posant ainsi les jalons théoriques permettant de structurer l'examen approfondi d'un champ d'étude particulièrement foisonnant. On approfondira alors la compréhension du phénomène en adoptant une perspective culturelle, qui permet d'envisager une forme de synthèse de modèles explicatifs classiques de fait bien plus complémentaires qu'inconciliables en démontrant que la gentrification doit être comprise comme étant partie prenante de mutations ayant eu lieu au sein du champ des pratiques culturelles et de la consommation. On abordera pour finir la question des résidents de longue date des quartiers concernés par le phénomène.

[2] Ce n'est qu'assez récemment que des travaux se sont intéressés aux occurrences du phénomène dans les villes des Suds, soulevant notamment la question de la pertinence d'importer le concept de gentrification dans de tels contextes, pour traduire des processus potentiellement singuliers. À ce sujet, voir, entre autres, Lees (2014, 2016); Lees, Shin et López-Morales (2015); Delgadillo (2016).

1.1 La gentrification : définition et vue d'ensemble

1.1.1 Définition générale

En 1964, Ruth Glass est la première à employer le terme de « gentrification » pour décrire les transformations, alors inédites sur un plan historique, que connaissent les quartiers centraux de Londres (Glass 1964). Au travers de cette expression, tirée du terme *gentry* qui renvoie à la bourgeoisie et la petite noblesse, elle entend rendre compte du processus par lequel les membres des classes moyennes[3] remplacent progressivement les ménages traditionnels des quartiers ouvriers du centre-ville, dont ils transforment également le paysage physique par les rénovations qu'ils y entreprennent.

La notion sera rapidement reprise à leur compte par les géographes, économistes et sociologues urbains britanniques, australiens et nord-américains pour témoigner du phénomène par lequel les classes moyennes commencent, à compter de la fin des années 1960, à réinvestir les secteurs centraux des grandes villes dont elles s'étaient éloignées, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au profit des zones situées en banlieues – les *suburbs*. Ce *back to the city* (Laska et Spain 1980) suivra alors une trajectoire relativement chaotique, la littérature distinguant dans son histoire plusieurs vagues successives à l'intensité et aux modalités différentes (Hackworth et Smith 2001) : une première, de la fin des années 1960 à la crise de 1973, au cours de laquelle la gentrification demeure un fait relativement marginal et sporadique ; une seconde, entre 1977 et la fin des années 1980, à laquelle correspond l'accélération considérable du phénomène et, en retour, l'émergence de nombreux mouvements de contestation ; une troisième, à compter du début des années 1990, au cours de laquelle la gentrification atteint une ampleur et une vitesse jusque-là inédites, touchant désormais des secteurs des villes de plus en plus éloignés de leurs centres d'affaires et y impliquant, dès ses premières phases, d'importants investisseurs soutenus

[3] Parce qu'elle renvoie à une catégorie à la fois large et complexe, la notion de *classes moyennes*, incontournable parmi les études de la gentrification, sera toujours utilisée au pluriel dans cette thèse, sauf lorsque les auteurs ou les personnes cités y feront eux-mêmes référence au singulier – l'usage du pluriel étant majoritairement préféré dans le champ. Si, en termes purement économiques, la catégorie correspond à une situation intermédiaire dans l'échelle des revenus, généralement établie dans la fourchette qui s'étend de 75% à 150% du revenu médian (Delorme et Suzie 2014), une telle approche se révèle néanmoins par trop restreinte : non seulement elle demeure aveugle à tout un pan de ce qui compose le potentiel capital économique des ménages (notamment dans sa part immobilière), mais elle occulte également l'importance des capitaux culturel et scolaire, ainsi que celle des pratiques culturelles et des habitudes de consommation, dans ce qui peut distinguer les membres des classes moyennes – des variables dont on aura l'occasion de voir qu'elles s'avèrent déterminantes pour une large proportion des gentrifieurs, notamment ceux qui composent les premiers moments du processus de gentrification. La suite du présent chapitre, notamment p. 15-21, sera l'occasion de s'arrêter de nouveau sur les classes moyennes et sur la façon dont les études sur la gentrification les ont abordées. Pour une discussion autour de la notion, indépendamment de la question de la gentrification à proprement parler, voir, entre autres, Bidou-Zachariasen (2004).

comme ils ne l'ont jamais été par les institutions municipales ou nationales. Plus récemment, certains chercheurs suggèrent de voir dans les vingt dernières années deux vagues supplémentaires. Une quatrième, débutant à l'orée des années 2000, correspondrait à une forme poussée de la vague précédente, se caractérisant par une consolidation des politiques publiques pro-gentrification et une augmentation significative des investissements d'acteurs d'envergure nationale (Lees, Slater et Wyly 2008). Une cinquième vague, enfin, émergeant autour de la crise de 2008 et au cœur de laquelle nous nous situerions aujourd'hui, correspond à la matérialisation urbaine du capitalisme financier (Aalbers 2019). Ici encore, l'État joue un rôle d'importance en encourageant de diverses manières la gentrification, mais c'est désormais la finance, notamment internationale, qui joue le rôle principal, trouvant dans le marché immobilier une classe d'actifs parmi d'autres particulièrement sécuritaire. Cette cinquième vague se caractérise également par l'impact important des plateformes d'économie dite « collaborative », plus justement qualifiée par certains de « capitalisme de plateforme » (Srnicek 2017), sur les valeurs immobilières et locatives, et dont le site de location à court terme Airbnb est l'exemple le plus connu (voir également Wachsmuth et Weisler 2018).

Si, on le verra par la suite, les chercheurs tendent à voir dans le processus de gentrification des phases distinctes, impliquant différents acteurs et adoptant différentes formes, et en proposent des explications parfois divergentes aux fondements théoriques souvent opposés, une définition générale du phénomène et faisant relativement unanimité au sein du champ des études urbaines peut toutefois être formulée. La gentrification, telle qu'elle existe aujourd'hui, peut ainsi être définie comme le processus par lequel des quartiers populaires de centre-ville, mais aussi, dans une certaine mesure, des communes rurales – voir, notamment, Brown-Saracino (2009) –, caractérisés par leur faible valeur immobilière, font l'objet d'un réinvestissement ayant pour conséquence leur transformation à la fois physique et socioéconomique (N. Smith 1987 ; Mathews 2010, entre autres). Des critères et des caractéristiques permettant de circonscrire les éventuelles occurrences du phénomène peuvent dès lors être établis : « the defining characteristics of contemporary gentrification should [thus] include in the widest sense: (1) reinvestment of capital; (2) social upgrading of locales by incoming high-income groups; (3) landscape change; and (4) direct or indirect displacement of low-income groups » (Davidson et Lees 2005, 1170). Certains auteurs, enfin, avancent que la gentrification doit être appréhendée comme un phénomène qui dépasse largement la seule question résidentielle, et que les changements qu'elle implique relèvent en fait, plus largement, d'un processus actif de redéfinition de l'espace urbain et, par conséquent, d'une dynamique de dépossession/appropriation des territoires populaires de la ville

contemporaine. Jason Hackworth écrit par exemple que la « gentrification [consists in] the *production* of urban space for progressively more affluent users » (2002, 815; j'ajoute l'emphase) ; dans un contexte plus spécifiquement européen, Marie Chabrol et al. en résument quant à eux « l'ADN » ainsi :

> La gentrification nous apparaît comme un processus de (re-)valorisation économique et symbolique d'un espace, qui s'effectue en partie sous le sceau d'un certain modèle d'urbanité inspiré par la ville ancienne européenne et à travers la concurrence entre différents acteurs et groupes sociaux inégalement dotés pour son appropriation et sa transformation. (Chabrol et al. 2016, 68)

1.1.2 Les modèles en étape, ou la gentrification comme processus sociospatial. Regard sur la dimension synchronique du phénomène

S'il importe de comprendre l'aspect historique de la gentrification, il convient également d'en saisir la dimension synchronique ou, pour le dire autrement, de savoir rendre compte des dynamiques à l'œuvre lorsqu'un quartier populaire, circonscrit dans le temps et dans l'espace (et donc sans prendre en considération la variable historique à l'instant soulignée), est *touché* par le phénomène. Bien que critiqués, on le verra plus loin, pour leur caractère trop abstrait, simpliste ou téléologique, ainsi que pour leur inaptitude à rendre compte de la diversité des formes qu'elle peut en fait revêtir (Rose 1984, 1996 ; Beauregard 1986), un certain nombre de modèles théoriques se sont imposés au sein des études urbaines pour leur capacité à rendre compte de la *dimension processuelle* et *progressive* de la gentrification, qui suivrait en fait une dynamique relativement universelle au travers de laquelle les quartiers concernés évolueraient selon une série de stades successifs (Clay [1979] 2010 ; Gale 1980 ; Kerstein 1990 ; Ley 1996a, 2003)[4]. Ainsi, selon ces désormais classiques *stage models of gentrification* (Lees, Slater et Wyly 2010, 31-76), le processus débuterait typiquement par la découverte d'un quartier central déshérité (généralement doté d'une certaine qualité architecturale ou patrimoniale) par des *pionniers*, souvent artistes ou étudiants, riches en capital culturel, mais pauvres en capital économique – membres, dirait Pierre Bourdieu (1979), de la fraction dominée des classes dominantes –, qui, attirés par la diversité sociale et culturelle des lieux (Ley 1996a, 56), décident d'y louer ou acheter à bon prix des logements vacants ou libérés par leurs habitants selon le cycle « normal » du marché résidentiel. Cette première étape dans l'embourgeoisement du quartier n'implique en ce

[4] Bien que ces modèles puissent différer sur certains points, on peut ici en proposer une brève synthèse.

sens peu, sinon aucun déplacement de résidents de longue date, de même qu'elle n'implique le plus souvent que peu de capitaux extérieurs, les nouveaux résidents n'engageant généralement que des montants relativement modestes et travaillant fréquemment eux-mêmes à la réhabilitation de leurs propriétés. En l'intégrant, ces *gentrifieurs marginaux*[5] (Rose 1984) donnent cependant une image et une visibilité nouvelles aux lieux (Ley 1996a, 57) et, aux yeux des classes moyennes et des promoteurs immobiliers, sécurisent un territoire qui souffrait jusqu'alors d'une mauvaise réputation. Une seconde phase de gentrification peut dès lors succéder à la première : en même temps que le quartier commence à solliciter l'intérêt de quelques médias alternatifs, de petits investisseurs, généralement locaux – i.e. originaires de la ville même où se situe le quartier concerné –, commencent à intégrer le marché en devenir qu'il représente en profitant des prix encore abordables de ses logements, en même temps qu'apparaissent de nouveaux commerces, généralement de petites boutiques – proposant, par exemple aujourd'hui, des produits souvent biologiques, locaux ou issus de l'économie équitable – et des cafés, qui répondent aux désirs et aux besoins des nouveaux résidents du secteur (Chabrol, Fleury et Van Criekingen 2014 ; Zukin et al. 2009). Parce que les logements vacants commencent néanmoins à se faire rares, les premiers déplacements de résidents anciens ont lieu. S'enclenche alors une étape supplémentaire dans la gentrification du quartier, qui commence à faire l'objet d'un intérêt politique nouveau. Aux pionniers des première et seconde phases continuant d'intégrer le quartier, se joignent des ménages plus fortunés et, à mesure que les capitaux extérieurs y affluent, la croissance des prix des logements a pour effet des déplacements, directs et indirects, de plus en plus nombreux. Les tensions commencent à se manifester entre ces nouveaux arrivants fortunés et, d'une part, les résidents de longue date et, d'autre part, les pionniers des deux premières phases, désormais considérés par beaucoup – et peut-être surtout par eux-mêmes – comme des résidents *légitimes* du quartier. Ces tensions sont en outre exacerbées par les politiques entreprises par les institutions publiques, qui visent à diminuer les taux de criminalité et à doter le secteur en services : en satisfaisant soudainement des doléances formulées depuis de nombreuses années par les populations anciennement établies, les autorités peinent à cacher une attitude manifestement favorable aux nouveaux résidents (Freeman 2006). À l'issue de cette phase, l'identité du quartier est largement transformée dans les représentations collectives, si bien que celui-ci est désormais perçu comme sécuritaire par l'essentiel des membres des classes moyennes (Clay [1979] 2010). Une dernière phase peut enfin s'opérer, tandis que des populations

[5] On s'arrêtera plus longuement sur la notion au prochain chapitre.

plus aisées encore, typiquement incarnées par la figure du *yuppie*[6], intègrent un quartier dont la gentrification est à ce moment sur le point d'être complétée (Walks et Maaranen 2008). La « concurrence résidentielle » oppose alors moins les membres des classes populaires à ceux des classes moyennes, que des fractions internes à celles-ci, les nouveaux résidents jouissant d'un capital économique supérieur à celui des gentrifieurs qui les ont précédés. Les déplacements résidentiels continuent d'avoir lieu, mais ne concernent maintenant plus uniquement les ménages locataires (devenus plus rares), mais aussi certaines familles propriétaires issues des premières vagues de gentrification du quartier, désormais incapables de soutenir l'augmentation des différentes taxes locales. Cette ultime étape s'apparente, à plusieurs égards, au phénomène que Lees (2003) qualifie de *super-gentrification* et qui correspond au processus par lequel les membres des catégories sociales les plus fortunées, travaillant souvent dans le monde de la finance, (ré)investissent des secteurs déjà gentrifiés de certaines grandes villes – celles que l'on qualifie de *villes globales*, telles New York, Londres ou Paris (Sassen 1991) – en provoquant le déplacement de ménages ayant eux-mêmes intégré ces quartiers lors des précédentes vagues de gentrification.

De tels modèles ont cependant fait l'objet de nombreuses critiques, dont la plus robuste est peut-être celle que leur adresse Damaris Rose (1996, 133). Cette dernière leur reproche de généraliser, et donc de tenir pour universels, des processus en fait spécifiques à des configurations historiques particulières, à savoir celles de villes globales (en particulier New York), notamment caractérisées par un développement exceptionnel de leurs économies de services avancés (le secteur quaternaire) et par l'importance des investissements qui, en conséquence, ont afflué au sein de leurs marchés immobiliers respectifs. En ce sens, ces modèles ne référeraient qu'à une forme précise de gentrification que certains qualifient de *yuppification* (Van Criekingen et Decroly 2003, 2452), et demeureraient par là même aveugles à l'immense variété des formes que peut adopter le phénomène. Certains auteurs ont avancé que de tels modèles se fondent en fait sur une conception *chaotique* de la gentrification[7] (Rose 1984 ; Beauregard 1986) et, dans cette lignée, plusieurs chercheurs en ont appelé à étudier non pas *la* gentrification comme phénomène unitaire, mais bien à la comprendre au travers de ses différentes occurrences (Chabrol et al. 2016), dans leurs spécificités et leur unicité, afin de saisir toute la complexité de ce

[6] Le terme *yuppie*, formule acronymique de « young urban professional », renvoie à la figure du jeune urbain fortuné, récemment diplômé de l'université, cadre ou employé de la finance ou du milieu des affaires, dont le train de vie est particulièrement élevé. Aujourd'hui majoritairement utilisée de manière péjorative, l'expression évoque souvent les excès de la gentrification incarnés par ceux qualifiés comme tels.

[7] Je reviendrai sur ce point au chapitre suivant.

qui constitue une *géographie de la gentrification* (Ley 1996a ; Rose 1996 ; Lees 2000, 2011), voire une *géographie du renouveau des quartiers* (Van Criekingen et Decroly 2003).

Indépendamment des débats qui entourent ces modèles en étapes, il convient de pousser plus loin la compréhension du phénomène. À cet égard, une voie privilégiée consiste à s'imprégner des principes essentiels des modèles explicatifs majeurs qui jalonnent le champ des études de la gentrification, car c'est à leur entour que s'est systématiquement articulé l'ensemble des recherches sur le sujet. Deux grands courants se distinguent et s'opposent dans la littérature qui, chacun, sous-tendent des partis-pris théoriques *a priori* relativement exclusifs : les explications structurales d'inspiration marxiste, d'une part, concentrées sur la dimension économique et productive du phénomène et dont le principal tenant est Neil Smith – approches que l'on a coutume de qualifier de *production-side* ou *supply-side explanations* —, et les explications dites « du côté de la demande », d'autre part, qui, fortement marquées par les travaux par David Ley, voient dans l'émergence de nouvelles classes moyennes, aux dispositions culturelles et politiques, et aux modes de consommation historiquement inédits, le principal facteur explicatif du phénomène – approches dites des *consumption-side* ou *demand-side explanations.*

1.2 Expliquer la gentrification : deux modèles classiques

1.2.1 La gentrification comme produit de dynamiques capitalistes. La *rent gap theory* de Smith

Alors que la majorité des chercheurs voient dans la gentrification un « retour à la ville » des classes moyennes, Neil Smith prêche pour un nécessaire renversement de perspective au moment de formuler une première ébauche de sa théorie : « gentrification is a back to the city movement all right, écrit-il, but of capital rather than people » (N. Smith 1979, 547). À l'argument culturel avancé par Gregory Lipton (1977) ou David Ley (1978), il oppose ainsi sa *rent gap theory*, ou théorie dite du « différentiel de rentabilité foncière » (Chabrol et al. 2016, 33), au travers de laquelle il appréhende la gentrification comme l'effet de logiques structurelles d'accumulation capitaliste (N. Smith 1979, 1986, 1987, 1996, 2002). Sa thèse se fonde sur l'analyse des dynamiques propres au marché foncier et, plus spécifiquement, sur la distinction entre les notions de *rentabilités effective* et *potentielle* d'une parcelle – *capitalized ground rent* versus *potential ground rent.* Lorsque nouvellement construits, les terrains sont généralement exploités à un niveau quasi optimal de leurs capacités, lequel se cristallise dans les rentes foncières que peuvent

effectivement en tirer leurs propriétaires – qu'il s'agisse de l'éventuel prix de vente du bien et de son terrain, ou du loyer du/des logement(s) qu'ils y possèdent. Avec le temps, cependant, l'usure des bâtiments, la désuétude de leurs qualités esthétiques ou architecturales, les progrès technologiques dans le domaine de la construction et d'autres facteurs encore[8] font que ceux-ci perdent mécaniquement de leur valeur et, sans l'injection du capital nécessaire à leur entretien, ce sont les secteurs entiers dans lesquels ils se trouvent qui s'engagent, par effet symbiotique, dans un déclin tranquille. Les parcelles voient alors leur taux de rentabilité effectif (*capitalized ground rent*) atteindre un niveau si bas qu'il devient inférieur à celui de leur taux potentiel (*potential ground rent*), si elles étaient exploitées à leur « highest and best use »[9] (N. Smith 1979, 543). C'est ainsi qu'apparaît le différentiel de revenu, ou *rent gap*, essentiel à l'apparition de la gentrification : « the disparity between the potential ground rent level and the actual ground rent capitalized under the present land use » (N. Smith 1979, 545).

Smith voit un tel processus dans l'évolution qu'ont connue les quartiers résidentiels centraux des villes américaines (les *inner city*) au cours de la première moitié du 20e siècle, et c'est d'ailleurs à partir de cette observation qu'il construit son modèle. Bâtis au 19e siècle pour loger la bourgeoisie, ces quartiers n'auront eu de cesse de décliner à mesure que se seront développées les villes de banlieue, tant en matière d'activité économique (et donc, en cette période, industrielle) qu'en termes résidentiels (N. Smith 1986, 24), et que s'y sera concentré l'essentiel des investissements financiers. Tout en atteignant un niveau de paupérisation et un déclin d'activité (commerciale et industrielle) avancés, ces secteurs auront vu leur valeur virtuelle se maintenir, et même s'accroître, en raison du développement des quartiers d'affaires (*Central Business Districts*, ou CBD) et du déploiement en leur sein et leurs entours immédiats des emplois à hauts salaires de la nouvelle économie de services et de la finance (N. Smith 1986)[10]. Loin d'être une bizarrerie historique, la gentrification apparaît ainsi aux yeux de Smith comme une réponse logique, presque mécanique, de la part du capital à l'égard de la situation :

> As filtering and neighbourhood decline proceed, the rent gap widens. Gentrification occurs when the gap is wide enough that developers can purchase shells cheaply, can pay the builders' costs and profit for rehabilitation, can pay interest on mortgage and construction

[8] Pour une présentation complète des dynamiques de déclin des biens immobiliers et des quartiers qui les accueillent, voir N. Smith (1979, 1986).

[9] Smith amendera plus tard sa définition du *potential ground rent* en élargissant l'idée de « highest and best use » à celle de « higher and better use » (N. Smith 1986, 23)

[10] Pour une analyse pouvant expliquer, dans le contexte d'une économie capitaliste avancée, la nécessité pour les grandes entreprises d'avoir leurs instances décisionnelles concentrées dans les CBD des grandes villes, voir N. Smith (1986, 27-29), mais aussi, parmi d'autres, Savitch et Kantor (2002).

> loans, and can then sell the end product for a sale price that leaves a satisfactory return to the developer. (N. Smith 1979, 545)

La thèse de Neil Smith est remarquable à plusieurs égards. Non seulement elle fournit une explication à la gentrification dans ses aspects historique et synchronique – c'est-à-dire qu'elle parvient à expliquer *causalement* l'apparition historique du phénomène à la fin des années 1960 autant que ses manifestations localisées, *hic et nunc* –, mais elle met également en lumière la diversité des acteurs qui y prennent part, au premier rang desquels se trouvent les développeurs immobiliers, les institutions financières et l'État – ce dernier pouvant notamment intervenir via la modification des plans de zonages (au niveau municipal) ou la mise en œuvre de politiques fiscales favorisant l'accès à la propriété (au niveau provincial ou fédéral). Plus particulièrement, en mettant l'accent sur le rôle premier des mouvements de capitaux dans l'émergence du phénomène, la thèse smithienne souligne l'implication fondamentale et nécessaire des banques, qui serait en fait préalable à celle des gentrifieurs, pourtant tenue pour première par tout un pan de la littérature :

> […] today, with private market gentrification, one or more financial institutions will reverse a long standing redlining policy and actively target a neighbourhood as a potential market for construction loans and mortgages. All the consumer preference in the world will amount to nought unless this long absent source of funding reappears; mortgage capital is a prerequisite. (N. Smith 1979, 545)

En dépit de ces qualités, le modèle de Smith a fait l'objet de très vives critiques, dont la plus forte a porté sur le rôle par trop accessoire qu'il accorde aux individus donnant corps au phénomène de gentrification – les gentrifieurs – et à la capacité d'agir de ces derniers – leur agentivité. Ainsi, à son modèle explicatif structurel se sont historiquement opposées les approches de la gentrification dites *du côté de la demande*, qui ont cherché à apporter des réponses à cette question fondamentale de savoir qui sont les gentrifieurs, et pourquoi ils ont été amenés à préférer les quartiers centraux des villes à leurs banlieues.

1.2.2 Nouvelles classes moyennes et gentrification

Les approches *par la demande* tendent à inverser le rapport causal établi par le modèle smithien de la *rent gap theory*. Plus qu'une question de mouvements de capitaux sur le marché immobilier, la gentrification est ici vue comme une affaire de *personnes*, et il convient en ce sens de

comprendre les dynamiques ayant mené à l'émergence du groupe social que constituent les gentrifieurs. Selon les tenants de cette approche, principalement représentés par David Ley (1978, 1980, 1981, 1986, 1996a, 1996b)[11] [12], les causes de la gentrification sont à trouver dans les transformations de la structure économique des sociétés capitalistes modernes et, plus spécifiquement, dans les changements opérés sur les marchés de l'emploi propres aux métropoles des pays occidentaux. Le passage d'une économie industrielle à postindustrielle, concomitant à la croissance des emplois des secteurs tertiaire et quaternaire et au déclin des emplois manufacturiers, aurait ainsi favorisé l'émergence de nouvelles classes moyennes, caractérisées, du moins pour une fraction de celles-ci, par un intérêt inédit pour les villes et leurs quartiers centraux et, à l'inverse, une distanciation, sinon un rejet, du mode de vie et des valeurs associés à leurs banlieues. Dans cette perspective, que certains qualifient de « thèse de la ville émancipatrice » (Lees 2000), la gentrification serait à la fois la cause et l'expression de mutations qui, bien que croisées et nécessairement liées, relèvent des domaines 1) économique, 2) politique et culturel, et 3) urbanistique.

La première de ces mutations concerne donc la structure économique et le marché de l'emploi des grandes villes. À partir des années 1960, et plus particulièrement après le choc pétrolier de 1973, l'essoufflement de l'activité manufacturière s'est accompagné d'une très forte augmentation du nombre d'emplois liés aux services (Ley 1996a, 126-174), emplois relevant en fait de deux secteurs distincts en fonction du type d'activité qu'ils impliquent, du degré d'éducation qu'ils requièrent et du niveau de rémunération qu'ils offrent :

> The tertiary sector represents the lower-level service jobs, notably clerical work, sales, and consumer and personal services, requiring lesser qualifications, and in turn offering lower economic returns, while the quaternary or advanced service sector contains administrative, managerial, professional and technical divisions. (Ley 1996a, 128-129)

La croissance du secteur quaternaire se révèle être d'une importance première dans l'émergence du phénomène de gentrification, et ce à deux égards. D'abord, celle-ci implique une forme d' « embourgeoisement » de la force de travail en raison de la nature et des niveaux de rémunération et de qualification des emplois qui s'y rattachent (Ley 1996a, 129). Mais, plus

[11] Voir également Caulfield (1994) et Butler (1997).

[12] Il convient de noter que de nombreux travaux de Ley, et notamment son ouvrage de référence qui en synthétise une grande part – *The New Middle class and the Remaking of Central City* (1996a) –, portent sur le cas précis et, dans une certaine mesure, *spécifique* du Canada (Lees 2000, 396), différent à bien des égards d'autres pays ou régions où le phénomène de gentrification a pu être étudié – en particulier le pays voisin des États-Unis. Pour autant, l'« indexicalité » canadienne des travaux de Ley n'est que rarement signalée ou discutée par les nombreux auteurs qui s'y réfèrent.

encore, la *quaternisation* de l'économie sous-tend le recentrement d'une part importante de l'activité économique qui avait pu se diluer en même temps que les banlieues s'urbanisaient et s'industrialisaient, ces emplois se concentrant en effet largement, dès la fin des années 1960, dans les principales métropoles et, à l'échelle de celles-ci, au cœur même des villes, au sein des CBD – pour les emplois liés aux affaires et à la finance – ou à leur marge – pour ce qui est des emplois liés aux secteurs publics et parapublics, tels que les universités et les centres hospitaliers. Cette centralité (renouvelée) des emplois à hauts salaires a, dès lors, participé à l'émergence d'une cohorte de *gentrifieurs en puissance* ou, pour reprendre les mots de Ley, d'une « middle-class population from which gentrifiers [would be] drawn » (Ley 1996a, 83), expliquant par là même la géographie différenciée, à l'échelle nationale et internationale, d'un phénomène de gentrification naturellement plus enclin à apparaître dans les métropoles où l'activité quaternaire est la plus importante et dont les villes globales sont la forme paroxystique (Ley 1996a, 111-112; Rose 1996 ; Hamnett 2000 ; Lees 2000).

Mais par-delà l'importance de leurs revenus ou de leurs capitaux économiques, il fallait qu'une part significative de ces nouvelles classes moyennes trouve dans les quartiers centraux des grandes villes de potentiels lieux de vie pour que le phénomène de gentrification apparaisse. Ley souligne le rôle particulier qu'a pu être celui d'une fraction de ce groupe dans le processus de (re)valorisation de ces territoires :

> Within the new middle class, a particular subgroup plays a central role in my interpretation. This rank […] includes professionals in the arts and applied arts, the media, teaching, and social services such as social work, and in other public- and non-profit-sector positions. These cultural and social professionals, whom I […] refer to as the *cultural new class*, share a vocation to enhance the quality of life in pursuits that are not simply economistic. Their imagineering of an alternative urbanism to suburbanization has helped shape new inner-city environments, where they are to some degree both producer and consumer. (Ley 1996a, 15)

Héritiers des mouvements contestataires des années 1960, ces nouveaux citadins, baby-boomers que Ley décrit comme progressistes et éduqués, ont ainsi été les hérauts du *neighbourhood movement* qui allait établir les fondations d'un *nouvel urbanisme* (Ley 1996a, 222-350; voir également Chabrol et al. 2016, 72; Tissot 2007), alternative à un modèle suburbain qui ne correspondait plus à leurs aspirations et leurs besoins. Alors que les banlieues pavillonnaires incarnaient la société productiviste et aliénante qu'ils rejetaient, ces ménages souvent « non

conventionnels » – personnes seules, couples sans enfants, mères monoparentales, couples homosexuels, colocataires, etc. : autant de types de ménages fort éloignés du modèle classique de la famille nucléaire sur lequel se sont bâties les banlieues – ont vu dans les quartiers centraux des espaces qui leur permettraient non seulement de satisfaire des besoins fondamentaux auxquels les banlieues ne pouvaient répondre en raison de leur urbanisme spécifique (Rose 1984)[13], mais aussi de construire et performer une identité culturelle – pour ne pas dire une identité *de classe* (Filion 1991) –, urbaine et cosmopolite, distinctive (Ley 1996a, 175-221) et émancipatrice (Caulfield 1989, 1994 ; Mendes 2013). La critique que Jane Jacobs ([1961] 1991) pouvait formuler à l'égard de la ville moderne – celle des « grands récits » (Ley 1996a, 53), industrielle, destructrice et désincarnée (Caulfield 1989, 623) – et l'idéal qu'elle lui opposait – une ville à échelle humaine, riche de sa densité, de sa diversité culturelle et sociale, et de la mixité de ses usages – ont alors constitué les fondements de ce qui devait mener à la production d'une ville conviviale (*convivial city*) et où il fait bon vivre (*liveable city*), deux notions qui, synthétisant les modes de vie de cette nouvelle classe culturelle – tant en termes d'éthos politique (Danyluk et Ley 2007) que de pratiques culturelles et de consommation (Ley 1996a, 298-349), allaient progressivement intégrer les principes directeurs de la gouvernance des villes contemporaines[14]. Mais, en dépit d'une vision de la ville *a priori* inclusive et, dirait-on dans un langage commun, « sociale », ce nouvel urbanisme a fortement participé à la gentrification des quartiers centraux, contribuant à redorer leur blason et à les rendre attractifs sans toutefois réussir à s'accompagner des politiques de logement abordable nécessaires à ce qu'il s'y maintienne une certaine mixité sociale (Ley 1996a, 258). Ainsi, en se faisant le chantre de la ville *authentique* et de sa diversité, le mouvement contre-culturel des années 1970 a peut-être été son premier fossoyeur, ouvrant la voie à ce paradoxe, inhérent, on le verra, au phénomène de gentrification, qui veut qu'en célébrant l'*authenticité* d'un quartier populaire, on contribue peut-être avant tout à l'éroder. Comme l'écrit en effet Sharon Zukin : « In a curious and unexpected way, the counterculture's pursuit of origins – by loosening the authentic self and bonding with the poor and underprivileged – opened a new beginning for urban redevelopment in the 1970s, alongside gentrification and gay and lesbian communities » (2010, 15).[15]

---

[13] Le prochain chapitre sera l'occasion de s'arrêter plus longuement sur ce point, qui soulève en fait la question des liens entre gentrification et sphère reproductive d'une part, et celle des gentrifieurs que Rose (1984, 1987) qualifie de *marginaux* d'autre part (des individus prenant part aux premières phases de gentrification des quartiers populaires en dépit de revenus et de capitaux économiques guère plus importants que ceux de leurs voisins résidents de longue date). Voir p. 52-61.

[14] À Montréal, par exemple, on considère que des partis comme le *Rassemblement des citoyens de Montréal* (RCM) et, plus récemment, *Projet Montréal*, ont été parmi les principaux vecteurs du nouvel urbanisme, que ce soit à l'échelle de la municipalité ou de quelques arrondissements.

[15] Un prochain paragraphe reviendra sur la notion d'authenticité, ainsi que sur la place qu'elle occupe dans les pratiques culturelles contemporaines et, par conséquent, dans les dynamiques de gentrification (voir p. 21-33).

Les études empiriques sont nombreuses à soutenir l'hypothèse *par la demande* de la gentrification. Les travaux ayant servi de base à l'élaboration des *modèles en étapes,* présentés plus tôt, abondent par exemple dans le sens d'une « redécouverte » des quartiers centraux par une fraction cultivée des classes moyennes, les « pionniers » souvent artistes ou exerçant des métiers dits « créatifs », accompagnée ou suivie de près par des ménages non conventionnels et, enfin, par les plus fortunés des employés du secteur quaternaire. D'autres travaux, qui s'attachent à décrire les caractéristiques des quartiers concernés par le phénomène (ou enclins à l'être), relèvent une série d'éléments qui illustrent un éthos culturel et politique – ce que la notion de *cultural politics* synthétise remarquablement dans la langue anglaise – qui serait commun aux gentrifieurs. Ainsi, les quartiers anciens aux qualités architecturales notoires seront parmi les premiers à se gentrifier, pour ce qu'ils représentent des « landscapes of distinction » (Ley et Dobson 2008, 2473) auprès des membres de nouvelles classes moyennes trouvant dans leur esthétique urbaine et *authentique* une caractéristique constitutive de leur identité collective (Jager 1986 ; Ley 1996a ; Zukin 1987). La densité des quartiers centraux, la préservation de leur trame d'origine et leur importante desserte en commerces et services de proximité seront également décrites par les gentrifieurs comme des éléments déterminants de leurs choix résidentiels, et présentés par les pouvoirs publics comme de véritables atouts distinctifs pour les quartiers dont ils souhaitent valoriser l'attractivité (Rose 2006 ; Germain et Rose 2000). Ainsi, comprenant qu'une satisfaction des nouvelles habitudes de consommation et pratiques culturelles de ces ménages était essentielle à la pérennisation de leur présence dans ses quartiers centraux (notamment le Plateau), la ville de Montréal a, par exemple, dès le début des années 1980, joint à ses politiques d'accès à la propriété résidentielle déjà en place un ensemble de mesures fiscales incitatives visant à « revitaliser » les artères commerciales de ces secteurs (Germain et Rose 2000 ; Rose 2006) et, à compter des années 1990, a déployé diverses campagnes publicitaires vantant la qualité de vie de ces quartiers en soulignant l'importance de leurs commerces de proximité, de leurs épiceries spécialisées, de leurs bars et autres cafés, de leur proximité du centre-ville, de leurs équipements culturels et de leur convivialité (Rose 2006, 43). De même, et en particulier à compter des années 2000, les gentrifieurs auront tendance à embrasser les valeurs écologistes et environnementales (Danyluk et Ley 2007 ; Quastel, Moos et Lynch 2013) et, en conséquence, à apprécier la densité et la multiplicité des usages de leurs quartiers, à favoriser les secteurs proches ou dotés d'importantes aménités naturelles et à préférer à l'automobile des modes de transports durables et actifs (Danyluk et Ley 2007 ; Barbonne 2008). Certains auteurs parlent d'ailleurs de *gentrification verte* ou *gentrification écologique* pour décrire le phénomène par lequel le verdissement des quartiers populaires, sous diverses modalités

(décontamination d'anciens sites industriels, revalorisation de parcs ou création de nouveaux, développement de projets immobiliers « écoresponsables », promotion de l'agriculture urbaine, création de ruelles vertes, etc.) et à l'initiative de différents acteurs (pouvoirs publics, développeurs privés ou ménages), contribue à l'arrivée de nouveaux résidents de classes moyennes et au déplacement de résidents anciens, moins fortunés ou sans-abri (Dooling 2009 ; Checker 2011 ; Quastel 2009 ; Anguelovski 2015 ; Martinez 2010 ; Paddeu 2012). En outre, parmi ces travaux, nombreux sont ceux à mettre en lumière l'instrumentalisation qui peut être faite des valeurs et discours écologiques à des fins lucratives et marchandes, suggérant par là que les conséquences négatives de certaines politiques vertes auprès des populations vulnérables ne sont pas à voir comme des dommages collatéraux ou des effets pervers de celles-ci, mais bien comme les signes de leur succès.

Les artistes occupent une place de choix au sein des études sur la gentrification, en particulier celles dites *du côté de la demande*. Bien qu'il soit difficile de les appréhender comme une catégorie sociale homogène, les travaux sont nombreux à décrire le rôle fondamental qui peut être le leur dans la gentrification des quartiers populaires dont ils sont souvent parmi les premiers acteurs (Hudson 1988 ; Charmes et Vivant 2008). Trouvant dans ces lieux à la fois une diversité et une authenticité inspirantes (Cameron et Coaffee 2005 ; Lloyd 2002, 2010), une occasion de se distinguer des courants dominants au sein du champ artistique et de s'y positionner comme figures d'avant-garde (A. Harris 2012), et une opportunité d'accéder à de vastes espaces de vie, de travail et d'exposition à moindres frais (Zukin 1982 ; Ley 2003), les artistes se révèlent en effet être de puissants acteurs dans le processus de revalorisation des quartiers qu'ils investissent. Plus que producteurs de bien culturels en tant que tels (ce qu'ils demeurent évidemment), ils agissent comme marqueurs du renouveau des quartiers, contribuant à faire de ceux-ci des lieux dignes d'intérêt et des espaces de vie et de consommation légitimes. David Ley (1996a, 2003) parle ainsi d'*esthétisation* pour décrire le processus par lequel les artistes, via leur pratique ou leur présence, produisent et accordent une valeur esthétique à des espaces qui, aux yeux des nouvelles classes moyennes, en étaient jusqu'alors dépourvus (voir également Mathews 2008, 2010). D'ailleurs, un regard historique sur la question révèle le rôle croissant des arts dans les politiques publiques de « revitalisation » des quartiers populaires, dans un contexte où institutions publiques autant que promoteurs privés voient dans la culture un levier toujours plus efficace du redéveloppement urbain (Zukin 1982 ; Richards et Palmer 2010). Cette nouvelle posture à l'égard des arts et de la culture, caractéristique de la troisième vague de gentrification (Cameron et Coaffee 2005, 46),

procède en fait d'une double volonté, esthétique et économique, de la part des institutions publiques, ainsi que le souligne Vanessa Mathews :

> The inclusion of the arts as a seedbed for gentrification has led to the rise of controlled and contrived spaces designed around the public consumption of art, artists, and art spaces. Flagship architecture, cultural quarters, festivals, and public art displays are used to promote a 'livable' and 'beautified' urban core, aspects that are highly valued in attracting the middle and upper-middle classes. Under this spatial restructuring for mobile tastes, the arts are valued for their ability to 'smooth the flow of capital' (Hackworth et Smith 2001). (Mathews 2010, 672)

Les tenants des approches de la gentrification dites *du côté de la demande* rattachent donc l'apparition du phénomène à l'émergence de nouvelles classes moyennes disposées, du moins pour une fraction d'entre elles, à faire des quartiers centraux des grandes villes leurs nouveaux lieux de vie et de résidence. Comme cela a été suggéré, cette nouvelle appétence participe en fait de profondes mutations qu'a connues le champ des pratiques culturelles, qui ont non seulement mené à la revalorisation des quartiers populaires des centres-villes, mais qui ont aussi contribué à la marchandisation de ces territoires et, dans une certaine mesure, à celle de leurs populations traditionnelles. À cet égard, un détour par la sociologie des pratiques culturelles permet de jeter une lumière particulière sur l'émergence et le développement historiques du phénomène de gentrification. Mais ce n'est pas tout. Comme on le verra, une telle approche représente également une façon d'établir une jonction entre les deux modèles explicatifs classiques du phénomène, notamment en explicitant les liens étroits qui unissent à son sujet la question des pratiques individuelles et celle des dynamiques marchandes et capitalistes.

1.3 Gentrification, culture et consommation

1.3.1 Esthétisation et marchandisation de la ville *authentique*

1.3.1.1 Authenticité et légitimation historique des quartiers populaires

Il est donc possible d'aller plus loin dans l'explication culturelle de la gentrification si l'on met en lumière les logiques ayant mené à ce que les modes de vie dits alternatifs des premiers gentrifieurs accèdent au statut de pratiques culturelles *légitimes,* et contribuent par là même à ce

que les quartiers dans lesquels ils trouvent leur ancrage acquièrent une attractivité nouvelle auprès des classes moyennes (Zukin 1982, 1987, 1995, 2008, 2009, 2010 ; Caulfield 1989). Les développements récents de la sociologie des pratiques culturelles permettent ici d'apporter un éclairage intéressant en pensant la place fondamentale que tient désormais la notion d'*authenticité* dans les schèmes de goût et de distinction culturelle contemporains (Peterson 2005 ; Lindholm 2008 ; Grazian 2003, 2010 ; Zukin 2008, 2010 ; Ley 1996a). Si les dynamiques de distinction ont longtemps été abordées en termes de culture savante *versus* culture populaire (Bourdieu 1979), la littérature contemporaine, en particulier anglo-saxonne, révèle le caractère relativement caduc d'une telle perspective. Loin d'avoir disparu, les logiques distinctives se seraient en fait redéfinies, à compter du dernier quart du siècle précédent, autour d'une opposition entre consommation *omnivore* et consommation *univore* (Peterson et Kern 1996 ; Donnat 1994 ; Bellavance, Valex et Ratté 2004 ; Bellavance, Valex et de Verdalle 2006, entre autres). Dans ce modèle, « les membres des classes supérieures se caractérisent avant tout par l'éclectisme de leurs comportements à l'égard de la culture (*omnivorousness*), là où les membres des classes populaires manifestent des habitudes et des préférences nettement plus exclusives (*univorousness*) » (Coulangeon 2004, 64), les premiers se distinguant alors par leur appétence – relativement inédite sur un plan historique – pour les genres et les pratiques traditionnellement rattachés aux seconds, qu'ils joignent volontiers à la palette classique des pratiques culturelles élitistes. Ce goût pour les pratiques et les biens du registre populaire s'est notamment cristallisé dans une mise en valeur et une quête d'*expériences* culturelles *authentiques*, et il s'agit alors de vivre la « vraie », la « réelle » expérience de l'Autre, de celui qui ne nous ressemble pas (Beverland et Farrelly 2010 ; Benz 2015), soit en le côtoyant de près, soit en faisant nôtre ce que nous pensons être ses « véritables » pratiques. Mais ce que montrent des travaux comme ceux de David Grazian (2003), c'est que le consommateur en quête d'authenticité cherche, d'abord et avant tout, à vivre des expériences qui lui *semblent* constituer l'ordinaire de ceux dont il veut s'approcher, c'est-à-dire des expériences qui correspondent aux idées préconçues et aux éventuels stéréotypes qu'il peut en avoir – des travaux qui signalent également que les acteurs pouvant avoir intérêt à ce que le consommateur rencontre une telle authenticité peuvent à cette fin chercher à la *mettre en scène.* Car, comme l'écrit Zukin (2008, 728; 2010, 20), l'on est d'autant plus enclin à percevoir l'authenticité d'un lieu que l'on en est étranger et, inversement, l'on y est d'autant plus aveugle que l'on est familier de l'endroit *censé* l'être[16]. C'est pourquoi il y aurait,

[16] Chacun peut d'ailleurs se prêter à l'exercice consistant à penser les pratiques censées incarner l'authenticité de son milieu d'origine ou d'appartenance et à en évaluer leur caractère « ordinaire ». Un Français s'étonnera peut-être de souper moins souvent qu'il le devrait avec pour fond sonore une valse musette ou la bande originale d'*Amélie Poulain*.

d'emblée, une contradiction fondamentale dans la recherche d'une telle valeur, ainsi que le résume avec justesse Terressa Benz (2015, 464) :

> The inherent contradiction in this search for authenticity, then, is that satisfaction of the authenticity urge is contingent on experiencing the reality of another, but what that reality is will ultimately be a social construction based on that individual's assumptions and preconceptions, which may or may not be accurate.

Ainsi la notion d'authenticité en est-elle une par essence même creuse, contenant plus que contenu, qui nécessite l'intervention d'un ensemble d'acteurs pour l'emplir et la combler. En effet, écrit Grazian (2010, 193) :

> [Because] authenticity itself can never be authentic, but must always be performed, staged, fabricated, crafted or otherwise imagined […] authenticity arguments are generally made by cultural authorities such as scholars, journalists, and critics, and commercial interests, from local business entrepreneurs to city boosters.

La notion d'intermédiaire culturel peut alors être mobilisée pour examiner les logiques de valorisation de l'authenticité, notamment celle pouvant être rattachée aux quartiers populaires qui nous intéressent. En plus de faire référence, selon sa définition originale (Bourdieu 1979), à un large éventail d'activités professionnelles propres aux nouvelles classes moyennes telles que peut les définir un auteur comme Ley (1996a), qui s'étend typiquement des professionnels des médias aux publicitaires, en passant par les producteurs artistiques (musique, cinéma, etc.), les commerçants spécialisés dans la vente de biens culturels, et d'autres encore[17], la notion renvoie à une *position* et un *rôle* dans le processus de légitimation culturelle des biens matériels et symboliques – et c'est à ce second sens qu'il convient ici d'accorder toute l'attention. Impliquant une intrication des champs culturels et économiques, la notion renvoie ainsi à l'ensemble des acteurs qui assurent un travail de médiation en transformant un objet quelconque et ordinaire en un bien de consommation socialement valorisé : « [cultural intermediaries] construct value, by framing how others – end consumers, as well as other market actors including other cultural intermediaries – engage with goods, affecting and effecting others' orientations towards those goods as legitimate » (Smith Maguire et Matthews 2012, 551). Deux éléments confèrent dès lors tout son intérêt au concept. D'une part, le travail d'intermédiation peut en principe porter sur une

[17] L'extrême variété des occupations auxquelles renvoie la notion fait d'ailleurs l'objet de vives discussions, et parfois de critiques. Sur ce point, voir notamment Nixon et du Gay (2002) et Smith Maguire et Matthews (2012).

très grande variété de produits : outre des artefacts ou des objets matériels, ce sont également des services, des idées et des comportements (Smith Maguire et Matthews 2012, 551) et, par extension, des valeurs, des pratiques, des modes de vie et des *espaces* qui peuvent ainsi être intégrés à une chaîne de valeur (*commodity chain*) à l'issue de laquelle ils deviennent des biens de consommation légitimes. D'autre part, les objets soumis à ces mécanismes de valorisation sont, sinon toujours, du moins le plus souvent puisés dans un répertoire culturel *populaire*. Dans le contexte de la gentrification, ce sont donc des espaces, des lieux et les *expériences* qu'ils rendent possibles qui ont historiquement fait l'objet de ce travail de revalorisation et d'appropriation de la part de différents acteurs, et qui, *in fine*, ont intégré le spectre des pratiques culturelles légitimes des nouvelles classes moyennes urbaines[18].

Ce que met particulièrement en lumière la notion d'intermédiaire culturel, et ce qui prend une importance notable lorsque l'on applique cette réflexion à la gentrification, c'est que le processus de valorisation n'est pas uniquement symbolique, mais est aussi marchand. Le bien faisant l'objet de la (re-)valorisation – qui, lui, peut être symbolique – devient en effet, à l'issue de l'opération, *à la fois* un bien légitime *et* consommable. Au gré d'un processus simultané de légitimation et de marchandisation (Caulfield 1989), la valeur nouvellement ajoutée aux quartiers populaires par les mouvements contre-culturels des années 1960 et 1970, pour esthétique et distinctive qu'elle fût au départ, a finalement trouvé un écho chez les autres fractions des nouvelles classes moyennes et, ainsi, a presque mécaniquement participé à l'accroissement de leur valeur d'échange virtuelle et à leur possible gentrification. Pour le dire autrement, en contribuant d'une manière générale à les rendre attractifs et faire de leur intégration, ponctuelle ou pérenne, une expérience désirable[19], la célébration de l'authenticité de ces territoires a contribué à creuser plus encore le fossé qui, d'un point de vue smithien (N. Smith 1979), pouvait exister entre les valeurs effective et potentielle des marchés immobiliers qu'ils représentaient. Les médias, d'abord alternatifs puis progressivement grand public – notamment avec l'apparition des magazines dits *lifestyle*, ou *art de vivre* –, ont historiquement été parmi les premiers à assimiler et diffuser ce nouveau regard sur

[18] Une auteure comme Sharon Zukin considère que la pensée de Jane Jacobs ([1961] 1991), évoquée plus tôt, a joué un rôle de premier ordre dans ce processus. En peignant l'image idyllique d'un *village urbain* dense, mixte et vivant, elle aurait en effet exprimé une « gentrifier's aesthetic appreciation of urban authenticity » (2010, 18), et ainsi frayé la voie à une revalorisation symbolique des quartiers centraux et populaires. En ce sens, l'exemple de la figure intellectuelle qu'elle pouvait représenter aurait bel et bien agi comme l'*autorité culturelle* que David Grazian estime nécessaire à la *performance* de l'authenticité, puisque son discours aurait participé à ce que les quartiers populaires acquièrent une valeur esthétique nouvelle, une authenticité que seuls les membres de la nouvelle classe culturelle (Ley 1996a), autrement dit seuls les premiers gentrifieurs, allaient être à même d'apprécier (Zukin 2010, 22).

[19] C'est d'ailleurs un écueil que Jacobs évoquait déjà elle-même lorsqu'elle constatait que les personnes fortunées « acceptent de payer des loyers très élevés pour s'installer dans des secteurs où les rues possèdent une ambiance vivante et exubérante » (Jacobs [1961] 1991, 79).

la ville – ce qu'ils continuent de faire – et, ce faisant, ont largement participé à catalyser le processus de revalorisation/marchandisation des quartiers populaires des grandes villes. Le cas de New York, finement analysé par Zukin, illustre remarquablement l'influence qui a pu être la leur au cours des années 1970, alors que le phénomène de gentrification commençait à prendre de l'ampleur :

> Independent weekly newspapers like the *Village Voice*, followed by the *East Village Other, SoHo Weekly News*, and *East Village Eye*, put gritty downtown streets on the must-see itinerary for anyone who wanted to be in the know about new cultural trends. At the same time, new urban lifestyle media for the middle class, led on the East Coast by *New York* magazine, created buzz around the remaining small shops selling ethnic foods in old neighbourhoods […] and taught readers how to buy 'the best for less' in the city's new wine shops, boutiques, and ethnic restaurants. The way *New York* depicted the sensual variety of urban life glamorized the old neighbourhoods, showing them as great places for consuming authenticity – the authenticity that modernizers and suburbanites had lost. (Zukin 2010, 16)

Ce travail d'intermédiation se retrouve, de façon similaire, dans la façon dont les médias ont contribué à faire découvrir, d'abord, et normaliser, ensuite, les modes de vie d'artistes perçus comme authentiques et, par extension, les quartiers dans lesquels ces derniers se sont ancrés. Les travaux de Sharon Zukin (1982) encore, et par la suite de Julie Podmore (1998), décrivent l'important travail de médiation qui a pu être le leur dans la popularisation du mode de vie censé être incarné par les *lofts*, espaces industriels à l'origine réhabilités par des artistes en vue d'en faire des lieux de vie et de travail. Les deux auteures révèlent également la façon dont la légitimation des *lofts* s'est faite par le refoulement de leur praticité originelle, celle-là même qui les rendait précisément utiles et nécessaires aux artistes, au profit d'une valeur qui n'était plus qu'*esthétique* et *marchande*. Ainsi, les nouveaux adeptes du *loft living* que ces médias mettaient en scène ne *vivaient* pas le mode de vie des artistes, mais le *consommaient* comme un bien distinctif parmi d'autres (Podmore 1998, 294).

Si la permanence du rôle des médias traditionnels dans la légitimation des lieux et des pratiques liés à la gentrification ne fait aucun doute, il convient d'évoquer la profonde reconfiguration qu'a connue le champ de l'intermédiation culturelle au cours des deux dernières décennies. Car à ces revues papier, généralistes ou spécialisées, se sont ajoutés de nouveaux acteurs, propres aux formats du Web et du Web 2.0. Nombreux sont en effet les blogs à avoir vu le jour, qui, rédigés

pour et *par* des membres de cette frange des classes moyennes dont sont issus les gentrifieurs, promeuvent la ville d'aujourd'hui et ses bonnes adresses, et *font* les lieux où il *faut* être, ici et maintenant (Zukin 2010). Ces nouvelles plateformes ont ainsi donné aux consommateurs ordinaires – *ordinaires*, au sens de non-professionnels de la critique – un rôle tout à fait inédit dans ce travail de revalorisation propre aux premières phases de la gentrification, et ces derniers, en suggérant à leurs semblables d'imiter leurs choix et leurs pratiques, remplissent désormais une fonction sinon similaire, du moins extrêmement semblable à celle traditionnellement assurée par les figures traditionnelles de la prescription culturelle (Roberge 2011).

1.3.1.2 Centralité, historicité, originalité, pauvreté, diversité… : la malléabilité de l'authenticité

En devenant centrale au sein des logiques de consommation et de distinction culturelles, la notion d'authenticité a donc joué un rôle de premier plan dans le processus historique de légitimation des quartiers populaires et, par le fait même, dans le développement et la généralisation du phénomène de gentrification. Mais où donc réside l'authenticité d'un quartier enclin à se gentrifier ? Pour envisager une réponse à la question, il convient désormais de s'éloigner des considérations historiques auxquelles on s'est jusqu'ici attachés pour se tourner vers la seconde temporalité de la gentrification, qualifiée plus tôt de *synchronique*, et d'examiner cette idée, déjà évoquée, selon laquelle l'authenticité est une notion par définition même malléable, qui peut, notamment lorsqu'il s'agit de l'authenticité de quartiers en proie à la gentrification, renvoyer à divers éléments.

On voyait un peu plus tôt que l'idée d'authenticité s'accompagne d'un paradoxe, qui fait que l'individu tend à célébrer une authenticité qui ne correspond à aucune autre réalité que celle que son propre imaginaire projette. Mais il est aussi un autre paradoxe, qui veut que l'authenticité puisse autant renvoyer à un passé idéalisé qu'évoquer une réalité bien actuelle et présente, et autant s'incarner en une performance unique et nouvelle que trouver sa vertu dans l'acte fidèle à une tradition dont celui-ci ne serait qu'une nouvelle occurrence. C'est dire, donc, qu'il existe deux types d'authenticité : « the authenticity of origins or of new beginnings » (Zukin 2010, 238). Le champ gastronomique, notamment nord-américain, peut être donné en exemple pour illustrer cette dialectique, en particulier si l'on s'intéresse à deux de ses figures constitutives, le chef gastronomique et le cuisinier ethnique. Krishnendu Ray, qui en propose une étude approfondie, écrit ainsi : « By the rules of the gastronomic field the authentic chef has to be original, in contrast

to the authenticity of the ethnic cook who is urged to reproduce the unaltered original ». Il poursuit aussitôt : « These are two very different modes of fabricating culinary value » (Ray 2016, 161), ce à quoi l'on pourrait ajouter qu'il s'agit également de deux modes différents de *fabrication de l'authenticité.*

C'est bien cette ambivalence, inhérente à la notion, qui permet d'en faire un principe important de la (re)valorisation des quartiers centraux et péricentraux. Car ceux-ci peuvent en effet être appréhendés autant comme des lieux ancrés dans l'histoire que comme des espaces rendant possible une urbanité en rupture avec les formats de l'urbanisme moderniste – et, le plus souvent, comme les deux *à la fois*. C'est ainsi que, si elle concerne généralement les quartiers centraux, denses et historiques en premier lieu, et que la classification de « quartier historique » joue un rôle certain dans le phénomène – soit en rendant un secteur plus attractif encore auprès des gentrifieurs potentiels, soit en étant utilisée par les gentrifieurs eux-mêmes pour préserver ce qui les y avait attirés (Zukin 2008, 143) –, la gentrification peut également toucher des quartiers plus excentrés, moins denses ou plus récemment établis, et parfois même prendre appui sur la destruction complète du cadre bâti existant, comme dans les cas de *new-build gentrification* (Davidson et Lees 2005). Ce sera alors « le modèle d'urbanité » des quartiers centraux historiques qui sera « mimé », dans son architecture, son organisation spatiale et la multiplicité de ses usages, et l'on verra souvent des références au passé des quartiers être intégrées aux projets de développement qui les concernent, par exemple via le maintien de symboles des activités industrielles historiques des lieux[20] (Chabrol et al. 2016, 73; Quastel, Moos et Lynch 2013). Ce double jeu temporel se donne également à voir lorsque l'on scrute les différences qu'il peut y avoir entre les logiques de (re)valorisation de quartiers originellement bourgeois et déclassés, et celles de quartiers historiquement pauvres et ouvriers. Ainsi, dans les premiers des cas, « la revalorisation prend appui sur le tissu ancien pour retrouver le faste des constructions et des décors d'autrefois, tout en les mêlant à des éléments de confort et d'esthétique contemporains, et sur l'histoire des lieux pour nourrir l'image d'un quartier recherché, distingué » (Chabrol et al. 2016, 74). Dans les seconds, la dynamique tend à s'inverser, puisqu'il s'agit plutôt d'envisager la potentialité d'un quartier, en la rattachant éventuellement à une histoire passée des lieux dont on aura alors pris soin de « nettoyer » toute aspérité politique :

> Dans ces cas, la valorisation signifie l'attribution d'une valeur nouvelle à ces espaces et à leur bâti. Elle est facilitée par la reconnaissance d'un tissu urbain « ancien », c'est-à-dire

[20] On peut ici penser au cas du quartier des Shops Angus, à Montréal, où le souvenir de l'activité industrielle des lieux sert de façade, entre autres, à un centre commercial.

> antérieur à la seconde moitié du XXe siècle, mais suppose également de reconnaître quelque valeur esthétique ou architecturale propre à ce tissu industriel et ouvrier – ainsi, par exemple, du phénomène des lofts – tout en évacuant parfois l'histoire politique et contestataire de ces mêmes quartiers. Cela passe donc par un changement de regard : l'adoption d'un regard patrimonialisant, qui classe définitivement dans le passé et attribue une valeur culturelle nouvelle – c'est toute la magie du reclassement de quartiers « ouvriers » ou « pauvres » en quartiers « populaires », le second adjectif renvoyant une image édulcorée et pacifiée des mêmes lieux –, ou d'un regard tourné vers le présent et le futur, qui décèle plutôt les « potentialités » offertes par le lieu et en fait la matière première d'une activité créatrice d'espaces, de manières d'habiter, de discours et d'images, valorisées pour elles-mêmes. (Chabrol et al. 2016, 74)

Mais est-il toujours nécessaire, comme Chabrol et al. (2016) le suggèrent, d'« édulcorer » l'image de quartiers pauvres et d'en nettoyer les aspérités pour les rendre attractifs aux yeux de potentiels gentrifieurs? Pour certains auteurs, en particulier dans le contexte nord-américain, c'est tout le contraire. Un ensemble de travaux, à l'ancrage empirique important, signalent en effet une forte attirance des gentrifieurs qualifiables de *marginaux*[21] pour la « rugosité »[22] des quartiers populaires, qu'ils associent à leur authenticité. Pour Zukin, dont les travaux récents se sont longuement penchés sur la question, ce goût nouveau pour la rudesse de la ville participerait de ces mêmes transformations des logiques de distinction culturelle présentées un peu plus tôt, et, à ce titre, son émergence peut être historiquement située. Ainsi, écrivait-elle il y a maintenant plus de 10 ans :

> During the past quarter-century, a new culture of cities has thrived on the 'renewable resource' of these neighbourhoods' authenticity […] Where their parents' generation saw dirt and danger in the asphalt jungle, young city dwellers found beauty in the tumble-down and excitement in the rough […] New city dwellers said that loft buildings are not decrepit hellholes, they are terrific space. Cobblestone streets are not inefficient for flows of automobiles, they are cool. No longer is seediness ugly, it is now a sign of authenticity. (Zukin 2008, 26-27)

[21] Comme indiqué précédemment, le prochain chapitre s'arrêtera plus longuement sur la notion.

[22] Difficile de traduire avec justesse l'adjectif anglais « gritty », qui synthétise, mieux qu'aucun autre terme, tant en anglais qu'en français, cette qualité que de nombreux gentrifieurs considéreraient comme caractéristiques des quartiers populaires centraux et péricentraux.

Pauvreté, diversité ethnique, marginalité, parfois même criminalité : autant de caractéristiques qui, si elles rebutaient traditionnellement les classes moyennes – majoritairement blanches dans le contexte états-unien –, se révèlent alors attractives pour une certaine frange des gentrifieurs voyant dans leur confrontation quotidienne le gage d'une expérience urbaine authentique et distinctive. L'ethnographie du Wicker Park des années 1990, par Richard Lloyd (2010), à une période où l'activité culturelle et artistique de ce quartier de Chicago était alors en pleine effervescence, est une brillante illustration de ce rapport que peuvent entretenir les premiers gentrifieurs d'un quartier déshérité, violemment touché par le déclin industriel et la criminalité, avec ses différents habitants et usagers traditionnels. Pour les artistes d'avant-garde et sans le sou qui ont composé ses premières vagues de gentrifieurs, Wicker Park représentait plus qu'un réseau d'opportunités de petits emplois et de logements à bon prix. Il était aussi le lieu idéal pour pouvoir apprécier le « gritty glamour of the big city » (2010, 91), autrement dit le lieu parfait pour vivre l'authentique expérience de l'artiste urbain. Mais, en se nourrissant d'une telle authenticité, ces jeunes gens à l'important capital culturel et symbolique contribuaient à faire de ce qui la composait une expérience désirable pour d'autres qu'eux-mêmes. Ils agissaient, pour le dire autrement, comme premiers intermédiaires dans la chaîne de valeur au fil de laquelle les stigmates du quartier allaient devenir des marques de vertu. En effet, écrit Lloyd :

> In contrast to theories of the city as trending toward increased homogenization and sanitization in response to the demands of new residents, diversity here is taken to be a central principle of urban authenticity, and the definition of diversity typically proffered by local artists gives special value to the illicit and the bizarre. For an admittedly small but disproportionately influential class of taste makers, elements of the urban experience that are usually considered to be an aesthetic blight become instead symbols of the desire to master an environment characterized by marginality and social instability. (2010, 90)

Au quotidien, l'expérience d'une authenticité renvoyant à la diversité et à la pauvreté peut prendre différentes formes. Elle se réalise, d'abord, par la cohabitation la plus ordinaire, même superficielle, à l'échelle de la rue, avec ceux qui nous semblent différents (Lloyd 2010, 80). Elle peut aussi passer par des relations plus approfondies avec eux, notamment via l'instauration d'un rapport explicitement marchand. Dans son étude, Lloyd décrit par exemple la façon dont le marché illicite constitue l'un des rares espaces où le monde des gentrifieurs se mêle *réellement* à celui de la rue, et la relation a une importance d'autant plus grande que, l'usage de drogue étant lui-même partie prenante de la *persona* de l'artiste marginal (Lloyd 2010, 96), elle devient une fonction nécessaire de l'habitus même de celui qui gentrifie. L'authenticité peut parfois s'incarner dans des

personnalités emblématiques des quartiers, souvent des personnes à la rue, souffrant de maladie mentale et/ou concernées par des problèmes de consommations divers, soigneusement sélectionnées pour ce qu'elles sont perçues à la fois comme authentiques et inoffensives, et érigées en *mascottes urbaines* (Benz 2015). Symboles d'une pauvreté ainsi fétichisée, ces figures agiraient comme autant de faire-valoir pour des gentrifieurs qui, au sein de leur groupe de pairs, gagneraient en légitimité à mesure qu'ils les connaissent ou interagissent avec eux. Car si quelques gentrifieurs en viennent à nouer de réelles relations amicales avec eux, entretenant un lien dont chacun tire effectivement profit, la plupart des nouveaux résidents ne lieraient avec ces individus que des relations superficielles et instrumentales. En effet, écrit Benz :

> [T]he vast majority used these men as tokens of urban poverty – a way to feel connected to the grit of urban life without having to actually experience any of the hardships […] [T]hese mascots embody the authentic urban experience being sought out and consumed by many new residents moving to and living in downtown. By giving money to or tolerating these chosen representatives, a person can make a public display of his or her connectedness with urban authenticity. Furthermore […] the more mascots one knows, the more status one earns in the social loftie community[23]. (2015, 467-469).

Schlichtman, Patch et Hill (2017, 35-36) décrivent un rapport à l'Autre qui peut être similaire, notamment lorsque l'altérité renvoie à l'appartenance à une communauté ethnique différente de celle du gentrifieur. Lorsqu'un gentrifieur valorise particulièrement l'authenticité d'un quartier et de la communauté qu'il considère y être légitime[24], il peut ainsi s'engager dans une appréciation que les auteurs qualifient d'« ancrée » (« entrenched »), et alors il cherchera à nouer des relations approfondies avec les résidents déjà-là, ou au contraire purement symbolique. Dans le second

[23] Le travail de Benz est intéressant, mais prête le flanc à la critique. Sans forcément remettre en cause la rigueur de son travail, certaines de ses analyses peuvent sembler relever du procès d'intention. Par exemple, lorsque son propos peut naturellement mener le lecteur à voir dans les actes posés par certains gentrifieurs des gestes authentiquement compassionnels et solidaires, celle-ci l'exhorte à les voir autrement. Ainsi de cet extrait : « It is important to note that the creation and use of urban mascots cannot and should not be interpreted as class or racial solidarity, as the exchanges occurring between the social lofties and urban mascots are at best a new form of cultural consumption and at worst a new form of exploitation grown of poverty fetishism. In the end, the reader must keep in mind that the social lofties are essentially using these urban mascots as décor » (Benz 2015, 469). Une telle démarche représente certainement un exemple de l'écueil auquel se heurtent certaines recherches (mais aussi certaines postures militantes) qui posent sur la gentrification un regard que l'on peut estimer trop simpliste et manichéen, ou qui tendent à faire des analyses *ad hoc* de situations liées à la gentrification – il peut en effet sembler logique de considérer comme une objectivation cynique du pauvre un geste de solidarité à son égard, lorsque l'on considère *a priori* que les gentrifieurs ne savent voir dans cet autre-là rien d'autre qu'un possible faire-valoir. La réalité est, on le verra au fil de la thèse, quelque peu plus complexe que cela.

[24] On aura l'occasion, au prochain chapitre, de revenir sur l'épineuse question de la définition et de la sélection, parmi d'autres, des communautés légitimes des quartiers en gentrification – question d'autant plus sensible qu'elles sont les communautés qu'il convient de défendre, lorsque l'on s'inscrit dans une perspective dite préservationniste (voir p. 79-85).

cas, la relation qu'il entretiendra avec l'Autre demeurera à un niveau extrêmement superficiel, presque instrumental et déshumanisant. En effet, écrivent les trois chercheurs : « It may result in a concern for long-time residents as merely bodies, as carriers of culture – critics might say as props » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 36).

L'expérience de la ville authentique serait donc, d'abord et avant tout, une expérience de consommation. Pour reprendre, de nouveau, les mots de Zukin : « whether they are middle-class gentrifiers, underpaid creative producers, or yuppie scum, new residents of old neighbourhoods are consuming an idea of authenticity » (2008, 728). Les espaces marchands, spécifiquement dédiés à la consommation, sont alors des lieux privilégiés de cette expérience, qu'il s'agisse de savourer les mets typiques d'une culture étrangère, d'acheter les produits du terroir de petits producteurs locaux (Zukin 2008) ou de se rendre dans des endroits de la ville où l'on n'oserait d'ordinaire guère mettre les pieds. Des études ont d'ailleurs mis en lumière les procédés par lesquels certains commerçants, en particulier des restaurateurs, peuvent parfois mettre en scène la pauvreté d'un quartier pour en faire l'une des caractéristiques essentielles de son authenticité, faisant de la misère des uns la vertu des autres (Burnett 2014 ; Hyde 2014). Le cas de la scène culinaire émergente de Downtown Eastside, à Vancouver, illustre ainsi la façon dont restaurateurs et presse spécialisée ont assimilé à des logiques marchandes la pauvreté endémique du district – laquelle, encore très visible, a longtemps agi comme frein à sa gentrification (Ley et Dobson 2008) – en invitant une clientèle relativement fortunée à vivre « l'aventure » (Burnett 2014) de se rendre dans le quartier « le plus pauvre de la ville » pour y apprécier la cuisine de chefs renommés à des prix relativement abordables, mais cependant inaccessibles pour les résidents de longue date du secteur. Non sans paradoxe, ils ont ainsi fait de la pauvreté des lieux l'une des fonctions même de leur gentrification, en faisant de celle-ci un argument de vente pour les restaurants et, par extension, pour le quartier (Hyde 2014). Au même titre que leur pauvreté, les caractéristiques ethniques de certains quartiers populaires peuvent faire l'objet d'un travail similaire de valorisation en étant immédiatement rattachées à leur authenticité (Zukin 2008, 2010 ; Kent-Stoll 2020). De nouveau, l'analogie faite entre l'ethnicité et l'authenticité est particulièrement prégnante lorsqu'il est question de restauration (Johnston et Baumann 2007 ; Inglis et Gimlin 2010 ; Ray 2016 ; Zukin 2008), et cette mise en perspective se fait le plus souvent au prix d'une essentialisation des différentes communautés que les quartiers peuvent en fait accueillir – une essentialisation dans laquelle les commerçants peuvent en outre eux-mêmes trouver un intérêt marchand (Zukin 2010, 117) – et d'une mise en sourdine de l'histoire politique de celles-ci (Hyra 2017). Il n'est, du reste, pas rare que l'étiquetage ethnique (*ethnic packaging*) des quartiers populaires constitue en soi

une stratégie de développement pour les associations de commerçants et les pouvoirs publics, notamment par la mise en œuvre de sociétés de développement commercial (SDC) explicitement « ethniques » – à l'image de la Petite Italie, à Montréal, ou de Greektown on the Danforth, à Toronto –, et que de telles mesures soient étroitement corrélées non seulement à la gentrification commerciale des secteurs qu'elles concernent, mais également à l'embourgeoisement des espaces résidentiels qui les entourent (Hackworth et Rekers 2005). Plus globalement, en épousant la rhétorique d'une *ville créative* (Florida 2002, 2005) qui se veut, en principe, célébrer une ville diverse et authentique, certains estiment que les administrations municipales des grandes villes occidentales ont généralisé la marchandisation de ces valeurs, promouvant une ville avant tout dédiée à la consommation – et, par conséquent, à l'accumulation de capital –, et destinée à attirer en son sein touristes et nouvelles classes moyennes (Catungal et Leslie 2009 ; Peck 2005 ; Martin 2014).

1.3.1.3 Authenticité, pouvoir et gentrification

Ainsi comprend-on mieux l'importance particulière que revêt aujourd'hui, et depuis maintenant près de 40 ans, la notion d'authenticité dans le domaine des pratiques et de la distinction culturelles, comme autant dans celui plus spécifique de la gentrification. De fait, les premiers gentrifieurs, néo résidents ou consommateurs de passage, apparaissent comme étant souvent séduits par l'authenticité des quartiers populaires, par celle de leurs ambiances distinctives, de leurs commerces et de leurs résidents traditionnels. Or, on l'a vu, ceux qui s'intéressent à la question soulèvent un point essentiel : l'appréciation de cette authenticité passe par une nécessaire esthétisation de ces espaces et des groupes qui leur donnent leurs couleurs, et il faut voir dans ce procédé une forme d'*objectivation* au travers de laquelle les territoires acquièrent une *autre* valeur qui vient s'ajouter à celles qui les définissent déjà. « To the use-values of longtime residents and the exchange-values of real developers, écrit ainsi Zukin, bohemians and gentrifiers add aesthetic values » (Zukin 2010, 22). Et si cette revalorisation de l'espace est bien esthétique et marchande, elle est également éthique et politique, puisqu'elle fixe l'idée que se fait celui qui l'opère de ce que *doit* être la ville. Dans l'idée d'authentique, se mêlent ainsi celles du beau et du bon, et par extension celle du *juste* ; l'idée de la bonne et légitime place. Aimer l'authentique restaurant « ethnique » d'un quartier indien, portugais ou salvadorien et espérer que rien n'y change, c'est défendre sa bonne et due place dans l'espace urbain. Mais c'est aussi, lorsque l'on s'en fait le chantre, être le catalyseur de sa probable dégénérescence ; c'est potentiellement enclencher le paradoxal processus de ce que je nommerais ici la *gentrification culturelle*, qui

détruit ce qui fait l'ordinaire ou le charme d'un quartier aux yeux de certains pour lui substituer ce qui plaira à d'autres, citadins d'un tout autre genre, souvent plus fortunés et toujours sources d'importants revenus pour quelques acteurs du territoire. Vanter les vertus et les qualités de ce restaurant que l'on aime pour son exotisme et son *authenticité* – celle des *origines*, dirait Zukin (2010) –, c'est peut-être, sans le vouloir ni même le savoir, risquer à terme d'attirer à son entour de nouveaux commerces qui, s'ils offriront à leurs publics des expériences tout aussi *authentiques* – l'authenticité, alors, *des renouveaux* (Zukin 2010) –, cibleront une clientèle nouvelle et seront prêts à acquitter des loyers plus importants. C'est ainsi qu'en approfondissant l'approche culturelle de la gentrification, notamment en pensant le rôle particulier que joue aujourd'hui la notion d'authenticité, on peut envisager la jonction, déjà évoquée, des dimensions structurelle et individuelle du phénomène. Car, dira-t-on encore avec Zukin :

> It is clear that media images and consumer tastes grease the wheels of global urbanism, anchoring the power of both capital and the state in the spaces of our individual desires, persuading us that consuming the authentic city has everything to do with aesthetics and nothing to do with power […] The claim to see or embody authenticity is not only a claim of moral superiority; it is a cultural lever for claiming space. When this claim coincides with the politicians' rhetoric of growth, it becomes a powerful means of displacement. (Zukin 2009, 551)

1.3.2 Commerce et gentrification

Discuter de la place qu'occupe la notion d'authenticité dans les champs des pratiques culturelles et de la gentrification jette une première lumière sur la dimension commerciale du phénomène, puisque, on l'a vu, l'expérience de l'authenticité est intimement liée à celle de la consommation. Si l'on peut estimer qu'elles constituent trop rarement l'objet d'analyse principal des études du phénomène (Maltais 2016, 26), les transformations commerciales accompagnant la gentrification des quartiers populaires ont souvent intéressé les chercheurs, qui s'y sont attardés en même temps qu'ils analysaient les autres aspects du processus. Sur un plan historique, ceux qui, comme David Ley ou Sharon Zukin, se sont penchés sur l'émergence et le développement de la gentrification d'un point de vue culturel intègrent au sein d'une même dynamique à l'origine du phénomène le rejet d'un urbanisme et d'un mode de vie de banlieue, la (re)découverte des quartiers centraux et leur *authenticité,* et le goût pour des modes de consommation alors considérés comme marginaux (Ley 1996a ; Zukin 1987, 2010). Aux centres commerciaux

standardisés des banlieues, à leurs produits standardisés et à l'absence d'interaction qu'ils impliquaient alors entre le consommateur, le vendeur et, *a fortiori,* le producteur, les premiers gentrifieurs, que David Ley situe, on l'a vu, au sein du mouvement contre-culturel des années 1960 et 1970, auraient ainsi préféré les commerces de proximité caractéristiques de la ville-centre, boutiques « hippie » uniques, souvent tenues par de premiers gentrifieurs eux-mêmes, à échelle humaine, offrant des expériences et des produits « authentiques », et garantissant une transaction qui ne fût pas seulement financière, mais également sociale (Ley 1996a). L'appréciation, d'abord marginale, des caractéristiques de ce type de commerces, qui pouvaient aussi se retrouver, en partie du moins, dans les commerces ethniques des quartiers populaires, allait par la suite se normaliser, et s'étendre à des franges plus larges des classes moyennes. En effet, écrit Ley : « Here, in the counter-cultural craft shop and ethnic corner store was the making of an alternative model of retailing that has, in the 1980s and 1990s, challenged the corporate retailing system of the mall with its standardized chains and anchor department stores » (Ley 1996a, 186). Les logiques gouvernant à la redécouverte et à la légitimation des quartiers centraux, d'une part, et des modes de consommation y trouvant leur ancrage, d'autre part, allaient ainsi être les mêmes, les deux se nourrissant mutuellement ; et, on le voyait précédemment, la valeur d'authenticité serait historiquement au cœur de l'une, comme de l'autre.

Si on laisse de côté la perspective historique pour se pencher plus avant sur la dimension synchronique de la gentrification, les transformations commerciales accompagnant le phénomène sont, le plus souvent, abordées dans une perspective similaire à celle décrivant la gentrification comme une série d'étapes. Ainsi, de même que se succéderaient dans les quartiers des vagues de nouveaux résidents aux capitaux économiques de plus en plus importants (lesquelles composent les fameuses étapes présentées plus tôt), des commerces de différents types se succéderaient pour répondre aux goûts et aux besoins particuliers des cohortes de consommateurs que représentent les gentrifieurs (Bridge et Dowling 2001). Dans une telle perspective, la gentrification commerciale est vue comme la conséquence assez simple d'un jeu d'offre et de demande, la première répondant généralement à la seconde qui, elle, évolue dans le temps. Ainsi, en même temps qu'affluent les premières vagues de gentrifieurs, peu nantis en capital économique, mais souvent riches en capital culturel – ceux que l'on qualifiera avec Damaris Rose (1984) de *gentrifieurs marginaux* –, les commerces anciens des quartiers populaires commencent à être remplacés par de nouveaux, qui correspondent, peu ou prou, aux commerces « hippie » tels que David Ley les décrit (1996a). Librairies, brocantes, magasins

d'artisanat et de produits d'importation[25], magasins d'alimentation biologique, petits cafés : peu onéreux, mais nécessitant un certain capital culturel pour s'y reconnaître, ces établissements généralement indépendants sont souvent créés par des gentrifieurs eux-mêmes, qui souhaitent répondre aux manques qu'ils constatent dans leur nouveau quartier. Non sans un certain sens de la formule – auquel on peut reprocher de quelque peu simplifier la situation –, Zukin décrit les logiques qui, souvent, président au déclenchement du pendant commercial de la gentrification, rappelant au passage l'importance qu'il y a à considérer l'imbrication des dynamiques marchandes et culturelles :

> New retail entrepreneurs often move into a neighbourhood as residents and can't find a place to buy a good latte or a magazine store that carries *Wired* or the *New York Times* […] Retail store owners who belong to a neighbourhood's new population and share their needs represent the interests of a *cultural* community that contrasts with that of longtime residents. (Zukin 2010, 19)

L'auteure souligne ici un point essentiel. En incarnant à la fois les transformations socioéconomiques, démographiques et commerciales – et, donc, culturelles – du quartier, ces nouveaux commerçants contribuent à performer et catalyser la nouvelle réalité sociale des lieux. En ce sens, affirme Zukin, ces commerçants sont peut-être moins des entrepreneurs économiques « flairant » l'opportunité financière que représente le fait d'être parmi les premiers à répondre aux désirs de nouveaux résidents[26] que des *entrepreneurs sociaux*. « By opening space of sociability where new residents feel comfortable – and longtime residents do not –, écrit-elle, they help to create the emerging geographical community » (Zukin 2010, 20; Zukin et al.

[25] Voir, à ce sujet, l'analyse que Ley (1996a) propose, dans la foulée de Raban (1974), de cette boutique qui, dans un quartier en vogue du Londres des années 1970, vendait exclusivement des cages à oiseaux marocaines. Ley y voit un cas limite, mais néanmoins fort éloquent, des logiques distinctives à l'œuvre dans la gentrification commerciale ou, à tout le moins, dans l'aspect commercial et culturel de la gentrification. La cage à oiseau représenterait ici le symbole d'une stratégie – pas forcément consciente – de distinction culturelle caractéristique de la nouvelle classe culturelle, dont les membres, on l'a vu, ont en grande partie fourni les premières cohortes de gentrifieurs. Objet détaché de sa fonction initiale et dont la praticité originelle a laissé place à une pure valeur esthétique, la cage confère à celui qui l'achète (mais aussi à celui qui la vend) le pouvoir de se distinguer de la consommation de masse qui caractérise, en son temps, les classes moyennes traditionnelles. Ainsi, pour Ley : « The birdcage is, for now, a marker of good taste, a signifier of distinction. Its associations with another place (and / or time) on the margins, outside the mainstream of modern society, convey a special authenticity to a market jaded by the banality of mass consumption. In its reference to a world outside the *declassé* high streets of modernity it bears an authority internalized by well-read professional consumers, the authority of citation […] The Moroccan birdcage tells us a good deal about commercial gentrification and indeed the subculture of consumption with style. Just as the selection of the inner city as a residence is a statement against the suburbs, so the mall, the epitome of suburban retailing, is anathema to the new middle class in the inner city » (1996a, 300).

[26] En fait, Zukin situe plutôt ceux qui envisagent ainsi l'ouverture de leur commerce dans la seconde étape de gentrification commerciale. Il s'agit alors de propriétaires qui ne vivent généralement pas dans le quartier où ils établissent leur nouvelle affaire, mais qui « often see a changing neighbourhood as a good place to open a branch of a small boutique they have already started in another gentrifying locale » (Zukin 2010, 20)

2009, 58). En tant qu'espaces de sociabilité, ces nouveaux commerces agissent, pour reprendre le concept de Ray Oldenburg (1989 ; Oldenburg et Brisset 1982) comme autant de « tiers lieux » pour les gentrifieurs qui cherchent à s'approprier leurs nouveaux quartiers. Chez Oldenburg, les tiers lieux renvoient aux espaces intermédiaires de la vie quotidienne contemporaine, distincts du domicile (sphère privée) et du lieu de travail (sphère publique), où les gens se rencontrent sans guère d'autre but que de simplement se retrouver ensemble (Oldenburg et Brisset 1982, 269) ; où les interactions et les discussions, bien que rarement débridées et souvent superficielles, génèrent avec le temps une sociabilité dense et intense. Si des commerces de tous types peuvent remplir une telle fonction, les cafés, les bars et, dans une moindre mesure, les restaurants, sont, par nature, les établissements les plus à même de le faire ; et si Oldenburg voyait dans les tiers lieux une tendance intrinsèquement inclusive, plusieurs décrivent au contraire des logiques plutôt exclusives lorsqu'ils considèrent ces espaces dans un contexte de gentrification. C'est le cas, notamment, de Lloyd, lorsqu'il dépeint le rôle de premier plan que joua le café nommé *Urbus Orbis* dans l'émergence et la cristallisation de la « scène hipster » du quartier de Wicker Park, à Chicago :

> Urbus Orbis allowed for interactions that fostered a sense of community, and opportunities for mutual support and collaboration among aspiring cultural producers […] [But] it is important to remember that communities tend to constitute themselves as much through exclusion as through inclusion. Counter to Oldenburg's enthusiastic portrayal of third places as social levelers, Urbus Orbis was a stage where subcultural distinctions were performed via the snubbing of outsiders. (Lloyd 2010, 111-112)

Qu'ils agissent comme tiers lieux pour les cohortes de nouveaux résidents ou qu'ils ne *fassent que* correspondre aux goûts et aux pratiques culturelles des gentrifieurs, les commerces qui accompagnent les transformations des quartiers populaires agissent comme de puissants repoussoirs pour leurs résidents de longue date, qui, souvent, ne s'y *reconnaissent pas*. Dans les premières phases de la gentrification, alors que les prix des nouveaux commerces ne sont pas forcément plus élevés que les anciens, ce sont l'ambiance et l'esthétique des lieux[27], ainsi que

[27] Sur l'esthétique des commerces liés à la gentrification, voir, notamment, Van Criekingen et Fleury (2006). On peut interpréter l'agencement et l'apparence de l'intérieur des différents bars, cafés et boutiques que les deux chercheurs décrivent comme une forme de matérialisation de l'omnivorisme culturel, fondée notamment sur une recherche d'authenticité – une authenticité qui, d'ailleurs, renvoie à ses deux topiques fondamentaux : la référence à l'ancien, la tradition et l'ordinaire, d'une part, et la recherche de l'unique, de l'idiosyncrasique et du singulier, d'autre part : « L'aménagement des boutiques allie conservation de traits du patrimoine ancien et adjonction d'éléments contemporains (p. ex. halogènes sur murs de briques anciennes laissées apparentes), jouant de la sorte sur le mélange des genres, voire sur une certaine esthétique du kitsch, dans l'optique de doter chaque espace de vente d'une identité propre, clairement identifiable […] Le lieu ancien recyclé est ainsi approprié comme marqueur et support de la singularité

l'offre de produits en elle-même, qui se révèlent peu attractives auprès d'eux. À ce titre, le caractère exclusif de ces nouveaux commerces doit être vu comme participant au *déplacement indirect* des populations traditionnelles ou anciennes des quartiers et, plus précisément encore, à leur déplacement *culturel* (Twigge-Molecey 2013)[28]. À l'inverse, le rapport qu'entretiennent les gentrifieurs avec les commerces anciens des quartiers qu'ils investissent se révèle plus ambivalent. S'ils peuvent eux-mêmes s'y sentir mal à l'aise, voire indésirables (Zukin 2008, 731), ils savent également en tirer profit, à différents égards. Les prix pratiqués par de tels établissements, d'abord, se révèlent attractifs pour de premiers gentrifieurs peu fortunés. Mais, peut-être plus encore, ces commerces ont une utilité symbolique. En les fréquentant, les gentrifieurs se nourrissent de ce qu'ils y trouvent d'authentique et gagnent ainsi en capital culturel : « to some degree, écrit en effet Zukin, the existing stores and services confirm their self-image as not conforming to mainstream culture […] [and] are valued for what they contribute to a discourse of distinctiveness » (Zukin 2008, 735; voir également Lloyd 2010, 109).

Ainsi, lorsque s'engage la gentrification d'un quartier populaire, de nouveaux commerces commencent à s'établir, profitant de locaux vacants ou remplaçant d'anciens magasins qui ferment leurs portes. Peuvent alors se côtoyer commerces traditionnels et établissements branchés, *underground* ou contre-culturels. Cependant, de même que la mixité sociale n'est souvent que transitoire dans l'évolution d'un quartier touché par la gentrification, de même sa mixité commerciale peut ne correspondre qu'à un moment, plus ou moins long, de son histoire (Van Criekingen et Fleury 2006, 18). Car si, au début du processus, les nouveaux commerces ne constituent pas un risque direct pour les plus anciens, ils représentent toutefois une menace indirecte, agissant comme les signaux, particulièrement visibles, des transformations du quartier dans lequel ils se sont installés. Pour le dire autrement, ils se présentent, aux yeux des différents acteurs disposés à investir dans le quartier, mais peu enclins à prendre de risques, comme les garanties de sa désormais viabilité. En effet, écrit Zukin, ces nouveaux établissements « "mark" an area as safe for commercial investment that will upgrade services and raise rents […] They also signal to private developers and state agencies that a neighbourhood is ready for larger investments and grander redevelopment » (Zukin et al. 2009, 48; 62). Dès lors, une fois le quartier

---

de chaque établissement. D'autres établissements […] ont tenté d'imiter ces derniers en (re)créant de manière plus ou moins factice des décors à l'ancienne qui rappellent la tradition industrieuse du quartier […] A l'intérieur, les nouveaux cafés d'Oberkampf ou de Saint-Géry ont tenté de créer une ambiance chaque fois particulière. On y retrouve cependant une grammaire commune, qui les distingue collectivement des autres établissements et cherche de la sorte à fonder leur identité "branchée". Celle-ci est d'abord déclinée dans les décors : omniprésence de l'acier et du bois, murs de briques apparentes ou lambrissés, carrelage à l'ancienne et comptoir en zinc, banquettes en skaï et/ou chaises (faussement) dépareillées » (Van Criekingen et Fleury 2006, 8-10).

[28] Voir, plus loin, le paragraphe dédié aux déplacements directs et indirects liés à la gentrification, p. 43-47.

dans la mire de plus gros investisseurs, le tissu commercial se trouve confronté à de nouvelles transformations. Les commerces, ceux établis de longue date autant que ceux liés à la première vague de gentrification, se retrouvent incapables d'assumer les loyers de leurs locaux, leurs baux s'achevant et s'ajustant aux valeurs du marché, ou peinent à faire face à la perte progressive de leur clientèle traditionnelle. Les boutiques plus haut de gamme – exigeant toujours de leurs clients un important capital culturel, mais aussi, désormais, économique – et les magasins de grandes chaînes – locales, puis transnationales – (Zukin et al. 2009 ; Zukin 2010), en mesure de répondre aux coûts du marché local, commencent alors à prendre place, poussant, suivant la même dynamique que celle à l'œuvre dans la dimension purement résidentielle du phénomène d'embourgeoisement, les « pionniers » de la transformation commerciale des lieux à déménager leurs commerces dans des secteurs limitrophes et plus marginaux (Zukin 2006, 750) – et participer ainsi à l'attractivité émergente de nouveaux territoires. Là encore, les médias jouent un rôle de premier plan dans la progression de la gentrification commerciale puisque, plus qu'aucun autre acteur ou institution, ils ont la capacité de mettre en lumière les nouveaux commerces (boutiques, cafés, restaurants, bars, etc.) qu'il *faut* fréquenter et, par conséquent, les lieux où il convient d'être vu (Zukin et al. 2009, 49; Van Criekingen et Fleury 2006, 17). Ce faisant, ils contribuent non seulement à attirer dans les quartiers et les commerces branchés de nouveaux clients, mais aussi à stimuler l'intérêt de potentiels entrepreneurs ou investisseurs.

S'il ne fait ainsi guère de doutes que la gentrification commerciale puisse être appréhendée comme un processus en étapes successives, au cours duquel des commerces de plus en plus onéreux (boutiques de luxe) ou faisant de plus en plus de volume (magasins de grandes chaînes) se succèdent, on peut également voir le phénomène sous un autre angle – qui n'est, du reste, aucunement incompatible avec le principe de succession. En effet, dès lors que le processus est enclenché et que plusieurs commerces répondant aux besoins ou envies de résidents de classes moyennes se retrouvent simultanément sur le territoire d'un quartier populaire, on peut considérer qu'émerge alors ce qui peut être appelé un *écosystème culturel et commercial de gentrification*. Les commerces qui le composent partagent une même clientèle cible et, surtout, participent d'un même cadre culturel. La situation est telle que des commerces qui, à toutes choses égales par ailleurs, pourraient être concurrents – imaginons par exemple deux débits de boisson séparés de quelques mètres – ont un intérêt commun qui dépassent leurs possibles antagonismes. C'est une dynamique de ce type que décrivent Mathieu Van Criekingen et Antoine Fleury dans les quartiers parisien d'Oberkampf et bruxellois de Dansaert/Saint-Géry, pour lesquels ils parlent de « logique commune d'économie d'agglomération » (Van Criekingen et Fleury 2006, 15). Dans chacun des

deux quartiers, des commerces fort semblables les uns aux autres entretiennent un subtil équilibre dans lequel chacun s'efforce de trouver sa niche tout en profitant de la présence de l'autre afin que le territoire maintienne son statut de « quartier branché ». En effet, écrivent les auteurs, « le caractère unique et singulier de ces commerces fonctionne comme une déclinaison de micro-différentiations autour d'un thème et d'un public commun, qui permet de supporter à la fois une complémentarité d'ensemble à l'échelle du noyau et une concurrence limitée en interne » (Van Criekingen et Fleury 2006, 15). On peut également penser à la situation dont Zukin (2008) fait l'analyse, autour de Union Square, à Manhattan, où un marché public extérieur[29] permet aux résidents de New York, mais aussi à ses touristes – locaux ou internationaux –, d'acheter les produits frais et de qualité de petits exploitants de la région et à quelques enjambées duquel, *Whole Foods*, un magasin de grande distribution de produits biologiques, a ouvert l'un de ses magasins. Là encore, si les deux espaces commerciaux peuvent *a priori* se faire concurrence – le second étant toutefois plus menaçant pour le premier que l'inverse –, Zukin voit entre les deux une synergie qui, si l'on reprend les termes que l'on utilisait à l'instant, forme ici aussi un écosystème culturel et commercial exclusif, en l'occurrence construit autour de la notion d'authenticité. Elle écrit :

> Despite their competition for customers, a synergy unites Whole Foods and the farmers' market. The high rent and high volume of the organic superstore are legitimized by the farmers' market's lower rent and artisanal quality, and it is this synergy that creates the meaning of the space as a whole as a site of authentic cultural consumption. (Zukin 2008, 737)

La gentrification ne saurait ainsi être réduite à un phénomène purement résidentiel. Les transformations sociodémographiques qui la caractérisent en premier lieu s'accompagnent en effet de profonds changements dans le tissu commercial des quartiers qu'elle concerne. Si la question a pu faire débat, de savoir lesquels de ces changements – résidentiels ou commerciaux – précèdent et déterminent les autres (Maltais 2016, 35), le principe d'une interdépendance et d'un entrelacement des deux fait globalement consensus dans la littérature. Ainsi que l'écrivait déjà Michael Chernoff (1980, 205-206) :

> One can draw a conceptual distinction between a commercial area and its residential context, but in fact the two are typically linked. The former, by offering a particular type of

[29] Pour la place qu'occupent les marchés publics dans la palette de pratiques de consommation des nouvelles classes moyennes et des gentrifieurs, voir, également Ley (1996a, 303-307) et Gonzalez et Waley (2013).

> goods and services, may draw a certain population to adjoining neighbourhoods. Conversely, the composition of residential neighbourhoods can influence the decisions of merchants and proprietors to locate in the area or to modify the nature of their merchandise, hoping to capture a portion of the proximate market. Because of the interrelationships, changes in one can lead to changes in the other.

L'approfondissement d'une approche culturelle de la gentrification met donc en lumière ce que les approches classiques du phénomène, présentées plus tôt, ne parvenaient que partiellement à éclairer : les dynamiques historiques, d'une part, qui ont mené à ce que les quartiers centraux des grandes villes acquièrent une valeur symbolique aux yeux de certains membres des nouvelles classes moyennes, et les logiques synchroniques, d'autre part, faisant qu'un quartier circonscrit, à un moment donné de son histoire, commence à se distinguer de ceux qui l'entourent. En révélant ainsi les *motifs culturels* poussant les gentrifieurs en puissance à poser une série d'actes ayant pour conséquence le comblement de l'éventuel *rent gap* d'un quartier central, une telle posture théorique permet de lier efficacement les deux modèles explicatifs classiques des *production-side* et *consumption-side explanations* qui, bien qu'historiquement mis dos à dos, se révèlent finalement bien plus complémentaires qu'inconciliables (Hamnett 1991)[30]. De plus, porter l'attention à la dimension proprement commerciale de la gentrification permet également de mettre en lumière la façon dont, *concrètement*¸ la célébration de l'authenticité, sous les différentes formes qui peuvent lui être attribuées, participe bel et bien aussi d'une dynamique marchande, menant, à terme, à l'appropriation d'espaces, par certains groupes au détriment d'autres qui les habitaient jusqu'alors.

1.4 La question des résidents de longue date. Entre mixité sociale, déplacements résidentiels et lutte contre la gentrification

1.4.1 Le mythe de la mixité sociale

Au regard de l'étendue du sous-champ disciplinaire que constituent les études sur la gentrification et des nombreux travaux qui le composent, les recherches prenant pour objet d'étude les populations dites traditionnelles des quartiers concernés par le phénomène tendent à se faire plus rares. Il semble en effet qu'à ce sujet la discipline ait longtemps été confrontée à un certain

[30] Pour une critique de Hamnett (1991) et une discussion sur l'(in)commensurabilité et l'(in)compatibilité des modèles, voir Clark (1992).

manque, que des auteurs ont régulièrement invité à combler (Lees 2000 ; Slater 2004, 2006 ; Slater, Curran et Lees 2004 ; Lehman-Frisch 2008 ; Parekh 2015, entre autres). Cette lacune serait d'autant plus préoccupante que la présence d'une masse critique d'agents structurellement enclins à subir le phénomène peut être théoriquement considérée comme un facteur tout aussi nécessaire à son apparition que l'est celle de membres des nouvelles classes moyennes disposés à investir (dans) les quartiers populaires. Car, pourrait-on effectivement dire en paraphrasant Robert Beauregard (1986, 50-51) : si point d'embourgeoisement sans éventuels gentrifieurs, guère plus de gentrification sans potentiels *gentrifiés.* Sans toutefois faire mention de l'ensemble des dynamiques historiques ayant mené à ce que les secteurs centraux des grandes villes occidentales, en particulier nord-américaines, deviennent les principaux quartiers de résidence d'une large part des populations les plus pauvres (Beauregard 1986, 49-50), il convient ici de rappeler que l'essoufflement de l'activité industrielle des métropoles, amorcé à la fin des années 1960, s'est non seulement accompagné, comme on l'a vu, d'un accroissement du nombre d'emplois des services avancés et de la finance, mais aussi d'un ensemble de métiers liés aux services à la personne, peu rémunérés, souvent précaires, généralement ancrés au cœur des villes, et dont la raison d'être a précisément été cette propension à consommer nouvellement acquise par la bourgeoisie naissante du secteur quaternaire (Ley 1996a, 11; Rose 1987, 208; Zukin 1987). Saskia Sassen (1984, 1991) évoque ainsi l'image de deux *étages* (*two tiers*), à la fois parallèles et interdépendants, pour décrire les relations qu'entretiennent ces deux catégories de travailleurs, riches et pauvres, caractéristiques de l'économie de la ville postindustrielle ; une image qui permet de comprendre les logiques menant à ce que les quartiers centraux représentent des lieux attractifs non seulement pour les classes moyennes qui les (ré)intègrent, mais également pour un ensemble de *travailleurs pauvres* ayant eux aussi intérêt, en termes avant tout pratiques, à vivre au cœur des métropoles (N. Smith 1986, 32-33)[31].

Si, dans une telle perspective, une forme de pauvreté systémique peut sembler nécessaire aux formats mêmes de la ville contemporaine, celle-ci demeure pour les pouvoirs publics un problème auquel il convient d'apporter des solutions, particulièrement dans un contexte nord-américain d'extrême dépendance fiscale des municipalités (Rose et al. 2013, 435) – au Canada, par exemple, les revenus des villes dépendent des impôts fonciers à hauteur de 75% (Germain, Rose et Twigge-Molecey 2010, 154). Depuis le milieu des années 1990, les gouvernements des pays du Nord globalisé ont ainsi déployé un ensemble de politiques ayant pour objectif affiché de diluer

[31] La forte concentration des services publics dans les secteurs centraux des villes contribue en outre à rendre ces derniers d'autant plus attractifs pour les personnes sans emploi ou sorties du marché de l'emploi.

la pauvreté et les problèmes qui l'accompagnent au sein des espaces urbains, invoquant la « mixité sociale » que les transformations des logements et/ou des commerces des quartiers populaires permettraient d'atteindre en attirant en leur sein des ménages plus nantis (Rose et al. 2013, 431-432). Les courants critiques des études urbaines ont cependant très vite dénoncé dans cette formule, ainsi que dans les mesures qu'elle sous-tend, un exercice rhétorique visant en fait à légitimer un agenda politique pro-gentrification, caractéristique, on l'a vu, de la troisième vague historique du phénomène (Hackworth et Smith 2001) et de celles qui lui ont succédé. Que celle-ci soit appuyée de politiques volontaristes ou non, la question de la mixité sociale et de ses liens avec la gentrification a fait l'objet de nombreuses analyses au sein des études urbaines (Lees 2008 ; Bridge, Butler et Lees 2012 ; Chaskin et Joseph 2013). Dans leur principe même, les modèles en étapes de la gentrification suggèrent ainsi que la mixité est nécessairement passagère et transitoire (Rose 2004, 282), puisque le processus d'embourgeoisement implique que des populations toujours plus fortunées viennent remplacer celles qui les précèdent. De même, Ley (1996a, 247) avance que, si les gentrifieurs des premières vagues semblent bien attacher une attention particulière à ce que se maintienne dans leur quartier la mixité sociale qui a souvent participé à les y attirer – en soutenant, par exemple, la construction de logements sociaux – (voir aussi Caulfield 1994), ceux qui leur succèdent tendent à défendre les intérêts plus spécifiques de leur propre groupe social, allant parfois jusqu'à *s'opposer* aux programmes de logements subventionnés concernant leurs nouveaux quartiers (voir également Tissot 2010). Par ailleurs, la confrontation à la diversité sociale a souvent été analysée comme un élément essentiel de la construction identitaire des primogentrifieurs cherchant à travers elle à se distinguer des autres fractions des classes moyennes, *banlieusards* autant que *yuppies*, qui se complaisent plutôt dans une forme d'entre-soi résidentiel – ou qui sont, à tout le moins, perçues comme telles – (Ley 1996a ; Jackson et Butler 2015, 2360). Cette attirance pour la diversité se retrouve également dans le goût pour l'authenticité mentionné plus haut, dans lequel certains auteurs, à l'image de Japonica Brown-Saracino (2004, 2009), voient un élément rendant nécessaire de distinguer, parmi les gentrifieurs, des *préservationnistes sociaux,* individus faisant le choix de résider dans des quartiers de centre-ville – ou parfois dans des communes rurales – pour ce que ces lieux représentent à leurs yeux des espaces sociaux *authentiques* dont ils cherchent précisément à préserver cette qualité. Mais ces individus, sur lesquels on aura l'occasion de revenir plus longuement au prochain chapitre, se caractérisent également par la tension inhérente à leur position dans le processus de gentrification, qui révèle tout le paradoxe, lui aussi déjà évoqué, de la mise en valeur de l'authenticité des quartiers populaires par une fraction des classes moyennes : sensibles aux effets du phénomène sur les populations dont ils entendent défendre

les intérêts, ils en demeurent cependant des acteurs essentiels et, en ce sens, leur arrivée au sein des quartiers populaires se révèle souvent en opposition aux intérêts de leurs résidents anciens. Une telle posture n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle que Damaris Rose avait pu décrire chez quelques-uns des acheteurs de condominiums neufs interrogés lors d'une étude menée à Montréal, à propos desquels elle écrivait : « [they] articulate an egalitarian vision of the inner city while grappling openly with the paradoxes of personally being beneficiaries of the economic and social dynamics of gentrification » (Rose 2004, 298).

1.4.2 Cohabitations et déplacements

Les études sont nombreuses à voir dans la cohabitation des gentrifieurs et des résidents traditionnels des relations loin d'être harmonieuses, qui peuvent aller de l'ignorance mutuelle à la conflictualité la plus affirmée (Lehman-Frisch 2008 ; Parekh 2015 ; Chaskin et Joseph 2015). Une majorité des nouveaux acheteurs que Rose a pu interroger dans son étude montréalaise, à l'instant mentionnée, déclaraient ainsi ressentir une réelle distance à l'égard des habitants de longue date des quartiers dans lesquels ils s'étaient installés, alors que certains d'entre eux allaient jusqu'à affirmer faire l'expérience quotidienne de tensions avec leurs voisins, voire d'un certain ressentiment de leur part, au demeurant souvent réciproque (Rose 2004, 293-294). D'une façon similaire, une étude menée par Hélène Bélanger (2010, 2011) sur les usagers du parc du canal Lachine à Montréal, situé au cœur d'un secteur en cours de gentrification, souligne, à défaut de véritables tensions, un faible niveau d'interaction entre anciens et nouveaux résidents, les deux groupes ayant en effet tendance à avoir un usage différencié, exclusif et ségrégué de l'espace public, en sorte que les rencontres s'y font très rares. Ces constats font ainsi directement écho au travail de Tim Butler et Garry Robson, dans lequel les deux auteurs formulent la métaphore des *social tectonics* pour décrire les situations où, à l'image des plaques tectoniques à la surface de la Terre, les différents groupes en présence dans les quartiers en gentrification se meuvent et se croisent sans toutefois ne jamais entrer en contact véritable (Butler et Robson 2001 ; Robson et Butler 2001 ; voir également Butler 2003). Dans une même perspective, et référant plus spécifiquement à la cohabitation entre gentrifieurs blancs et résidents de longue date de quartiers « ethniques », quelques (rares) chercheurs parlent plutôt de *ségrégation de proximité* (*intimate segregation*) pour décrire la façon dont les différents résidents de quartiers en gentrification tendent à éviter le contact avec ceux qui n'appartiennent pas à leur propre communauté (Mumm 2008, 2016 ; B. Harris et al. 2019).

Évoquer ces deux notions – *social tectonics* et *intimate segregation* – est l'occasion de s'arrêter un instant sur la dimension raciale de la gentrification. Si de plus en plus d'études décrivent des formes de gentrification dans les pays du Sud (Lees 2014, entre autres; Lees, Shin et López-Morales 2015 ; Lees 2016) où la question de l'ethnicité se pose de manière forcément différente que dans les pays du Nord globalisé, le phénomène demeure néanmoins, dans le contexte occidental et plus particulièrement nord-américain, intimement lié à des dynamiques raciales et racistes auxquelles il tend à se superposer. Plusieurs travaux se sont en effet arrêtés sur la façon dont la gentrification des quartiers ethniques et cosmopolites prend souvent la forme d'une arrivée massive de nouveaux résidents, certes mieux dotés en capitaux divers, mais aussi très majoritairement blancs (Nyden, Edlynn et Davis 2006 ; Hyra 2017) et dans lesquels les pouvoirs publics tendent à voir une forme de salut pour des communautés racisées considérées « à problèmes » – dans la lignée de ce que défend une certaine rhétorique autour de la mixité sociale, que l'on évoquait un peu plus tôt. Et si plusieurs auteurs parlent de *black gentrification* pour décrire les transformations que connaissent des quartiers afro-américains (Boyd 2005 ; Freeman 2006 ; Patillo 2007 ; Moore 2009), certains d'entre eux insistent sur le fait qu'une telle réalité ne correspond souvent qu'à une phase liminaire de l'évolution de ces territoires, qui ne ferait que précéder l'éventuelle arrivée de populations blanches (Schaffer et Smith 1986 ; Lees 2016), et pourrait même, en faisant miroiter une communauté d'intérêts entre des résidents noirs aux capitaux fort disparates, nourrir l'illusion d'un processus favorable aux résidents afro-américains les plus précaires qui en demeurent pourtant les premières victimes (Boyd 2005). En outre, les travaux de Neil N. Smith (1996) et de ceux qui, après lui, ont repris l'analogie du *front pionnier* de la gentrification[32], mettent une certaine emphase sur la parenté qu'il y a entre les dynamiques de la gentrification et celles de la colonisation, en particulier de la colonisation de l'Amérique. Des auteurs s'inscrivant dans les perspectives intersectionnelles et postcoloniales estiment néanmoins qu'il convient de dépasser une telle posture métaphorique, et qu'il importe d'envisager la gentrification comme participant directement des mêmes dynamiques historiques que le colonialisme, le suprémacisme blanc et, dans une certaine mesure aussi, le patriarcat (Kent-Stoll 2020, 9-10). Dans cette même perspective, certains de ces chercheurs décrivent dans les politiques pro-gentrification des fonctions sous-jacentes de répression politique et raciale, ciblant notamment les communautés noires (Dutton 2015). Ainsi, d'une manière plus générale, de telles approches insistent sur la nécessité d'engager la réflexion au-delà des postures théoriques classiques qui jalonnent le champ d'étude, comme en témoigne Peter Kent-Stoll (2020, 12-13) :

[32] J'y reviendrai au prochain chapitre (voir p. 66-71).

> We can dig deeper […] by examining how racial and colonial dispossession, elimination, and containment are at the foundation of gentrification projects [and] how gentrification cannot be understood through the logics of political economy alone, but also at the level of the racialized and colonial representations of the human legalistically, politically, and culturally constructed by Eurocentric white supremacist worldviews, which seek to legitimize white elites and gentrifiers as having the rights to project their desires onto and inhabit a geographic space

Sans nier l'importance potentielle de la variable raciale dans le phénomène, certains auteurs soutiennent un point de vue plus mesuré sur le sujet. Loretta Lees (2016) insiste par exemple sur le fait que la grande majorité des travaux se penchant sur la question demeurent fortement ancrés dans le contexte états-unien, et qu'à ce titre ils se révèlent difficilement transposables à d'autres contextes nationaux, y compris occidentaux. Des chercheurs ont également souligné l'importante variabilité de la perception que peuvent avoir les résidents de longue date ou déjà-là des quartiers ethniques touchés par la gentrification : s'ils sont nombreux à porter un regard très critique sur le phénomène, notamment en raison de la fragilisation de l'ancrage de leur communauté, un certain nombre d'entre eux peuvent également se montrer favorables à son égard, appréciant la diversification démographique qui l'accompagne – laquelle contribue à briser ce qu'ils vivent comme des situations de « ghettos » – quand d'autres, propriétaires de leurs logements, peuvent accueillir avec optimisme l'augmentation des valeurs foncières que les transformations de leur quartier provoquent (Murdie et Teixeira 2011). Enfin, la gentrification des quartiers dits « d'immigration », dont l'histoire est étroitement liée à celle de vagues successives de nouveaux arrivants, soulève une importante question : dans des contextes caractérisés par un fort roulement de résidents et où les communautés majoritaires sont amenées à changer au gré de dynamiques migratoires internationales, quels critères convient-il en effet de considérer pour circonscrire la catégorie des résidents de longue date? Le prochain chapitre reviendra plus longuement sur cette question, sur laquelle peu d'auteurs semblent s'être suffisamment arrêtés et dont les implications se révèlent tout autant politiques et morales, que théoriques et méthodologiques (Schlichtman, Patch et Hill 2017 ; Brown-Saracino 2009)[33].

Indépendamment de la question raciale, c'est peut-être au travers de la problématique des déplacements résidentiels auxquels le phénomène les contraint que la question des résidents de

[33] Comme on le verra, si cette question se pose avec une acuité particulière au sujet des quartiers d'immigration, elle se révèle en fait pertinente dans tout contexte de gentrification, indépendamment de la structure sociodémographique des quartiers – ceux-ci n'étant jamais figés et ayant toujours connu une forme d'évolution au cours de l'histoire.

longue date des quartiers en gentrification a été le plus souvent abordée (Sumka 1979 ; Marcuse [1986] 2010 ; Atkinson 2000, entre autres) et de la crainte, à cet égard, que l'arrivée de nouveaux résidents fortunés peut inspirer à ces populations (Freeman 2006). Les études ont rapidement montré qu'en dépit de leur départ vers des quartiers moins prisés, les ménages locataires forcés de quitter leurs logements se retrouvaient presque systématiquement confrontés à des loyers plus élevés que ceux qu'ils acquittaient jusqu'alors (LeGates et Hartman 1986). Après que quelques chercheurs ont mis en question l'ampleur de ces déplacements sur la base d'une analyse des données du recensement américain (Freeman 2005 ; Freeman et Braconi 2002, 2004 ; Vigdor 2002), Kathe Newman et Elvin Wyly (2006), ont fortement discrédité ces résultats en soulignant les nombreuses approximations méthodologiques sur lesquelles ils se fondaient, et en révélant quelques-unes des stratégies mises en œuvre par les ménages les plus précaires pour demeurer dans leurs quartiers et auxquelles ces recherches restaient aveugles – telles que le partage d'appartements ou l'augmentation de la part du budget dédiée au logement (voir aussi Murdie et Teixeira 2011). Quelques années plus tôt, Neil Smith et Michele LeFaivre (1984, 55) suggéraient par ailleurs que, loin d'être une simple question de faiblesse méthodologique, la sous-estimation des déplacements imputables à la gentrification, tant par certains chercheurs que par les pouvoirs publics, relevait en fait d'une stratégie idéologique visant à encourager le phénomène (à ce sujet, voir également Beauregard 1986, 36-37). Les déplacements résidentiels directs, ces situations dans lesquelles les ménages les plus vulnérables se voient forcés de quitter leurs logements, car, selon ce que les législations en vigueur permettent localement de faire, leurs propriétaires décident de substantiellement augmenter leurs loyers, de transformer leurs logements en condominiums, de les subdiviser ou de les agrandir, etc., se retrouvent communément dans les cas de gentrification dite « traditionnelle » (*i.e*. la rénovation d'un cadre bâti préexistant). Cependant, ces types de déplacements sont loin d'englober tous les aspects que peut recouvrir le phénomène. D'une part, et par définition même, ceux-ci ne peuvent concerner les cas, de plus en plus courants, de *gentrification instantanée* (Rose 2006, 40) ou *new-build gentrification* (Davidson et Lees 2005) (*i.e.* la construction de nouveaux bâtiments). D'autre part, nombreux sont les chercheurs à avoir décrit une dimension indirecte et symbolique aux déplacements qui, dans une telle perspective, impliquent une forme de dépossession, pour les populations traditionnelles, de leurs quartiers d'origine. Dans une remarquable synthèse de ces différents travaux, Amy Twigge-Molecey (2013, 2014) propose ainsi une typologie des *déplacements indirects* conséquents à la gentrification, dont elle distingue quatre formes : 1) le *déplacement social*, qui renvoie à la rupture des relations sociales mutuellement entretenues par les résidents de longue date des quartiers et au sentiment de solitude qui peut en résulter ; 2) le *déplacement culturel*, qui

réfère à la redéfinition symbolique du territoire à l'image de ses nouveaux résidents, de leurs pratiques culturelles et de leurs modes de consommation ; 3) le *déplacement politique*, qui décrit la perte d'influence des populations anciennes auprès des pouvoirs publics et, dans le même temps, à l'accroissement du poids politique des nouveaux résidents ; et 4) le *déplacement par exclusion*, notion d'abord forgée par Peter Marcuse ([1986] 2010), qui correspond à la perte du bassin de logements abordables qu'implique la gentrification de quartiers populaires traditionnels dans lesquels les ménages les moins fortunés auraient continué à s'installer si ces territoires ne s'étaient pas embourgeoisés. Des études empiriques ont en outre démontré que les résidents de longue date éprouvent au quotidien ce sentiment de dépossession de leurs lieux de vie qu'impliquent immédiatement de telles formes indirectes de déplacement et à l'égard desquelles ils peuvent, pour certains d'entre eux, formuler une critique plus ou moins vive (Lehman-Frisch 2008 ; Twigge-Molecey 2013, 2014 ; Parekh 2015, entre autres), mais aussi que ces déplacements, directs ou indirects, ne sont pas neutres en matière de genre (Rose 1987, 207) ou, comme on l'a vu, d'ethnicité, et peuvent se révéler particulièrement éprouvants pour les personnes vieillissantes (Simard 2019).

1.4.3 Résistances et luttes

Cette question de la posture critique des résidents traditionnels des quartiers en gentrification mène naturellement à celle des obstacles, de l'opposition et de la résistance qui peuvent être adressés au phénomène. La littérature décrit à ce sujet deux types de contraintes, selon qu'elles sont d'ordre structurel et/ou matériel, ou relèvent de l'action des individus et de leur capacité à se mobiliser – les deux pouvant par ailleurs se mêler et s'entrecroiser dans certaines configurations. Synthétisant la littérature dédiée au sujet, Kate Shaw (2005) distingue quatre caractéristiques, *variables localement*, qui constituent autant d'entraves à la gentrification des quartiers : 1) un cadre bâti peu enclin à la gentrification ou, pour le dire autrement, des logements ne répondant pas aux critères esthétiques et pratiques des gentrifieurs (des immeubles sans valeur esthétique particulièrement reconnue, de petites unités, des constructions de piètre qualité, la distance d'aménités naturelles, etc.) ; 2) la stabilité, la sécurité et l'ancienneté résidentielles de leurs habitants ; 3) le sentiment d'appartenance et l'intégration communautaire de ces derniers ; et 4) la présence d'un gouvernement local réformiste et volontariste. À ces caractéristiques, Alan Walks et Martine August (2008) en ajoutent trois autres : 5) le maintien d'une activité industrielle au sein des quartiers ; 6) les nuisances, en particulier en termes environnementaux, que de telles activités peuvent occasionner ; et 7) l'emprise de communautés ethniques sur les marchés immobiliers

locaux (lesquelles « extraient » ainsi les biens immobiliers du marché de la gentrification en les maintenant dans leurs propres réseaux). Mais, comme le suggère Kate Shaw, le phénomène peut également être, sinon complètement enrayé, du moins contraint ou ralenti par l'intervention d'acteurs locaux. Ces actions peuvent alors recouvrir différentes formes et participer d'une mobilisation plus ou moins organisée. Les incivilités et l'intimidation quotidiennes des gentrifieurs, ainsi que la dégradation de lieux ou d'objets symboliques de ces nouveaux résidents (bris ou peinturage des vitres d'automobiles de valeur et des vitrines de boutiques récemment ouvertes) est une première modalité d'action régulièrement employée par certains résidents de longue date opposés au phénomène (Ley et Dobson 2008, 2490)[34]. En outre, plusieurs auteurs signalent ce paradoxe selon lequel les militants anti-gentrification les plus actifs et visibles sont souvent eux-mêmes des gentrifieurs de première vague, notamment des artistes, qui s'en prennent à ceux incarnant les phases subséquentes du processus (Lloyd 2010, 99; Schlichtman, Patch et Hill 2017, 44-45; Brown-Saracino 2009) – on reviendra sur ce point au chapitre suivant, lorsque les notions de *préservationniste social* et de *curator* seront discutées. Quoi qu'il en soit, David Ley et Cory Dobson (2008) soulignent que les actions de ce type n'ont en général qu'un effet relatif, aussi dérangeantes soient-elles, et la littérature insiste en effet sur la nécessité d'une structuration minimale de la contestation pour que celle-ci soit efficiente. Ainsi, au cours des années 1980, au cœur de la seconde vague historique du phénomène (Hackworth et Smith 2001), de nombreux mouvements de résistance se sont élevés, notamment aux États-Unis, et ont su obtenir certains succès en regroupant en leur sein des résidents ordinaires et des activistes communautaires (Robinson 1995 ; N. Smith 1996, entre autres). Mais à mesure que l'État et les institutions municipales se sont activement engagés dans le processus de gentrification et que s'est déployée la troisième vague du phénomène, ces mouvements de contestation ont essuyé une violente répression (N. Smith 1996), et les modes de résistance ont été contraints de se transformer, le plus souvent en s'institutionnalisant et en prenant la forme d'offices de prestation de logements sociaux ou de coopératives d'habitations (Hackworth et Smith 2001, 468).

C'est, d'ailleurs, bien une transition de ce type que Ley et Dobson (2008) dépeignent lorsqu'ils décrivent le processus par lequel l'Association des Résidents de Downtown Eastside (DERA), à Vancouver, a évolué pour finalement entreprendre et mener la construction d'un grand nombre de logements sociaux et, ainsi, est parvenue à neutraliser la *gentrifiabilité* de tout un pan du parc immobilier local. Mais leur étude met également (et peut-être surtout) en lumière un mode de

[34] Au cours des dernières années, Montréal a connu son lot d'exemples d'actions de ce type, largement relayés par les médias, en particulier dans les quartiers d'Hochelaga-Maisonneuve et du Sud-Ouest.

contestation et de résistance à la gentrification qui passe, entre autres voies, par un travail de (re)définition symbolique de l'espace dont est espérée une force performative. La consolidation du stock de logements sociaux du quartier par la DERA peut en effet être vue comme une contribution à confirmer le caractère populaire des lieux que de tels habitats pouvaient incarner par leur esthétique particulière – en l'occurrence « a raw, non-aesthetic building style »[35] (Ley et Dobson 2008, 2284) – et leur population type, et à promouvoir, par conséquent, une image alternative de ce que *devait* être le territoire. De fait, écrivent les deux chercheurs : « the politics of resistance have created a political space where arguments for the highest and best use [have been] challenged by an *alternate ethical discourse* of preservation and public investment that [had] its own legitimacy in this district and [had] frequently prevailed »[36] (2486). Une telle analyse fait ainsi écho à celle formulée par Hamill Pearsall (2013) à propos des modalités de résistance à l'embourgeoisement des abords du Gowanus Canal, à Brooklyn. Ici, populations traditionnelles et gentrifieurs de premières vagues ont travaillé de concert à symboliquement *entacher* l'image du quartier en intégrant le canal qui le traverse à la *US superfund National Priorities List of uncontrolled hazardous sites* (NPL) dans le but d'en contraindre la gentrification, convaincus qu'une telle étiquette dissuaderait les gros investisseurs[37]. L'une comme l'autre, ces études rappellent enfin l'analyse, souvent mentionnée dans la littérature, que David Wilson, Jared Wouters et Dennis Grammenos (2004) avaient faite, plus tôt, de la résistance à la gentrification du quartier de Pilsen, à Chicago. Les trois chercheurs y mettaient en exergue l'importance du registre symbolique de la mobilisation, révélant la façon dont la résistance en avait été une avant tout discursive, pour ne pas dire sémantique, participant d'une construction imaginaire et idéalisée de l'espace local qui, par effet performatif, avait rendu possibles le déploiement d'un sentiment d'appartenance fort, le développement d'une identité positive du territoire et la définition d'un ennemi commun aux résidents *légitimes* du quartier. Comme on aura l'occasion de le voir au prochain chapitre, des auteurs comme Schlichtman, Patch et Hill (2017) insistent néanmoins sur la grande complexité d'une telle définition des communautés *légitimes* des quartiers en gentrification, et donc celles dont le droit à demeurer sur place mérite d'être défendu.

---

[35] On retrouve ici l'idée présentée plus tôt d'une affinité entre *esthétisation* et *gentrification* et, plus encore, d'une conscience de cette relation par certains des résidents de longue date.

[36] J'ajoute l'emphase.

[37] Cette étude révèle également la façon dont les intérêts peuvent être croisés et mêlés entre résidents anciens et gentrifieurs puisque, dans ce cas précis, des membres des deux groupes sont en effet parvenus à joindre leurs efforts pour contraindre un embourgeoisement à l'égard duquel ils éprouvaient une crainte commune, en même temps que d'autres, promoteurs, commerçants et petits propriétaires de longue date, s'unissaient contre une classification dont ils savaient qu'elles diminueraient les valeurs foncières du quartier.

1.5 Synthèse du chapitre

Plus de 50 ans après que Ruth Glass a pour la première fois fait mention du terme, les études de la *gentrification* forment aujourd'hui un champ de connaissance à part entière, et une revue de la littérature sur le sujet témoigne de la diversité des explications à avoir être proposées pour rendre compte du phénomène, autant que de la variété des courants ou des écoles ayant servi de soubassements théoriques à celles-ci. Qu'il s'agisse en effet de décrire son caractère historique et processuel ou d'analyser ses causes et ses dynamiques, la mise en perspective des différentes recherches composant le champ permet bien de cerner de manière relativement convaincante le problème, et ce, tant en termes théoriques qu'empiriques. Le passage par une approche sociologique et culturelle se révèle être une voie privilégiée pour accéder à une synthèse des courants les plus classiques de la littérature. Elle permet à la fois d'inscrire l'apparition du phénomène dans son contexte historique – l'émergence d'une contre-culture et la redéfinition subséquente des logiques de consommation et de distinction culturelle – et de comprendre la façon dont des quartiers font l'objet, *ici et maintenant*, d'une redécouverte de la part de certains membres des classes moyennes et d'autres acteurs menant *in fine* à leur profonde transformation et au déplacement, direct et indirect, de leurs résidents de longue date.

Cet état de lieux permet également d'entrevoir la profonde complexité de ce phénomène incontournable de la ville contemporaine qu'est la gentrification, et donne à voir la multiplicité de ses acteurs, de ses temps et de ses causes. Pour autant, cette complexité gagne à être examinée avec une finesse supplémentaire. C'est ce à quoi se voue le chapitre qui suit.

CHAPITRE 2 : LES GENTRIFIEURS, UNE CATÉGORIE COMPLEXE

En présentant un état des lieux des études sur la gentrification, le chapitre précédent commençait à signaler la complexité d'un phénomène auquel prend part une multitude d'acteurs, individuels autant que collectifs. Parmi eux, un groupe occupe une place essentielle, puisqu'il réunit ceux qui, en leurs personnes et en leurs corps, incarnent au quotidien ce qu'est la gentrification. Ce groupe, c'est celui des *gentrifieurs*.

Mais qu'est-ce donc qu'un gentrifieur ? S'agit-il simplement d'un membre des classes moyennes faisant le choix de vivre en un quartier aux prix abordables et qui, par son arrivée, déplace directement ou indirectement un résident établi de longue date et moins nanti que lui ? Si c'est le cas, doit-on alors considérer de la même façon celle qui trouve un logement au loyer modique dans un quartier encore « sous le radar » et souffrant d'une mauvaise réputation, et celui qui, plusieurs années plus tard, viendra y acheter une propriété dont il saura qu'elle constitue une belle opération financière et qui lui permettra d'apprécier la vie au cœur d'un quartier en pleine effervescence ? Doit-on croire enfin que l'un comme l'autre est mu par des motivations semblables, et que tous deux partageront les mêmes sentiments et représentations à l'égard du phénomène auquel ils prennent part et de ceux au déplacement desquels ils contribuent ?

C'est à ces questions et d'autres du même type que ce second chapitre entend apporter des réponses, puisant là encore dans différents travaux s'étant intéressés à la question. Il s'agira dans un premier temps de se pencher sur la notion de *gentrifieurs marginaux*, d'abord pensée par Damaris Rose (1984) et qui a déjà été évoquée à quelques reprises, qui permet d'envisager les ménages qui intègrent les quartiers populaires non pas uniquement par intérêt économique, souci esthétique ou appétence culturelle, mais aussi pour ce qu'ils répondent, mieux que n'importe quels autres, à certains de leurs besoins les plus fondamentaux. On verra alors que la notion de *marginalité* peut évoquer différents registres, sociodémographique, économique et culturel. Il s'agira par la suite de présenter plus spécifiquement la variété des acteurs pouvant prendre part à la gentrification et, surtout, la diversité de ceux que l'on a coutume de qualifier de « gentrifieurs ». Synthétisant les travaux de plusieurs auteurs, je proposerai une *typologie de gentrifieurs* qui met en lumière la pluralité des postures morales et pratiques de ces individus.

2.1 Gentrification marginale et gentrifieurs marginaux

2.1.1 Gentrification et sphère reproductive. Une marginalité économique et sociodémographique

En présentant au chapitre précédent les *modèles en étapes* de la gentrification, j'évoquais déjà la critique, maintes fois adressée, selon laquelle ils se révèlent par trop souvent éloignés des formes que peut *empiriquement* prendre le phénomène. Mais leurs lacunes dépassraient en fait bien largement la seule faiblesse de leur ancrage empirique. Ainsi que Damaris Rose (1984) le soulevait en premier, ces modèles se seraient en effet construits sur une *conception chaotique* (Sayer 1982)[38] de la gentrification, qu'ils auraient ensuite contribué à répandre en raison de la portée explicative universelle qui a pu leur être conférée :

> [T]he terms "gentrification" and "gentrifiers", as commonly used in the literature, are "chaotic conceptions" which obscure the fact that a multiplicity of processes, rather than a single causal process, produce changes in the occupation of inner-city neighbourhoods from lower to higher income residents. (Rose 1984, 62)

Plutôt que chercher à n'en voir qu'une forme unique et universelle, il convient dès lors de considérer la gentrification comme un phénomène plural, aux facettes multiples (Beauregard 1986, 40) et aux acteurs divers (Caulfield 1989, 618). Si les approches plus traditionnelles mettent l'accent sur les dynamiques relatives à la sphère productive ou sur les logiques propres au domaine de la consommation, et si une perspective critique, sociologique et culturelle permet bien d'envisager une forme de synthèse entre les deux, Rose (1984) propose une troisième voie à l'analyse du phénomène, qui scrute les questions relatives à la sphère *reproductive*. Ce qu'elle suggère, c'est que les différents types de ménages composant les premières phases de gentrification (mères monoparentales, personnes seules, couples homosexuels, jeunes travailleurs ou étudiants vivant en colocation, etc. : autant de ménages que Ley (1996a) qualifie de « non conventionnels »), autrement dit ceux que la littérature anglophone tend généralement à qualifier de « early gentrifiers », intègrent en fait les quartiers centraux et populaires bien moins par goût esthétique ou intérêt spéculatif que pour des raisons d'ordre pratique. Ces *gentrifieurs marginaux* (Rose 1984), plus riches en capital culturel qu'économique (Rose 1996, 133-134),

[38] Formulée par Andrew Sayer, la notion de *concept chaotique* décrit une forme d'abstraction basée sur une interprétation, sinon erronée, du moins hasardeuse du réel, qui regroupe en un même objet théorique des éléments ayant des relations au mieux contingentes et au pire insignifiantes, et en distingue d'autres pourtant pris dans des relations de nécessité (Sayer 1982, 71).

trouveraient en effet dans ces territoires la tolérance, la diversité sociale et/ou les conditions matérielles (densité urbaine, importance des services et commerces de proximité, desserte en transports en commun, proximité du lieu de travail, réseaux de sociabilité, etc.) leur permettant de mener une vie que les banlieues, parce qu'au contraire pensées, aménagées et régies pour et par le modèle de la famille nucléaire et la division genrée du travail domestique qui en participe, rendaient *de facto* impossible (Rose 1984, 64). Le cas de Montréal, analysé par Rose (1987), illustre ainsi la façon dont les quartiers centraux en gentrification de la métropole québécoise pouvaient, dans les années 1980, se caractériser par une surreprésentation des fractions les moins nanties des professionnels, majoritairement féminines, œuvrant principalement dans les secteurs (eux-mêmes majoritairement féminins) publics et parapublics de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de la culture ou de la communication, et formant des ménages se distinguant, précisément, de la figure classique de la famille nucléaire. Ce que de nombreuses études se sont plu à décrire comme des *modes de vie alternatifs* caractéristiques des premiers gentrifieurs synthétiserait, dès lors, les contraintes structurelles et environnementales pesant sur l'action de ces individus et la liberté, fût-elle faible, que celles-ci veulent bien leur concéder. En ce sens, ces modes de vie alternatifs constitueraient typiquement l'expression de ce que serait un *habitus*, au sens bourdieusien d'une « nécessité faite vertu » (Bourdieu 1980a, 90), propre aux gentrifieurs marginaux et dont le choix résidentiel participe :

> Much of what are often referred to as 'alternative life-styles' – reduced to exogenous 'fashions' by neo-classicial theorists and viewed pejoratively by some marxists – in fact symptomise attempts by educated young people, who may be unemployed, underemployed, temporarily employed (or all three simultaneously), to find *creative ways* of responding to new conditions of paid and unpaid work and worsening *economic conditions.* (Rose 1984, 63)[39]

L'hypothèse de Rose et sa notion centrale de gentrifieurs marginaux ne sauraient être détachées de l'approche féministe dont elles participent. L'auteure situe en effet les gentrifieurs marginaux, pour grande part, parmi les femmes ayant massivement intégré le marché de l'emploi et qui, particulièrement au cours du dernier quart de siècle précédent, ont accédé aux postes les moins bien rémunérés, parfois précaires, des secteurs tertiaire et quaternaire – des emplois généralement localisés dans les zones centrales et péricentrales des métropoles et, de fait, majoritairement féminins. Simultanément, la structure des ménages se serait elle-même

[39] J'ajoute l'emphase.

transformée, avec, à la fois, une augmentation de leur nombre, une diminution de leur taille, et un accroissement de la part de ceux composés ou dirigés par des femmes. L'idée de départ serait alors que les femmes et, plus largement, les ménages dont la cheffe est une femme sont généralement « les plus tributaires des avantages que les quartiers centraux peuvent offrir : logements bon marché, bassin d'emplois et réseaux de sociabilité et de services communautaires » (Rose 1987, 207). Dès lors, « pour bon nombre de femmes de la classe moyenne [cumulant] à la fois carrière et responsabilités familiales, la gentrification [pourrait] apparaître comme une stratégie pour réduire les contraintes d'"espace-temps" inhérentes aux structures urbaines actuelles » quand, dans le même temps « les quartiers centraux leur [offriraient] un environnement plus accueillant que la banlieue à faible densité conçue pour la famille nucléaire classique » (Rose 1987, 207). L'attrait spécifique des quartiers centraux auprès de ces femmes, conjugué à l'augmentation du nombre de ménages qu'elles dirigent ou constituent, aurait alors pour conséquence, presque mécanique, une augmentation de la demande au sein des marchés résidentiels qu'ils représentent. En cela, bien que parfois peu nanties, les femmes professionnelles pourraient, en certaines circonstances, jouer un rôle de premier plan dans les premières phases de la gentrification des quartiers[40].

Si la réflexion formulée par Rose a bien été reprise par plusieurs auteurs, ces derniers ont généralement cantonné les gentrifieurs marginaux, précisément en raison de leurs ressources financières limitées, aux premières phases du phénomène, et en ce sens, ces individus ont été souvent considérés dans le seul cadre restreint des modèles en étapes (Ley 1996a, 104). Damaris Rose (1996) elle-même et, par la suite, Mathieu Van Criekingen et Jean-Michel Decroly (2003) affirment, au contraire, que la *gentrification marginale* peut constituer une forme de gentrification « à part entière » ou pour le dire autrement, un type de gentrification qui, loin d'être nécessairement transitoire, peut être durable et même pérenne. Le phénomène s'expliquerait alors par la géographie différenciée de l'économie postindustrielle, que j'évoquais déjà au chapitre précédent : l'expansion inégalitaire du secteur quaternaire aurait en effet eu pour conséquence le développement de pôles urbains majeurs d'un côté, les villes *globales* telles Londres ou New York dans lesquelles s'est concentré l'essentiel de l'activité financière et des capitaux internationaux et, d'un autre, des métropoles marginales où, à l'image de Montréal, l'activité économique s'est déployée autour du domaine public et des industries culturelles (Rose 1996, 133; 1987). En regroupant de nombreux emplois précaires, peu rémunérés et souvent à temps partiels (Rose

[40] Pour une approche féministe de la gentrification, voir également, parmi d'autres, Holcomb (1984), Bondi (1991) et Warde (1991).

1996, 136), ces secteurs ont constitué de véritables viviers, toujours renouvelés, de gentrifieurs marginaux, et, ainsi que l'affirment Van Criekingen et Drecroly, ont en cette qualité prêté une certaine stabilité au phénomène :

> At the neighbourhood level, marginal gentrification is […] likely to imply, in many cases, a turnover of marginal gentrifiers (those leaving the neighbourhood as they get familial and professional stabilization being replaced by others still lacking these conditions) rather than a replacement by necessarily higher-income gentrifiers. (2003, 2455-2456)

2.1.2 Gentrification et émancipation : une marginalité culturelle

La marginalité de certains gentrifieurs se définit ainsi, chez Rose et ses successeurs, en référence à la catégorie sociale élargie dont ils participent – les (nouvelles) classes moyennes (Ley 1996a) – et, plus précisément, relativement à l'ensemble des fractions de cette catégorie faisant le choix de s'installer dans un quartier populaire – les gentrifieurs. Marginaux, ces gentrifieurs le sont avant tout en termes *économiques* (Rose 1984, 58), au regard de leurs ressources et capitaux relativement faibles, et des emplois qu'ils occupent *aux marges* inférieures du spectre salarial des secteurs tertiaire et quaternaire. Marginaux, ils le sont également en termes *sociodémographiques*, par les formes là encore *relativement* atypiques des ménages qu'ils composent (femmes ou hommes seuls, personnes cohabitant sans liens de parenté, familles – souvent mères – monoparentales, couples homosexuels). Mais cette marginalité peut également relever d'un troisième registre, cette fois *culturel* (Caulfield 1989, 1994). Ainsi que le suggère l'idée de *modes de vie alternatifs*, mentionnée plus haut par Rose pour décrire ce qui, selon elle, participe avant tout d'une adaptation pratique de ces ménages aux ressources économiques limitées qui sont les leurs, les gentrifieurs marginaux se caractériseraient par un système de valeurs et de pratiques culturelles dans lequel les notions d'urbanité, de diversité et de cosmopolitisme seraient centrales. Ce modèle se construirait en *réaction*[41] au modèle moderniste (Mendes 2013, 142), typiquement incarné, en matière urbanistique, tant par les banlieues que par les grands projets de développement urbains (concernant généralement les CBD et leurs abords

[41] On peut penser que l'aspect « réactionnaire » de cette appétence des gentrifieurs marginaux pour les quartiers centraux à l'égard des banlieues est quelque peu situé historiquement, et qu'il a été bien plus important au cours des années 1970 et 1980 qu'il l'est aujourd'hui. En effet, comme on le voyait au chapitre précédent, le vivre-en-ville est désormais une pratique largement légitime ; et de nombreux gentrifieurs n'expérimentent pas de véritable « retour à la ville », étant nés et ayant grandi en ville. Cependant, l'idée d'émancipation, ou d'épanouissement, persiste certainement. On peut en effet croire que bien des gens cherchent en ville et dans le monde rural une authenticité toute postmoderne qu'ils n'envisagent pas de trouver dans les banlieues, et guère plus dans les quartiers d'affaire hyper-centraux (Brown-Saracino 2009)

immédiats). Perçu comme donnant lieu à une réalité sociospatiale forcément monotone, homogène et contraignante, ce modèle n'existerait qu'en tant que version dégradée de l'expérience urbaine authentique – une expérience intrinsèquement *sub-urbaine* (Mendes 2013, 144). En ce sens, la figure du gentrifieur marginal fait directement écho à celle du membre de la « nouvelle classe culturelle » que Ley (1996a, 15) tient pour déterminante dans l'initiation du processus historique de revalorisation des quartiers centraux[42].

Ce qu'il convient ici de souligner, c'est que, pour certains auteurs, la gentrification participerait donc d'une démarche et d'une volonté *émancipatrices*, d'abord située chez les gentrifieurs marginaux. D'un point de vue historique, les premiers gentrifieurs des années 1960 et 1970 auraient ainsi intégré les quartiers centraux anciens et populaires parce qu'ils y auraient trouvé, notamment en raison de leur diversité, la possibilité de vivre une vie plus libre, riche et festive que dans les banlieues, leur permettant de s'épanouir sur les plans culturels, sexuels, communautaires ou politiques (Caulfield 1989). Dans un contexte plus contemporain, la notion de *néo-bohème* que Richard Lloyd développe dans son étude du quartier de Wicker Park, à Chicago, jette une lumière particulière sur les pratiques culturelles et manières d'être d'individus pouvant être qualifiés, à plusieurs égards, de gentrifieurs marginaux – il n'use cependant pas du concept –, reprenant effectivement en substance la conception que Damaris Rose, David Ley ou Jon Caulfield pouvaient avoir des modes de vie alternatifs, et l'appliquant spécifiquement aux jeunes travailleurs des industries culturelles (Lloyd 2002, 2010). La néo-bohème incarne ainsi parfaitement ce que Rose dirait être une *manière créative* de faire face à la précarité inhérente au milieu des arts et de la culture, comme une façon pour ces travailleurs d'assimiler les contraintes économiques qui les brident, autrement dit de s'en émanciper en faisant de celles-ci les fonctions mêmes d'un mode de vie *branché* et distinctif construit, notamment, autour de la confrontation quotidienne à l'*authenticité* d'une vie urbaine intense et diverse, mais parfois rude et misérable. De même, bien qu'elle non plus ne réfère pas toujours à la notion dans ses différents travaux, Sharon Zukin fait également partie de ceux décrivant volontiers des gentrifieurs potentiellement sans le sou, mais culturellement bien dotés, qui partagent ainsi les principaux attributs des gentrifieurs marginaux. S'inscrivant en faux de l'image stéréotypée du « bobo » forcément bien nanti (Brooks 2000), elle suggère au contraire qu'une part substantielle des gentrifieurs connaît une forme de précarité, sinon même de pauvreté :

[42] Voir p. 15-21.

> [M]any of the new, college educated urban residents work in low-wage, often temporary jobs, and scramble to make a living as cultural producers […] Most urban gentrifiers lead both an aesthetic and ascetic life. They are patrons as well as staff at the restaurants, bars, and shops installed in tenement storefronts; they browse as well as make the art in the galleries sandblasted into former warehouses; they form squads of roommates to rent overpriced apartments (in Manhattan) or whitewashed lofts near the waterfront (in Brooklyn, Minneapolis, or Kansas City). (Zukin 2008, 727)

Cependant, ni Lloyd, ni Zukin ne décrivent les transformations urbaines auxquelles participent néo-bohémiens et autres gentrifieurs peu fortunés comme des processus distincts et autonomes de gentrification marginale, mais les appréhendent plutôt comme les étapes précoces d'une gentrification classique, à l'image de l'évolution qu'a connue le quartier de Brooklyn, à New York, symbole même du quartier un temps alternatif désormais *mainstream* et gentrifié (Zukin 2010). Cette idée, selon laquelle la *marginalité* d'une pratique et, par extension, d'un quartier, tend à se perdre au fil d'un processus de légitimation / marchandisation / dénaturation est d'ailleurs au cœur de l'analyse que Caulfield fait, d'un point de vue historique, de la normalisation de la vision urbaine émancipatrice, progressiste et égalitariste originellement propre aux gentrifieurs marginaux au sein du spectre élargi des classes moyennes et, par conséquent, de la progression et de la généralisation du phénomène de gentrification (Caulfield 1989, 625-628) – processus dont on a discuté au chapitre précédent.

Si selon la thèse de la ville émancipatrice, la quête de diversité est en théorie déterminante dans les choix résidentiels des gentrifieurs marginaux, et si la gentrification a en elle-même, par la rencontre des différences qu'elle implique, un potentiel libérateur, tant pour les gentrifieurs que pour les résidents traditionnels des quartiers concernés (Mendes 2013, 151), la réalité semble être bien plus nuancée. Cela a été dit plus tôt, les études sont nombreuses à décrire une mixité sociale au mieux transitoire, au pire uniquement de façade et servant essentiellement d'alibi à des politiques pro-gentrification. Elles sont tout aussi nombreuses à voir dans l'aspiration à la diversité sociale et culturelle des gentrifieurs, qui souvent s'exprime sous la forme d'une quête d'authenticité, le point de départ d'un processus de marchandisation de l'Autre et de sa culture, et par conséquent, d'appropriation des quartiers populaires. En outre, lorsqu'elles parviennent à explorer les moments où des quartiers connaissent une réelle mixité démographique, les recherches donnent souvent à voir des dynamiques d'évitement, d'opposition et même de conflictualité entre résidents anciens défavorisés et nouveaux résidents mieux nantis, et révèlent

ainsi une profonde contradiction entre les prétentions de nombreux gentrifieurs et leurs pratiques quotidiennes (Lehman-Frisch 2008, 153)[43]. Comme l'écrit Mendes (2013, 152) :

> In their discourse, the new middle classes reveal a desire for diversity and difference, but in their everyday practices they tend towards self-segregation. The notions of diversity lie only in the socio-spatial representations of the gentrifiers – in their self-image as cosmopolitan citizens – rather than in practical actions, reflecting a form of defining and distinguishing themselves as a specific class faction rather than the actual social appropriation of space in a tolerant, open and plural way. There has been no transfer of social capital from the groups with a higher socioeconomic status to those with a lower status, nor any other of the results expected from the introduction of a middle-class population into rundown central city neighbourhoods.

Certains auteurs vont même plus loin encore. Pour Loretta Lees, la thèse d'une ville émancipatrice « pour tous » pourrait également avoir pour effet, sinon même pour fonction, de masquer la violence intrinsèque au phénomène de gentrification et, partant, n'être qu'une corde de plus à l'arc d'un urbanisme néolibéral. En effet, écrit-elle : « By abstractly celebrating formal equality under the law, the rhetoric of the emancipatory city tends to conceal the brutal inequalities of fortune and economic circumstance that are produced through the process of gentrification » (Lees 2000, 394).

2.1.3 Les gentrifieurs marginaux : gentrifieurs de première vague ou victimes en puissance de la gentrification ?

Initialement forgées par Rose, les notions de gentrification marginale et de gentrifieurs marginaux recoupent ainsi plusieurs réalités possibles. La marginalité dont il est question peut en effet renvoyer à trois dimensions qui, bien que distinctes et inégalement *nécessaires* au concept, tendent généralement à se cumuler[44] : 1) une marginalité économique, essentielle – les gentrifieurs marginaux se situent à la marge inférieure de l'échelle salariale des classes moyennes et/ou sont dotés d'un capital économique plus faible que le reste des classes moyennes ; 2) une

[43] Voir p. 40-50.

[44] Cumulatives, ces trois dimensions ne sont pas toutes essentielles au concept, si bien que, pour ne donner qu'un exemple, un ménage peut en principe être considéré comme relevant de la catégorie de gentrifieurs marginaux en ayant un faible capital économique et un important capital culturel, tout en formant cependant une famille nucléaire tout à fait classique. La dimension économique demeure, elle, indispensable – un gentrifieur ne pourrait en effet être considéré comme marginal s'il jouissait d'importants revenus.

marginalité sociodémographique, commune – les gentrifieurs marginaux composent ou constituent souvent des ménages non traditionnels, distincts du modèle dominant de la famille nucléaire ; 3) une marginalité culturelle, fréquente – les gentrifieurs marginaux jouissent généralement d'un important capital culturel et ont en commun un mode de vie souvent qualifié d'*alternatif*, caractérisé, entre autres, par une valorisation de la diversité et du cosmopolitisme, et d'un point de vue historique, par une critique de l'urbanisme moderniste (qu'il s'agisse de ses modalités suburbaines ou hypercentrales). La gentrification marginale peut également être appréhendée de deux façons différentes, relativement au processus élargi de gentrification : soit, ainsi que la plupart des auteurs l'ont décrite, comme une phase liminaire du processus, donc limitée dans le temps et circonscrite aux premiers moments de la gentrification – c'est dans cette perspective que la suite de la thèse fera référence à la notion ; soit, à l'image de ce que de plus rares chercheurs ont pu observer au sein de métropoles généralement elles-mêmes situées à la marge des flux financiers internationaux, comme un phénomène singulier et pérenne. Enfin, la marginalité culturelle de ces gentrifieurs ne renvoie pas exactement à la même chose, selon que l'on pose sur le phénomène un regard historique ou plus actuel. À ce sujet, une brève mise au point s'impose.

Tel que cela a été discuté à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, l'intérêt nouveau de certaines franges des classes moyennes pour les quartiers centraux et péricentraux, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, participait bien d'une démarche émancipatrice, notamment à l'égard d'un mode de vie moderniste et consumériste que les banlieues incarnaient particulièrement. Il n'est d'ailleurs pas anodin que l'origine de la gentrification soit liée par beaucoup aux mouvements contre-culturels de l'époque. Pour autant, ce goût pour le vivre-en-ville s'est, depuis, largement émancipé des seules fractions avant-gardistes des classes moyennes, pour s'étendre à une part substantielle de la catégorie ; de nombreux auteurs, notamment David Ley, Jon Caulfield ou Sharon Zukin, ont d'ailleurs vu dans cette normalisation une clé pour comprendre la progression du phénomène de gentrification au sein des villes occidentales[45]. Difficile, dès lors, de voir aujourd'hui dans le goût pour la vie urbaine une grande *marginalité*, et la notion semble bien, dans ce sens d'opposition à un modèle moderniste dominant, n'avoir de valeur que dans une perspective proprement historique. En revanche, là où la notion peut certainement faire sens et se révéler un outil théorique fécond, c'est, lorsque d'un point de vue synchronique, l'on porte son intérêt sur les premières phases de la gentrification d'un

[45] Ainsi que l'écrivent Chabrol et al. (2016, 67) : « le modèle urbain de la ville ancienne est aujourd'hui, et depuis plus de trente ans, écrasant dans les représentations légitimes ».

quartier donné et sur les acteurs qui incarnent son renouveau. S'il ne fait effectivement aucun doute que le désir de vivre et consommer (dans) un quartier central est devenu une pratique tout à fait légitime et, pour ainsi dire, banale, le fait de se frotter de manière relativement durable et quotidienne à une grande pauvreté ou à une étrangeté marquée l'est sûrement moins. C'est pourquoi le rôle de ceux que l'on a coutume de qualifier de pionniers de la gentrification – notion sur laquelle je reviendrai tout de suite –, souvent artistes, étudiants ou commerçants indépendants, pauvres en capital économique mais riches en capital culturel, demeure essentiel pour comprendre le processus de « découverte », de sécurisation et de légitimation des quartiers populaires auprès des classes moyennes et de ceux qui, en leur sein, feront le choix de s'installer dans ces territoires. À ce titre, la notion de marginalité culturelle n'a peut-être plus aujourd'hui de véritable intérêt analytique que lorsqu'elle est abordée dans cette seconde perspective, alors entendue comme liée non plus à la simple appétence à *vivre en ville*, mais plutôt à la disposition à vivre au contact d'une diversité socioéconomique, culturelle et ethnique, et ce en dépit du fait qu'une telle posture tende à situer les acteurs caractérisés par celle-ci dans les seules phases liminaires du processus.

Mais, quel que soit le regard que l'on y porte, le concept de gentrification marginale a cette vertu de révéler la complexité inhérente au phénomène, plus particulièrement encore le fait que peuvent être activement impliqués dans l'embourgeoisement des quartiers populaires, notamment au cours des premières phases du processus, des individus pourtant objectivement *pauvres.* Dès lors, le concept soulève une question théorique et empirique de première importance, que Damaris Rose relevait déjà lorsqu'elle discutait de la notion pour la première fois (Rose 1984, 65; voir également Rose 1987, 220). Considérant en effet que les gentrifieurs marginaux finissent souvent eux-mêmes par se faire évincer des quartiers dont ils ont initié la « redécouverte » auprès des classes moyennes (Caulfield 1989, 627-628), mais aussi que les femmes et les ménages dirigés par les femmes figurent à la fois parmi ceux les plus à même de bénéficier de la gentrification et ceux les plus enclins à en subir les effets (Rose 1987, 207; Bondi 1991, 264), ne gagnerait-on pas, plutôt que maintenir les gentrifieurs marginaux au sein de la catégorie générale de gentrifieurs, à mettre l'emphase sur les nombreux intérêts que ceux-ci peuvent partager avec les résidents plus anciens des quartiers qu'ils intègrent ? Cette question est d'ailleurs à l'origine de la critique que Neil Smith (1996, 97-101) formule à l'endroit de la notion, telle que Rose la conçoit alors. À ses yeux, en voulant dénouer la complexité du phénomène et en distinguant, pour ce faire, une gentrification marginale, Rose contribue au contraire à rendre le concept plus chaotique encore et, partant, à lui faire perdre de sa portée heuristique. Pour Smith, la dimension

économique est effectivement primordiale et essentielle au concept de gentrifieur, quand la dimension culturelle demeure quant à elle secondaire. Ainsi, s'il concède que la gentrification peut être le fait de ménages moins fortunés que certains chercheurs avaient pu le penser par le passé, on ne saurait à ses yeux être pauvre et gentrifieur à la fois :

> There is little doubt that gentrification has become a housing option for a larger reservoir of people in general and women in particular, and in that sense the opportunity to gentrify has filtered down the economic hierarchy and across the political field, but it has hardly filtered down so far that single-parent households earning barely $10,000 per year should be considered gentrifiers. To include such a household under the rubric of "gentrification" is to force a chaos on the term which I do not think it has (N. Smith 1996, 98-99).

Et d'ajouter :

> Marginal gentrifiers are important, especially in the earlier stages of the process, and may well be distinguished by cultural attributes and alternative lifestyles […] but to the extent that the process continues and property values rise, their ability to remain in the area depends less on their cultural than their economic portfolio. (101)

2.2 Le gentrifieur, « son » quartier et « son » voisin : une gamme de postures morales et pratiques possibles

2.2.1 Les gentrifieurs : une diversité d'acteurs

Discuter de la notion de gentrifieurs marginaux est une façon de *certifier de la pluralité* du phénomène et de la diversité de ses acteurs. Les modèles en étapes, fussent-ils critiqués, ont au moins pour vertu de révéler ce fait : au fur et à mesure que se transforment les quartiers un temps populaires, se succèdent un ensemble d'institutions et d'individus différents, aux capitaux variables et aux intérêts divers. Pour autant, on reproche à ces modèles d'accorder une trop grande autonomie au phénomène ; comme si celui-ci se déroulait sur une toile de fond amorphe et était dénué de contexte. Or, l'idée fait aujourd'hui relativement consensus que, s'il elle possède bien un « ADN » qui la distingue des autres types de changements urbains (Chabrol et al. 2016), la gentrification n'en prend pour autant pas moins des formes variables, précisément en raison des effets de contexte qui s'imposent aux lieux où elle se déploie et aux acteurs qui lui donnent corps. En comparant deux quartiers des villes françaises de Lyon et Paris, Anaïs Collet (2016)

relève par exemple trois principaux types d'effets ayant pu jouer sur la forme qu'y a prise la gentrification et, par conséquent, sur les caractéristiques de ses acteurs : 1) des effets de période et de génération, d'abord, qui, altérant la structure de l'emploi et des qualifications, modifient les cohortes de potentiels gentrifieurs ; 2) des effets de marchés immobiliers, ensuite, qui discriminent les potentiels acheteurs et locataires en fonction de leurs capitaux économiques ; 3) des effets de morphologies urbaines, enfin, qui, à l'échelle plus locale des quartiers et de leurs environs, influencent les types de ménages qui y seront attirés. Or, écrit la chercheuse : « chacune de ces dimensions joue, de manière différente selon les époques et les lieux, sur le profil des gentrifieurs et les ressorts de leurs choix résidentiels, de leurs investissements immobiliers et de leurs manières d'habiter » (Collet 2016, 156).

Pour John Schlichtman, Jason Patch et Marc Lamont Hill (2017, 40-86), il importe de considérer les décisions résidentielles des différents types de gentrifieurs comme fonction de la trajectoire de leurs propres vies et de celle des quartiers où ils élisent domicile. Ils distinguent à cet égard trois types de gentrifieurs – qu'il ne faut pas confondre avec les *(idéaux-)types culturels* de gentrifieurs qu'ils construisent, sur lesquels je reviendrai plus loin –, dont les choix résidentiels doivent être envisagés comme déterminés à la fois par leurs capitaux économiques et culturels, et par les ressources et caractéristiques des quartiers disponibles. 1) Les *gentrifieurs précoces* (« early gentrifiers »), à propos desquels ils écrivent :

> What we usually conceptualize as "early gentrifiers" is actually a type that lies at a particular intersection of two factors: their own financial resources (i.e., early in their work life) and the intensity of reinvestment (i.e., early in the process) that they enter. Gentrifiers with relatively fewer resources tend to enter a context of low-intensity gentrification. (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 42)

Ces gentrifieurs, assimilables aux gentrifieurs marginaux de Rose (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 43) sont d'abord et avant tout attirés par le caractère abordable de leurs quartiers, dans lesquels ils trouvent des loyers à faibles coûts ou des opportunités d'achat inexistantes ailleurs, et par le côté pratique de leur centralité et/ou de leur proximité de diverses aménités. Ils peuvent également y rechercher des qualités esthétiques, ou encore un sens de la communauté, que celle-ci soit endo-référentielle – alors, la présence de tiers lieux, tels des cafés ou des bars, constitue un atout de taille pour choisir un quartier – ou plutôt pensée en lien avec les populations établies de longue date – dans ce cas, la quête d'authenticité peut également être une variable de poids dans le choix résidentiel. Leurs ressources économiques relativement faibles,

conjuguées à leurs capitaux culturels généralement importants, les mène souvent à faire preuve d'une grande flexibilité et d'une forte tolérance à l'égard de ce que d'autres ménages considéreraient comme les défauts rédhibitoires de leurs quartiers (criminalité, problèmes de salubrité et de propreté, manque d'infrastructures, « mauvaises » écoles, etc.). 2) Les *gentrifieurs tardifs* (« late gentrifiers »), souvent qualifiés péjorativement de « yuppies » et qui peuvent avoir été, plus tôt dans leur vie, des gentrifieurs précoces, sont des gentrifieurs qui, plus avancés dans leurs trajectoires professionnelles, intègrent des quartiers déjà altérés par des investissements relativement importants, en jouissant eux-mêmes de confortables ressources financières. S'ils cherchent souvent à réaliser une bonne opération financière, la dimension monétaire de leur choix résidentiel est cependant moins déterminante que chez les gentrifieurs précoces. La centralité de leurs quartiers constitue, elle, un critère de choix, de même que leurs qualités esthétiques, ainsi que la présence de lieux de sortie ou de consommation et de parcs réputés. Souvent, ils apprécient également pouvoir trouver dans leur quartier une communauté qui leur ressemble, et leur rapport à l'authenticité des lieux se réduit alors à des références d'ordre symbolique au passé des lieux – plaques commémoratives, noms de lieux publics ou de bâtiments, etc. – ou à la fréquentation de commerces, notamment des restaurants, liés aux communautés autrefois marquantes du quartier. Leurs importantes ressources financières, enfin, rendent possible une certaine inflexibilité de leur part à l'égard des « défauts » pouvant à leurs yeux caractériser des quartiers encore « trop » populaires, à distance desquels ils ont les moyens de se tenir. Enfin, 3) les *gentrifieurs avec enfants* (« gentrifiers with kids ») sont susceptibles de partager de nombreuses caractéristiques avec les gentrifieurs tardifs. Devant désormais ajouter à leurs préoccupations celle de garantir un avenir aussi serein que possible à leurs progénitures, ils pourront voir dans l'achat d'un logement dans un quartier « qui grimpe » un investissement pour le futur, un éventuel fonds pour les études de leur enfant ou, plus généralement, un « matelas » pour « voir venir ». L'aspect pratique du quartier et la qualité de ses aménités occuperont une place peut-être plus grande que jamais dans leur choix : les parcs, terrains de jeux et autres infrastructures publiques constitueront maintenant des critères souvent incontournables, et la qualité des écoles publiques rattachées au territoire ou la proximité d'écoles privées réputées seront une question de premier ordre. D'une manière générale, enfin, les gentrifieurs ayant des enfants feront preuve d'une flexibilité bien moindre que lorsqu'ils n'en avaient pas : leur tolérance à l'insécurité sera extrêmement limitée et, globalement, ils seront moins indulgents à l'égard des différents défauts qu'ils pouvaient juger acceptables pour eux-mêmes.

Bref, les gentrifieurs peuvent être des individus aux caractéristiques diverses, recherchant dans les quartiers qu'ils intègrent des réponses à des besoins différents. En outre, si l'on exclut les acteurs institutionnels (pouvoirs publics et institutions bancaires, notamment) ou les professionnels de l'immobilier, les acteurs de la gentrification ne se limitent pas, à l'échelle individuelle, aux seuls nouveaux résidents, locataires ou propriétaires, puisque « les usagers des commerces et les commerçants, ceux qui travaillent ou, plus largement, ceux qui fréquentent le quartier peuvent [également] y prendre part » (Chabrol et al. 2016, 70). Ainsi, à l'image de *foodies* visitant ponctuellement des quartiers ethniques pour y déguster une forme d'exotisme (Zukin 2010 ; Burnett 2014 ; Hyde 2014) ou de dilettantes de festivals artistiques hebdomadaires (S. C. Shaw 2015, 2008 ; S. C. Shaw et Sullivan 2011), des consommateurs extérieurs pourront prendre part à la revalorisation symbolique des territoires en incarnant les figures de nouveaux usagers « normaux » de ces espaces, en altérant les biens et les pratiques culturels « authentiques » qu'ils étaient à l'origine venus trouver, ou encore en sollicitant et nourrissant l'intérêt des médias à l'égard de secteurs qui jusqu'alors demeuraient mésestimés ou avaient carrément mauvaise presse.

2.2.2 Jeunes et étudiants : gentrifieurs parmi d'autres, ou acteurs de processus sociospatiaux distincts?

On l'a évoqué à quelques reprises, les étudiants peuvent jouer un rôle de premier plan dans le processus de gentrification, dont il n'est pas rare qu'ils contribuent aux premières phases. Souvent précaires économiquement et par définition relativement bien dotés en capital culturel, ils peuvent en cette qualité être considérés comme des gentrifieurs marginaux. Mais de même que des études ont pu démontrer une pérennisation de la gentrification marginale, des recherches se sont intéressées aux effets que pouvait avoir en matière de transformation urbaine et sociale la concentration, sur le long terme, d'étudiants postsecondaires dans certains quartiers des villes. Les auteurs parlent alors de *studentification* (D. Smith 2005, 2008 ; D. Smith et Holt 2007 ; Hubbard 2008 ; Kenna 2011 ; Munro et Livingston 2011 ; Shields 2014, entre autres) pour décrire ce qui s'apparente, à bien des égards, à une forme de gentrification, certes spécifique, mais aux effets relativement classiques en matière de déplacements résidentiels. Darren Smith, l'un des chercheurs s'y étant le plus intéressés, définit ainsi la notion :

> Studentification engenders the distinct social, cultural, economic and physical transformations within university towns, which are associated with the seasonal, in-

> migration of higher education students. At a conceptual level, processes of studentification connote urban changes which are tied to the recommodification of 'single-family' or the repackaging of existing private rented housing, by small-scale institutional actors (e.g. property owners, investors and developers) to produce and supply houses in multiple occupation (HMO) for higher education students (D. Smith 2005, 74)

Une différence importante distingue cependant la façon dont est appréhendé le rôle des étudiants dans le processus de gentrification, selon que celui-ci est abordé en termes de gentrification marginale ou de *studentification*. Si, dans le premier cas, l'étudiant est considéré comme prenant part à la cohorte des gentrifieurs précoces d'un quartier donné – et, donc, comme faisant partie des éventuels pionniers de sa gentrification, c'est-à-dire de ses premiers *acteurs* –, il est plutôt vu, dans le second, comme saisissant une offre de logement qui préexiste à sa demande et, en cette qualité, comme un agent relativement passif du phénomène – dans cette perspective, le *studentifier* actif est plutôt à voir parmi les propriétaires, investisseurs et développeurs de logements destinés aux étudiants (D. Smith 2005, 76). L'analyse en termes de *studentification* met également en lumière une caractéristique particulière de l'étudiant qui, au contraire de nombreux gentrifieurs plus classiques – notamment ceux qui sont propriétaires de leur logement – n'est souvent que de passage dans son quartier, où il ne réside que pour la durée de ses études, et qu'il est généralement enclin à quitter aussitôt que le calendrier universitaire le lui permet – lors des fins de semaine ou des congés scolaires.

Au-delà des seuls étudiants, ce sont, plus largement, les jeunes qui semblent jouer un rôle particulièrement important dans les transformations que connaissent les villes contemporaines. De récents travaux décrivent en effet la tendance des quartiers centraux et péricentraux, notamment les plus denses et mieux dotés en *aménités*, à sensiblement se rajeunir. Markus Moos (2016) parle ainsi de *youthification* pour décrire ce processus par lequel la part des adultes de moins de 35 ans augmente au sein de ces quartiers, et ce en raison de facteurs divers, d'ordre à la fois démographique, culturel et économique – des facteurs qui, dans les faits, correspondent globalement à ceux que l'on a coutume de trouver dans la littérature pour expliquer le phénomène de gentrification[46]. Si, à première vue, ce phénomène semble donc bien pouvoir correspondre à une forme de gentrification, Moos tient toutefois à l'en distinguer : « the youthification process differs from gentrification […] in that the former is not as explicitly a class-based process, although

[46] Moos écrit en effet que « the presence of young adults in central cities and other high-density areas is at least a manifestation of four interrelated factors: (1) preferences for an urban lifestyle, (2) changing demography and household composition, (3) increasing housing costs, and (4) changing economic prospects. » (2016, 2909)

the two are not mutually exclusive » (Moos 2016, 2904). Ainsi, sans être forcément plus riches que leurs prédécesseurs, les nouveaux résidents des quartiers centraux seraient en tout cas plus jeunes, et plus à même de résister aux effets délétères de la gentrification que d'autres groupes, au point d'ailleurs de sembler en participer. Car si gentrification et *youthification* peuvent coexister, c'est bien en raison de la capacité des jeunes professionnels et étudiants à s'accommoder de l'augmentation des coûts relatifs au logement, leurs modes de vie distinctifs – notamment en termes de conjugalité et de parentalité tardives – leur permettant de vivre dans de petits logements ou d'en partager de plus grands qu'ils ne pourraient autrement se payer seuls, à l'inverse de familles pauvres qui ne pourraient aussi facilement se résoudre à vivre dans des logements exigus ou de propriétaires vieillissants aux pensions de retraite trop modestes pour être en mesure de faire face aux soudaines et importantes hausses de taxes (Moos 2016, 2910).

Que l'on parle de *studentification* ou de *youthification*, la question demeure de savoir si ces phénomènes gagnent, d'un point de vue théorique comme méthodologique, à être considérés comme des processus distincts et autonomes de celui de gentrification – notamment en ce qu'ils n'impliquent pas forcément l'arrivée de résidents aux capitaux économiques importants, nourrissant ainsi le débat autour du caractère nécessaire ou non de l'indicateur économique dans le concept gentrification –, ou s'ils s'avèrent plutôt en être des variables ou des *variantes*. Si la réflexion déborde des objectifs de la présente recherche, on considérera qu'une démarche prudente consiste à estimer, études empiriques à l'appui, que les trois processus tendent à se superposer, s'entrecroiser ou se succéder (Moos et al. 2018), ce qui, en soi, ne permet certes pas de répondre à la question de départ, mais soutient en revanche l'idée selon laquelle les trois peuvent bel et bien participer d'une seule et même dynamique globale. En outre, les travaux sont relativement nombreux à signaler l'impact que peuvent avoir les universités sur les valeurs immobilières des quartiers qui les entourent (Bose 2014 ; Ehlenz 2015 ; Silverman, Lewis et Patterson 2014), de même que les auteurs qui mobilisent les notions de *studentification* et de *youthification,* tendent à décrire les effets de ces processus comme étant souvent similaires à ceux de la gentrification, en particulier en matière de déplacements indirects des populations préalables (déplacements culturel, social et par exclusion).

2.2.3 Le *pionnier* : gentrifieur marginal ou colon de la gentrification ?

Il apparaît donc clair que les acteurs de la gentrification sont divers, et que la figure du gentrifieur ne saurait être réduite à une forme stéréotypée. C'est pourtant bien ce reproche que Japonica

Brown-Saracino (2009) fait à l'essentiel de la littérature sur le sujet : celui de trop souvent réduire les premiers gentrifieurs à la figure du *pionnier,* caractérisé par une mentalité bien particulière, à savoir celle dite de la Frontière et du salut (*« Frontier and salvation »*). Avant de se pencher plus avant sur cette idée, il convient ici de préciser le propos. Une confusion règne en effet autour du mot « pionnier », en raison de sa polysémie ; par conséquent, dans la littérature, le terme peut être utilisé en des sens proches, mais aux différences subtiles et néanmoins importantes. Car si, dans l'imaginaire collectif, le pionnier constitue bien une figure particulière de l'histoire coloniale, notamment américaine, effectivement mue par l'idéologie conquérante de celui qui ouvre la voie de la « civilisation » – j'y reviendrai –, le terme peut également renvoyer à celui qui se lance le premier dans une entreprise quelconque ou, plus généralement, à celui qui précède ses semblables. Dès lors, chez certains auteurs, peut être qualifié de pionnier celui qui ne *fait* que *faire partie des premiers* membres des classes moyennes à s'installer dans un quartier ouvrier ou populaire avant que d'autres le suivent, autrement dit celui qui n'est rien d'autre qu'un gentrifieur marginal, peu doté financièrement et qui, loin de se voir tel un conquérant en terres sauvages porteur d'une quelconque mission salvatrice, décide d'habiter un lieu qui lui est accessible (en termes économiques) et dont la diversité sociale, ethnique ou culturelle, au pire ne le dérange pas et au mieux l'attire – au contraire des gentrifieurs subséquents qui, eux, tendraient à voir dans celle-ci une contrainte. Le plus souvent, c'est bien sous les traits des gentrifieurs marginaux que la littérature dépeint ces premiers gentrifieurs, certains auteurs utilisant même les deux termes comme de parfaits synonymes (voir notamment Caulfield 1989) ; et à ce titre, le procès que Brown-Saracino intente à ses pairs est largement infondé. C'est d'ailleurs ce sens que Ley donne d'abord au terme, lorsqu'il dépeint ceux qui *enclenchent* le processus :

> Pioneers typically include professionals in the arts, media, and other cultural fields accompanied by pre-professionals (students), who may well be nonconformist in their life-style and politics […] These members of the cultural new class are attracted by social and cultural diversity, and housing affordability. Indeed there may be only small income differentials between pioneers and pre-existing residents, and census data frequently show income change lagging behind educational and occupational shifts in gentrifying areas. This is a middle-class population whose wealth resides in its cultural rather than its economic capital. (Ley 1996a, 56)

La littérature tend à présenter la figure de l'artiste, généralement d'avant-garde et/ou marginal au sein de son champ, comme l'incarnation typique du pionnier de la gentrification. On le voyait plus tôt, les raisons menant les artistes à s'installer dans un quartier populaire et central peuvent être

plurielles, allant de la recherche de loyers abordables au désir de diversité sociale (ou d'*authenticité*) inspirante et stimulante, en passant par la volonté de se distinguer au sein de leur champ d'activité. Ces différents motifs d'intégrer un quartier populaire n'impliquent donc pas, en principe, quelque posture conquérante de la part d'artistes au contraire « attirés » par la diversité des lieux qu'ils intègrent, et si ces derniers sont perçus comme des pionniers de la gentrification, c'est avant tout dans le sens chronologique du terme. Cependant, parce qu'ils jouissent d'un pouvoir symbolique unique au sein du champ social, la simple présence d'artistes suffit souvent à attirer la lumière sur un quartier qu'ils investissent. Ce pouvoir fait alors d'eux sinon des *acteurs*, du moins de puissants *agents* de la gentrification – ce qui, en termes d'effets, revient *grosso modo* au même –, et les fait ainsi glisser, dans l'idée qu'en ont plusieurs auteurs, vers la seconde acception du terme « pionnier ». La façon dont Ley puise dans le champ lexical de la conquête, voire même dans celui de la croisade, pour décrire leur rôle est à ce titre tout à fait éloquente :

> The urban artist is commonly the *expeditionary force* for inner-city gentrifiers, *pacifying new frontiers* ahead of the *settlement* of more mainstream residents […] As a priestly caste in a secular society, the artistic aura has the capacity to transform the meaning and value of space – and thereby its economic value also[47]. (Ley 1996a, 191)

Si la recherche tend à faire des artistes les figures typiques des pionniers de la gentrification pour les raisons que l'on vient de voir, c'est en fait l'ensemble des gentrifieurs précoces qui, dans le principe, peuvent être abordés comme tels s'ils manifestent ou sont assimilés à une démarche de ce type. Fait ainsi figure de pionnier tout individu qui, membre des classes moyennes, « does not mind harsh conditions or impoverished neighbourhoods (and sometimes seek them out) and who indicates to real estate and business interests that a neighbourhood is suitable for redevelopment » (Ocejo 2011, 293). Pour décrire ces gentrifieurs de première vague qui agiraient comme autant de « chevaux de Troie » des intérêts capitalistes et de ceux qui s'y rattachent (Caulfield 1989, 619), la littérature, en particulier nord-américaine, évoque souvent une analogie entre le phénomène de gentrification et l'histoire de la Conquête de l'Ouest[48]. Ainsi, de même que la Conquête de l'Ouest et, surtout, la façon dont le récit en est fait, se seraient construits autour du mythe de l'expansion d'une Frontière entre le monde sauvage et la civilisation constamment repoussée par les pionniers de la colonisation (F. J. Turner 1920), de même la (re)découverte des

[47] J'ajoute l'emphase.

[48] Cette analogie occupe une place extrêmement importante parmi les études de la gentrification. S'il fallait en trouver un symbole, il suffirait de songer au titre de l'un des ouvrages incontournables du champ, *The New Urban Frontier, Gentrification and the Revanchist City*, de Neil Smith (1996).

quartiers urbains défavorisés par des classes moyennes (généralement blanches) suivrait une dynamique expansive, elle-même menée par un front pionnier similaire. Et, de même que les pionniers de la Conquête de l'ouest se distinguaient par une tolérance au risque que peu de leurs semblables – les immigrants européens et leurs descendants – partageaient, de même les pionniers de la gentrification seraient plus enclins que ceux qui leur ressemblent – les franges mieux nanties des nouvelles classes moyennes – à s'aventurer dans des quartiers encore mal famés où les investissements financiers ne sauraient être garantis. Dans une telle perspective, « "urban pioneers" […] are risking themselves and their savings to turn a deteriorated and undesirable neighbourhood into a place for "good living" » (Beauregard 1986, 36)[49], et agissent comme autant d'*explorateurs* défrichant le terrain pour d'autres qui les suivront et les remplaceront éventuellement. Cette idée illustre, du reste, l'évidente affinité qui lie l'analogie de la Frontière urbaine aux modèles en étapes de la gentrification :

> A significant number of inner-city neighbourhood revitalization and gentrification are undertaken by "pioneers" whose lifestyles facilitate their entry into "unsettled" areas. Through their efforts, the "wilderness" is partially domesticated, thus creating conditions that encourage in migration of "settlers" with different lifestyles who then replace the "pioneer" population. (Hudson 1988, 252)

À la tolérance au risque, les pionniers conjugueraient le projet de « dompter » des environnements perçus comme sauvages, ou du moins de sauver des communautés moribondes en y apportant une vitalité économique et culturelle qu'elles avaient perdue (Spain 1993). Une telle vision de la gentrification – dont certains acteurs utilisent eux-mêmes le terme de « pionniers » pour décrire leur propre position au sein de leurs nouveaux lieux de vie (Rose 2006, 53; Ocejo 2011, 293) – apparaît dès lors intrinsèquement violente à l'égard des communautés préexistantes des quartiers

[49] Beauregard fait la critique d'un tel « récit » de la gentrification qui émanerait de ceux ayant intérêt au phénomène – « its "boosters" : redevelopment bodies, local newspapers, "city" magazines, mayors' offices, real-estate organizations, financial institutions, historic preservationists and neighbourhood organizations comprised of middle-class homeowners » (Beauregard 1986, 36). Pour lui, raconter ainsi la gentrification aurait pour objectif premier de la rendre acceptable, nourrissant l'illusion d'un phénomène bénéfique pour la ville considérée comme un tout ; et s'il reconnaît que cette vision peut avoir une part de vrai, il la considère d'abord et avant tout comme un discours idéologique et partial. On peut partager avec lui l'idée que les acteurs ayant un intérêt quelconque dans la gentrification ont également intérêt à nourrir un discours qui la justifie et la rend acceptable. On s'en distanciera cependant sur deux points. Premièrement, si l'idéologie d'un « front pionnier de la gentrification », pour reprendre la traduction qu'Anne Clerval (2013) propose de l'expression « new urban frontier », pouvait éventuellement avoir une connotation et une image sociale positives lorsque Beauregard publiait son texte, on peut douter que cela soit aujourd'hui encore le cas, notamment pour le discours public, si l'on considère ce qu'elle implique en termes de rapports de domination sociale et raciale. Deuxièmement, on peut dire *a posteriori* que Beauregard se trompe lorsqu'il affirme que cette description de la gentrification n'est que le fait d'acteurs étant partie-prenante du phénomène, car les recherches sont nombreuses à soutenir une telle perspective et à en reprendre les termes (voir Brown-Saracino 2009, 4-7; Ley 1996a).

touchés par le phénomène, dont on considère que le salut ne saurait se trouver ailleurs que dans la rencontre avec les membres de catégories sociales « supérieures ». Si l'on peut effectivement considérer que la gentrification fait tout sauf améliorer le sort de communautés en fait bien vivantes (N. Smith 1982, 139), « the frontier imagery implies that newcomers will save communities from the old-timers, who are no longer adequate stewards » (Spain 1993, 158). La violence de l'idée réside alors dans la conception qu'elle implique du pauvre comme être social inabouti :

> Thus the term "urban pioneer" is as arrogant as the original notion of the "pioneer" in that it conveys the impression of a city that is not yet socially inhabited; like the Native Americans, the contemporary urban working class is seen as less than social, simply a part of the physical environment. (N. Smith 1986, 16)

On l'a vu, Smith se distingue comme étant l'un des principaux, sinon le principal porteur de l'explication de la gentrification dite *du côté de l'offre*. C'est pourquoi, si lui aussi réfère régulièrement à l'analogie de la Frontière, il l'intègre toutefois à son raisonnement général en voyant dans celle-ci, à l'image d'un Beauregard, un outil idéologique visant à faire passer pour individuelles et presque vertueuses des dynamiques d'accumulation proprement capitalistes :

> [A]s with the original frontier, the mythology has it that gentrification is a process led by individual pioneers and homesteaders whose sweat equity, daring and vision are paving the way for those among us who are more timid. But even if we […] focus purely on residential rehabilitation, it is apparent that where the 'urban pioneers' venture, the banks, real-estate companies, the state or other collective economic actors have generally gone before. (N. Smith 1986, 18-19)

Un argument que Zukin soutient elle aussi : « just as the frontier thesis in US history legitimized an economic push through "uncivilized" lands, écrit-elle, so the urban frontier thesis legitimizes the corporate reclamation of the inner city from racial ghettos and marginal business uses » (Zukin 1987, 141). À ce titre, le fait que la notion d'authenticité occupe une place centrale dans l'attractivité des quartiers centraux et des expériences qu'elles permettent aux éventuels gentrifieurs de vivre, idée défendue entre autres par Zukin et sur laquelle je me suis longuement arrêté au cours des pages précédentes, doit être envisagé comme l'expression d'une euphémisation de l'esprit conquérant, lié par essence même au concept pur de Frontière urbaine, dont la fonction serait d'adoucir les mécanismes d'expropriation/appropriation, là encore fondamentalement capitalistes et virulents par nature, qui sont au cœur de la gentrification.

Bref, la notion de pionnier occupe une place particulièrement importante au sein des études de la gentrification. Néanmoins, les chercheurs semblent trop souvent ignorer la nature polysémique du mot, nourrissant par là même une certaine ambiguïté autour d'un terme qui peut en fait renvoyer à un spectre de significations relativement large. Car, on l'a vu, quand certains n'en font usage que pour décrire les premiers gentrifieurs des quartiers populaires – y trouvant un synonyme ou une traduction à l'expression anglaise de « early-gentrifier » – d'autres l'emploient dans un tout autre sens, qui, lui, renvoie à une posture morale, politique et pratique loin d'être neutre, et faisant directement référence à l'histoire coloniale nord-américaine. Cette distinction étant faite, il convient de poursuivre cette exploration de la complexité de la gentrification en présentant, pour reprendre l'expression consacrée par John Schlichtman, Jason Patch et Marc Lamont Hill (2017), un éventail des *(idéaux)types culturels de gentrifieurs*. Pour ce faire, je m'appuierai essentiellement sur les travaux de ces trois auteurs, ainsi que sur ceux de Japonica Brown-Saracino (2009 ; voir également 2004, 2007).

2.2.4 Des différents types culturels de gentrifieurs

2.2.4.1 Vers une typologie culturelle des gentrifieurs

Dans un récent – et remarquable – ouvrage, Schlichtman, Patch et Hill (2017) élaborent, à partir de la littérature existante, de leurs histoires personnelles de leurs travaux respectifs, une typologie de gentrifieurs, sous la forme d'une série d'idéaltypes[50]. Ainsi qu'eux-mêmes le signalent, cette typologie doit être avant tout maniée comme un outil heuristique, en ceci qu'elle renvoie moins à des personnes réelles qu'à des manières dont les gentrifieurs eux-mêmes concernés de près ou de loin par le phénomène – y compris les pouvoirs publics – peuvent envisager leurs rôles, leurs postures et leurs pratiques dans les transformations des quartiers auxquelles ils prennent part.

[50] L'*idéaltype*, notion qui sera mobilisée à plusieurs reprises dans cette thèse, est un outil théorique et méthodologique central de la sociologie de tradition interprétative et compréhensive, forgé par Max Weber. Il est une construction conceptuelle issue de l'accentuation des caractéristiques qualitatives d'une entité ou d'un phénomène historique, et correspond, à ce titre, à une forme épurée et abstraite du réel. À propos de son élaboration, Weber écrit : « On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets […] qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est utopie » ([1904] 1965, 181). D'un point de vue empirique, l'idéaltype a pour fonction d'agir comme point de référence permettant accéder à une certaine compréhension et explication de la réalité sociale, sorte d'étalon auquel on compare les manifestations chaotiques du réel pour les rendre intelligibles. En effet, poursuit Weber : « Sa construction n'a dans les recherches empiriques que le seul but suivant : "comparer" à lui la réalité empirique et déterminer en quoi elle en diverge, s'en écarte ou s'en rapproche relativement, afin de pouvoir la décrire avec des concepts aussi compréhensibles et aussi univoques que possible, la comprendre et l'expliquer grâce à l'imputation causale » ([1904] 1965, 470).

En outre, ces catégories sont flexibles, si bien qu'un individu peut simultanément partager les traits de différents types, de même qu'il peut participer plus fortement de l'un ou de l'autre de ceux-ci en différents moments de sa « carrière de gentrifieur » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 133-134). À partir d'un important travail de terrain, Brown-Saracino (2009) propose, elle aussi, une typologie de gentrifieurs, qu'elle envisage également comme un ensemble d'idéaltypes, en ceci que d'aucuns peuvent, au cours de leur vie, modifier leur posture à l'égard du phénomène auquel ils contribuent et la relation – pratique ou morale – qu'ils entretiennent avec les résidents de longue date des quartiers ou villages qu'ils intègrent[51]. Cependant, l'approche de Brown-Saracino se distingue de celle de Schlichtman, Patch et Hill sur le fait que, si ces derniers considèrent que l'on peut participer *à la fois* de différents types, la première estime au contraire cela impossible (Brown-Saracino 2009, 11). C'est à la présentation de ces typologies, dont je propose de faire la synthèse, que les prochains paragraphes sont consacrés. Avant cela, il convient de préciser que, si certaines des catégories semblent naturellement renvoyer à des gentrifieurs précoces ou de première vague (on pense notamment au *conquérant* ou au *préservationniste social*), celles-ci ne doivent pas être envisagées en fonction du niveau d'avancement du processus d'embourgeoisement : bien que cela puisse paraître contradictoire, on peut en principe être un gentrifieur tardif et adopter une posture préservationniste.

2.2.4.2 Le conquérant et le pionnier

Le *conquérant* (« the conqueror ») constitue, chez Schichtman, Patch et Hill, un premier type de gentrifieur. À bien des égards, celui-ci correspond à la figure du *pionnier* telle qu'elle se définit dans la métaphore de la Conquête et telle que Brown-Saracino en fait la synthèse, si bien que l'on peut sans mal fusionner les deux[52]. Le pionnier et le conquérant ont en effet en commun d'être tournés vers le futur, le leur autant que celui du quartier qu'ils intègrent. Ainsi, « pioneers celebrate gentrification's benefits and unabashedly welcome the transformation of the wilderness, […] others who share their demographic, and cultural traits and the restaurants, shops, and institutions that suit their tastes and satisfy their needs » (Brown-Saracino 2009, 51), de la même façon que

[51] Je rappelle que Brown-Saracino parle de gentrification au sujet de quartiers centraux autant que de villages ruraux ou côtiers.

[52] On le verra, plusieurs des types de gentrifieurs que Schlichtman, Patch et Hill décrivent peuvent partager les traits et attitudes de la figure du pionnier, ce qui ne fait que confirmer la malléabilité de la typologie que les trois chercheurs revendiquent. Cela dit, le pionnier se distingue du conquérant en ce qui a trait à la chronologie de la gentrification. Si le pionnier se situe en effet *nécessairement* au début du processus, le conquérant peut, en principe, participer de ses phases subséquentes. Pour le dire autrement, tout pionnier au sens de l'analogie de la Conquête est un conquérant, mais tout conquérant n'est pas forcément un pionnier. C'est bien en termes d'*ethos* que les deux types se confondent.

« […] [the] conqueror desires to start a new community where the old community once was [and sees] the fleeting remains of the old community [as] either invisible or as an inconvenience and an impediment to progress » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 136). Vivant l'excitation de s'engager dans une étape nouvelle de sa propre vie en même temps que de celle du quartier qu'il intègre (Brown-Saracino 2009, 51), le conquérant se tient à distance des réseaux de sociabilité préexistant à son arrivée (Butler 2003), mais contribue également à briser les règles et l'équilibre culturel qui s'imposaient jusqu'alors, n'hésitant pas, par exemple, à dénoncer à la police des pratiques – souvent à la limite seulement de l'illégalité – qui pouvaient constituer l'ordinaire du quartier, mais qui le dérangent personnellement. Évidemment désirable, la gentrification lui apparaît aussi comme naturelle et inévitable, et, à ce titre, les déplacements qu'elle implique ne sont à ses yeux que les effets positifs et escomptés des transformations ayant cours ou, à la rigueur, ne constituent guère plus qu'un « mal pour un bien ». Si cette posture conquérante se manifeste à l'échelle individuelle, elle peut également s'exprimer à une échelle plus *méso*, au travers d'acteurs institutionnels et d'entrepreneurs. Le « renaming » des quartiers (à l'image d'un South of Houston devenu SoHo à New York, ou, plus près de nous, d'un Hochelaga-Maisonneuve devenu HoMa) en est alors l'une des expressions les plus typiques, par le projet qu'une telle pratique sous-tend de *performer* une nouvelle identité à un quartier ouvrier ou industriel (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 137).

2.2.4.3 Le colonisateur et le connecteur

Le *colonisateur* (« the colonizer ») est un autre type de gentrifieur qui, là encore, partage plusieurs des caractéristiques du pionnier. Si lui aussi constate les manques et lacunes du quartier dans lequel il s'installe, le colonisateur se distingue de son homologue conquérant dans sa façon d'envisager le futur de son nouveau lieu de vie et de ses résidents traditionnels, pour lesquels il conçoit le droit de demeurer dans leur quartier, mais dont il critique l'incapacité à s'être saisis de leur propre destin :

> The [colonizer] […] views the neighbourhood as *needing* gentrification precisely because the natives, despite having had ample opportunity, have shown themselves incapable of taking the necessary actions. As opposed to the conqueror conception of the gentrifier, in the colonizer slant the existed population is not erased by the more powerful population but rather is dominated by the aims of the colonizer […] The gentrifier brings civilization. (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 141)

Dans cette approche, la gentrification participe ainsi d'une forme de « théorie du ruissellement », selon laquelle les améliorations qui accompagnent les gentrifieurs finiraient par bénéficier à tous, y compris aux plus défavorisés. Bien souvent, le colonisateur jouerait également un rôle de *connecteur*[53] (« the connector »), en ce sens que son arrivée dans un quartier en déclin permettrait à celui-ci (re)retrouver sa place « sur la carte » politique et culturelle locale (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 140). Dans cette idée, les gentrifieurs « reconnectent » leurs nouveaux quartiers de deux façons. D'une part, ils les rendent visibles auprès de leur catégorie d'appartenance en y insufflant une culture et des manières d'être et d'agir qui reflètent celles des classes moyennes – ce qui passe notamment par le déploiement d'une infrastructure, en particulier commerciale. D'autre part, ils les relient à un réseau de ressources auquel ces territoires n'avaient pas ou plus accès, parvenant, en mobilisant leur important capital social et culturel, à satisfaire des revendications diverses que leurs voisins résidents de longue date n'étaient jamais vraiment parvenus à faire entendre. Cette vision de la gentrification implique donc, là encore, l'idée que les quartiers populaires sont des territoires moribonds et dépourvus de vigueur culturelle, politique, économique ou communautaire, et que la gentrification constitue leur seul salut possible. Néanmoins, une telle perspective omet de reconnaître que bien des quartiers ouvriers jouissaient bel et bien d'une telle vitalité jusqu'à ce que l'attention des pouvoirs publics et les investisseurs privés ne s'éloignent d'eux. C'est pourquoi, écrivent les auteurs, « the sociocultural connector argument prescribes a sociocutural solution for what many see as an economic and political problem » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 142).

La vision du gentrifieur comme connecteur est traversée d'une profonde ambivalence, qui repose sur l'ambiguïté temporelle de sa « réalité ». L'idée selon laquelle la gentrification constituerait une forme de salut pour les quartiers pauvres et leurs habitants de longue date est souvent contestée par le constat, bien réel, que leurs résidents les plus vulnérables se retrouvent, à *moyen* et *long terme*, contraints de quitter leurs lieux de vie, précisément *en raison* ou *à la suite* des améliorations que connaissent les lieux. À ce titre, l'argument du gentrifieur-connecteur comme solution pour les quartiers déclassés se révèle infondé. En revanche, la réalité peut sembler fort différente lorsque les effets de la gentrification sont observés à court terme, ou du moins dans les phases encore relativement précoces du processus, tandis que perdure une forme de mixité sociale et que des résidents de longue date parviennent *réellement* à tirer profit des améliorations *objectivement* arrivées avec les gentrifieurs. Une telle réalité peut ainsi mener à ce qu'une certaine

[53] Dans l'esprit des trois chercheurs, le colonisateur et le connecteur sont en fait les manifestations d'un seul et même type.

dissonance se ressente entre militants et travailleurs du milieu quant à la façon dont il convient de voir la gentrification et ses potentiels effets positifs :

> [W]hen its intentions are more benign [than its colonizer iterations], the connector argument soberly reasons that middle-class in-moving may be a disinvested neighbourhood's best shot at improvement in the short term, a view held by many street-level activists living and working on the most destitute neighbourhoods. As a result, while radical activists on the lecture circuit are arguing against in theory, on-the-ground, local actors can find themselves arguing for the connector view in practice – albeit often with negotiated, legally binding conditions. (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 145-146)

2.2.4.4 Le compétiteur

Le *compétiteur* (« the competitor ») est un gentrifieur qui, constatant la faiblesse des ressources offertes par son quartier, envisage sa relation avec les résidents de longue date comme une relation de compétition. Tandis que le colonisateur et le connecteur sont perçus ou se perçoivent eux-mêmes comme apportant un certain nombre de ressources nouvelles pour le territoire, le compétiteur cherche plutôt à s'approprier les rares ressources déjà à disposition. Ces ressources peuvent être de plusieurs ordres et relever de différents domaines, et il peut ainsi s'agir des places limitées au sein des clubs sportifs pour enfants, des usages restreints aux espaces publics[54], et, en particulier dans le système éducatif états-unien, de l'accès aux établissements scolaires de qualité, publics ou privés. Là encore, le compétiteur peut s'apparenter au pionnier ou au conquérant dans la façon dont il perçoit l'Autre et envisage la légitimité de celui-ci dans l'espace qu'il intègre.

[54] À l'automne 2014, un événement ayant eu lieu dans le quartier de la Mission, à San Francisco, fit les manchettes pour ce qu'il représentait le symbole des tensions liées à la gentrification du quartier (Carrie Wong 2014). Dans ce quartier historiquement habité par des communautés latino-américaines, mais secoué depuis quelques années par une intense gentrification, un conflit autour de l'accès à un terrain de soccer avait opposé un groupe d'adolescents Latino-américains à un autre, composé de jeunes hommes salariés des entreprises Dropbox et Airbnb et dont certains étaient de nouveaux résidents du quartier. Alors que les adolescents jouaient comme à leur habitude, les jeunes hommes, majoritairement blancs, exigèrent de ceux-ci qu'ils leur cèdent le terrain, justifiant leur demande par le fait qu'ils l'avaient réservé via le site web de la Ville, pour 27$. Si leur démarche était bien légale, elle rompait fondamentalement avec les règles d'accès et de partage de l'espace en pratique depuis de nombreuses années (lorsque deux groupes sont en concurrence pour le terrain et qu'ils ne sont pas disposés à le partager, un match doit les départager : sur le principe du « but en or », la première des deux équipes qui marque un but remporte le droit d'utiliser l'espace). L'altercation avait été filmée et avait généré des centaines de milliers de vues sur la plateforme Youtube. Face aux réactions qu'elle avait suscitées, Dropbox et Airbnb avaient formulé des excuses, et la Ville de San Francisco avait finalement retiré le service de réservation du terrain. Cet événement représente un cas exemplaire, presque un cas d'école, de ce que peut être un gentrifieur de type compétiteur.

2.2.4.5 Le capitaliste

Le gentrifieur de type *capitaliste* (« the capitalist ») est un gentrifieur qui tire un profit financier des changements d'un quartier en gentrification, dans lequel il peut vivre ou non. Ainsi, la forme la plus poussée du gentrifieur capitaliste est certainement le spéculateur immobilier qui, souvent étranger au quartier dans lequel il investit, cherche avant toute autre chose à maximiser ses profits. Il peut également être un commerçant, là encore résident ou non, dont l'établissement a pour clientèle cible les nouvelles populations du quartier, et qui peut alors envisager les transformations du quartier comme autant d'opportunités d'affaires[55]. Enfin, le capitaliste peut aussi être un « simple » propriétaire-occupant tirant un revenu du loyer rattaché à son logement. La relation à son voisin le plus immédiat, en l'occurrence « son » locataire, sera dès lors inévitablement impactée par son statut de propriétaire, ne serait-ce que parce que l'emprunt qu'il aura engagé pour acquérir sa propriété, et la capacité qu'il aura à le rembourser, dépendront directement du montant qu'il pourra tirer du logement qu'il loue. Mais il y a plus : dans le cas du gentrifieur de type capitaliste propriétaire-occupant, la variable socioculturelle vient en effet interférer avec celle purement économique de l'intérêt financier. Car, par les loyers qu'il demande et les candidats qu'il sélectionne, le propriétaire-occupant a le pouvoir de choisir celui qui sera son plus proche voisin, et par là même celui de directement impacter la structure sociale de son nouveau quartier. Schlichtman, Patch et Hill donnent en exemple le dilemme auquel l'un d'entre eux, Jason Patch, avait été confronté avec sa compagne lorsqu'ils avaient acquis une propriété à Providence, dans l'état du Rhode Island. Souhaitant à l'origine maintenir le couple qui occupait depuis près de vingt ans le logement situé à l'étage de leur nouvelle propriété, ils s'étaient rapidement retrouvés confrontés à la difficulté de vivre auprès de personnes dont ils étaient socialement très éloignés. La violence conjugale mutuelle du couple, ses problèmes d'alcool et sa virulence à l'égard de la jeune fille des nouveaux propriétaires rendirent l'expérience fort pénible pour ces derniers. Ainsi, lorsque le couple prit la décision de quitter son logement avant la fin de son bail, apparemment en raison des augmentations de loyer induites par les rénovations de leur appartement cumulées à leur inconfort de vivre au-dessus d'une jeune enfant, le chercheur et sa compagne décidèrent de trouver des locataires auprès desquels ils sauraient pouvoir vivre confortablement. Pour le dire autrement, ils choisirent, plus ou moins consciemment, des locataires partageant leurs traits culturels et sociaux, et surent employer les moyens adaptés pour y parvenir :

[55] Voir chapitre 1, p. 33-40.

> They advertised on Craigslist, appealing to people who search for housing online, describing the apartment and neighbourhood in terms that would make sense to them – access to coffee shops, close to a park, gay friendly, and filled with children. Of course, Jason sees how their advertisement used social-class indicators, targeting persons of roughly the same socio-demographic class with the same amenity and social needs: young families or couples, socially tolerant and interested in a certain type of social spaces. They were active agents of a social structure that could enforce neighbourhood transformation. (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 154)

2.2.4.6 Le consommateur

Le *consommateur* (« the consumer ») est un type culturel d'un genre quelque peu différent des autres, en ceci que, contrairement aux autres, aucun gentrifieur ne peut s'en distinguer entièrement. En effet : « while consumption becomes the *raison d'être* for particular groups of gentrifiers, it is also an inevitable part of the life of every gentrifier – indeed, every resident » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 155). Le type-consommateur renvoie donc au rôle que jouent les pratiques de consommation des nouveaux résidents dans l'embourgeoisement des quartiers populaires. Par les établissements qu'il fréquente ou évite, le gentrifieur impacte ainsi différemment le tissu commercial et, partant, la structure sociale et culturelle d'un quartier, qu'il l'habite ou n'y soit que de passage. Ces pratiques de consommation sont, en outre, immédiatement liées à ce que les gentrifieurs perçoivent et valorisent comme espaces et expériences *authentiques*[56].

2.2.4.7 Le « social homesteader »

Le *social homesteader*[57] est un type de gentrifieur que Brown-Saracino estime devoir distinguer du pionnier et du préservationniste social – lequel, on le verra au prochain paragraphe, désire tout mettre en œuvre pour garantir le maintien sur place des *authentiques* résidents traditionnels de son quartier en allant jusqu'à se refuser le droit de considérer comme sien le territoire qu'il habite.

---

[56] Le lecteur est ici renvoyé aux paragraphes du chapitre précédent dédiés à la question, p. 21-40.

[57] Contrairement aux autres types présentés ici, je fais le choix de ne pas traduire le terme « homesteader ». Parce que son équivalent en Français le plus proche est le terme de « colon », je crois en effet que sa traduction risquerait de mener à une certaine confusion avec le type, déjà présenté, du « colonisateur » que proposent Schlichtman, Patch et Hill.

Le *homesteader* se situe, en somme, au centre du continuum dont ces deux autres figures constituent les pôles. Si la catégorie se caractérise par une certaine hétérogénéité,

> [w]hat social homesteaders share is a combined commitment to preserving authenticity and ensuring progress. They appreciate authenticity – which they often associate with the built or natural environment – but gentrification's cost for longtime residents and their communities are not their central concern. They welcome others who share their cultural and economic traits and articulate a sense of belonging or ownership vis-à-vis their place of residence (Brown-Saracino 2009, 10)

Sans surprise si l'on se fie à son appellation, le *social homesteader* se rapproche à plusieurs égards du colonisateur, tel que Schlichtman, Patch et Hill le définissent. Ainsi, bien que largement tourné vers le passé du territoire qu'il intègre et dont il met de l'avant le patrimoine, dans les discours comme dans les actes, le *homesteader* sait aussi regarder vers l'avenir de son quartier ou de son village, croyant en la capacité de la gentrification d'en améliorer le sort. Nombre de ceux qui entrent dans cette catégorie justifient d'ailleurs l'achat de leur propriété par le fait qu'ils anticipaient les transformations de leur nouveau quartier et souhaitaient y prendre part, non par appât du gain, mais parce qu'ils estimaient pouvoir contribuer à ce que le territoire retrouve la superbe qui avait un jour été la sienne ou réalise enfin son plein potentiel. Certains sont d'ailleurs convaincus des bienfaits de leur présence, et il n'est pas rare qu'ils justifient les actions qu'ils entreprennent pour « revitaliser » leur quartier ou leur village (préservation du patrimoine bâti ou naturel, lobbyisme divers auprès des pouvoirs publics, participation à différents comités locaux) par la bonne réception qu'ils affirment rencontrer chez ses résidents de longue date, parfois avec raison. Néanmoins, la relation qu'ils entretiennent avec ces derniers et la façon dont ils s'y identifient se caractérisent par une profonde ambiguïté, sinon même un réel paradoxe. S'ils peuvent effectivement trouver dans la présence des résidents traditionnels un gage d'authenticité des lieux et parfois s'employer à améliorer leurs conditions de vie – en s'impliquant dans différentes causes bénévoles, par exemple –, les *social homesteaders* valorisent et recherchent un esprit de communauté qu'ils ne trouvent jamais dans la fréquentation quotidienne de ceux-ci, mais plutôt dans la création de réseaux de sociabilité entre pairs, autrement dit entre gentrifieurs. Prônant un idéal de diversité sociale, ils défendent dans les faits une forme de *mixité sociale* fidèle à ce que la rhétorique pro-gentrification tend elle-même à promouvoir, fondée d'abord et avant tout sur la présence de membres des classes moyennes. Ainsi, écrit la chercheuse :

> In this sense, they seek something of a middle stage of gentrification: a place largely composed of newcomers that also contains remnants of its social past […] They imagine a gentrified space peopled by longtime residents, but their vision includes the transformation of those longtime residents. In other words, they wish both to avoid displacing and to "refurbish" the original residents. (Brown-Saracino 2009, 71)

2.2.4.8 Le préservationniste social et le « curator »

Il est un dernier type de gentrifieur que Brown-Saracino nomme *préservationniste social* (« social preservationist ») et dont on retrouve les principales caractéristiques, en dépit de quelques différences, chez le *curator*[58] tel que Schlichtman, Patch et Hill le conçoivent. Ce type de gentrifieur accorde une extrême importance au caractère authentique de son quartier ou de son village, et entend tout mettre en œuvre pour le préserver. Tandis que les *homesteaders* situent dans le patrimoine architectural ou naturel de leurs lieux de vie la substance de leur authenticité, préservationnistes sociaux et *curators* la rattachent quant à eux à la présence et aux pratiques culturelles, quotidiennes ou extraordinaires, d'une communauté de résidents de longue date dans lesquels ils voient les véritables habitants légitimes du territoire[59]. Au contraire d'une posture qui verrait dans le passé plus ou moins lointain des lieux une époque idéalisée dont il faudrait valoriser les reliques ou retrouver les formats, il s'agit ici de se tourner vers le présent du quartier ou du village ou, tout au plus, vers son passé encore jeune. Ainsi, « social preservation […] is an effort to freeze a place before gentrification alters it » (Brown-Saracino 2009, 153), de la même façon que « the curator perspective […] implies that it is either the gentrifier's responsibility or the gentrifier's desire to keep the sociocultural fabric of the neighbourhood as it was when the gentrifier entered » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 163). Dès lors, toute forme de gentrification représente, aux yeux de l'un comme de l'autre, une menace pour le quartier dans lequel il vit ; une menace souvent bien concrète, et aux effets déjà si réels et perceptibles que les gentrifieurs de ce type en adoptent, non sans paradoxe – je reviendrai là-dessus –, une posture fondamentalement anti-gentrification :

---

[58] De nouveau, je choisis de ne pas traduire le terme, car son équivalent français peut porter à confusion. En langue anglaise, « curator » signifie en effet « conservateur de musée », et implique l'idée de préservation d'un quelconque héritage. En Français, le terme « conservateur » est en revanche polysémique et peut autant renvoyer au garant d'une quelconque collection muséale qu'à celui qui se définit par des idées politiques, sociales ou sociétales *conservatrices*, c'est-à-dire plutôt traditionalistes sinon même tout à fait réactionnaires.

[59] C'est autour de cette question des résidents légitimes du quartier que réside la principale différence entre le *curator* et le préservationniste social. J'y reviendrai.

> For this reason, preservationists regard newcomers like themselves as a threat to old-timers' authentic community, and, therefore, some *avoid* establishing a community with others who share their traits. Such preservationists lobby to draw the bridge up behind them, to prevent others like themselves from moving to their neighbourhood or town. (Brown-Saracino 2009, 90)

Cette posture peut mener certains d'entre eux à entretenir une relation quelque peu ambiguë avec les éléments qui, pour bien du monde et parfois pour eux-mêmes, représentent un ensemble de difficultés pour le quartier. Certains considéreront par exemple nécessaire le maintien d'un certain niveau de criminalité pour que les lieux ne deviennent pas trop attractifs. Une telle vision – notamment la compréhension des liens pouvant exister entre réduction de la criminalité et déplacements résidentiels – se fonde en outre sur une connaissance assez fine du phénomène de gentrification et de ses dynamiques, nombre de préservationnistes sociaux maniant d'ailleurs un vocabulaire sociologique relativement sophistiqué (Brown-Saracino 2009, 93).

Le préservationnisme social ne serait pas qu'une posture morale ou de principe, mais se matérialiserait au contraire en un ensemble de pratiques relevant de trois registres différents. 1) Des pratiques *symboliques*, d'abord, prenant essentiellement la forme de soutiens ou contributions à des festivals, des performances artistiques ou des aménagements urbains et paysagers célébrant la présence des communautés de résidents anciens et contribuant à marquer le territoire de leur empreinte. Pour certains préservationnistes, qui voient cependant dans la valorisation du patrimoine culturel local le risque d'augmenter l'attractivité des lieux, les pratiques symboliques prendront plutôt la forme de performances contestant la gentrification ou les déplacements résidentiels en eux-mêmes. 2) Des pratiques *politiques*, ensuite, qui visent essentiellement à prévenir, ralentir ou bloquer la gentrification, et à défendre la présence et les droits des résidents de longue date. Il s'agit alors de prendre part à divers comités et organisations, et à initier ou participer à différentes manifestations, qu'il s'agisse de soutenir du logement social ou des emplois ouvriers, ou de s'opposer à des projets immobiliers ou urbanistiques perçus comme menaçants. En outre, ces pratiques politiques illustrent les priorités qui caractérisent les gentrifieurs de ce type et les distinguent des autres. Ils pourront ainsi se battre pour défendre la construction d'une tour d'habitations pour personnes âgées et à prix modiques quand pionniers et *homesteaders* s'y opposeront et dénonceront l'impact qu'aurait une telle bâtisse sur les qualités esthétiques et patrimoniales des lieux ; ils sauront en revanche se battre contre un projet similaire si celui-ci devait accueillir des condominiums. Certains préservationnistes, minoritaires, considèrent cependant que leur participation peut constituer une

forme d'interférence au sein de l'écosystème politique qui les précède, ou encore relever d'une forme de privilège – car, ainsi que les types *connecteur* ou *colonisateur* le montrent, le capital social et culturel des gentrifieurs, quels qu'ils soient, tend à leur donner un poids politique plus important. C'est pourquoi ceux-ci peuvent préférer demeurer en retrait de toute forme de participation politique – une posture qu'ils envisagent toutefois comme une action politique positive en elle-même. 3) Des pratiques *privées* et *quotidiennes*, enfin, qui consistent à fréquenter les commerces liés aux communautés de résidents de longue date et à éviter, au contraire, les établissements perçus comme étant liés à la gentrification du quartier, à réorienter sa carrière professionnelle vers des activités explicitement dédiées à la défense des résidents anciens ou vulnérables – notamment la défense du logement social –, à volontairement louer en dessous des valeurs du marché le ou les logements rattachés à sa propriété, ou, encore et plus généralement, à tâcher de nouer et d'entretenir des relations amicales avec les résidents de longue date. Cependant, selon le même principe que pour les pratiques politiques de préservation, certains préservationnistes préfèrent éviter d'interagir avec eux, « seeking to prevent the disruption of their practices and communities » (Brown-Saracino 2009, 107)[60].

Si Brown-Baracino propose une description et une analyse relativement poussées de ceux qu'elle qualifie de préservationnistes sociaux, Schlichtman, Patch et Hill insistent pour leur part sur les importantes difficultés, ambiguïtés et contradictions qui accompagnent une telle posture, qu'ils invitent à questionner :

> There are three problems inherent in the tendency towards what some see as the ethical high ground of the curator view. The first problem is the tenuousness of any claim that there is a particular "indigenous" group in a given neighbourhood whose history is to be privileged and preserved. The second related problem is that if there is indeed a perception that a particular group has a claim on the sociocultural life of a neighbourhood, what does it look like in practice when people set out to protect it? And third, what role are people who are not of that "indigenous" group to play in the neighbourhood? (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 165)

La première difficulté concerne donc la possibilité même de déterminer un groupe dont la présence serait plus légitime qu'un autre. Les trois chercheurs donnent en exemple le cas d'un blogueur new-yorkais, partageant en ligne ses chroniques d'un East Village sous le coup d'une

[60] Cette mise à distance volontaire participe de la même logique que ce que Brown-Saracino nomme la « marginalité vertueuse », sur laquelle je reviendrai dans les prochaines pages.

invasion de *yuppies* – jeunes gens blancs, hétérosexuels et stéréotypés – faisant perdre l'âme authentique de *son* quartier. De quelle authenticité parle-t-on ici, et à quel résident légitime pense-t-on lorsque l'on dit ainsi que des gentrifieurs s'approprient et dénaturent le territoire? Ne s'agit-il pas, comme le suggèrent les auteurs, d'une forme déjà gentrifiée du quartier qui, elle-même, a pu par le passé être vécue par certains comme une invasion similaire et contribuer à une perte d'authenticité du quartier tel qu'il était avant ? Et ce quartier qui existait avant, et cette communauté qui l'habitait, n'ont-ils pas pris la place d'autres qui les précédaient ? Et ainsi de suite : cet exemple, certes simpliste – les chercheurs le reconnaissent volontiers – a pour vertu de montrer « how complicated the "legitimate resident" battles can be » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 166)[61].

Brown-Saracino soulève elle aussi l'épineuse question de la définition par, le préservationniste social, du résident légitime, en l'occurrence du *résident de longue date légitime*. Elle décrit un mécanisme de *sélection* des groupes sociaux qui, parmi d'autres possibles, seront érigés en communautés légitimes de leur quartier. Les critères mobilisés ne seront ni d'ordre quantitatif (nul besoin d'être le groupe numériquement majoritaire pour être considéré comme le groupe le plus légitime), ni même temporel ou historique (la communauté ayant la présence la plus ancienne ne sera pas *forcément* considérée comme la plus légitime). Ce sont en fait, affirme la chercheuse, trois caractéristiques qui, aux yeux des préservationnistes sociaux, *font* la légitimité de l'authentique communauté. Celle-ci doit d'abord être perçue comme 1) *indépendante* à l'égard de tout ce qui peut représenter la modernité ou se rattacher de près ou de loin aux transformations du quartier ou du village (à cet égard, le petit commerçant indépendant, le paysan, le pêcheur et, plus largement, tous ceux qui vivent « chichement » répondent à ce critère mieux que quiconque[62]). Elle doit également pouvoir facilement être rattachée à 2) une forte *tradition*, c'est-à-dire à un ensemble de lieux, d'institutions ou de pratiques (lieux de cultes, fêtes, commerces) bien visibles et marqués – l'ethnicité peut alors jouer un rôle important. Ici, l'idée de tradition est étroitement liée à celle d'ancienneté. Si elle ne doit pas absolument être la plus ancienne, la communauté doit tout de même avoir *eu le temps* de marquer le territoire de sa présence, ce qui

[61] Pour illustrer leur argument, Schlichtman, Patch et Hill listent les communautés qui se sont succédé et qui, les unes après les autres, ont contesté leurs invasions mutuelles : « The invasion of "traditional heterosexual" is lamented by [the blogger]; [The blogger's] invasion was cursed by the first generation of punk artists that preceded him; The punk artists' invasion was unappreciated by the "flower children" who preceded them; The flower children's invasion was contested by the Puerto Ricans who preceded them; The Puerto Rican invasion rattled the German and Irish immigrants who preceded them; Landlords renting to German and Irish immigrants unsettled the wealthy landowners who had purchased their plots from the Dutch. » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 166)

[62] On se souvient ici dans quelle mesure la pauvreté peut être rattachée à la notion d'authenticité – voir, en particulier, p. 26-32.

mène directement à la troisième caractéristique constitutive de la communauté authentique, à savoir 3) son ancrage dans le *lieu* : sera perçue comme légitime la communauté qui aura visiblement inscrit sa culture, sa communauté et ses traditions dans le quartier ou le village[63]. Ces trois caractéristiques, qu'ils situent et valorisent chez ceux qui composent à leurs yeux les communautés authentiques de leurs quartiers, les préservationnistes sociaux estiment qu'elles leur font défaut, si bien qu'ils se refusent la possibilité de prendre part à la communauté locale dont ils ne pourraient ainsi pas, par principe, participer. Cette mise à distance volontaire et subjective à l'égard d'une communauté à laquelle nombre d'entre eux prennent pourtant *objectivement* part, en raison de leurs nombreuses implications dans la vie communautaire, politique et commerciale du quartier, Brown-Saracino la nomme *marginalité vertueuse* : « preservationists are committed to *virtuous marginality*, which exists when people associate authenticity with and highly value traits they do not share and, consequently, out of a desire to preserve the authentic come to regard their own distance from it – their marginality – as virtuous » (Brown-Saracino 2009, 175).

La question de la reconnaissance des résidents légitimes des espaces en gentrification se pose avec une acuité particulière lorsque l'on considère la façon dont les préservationnistes sociaux et les *curators* considèrent leur propre place dans ces quartiers. On l'a vu : les préservationnistes s'excluent fondamentalement de la communauté qu'ils considèrent être authentiquement légitime dans le quartier qu'ils ont intégré, et s'ils tendent à estimer avec un certain mépris les gentrifieurs manifestant peu d'égards envers les résidents anciens, « [they] are highly self-conscious about their own impact on old-timers, and none sought to identify themselves as anything other than gentrifiers » (Brown-Saracino 2009, 100). C'est d'ailleurs sur ce point que préservationnistes sociaux et *curators* se différencient essentiellement : quand les premiers semblent inlassablement se voir comme les résidents illégitimes de leur quartier, statut que leur marginalité vertueuse ne fait au mieux que rendre plus acceptable, les seconds peuvent au contraire envisager leur légitimité locale à la lumière de leur posture de *curators* qui, précisément, les distinguerait de la masse des gentrifieurs. Quoi qu'il en soit, les uns comme les autres *demeurent* dans les quartiers à la gentrification desquels ils prennent objectivement part, qu'ils le reconnaissent ou non. Cela peut sembler cohérent, s'agissant d'un gentrifieur de type *curator,* finalement quelque peu aveugle aux dynamiques auxquelles il prend part. En revanche, l'attitude du préservationniste social, qui conjugue la dénonciation de la gentrification et le mépris de ceux qui l'incarnent, la

[63] On peut reprocher à Brown-Saracino de vouloir distinguer des caractéristiques qui n'ont pas toujours lieu de l'être. En effet, on peine parfois à comprendre ce qui l'incite à rattacher tel élément à l'idée de tradition plutôt qu'à celle d'ancrage spatial.

reconnaissance personnelle de son rôle propre dans le phénomène, *et* le maintien de sa présence dans le quartier, peut apparaître pour le moins ambiguë, sinon même contradictoire. Le paradoxe peut même sembler complet, lorsque l'on songe aux décisions que prennent certains des préservationnistes décrits par Brown-Saracino : considérant son quartier désormais trop gentrifié et par conséquent plus suffisamment authentique à ses yeux, l'un d'entre eux fit par exemple le choix de quitter les lieux pour « a less gentrified alternative » (Brown-Saracino 2009, 93). On regrettera ici que l'auteure ne souligne pas la profonde contradiction d'un tel choix résidentiel, que l'on pourrait sans mal résumer ainsi : considérant son quartier désormais trop gentrifié, il partit en gentrifier un autre.

La seconde difficulté qui vient avec la posture de type *curator* ou préservationniste, nous disent Schlitchman, Patch et Hill, concerne ce qui, concrètement, doit être préservé. Pour illustrer leur argument, les chercheurs citent d'ailleurs le travail de Brown-Saracino, qui signale le rapport ambigu de certains préservationnistes à l'égard d'une criminalité nécessaire à limiter l'attractivité de leur quartier. Or, disent-ils, une telle posture est moralement discutable :

> "Not too nice" and "criminal" describe, apparently, the habitat of the "indigenous" residents who serve to foster this happy medium. What is lost here is that this crime and poverty is actually having real effects on real lives. Any account of the "good old days" of a neighbourhood marked by crime or poverty or segregation by a person for whom this reality was not personal must be interrogated. (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 167)

Plus encore, une perspective comme celle du *curator* porterait en elle le risque d'essentialiser et de fétichiser les groupes sociaux les plus vulnérables. Cet écueil peut potentiellement renverser le rapport sur lequel prétend à l'origine se fonder la posture préservationniste : loin du respect de son voisin et de ses différences, l'on risque ainsi de verser dans son objectivation, et partant dans sa marchandisation. Car, comme on le voyait en effet plus tôt en discutant spécifiquement de la notion d'authenticité, il n'y a qu'un pas pour que l'*authentique* résident traditionnel ne soit réduit qu'à un bien consommable parmi d'autres. On peut d'ailleurs interpréter en ce sens le fait que certains préservationnistes sociaux déplorent les déplacements forcés de résidents de longue date non seulement pas empathie pour ces derniers, mais aussi « because of their personal interest in maintaining the "sense of community" and "collective memory" that old-timers lend place » (Brown-Saracino 2009, 87). Pour reprendre les termes de Tim Butler : « [long-timers] are, as it were, much valued as a kind of social wallpaper, but no more » (Butler 2003, 2484).

La troisième difficulté concerne, enfin, les conséquences sociales que peut avoir une telle approche dans sa forme la plus poussée, qui consiste, selon les principes de la marginalité vertueuse de Brown-Saracino, à demeurer aux frontières de la communauté locale. Le danger est alors de promouvoir une société fragmentée, où la solidarité s'étiole et les luttes collectives se diluent. En effet, écrivent les chercheurs, évoquant le cas d'une gentrifieuse du quartier historiquement afro-américain de Harlem, à New York :

> The fact that the curator does not view herself as part of the neighbourhood likely means that she will not mobilize with residents around common issues of "our" housing, "our" youth, "our" policing. What would it look like if she did? Would it be productive or do more harm than good? And if her guilt becomes too much for the white gentrifier, what is the alternative: to determine ultimately that Harlem is where Black people are supposed to live and [x] is where white people are supposed to live? Is this now the progressive response? (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 171)

2.3 Synthèse du chapitre

S'intéresser à la gentrification ne saurait se faire sans considérer la profonde complexité de la catégorie des *gentrifieurs*, au sein de laquelle la littérature et, dans une certaine mesure, le discours public et profane, tendent à intégrer l'ensemble des acteurs qui incarnent le phénomène. Relativement tôt dans l'histoire du champ d'étude, une chercheuse comme Damaris Rose a pointé du doigt la nécessité d'émanciper des traditionnelles logiques économiques et de consommation la réflexion engagée autour des motifs d'action des gentrifieurs, et d'envisager les choix résidentiels de ces derniers, de fait souvent peu nantis, plutôt au travers du prisme de la sphère reproductive et des besoins humains les plus fondamentaux. Suggérant les notions de « gentrification marginale » et de « gentrifieurs marginaux » pour rendre compte de ces dynamiques propres aux premières phases de la gentrification – et, à certains égards, caractéristiques des villes situées à la marge des principaux flux financiers internationaux –, ces travaux ont ouvert la voie à la prise en compte de la diversité des acteurs pouvant initier, puis nourrir, le processus d'embourgeoisement des quartiers populaires, soulignant notamment le fait que ces derniers pouvaient partager un certain nombre de similitudes et d'intérêts communs avec ceux que l'on a coutume de qualifier de résidents traditionnels ou de longue date des quartiers dans lesquels ils élisent domicile. Si l'on s'en tient à l'échelle d'analyse la plus fine, celle des individus et des ménages – c'est-à-dire si l'on ne prend pas en compte la variété des acteurs

institutionnels, sur laquelle le chapitre précédent s'est plus longuement arrêté –, les gentrifieurs peuvent en effet avoir de nombreux visages, et entretenir à l'égard de leur quartier, de ceux qui y résidaient avant eux et de leur propre rôle dans le processus de gentrification, des relations fort différentes et souvent caractérisées par des contradictions, voire même par de réels paradoxes.

Si la littérature tend aujourd'hui à accorder une plus grande attention à cette diversité que par le passé, on peut toutefois considérer qu'il reste encore beaucoup de place pour les études abordant empiriquement la complexité des décisions, des postures et des pratiques des gentrifieurs, et notamment de celles des gentrifieurs marginaux qui composent les premiers moments du phénomène. C'est à un travail de ce type que la présente recherche s'attache, donnant à voir, par le recours à la démarche ethnographique, la façon dont ces acteurs vivent et performent au quotidien la complexité de leurs situations ainsi que les dilemmes, contradictions et paradoxes dont celles-ci peuvent accoucher.

CHAPITRE 3 : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE D'UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Avant de s'engager dans la présentation des chapitres empiriques et analytiques qui constituent le cœur de cette thèse, il convient de s'arrêter un moment sur ses aspects méthodologiques. Signalons d'emblée ce qui explique la tonalité un peu particulière de ce chapitre : celui-ci a été rédigé à la toute fin du processus de recherche, alors que le travail de terrain est terminé depuis un peu plus d'un an, et que celui d'analyse et d'écriture s'achève. Cette écriture tardive s'explique par ma volonté de saisir, dans cet exercice incontournable de la thèse qui peut parfois prendre un tour purement descriptif, l'occasion d'opérer un retour réflexif sur l'ensemble du processus d'enquête, autant dans ses aspects pratiques et techniques qu'au sujet des enjeux éthiques et épistémologiques qu'il a pu soulever. C'est à cette réflexion que la seconde partie du chapitre se vouera, en décrivant dans ses menus détails l'enquête ethnographique sur laquelle s'est construite cette thèse, tout en discutant des atouts et des écueils qui l'ont caractérisée, de l'intégration du terrain à la rédaction du manuscrit final de la thèse.

Ce chapitre est aussi l'occasion d'exposer la problématique. Il s'agit ici de mettre une certaine emphase sur la façon dont l'enquête ethnographique et l'étude de cas, telle qu'elle est envisagée dans le cadre de cette thèse, sous-tendent une construction itérative de la problématique de recherche, qui, à certains égards, n'achève de se définir que lorsque l'analyse se termine elle-même. C'est dans cette perspective que les premières pages du chapitre proposeront une « généalogie de la problématique », dont l'objectif est de présenter l'évolution des questionnements ayant guidé cette enquête et la construction progressive du cas à l'étude, tout en tâchant d'opérer le lien entre la dimension proprement empirique de la recherche et la revue de littérature dont on vient à l'instant de sortir.

3.1 Problématique

3.1.1 Pour une problématique ethnographique

Dans ce que l'on a coutume de qualifier de science positive, sous sa forme la plus orthodoxe comme dans ses applications spécifiques aux sciences sociales qualitatives, l'exercice consistant à élaborer

la problématique de recherche tend à se faire en amont de la phase proprement empirique du processus (Burawoy [1998] 2003)[64]. Qu'il s'agisse de construire un système d'hypothèses à vérifier ou de mettre à plat un ensemble de question(s) de recherche générale(s) et de sous-questions spécifiques, le procès de la recherche commence en effet le plus souvent par un travail de cabinet : le chercheur passe en revue la littérature scientifique sur le sujet qui l'intéresse, en fait la recension, y pointe les manquements et les éventuels vides à combler, et, partant, rédige les questions et/ou hypothèses qui viendront soutenir et justifier l'ensemble du travail empirique qui s'ensuivra. L'enquête ethnographique, que l'on se contentera pour l'instant de définir comme l'étude empirique et intensive d'un milieu d'interconnaissance par son intégration et la participation à ses activités quotidiennes et ordinaires[65], mais aussi l'étude de cas, qui lui est intimement liée, notamment dans la façon dont l'école d'anthropologie sociale de Manchester (Gluckman 1958, 1961 ; Van Velsen 1979) et, par la suite, un auteur comme Michael Burawoy l'ont appréhendée sous la forme de l'*étude de cas élargie* ou *extended case method*[66] (Burawoy 1991, [1998] 2003), tendent en revanche à renverser le rapport entre problématisation et « travail de terrain ». Fondamentalement empiriques, ces deux démarches méthodologiques, qui relèvent aussi, à l'instar de la science positive, d'une épistémologie spécifique, voient dans la problématisation un processus nécessairement itératif, au travers duquel l'entité à l'étude *fait cas* à mesure que le chercheur confronte à la théorie les données et les informations qu'il y recueille, théorie qui vient en retour (ré)orienter la façon dont le chercheur observe son terrain (Hamidi 2012 ; Ragin et Becker 1992). Autrement dit, le travail de problématisation ethnographique, particulièrement dans la façon dont il se déploie dans le cadre de l'étude de cas élargie, est un processus qui ne se fait pas en amont du travail d'enquête à proprement parler, mais qui en participe directement, lui est consubstantiel et ne s'achève même qu'avec lui[67]. Comme l'écrit en effet Charles C. Ragin, « making something into a case or "casing" it can bring operational closure to some problematic relationship between ideas and evidence, between theory and data » (1992, 218) ; un processus de « casing » dont Camille Hamidi signale avec justesse qu'il « se modifie à mesure que l'enquête avance », si bien « que l'on ne saisit

[64] Par *science positive*, Michael Burawoy réfère à la démarche scientifique d'inspiration positiviste, dont l'enquête par questionnaire est, dans le champ des sciences sociales, l'expression la plus typique. Une telle approche se distingue notamment par la façon dont l'objet d'étude y est abordé comme participant d'un monde extérieur à l'observateur qui, à ce titre, l'étudie depuis une position objective. Aussi, les travaux qui s'y rattachent tendent à s'inscrire dans une démarche hypothético-déductive ou, du moins, à établir préalablement un ensemble « de critères pour sélectionner les données » (Burawoy [1998] 2003, 433).

[65] Je m'arrêterai bien sûr plus longuement sur la définition de l'ethnographie lorsque, plus loin dans le chapitre, j'expliciterai la démarche méthodologique sur laquelle s'est bâtie la thèse.

[66] J'en présenterai également les principes au fil de la présentation de la problématique.

[67] Jean-Pierre Olivier de Sardan parle d'*itération abstraite* pour décrire cette discussion qui s'opère tout au long de l'enquête entre problématique et terrain : « la production de données modifie la problématique qui modifie la production de données qui modifie la problématique » (Olivier de Sardan 1995, par. 60)

véritablement “de quoi son cas est le cas” que lorsque celle-ci est terminée » (2012, 89)[68]. Dès lors, le caractère nécessairement itératif de la recherche ethnographique et de l’étude de cas élargie implique de la part du chercheur qu’il intègre son terrain sans s’imposer d’ornières théoriques trop rigides ni de questionnements trop définitifs. Parce que c’est bien « le terrain [qui] dicte sa loi à l’enquêteur » et non l’inverse, et parce qu’ « une enquête qui ne transforme pas les termes de la question de départ est une mauvaise enquête, inutile et inefficace » (Beaud et Weber 2010, 44), l’ethnographe se doit ainsi d’adopter « une posture ouverte à ce qui émerge du terrain » (Hamidi 2012, 87; voir également Dodier et Baszanger 1997). Et de façon similaire, parce qu’ « établir par avance un code ou un prisme à travers lesquels observer et sélectionner les informations empêche d’être réceptif au flux de la vie quotidienne » (Burawoy [1998] 2003, 434), l’ethnographe doit s’abstenir de s’engager sur le terrain en ayant l’œil et l’esprit trop orientés par un cadre théorique préétabli quelconque. Il ne s’agit pas de croire, comme les plus fervents défenseurs de la *grounded theory* tendent à le faire, en la capacité du chercheur à se défaire de l’ensemble des présupposés théoriques accumulés au fil du temps – ce qui est impossible –, mais plutôt d’adopter une posture là encore ouverte à ce que le terrain puisse mener le chercheur à adopter des perspectives théoriques éventuellement inattendues. Pour citer de nouveau Michael Burawoy, pour lequel l’ethnographie occupe une place centrale dans le travail sociologique :

> En bref, avec l’étude de cas élargie, le dialogue mené entre le participant et l’observateur [rôles que remplit simultanément le chercheur] fournit un filtre en constante transformation pour recueillir des données. Cela ne signifie pas que nous abordons le terrain sans être munis de cadres de pensée, de présupposés et de questions. Nous sommes pourvus d’un tel équipement cognitif et normatif, mais il fonctionne comme un prisme (plus que comme un canevas) et il émerge du processus de l’enquête (plutôt qu’il ne perdure inchangé) tout au long de celle-ci. (Burawoy [1998] 2003, 434)

Si cette thèse est bien l’aboutissement d’une enquête ethnographique qui constitue, de fait, une étude de cas, le travail de problématisation sur lequel celle-ci s’est construite n’a cependant pas toujours relevé des formats et des logiques distinctives de ces approches. À l’image d’Hamidi, dont le mode de financement de la thèse avait imposé que sa recherche adopte dans un premier temps une démarche hypothético-déductive assez rigide (Hamidi 2012, 89), des circonstances

[68] On pourrait également citer ici Alan Bryman, méthodologiste généraliste des sciences sociales, qui affirme : « It may be that it is only at a very late stage that the singularity and significance of the case becomes apparent […] Thus, we may not always appreciate the nature and significance of a “case” until we have subjected it to detailed scrutiny » (Bryman 2008, 56).

relativement exogènes à mon étude l'ont d'abord contrainte à se profiler dans des cadres assez lointains de ceux qui *auraient* en principe *dû* la guider. Le programme d'études doctorales, d'une part, est organisé autour de deux années de scolarité relativement occupées, au cours desquelles l'étudiant est amené à progressivement élaborer un devis de recherche qu'un jury de professeurs doit valider, cet *examen doctoral* étant un prérequis au travail empirique à proprement parler. Les règles relatives à l'éthique de recherche, d'autre part, imposent au doctorant d'obtenir l'aval d'un comité dédié avant de pouvoir engager le recueil et la production de données « impliquant des êtres humains », la demande ne pouvant généralement être faite qu'après avoir réussi l'examen doctoral. Les modalités des demandes de financement auprès des grands organismes subventionnaires (dans mon cas, le FRQSC), enfin, rédigées dans les premiers mois du doctorat et évaluées par des panels d'enseignants-chercheurs d'horizons divers, incitent fortement l'étudiant à suivre le schéma classique de la science positive. Ces trois éléments représentent autant de facteurs qui ont mené à ce que je suive moi-même la voie toute tracée de la démarche hypothético-déductive, en construisant méthodiquement la problématique qui allait déterminer le « terrain » sur lequel je m'engagerais, et en trouvant en celui-ci une valeur méthodologique avant même que je n'y entre véritablement[69]. C'est dire, donc, qu'au moment d'entrer sur mon terrain « pour de bon », j'avais entre les mains une problématique relativement élaborée, issue d'un travail de recension de littérature relativement abouti. Nécessairement, comme l'ensemble de ceux qui *pensent* la méthode ethnographique le suggèrent, cette problématique allait se heurter à la réalité et s'en trouver considérablement bouleversée. Si j'ai pu ressentir une certaine frustration à cet égard, ayant par moments le sentiment d'avoir dédié les deux premières années de ma thèse à penser un objet qui ne se révélait finalement pas être celui que je voyais progressivement se construire sous mes yeux et dans mon esprit[70], le fait d'avoir été contraint

[69] On pourrait discuter longuement des contraintes que l'organisation des études doctorales au Québec, en particulier au sein de l'institution dans laquelle cette thèse a été réalisée, font peser sur la mise en œuvre de recherches qui dérogent du format classique et positif de la démarche hypothético-déductive, et notamment sur la réalisation d'enquêtes ethnographiques en bonne et due forme – lesquelles impliqueraient la possibilité pour l'étudiant de commencer son travail d'immersion empirique dès les premiers mois du programme doctoral et, surtout, avant qu'il ne construise une problématique dont le terrain viendra, selon toute vraisemblance, considérablement rebattre les cartes, mais aussi des séminaires doctoraux plus ouverts aux démarches inductives, et moins façonnés par les logiques hypothético-déductives.

[70] Je dois dire ici que si l'organisation du programme doctoral a directement impacté le développement tardif de mon enquête, je m'estime aussi en partie responsable de la situation. J'aurais en effet pu, et certainement *dû*, envisager des façons alternatives d'entrer sur le terrain en dehors des cadres imposés par le programme ; faire, par exemple, ce que l'on a coutume de qualifier de « préterrain » afin d'orienter déjà mon questionnement – quoique l'on peut douter de la possibilité même d'un tel type de rapport aux données empiriques, et se questionner sur ce qu'un *pré*terrain précède comme « vrai » terrain, de même que l'on peut douter de la possibilité d'intégrer un réseau d'interconnaissance, et de *s'imprégner* de sa culture et de son quotidien, sans pour autant utiliser les informations que l'on y glane à des fins de recherche en raison du fait qu'elles ont été recueillies préalablement à l'obtention du certificat d'éthique (comment en effet faire abstraction totale d'informations obtenues avant le début « officiel » de l'enquête une fois cette dernière lancée pour de bon?). Or, je me suis plutôt contenté de cerner mon terrain de manière essentiellement théorique, et me suis, d'une certaine façon, lové dans le confort du travail que je qualifiais plutôt « de cabinet », lisant et lisant encore,

d'élaborer et de rédiger une première problématique préalablement à l'enquête ethnographique à proprement parler est l'opportunité d'expliciter ici, alors que le travail de terrain est terminé depuis maintenant près d'un an et que celui de rédaction s'achève, la généalogie de ce qui constitue à ce jour la problématique de cette thèse, de décrire la façon dont elle s'est précisément bâtie au fil de l'enquête et des analyses, et de donner à voir le processus par lequel mon cas d'étude s'est construit, spécifié et, ainsi, *problématisé*.

3.1.2 Généalogie de la problématique

3.1.2.1 De l'étude du quartier Saint-Pierre à celle du Cercle Populaire

Si l'on remonte à ses origines, force est de constater que ma problématique s'est considérablement transformée avec le temps. Au départ, mes questionnements portaient sur les dynamiques d'acceptation et de rejet par les populations locales des festivals urbains. Rapidement, mes lectures m'ont amené à considérer l'important rôle que pouvaient jouer ces événements culturels, ponctuels ou récurrents, dans les transformations des quartiers populaires qu'ils concernent ; c'est là que le concept de gentrification s'est présenté pour la première fois. Je souhaitais alors lier cette question très générale – celle du lien entre festivals et gentrification – à celle du point de vue des résidents dits « traditionnels » des quartiers populaires touchés par la gentrification, dont je constatais qu'elle représentait, sinon un point aveugle, du moins un aspect relativement peu abordé au sein des études de la gentrification. Très vite, cependant, et là encore au gré de mes lectures, j'ai estimé, à tort ou à raison, que cette problématique risquait d'être trop étroite et restreinte, et j'ai décidé d'élargir la focale des festivals artistiques aux arts plus globalement, puis à la *culture* d'une manière plus générale encore, de même que, sans délaisser le sujet, j'ai choisi de ne plus me restreindre au point de vue des résidents de longue date, mais d'ouvrir la perspective aux postures que pouvaient adopter à l'égard des transformations de leur quartier les différents acteurs que les dynamiques de la gentrification impliquaient. La revue de littérature qui soutenait alors cette problématique correspondait, dans ses grandes lignes, à ce qui forme aujourd'hui le premier chapitre de cette thèse. En insistant sur la dimension culturelle et symbolique de la gentrification, et non uniquement sur ses aspects démographiques, matériels, urbanistiques et économiques, il s'agissait de s'intéresser au fait que les quartiers concernés par le phénomène voient leurs images se transformer, ainsi que celles de leurs résidents et usagers

bien content quelque part de savoir que l'institution me donnerait bientôt le signal indiquant qu'il était désormais temps d'aller sur le terrain.

légitimes. Plus précisément, il s'agissait, dans une perspective de sociologie pragmatique de la critique (Boltanski 1990, 2009 ; Boltanski et Thévenot 1991), de questionner la façon dont ce *travail de (re)valorisation*, parce qu'il est le fait d'acteurs aux intérêts divers[71], peut être conflictuel, en particulier lors des phases liminaires du processus – liminaires, au sens de « précoces » –, toujours avec le souci d'accorder un intérêt particulier aux postures et aux représentations qui pouvaient être celles des acteurs composant la catégorie des résidents dits traditionnels ou de longue date des quartiers en gentrification.

Ces questions posées – au moment de l'examen doctoral, deux questions principales soutenaient respectivement trois et quatre questions secondaires –, il me fallait maintenant décider d'une stratégie méthodologique pour y répondre. D'abord intéressé par l'idée de réaliser une étude comparative de quartiers montréalais, lorsque mes questionnements portaient sur les liens entre festivals artistiques, gentrification et populations locales, je me suis assez rapidement tourné vers l'option de l'étude de cas. C'était sur un quartier, et un seul, que ma recherche allait porter ; et il fallait que ce quartier connaisse une gentrification encore jeune et, si possible, qu'il soit encore peu étudié – par souci de facilité, il fallait aussi qu'il soit montréalais, car c'était là que je vivais. Si plusieurs quartiers de la métropole pouvaient bel et bien répondre à ces critères, mon choix s'est alors arrêté sur celui que j'allais nommer Saint-Pierre. Comme l'indique le portrait qu'en brosse le chapitre 4, Saint-Pierre se présentait en effet comme un quartier très pauvre connaissant les premiers signes d'une gentrification dont tout indiquait qu'elle était amenée à s'accélérer et s'intensifier. La situation géographique du territoire, certes enclavé et quelque peu difficile d'accès pour cette raison, mais néanmoins très central, bien desservi en transport en commun et cerné de quartiers soit carrément bourgeois, soit en état de gentrification relativement bien avancée, conjuguée à l'ouverture imminente d'un nouveau campus universitaire à sa frontière, laissaient peu de doute quant à l'intérêt que le quartier allait susciter dans un futur proche, tant auprès d'acteurs économiques d'envergures diverses que de ménages et d'individus. À ce titre, Saint-Pierre faisait *a priori* figure de cas *représentatif* et *typique* (Yin 2003, 40-42) ou, selon la formule préférée par certains, *exemplaire* (Bryman 2008, 56), de quartiers populaires de centre-ville menacés et, dans une certaine mesure, d'ores et déjà concernés par le phénomène de gentrification. Considérant qu'un cas d'étude peut en principe posséder simultanément plusieurs qualités méthodologiques, Saint-Pierre pouvait également apparaître, en raison des

[71] Ces acteurs renvoyaient à des figures aussi diverses que celles de représentants politiques, promoteurs immobiliers ou porteurs de projets de développement d'envergure, commerçants, nouveaux résidents, etc., mais aussi de résidents de longue date et d'acteurs communautaires défendant les intérêts de ces derniers, qui peuvent opposer une forme de résistance ou s'engager dans ce processus de (re)valorisation.

circonstances particulières – un quartier parmi les plus pauvres au pays qui voit arriver un projet de développement majeur d'un type dont on connaît les affinités avec la gentrification et les déplacements résidentiels contraints (D. Smith 2005, 2008 ; D. Smith et Holt 2007 ; Hubbard 2008 ; Munro et Livingston 2011 ; Shields 2014 ; Bose 2014 ; Ehlenz 2015 ; Twigge-Molecey 2013, entre autres) –, comme un éventuel cas *extrême*, voire *unique* (Yin 2003, 40) pour observer les dynamiques qui m'intéressaient. Quelle que soit la valeur méthodologique du cas qu'il représentait, mon choix s'était donc arrêté sur Saint-Pierre. Mais parce qu'il est un quartier qui, en dépit de son étroitesse géographique, demeure fortement peuplé (près de 30 000 habitants), une démarche purement monographique était inconcevable ; aussi me fallait-il envisager une stratégie permettant d'accéder aux différents points de vue dont je souhaitais faire l'analyse. L'opérationnalisation de la démarche a donc consisté à distinguer quatre « sites » d'observations, conçus comme autant de lieux symboliques, parmi d'autres possibles, où se donnerait à voir le processus de (re)valorisation du quartier dans sa pluralité[72], et que je comptais aborder en recourant à différents outils méthodologiques (de l'observation participante à l'analyse de contenus divers, en passant par l'entretien semi-dirigé). Parmi eux se trouvait ce que j'avais qualifié de *lieu emblématique des premières phases de la gentrification*. Je cherchais là un espace, physique comme symbolique, qui permettrait d'observer et d'interroger des personnes que la littérature associe généralement aux premiers gentrifieurs, et que certains auteurs, à la suite de Damaris Rose (1984, 1987), pouvaient qualifier de *gentrifieurs marginaux.* Un rapide travail de préenquête et les connaissances que j'avais déjà de Saint-Pierre m'avaient amené à envisager deux lieux dans le quartier, qui se ressemblaient *a priori* : le *Café Pompier* et le café le *Cercle Populaire*. Tous deux des coopératives, le premier était plus ancien, spatialement situé quelque peu à la marge du quartier, et était connu comme un lieu significatif de la scène militante montréalaise, notamment *queer*[73]. Le second, lui, était encore jeune au moment où je rédigeais mon devis de recherche, puisqu'il n'était ouvert au public que depuis quelques mois, il se situait au cœur de Saint-Pierre, et promettait une intégration facile en raison de l'importance qu'occupait le travail bénévole dans ses activités régulières. En outre, les quelques expériences que j'en avais eues avaient fait naître en moi l'intuition que, si la problématique que je construisais alors venait

[72] Un premier site renvoyait aux commerces et restaurants du quartier, ainsi qu'aux revues critiques que leurs clients pouvaient publier en ligne ; un second devait permettre d'accéder aux points de vue de résidents de longue date du quartier et à ceux qui défendent leurs droits (il s'agissait, idéalement, d'intégrer un groupe communautaire de défense du droit au logement et d'en interroger des membres et des bénéficiaires) ; un troisième devait permettre d'atteindre les postures de ceux qui, à la Ville ou dans des secteurs professionnels liés de près ou de loin au champ économique, avaient un intérêt financier au « redéveloppement » du quartier (promoteurs immobiliers, représentant du nouveau campus universitaire, responsables de grandes entreprises récemment arrivées dans le quartier où à ses abords immédiats) ; un quatrième, enfin, qui devait être un lieu emblématique des premières phases de la gentrification.

[73] Il sera de nouveau question du Café Pompier à plusieurs reprises dans la suite de la thèse.

à se montrer moins pertinente que prévu, le Cercle Populaire pourrait se révéler, *en lui-même*, un cas d'étude et un objet d'enquête intéressants.

3.1.2.2 Émergence et construction du « cas Cercle Populaire »

Le jour où j'ai décidé de contacter le Cercle Populaire afin d'intégrer son équipe, j'avais déjà une certaine connaissance du lieu, dont j'avais découvert l'existence lors d'une simple promenade dans les rues de Saint-Pierre. Outre les visites sur son site internet et de sa page Facebook, j'avais assisté, au milieu du printemps précédent (2016), à une activité que le lieu avait accueillie. Une association culturelle de Saint-Pierre, œuvrant autour des questions de patrimoine local, y avait organisé un événement annuel de récit d'anecdotes à propos du quartier. Les uns après les autres, des résidents, plus ou moins anciens, s'étaient succédé devant un public composé d'une dizaine de personnes, et avaient, l'un après l'autre, partagé de petites histoires personnelles qui les rattachaient à Saint-Pierre. Si c'était bien pour cet événement que je m'étais rendu ce jour-là au Cercle Populaire, c'était en fait le lieu en lui-même qui m'avait le plus intrigué, notamment lorsque deux de ses fondatrices, qui travaillaient en cuisine, avaient été invitées à en raconter elles-mêmes l'histoire et les raisons d'être. J'avais alors appris comment un petit groupe d'amis, des résidents récents de Saint-Pierre dans leur trentaine venus de différents endroits du monde, avaient entrepris de créer un tel café coopératif qu'ils envisageaient comme une marque d'amour pour leur quartier, auquel ils désiraient offrir un accès facilité et bon marché à une alimentation de qualité, et dont ils espéraient renforcer la communauté en s'offrant à elle comme un espace qui lui soit dédié et où ses résidents pourraient se retrouver. Ce jour-là, entre le récit de ces deux jeunes femmes et l'événement qu'il avait accueilli, organisé par une association essentiellement composée de résidents relativement anciens de Saint-Pierre, j'avais eu l'occasion de constater que cet espace semblait *a priori* malmener les catégories que la littérature sur la gentrification tendait à circonscrire de manière relativement rigide ; car ce café, né selon toute vraisemblance de l'initiative de personnes largement assimilables à ce que l'on pouvait qualifier de gentrifieurs, fussent-ils marginaux ou de première vague, paraissait entretenir avec le quartier, ses populations et, éventuellement, ses transformations, une relation plus complexe que ce que j'aurais pu imaginer. Quelques mois après cette première expérience, et tandis que je m'apprêtais à établir le contact avec le Cercle Populaire, un second événement avait fini de me convaincre que ce lieu, ainsi que le collectif et le projet que celui-ci incarnait, pouvaient constituer un objet d'étude intéressant. Dans le courant de l'automne 2016, je m'étais rendu à la médiathèque de Saint-Pierre, située dans les locaux du centre communautaire du quartier, pour assister à la première

d'un film documentaire portant sur le quartier et sur les rêves et doléances de ses résidents. Ce que j'ignorais cependant, c'était que son réalisateur était l'un des membres de longue date du Cercle Populaire, et que c'était entre les murs du café qu'il en avait tourné la majeure partie des scènes. De nouveau, ce soir-là, en voyant « la bande du café le Cercle Populaire », tel que je l'avais griffonné dans mon carnet de notes, s'installer dans la salle et saluer les uns et les autres dans le public – un public extrêmement divers, notamment en termes ethniques, et représentatif à ce titre de la population de Saint-Pierre –, en voyant aussi à l'écran ces résidents issus des différentes communautés culturelles du quartier raconter leurs expériences assis à une table du café, et en voyant, en définitive, que le Cercle Populaire paraissait entretenir une « réelle relation » avec le quartier et ses résidents « traditionnels » ou « pré-gentrification », en dépit de la place qu'il semblait objectivement occuper dans l'évolution du quartier et de ce que ses caractéristiques objectives tendaient à dire de lui, en théorie, comme acteur de sa gentrification, mon intuition s'en trouvait plus encore confortée : ce lieu et ce projet-là avaient certainement quelque chose à dire, et méritaient que je m'arrête sur leur *cas*.

C'est donc avec cette intuition à l'esprit, sinon cette conviction, que j'ai intégré l'équipe de bénévoles du Cercle Populaire au début de l'année 2017. À ce moment-là, j'avais encore en tête d'étudier le quartier de Saint-Pierre en son « entièreté », selon les modalités que je décrivais un peu plus tôt, et le Cercle était donc toujours envisagé comme un site d'observation parmi d'autres. Néanmoins, l'intuition que j'avais m'a incité à retarder l'investigation des autres sites d'observation, jusqu'à ce que je décide finalement de les abandonner définitivement – c'est à la fin du printemps 2017 que la décision de me concentrer sur le cas du Cercle Populaire a été entérinée. Il y avait deux raisons à cela. La première était d'ordre méthodologique : considérant, d'une part, la qualité du terrain qui était en train de s'offrir à moi et la possibilité que j'avais d'en réaliser une ethnographie en bonne et due forme – je venais d'intégrer un réseau d'interconnaissance dans lequel je pouvais m'inscrire sur le temps long – et, d'autre part, que l'ethnographie ne devait être envisagée comme un éventuel outil parmi d'autres au sein d'un montage méthodologique plus large, mais représentait au contraire une « modalité de production des données » distincte (Beaud et Weber 2010, 273), sinon même une manière de *faire* de la recherche et d'en rendre compte, j'estimais à ce moment que ma stratégie méthodologique originelle ne tenait plus, et que, si elle se maintenait, elle dévoierait forcément la démarche ethnographique dans laquelle j'étais en train de m'engager[74]. La seconde raison était d'ordre à la

[74] Un événement, sur lequel je reviendrai plus loin dans le chapitre lorsque je discuterai de l'effet d' « enclicage » caractéristique de la méthode ethnographique, m'a également signifié, de manière quelque peu brutale, qu'il serait

fois empirique et théorique. Tout comme cette intuition que je décrivais plus tôt me l'avait suggéré, à mesure que j'y travaillais et discutais avec ses membres, notamment ceux qui l'avaient fondé ou s'y étaient impliqués depuis ses premières heures, le Cercle Populaire se présentait comme une configuration particulièrement intéressante : né de l'intention apparemment *authentique* de s'offrir au quartier et à ses résidents, *quels qu'ils soient*, ce petit café n'en avait pas moins les apparences d'un banal café de « granolas » et même de « *hipsters* », comme plusieurs me le dirent dès mes premières présences. De fait, j'étais le premier témoin des difficultés que le projet avait, en dépit de ses ambitions, à diversifier sa clientèle, effectivement largement assimilable à ceux qui incarnaient le changement du quartier, à savoir, comme le chapitre 4 le décrira, des jeunes gens le plus souvent à la peau blanche ; aussi, mes discussions informelles autant que les premières entrevues approfondies que je réalisai d'abord avec des membres fondateurs et de longue date de la coopérative me confirmèrent que ce constat était partagé de tous, et que chacun avait eu conscience, dès les balbutiements du projet, du rôle que pouvait jouer et de la place que pouvait occuper le Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre. Dès les premiers mois de mon enquête, alors que je m'efforçais de neutraliser les principes et questionnements théoriques qui m'avaient mené dans Saint-Pierre, des événements, que j'évoquais déjà en introduction et sur lesquels je reviendrai à plusieurs reprises dans le courant de la thèse, vinrent confirmer qu'au-delà des questionnements internes au collectif, certaines personnes extérieures au projet portaient à son endroit de vives critiques. La participation du Cercle au projet de réaménagement temporaire d'une place publique du quartier avait en effet provoqué l'ire de certains résidents et militants du Saint-Pierre, au point que des affiches, invectivant les organismes impliqués dans le projet en question et les enjoignant de quitter Saint-Pierre, avaient été collées en différents endroits du quartier, l'une d'elles ayant même été accrochée à la porte d'entrée du café[75]. Les discussions, parfois houleuses, qui avaient suivi, notamment en ligne, ainsi que les propos que j'avais pu glaner auprès des uns et des autres, suggéraient que le Cercle Populaire était effectivement un objet de débat dans le quartier, mais qu'il ne l'était néanmoins que pour une part infime de sa population. Quand la majorité des résidents de Saint-Pierre se souciait fort peu de ce petit café récemment arrivé et ne se questionnait guère de son éventuelle association avec les transformations du quartier, il semblait en revanche que ceux qui s'en inquiétaient faisaient justement partie de ses résidents les plus récents et partageaient de nombreuses caractéristiques avec la clientèle typique du Cercle Populaire. Simultanément, à

extrêmement difficile de multiplier les points de vue sur Saint-Pierre tout en étant activement *impliqué* au Cercle Populaire. Voir p. 125-128.

[75] Tel qu'indiqué à l'instant, je reviendrai à plusieurs reprises sur ces événements dans la suite de la thèse. Par souci de concision, je parlerai désormais des « événements de l'affiche » pour y faire référence.

mesure que je passais du temps au Cercle, je ne pouvais que constater qu'un certain lien existait entre le lieu et les non-publics de ses activités commerciales – pour le dire vite, les résidents de longue date du quartier –, notamment au travers du service de don et de récupération alimentaire qui s'y déployait progressivement et d'un certain nombre d'activités proprement communautaires que l'endroit accueillait ou organisait. Je voyais également que, si certains lui reprochaient de participer et de se nourrir de la gentrification de Saint-Pierre, le Cercle Populaire vivait dans une précarité permanente, réussissant tout juste à honorer ses factures courantes – au prix d'un réaménagement constant des remboursements de ses créanciers – et que nul parmi ses membres ne s'enrichissait grâce à lui. Ainsi, si je l'avais intégré parce que je croyais et souhaitais voir en lui, d'abord et avant tout, un « lieu emblématique des premières phases de la gentrification » du quartier, je constatais, à mesure que j'y travaillais, m'y impliquais et me liais d'amitié avec certains de ses membres, que le Cercle Populaire se caractérisait par la complexité de sa position dans Saint-Pierre et son évolution, pris en tension entre son évidente parenté avec la gentrification que le quartier connaissait depuis peu – ne serait-ce que par le procès qu'il subissait de la part de quelques résidents et acteurs du milieu militant local et par le fait que certains de ses membres se questionnaient à ce sujet – et son ambition, en partie réalisée, d'être un lieu utile et significatif pour la communauté locale dans toute sa diversité.

Le « cas Cercle Populaire » commençait ainsi à prendre forme, et avec lui de nouvelles questions émergeaient. À l'issue de ce que je qualifie un peu plus loin dans le chapitre de « phase 1 » de l'enquête, soit après environ une année de présence au Cercle, ces questions ont commencé à se fixer, et se sont formulées ainsi :

> Quels sont les enjeux éthiques et pratiques (difficultés, ambiguïtés, dilemmes, oppositions et critiques) auxquels peut être confronté un espace et un collectif comme le Cercle Populaire qui, dans le même temps, participe de la gentrification ayant cours dans son quartier et se donne pour mission d'atteindre au mieux la communauté locale, dans toute sa diversité sociale, culturelle, et économique ? Pour le dire autrement, qu'implique cette position qui le caractérise, à l'interface entre deux états de ce quartier en changement, ayant *à la fois* un pied dans l'ancien et le populaire et un autre dans le nouveau et le gentrifié ? Comment, aussi, dans ces circonstances, un tel lieu conjugue-t-il des « missions[76] » relevant de registres aussi différents et potentiellement contradictoires que le sont ses activités commerciales et ses ambitions communautaires ? Dans quelle

[76] C'était un terme que je retrouvais souvent dans le discours de ses membres.

mesure, enfin, une telle configuration mène-t-elle les individus qu'elle implique à développer un discours réflexif[77] sur elle et sur eux-mêmes et, le cas échéant, quelle est la teneur de ce discours ?

On le voit, ces questions étaient essentiellement empiriques, en ce qu'elles étaient inspirées par le terrain avant tout autre chose. Néanmoins, mes questionnements de départ et le bagage théorique que je m'étais construit au préalable de mon entrée sur le terrain avaient encore une influence certaine, puisque c'était au travers du prisme de la *gentrification* que ces questions se posaient – la gentrification étant un concept théorique avant d'être la quasi-notion de sens commun qu'elle est devenue. En même temps que mon terrain progressait et que mes questions s'affinaient, mes lectures, elles-mêmes guidées par ces interrogations et ce terrain – suivant la logique itérative que je décrivais plus tôt –, m'amenaient à scruter la complexité de la gentrification et, plus spécifiquement, celle des *gentrifieurs*, des catégories dans lesquelles la littérature tendait à intégrer une variété considérable d'acteurs, individuels autant que collectifs. La (re)lecture de travaux comme ceux de Rose (1984, 1987, 1996), de Brown-Saracino (2009), de Chabrol et al. (2016) ou encore de Schlichtman, Patch et Hill (2017), en particulier, m'incitait alors à me pencher plus avant sur la notion de *gentrifieurs marginaux* ainsi que sur les disparités, et parfois les ambivalences, caractérisant les divers et nombreux acteurs du processus, notamment dans la façon dont ils peuvent envisager leurs propres rôles en son sein, partager de nombreux traits avec ceux que l'on a coutume de qualifier de « résidents de longue date » des quartiers qu'ils intègrent, et interagir, directement ou indirectement, avec ces derniers.

3.1.2.3 Le Cercle Populaire, observatoire de la gentrification marginale en action : critique, ambiguïté et liminalité

Arrêtons-nous ici de nouveau sur la démarche de l'étude de cas élargie (*extended case method*), en particulier sur la forme que lui a donnée Michael Burawoy. La démarche tient son nom des différents procédés d'élargissement, ou d'extension, qu'elle implique, du travail de terrain à celui

[77] La notion de réflexivité, transversale à la thèse, est moins à envisager dans une perspective inspirée par les travaux d'Anthony Giddens (1991), que dans le sens commun du terme de *capacité de l'individu à réfléchir sur lui-même* et, par extension, à la façon dont la sociologie pragmatique la considère (Boltanski 1990 ; Barthe et al. 2013) en tant que capacité des acteurs « à revenir sur leurs propres actions ou sur celles des autres pour porter sur elles des jugements » (Boltanski 2009, 18). À ce titre, il ne faut pas y voir un concept guidant l'analyse, mais plutôt un objet de celle-ci – comment se manifeste cette compétence ? Quels arguments mobilise-t-elle ? Quels effets engendre-t-elle sur l'action ? etc. Pour une discussion sur les implications de la réflexivité des individus dans leurs capacités de critique et de justification, voir, au chapitre 6, p. 232-237.

d'analyse[78]. Sans en faire une application orthodoxe, mais bien que les quatre procédés aient été en partie appliqués dans le cadre de ma recherche, j'emprunte plus spécifiquement deux de ces élargissements à l'approche de Burawoy, qui permettent d'expliciter la façon dont un cas finit de se problématiser au cours du travail d'analyse et, se faisant, offre la possibilité d'envisager une portée générale aux explications que son étude soutient[79] : celui consistant à envisager les processus sociaux observés à l'échelle du terrain en les resituant dans les contextes extérieurs qui les déterminent, d'une part, et celui ayant pour principe de *reconstruire* la théorie préexistante en la confrontant aux découvertes que le terrain fait émerger, d'autre part. Comme Burawoy le résume lui-même, à travers ces élargissements, « the extended case method looks for specific macro determination in the micro world […] [and] seeks generalization through reconstructing existing generalizations, that is, the reconstruction of existing theory » (1991, 279)[80].

Le premier de ces deux élargissements peut être envisagé comme fonctionnant suivant une logique de *matriochkas*. À l'image de ces poupées de bois qui s'imbriquent les unes dans les autres, il s'agit d'appréhender les processus observés à l'échelle *micro* de l'ethnographie comme participant d'autres processus qui les déterminent, eux-mêmes potentiellement déterminés par d'autres, plus larges encore, qui les englobent. Dans le cadre de ma recherche, il s'agissait de comprendre dans quelle mesure le cas du Cercle Populaire et des acteurs que j'y observais s'inscrivaient dans un contexte bien précis, qui, pour partie du moins, en déterminait le cours ordinaire. Cette mise en contexte, tant du projet et du lieu que représente le Cercle Populaire que des personnes que j'y ai rencontrées, observées et écoutées, est l'objet principal du chapitre 4, et se retrouve ensuite de manière plus diffuse dans l'ensemble chapitres subséquents. J'ai donc tâché de prendre la mesure et d'expliciter la façon dont le Cercle Populaire ne pouvait être compris qu'en tant qu'il s'inscrivait dans le contexte bien particulier, géographique et historique, du quartier de Saint-Pierre *tel qu'il était* à la fin de la décennie 2010 : un quartier pauvre, porte d'entrée

[78] Burawoy ([1998] 2003) distingue quatre types d'élargissement, que résume fort bien Hamidi (2012, 94) : « Cette démarche […] est qualifiée d'étude de cas *élargie* car elle intègre les interactions entre le chercheur et le terrain dans l'enquête ; elle constitue les phénomènes analysés en sites d'observation de processus sociaux plus larges dans l'espace et dans le temps ; elle situe ces processus sociaux dans le contexte plus large de leurs déterminations extérieures ; enfin, elle vise à reconstruire une théorie ».

[79] Je m'inscris à ce titre dans la même approche que Hamidi qui, elle aussi, se contente d'emprunter à la démarche le seul élargissement de la théorie (Hamidi 2012, 94).

[80] À propos de la portée généralisatrice de la démarche, on peut citer de nouveau Burawoy, qui résume ce qui distingue, à ses yeux, la logique de l'étude de cas élargie de celle des études statistiques et, même, de la *grounded theory* – qui relève selon lui d'un mode de généralisation de type statistique : « [With the extended case method] the significance of a case relates to what it tells us about the world in which it is embedded. What must be true about the social context or historical past for our case to have assumed the character we have observed? Here significance refers to *societal significance*. The importance of the single case lies in what it tells us about society as a whole rather than about the population of similar cases » (1991, 281).

historique de nombreux nouveaux arrivants au pays, longtemps associé à la communauté grecque et, depuis plusieurs décennies fortement marqué par les communautés sud-asiatiques qui s'y faisaient nombreuses ; un quartier qui, surtout, connaissait depuis quelques années une gentrification qui ne cessait de s'accélérer et que l'arrivée d'un nouveau campus étudiant – imminente au moment où j'entrais sur le terrain (les premiers pavillons allaient être inaugurés à l'automne 2019) – promettait d'intensifier de manière considérable. Mais il fallait aussi comprendre que la réception du Cercle Populaire dans le quartier, notamment l'animosité qu'il rencontrait chez des personnes issues des milieux militants locaux, était elle-même déterminée pas la structuration de ce que je qualifie, dans une approche bourdieusienne, de *champ militant local* au chapitre 6, de même qu'elle était fortement façonnée par les débats qui, plus largement dans le champ militant et intellectuel nord-américain, entourent la question des relations interethniques et du privilège blanc.

Cet élargissement aux forces extérieures du Cercle Populaire, particulièrement au contexte de gentrification qui commençait à toucher le quartier, a largement été guidé par le travail de problématisation préalable à l'enquête, que je décrivais un peu plus tôt ; à cet égard, si l'on se tient aux principes mêmes de l'ethnographie comme à ceux de l'étude de cas élargie, on pourrait considérer qu'il y a là une limite potentielle à cette enquête. Néanmoins, si cette influence du travail de conceptualisation réalisé en amont à l'enquête est indéniable, il convient de souligner la manière dont la thématique de la gentrification s'est imposée à moi après que j'ai voulu la mettre au second plan de mes questionnements. Au cœur de mon enquête, après avoir eu l'occasion de constater que l'implication du Cercle Populaire dans les mutations du quartier constituait bel et bien un enjeu de taille – notamment lors des *événements de l'affiche*, que je décrivais plus tôt –, je me suis heurté à une certaine difficulté : une fois « la poussière retombée », j'avais le sentiment, pour reprendre les mots que je m'étais adressés à moi-même, de « chercher à répondre à une question qui ne se pos[ait] finalement pas vraiment ». Si le sujet revenait régulièrement dans les propos des personnes que je questionnais à ce sujet, la gentrification n'était effectivement pas une considération première pour la plupart de ceux qui s'impliquaient ou passaient du temps au Cercle. D'autres soucis s'imposaient, plus immédiats et pragmatiques, notamment celui de tout bonnement survivre chaque mois, de parvenir à payer loyers et factures à temps, et, pour cela, d'attirer plus de clients et de générer plus de revenus. Or, là encore, la conjugaison de mes lectures et de l'analyse approfondie des informations que je continuais de glaner m'ont amené à reconsidérer l'implication qu'avait sur ces difficultés ordinaires le phénomène de gentrification *tel qu'il se déployait dans le contexte Saint-Pierre*. Sans en être la cause, il en était un facteur

déterminant, étant le cadre dans lequel toute action, relativement anodine par ailleurs – ajustement des prix, intégration de boissons alcoolisées par exemple, mais aussi, plus largement, le simple fait d'*être* un « café alternatif » comme le Cercle Populaire –, devenait potentiellement problématique[81].

Les différents procédés d'élargissement, insiste pourtant Burawoy, « requièrent tous une théorie préalable » ([1998] 2003, 446) ; aussi, l'élargissement des processus observés à l'échelle du Cercle Populaire aux forces extérieures qui les modèlent représente, déjà, un passage par la théorie, puisque c'est en des termes conceptuels qu'il se fait, termes qui eux-mêmes sous-tendent leur lot d'abstractions et participent d'une connaissance préalable – dans mon cas, pour l'essentiel, l'ensemble du champ des études sur la gentrification dont la synthèse compose le chapitre 1 de la thèse. Mais chez Burawoy, l'ultime étape d'élargissement de la démarche est plus spécifiquement le moment où, précisément en raison du rapport cas/théorie qui s'y joue, la configuration à l'étude devient pleinement le cas de quelque chose, et où les analyses que ce dernier sous-tend accèdent à une certaine portée généralisante. Comme il l'écrit en effet, « the extended case method derives generalizations by constituting the social situation as anomalous with regard to some preexisting theory (that is, an existing body of generalization), which is then reconstructed » (1991, 280). Ce rapport à la théorie, que Burawoy qualifie de « suicidaire » ([1998] 2003, 446) en ce qu'il implique de mettre la théorie à l'épreuve de l'empirie au lieu de chercher à ce que l'observation la valide, s'est matérialisé dans ma propre démarche par le travail de recension et de synthèse essentiellement consigné dans le chapitre 2. Comme je l'évoquais quelques paragraphes plus haut, c'est d'abord la « redécouverte » du concept *gentrification marginale* et de *gentrifieur marginal* qui m'a incité à observer de façon spécifique le cas du Cercle Populaire. Initialement forgée par Damaris Rose (1984, 1987, 1996), cette notion me permettait d'affiner le regard que je portais sur ces gentrifieurs *précoces*, *peu fortunés* mais néanmoins *cultivés* et *éduqués* qui composaient, pour l'essentiel, les membres et les utilisateurs du Cercle, si bien que celui-ci pouvait être appréhendé comme *un lieu emblématique* de la gentrification marginale, aussi bien en termes physiques et matériels que symboliques et culturels. En croisant les différents travaux qui pouvaient faire usage ou porter directement sur le concept, j'étais en mesure d'isoler les trois dimensions constitutives de la gentrification marginale – économique, sociodémographique et culturelle. Ce faisant, je pouvais me saisir de la remarquable clé de lecture que la troisième de ces dimensions offrait à l'analyse des postures adoptées par certains des

[81] Je reviendrai, plus loin, sur cette mise à distance passagère de la question de la gentrification, qui peut être envisagée comme un éventuel effet de l'implication forte qui a caractérisé mon enquête.

gentrifieurs précoces à l'égard de ceux qui leur préexistent dans leurs nouveaux quartiers[82], les gentrifieurs marginaux étant largement décrits comme des personnes enclines à vivre au contact d'une certaine diversité sociale, économique, culturelle et ethnique, parfois même désireuses de le faire. Mais la dimension économique du concept – la seule à lui être d'ailleurs essentielle[83] – soulevait également une question théorique d'importance, que la littérature ne me semblait pas investiguer avec suffisamment d'attention : considérant en effet que le gentrifieur marginal est par définition peu nanti économiquement, et qu'à ce titre il constitue lui-même une victime potentielle de la gentrification, gagne-t-on réellement à le considérer comme un acteur à part entière du phénomène, et si oui, dans quelle mesure la variable sociodémographique et, plus particulièrement, la variable culturelle sont-elles déterminantes ?

Le Cercle Populaire se présentait ainsi comme un remarquable observatoire des premiers moments de la gentrification et, à ce titre, permettait de scruter à l'échelle la plus fine ce que pouvait être la gentrification marginale *en action*. De ce point de vue (théorique), le Cercle Populaire soulevait et apportait des réponses à un certain nombre de questions, qui venaient préciser et s'ajouter à celles qui avaient déjà émergé plus tôt dans l'enquête :

> Si, en dépit de la précarité économique qui les caractérisent, un espace/projet comme le Cercle Populaire et les personnes qui s'y investissent se perçoivent eux-mêmes comme des acteurs potentiels de la gentrification et font l'objet de critiques à cet égard, où se situe leur rôle dans le phénomène et sur quels arguments se fondent de telles critiques ? Dans quelle mesure peuvent-ils *simultanément* participer de la gentrification de leur quartier, et s'en distinguer et même en être les potentielles victimes? Qu'implique alors, sur le plan pratique, éthique ou politique, la complexité qui caractérise leurs positions dans le processus de transformation de leur quartier ? Quelles relations entretiennent-ils avec les différents résidents de leur quartier, que ces derniers soient considérés comme « anciens » ou comme « gentrifieurs » ? Quelle lumière apporter, enfin, sur le fait que la critique portée à l'endroit du Cercle Populaire semble, pour l'essentiel, émaner d'acteurs passant eux-mêmes pour être impliqués dans la gentrification du quartier ?

Ainsi, alors que la théorie avait longtemps appréhendé la gentrification au travers de catégories relativement stables – distinguant pour l'essentiel des gentrifieurs et des « gentrifiés », ou des

[82] Il est intéressant de relever que l'importance que prenait la dimension culturelle de la gentrification marginale faisait directement écho aux tout premiers questionnements qui avaient orienté ma recherche, avant même que je ne m'engage sur le terrain.

[83] Voir p. 58.

acteurs et des victimes de la gentrification –, le cas du Cercle Populaire rendait possible de prolonger et d'approfondir l'idée suggérée par la notion de gentrification marginale, en scrutant toute la complexité des phases liminaires du processus, et en montrant à quel point les frontières entre ces différentes catégories, mobilisées tant au sein des sciences sociales que dans le langage commun, se révèlent être éminemment floues et au cœur d'un important processus de critique et de justification sollicitant de manière remarquable les capacités réflexives des acteurs concernés[84] ; il permettait également de mettre en lumière la façon dont ce processus de critique et de justification revenait à constamment rouvrir la question de la *légitimité* de ceux qui vivent dans un quartier populaire et en gentrification comme Saint-Pierre, mais aussi de ceux qui s'y impliquent ou qui s'expriment *pour* et *au nom* de ses intérêts (Chapitres 6 et 7)[85].

Mais le cas du Cercle Populaire permettait d'aller plus loin encore. Car si l'on se penche du côté de ce que la littérature a à dire des postures morales et pratiques des gentrifieurs à l'égard de leurs propres rôles et de ceux de leurs pairs dans le processus, ainsi que des relations qu'ils entretiennent avec les résidents de longue date des quartiers qu'ils intègrent, on constate que la théorie est relativement développée, comme en témoigne la typologie proposée à la fin du chapitre 2, élaborée à partir des travaux, à la fois de synthèse et de terrain, réalisés par Schlichtman, Patch et Hill (2017) et Brown-Saracino (2009). Comme les chapitres subséquents le montreront dans le détail, les différents acteurs impliqués dans mon étude – du Cercle Populaire en lui-même à ses membres, en passant par la majorité de ceux qui en contestent la bonne place dans Saint-Pierre – pouvaient, de fait, correspondre à bien des types de gentrifieurs que la littérature décrit, que ce soit au travers de leurs discours sur eux-mêmes ou dans les descriptions et les critiques que les uns pouvaient faire des autres ; aussi les figures du *pionnier* et du *préservationniste social* étaient, plus particulièrement, celles que je retrouvais le plus communément dans les discours que je soumettais à l'analyse. Pour autant, la complexité que le terrain me donnait à voir semblait épuiser ce que la théorie avait à offrir à son analyse, si bien que la typologie que le travail de recension m'avait permis de construire ne suffisait pas à apporter la lumière nécessaire pour donner tout leur relief aux ambivalences, aux dilemmes et aux

[84] Comme on le verra au chapitre 6, une telle perspective était directement influencée par une certaine sociologie pragmatique (Boltanski, Darré et Schiltz 1984 ; Boltanski 1990, 2002, 2009 ; Boltanski et Thévenot 1991 ; Boltanski et Chiapello 1999 ; Barthe et al. 2013).

[85] De la même manière que celle de réflexivité, la notion de *légitimité*, qui occupe les sociologues depuis que la discipline existe, traverse la thèse de part en part. On verra en effet que le principe de légitimité est au cœur de l'ensemble du processus de justification et de critique de la bonne place du Cercle Populaire dans son quartier, mais aussi, par extension, de celle des acteurs (collectifs ou individuels) qui peuvent s'engager dans un quartier comme celui-ci. À ce titre, la notion ne fait pas office de concept analytique, mais constitue plutôt l'un des objets de cette recherche. Pour le dire autrement, elle sert moins à apporter de réponses qu'elle ne soulève en elle-même de questions.

ambiguïtés, autrement dit à l'instabilité générale qui caractérisait ce(ux) que j'observais. Problématisant l' « anomalie » (Burawoy 1991, 279) qui se manifestait, j'ai choisi d'envisager les turbulences qui distinguaient mon cas d'étude au travers du prisme de la notion de *liminalité* (V. W. Turner 1969, [1967] 1979) (Chapitre 8), ajustant ainsi la théorie existante en sorte qu'elle s'accommode à l'anomalie constatée, selon les principes de l'étude de cas élargie (Burawoy [1998] 2003, 426). Cet ultime élargissement du « cas Cercle Populaire », issu de l'ensemble des analyses qui composent la thèse, s'est alors matérialisé au travers de la construction du concept de *gentrifieur liminal* comme manière d'envisager les acteurs qui, à l'image du Cercle Populaire et de nombreux de ses membres, *à la fois* participent de la gentrification et s'en distinguent (Conclusion).

3.2 Ethnographie d'un café coopératif. Considérations méthodologiques

Le processus de problématisation de la recherche ayant été exposé, il convient désormais de se pencher sur la démarche méthodologique à partir de laquelle cette thèse s'est construite. Comme cela a déjà eu l'occasion d'être mentionné, l'enquête ethnographique, dont participe la présente recherche, se distingue des autres méthodes qualitatives utilisées en sciences sociales à plusieurs égards, notamment en raison des différents enjeux qu'elle soulève. Les prochains paragraphes ont ainsi pour objectif de présenter ces spécificités en explicitant la façon dont elles se sont manifestées dans le contexte précis de cette recherche. Au travers de ces réflexions, je décrirai également la manière par laquelle cette enquête s'est concrètement déroulée et les données ont été recueillies.

3.2.1 Trois années d'implication au Cercle Populaire. Retour sur le déroulement de l'enquête

3.2.1.1 L'ethnographie : définition générale

La présentation de la problématique de cette recherche commençait par une définition générale de l'ethnographie. Je précisais à ce moment que cette définition n'était que temporaire et partielle, et serait amenée être approfondie. Le terme renvoie d'abord à une histoire (bi)disciplinaire particulière – et sous-tend un certain nombre de débats, notamment sémantiques, qui débordent

largement le cadre de cette thèse[86]. Méthode de prédilection de l'anthropologie classique tournée vers l'étude des communautés extraoccidentales[87], elle a intégré la discipline sociologique par le biais des travaux des premières générations de l'école de Chicago, qui ont eu tendance à lui préférer le terme d' « observation participante » (*participant observation*), où elle a progressivement acquis ses lettres de noblesse et gagné en légitimité. Aujourd'hui, le terme *ethnographie* est aussi bien utilisé pour décrire une *manière* de faire de la recherche, c'est-à-dire de produire des données empiriques et de les analyser, que pour référer au produit final d'une recherche de ce type[88] ; ici, on s'intéressera essentiellement au premier de ces deux sens. Envisagée comme *méthode* de recherche, certains auteurs préfèrent au terme d'ethnographie ceux d'*enquête de terrain* (Céfaï 2003a ; Beaud et Weber 2010), d'*enquête de type anthropologique* (Olivier de Sardan 1995, par. 7), ou encore, comme on l'a vu, d'*observation participante*[89], dans lesquels ils voient, pour la plupart, des quasi-synonymes. Quelle que soit la façon de la nommer, et bien que les critères permettant de qualifier comme telle une recherche puissent subtilement varier en fonction des auteurs, on peut ici en proposer une définition générale d'ores et déjà plus aboutie que celle présentée en début de chapitre. Celle qu'en fait Hamidi, qui s'inspire elle-même de Dodier et Baszanger (1997), est particulièrement intéressante, notamment parce qu'elle souligne d'emblée les spécificités de la méthode – des spécificités qui font d'ailleurs directement écho à la démarche de problématisation que les pages précédentes ont exposée :

> Dans la lignée de la définition que donnent Isabelle Bazsanger et Nicolas Dodier de l'enquête ethnographique, on retiendra quatre éléments : il s'agit d'une enquête *empirique* ; dans laquelle l'accent est mis sur *l'observation directe*, *in situ*. C'est donc une démarche dans laquelle le chercheur adopte une *posture ouverte à ce qui émerge du terrain* (par opposition aux enquêtes codifiées *a priori*), au sens où « elle permet à chaque personne de se conduire de manière "endogène", c'est-à-dire non alignée par le dispositif

[86] Pour une vue générale sur le sujet en langue française, voir Céfaï (2003b).

[87] La célèbre distinction que Claude Lévi-Strauss (1958) établit entre les trois niveaux d'écriture, et partant d'analyse, de l'anthropologie, est une bonne façon de situer l'origine de la méthode ethnographique et de mettre de l'avant sa dimension fondamentalement empirique. On citera ici le résumé qu'en propose Céfaï (2003b, 510) : « Pour spécifier le statut [de l'ethnographie], il est d'usage de rappeler la partition de C. Lévi-Strauss entre trois portées d'écriture : l'*ethnographie*, cantonnée dans le registre du recueil des données et de la rédaction du journal de terrain ; l'*ethnologie*, focalisée sur une étude de cas, restituant à la fois les éléments empiriques d'une recherche monographique et élaborant des hypothèses explicatives qui informent ce matériau ethnographique ; l'*anthropologie*, enfin, au sens élargi de science de l'homme, qui procède à un travail comparatif entre les ethnologies spécialisées, et qui découvre les catégories universelles de l'esprit humain, applicables à toutes les sociétés et toutes les cultures. »

[88] L'une des (courtes) définitions qu'en donne Burawoy ([1998] 2003, 427) résume remarquablement le double sens du terme : « L'ethnographie sera ici définie comme écriture sur le monde découvert par observation participante ».

[89] En raison du risque que porte une telle appellation de suggérer que l'ethnographie se résume au seul travail d'observation, fût-elle « participante », je préfère pour ma part restreindre l'usage de l'expression « observation participante » à l'*une* des activités qui composent, avec d'autres, l'enquête ethnographique.

> d'enquête » [(Dodier et Baszanger 1997, 39)] […] Enfin, l'enquête est *ancrée dans un terrain*, c'est-à-dire que le chercheur aspire à faire le lien entre les faits observés et les particularités du contexte dans lequel ceux-ci se produisent. (Hamidi 2012, 87)[90]

Stéphane Beaud et Florence Weber, qui ont mis leurs expériences de terrain au profit d'une réflexion poussée sur la méthode, considèrent pour leur part que trois conditions doivent être réunies pour qu'une enquête puisse être qualifiée d'ethnographique. Il faut d'abord « enquêter sur un milieu d'interconnaissance » (Beaud et Weber 2010, 12). Pour le dire autrement, il faut « que [les] enquêtés soient en relation les uns avec les autres et non pas choisis sur des critères abstraits » (Beaud et Weber 2010, 12). Ce critère, souvent négligé, est pourtant absolument nécessaire, sans quoi l'étude que l'on mène n'a rien d'ethnographique, mais ne consiste qu'en une série d'entretiens ou d' « observations qualitatives » – ce qui n'a en soi rien de mauvais, mais doit être nommé comme tel. Il faut ensuite que « l'enquête elle-même soit de longue durée pour que s'établissent et se maintiennent entre enquêteurs et enquêtés des relations personnelles » (Beaud et Weber 2010, 274). Ce temps long et ces relations interpersonnelles sont ce qui permet au chercheur de prendre sa place sur son terrain et de s'en imprégner, et ainsi de s'ouvrir pleinement à ce qui en émerge. Parce qu'ils lui permettent de s'approcher « au plus près des situations naturelles des sujets – vie quotidienne, conversations », ils font que l'ethnographe est en mesure « de produire des connaissances *in situ*, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du "point de vue de l'acteur", des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (Olivier de Sardan 1995, par. 7). Mais l'accès à une telle connaissance, autrement intouchable, a néanmoins un prix. En s'inscrivant dans une série de relations interpersonnelles qui *durent*, l'ethnographe se heurte effectivement à un certain nombre d'écueils et de difficultés. Quels que soient la forme qu'elle prend et le degré d'implication qu'il y adopte – ou que les sujets veulent bien lui accorder –, sa présence sur le terrain influe sur ce(ux) qu'il observe et qu'il écoute. Parce qu'il est *là* comme il l'est (un homme ou une femme, un jeune ou un vieux, un Blanc ou une personne racisée, un chercheur assumé ou un simple curieux, etc.), sa présence pèse inévitablement sur le flux de la vie qu'il observe ; parce qu'il est ce qu'il est, un citoyen, mais aussi un chercheur, forcément guidé par certaines prénotions, théories et questionnements, les interprétations qu'il fait de ses observations sont irrémédiablement partielles et partiales. Ces biais, qui ne sont pas l'apanage de l'ethnographie, mais s'y trouvent néanmoins exacerbés, sont alors au fondement de la troisième condition que Beaud et Weber rattachent à

[90] L'emphase est d'origine.

l'ethnographie, qui veut « que l'enquêteur se donne les moyens d'une analyse réflexive de son propre travail d'enquête, d'observation et d'analyse » (Beaud et Weber 2010, 274)[91].

3.2.1.2 Une ethnographie à découvert. Retour sur l'intégration du terrain

Je le disais en présentant la façon dont ma problématique de recherche s'est progressivement construite, j'ai intégré le Cercle Populaire en pensant – ou peut-être convient-il mieux de dire en *espérant* – qu'il représentait un lieu emblématique des premières phases de la gentrification. À ce moment-là, mes questionnements impliquaient que le Cercle ne soit qu'un site d'observation parmi d'autres, même si je sentais déjà qu'il pouvait constituer un intéressant cas d'étude en lui-même. C'est donc en ayant à l'esprit ces deux possibilités – un site d'observation parmi d'autres *et* un site d'étude unique – que je suis entré en contact avec le collectif à la fin du mois de décembre 2016. Ce premier contact a été établi par courriel, et il convient de s'arrêter quelques instants sur les raisons de ce choix. J'aurais pu me rendre directement au café et profiter d'une présence sur place pour m'adresser de vive voix à la personne se trouvant alors à l'arrière du comptoir. Néanmoins, la connaissance que j'avais déjà des lieux et de leur fonctionnement m'a incité à préférer le contact plus formel de l'écrit. Sachant que les bénévoles étaient nombreux à s'impliquer au Cercle et pouvaient se succéder à un rythme relativement élevé, je craignais en effet de m'adresser en premier lieu à quelqu'un récemment arrivé sur place, qui n'aurait trop su que faire de ma demande alors qu'il était occupé à cuisiner ou servir des clients. Aussi étais-je quelque peu angoissé par ce premier contact, auquel je donnais une très grande importance : ma conviction était si forte que le Cercle Populaire représentait un terrain d'enquête au potentiel remarquable, que je souhaitais maîtriser autant que possible la façon dont je me présenterais en premier lieu, craignant réellement de manquer l'opportunité de l'intégrer. Dans ce courriel, envoyé à l'adresse de contact indiquée sur le site internet du Cercle et dont une copie est présentée en première annexe, je présentais sans fard qui j'étais, mais aussi quels étaient mes intérêts et mes intentions ; je mentionnais sans détour mon intérêt pour le « phénomène de gentrification », dont Saint-Pierre connaissait « depuis quelques années de premiers signes » ; je ne cachais rien, enfin, de ma volonté d'intégrer le collectif et d'observer ses activités. En choisissant une telle transparence, je m'engageais d'emblée dans une ethnographie de type *à découvert*, mode

[91] À plusieurs égards, c'est à ce travail d'auto-analyse et de réflexivité que le présent chapitre se voue. J'ajouterai que cet exercice réflexif se fonde sur cette même compétence de réflexivité que la présente thèse entend analyser chez les acteurs qui s'y expriment.

d'intégration du terrain très majoritairement reconnu comme étant le plus favorable, tant pour ses vertus éthiques que pour ses avantages méthodologiques (Bryman 2008, 405).

D'un point de vue éthique, cette transparence garantissait que les membres du collectif, ou du moins ceux qui étaient en charge de son administration, acceptent ma présence en *connaissance de cause*, et donc, selon les exigences de l'*Énoncé de politique des trois Conseils* (EPTC2 2018), qu'ils donnent leur consentement éclairé à la contribution de la coopérative à ma recherche en tant que personne morale (voir annexe 2). D'un point de vue méthodologique, elle avait plusieurs avantages. Dans l'hypothèse où ma présence était acceptée, elle permettait que ma recherche se déroule sans que j'aie à devoir constamment user de subterfuges pour cacher mes véritables motivations et, en termes purement pratiques, elle permettait *a priori* que j'use, lorsque cela serait possible, de cet outil fort utile à l'ethnographe qu'est le journal de bord. Surtout, cette transparence était une manière pour moi de maîtriser la façon dont la question de la gentrification et de mes intérêts de recherche allait être amenée auprès de mes principaux interlocuteurs sans qu'ils se sentent dupés d'aucune façon, puisqu'au cours de mon enquête, en situation d'observation participante ou d'entrevue, le sujet finirait inévitablement par « sortir ». Cependant, « être transparent » ne voulait pas dire « ne prendre aucune précaution », tant s'en faut ; aussi tenais-je à ce que mon ou mes interlocuteurs ne se sentent pas pointés du doigt ou accusés de contribuer à un phénomène auquel, je l'avais déjà compris en rendant visite au lieu quelques mois plus tôt, ils ne souhaitaient pas particulièrement contribuer et avec lequel ils pouvaient entretenir une relation quelque peu ambiguë. Ces précautions se sont matérialisées, dans le courriel que j'ai envoyé au collectif, dans la façon dont j'ai décrit le Cercle Populaire comme me semblant être « un exemple remarquable de projet de revalorisation de quartier fondé sur l'idée de communauté, et qui, en ce sens, se distingue des projets dits de "revitalisation" classiques, soutenus par les pouvoirs publics, et menant le plus souvent à la gentrification des quartiers qu'ils concernent », précisant que c'était en cette qualité que je désirais « assister à [ses] différentes activités et [y] passer un peu de temps » – une description qui était fidèle à l'image que j'étais alors *en train* de me faire du lieu.

Un mot, pour finir, sur le niveau de langage que j'ai employé dans mon courriel. En l'écrivant, j'étais conscient qu'il mobilisait certaines notions sociologiques ou quasi sociologiques, à l'image, évidemment, de celle de *gentrification* qui apparaissait dès la première ligne. C'est de nouveau la connaissance préalable que j'avais du projet, déjà mentionnée, qui m'autorisait sinon même m'obligeait à employer un tel registre. J'avais pu constater – et le terrain allait vite me le confirmer – que les membres responsables de la coordination et de l'administration du projet

étaient des personnes éduquées et/ou manifestant une connaissance certaine des dynamiques socioéconomiques qui touchaient leur quartier. Feindre l'ignorance – ou, pire encore, sous-entendre la leur – aurait été une drôle de manière d'engager la conversation avec eux.

3.2.1.3 Participer et s'installer, observer et discuter

C'est Laura[92], l'une des membres fondatrices du Cercle Populaire, qui a répondu à mon courriel. Dans un court message, qui a nécessité une relance de ma part, elle m'invitait à venir au café un soir de semaine, après la fermeture, afin que l'on discute ensemble de ma demande, manifestant une claire ouverture à l'idée que j'intègre le collectif, mais faisant preuve d'un enthousiasme tout relatif – j'allais vite comprendre qu'il ne fallait pas voir dans la brièveté de sa réponse un manque d'enthousiasme, mais plutôt un manque de temps et le symptôme d'un emploi du temps fort rempli. Le mercredi suivant, à 18h, je me rendais donc au Cercle Populaire, partagé entre la nervosité de jouer mon intégration au terrain et l'excitation de savoir que, sauf accident, mon enquête commençait véritablement ce soir-là. Quelques minutes après être entré dans le café, le temps pour moi de rencontrer Hélène, une enthousiaste bénévole de la première heure qui allait devenir l'une de mes informatrices privilégiées, Laura venait à ma rencontre, et m'invitait à m'assoir avec elle à une table. Profitant du courriel que je lui avais envoyé quelques jours plus tôt, dans lequel j'avais donc présenté mes intérêts et mes intentions, j'ai exposé avec plus de précisions les raisons pour lesquelles je m'intéressais alors non seulement à Saint-Pierre, mais aussi au Cercle Populaire, au sein duquel j'espérais pouvoir m'impliquer. Si elle a manifesté un intérêt certain pour ma recherche, Laura m'a néanmoins fait part de ses doutes à propos de ce que ma participation aux activités bénévoles et quotidiennes du café-restaurant pouvait apporter comme réponses à mes questions : il s'agissait essentiellement d'un travail de café et de restaurant, souvent difficile et ingrat, qui consistait pour l'essentiel à cuisiner, préparer des boissons chaudes et des plats, tenir une caisse et laver de la vaisselle. Je lui ai assuré que cela ne me dérangeait pas, et que c'était même bien à ces activités-là que je souhaitais participer. Je voulais faire partie du groupe, ni plus, ni moins ; et puisque j'*utiliserais* le Cercle Populaire en fondant une partie ou l'ensemble de ma thèse sur son cas, il était bien naturel que je lui donne, en retour, de mon temps et de ma force de travail.

[92] Laura est un pseudonyme. Pour des précisions sur la stratégie d'anonymisation de la recherche, voir la section dédiée à la fin du présent chapitre, p. 130-133.

Laura et moi nous sommes alors entendus pour que, dès le vendredi suivant – soit deux jours après cette rencontre –, je débute mon implication comme travailleur bénévole au café. Je commencerais par venir les vendredis après-midi, de 14h à la fermeture du café à 18h, afin de porter main forte à Robin, une bénévole dans sa jeune vingtaine impliquée depuis quelques mois. Comme j'aurai l'occasion de le décrire avec plus de précisions dans la première moitié du chapitre 5, les activités régulières du Cercle Populaire sont celle d'un petit café somme toute ordinaire, à ceci près que celui-ci propose également de la nourriture – ce qui n'est pas particulièrement rare pour un café – et que rien de ce qui y est servi n'est jamais tout à fait standardisé. Mon implication au Cercle a donc commencé par un travail de café basique : préparer et servir des boissons chaudes ou froides, confectionner des sandwichs, cuisiner et servir des soupes et des pâtisseries ; commencer la préparation de ce que l'équipe du lendemain matin devait servir pour le *Brunch en musique* du samedi ; faire la vaisselle, nettoyer et ranger la cuisine et parfois la salle ; assurer la tenue et la fermeture de la caisse. À partir de l'automne 2017, et pour environ une année et demie, j'ai ajouté à mon *shift* du vendredi après-midi un second, le mardi matin cette fois. De 9h à 14h, en compagnie de Guy – un bénévole qui, durant près de deux ans, assurait plusieurs quarts de travail chaque semaine – et d'autres bénévoles qui pouvaient varier en fonction des semaines, j'assurais à peu près le même travail que les vendredis, consacrant néanmoins beaucoup plus temps à la préparation des plats que l'on servait à l'heure du dîner. Au cours des derniers mois de mon enquête, un réaménagement des horaires[93] m'a amené à abandonner mon quart de travail du vendredi après-midi, qui était de nouveau le seul que j'assurais, pour le remplacer par le *shift* du mardi après-midi. À partir du milieu du printemps 2019 et jusqu'à ce que mon implication au Cercle s'achève, j'ai également pris part, de manière régulière, au travail lié à la nouvelle plage horaire qui a accompagné la mise en place du permis de vente d'alcool finalement acquis par la coopérative, les jeudis, de 18h à 21h. Enfin, au cours de mes trois années au Cercle, il m'est arrivé de remplacer, plus ou moins au pied levé, des collègues dans l'incapacité d'assurer le quart de travail ; j'ai alors eu à travailler, toujours dans les mêmes conditions, à des horaires variables, du mardi matin au samedi en fin d'après-midi. Ainsi que le chapitre 5 sera également l'occasion de le décrire, à la belle saison, le Cercle Populaire compte aussi l'agriculture et l'horticulture parmi ses activités. Sur les terrains des nouveaux

[93] En raison de sa situation professionnelle, un bénévole de longue date avait désormais comme seule disponibilité les vendredis après-midi. Parce que j'étais moi-même un « ancien » du Cercle, j'avais accepté de déplacer mon quart de travail à une plage horaire pour laquelle l'équipe ne parvenait pas à trouver de bénévole expérimenté – les activités du café-restaurant étant presque intégralement assurées par du travail bénévole, une manière de garantir une certaine stabilité à l'entreprise était de s'assurer que pour chaque quart de travail, généralement assumé par deux bénévoles, il y avait la présence d'un bénévole impliqué depuis suffisamment longtemps pour être en mesure de « faire tourner » le commerce.

pavillons universitaires, à la frontière du quartier, la coopérative bénéficie en effet d'une importante parcelle, où ses membres cultivent différents fruits, légumes et herbes ensuite utilisés au restaurant. Sans en être un bénévole parmi les plus actifs, j'y ai également travaillé, de manière plus ou moins régulière.

Quelle pertinence ma participation aux activités régulières et ordinaires du Cercle Populaire avait-elle? Ou, pour faire écho aux doutes dont Laura m'avait fait part dès notre première rencontre, que pouvait apporter une telle implication à ma recherche? Ces questions, je dois le reconnaître, je me les suis moi-même souvent posées au cours des premières semaines de mon enquête. Occupé à cuisiner, servir des cafés et nettoyer de la vaisselle, je me suis un certain temps interrogé sur le sens que pouvait avoir le fait de travailler ainsi au Cercle – même si j'appréciais l'endroit et les gens que j'y côtoyais. C'est en fait l'un des critères mêmes de l'ethnographie, le *temps long*, qui m'a permis de trouver ce sens[94]. À mesure que les semaines passaient et que je me sentais à mon aise au Cercle Populaire, mes discussions et mes échanges avec mes collègues ou les clients, de passage ou habitués des lieux, se diversifiaient et s'intensifiaient. Les tendances et les régularités du lieu et de ses dynamiques prenaient tranquillement de l'épaisseur. Les moments insolites, qui révélaient justement les régularités en les défiant, se faisaient plus nombreux. Ma présence, rendue normale et légitime par le travail que j'assurais comme bénévole parmi les autres, me permettait aussi de parfaire mon intégration au collectif. Je gagnais la confiance de ceux que je côtoyais dans le quotidien du Cercle, et me liais même d'amitié avec certains. Je restais un peu après mon *shift* pour boire un verre avec les collègues, dans le café ou sur sa terrasse, au parc ou aux jardins. Une présence régulière et bientôt ancienne – je rappelle qu'il peut y avoir un important roulement parmi les bénévoles, si bien que *rester* plusieurs mois au Cercle faisait *de facto* de moi un membre du noyau dur de son équipe – qui, conjuguée à des circonstances qui m'étaient indépendantes, allait me pousser à augmenter mon implication un peu plus encore. Environ un an et demi après que je suis arrivé au Cercle Populaire, Laura, que je présentais un peu plus tôt, a dû quitter la coopérative. Parce qu'elle avait un rôle extrêmement important dans la coordination et l'administration des lieux, son départ a eu un effet notable sur l'organisation. Comme j'étais, pour ma part, un bénévole désormais très impliqué, « digne » de confiance aux yeux des autres membres qui constituaient le noyau de l'équipe, que j'avais du temps à offrir, mais aussi parce que j'avais un certain *intérêt* à le faire, autant sur le plan personnel qu'en termes méthodologiques purs, j'ai essayé de combler en partie le vide que le départ de

[94] Comme l'écrit d'ailleurs Olivier de Sardan (1995, par. 5) : « Il faut, sur le terrain, avoir perdu du temps, beaucoup de temps, énormément de temps, pour comprendre que ces temps morts étaient des temps nécessaires ».

Laura venait de laisser, en la remplaçant au sein du comité de direction de la coopérative. Si ce nouveau rôle que j'ai ainsi acquis a inévitablement eu des implications, à la fois éthiques et méthodologiques, sur lesquelles je reviendrai un peu plus loin, il m'a également permis d'accéder à une connaissance et une intimité du Cercle Populaire plus fine encore.

Mon implication au Cercle Populaire, dans ses activités les plus ordinaires puis, avec le temps, dans certaines de ses activités de coordination, a relevé de ce que l'on a coutume de qualifier d'« observation participante », une pratique elle-même au cœur de la démarche ethnographique. Olivier de Sardan (1995, par. 9) distingue deux usages de cette pratique, selon que les informations acquises par le chercheur au travers de ses observations et interactions sont « consignées plus ou moins systématiquement », et ainsi « se transforment en *données* et *corpus* », ou demeurent « informelles ou latentes » et relèvent alors « de l'ordre de l'*imprégnation* ». C'est bien ce double usage que mon enquête a rendu possible. Travailler à l'arrière du comptoir a fait de moi le témoin de nombreuses scènes et événements, insolites ou ordinaires, que je consignais dans mon carnet de terrain une fois ma journée de travail terminée[95]. Cette implication m'a également amené à assister et participer à des événements plus ou moins *extraordinaires*, au sens premier du terme, tels que des assemblées générales, des réunions de bénévoles, des ateliers ou des tables rondes organisés au Cercle, des soirées de fêtes, etc., à l'issue ou au cours desquelles je pouvais aussi consigner les informations et les observations que j'y avais glanées. Plusieurs *scènes ethnographiques* seront décrites dans les chapitres subséquents de la thèse, de même que de nombreux extraits de discussion y seront rapportés, toutes et tous issus de ce travail de mise en *corpus* réalisé au travers de l'observation participante.

[95] Dans le cadre de mon travail de café, il était rare que je rédige des notes d'observation sur le champ. D'une part, parce que d'un point de vue purement pratique, mon occupation derrière le comptoir m'en empêchait – les mains prises à faire couler un café, mousser du lait ou faire payer un client, j'étais incapable de prendre quelque note que ce soit. D'autre part, même si j'en avais eu le temps et la possibilité, le fait de sortir un carnet et d'y rédiger une note aurait représenté une rupture potentiellement brutale du cours ordinaire de la vie du café. En effet, parce que les clients étaient très rares à connaître mon statut de chercheur, la plupart auraient pu s'étonner que, soudainement, le jeune homme à l'arrière du comptoir interrompe son travail pour aller prendre quelques notes à la va-vite dans un cahier. Aussi, concernant mes collègues qui, pour la majorité d'entre eux, étaient bel et bien au fait de mon double statut de bénévole/chercheur, la prise de notes en situation de travail ordinaire aurait représenté une non moins brutale objectivation de leurs propres personnes et de leurs actions, aux conséquences méthodologiques potentiellement importantes. Cela aurait eu pour possible effet d'altérer leurs actions à venir, les contraignant à une certaine conscience d'eux-mêmes, et de changer le regard qu'ils pouvaient porter sur moi, leur rappelant de nouveau ma particularité dans le groupe. D'un point de vue éthique, une telle objectivation aurait également pu soulever un certain nombre de problèmes, dans la mesure où il peut sembler irrespectueux de la part de quelqu'un de ponctuer une interaction *a priori* ordinaire d'une prise de note inattendue. Aujourd'hui, l'ethnographe dispose néanmoins d'outils supplémentaires pour prendre quelques notes s'il juge indispensable de le faire, y compris dans certaines configurations dans lesquelles un carnet ne saurait être sorti. Ainsi m'est-il arrivé à plusieurs reprises de prendre en notes quelques bribes de conversations ou des observations en utilisant mon cellulaire, notamment lorsque je tenais à ne pas perdre une expression ou une formule précise, entendue de la bouche de quelqu'un ; je n'avais alors l'air de rien d'autre que de quelqu'un en train d'envoyer un message texte.

Mon implication dans les diverses activités du Cercle Populaire a également eu une importante fonction d'*imprégnation*, ce processus par lequel l'ethnographe acquiert une « connaissance sensible » du milieu qu'il intègre et étudie (Olivier de Sardan 1995, par. 23)[96]. Ces nombreuses heures passées au café et au sein du collectif pouvaient ne mener à une aucune donnée concrète ; néanmoins, elles façonnaient le bénévole que j'étais et le membre de plus en plus impliqué que je devenais. Elles me permettaient de savoir que tel soir, aurait lieu tel événement. De connaître tel trait de personnalité chez telle personne, et de ne pas m'étonner ensuite qu'un sujet ou un autre soit plus sensible chez elle. Ce temps passé au Cercle me permettait, aussi, de déterminer avec quelles personnes je souhaitais réaliser des entretiens poussés, afin d'approfondir les discussions informelles qui pouvaient se tenir au café ; il me donnait également des clés utiles à ce que je mène convenablement ces entrevues, et à ce que je les analyse avec pertinence ensuite.

3.2.1.4 L'entretien ethnographique : outil fondamental de l'enquête

On ne trouvera probablement pas meilleure justification de l'utilité de l'entretien[97] pour la recherche ethnographique que celle proposée par Olivier de Sardan (1995, par. 24) :

> La production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il aura lui-même sollicités reste un élément central de toute recherche de terrain. D'abord parce que l'observation participante ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations pourtant nécessaires à la recherche : il faut pour cela recourir au savoir ou au souvenir des acteurs locaux. Ensuite parce que les représentations des acteurs locaux sont un élément indispensable de toute compréhension du social. Rendre compte du « point de vue » de l'acteur est la grande ambition de l'[ethnographie]. L'entretien reste un moyen privilégié, souvent le plus économique, pour produire des données discursives donnant accès aux

[96] Oliver de Sardan définit l'*imprégnation* comme le processus par lequel le chercheur intériorise de manière inconsciente un ensemble de connaissances implicites du milieu d'interconnaissance dans lequel il s'est inséré – connaissances qui finissent par influencer la manière dont il recueille et analyse, consciemment cette fois, les données qui composent son corpus. Il écrit : « Le chercheur de terrain observe et interagit aussi sans y prêter autrement attention, sans avoir l'impression de travailler, et donc sans prendre de notes, ni pendant, ni après. Il ne se sent pas toujours en service commandé, heureusement pour lui. Il mange, bavarde, papote, plaisante, drague, joue, regarde, écoute, aime, déteste. En vivant, il observe, malgré lui en quelque sorte, et ces observations-là sont "enregistrées" dans son inconscient, son subconscient, sa subjectivité, son "je", ou ce que vous voudrez. Elles ne se transforment pas en corpus et ne s'inscrivent pas sur le carnet de terrain. Elles n'en jouent pas moins un rôle, indirect, mais important, dans cette "familiarisation" de l'anthropologue avec la culture locale, dans sa capacité à décoder, sans à la fin y prêter même attention, les faits et gestes des autres, dans la façon dont il va quasi machinalement interpréter telle ou telle situation. » (Olivier de Sardan 1995, par. 22)

[97] J'utiliserai les termes *entretien* et *entrevue* comme parfaits synonymes.

représentations émiques[98] *(emic),* autochtones, indigènes, locales. Ce sont les notes et les transcriptions d'entretiens qui constituent la plus grosse part des corpus de données de l'anthropologue.

On parle alors d' « entretiens ethnographiques » (Beaud 1996 ; Beaud et Weber 2010) pour distinguer la forme et la fonction que prend l'exercice dans le cadre spécifique de l'enquête de terrain, en opposition à celles qu'il peut avoir dans d'autres contextes méthodologiques, dans lesquels un rapport presque quantitatif est établi à l'égard du matériau pourtant éminemment qualitatif qu'il permet de recueillir, et où l'on cherche, par le nombre d'entretiens réalisés, à accéder à une forme de représentativité (Beaud 1996, 231). Ici, les entretiens sont qualifiés d'*ethnographiques* « parce qu'ils ne sont pas isolés ni autonomisés de la situation d'enquête », et parce que les acteurs interviewés « sont resitués dans leur milieu d'interconnaissance » dont participe lui-même l'enquêteur (Beaud et Weber 2010, 155). À cet égard, importe bien moins le nombre d'entretiens réalisés, que la pertinence de chacune des personnes interviewées *dans le contexte* de l'enquête – une pertinence qui ne se manifeste et ne se confirme qu'au gré de l'enquête – et la richesse des échanges que les situations d'entretiens permettent d'atteindre (Beaud et Weber 2010, 157-158).

Complémentaire de l'observation-participante, l'entretien est à l'origine d'une part substantielle du matériau analysé dans cette thèse. Au total, quinze entretiens approfondis ont été réalisés. Le plus bref a duré un peu plus d'une heure, le plus long s'est étalé sur près de sept heures, et la plupart ont duré de deux à trois heures. En raison de leur longueur, trois d'entre eux, réalisés au cours des premiers mois d'enquête, ont été répartis sur deux journées distinctes, à une semaine d'intervalle. Les entrevues ont été réalisées en des lieux divers : six se sont déroulées chez la personne interviewée elle-même, trois dans des cafés (autres que le Cercle Populaire ; l'un dans Saint-Pierre, les deux autres dans des quartiers adjacents), deux dans des parcs du quartier, deux autres à mon propre domicile, un dans restaurant de Saint-Pierre, autour d'un souper, un au sein même du Cercle Populaire, en dehors de ses heures d'activité, et, enfin, un dans les espaces publics d'un centre communautaire du quartier. Considérant l'impact que le lieu peut avoir sur le déroulement de l'entretien (Blanchet et Gotman 2001, 70-72), je me suis imposé deux critères à cet égard. Le premier était, naturellement, que le choix final de l'endroit où se déroulerait l'entretien revienne à la personne interviewée elle-même, et que ce lieu en soit un qui lui était confortable. Le second était que l'échange ne se déroule pas au Cercle Populaire, sauf si cela

[98] En anthropologie, le registre *émique* renvoie aux perspectives et aux systèmes de pensée internes au groupe à l'étude, par opposition au registre *étique*, qui réfère au point de vue extérieur de l'observateur.

était en dehors de ses heures d'activités, commerciales ou communautaires, et si l'on pouvait s'assurer qu'il n'y aurait pas de visiteurs imprévus – ce qui était difficile. La raison de ce second critère était, somme toute, assez simple : parce que je souhaitais faire parler mes interlocuteurs au sujet du Cercle Populaire, autant de ce qu'ils en aimaient que de ce qui pouvait leur y déplaire, je ne voulais pas prendre le risque qu'ils se sentent gênés par la présence à proximité de personnes liées au projet.

À quelques mois près, la réalisation des entretiens s'est répartie sur l'ensemble de la période d'enquête, et a suivi son évolution globale ainsi que celle de sa problématique. *À quelques mois près*, car j'ai tenu à passer un certain temps sur le terrain avant d'y réaliser ma première entrevue formelle. Je désirais en effet acquérir une certaine connaissance pratique du Cercle Populaire avant de chercher à en parler de manière approfondie avec quiconque. Après quatre mois d'implication au sein de la structure, et nourri des nombreuses discussions menées avec différents membres et bénévoles, j'ai engagé ce que je pourrais qualifier de *première phase d'entretiens*. J'ai souhaité débuter par des entrevues auprès de personnes impliquées au sein du projet depuis ses origines et/ou lors de sa fondation. Il s'agissait par là d'acquérir une connaissance d'ordre factuel sur le projet, mais aussi représentationnel : questionner sur ces mêmes événements fondateurs, mais aussi sur ce que le projet était devenu depuis, les différentes personnes qui s'y étaient le plus impliquées permettaient déjà de voir poindre certaines régularités et dissonances à leur sujet. Ces premières entrevues très approfondies – elles ont été les plus longues et les plus fouillées de l'enquête –, qui se comptaient sur les doigts d'une main, ont alors été intégralement retranscrites et systématiquement analysées par codage de type inductif – j'y reviendrai. De premières analyses qui, conjuguées à celles des notes de terrain de la première année d'enquête, ont mené à la rédaction d'un rapport d'analyse partiel. D'une longueur d'environ 80 pages, celui-ci a clos la phase 1 de l'enquête, et servi de point d'ancrage à la suite de celle-ci, en mettant à plat les questions qui l'orientaient désormais. À la suite de cette première phase d'entretiens et d'analyses « intérimaires », je me suis engagé dans la *seconde phase d'entretiens*, tout en prolongeant mon activité d'observation participante. Dans ce deuxième temps, j'ai cherché à réaliser des entrevues avec les personnes que le terrain avait, pour ainsi dire, *désignées* comme étant pertinentes. Si ces personnes avaient en commun de toutes bien connaître le Cercle Populaire, quatre *caractéristiques* peuvent être isolées pour spécifier ce qui faisait leur pertinence – des caractéristiques qui n'étaient pas exclusives, chaque individu pouvant en partager plusieurs, sans qu'aucune d'entre elles ne se retrouve chez l'ensemble des individus. J'ai d'abord ciblé 1) des *anciens* du Cercle, c'est-à-dire des personnes qui connaissaient le projet et le lieu depuis sa

création ou son ouverture au public, en tant que bénévole ou client/utilisateur. De façon similaire aux interviewées de la première phase, je m'assurais ainsi d'accéder à des discours fondés sur une connaissance et une expérience du lieu acquises dans le temps long, pouvant à ce titre témoigner des évolutions du lieu telles qu'elles étaient vécues. J'ai aussi voulu m'entretenir avec 2) des personnes habituées du lieu ou activement impliquées dans le projet. Cela garantissait que les discours s'ancrent dans une expérience pratique et approfondie du lieu et de son quotidien. Voyant émerger l'importance de la critique à l'égard du Cercle Populaire émanant des milieux militants et considérant la difficulté qu'il y avait à y accéder directement[99], j'ai également attaché de l'importance au fait de réaliser des entrevues avec 3) des individus qui, tout en étant ou en ayant été des utilisateurs du Cercle, étaient également liés au milieu militant local. C'était là une façon d'accéder aux arguments mobilisés par ceux qui, dans ce milieu particulier, s'opposaient ou, dans une moindre mesure, mettaient en doute la bonne place du Cercle Populaire dans le quartier de Saint-Pierre. J'ai enfin tâché de réaliser quelques entrevues auprès 4) de personnes qui se distinguaient de la figure (stéréo)typique de l'utilisateur du Cercle Populaire, telle qu'on me la décrivait et que je la percevais sur le terrain. Je me suis ainsi entretenu avec plusieurs personnes qui se présentaient elles-mêmes comme « racisées » ou non-blanches. C'était l'occasion d'entendre des points de vue et d'accéder à des perceptions d'individus appartenant à certaines des communautés culturelles très présentes dans le quartier. Quelles que soient la ou les caractéristiques qui pouvaient faire d'une personne qu'elle faisait une « bonne interviewée », on comprend que ma démarche n'a jamais été d'atteindre une quelconque représentativité, critère par principe étranger à la démarche ethnographique (Olivier de Sardan 1995 ; Beaud 1996), mais qu'il s'agissait plutôt de multiplier et diversifier les points de vue sur l'objet d'étude, dans le but de mettre en lumière des similarités et des spécificités dans les représentations et les discours de chacun. Précisions enfin que, conformément aux exigences éthiques en vigueur au sein de mon université d'attache, chaque entrevue formelle a été assujettie au consentement éclairé de la personne interviewée, accordé par écrit (voir annexe 3). Comme pour la phase 1, chacun de ces entretiens a fait l'objet d'une retranscription complète.

Quand on sait l'importance pour l'entretien ethnographique d'adopter les contours d'une conversation banale, dont les digressions font souvent la richesse, et quand on connaît la nécessité d'adapter constamment l'exercice aux directions que prend l'enquête, on comprend l'impossibilité pour l'ethnographe d'adopter un guide d'entrevue fixe et établi, ayant vocation à structurer de manière similaire chacune des entrevues réalisées au cours de l'enquête

[99] Voir, plus loin, le paragraphe portant sur l'effet d'« enclicage » caractéristique de l'ethnographie à implication forte.

(Olivier de Sardan 1995)[100]. Dans mon cas, il va de soi que les sujets que j'abordais avec précision et les questions que je posais n'étaient pas les mêmes dans la première phase d'entretiens que dans la seconde, et que les discussions prenaient des orientations fort différentes selon les caractéristiques des personnes interviewées, leurs propres histoires de vie et leurs propres implications au Cercle ; c'est pourquoi je ne présenterai pas ici de guide d'entrevue détaillé. Cela dit, trois thèmes principaux ont été transversaux à l'ensemble de ces entrevues. Un premier portait sur l'histoire personnelle des interviewés et leurs relations avec le quartier de Saint-Pierre, dans lequel il s'agissait d'aborder les parcours de vie de chacun, les causes et les raisons les ayant menés à vivre ou évoluer dans Saint-Pierre, ainsi que les usages et les représentations qu'ils pouvaient en avoir. Un second portait plus spécifiquement sur le Cercle Populaire en lui-même, et évoquait autant les usages que les interviewés en avaient, ce qu'ils y appréciaient et y aimaient moins, que la place qu'ils lui voyaient dans le quartier. Un troisième thème, enfin, concernait le phénomène de gentrification, qu'il s'agissait d'aborder autant en lien avec les histoires et les situations personnelles des interviewés qu'avec le quartier de Saint-Pierre et le Cercle Populaire. Ce thème était lui-même transversal à chacune des entrevues et, généralement, apparaissait spontanément et tôt dans les échanges. Je questionnais alors mes interlocuteurs sur ce qu'ils connaissaient et pensaient du phénomène, sur la place qu'ils se voyaient y occuper, et sur les relations que le Cercle Populaire entretenait avec lui à leurs yeux.

Je conclurais cette section en rappelant avec Olivier de Sardan (1995, par. 39) qu'un entretien ethnographique n'est jamais une interaction unique, mais s'inscrit toujours dans une relation qui s'étale dans un temps plus ou moins long. Parce que j'ai réalisé mes entrevues avec des personnes que je connaissais via le Cercle Populaire, et avec lesquelles j'allais continuer à être en contact régulier par la suite, ces moments singuliers ont toujours été précédés d'interactions et de discussions qui les ont façonnés, de même qu'ils ont toujours été suivis d'autres qu'ils ont marquées. Au-delà d'une question de style, c'est notamment pour cette raison que, dans la suite de la thèse, j'ai fait le choix de ne pas systématiquement distinguer les extraits d'entrevues à proprement parler des extraits de discussions informelles issues de mon activité d'observation participante, sauf lorsque le contexte de l'entrevue imposait d'être explicité. Je considère en effet que l'une comme

[100] Olivier de Sardan suggère une distinction intéressante entre *guide* et *canevas d'entretien*, le second correspondant plus justement à la forme que prend l'entrevue dans la démarche ethnographique : « Le *guide d'entretien* organise à l'avance les "questions qu'on pose", et peut dériver vers le questionnaire ou l'interrogatoire. Le *canevas d'entretien,* lui, relève du "pense-bête" personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants. Il en reste aux "questions qu'on se pose" en laissant à l'improvisation et au "métier" le soin de les transformer au fil de l'entretien en "questions qu'on pose" » (1995, par. 32)

l'autre de ces sources participe d'une seule et même relation *ethnographique*, et qu'à cet égard elles ont, chacune, une valeur méthodologique sinon identique, du moins équivalente.

3.2.1.5 Ethnographie en ligne

Bien que tout à fait secondaire, une dernière source de données mérite ici d'être brièvement mentionnée. Dans une perspective de *triangulation* des données et des points de vue (Anadón 2006 ; Hamel 1997 ; Olivier de Sardan 1995), j'ai également assuré un suivi étroit sur le réseau Facebook, assimilable à ce que l'on a désormais coutume de qualifier de *webethnographie* (Prior et Miller 2012). Membre d'un groupe semi-public à teneur largement militante et réunissant plus de 1000 résidents et usagers de Saint-Pierre, j'ai suivi de manière systématique les publications et échanges qui s'y sont faits durant les trois années qu'a duré mon enquête, sans jamais y participer néanmoins – à cet égard, j'y occupais une position de *pur observateur* (Gold [1958] 2003). En particulier, cette veille a contribué à accéder aux représentations que de nombreux résidents de Saint-Pierre pouvaient avoir de leur quartier, notamment, en raison de la nature du groupe, des personnes liées aux milieux militants locaux, ou du moins manifestant une forme d'engagement à la gauche du spectre politique. J'ai également suivi de manière systématique les contenus que le Cercle Populaire pouvait lui-même partager sur le réseau Facebook – l'unique média social sur lequel il était présent durant mon enquête –, ainsi que les discussions et commentaires que ces contenus pouvaient générer.

3.2.2 Enjeux méthodologiques et éthiques

3.2.2.1 Une implication forte

Si des chercheurs comme Beaud et Weber (2010), parmi de nombreux autres, enjoignent l'ethnographe à faire preuve de réflexivité et à s'engager dans une forme d'auto-analyse, c'est parce que la nature même de l'enquête de terrain implique un certain nombre de « biais » méthodologiques et d'écueils éthiques. Ces difficultés, à l'égard desquelles le chercheur ne saurait donc rester aveugle – ou, pis encore, *se rendre aveugle* –, émanent directement de la place qu'occupe l'ethnographe sur son terrain. Un auteur comme Burawoy ([1998] 2003) va jusqu'à parler d'une *science réflexive* pour qualifier l'épistémologie dont participe l'ethnographie, et dont le principe fondamental est de se saisir de ce que l'engagement du chercheur dans son

objet d'étude implique comme éventuels biais, par opposition à la *science positive* qui cherche traditionnellement à neutraliser les effets de sa présence sur le processus scientifique par le recours à un ensemble de protocoles standardisés et d'exercices plus ou moins aboutis de distanciation. Réglant ainsi la question des « effets de contexte » liés à la recherche en sciences sociales – tirant avantage de ceux-ci en les envisageant comme des *moyens* d'approfondir la connaissance –, Burawoy ([1998] 2003) soutient néanmoins que la science réflexive possède ses propres limites, liées aux *effets de pouvoirs* que la situation d'enquête implique par principe, auxquels on ne peut jamais se soustraire tout à fait et que l'on ne peut se permettre d'ignorer[101].

C'est dans cette perspective que je m'arrêterai ici un moment sur les différents enjeux qui ont accompagné ma propre enquête. Parce qu'elle a consisté en une intégration complète de mon terrain et du réseau d'interconnaissance qu'il représentait, faisant de moi-même un membre bénévole du Cercle Populaire que rien, dans la plupart des situations, ne distinguait des autres, mon enquête a relevé de ce que l'on peut qualifier d'*implication forte.* À plusieurs égards, elle s'approche même de la forme idéaltypique de la *conversion*, telle que Olivier de Sardan (2000) la décrit à partir du cas particulier de Benetta Jules-Rosette (1975) qui, engagée dans l'étude d'une église apostolique au Zaïre, a fini par littéralement se convertir au culte qu'elle observait – bien plus par motivation personnelle que par intérêt méthodologique, néanmoins. Aucune profession de foi dans mon cas, on le comprend, mais bien une intégration telle du milieu d'étude que je suis devenu un *insider* à part entière d'un groupe dont j'étais pourtant à l'origine étranger ; un groupe dont j'ai assimilé les règles, les principes et les enjeux, non pas aveuglément, mais avec le degré de conviction et la capacité de désaccord qui caractérisaient tous ceux qui y avaient un investissement similaire au mien. Jules-Rosette parle de « gradual transition from the perspective of a participant observation to that of an observing participant » (1975, 22) pour décrire ce qui se joue dans le processus de conversion. Dans mon propre cas, l'un des signes les plus forts de ce glissement, mais aussi des risques auxquels il m'a exposé, est probablement l'appropriation que j'ai pu faire de la crispation que provoquait chez plusieurs de mes interlocuteurs les plus proches l'évocation du phénomène de gentrification et de la place que le Cercle y occupait. *A posteriori,* je crois que ma volonté, en cours d'enquête[102], de prendre mes distances à l'égard de la thématique de la gentrification, faisant mienne une forme de lassitude que je percevais chez plusieurs des membres du Cercle, doit être en partie vue comme la manifestation du fait que, pour

[101] Burawoy considère que chacun des élargissements qui composent le processus de l'étude de cas élargie expose inévitablement le chercheur à un effet de pouvoir, à savoir la domination, la réduction au silence, la réification et la normalisation. Pour plus de détails, voir Burawoy ([1998] 2003, 448-452).

[102] Voir p. 100.

reprendre l'expression largement consacrée, j'avais à certains égards « viré indigène » (*going native*) (O'Reilly 2009, 87-92). Cependant, la façon dont le travail d'analyse et de mise en dialogue des données et de la théorie a fini par remettre le thème de la gentrification au premier plan de ma recherche, témoigne de la possibilité d'opérer une forme de rupture épistémologique, y compris dans le contexte d'une enquête aussi « impliquante » que la mienne – j'y reviendrai.

Dans la foulée de Buford Junker (1952), Raymond Gold ([1958] 2003) élabore une typologie permettant de rendre compte des différents niveaux d'intégration possible de l'ethnographe sur son terrain, du *pur participant* au *pur observateur*, en passant par le *participant-comme-observateur* et l'*observateur-comme-participant*, chacun de ces rôles impliquant des degrés variables d'engagement de la part du chercheur dans les activités qu'il observe, ainsi que de publicité et de dissimulation de son statut. Reconnaissant les vertus d'une telle distinction, Emerson (2003, 409) suggère néanmoins de porter un regard plus nuancé sur le sujet, et insiste sur la fluidité qui peut caractériser le passage de l'ethnographe entre des rôles et des implications différents, en fonction des situations d'enquête dans lesquelles il se trouve. Pour ma part, mon rôle a constamment oscillé entre celui du participant-comme-observateur et celui du pur participant. En me présentant auprès de l'équipe de coordination du Cercle Populaire *en tant que chercheur*, pour les raisons mentionnées plus tôt, il était évident que, quelle que fût mon implication à venir dans les activités les plus ordinaires du café, j'excluais d'emblée la possibilité de passer pour un pur participant auprès de certains de mes collègues. Comme le souligne lui-même Gold ([1958] 2003), et comme tout ethnographe *à découvert* en fait l'expérience à un moment ou à un autre, la position de *participant-comme-observateur* mène inévitablement à certains malaises, particulièrement dans les premiers temps de l'enquête. Ainsi, durant de longues semaines, les allusions à mon statut singulier au sein de l'équipe n'étaient pas rares. Ils prenaient le plus souvent la forme de traits d'humour me rappelant néanmoins en permanence à mon statut de demi-étranger au groupe : « Ah, mais de toute façon, t'es juste là pour nous observer! » ; « Fais attention à ce que tu dis, il nous étudie! » ; « *Anyway*, dès que tu auras fini de nous étudier, tu vas partir et tu ne voudras plus nous voir… ». Ces allusions pouvaient également, bien que plus rarement, prendre la forme de recommandations sur ce qu'il importait que je prenne bien en note – ce qui laissait d'ailleurs peu de doute sur le fait que mes interlocuteurs ne me livraient que ce qu'ils voulaient bien me livrer – ou, lorsqu'un mot ou un geste semblait aux yeux de quelqu'un déborder des cadres du juste ou du légal, prendre la forme d'injonctions du type : « Ça, tu ne le mets pas dans ton rapport ». J'ai aussi fait les frais de ce qui avait peut-être été un excès de transparence de ma part en explicitant dès le départ mon intérêt pour les questions de

gentrification : durant plusieurs mois, il a pu arriver, en particulier de la part de membres fondateurs ou impliqués de longue de date, que l'on se moque gentiment de mon sujet d'étude, sous-entendant parfois que l'on goûtait peu le fait de se faire visiter par quelqu'un qui associait directement le Cercle à un phénomène que l'on savait *a priori* néfaste pour le quartier. Je pense par exemple à des commentaires, placés ici ou là, tels que : « Puis, la gentrification, comment elle va? », ou encore : « On est des méchants agents de la gentrification, de toute façon! ». Quelque peu mal à l'aise à l'égard de ces différentes remarques, j'ai rapidement décidé de me faire plus évasif quant aux raisons de ma présence au Cercle Populaire auprès des nouvelles personnes que je pouvais y rencontrer. Puisqu'il était commun, entre bénévoles qui se rencontraient, de se questionner mutuellement sur les activités parallèles et les motifs d'implication au sein de la coopérative des uns et des autres, autrement dit parce que je ne pouvais me soustraire à la question, j'ai finalement pris la décision de me décrire comme doctorant, intéressé par le quartier de Saint-Pierre et, plus particulièrement, par la façon dont le Cercle Populaire pouvait s'y inscrire – sans trop en dire, donc, de mon intérêt pour la thématique de la gentrification. J'ai très vite constaté qu'une telle présentation de moi-même éveillait la curiosité et la sympathie plutôt qu'elle suscitait la méfiance ou la gêne de mes interlocuteurs, qui comprenaient cependant que j'avais auprès d'eux un rôle quelque peu distinct du leur. Quoi qu'il en soit, c'est là encore le temps long de l'enquête ethnographique qui a largement résolu le problème que pouvait constituer ce rappel régulier à ma relative étrangeté au groupe, mon implication comme membre actif de la coopérative faisant progressivement passer mon statut de chercheur au second plan[103], au point où celui-ci a fini par ne plus être mentionné que dans le cadre d'interactions où ceux avec qui j'avais noué une relation amicale me demandaient où j'en étais rendu dans mon cursus, à la manière dont on demande à un ami comment va sa famille ou comment se passe son travail[104].

Dans les situations qui impliquaient des bénévoles dont les quarts de travail ne correspondaient pas au mien et que je croisais à l'occasion, mais surtout auprès de l'immense majorité des clients et des utilisateurs du café, réguliers ou occasionnels, je jouais en revanche le rôle de *pur participant*. Dans de telles configurations – moments ordinaires de la vie du café, événements singuliers organisés entre ses murs –, la plupart des acteurs ignoraient en effet que ma réelle implication débordait celle

[103] La capacité du « temps long » de l'enquête à faire complètement « oublier » le statut du chercheur sur son terrain est loin de faire l'unanimité dans la littérature. Voir par exemple Papinot (2016).

[104] J'ajouterais même que ma proximité statutaire avec le milieu d'enquête, sur laquelle je m'arrêterai dans quelques instants, et les relations amicales que celle-ci a fait naître avec certains des acteurs rencontrés sur le terrain ont mené à ce que ma qualité de chercheur passe complètement au second plan de l'identité que je projetais au sein du groupe. Au travers de plaisanteries et de taquineries, ma thèse était ainsi souvent réduite à une espèce de « travail de fin session » très scolaire, l'impact de ma recherche sur le quotidien du Cercle étant par là même largement diminué.

qui se donnait immédiatement à voir, et que j'étais autre chose qu'un pur bénévole du Cercle Populaire. Même si je ne crois pas que mon rôle de participant-comme-observateur ait, à terme, significativement altéré les situations que j'observais – je reviendrai sur cet aspect un peu plus loin –, le fait d'agir comme pur participant dans les scènes quotidiennes du Cercle Populaire m'assurait que ma présence comme chercheur avait un impact réduit sur elles, et que les informations que j'en retirais avaient une valeur méthodologique particulière[105] [106].

3.2.2.2 L'étude d'un quasi-chez-soi. Enjeux et atouts d'une ethnographie du très proche

Je mentionnais un peu tôt l'un des écueils caractéristiques de l'enquête ethnographique à implication forte, qui consiste à ce que le chercheur « vire indigène » en s'identifiant de manière trop intense au groupe qu'il étudie, au risque de perdre le contact avec sa propre recherche et ses exigences. En précisant que ma propre démarche s'apparentait à plusieurs égards à une forme de *conversion*, pour reprendre les termes d'Olivier de Sardan, j'évoquais la probabilité d'avoir moi-même cédé à ce biais, à un moment de ma recherche. Sans remettre en doute les dangers méthodologiques bien réels qu'une telle inclination représente, je m'arrêterai ici quelques instants pour discuter des affinités sociologiques qu'il y avait entre mon propre statut, et le milieu que j'étudiais et les acteurs qui y évoluaient. Tout en rappelant que l'on n'étudie jamais « chez soi », sauf à enquêter sur ses propres collègues, Olivier de Sardan (2000, 430) souligne que l'engagement du chercheur en « conversion » s'apparente en grande partie à ce que la littérature peut parfois appeler l'*endo-ethnologie*, que je nommerais ici *endo-ethnographie*, par souci de cohérence. Si j'ai intégré un milieu où je ne connaissais personne et qui me paraissait au départ largement étranger – je n'ai jamais passé beaucoup de temps dans des cafés –, il y avait bien dans mon enquête quelque chose qui relevait de l'endo-ethnographie. Il faut dire en effet que, si les premières semaines passées au Cercle ont été parsemées de quelques malaises (bien relatifs), mon immersion sur le terrain s'est faite sans grande difficulté, sinon même avec un

[105] Je qualifie cet impact de « réduit » et non de « nul », car il est évident que mes intérêts de recherche ainsi que l'ensemble des informations que j'avais emmagasinées *en raison de ma recherche* influençaient, plus ou moins consciemment, la façon dont je me comportais dans ces situations.

[106] Le lecteur pourrait ici se questionner à propos des enjeux éthiques liés aux observations menées dans le cadre de cette implication comme pur participant, notamment ceux relatifs à la question du consentement. En amont de l'enquête, j'avais obtenu du comité d'éthique en recherche de l'INRS la levée d'exigence d'obtention du consentement pour ces situations, en vertu de l'article 10.3 de l'*Énoncé de politique des trois Conseils* (EPTC2 2018, 158), qui stipule que dans les cas « d'observation[s] de milieux naturels ou de cadres virtuels où les personnes ont une attente raisonnable ou limitée en matière de respect de la vie privée […] le CÉR peut approuver la recherche sans exiger que le chercheur obtienne le consentement des personnes observées, sur la base de la justification fournie par le chercheur et de mesures appropriées de protection de vie privée ».

certain naturel. Et pour cause : jeune adulte blanc, Français, scolarisé, de gauche et « progressiste », j'étais, comme on le verra dans la suite de la thèse, un membre et un bénévole typique du Cercle Populaire. D'un point de vue heuristique, cette promiscuité statutaire avait des avantages incontestables. Elle me permettait, d'une part, d'accéder rapidement à des données beaucoup plus fines que si j'avais entrepris l'ethnographie d'une communauté beaucoup plus éloignée socialement et culturellement, mais aussi de les interpréter plus facilement. D'autre part, elle rendait caduque l'exigence de simulation qu'un auteur comme Gold associe au pur participant, qui « doit donner l'illusion que sa véritable personnalité s'exprime dans les rôles qu'il joue au-dedans et au-dehors [du terrain] à travers des relations avec des personnes qui sont pour lui avant tout des informateurs » (Gold [1958] 2003, 343). J'étudiais en effet un groupe qui me ressemblait suffisamment – et auquel je ressemblais assez – pour qu'il n'y ait guère d'illusion à cultiver, me fondant pour ainsi dire *naturellement* dans le décor du Cercle. Enfin, cette appartenance *de facto* au milieu était une façon de maîtriser l'un des effets typiques de l'ethnographie à implication forte, à savoir celui de l'interférence du chercheur sur le cours des situations qu'il observe ou, pour le dire autrement, de la « perturbation de l'observateur » sur son terrain (Schwartz 1990). Pour le dire simplement, parce que j'étais un membre naturel du Cercle Populaire, ma présence comme chercheur n'avait qu'un impact modéré sur le cours ordinaire de ses événements. Cela étant dit, arrêtons-nous quelques instants supplémentaires sur le problème de la perturbation de l'observateur.

Si l'impact de l'ethnographe sur son objet d'étude est inévitable – dès lors qu'il s'est présenté comme tel à un moment ou un autre de son enquête, mais aussi parce que toute observation est en elle-même *interprétation*, façonnée, à ce titre, par l'*habitus* du chercheur –, certains auteurs insistent néanmoins sur la nécessité d'atténuer autant que possible les « effets d'intimidation et d'intimation de la présence de l'enquêteur » sur les situations d'enquête et les personnes qu'elles impliquent (Papinot 2016, 71). Ma principale crainte, notamment après que Laura a eu quitté le Cercle et que j'ai commencé à m'impliquer dans la coordination du lieu, était que j'oriente de manière plus ou moins directe des décisions structurantes pour le Cercle Populaire qui pouvaient être influencées par les questionnements que j'avais comme chercheur, ou avoir un impact immédiat sur eux. Comme d'autres ethnographes engagés sur des terrains plus proprement politiques que le mien, dans lesquels d'importants enjeux éthiques se posaient aussi (Broqua 2009 ; Nadeau 2020, entre autres), j'ai choisi d'adopter une posture de compromis permettant de demeurer impliqué sans trop peser sur les orientations du collectif. Ma stratégie a alors globalement correspondu à celle privilégiée par Adrien Jouan dans son étude d'un collectif de

militants pour le droit à la scolarisation des enfants de migrants sans-papiers, à Montréal, qui consiste à « s'efforcer autant que possible de suivre et d'accompagner, plutôt que d'intervenir et de proposer » (Jouan 2017, 154). C'est dans cette optique que j'ai par exemple refusé, lorsque cela me l'a été suggéré et alors que mon niveau d'implication bénévole rendait l'idée pertinente, de soumettre en assemblée générale ma candidature à une place au sein du conseil d'administration de la coopérative. C'est dans cette même perspective que j'ai justifié, à moi-même et auprès de mes camarades, mon faible investissement dans une initiative qui suscitait pourtant un immense intérêt chez moi. Dans les semaines qui ont suivi la dénonciation du Cercle Populaire pour sa participation à un projet de réaménagement d'une place du quartier – les *événements de l'affiche* –, quelques membres de la coopérative, bénévoles et utilisateurs, ont décidé d'organiser un événement public en lien avec la thématique de la gentrification, façon de crever l'abcès qui s'était récemment formé et d'inviter la communauté locale à échanger autour d'un sujet dont tout le monde pouvait ne pas comprendre toutes les subtilités. Il était alors question de mettre sur pied un « forum » ou une soirée thématique, sur place au café ou ailleurs dans le quartier si le temps le permettait, organisé autour de la projection d'un documentaire sur le sujet. Faute d'investissement suffisant de la part des personnes qu'elle avait réunies, l'initiative avait finalement avorté. Considérant l'effet qu'il aurait pu avoir, s'il s'était concrétisé, sur l'image renvoyée par le Cercle Populaire en lien à la question de la gentrification et, par conséquent, sur ce qui constituait le cœur de mes questionnements, il me semblait inconcevable d'être le principal instigateur d'un tel événement, dont on aurait pu considérer qu'il avait été monté de toute pièce à des fins de recherche – quitte à passer à côté d'un potentiel site d'observation remarquable. En outre, même si ma place au sein du comité de direction impliquait, par principe, que je participe à un processus décisionnel, les décisions qui y étaient prises, portant en général sur l'administration quotidienne du lieu, étaient toujours collectives[107]. Et là encore, mon appartenance au milieu d'enquête, indépendante de mon activité de chercheur, faisait que les décisions auxquelles je prenais part participaient toujours d'un processus de négociation/compromis qui semblait aller de soi entre les différentes personnes qu'elles impliquaient, et dont je faisais partie. Étant moi-même un membre typique du Cercle Populaire – dont les caractéristiques étaient semblables à celles de mes camarades –, je crois pouvoir dire *a posteriori* que la dimension idiosyncrasique de mes

[107] Je dois reconnaître que ma participation à ce comité n'a jamais été vraiment entière, ne m'investissant pas autant que je l'aurais certainement fait si je n'avais pas été aussi chercheur. Cette retenue a probablement eu quelques effets sur la charge de travail qui s'est abattue sur les épaules de certains collègues après le départ de Laura que je n'ai, de fait, jamais vraiment compensé. On comprend là que deux registres de justification étaient en concurrence : le registre méthodologique, d'une part, qui m'incitait à faire preuve de précaution dans ma participation au processus décisionnel, et le registre moral, d'autre part, qui me faisait penser que la *bonne* chose à faire était, d'un point de vue humain, de soulager mes collègues et amis en assumant une part de la charge de travail qui les asphyxiait.

opinions et de mes actions, certes inévitable, n'était cependant jamais incohérente avec la culture du milieu, si bien que ces opinions et ces actions qui étaient les miennes auraient tout aussi bien pu être celles de n'importe quel autre membre du Cercle Populaire qui aurait alors occupé ma place, lui-même façonné par sa propre expérience et sa sensibilité bien distincte, fût-il artiste, travailleur communautaire, chômeur, étudiant, ou même sociologue[108].

3.2.2.3 L' « enclicage » comme fonction de l'enquête à implication forte

Je conclurais cette discussion autour des enjeux de l'implication forte en évoquant l'un des effets les plus courants de l'enquête ethnographique de ce type, que l'on qualifie généralement d' « enclicage » (Olivier de Sardan 1995, par. 81). Comme toute activité sociale supposant un important engagement au sein d'un collectif particulier, l'enquête ethnographique enferme inévitablement le chercheur au sein d'un groupe spécifique, tout en l'excluant d'autres, potentiellement pertinents pour l'analyse. Parce qu'il restreint le champ de vision de l'observateur, cet effet est généralement envisagé comme un biais de l'enquête ethnographique. Néanmoins, une fois admis son caractère inéluctable, peut-être gagne-t-on à l'aborder comme une fonction même de la démarche.

L'effet d'enclicage, que je sous-estimais largement au départ, a été déterminant dans l'orientation qu'a prise ma recherche. Comme on le sait, mon étude devait à l'origine porter sur le quartier de Saint-Pierre dans son ensemble, à la connaissance (plurielle) duquel je souhaitais accéder par le biais de différents sites d'observations, parmi lesquels figurait le Cercle Populaire. Quelques mois après avoir commencé à m'impliquer au sein de la coopérative ont eu lieu les *événements de l'affiche*, au cours desquels le Cercle a fait l'objet de vives critiques, avec d'autres organismes, en raison de sa participation au projet de réaménagement d'une place du quartier. Spontanément, j'ai vu dans ces événements une remarquable opportunité de rejoindre différents points de vue sur le quartier et ses transformations, tout en accordant une place de premier plan au Cercle Populaire. Une polémique venait de naître et le Cercle y était associé : il y avait là un excellent point d'ancrage pour mon enquête. Profitant d'un événement public autour du projet de réaménagement – il s'agissait d'un atelier dit de « co-design », en principe destiné à impliquer les résidents de Saint-Pierre dans la conception du projet[109] –, je suis entré en contact avec un

[108] Comme le remarque fort justement Jouan (2017, 164) : « S'il convient de ne pas négliger la participation du chercheur à la vie du groupe et aux décisions qu'il prend, il faut aussi rappeler que celui-ci n'est jamais qu'un membre parmi d'autres, dont le trait distinctif est – peut-être – de [s'engager] avec ses croyances de chercheur. »

[109] Je mentionnerai de nouveau cet événement dans la suite de la thèse.

habitant du quartier que la situation semblait particulièrement contrarier, dans le but de réaliser avec lui une entrevue approfondie. Informé de mon implication au Cercle Populaire, l'homme a accepté ma proposition et, quelques jours plus tard, nous nous sommes retrouvés dans un café afin de réaliser l'entrevue. Comme il connaissait relativement bien le lieu sans toutefois en être membre ni client – il ne l'appréciait pas particulièrement –, la discussion a autant porté sur le Cercle Populaire que sur le quartier dans son ensemble, le projet qui y faisait alors polémique et ses transformations récentes, actuelles et à venir. Quelques heures à peine après notre rencontre, dont j'étais sorti satisfait, l'homme me contactait pour me faire part de sa volonté de se retirer de la recherche et de son exigence que je supprime toute trace de notre entrevue. Acceptant naturellement sa requête, je l'ai toutefois questionné sur les raisons d'un tel revirement. Bien que l'entretien ait autant porté sur Saint-Pierre que sur le Cercle Populaire, l'homme se sentait quelque peu floué, ayant le sentiment d'avoir été invité à parler uniquement du second alors qu'il lui avait été dit que la discussion porterait sur le premier. Il me reprochait aussi de biaiser mes questions, notamment celles qui portaient sur le Cercle Populaire : parce que je m'impliquais dans le projet, il considérait que j'étais « à la fois juge et partie », à cet égard incapable de garantir ma « neutralité » à l'endroit de mon objet d'étude.

Cet événement, forcément déstabilisant, a eu une incidence considérable sur la suite de ma recherche, contribuant directement, et peut-être paradoxalement, au recentrement de mon enquête sur le seul et unique cas du Cercle Populaire. Si une étude de la controverse entourant la présence du Cercle Populaire dans Saint-Pierre en tant que telle semblait indéniablement intéressante, l'effet d'enclicage la rendait cependant impossible à réaliser dans les circonstances. Sauf à revoir entièrement la démarche méthodologique : il aurait alors fallu abandonner l'approche ethnographique, et me tourner vers d'autres outils, notamment l'entretien pur, et chercher à entendre les points de vue des différents acteurs que la situation impliquait – des membres du Cercle Populaire, des résidents de Saint-Pierre opposés et favorables à sa présence, des acteurs communautaires, des bailleurs de fonds, des représentants d'autres commerces du quartier, etc. Considérant néanmoins la valeur méthodologique du « cas Cercle Populaire » que je voyais émerger en m'y impliquant et l'opportunité que j'avais d'y réaliser une ethnographie en bonne et due forme, j'ai plutôt choisi d'abandonner autant l'idée de réaliser une étude de Saint-Pierre dans son ensemble que celle d'analyser la « controverse du Cercle Populaire » en elle-même.

Si ma recherche adopte bien une démarche *perspectiviste* (Jouan 2017, 163), *du point de vue* du Cercle Populaire et de ses acteurs, elle relate néanmoins, dans une démarche de *triangulation*, certaines postures critiques à son égard qui lui sont extérieures, indispensables à la

compréhension de la situation dans laquelle se trouve le projet. Ces points de vue et ces discours, minoritaires dans la thèse, n'ont pas toujours été aisés à atteindre, là encore en raison de l'effet d'enclicage associé à la démarche ethnographique. À titre d'exemple, mon implication au Cercle et mes discussions avec plusieurs de ses membres m'ont permis de situer quelques individus qui se distinguaient par leurs postures extrêmement critiques son égard. Par différentes voies, je suis parvenu à obtenir leurs contacts ; l'un d'eux, rencontré en même temps que l'homme mentionné au paragraphe précédent, m'ayant même signifié son intérêt à réaliser une entrevue avec moi. Quelque peu échaudé par le revirement à l'instant évoqué, j'ai préféré attendre un peu avant d'entrer (de nouveau) en contact avec chacune de ces personnes, souhaitant notamment m'assurer que mon objet d'étude se soit quelque peu stabilisé. Lorsque j'ai finalement décidé d'établir le contact par courriel, ayant encore en tête cette précédente expérience, j'ai accordé une attention particulière à la façon dont je présentais mon sujet – le Cercle Populaire *dans* Saint-Pierre, et non plus Saint-Pierre en lui-même – et ma propre implication en son sein – j'étais bénévole au Cercle Populaire, et je tenais à ce que cela soit bien clair. Sans pouvoir m'assurer que la raison se soit trouvée du côté de mon implication au Cercle Populaire, je n'ai reçu de réponse de la part d'aucune de ces personnes, y compris de celle qui m'avait pourtant fait part, un jour, de son intérêt à discuter avec moi. Et mes relances n'y ont rien fait.

Cet effet d'enclicage ou, à tout le moins, ces difficultés à accéder aux discours critiques externes au Cercle Populaire m'ont contraint à emprunter des voies alternatives pour les atteindre. Le volet en ligne de ma démarche ethnographique, présenté plus tôt, a été une première manière de le faire, bien que les discours auxquels il m'a permis d'accéder n'aient porté que sur des moments et des événements particuliers – concernant essentiellement les *événements de l'affiche* et les débats qui les ont suivis. L'observation participante, en elle-même, a également été une façon d'atteindre ces discours, comme en témoigne la scène décrite au début du chapitre 6, au cours de laquelle je ne dois finalement qu'au hasard le fait de rencontrer, dans les toutes dernières semaines de mon enquête, une personne que je savais très critique à l'endroit du Cercle, mais avec laquelle je n'avais eu l'occasion d'échanger – laquelle m'as permis en outre de rencontrer d'autres personnes partageant son opinion. Qu'elles aient été informelles ou tenues dans le contexte plus formel d'entretiens, ce sont aussi les discussions avec des membres du Cercle Populaire proches des milieux militants locaux qui ont permis de consigner ces points de vue, que mes interlocuteurs pouvaient ne pas partager, mais qu'ils avaient néanmoins souvent entendus de la bouche de camarades ou de connaissances ; ce sont aussi les discussions menées avec des utilisateurs plus ou moins réguliers du Cercle dont les opinions à son endroit avaient pu

évoluer qui ont permis de le faire. En outre, l'obligation de centrer ma perspective d'enquête sur celle du Cercle Populaire et de ses membres a contribué à faire émerger l'un des principaux enseignements de la recherche, à savoir que la critique portée à l'endroit du Cercle était aussi largement intériorisée par ses propres membres, et témoignait d'une importante réflexivité de leur part au sujet de leurs propres implications dans le processus de gentrification du quartier.

3.2.3 Le travail d'analyse et d'écriture

3.2.3.1 L'analyse : un processus itératif et abductif

Le processus d'analyse à l'œuvre dans cette recherche a déjà été largement décrit lorsque la *généalogie de la problématique* a été présentée, en début de chapitre. Rappelons ici que, fidèle à la logique de découverte qui préside par principe à toute démarche ethnographique, et compte tenu de l'impossibilité de fait d'adopter une perspective purement inductive (Anadón et Guillemette 2007), ce travail a pris la forme d'un processus itératif et abductif s'inscrivant dans la tradition de l'étude de cas élargie, particulièrement sous la forme que Burawoy a pu donner à la méthode. Nécessairement façonnées par les questionnements qui étaient les miens en amont de mon intégration au terrain – questionnements qui étaient eux-mêmes influencés par une certaine culture sociologique et des connaissances préalables – mes observations ont réorienté les réflexions théoriques qui, à leur tour, les ont influencées en retour. Au fur et à mesure de ces allers-retours entre les pôles empiriques et théoriques, un certain cadre d'analyse s'est imposé comme offrant la lumière la plus pertinente pour saisir ce qui se donnait à voir. Une approche sociologique et culturelle de la gentrification (Chapitre 1), mais aussi la mise à plat d'une notion comme celle de *gentrification marginale* et, plus largement, l'explicitation de la complexité de la catégorie de *gentrifieurs* (Chapitre 2), ont ainsi permis de cerner le cas que le Cercle Populaire représentait d'un point de vue analytique, illustrant un ensemble de connaissances issues de la littérature scientifique sur le sujet tout en en révélant les limites. Là encore dans une démarche abductive visant à « combiner de manière créative des faits empiriques avec des cadres heuristiques de référence » (Anadón et Guillemette 2007, 34), l'analyse a conjugué ce cadre théorique général à des concepts et, plus généralement, des approches théoriques issus de diverses traditions sociologiques offrant autant de voies explicatives aux processus et aux phénomènes observés. Ces différents cadres heuristiques – sociologie pragmatique de la critique, théorie bourdieusienne des champs, et sociologie de la liminalité, notamment – seront présentés au fil des chapitres, lorsque l'analyse les mobilisera.

Il convient ici de s'arrêter un instant sur les aspects plus techniques du travail d'analyse des données issues de l'enquête. Si j'ai répété à plusieurs reprises que l'analyse a consisté en un processus itératif et progressif, cela n'implique pas que le travail ait échappé à toute opération systématisée. Au contraire, les données empiriques ont été soumises à un examen rigoureux, qui a pris la forme d'un important travail de codage via le logiciel d'analyse qualitative NVivo. Précisons-le de suite : même s'il s'en est inspiré, celui-ci s'est tenu à bonne distance des principes et des procédés que l'on a coutume d'ériger, dans la lignée de la théorie ancrée (Glaser et Strauss [1967] 2006), en modèles de la « bonne » analyse qualitative. D'abord parce qu'une analyse purement inductive est, on l'a dit, par principe impossible, mais aussi parce que l'on peut considérer qu'elle l'est tout autant *en pratique*[110], et qu'elle est incompatible avec les principes fondamentaux de l'étude de cas élargie, notamment celui consistant à considérer avec attention les contextes des situations sociales observées et leurs spécificités (Burawoy 1991). Comme cela a été brièvement évoqué lors de la présentation des entretiens ethnographiques au cœur de ma méthode, le travail de codage s'est réalisé en deux temps. Une première phase d'analyse formelle a eu lieu à l'issue de la première année d'enquête, et a porté sur les notes d'observation-participante – le carnet de terrain – ainsi que sur les transcriptions d'une série d'entretiens réalisés auprès de personnes impliquées depuis les origines du projet et/ou ayant participé à sa fondation. L'analyse s'est alors fondée sur un travail de codage que j'ai souhaité aussi inductif que possible, sans pour autant prétendre qu'il n'était pas influencé par les questionnements et le bagage théorique que j'avais. Cette première phase d'analyse a porté sur l'intégralité des données produites jusqu'alors – l'entièreté des scripts d'entretiens, c'est-à-dire *chacune* des phrases qui les composaient, a par exemple été codée – et a mené à la création d'une grille de codage très large, composée de codes essentiellement descriptifs. Un rapport d'analyse intérimaire est né de cette première phase, dont le but était de centrer la réflexion sur les régularités et les tendances qui avaient commencé à émerger du terrain, tout en tâchant de demeurer relativement distant de la littérature. Cette première phase a permis de mettre à plat les questions de recherche désormais actualisées, et m'a mené à aborder la seconde phase de l'enquête.

En même temps que je quittais le terrain, j'ai engagé la seconde phase de codage des données. À ce moment, j'ai non seulement soumis à l'analyse systématique l'ensemble des données recueillies au cours de la phase 2 de l'enquête, mais j'ai aussi repassé au crible du codage les

[110] L'analyse inductive pure est *par principe* impossible, car nul chercheur ne peut complètement suspendre ni ses prénotions ni ses sensibilités théoriques (pour une discussion sur les limites intrinsèques au principe d'induction, voir Anadón et Guillemette 2007, 32-33). Elle l'est *en pratique*, car elle implique un temps de travail qui la rend de fait inopérable (Ayache et Dumez 2011, 35-36).

entrevues déjà analysées lors de la phase 1, cette fois de manière ciblée. La sélection des unités de sens a alors été guidée par la grille de codage et les analyses issues de la phase 1, et par ce que les retours vers la littérature avaient fait émerger comme pistes d'analyses pertinentes – tout en demeurant ouvert à ce qui pouvait toujours émerger des données –, ce qui a rendu la tâche moins fastidieuse que lors de la première itération. Ce travail a pris une forme semblable à ce que Ayache et Dumez (2011) qualifient de « codage multithématique », se composant de codes tantôt descriptifs et empiriques, tantôt clairement marqués par la théorie. Tant dans la seconde phase que dans la première, je me suis toujours autorisé à intégrer les mêmes unités de sens à plusieurs codes à la fois (ex. : [Le Cercle Populaire comme acteur de la gentrification] et [Ethnicité / blanchité] ; ou encore : [Gratuité et don alimentaire] et [Le Cercle Populaire inclusif] et [Le Cercle Populaire non-inclusif]). Dès lors, l'analyse s'est construite sur la recherche des ressemblances et des différences non pas entre les unités de sens, mais *au sein* de celles-ci : des relations entre des thématiques sont apparues comme étant récurrentes et d'autres inédites, et certaines contradictions apparentes se sont révélées être particulièrement significatives pour l'analyse – comme en témoigne le second exemple de codage multiple donné à l'instant, qui illustre la façon dont le don alimentaire et la gratuité de certains usages du Cercle Populaire représentent une médaille à deux revers, éloquente de l'ambiguïté caractéristique du lieu. Chaque unité de sens codée a ensuite fait l'objet d'un mémo rédigé, qui accordait une attention particulière aux éventuelles intersections de codes. Ces mémos ont par la suite été colligés en fiches thématiques, elles-mêmes synthétisées en vue de faire émerger le chapitrage de la thèse. Les fiches thématiques, composées des mémos, ont alors été passées au filtre du chapitrage en vue de former un plan détaillé de chacun des chapitres, lequel a, enfin, mené au manuscrit de la thèse.

3.2.3.2 L'écriture et l'anonymisation

Dans le cas d'une enquête à implication forte comme la mienne, l'écriture, sous toutes ses formes et à tous ses instants – prises de note *in situ*, mise au propre de celles-ci, élaboration des pistes de réflexion et d'analyse, retranscriptions et commentaires d'entretiens, analyses intérimaires –, est ce qui permet d'opérer la rupture épistémologique nécessaire à l'objectivation définitive des situations observées et des échanges vécus. Dans ce processus, la rédaction finale occupe une place de première importance, et ne saurait être dissociée du travail d'analyse ; car elle est le moment où celui-ci finit de s'articuler, et où la mise en dialogue des pôles empirique et théorique de la recherche prend sa forme terminale.

La rédaction finale est aussi le moment où se décide *pour de bon* la façon dont le chercheur entend expliciter sa présence au sein de son objet d'étude et, plus largement, de sa recherche. À cet égard, le fait d'écrire le manuscrit à la première personne du singulier est loin d'être anodin, et témoigne de nombreux enjeux à la fois méthodologique, épistémologique et éthique (Olivier de Sardan 2000) – des enjeux dont le présent chapitre vient de discuter. Si cette thèse est bel et bien écrite au « je », elle n'a néanmoins aucune intention de placer ma propre personne au premier plan des analyses ; aussi, à quelques rares exceptions près dont je crois qu'elles ont un intérêt pour l'analyse[111], le lecteur ne trouvera-t-il pas de passages où je fais part de mes états d'âme ou sentiments sur le terrain. La justification de l'usage de la première personne est donc d'ordre essentiellement méthodologique et narratif : le « je » a en effet pour fonction de rendre compte du caractère nécessairement impliquant d'une enquête ethnographique comme celle-ci, tout en débarrassant le texte de formules impersonnelles et d'un nous de modestie au demeurant peu opportuns pour relater une recherche de ce type. Ainsi, en dépit de cet incontournable « je », l'essentiel de la thèse consiste en un récit qui se construit dans le discours des acteurs eux-mêmes bien plus que dans le mien. Mon propre discours n'a pour fonction que de (ré)articuler celui des autres, par le truchement de l'analyse et de la théorie, dans le but d'en révéler la portée et le sens sociologiques. Souvent, et c'est d'ailleurs l'un des arguments centraux de la thèse, l'analyse est déjà présente en sous-texte du discours indigène, témoignant de la grande réflexivité des acteurs. Plus ou moins implicites ou explicites, tantôt esquissées et tantôt franchement abouties et élaborées, ces connaissances et ces analyses indigènes peuvent sembler parfois n'avoir rien à envier à la sophistication du savoir expert. À ce titre, mon propre travail a en grande partie consisté à les solliciter et les prolonger, à les situer dans le champ des sciences sociales et des études urbaines, et à les faire dialoguer avec mes propres questionnements et analyses.

Parce qu'elle fonde sa pertinence sur l'étude de réseaux d'interconnaissance de taille souvent réduite, dont la bonne compréhension dépend fortement de la prise en compte de leurs particularités et de leurs contextes, l'ethnographie se heurte à un enjeu de taille lorsque vient le moment de garantir au mieux la confidentialité des données (voir notamment Jouan 2017, 157-162). Les mesures qui s'offrent alors au chercheur sont forcément imparfaites, et le mènent à devoir adopter une forme de compromis entre intérêts scientifiques et précautions éthiques – et, dans une certaine mesure aussi, *légales* –, dans laquelle les secondes doivent en dernière instance toujours prévaloir. Les difficultés à l'œuvre dans une étude comme la mienne peuvent être distinguées en deux enjeux principaux. D'une part, quels que soient les efforts engagés pour cacher l'identité du lieu à l'étude,

[111] Et, bien entendu, à l'exception notable du présent chapitre, précisément consacré à un tel exercice réflexif.

la nécessité de minimalement décrire et contextualiser le cas – notamment sa ville – fait que son identification est toujours possible pour qui connaît le contexte géographique dans lequel il s'inscrit. D'autre part, si les identités des individus qui s'expriment dans la recherche peuvent demeurer difficilement identifiables pour ceux qui reconnaîtraient le lieu sans en avoir une connaissance intime, ceux qui, à l'inverse, le connaissent bien peuvent aisément déchirer l'écran que l'usage de pseudonymes suffit d'ordinaire à appliquer sur les identités des participants à une recherche sociologique. Pour le dire autrement, quand bien même les individus s'expriment sous couvert d'anonymat, leurs caractéristiques objectives, les postures dont ils témoignent et même la façon dont ils s'expriment, souvent perceptible jusque dans la retranscription de la parole, suffisent à les rendre identifiables. Ce risque est d'autant plus important que l'ethnographe réalise sa recherche à découvert : ses interlocuteurs savent qu'ils prennent part à une étude – certains ont même consenti à ce que leurs propos soient enregistrés –, et peuvent légitimement souhaiter en lire un jour le résultat.

Compte tenu de ces différents enjeux, j'ai adopté un certain nombre de mesures visant à protéger au mieux l'anonymat de mes interlocuteurs, en tenant notamment compte des inquiétudes dont certains m'ont fait part au cours de l'enquête[112]. C'est ainsi que, si la ville de Montréal est bien nommée, le café à l'étude et le quartier dans lequel il se trouve ont été tous deux renommés. Considérant qu'une mise en contexte de l'enquête, au chapitre 4, offre une description relativement précise du quartier, il ne fait guère de doute que certains lecteurs croiront reconnaître « Saint-Pierre » et, par conséquent, penseront aussi situer le « Cercle Populaire ». Cela n'enlève néanmoins pas tout l'intérêt du procédé : au-delà de ses limites, celui-ci assure toutefois qu'une requête mentionnant les vrais noms de Saint-Pierre et du Cercle Populaire, que cela soit sur une plateforme généraliste ou une base de données scientifique, ne mènera jamais directement à ma recherche. Considérant cependant la possibilité que le quartier et le café soient identifiés par le lecteur, et compte tenu du fait que mon enquête s'est faite à découvert, j'ai remplacé les prénoms de chacune des personnes s'exprimant dans cette thèse par des pseudonymes, que leurs propos soient extraits d'entretiens approfondis ou de discussions informelles. Parce que l'usage de pseudonymes ne protège pas du risque d'identification indirecte, j'ai fait le choix de multiplier les identités des interlocuteurs, dans une démarche de « brouillage de pistes » (Jouan 2017, 162-163). Ainsi, une seule et même personne véritable peut, parfois, s'exprimer en des noms

[112] Le comité d'éthique en recherche (CÉR) m'avait par exemple autorisé à nommer Saint-Pierre et le Cercle Populaire de leurs vrais noms. J'ai cependant choisi de finalement les renommer (en avisant le CÉR), préférant en dernière instance prendre plus de précautions que prévu initialement.

différents[113]. Lorsque ces variables n'ont pas été pas jugées comme absolument déterminantes, le genre et l'origine ethnique des individus ont également pu être modifiés ou invisibilisés. Certaines entrevues et discussions ont été réalisées en anglais, d'autres en français, d'autres encore dans les deux langues : le choix a été fait de toutes les traduire en français, toujours dans le souci de ne rendre personne reconnaissable par la langue qu'il utilise pour s'exprimer. Certains de mes interlocuteurs maîtrisaient l'anglais ou le français comme langues secondes, et étaient donc susceptibles de faire des erreurs de langage relativement distinctives : le choix a là aussi été fait de gommer ces erreurs et de relativement uniformiser le langage employé par chacun des participants. Enfin, des expressions idiomatiques, de régions ou pays francophones notamment, ont également pu être remplacées par d'autres, plus communes à Montréal, toujours dans une démarche visant à donner au texte une tonalité générale québécoise.

3.3 Synthèse du chapitre

Figure imposée de la thèse de doctorat, le chapitre méthodologique est aussi l'opportunité pour le chercheur de discuter des enjeux particuliers qu'il a rencontrés au cours de son travail. Les pages qui précèdent m'ont ainsi permis d'opérer un retour réflexif autant sur l'élaboration de la problématique de la recherche que sur les modalités de sa réalisation, du choix de l'objet d'étude jusqu'à l'analyse et la rédaction, en passant par l'intégration du terrain et la production des données. Cela a été l'occasion d'insister sur le caractère itératif de cette enquête, construite au travers d'un va-et-vient constant entre les pôles empiriques et théoriques du travail scientifique qui, lui seul, permet d'envisager la portée explicative d'une étude aussi localisée que celle-ci. Cela a aussi été l'occasion de discuter des atouts, des enjeux et des limites de l'enquête ethnographique à implication forte qui, au-delà d'un travail scientifique ou scolaire, est également une expérience humaine singulière. Cet exposé étant fait, il est désormais temps de s'engager dans le second moment de la thèse : celui de l'enquête et des analyses à proprement parler.

[113] Déjà éprouvé dans une précédente recherche qui consistait elle aussi en une étude de cas localisée (Lartigue 2014), un tel procédé, imparfait en ce qu'il peut sembler diluer le propos, garantit néanmoins qu'une personne potentiellement identifiée en un endroit du manuscrit continue de jouir d'un certain anonymat pour une part conséquente de ses propos.

CHAPITRE 4 : SAINT-PIERRE. PORTRAIT D'UN QUARTIER POPULAIRE EN GENTRIFICATION

Qu'elles y soient arrivées il y a plus de 25 ans ou quelques mois seulement, et qu'elles y demeurent encore maintenant ou qu'elles l'aient quitté, toutes les personnes rencontrées au cours de cette enquête au Cercle Populaire, qui habitaient Saint-Pierre et que j'invitais à m'en parler, avaient au moins cela en commun qu'elles aimaient leur quartier ou l'avaient aimé, et souvent plus qu'aucun autre dans lequel elles avaient pu résider au cours de leur vie montréalaise. Cet amour pour le quartier, il est, on le verra au chapitre suivant, à l'origine du Cercle Populaire. Mais il est également au fondement de l'attachement de chacun à ce petit territoire de Montréal, que celui-ci ne soit « que » sentimental ou qu'il s'adjoigne d'une implication sociale, communautaire ou même franchement politique. Comprendre cet amour, c'est donc comprendre les motifs de ces engagements, et c'est comprendre les raisons pour lesquelles chacun peut défendre son quartier à sa façon et selon ses propres visions, dans les dires ou dans les actes, face aux menaces que l'on peut lui trouver aujourd'hui.

Ce premier chapitre proprement empirique vise à brosser le portrait de Saint-Pierre. Ce portrait, on le qualifiera par moments de subjectif, car il reflète, pour une grande part, le regard que portent sur lui celles et ceux qui m'en ont parlé. Il donne aussi à voir les motifs pour lesquels ceux qui, parmi eux, en sont des résidents, y sont arrivés et s'y sont installés, et contribue par le fait même à signaler la façon dont tous ces gens, qui ont en commun de graviter autour du Cercle Populaire, représentent ou ont représenté, à différents égards et pour des raisons diverses, des *gentrifieurs* que l'on peut, pour la plupart d'entre eux, qualifier de *marginaux*. Enfin, ce chapitre a pour objectif général de donner au lecteur une première perspective sur la représentation que peuvent avoir ces acteurs de leur quartier, représentation qui doit être vue comme la toile de fond sur laquelle se joue l'histoire du Cercle Populaire, dont la suite de cette thèse raconte un moment particulier.

4.1 Un quartier et des gentrifieurs marginaux. Brefs portraits de membres du Cercle Populaire et résidents de Saint-Pierre

Pourquoi décide-t-on de s'installer dans Saint-Pierre? Et le décide-t-on seulement ? Ce quartier, on le verra, s'est historiquement présenté comme une porte d'entrée au pays et à la métropole pour des vagues successives d'immigrants, souvent venus de pays en voie de développement,

qui y trouvaient – et continuent de le faire, dans une moindre mesure – des loyers relativement abordables et des ressources communautaires essentiels à leur installation dans leur pays d'établissement. À ce titre, pour nombre de ses résidents, le fait de vivre dans Saint-Pierre n'était pas forcément la conséquence du choix plein et entier d'une opportunité parmi d'autres, mais semblait s'imposer comme la principale, sinon l'unique solution résidentielle qui s'offrait à eux au regard des circonstances. Mais il n'est pas forcément besoin d'avoir récemment émigré d'un pays en développement pour entretenir avec le quartier une relation originelle similaire, et l'on peut partager les traits du gentrifieur, le reconnaître et même l'assumer, et être arrivé dans Saint-Pierre tant par contrainte que par choix ou par hasard.

La première partie de ce chapitre a pour objectif de brosser un rapide portrait de quelques-uns des personnages qui gravitent autour du Cercle Populaire, et de donner à voir la façon dont leurs parcours résidentiels, leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles, et leurs propres discours sur eux-mêmes contribuent à en faire des gentrifieurs, que l'on peut, pour l'essentiel, qualifier de marginaux. En outre, s'il demeure restreint et, à ce titre, ne prétend évidemment à aucune représentativité d'ordre statistique, le panel que constituent ces personnes a l'intérêt de regrouper des individus qui, par-delà les similitudes que je souhaite ici exposer, ont des profils différents, notamment en termes d'âge, d'origine nationale et d'ancienneté dans le quartier. À cet égard, leurs portraits illustrent à la fois la diversité et les similarités qui peuvent caractériser les nouveaux résidents *relativement* récents de Saint-Pierre, mais aussi les usagers et clients réguliers du Cercle Populaire.

4.1.1 Motifs et raisons d'arrivée dans Saint-Pierre

4.1.1.1 Hasard et contrainte

Alan fait partie des anciens du Cercle Populaire, tant par son âge, bien plus vénérable que ne l'est celui de la grande majorité des autres personnes impliquées dans les activités de la coopérative, que par la longévité de son implication, qui remonte en fait aux balbutiements mêmes du projet. Alan, c'est aussi un ancien de Saint-Pierre, où il vit depuis maintenant plus de 25 ans. Montréalais de naissance, Alan a longtemps vécu sur le Plateau, plus précisément dans le Mile-End. Ancré dans son quartier, il l'était moins dans ses logements, dont il changeait souvent, pour des raisons diverses et généralement hors de son contrôle. Au milieu des années 1990, il avait de nouveau dû déménager. Avec deux amis, qui allaient devenir ses colocataires, ils avaient

entamé leurs recherches dans ce Mile-End qu'ils appréciaient et où ils auraient aimé rester. Mais, déjà, le quartier commençait à changer et, très vite, les loyers se révélèrent trop élevés pour leurs modestes revenus – lui travaillait dans le milieu communautaire. Ainsi durent-ils se résoudre à étendre leurs recherches à d'autres secteurs de la ville. Pour différentes raisons, entre autres linguistiques, ils voulaient toutefois éviter les quartiers ethniquement trop homogènes, notamment les quartiers franchement québécois, auxquels ils préféraient *a priori* des endroits plus mixtes. Un jour qu'ils visitaient, dans le Mile-End, un appartement qui n'allait une nouvelle fois pas faire l'affaire, le propriétaire des lieux leur dit : « J'ai quelque chose dans Saint-Pierre ». Saint-Pierre. Ils ne connaissaient pas l'endroit, et savaient à peine le placer sur une carte. Ils décidèrent tout de même d'aller voir le logement, situé dans la section sud de la rue Lafontaine, l'une des principales artères du quartier, celle-là même où ouvrirait un jour, quelque 20 ans plus tard, un petit café du nom du Cercle Populaire. Bien que les deux amis d'Alan n'aient d'abord été guère emballés par le quartier, qu'ils jugeaient trop loin de tout ce qui constituait leur vie du moment, le trio finit par signer le bail. Un grand 7 ½, trois chambres fermées, chauffé, finalement à quelques minutes de marche d'une station de métro, le tout pour un prix défiant toute concurrence. Si ses colocataires finiraient par quitter les lieux, Alan, lui, allait s'établir pour de bon et rester longtemps dans cet appartement où il arrivait un peu par hasard, mais aussi un peu par contrainte.

À bien des égards, le parcours de Joël, qui gravite également autour du Cercle Populaire depuis ses débuts, ressemble à celui d'Alan. Lui aussi, Joël a grandi à Montréal, dans ce même Mile-End où Alan a passé une bonne partie de sa vie. Après avoir fait ses études à l'extérieur de la ville, Joël était revenu à Montréal au milieu des années 2000. Il avait alors eu la chance de pouvoir reprendre le logement qu'occupait un membre de sa famille dans son quartier d'enfance. Une remarquable affaire : suffisamment grand pour être partagé avec trois autres personnes, son loyer était encore bas, car depuis plusieurs années, ses locataires se passaient le bail de main en main. Affaire d'autant plus remarquable que, le temps du court exil de Joël, le quartier s'était métamorphosé, si rapidement gentrifié qu'à son retour le jeune homme avait eu de la peine à le reconnaître. Après quelques années de vie de colocation, Joël avait eu des envies de changements, et désirait emménager avec sa conjointe. Très vite, comme Alan plusieurs années plus tôt, ils avaient cependant dû se rendre à l'évidence : ils ne pourraient se payer le Mile-End, et il faudrait pour Joël quitter son quartier d'enfance s'il voulait pouvoir fonder son propre foyer. Sur un site internet bien connu, il était alors tombé sur l'annonce d'un appartement au loyer raisonnable, situé, lui aussi, dans la partie sud de la rue Lafontaine. Il avait alors décidé d'aller outre cette image de quartier gangrené par la criminalité, dont, se souvenait-il alors, on affublait

systématiquement Saint-Pierre durant les années 1980 et 1990. Il s'était rendu sur place, avait visité le logement et observé le quartier. Tout lui avait plu et, avec sa conjointe, ils avaient signé le bail. S'ils ont depuis quitté ce logement pour aller s'installer sur une rue plus paisible, cela fait maintenant plus de 10 ans que Joël vit dans Saint-Pierre, ce quartier où il est arrivé un peu par hasard, mais aussi un peu par contrainte.

Hélène aussi est une ancienne du Cercle Populaire. Si elle n'y est pas née et n'y a pas grandi, elle a passé une grande partie de sa vie à Montréal, où elle est arrivée en même temps qu'elle y a commencé son université. Après un court passage en résidence universitaire, elle avait emménagé avec quelques-uns de ses amis dans un appartement du Mile-End qui, en ce début d'années 2000, commençait à se gentrifier. Pendant près de dix ans, elle avait apprécié l'effervescence du quartier, dans lequel elle s'était déplacée à quelques reprises. En 2009, les circonstances avaient fait que, de nouveau, il lui avait fallu changer d'adresse. Elle avait écumé les petites annonces en ligne, assuré des rondes à vélo à la recherche de pancartes accrochées à quelques balcons. Si elle l'avait tant aimé, son quartier de cœur paraissait toutefois vouloir lui tourner le dos. Son ambiance, d'abord, n'était plus celle qu'elle lui avait connue quelques années encore auparavant, et elle sentait comme un snobisme qui s'était installé en même temps qu'y étaient arrivées des vagues de nouveaux résidents plus fortunés qui avaient l'air de se « penser trop cool ». Ses prix, ensuite, étaient désormais trop élevés pour son budget. Un jour, elle était tombée sur une perle rare, dans une rue résidentielle d'un quartier dont elle ne connaissait rien d'autre que la mauvaise réputation. Un grand et bel appartement, propre, avec un accès direct à une cour arrière. C'était donc un peu par hasard qu'elle allait signer son premier bail dans Saint-Pierre, dont elle allait très vite découvrir qu'il était un quartier idéal pour la vie qu'elle menait alors.

Elle aussi, Caroline suit de près le Cercle Populaire depuis ses origines. Il faut dire que, lorsqu'elle entend parler de ce projet encore émergeant, elle en est quasiment voisine. Cela fait alors trois ou quatre ans qu'elle vit dans Saint-Pierre, ce quartier qu'elle n'avait d'abord connu que pour ses restaurants indiens, et dans lequel elle s'était retrouvée à vivre un peu par hasard, mais aussi un peu par contrainte. Cela s'était passé en 2011, année où elle avait dû quitter en urgence l'appartement dans lequel elle habitait alors. Naturellement, elle avait commencé ses recherches dans le quartier qu'elle occupait déjà, où elle se plaisait plutôt bien. Cependant, comme le temps pressait, que rien ne s'offrait à elle et que deux de ses amis vivaient une situation semblable, elle avait décidé d'unir ses efforts aux leurs et de chercher un logement qu'ils pourraient habiter ensemble. Ils avaient alors ouvert leurs perspectives, et, sur un site de petites annonces, ils étaient tombés sur quelque chose d'intéressant : un bel et grand appartement, pas bien cher, sur

la rue Lafontaine, dans Saint-Pierre[114]. Ils s'étaient alors rapidement faits à l'idée de s'éloigner du quartier où tous trois vivaient à ce moment : le loyer était remarquablement bas – 4 chambres pour 1100 $ – et ils ne s'éloignaient finalement pas tant que cela de leurs repères. « On s'est dit, se souvient Caroline : "bon, c'est pas loin de notre quartier, c'est pas loin de la Station Centrale[115] […] Il y a un métro, c'est correct". » Ce quartier, dans lequel elle finirait par occuper d'autres appartements, plus tranquilles et mieux adaptés aux évolutions que connaîtrait sa vie, elle allait apprendre à le connaître, et l'aimerait bientôt au point d'en faire la condition *sine qua none* de sa vie montréalaise, elle l'Européenne qui avait longtemps été à la recherche des repères qui, ici, lui feraient enfin connaître ce sentiment de chez soi qu'elle avait toujours estimé nécessaire à sa bonne intégration dans son pays d'établissement.

Il y a aussi Sarah qui est arrivée dans Saint-Pierre un peu par hasard. Un beau hasard, dirait-elle, tant elle a aimé son quartier. Européenne d'origine, elle était arrivée à Montréal dans le courant des années 2000, jeune adulte, pour y faire ses études. Elle avait d'abord habité près de son université, avant de déménager dans un quartier du sud-ouest de la ville qui, lui aussi, allait bientôt commencer à se gentrifier. Elle avait ensuite beaucoup voyagé, faisant quelques allers-retours entre Montréal et l'étranger, puis, en 2011, avait fini par chercher, pour une fois, un point d'ancrage dans la ville. C'est là qu'elle était tombée, « vraiment pas hasard, en fait », sur un appartement de la rue Lafontaine là encore, mais dans sa partie nord cette fois. De Saint-Pierre, elle ne connaissait pas grand-chose, sinon qu'elle avait une amie qui y résidait. Elle allait passer plusieurs années heureuses dans cet appartement, qu'elle quitterait pour emménager avec deux amis du Cercle Populaire, à quelques îlots de maisons de là, plus au sud, dans un autre logement de la rue Lafontaine justement situé tout près du café. Ce second logement, elle le quitterait finalement assez rapidement, comme elle l'avait prévu, afin de reprendre la route des voyages.

---

[114] Le lecteur aura probablement relevé que Caroline est déjà la troisième personne rencontrée jusqu'à ici à être « entrée » dans Saint-Pierre en emménageant dans un logement de la rue Lafontaine, en plus du Cercle Populaire qui y a aussi élu domicile, et il constatera par la suite que plusieurs autres ont suivi une même trajectoire. Au-delà de l'effet du hasard, qui doit certainement peser sur cette récurrence, on peut mentionner quelques caractéristiques de la rue Lafontaine qui contribuent certainement à lui attribuer un rôle particulier dans l'arrivée de nouveaux résidents assimilables à des gentrifieurs. D'abord, sa localisation géographique. Située dans sa partie est, cette rue fort passante est un axe important de Saint-Pierre qui offre un accès facile et rapide – à pied, à vélo ou en autobus – à l'une des deux stations de métro du quartier – la plus achalandée –, et permet de (relativement) aisément rejoindre certains des quartiers environnants ainsi que le grand et prisé parc situé à l'une des frontières de Saint-Pierre – voir plus loin dans le chapitre la « brève géographie de Saint-Pierre » (p. 149-151). En matière d'urbanisme et d'architecture, ensuite, la rue Lafontaine peut sembler particulièrement attractive pour de jeunes ménages, notamment des colocations, puisqu'elle abrite de nombreux grands appartements de trois chambres et plus.

[115] La Station Centrale est l'une des stations de métro de la ville dans lesquelles se croisent plusieurs lignes. À cet égard, elle est vue comme repère assez central dans la ville, dont la proximité garantit une relative facilité d'accès à l'ensemble des secteurs desservis par le service de métro.

Hasard, encore, que l'arrivée de José dans Saint-Pierre. Originaire d'Amérique latine, il était arrivé au Canada dans sa jeune vingtaine, accompagné d'une partie de sa famille, et s'était installé à Montréal dans la seconde moitié des années 2000, d'abord quelques années en colocation avec son frère sur un coin du Plateau encore bon marché. En 2011 ou 2012, il ne sait plus très bien, alors qu'il cherchait, seul, un nouvel appartement, un ami l'avait informé qu'une chambre se libérait dans sa colocation de Saint-Pierre. Il y avait emménagé, et découvert un quartier qu'il connaissait mal, mais qui très vite allait lui parler, lui l'immigré d'un pays du Sud. Hasard, toujours, que la venue de Hugo dans le quartier, en 2013, lui aussi l'immigré d'Amérique latine, et lui aussi le résident du Plateau de passage – il y avait atterri en 2008, ne connaissant presque rien de Montréal, après avoir recherché sur internet : « Quel est le meilleur quartier où vivre à Montréal ? ». Hasard que d'avoir alors emménagé dans l'appartement où vivait déjà José, avec lequel il avait des amis en commun. Hasard que de s'être finalement retrouvé dans ce quartier qu'il connaissait déjà un peu pour le coup, pour y avoir visité un appartement, cinq ans plus tôt, mais qu'il avait préféré ne pas prendre, malgré son loyer défiant toute concurrence, en raison de la mauvaise impression que lui avait donné ce quartier « encore un peu *sketchy* à l'époque ».

4.1.1.2 Choix et désir

Pour d'autres qui résident dans Saint-Pierre et s'impliquent au Cercle Populaire, l'arrivée dans le quartier ne s'est pas faite par contrainte ou par hasard, mais bien par choix. C'est le cas de Sylvia, une immigrée européenne installée à Montréal depuis la fin des années 1990. Après avoir eu un véritable « coup de foudre » pour la ville, elle avait décidé de s'y établir pour de bon, et s'était d'abord installée comme locataire dans un quartier adjacent à Saint-Pierre, où elle allait passer une dizaine d'années. C'est alors qu'elle avait songé, avec son conjoint, à devenir propriétaire. Si lui n'était au départ pas forcément acquis à l'idée – la piètre qualité et l'esthétique de nombre de ses constructions le repoussaient quelque peu –, il ne faisait pour elle guère de doute : ce serait dans Saint-Pierre qu'elle achèterait son logement, ce quartier qu'elle traversait si souvent en automobile lorsqu'elle s'en allait visiter sa belle-famille à la campagne, et dont elle aimait tant voir, chaque fois, la vitalité et la diversité, « chacun dans son vêtement traditionnel », et les enfants jouant dans les rues. Si le choix du quartier ne dut donc rien au hasard, sinon celui de s'être retrouvée à y transiter si souvent qu'il avait fini par lui faire de l'œil, l'achat de sa maison, lui, fut un « coup de chance incroyable » : premiers visiteurs d'une propriété quasiment impeccable de la rue Lafontaine, mise en vente à la mort du vieil homme grec qui y résidait avec son épouse, ils avaient même décidé d'offrir un montant supérieur au prix affiché, non par surenchère – pas

franchement nécessaire à l'époque, tant le quartier était encore peu prisé –, mais plutôt « par politesse », assure-t-elle aujourd'hui, et pour signifier aux vendeurs à quel point ils « trouvai[ent] formidable » leur maison. Formidable, Saint-Pierre allait très vite se révéler l'être tout autant aux yeux de Sylvia et son conjoint, confirmant ainsi l'intuition qui avait été la sienne lorsqu'elle avait décidé de s'y établir.

D'une certaine façon, Maria aussi a choisi Saint-Pierre. Arrivée au Canada en 2011 de son Amérique latine natale, elle avait d'abord posé ses valises dans le Mile-End, accompagnée de son conjoint, où ils avaient réservé une chambre dans un Bed & Breakfast. Le temps pour eux de se trouver un logement. Ils devaient cependant faire vite, car leurs ressources étaient limitées. La patronne de l'auberge, sympathique, leur avait alors donné quelques conseils sur les quartiers qu'ils devaient considérer dans cette ville dont ils ne connaissaient rien. Mile End, Plateau, Rosemont… Au fil de ses recherches en ligne, le couple avait cependant rencontré plusieurs annonces concernant des appartements situés dans un certain quartier, Saint-Pierre, dont les prix étaient bien moindres qu'ailleurs en ville, considérant en particulier leur remarquable centralité. Ils s'étaient enquis de l'avis de la patronne : « Non! Mais là-bas, c'est dangereux là-bas! Il faut pas y aller, là-bas! ». « Bon, on va y aller, s'étaient-ils alors dit. Vu d'où on vient, il n'y a rien de dangereux pour nous, ici! ». Ils avaient donc décidé d'aller y faire un tour et de s'y promener à pied. En ce beau jour de juin, leur sentiment avait été à mille lieues de l'avertissement que leur avait servi leur hôte du Mile-End. La vitalité du quartier, ses couleurs, son agitation et, surtout, sa diversité leur avaient sauté aux yeux comme autant de signes vitaux. Que l'on ajoute à cela la possibilité de s'y loger pour pas cher, et l'on avait tout de réuni pour y élire domicile. C'est bien ce qu'ils allaient y faire, et ils ne regretteraient jamais leur choix de s'être établi dans ce quartier où, en tant que nouveaux arrivants, ils apprécieraient de se fondre dans une masse d'individus partageant tous cette même condition, et où ils pourraient s'impliquer dans un lieu comme le Cercle Populaire.

C'est en grande partie en raison de sa localisation que, autour de 2015, Ranya a elle aussi choisi de louer un appartement dans Saint-Pierre. Après avoir eu un début d'âge adulte quelque peu chaotique, changeant souvent d'appartement et se déplaçant dans quatre ou cinq quartiers fort différents et parfois très distants les uns des autres – elle était allée jusqu'à passer quelque temps en banlieue de Montréal, en colocation –, elle s'était mise à la recherche d'un logement qui pourrait lui garantir un accès aisé à son lieu de travail et à l'université dans laquelle elle venait de reprendre à temps partiel ses études. Or, les deux se situaient sur la même ligne de métro, celle-là même qui dessert Saint-Pierre, où quelques-uns de ses amis résidaient déjà. Elle connaissait

peu le quartier, mais savait qu'il ressemblait à celui dans lequel elle avait grandi avec sa famille, après que celle-ci avait immigré à Montréal. Elle savait aussi qu'elle y trouverait une importante communauté sud-asiatique à laquelle elle appartient, mais à l'égard de laquelle elle préférait toutefois se maintenir souvent à distance. Ainsi, elle avait finalement emménagé dans un appartement de la rue Lafontaine, situé tout près du Cercle Populaire, café dont elle ne savait rien au moment où elle s'installait dans le quartier, mais dans lequel son implication n'allait faire qu'augmenter avec le temps.

Naomi en est une autre qui a fait le choix d'habiter dans Saint-Pierre. Après avoir grandi sur le Plateau, elle avait quitté Montréal pour plusieurs années, déménageant avec ses parents dans une autre grande ville du pays. Jeune adulte, elle avait choisi de revenir dans sa ville d'origine, occupant d'abord plusieurs appartements sur le Plateau, avant de finalement s'établir dans un quartier limitrophe de Saint-Pierre. Elle avait aimé l'endroit, mais les quelques années qu'elle y avait passées lui avaient suffi à voir le quartier se gentrifier, ce qui ne lui avait pas plu. Toujours très mobile, elle avait encore changé d'appartement à deux reprises, se déplaçant à chaque fois dans la ville. Mais, dans le même temps, elle passait de plus en plus de temps dans Saint-Pierre, où vivaient son copain d'alors et plusieurs de ses amis, au point où elle avait fini par considérer le quartier comme le sien véritable. Elle aimait d'ailleurs tant le quartier qu'elle décida d'y emménager pour de bon, en louant une chambre en colocation avec quelqu'un qu'elle ne connaissait pas. Il faut dire aussi que le Cercle Populaire n'était pas pour rien dans sa décision, car à ce moment-là, elle le fréquentait beaucoup et appréciait y rester de longs moments, pour travailler à ses affaires ou simplement passer du bon temps.

4.1.2 Des gentrifieurs marginaux

Que partagent ces quelques personnes dont les parcours résidentiels viennent d'être brièvement présentés? Essentiellement, outre le fait d'être tous liés, de façon plus ou moins intime, au Cercle Populaire, ils ont en commun d'être arrivés dans Saint-Pierre comme *gentrifieurs précoces* et, pour la majorité d'entre eux, plus spécifiquement comme *gentrifieurs marginaux*. Deux raisons principales permettent de les qualifier comme tels. Leurs caractéristiques objectives, d'abord, c'est-à-dire leurs parcours de vie, leurs traits sociodémographiques et leurs capitaux propres, les situent assez clairement dans ces catégories lorsqu'on les observe à la lumière de ce que la

littérature peut nous dire[116]. Mais c'est également le regard qu'elles portent sur elle-même qui permet de le faire, autrement dit la réflexivité qu'elles manifestent à l'égard de leurs propres implications respectives dans le phénomène de gentrification, que cela soit dans Saint-Pierre même ou dans les villes ou quartiers qui y ont pu être les leurs par le passé.

4.1.2.1 Des gentrifieurs marginaux « objectifs »

On le voyait aux chapitres précédents : la littérature tend à décrire les gentrifieurs de premières vagues, et plus particulièrement les gentrifieurs marginaux, comme des individus généralement jeunes et composant des ménages non-conventionnels – c'est-à-dire se distinguant de la famille nucléaire traditionnellement associée aux ménages des dites classes moyennes : personnes seules, colocataires, couples de mêmes sexes, mères monoparentales, pour l'essentiel –, relativement pauvres en capital économique, mais riches en capital culturel, et enclines, ou du moins disposées, à vivre dans des quartiers encore « sous le radar », pour autant qu'ils leur assurent la proximité des quartiers centraux – quartiers dont elles apprécient au demeurant la diversité sociale et culturelle. Or, pour l'essentiel, ceux dont on vient de présenter les parcours résidentiels partagent l'ensemble de ces attributs[117].

Quand ils s'installent dans Saint-Pierre pour la première fois, presque tous sont de jeunes adultes, les plus jeunes ayant autour de 25 ans quand les plus vieux en ont 43 (la moyenne se situant à 32 ans). Beaucoup rejoignent ou « fondent » une colocation, moyen idéal de réduire ses dépenses de logement lorsque l'on ne vit pas en couple. À propos de couple, plutôt rares sont ceux qui, parmi ces quelques personnes, vivent avec un ou une conjointe au moment où ils entrent dans Saint-Pierre. En revanche, tous ont en commun de posséder un haut niveau d'éducation, étant tous diplômés d'université, la plupart de 1e cycle, certains de 2e ou de 3e cycles, l'un d'eux possédant même un postdoctorat. Certains sont encore aux études lorsqu'ils emménagent dans le quartier, et apprécient d'ailleurs sa relative proximité des grandes universités de la ville – ou tout du moins la bonne accessibilité de celles-ci. Certains sont sans emploi, et ceux qui en ont un travaillent presque tous dans les secteurs tertiaire ou quaternaire, dans le milieu de la santé, de la recherche, de l'enseignement, du communautaire ou du travail social. Plusieurs œuvrent dans le domaine de la culture, et quelques-uns se présentent comme artistes.

---

[116] Voir chapitre 2.

[117] Considérant le risque d'identification indirecte associée à la recherche, c'est à dessein que les traits objectifs présentés dans ces paragraphes demeurent flous.

Si quelques-uns touchent des salaires relativement importants – on pense ici en particulier à l'un d'entre eux, qui avait décroché un emploi de qualité dans l'enseignement supérieur quelques mois seulement avant de s'installer dans Saint-Pierre –, la plupart sont peu fortunés lorsqu'ils arrivent dans le quartier – on le disait à l'instant : plusieurs s'y sont installés par contrainte, n'ayant pas les moyens de demeurer dans les quartiers où ils vivaient jusqu'alors. Du reste, plusieurs années après y avoir emménagé, la majorité d'entre eux continuent à toucher des revenus qui les placent dans la marge inférieure, sinon même à l'extérieur, des classes moyennes, situés en deçà des 20 000 $ annuels pour ceux qui vivent seuls, ou en deçà des 40 000 $ annuels pour ceux qui vivent en couple ou en famille. C'est bien cela qui, dans l'ensemble, paraît constituer leur dénominateur commun : presque tous possèdent en effet un ratio fortement déséquilibré entre les niveaux de leur capital culturel (élevé, voire très élevé) et de leur capital économique (faible, parfois très faible) ; et ceux qui, aujourd'hui, jouissent d'un important capital économique ont tous fait l'expérience, dans un passé proche, d'une certaine pauvreté, parfois extrême. Cette pauvreté, dont certains attribuent d'ailleurs les causes à leurs études universitaires qui les ont lourdement endettés, en a mené plusieurs à devoir accepter de vivre des logements souvent de piètre qualité, parfois même tout à fait vétustes, voire insalubres.

On le verra plus loin : le Cercle Populaire est un lieu qui n'est pas neutre politiquement. Aussi n'est-il guère étonnant que ceux que l'on y rencontre et qui s'y impliquent ou passent du temps, à l'image de ceux dont il est ici question, se disent presque tous progressistes et se situent toujours à gauche de l'échiquier politique – mais avec des variations toutefois, certains se disant anarchistes, quand d'autres se disent plus réformistes. Plusieurs sont d'ailleurs activement engagés, ou l'ont été par le passé, dans des causes et des groupes militants, tels le droit des sans-papiers, le droit au logement ou encore l'écologie.

4.1.2.2 Des gentrifieurs marginaux « subjectifs » et réflexifs

Au-delà des caractéristiques faisant « objectivement » d'eux des gentrifieurs précoces et marginaux, la façon dont ces acteurs se perçoivent et se décrivent eux-mêmes comme tels est particulièrement intéressante, notamment pour ce qu'elle témoigne d'une connaissance parfois fine du phénomène de gentrification et, surtout, d'une importante conscience de leur propre implication dans celui-ci. Il convient d'ailleurs de noter que, s'il peut être d'intensité variable, ce discours réflexif, dont un échantillon est présenté ici, est partagé par l'immense majorité, sinon même l'ensemble, des personnes avec lesquelles j'ai pu en parler.

Lorsqu'il a découvert Saint-Pierre et s'y est installé, Alan n'anticipait aucunement l'évolution que connaîtrait un jour le quartier. Son unique impression était alors celle d'arriver dans un quartier défavorisé. Ni plus ni moins. Il faut dire qu'à l'époque, se souvient-il, « les gens n'allaient pas dans Saint-Pierre. Les gens "cool" n'étaient pas là ». De fait, il n'y connaissait personne quand il y a emménagé et, lorsqu'il a informé ses amis de sa nouvelle adresse, aucun ne connaissait l'endroit. Impossible, dans ces circonstances, d'envisager sur le coup ce déménagement au prisme d'une quelconque gentrification, concept qui, autre part que dans les sciences sociales, occupait une place encore secondaire dans l'espace public. Pour autant, avec le recul des années, Alan pose un regard sans équivoque sur l'implication qu'il estime avoir été la sienne dans les transformations de son quartier :

> Je sens, dit-il, que je fais partie de ça, de cet afflux de gens, même si je suis arrivé il y a plus de 25 ans […] Je me considère comme faisant partie de cette masse blanche de personnes créatives et d'activistes qui sont arrivés dans le quartier, même si, dans mon cas, je suis arrivé 10 ans avant les autres.

Ainsi, à ses yeux, deux traits sociologiques feraient de lui l'un des premiers gentrifieurs du quartier. Il y aurait, d'abord, son capital culturel, qu'il résume dans son assignation à la catégorie des personnes qu'il qualifie de « créatives » et d'« activistes », et que d'autres, comme Caroline, décrivent comme une « vague d'étudiants, artiseuse, hyppisante, boboïfiante ». Mais il y aurait aussi la couleur de sa peau, autrement dit son appartenance ethnique, qui, en un quartier comme celui-ci, jouerait un rôle de premier plan. Ce serait, par exemple, au bénéfice indirect du racisme de son ancien propriétaire qu'il devrait le fait d'avoir obtenu son appartement. « Tu sais, me dit-il, quand j'ai emménagé ici, le propriétaire nous[118] a pris directement, parce qu'on avait la peau blanche. Il avait de plus en plus de Sud-Asiatiques dans son immeuble, et les voisins n'en voulaient pas. Et là, il y a trois Blancs qui arrivent! Alors : "Ouais! Bien sûr, venez!" ». Ce sentiment que la peau blanche constitue un avantage certain dans la capacité à obtenir un logement dans Saint-Pierre et, par ricochet, qu'elle agit comme facteur d'implication dans la gentrification du quartier, plusieurs personnes le partagent[119]. Hélène, par exemple, est elle aussi persuadée que sa première propriétaire lui avait loué son appartement parce qu'elle était « une femme blanche », et que cela participait évidemment d'un racisme latent. Joël lui aussi, associe la couleur de sa peau à son intrication dans les dynamiques de gentrification du quartier, qu'il conjugue toutefois

[118] Je rappelle qu'il est arrivé dans le quartier en compagnie de deux colocataires.

[119] On reviendra à plusieurs reprises au cours de ce chapitre et dans la suite de la thèse, sur l'importance des questions ethniques et raciales dans Saint-Pierre, notamment en lien avec sa gentrification.

à d'autres caractéristiques relevant là encore de ce qui constitue son capital culturel et son capital social – capital social qu'il cite nommément sans en décrire véritablement les indicateurs, au contraire du premier qu'il ne fait que suggérer au travers, précisément, de ses indicateurs. Sans être par son emploi ou son activité principale un spécialiste de la question, Joël fait ici preuve d'une grande réflexivité à l'égard de sa propre implication dans la gentrification, et d'une connaissance assez fine du phénomène qu'il analyse en mobilisant un vocabulaire sociologique qu'il manie habilement. À cet égard, Joël partage l'une des caractéristiques du gentrifieur de type préservationniste social, conceptualisé par Brown-Saracino (2009, 93; 100) et dont il a été question au chapitre 2. C'est ainsi qu'il se décrit, lui et sa conjointe, comme des gentrifieurs marginaux *dans le texte* : des individus économiquement peu fortunés, mais richement dotés en matière de capitaux culturel et social :

> Nous, on est des embourgeoiseurs[120]. J'ai une maîtrise, ma conjointe a un bac. On est pauvres, mais c'est parce qu'on [a décidé de] moins travailler […] On parle les deux langues. Nous sommes Blancs. Déjà, on a plus de chances d'avoir un appartement. Même avec les mêmes moyens qu'une famille immigrante, souvent, les vieux propriétaires, les vieux Grecs, il faut le dire, ils nous le disent, même, qu'ils préfèrent louer à des personnes blanches […] Alors on est blancs, on parle deux langues, on a de l'éducation, on a du capital social. On est dans la première vague d'embourgeoisement. Des gens qui cherchent les quartiers pas chers. On n'est pas artistes, mais on a des amis artistes. Alors, nous, on était la première vague.

Ainsi, Joël se perçoit comme étant « profondément impliqué dans [l]e processus » de gentrification. Profondément impliqué, non parce qu'il en est un acteur pur et dur, mais plutôt parce que son histoire résidentielle en est une de va-et-vient entre les deux pôles du phénomène, comme une circulation permanente le long de la dialectique du gentrifieur/gentrifié :

> Je suis profondément impliqué dans ce processus, dit-il, parce que j'ai été évincé de deux quartiers […] D'abord dans le Plateau. Ensuite, dans le Mile-End. Alors, dans ces deux cas-là, j'avais l'impression d'être de la population qui avait été chassée. Ensuite, dans Saint-Pierre, j'étais un des chasseurs. À ce moment-là, je prenais la place de quelqu'un d'autre.

[120] Il est intéressant de noter que Joël tient à parler d'*embourgeoisement* et non de gentrification, me reprenant même, en cours de discussion, alors qu'il semble se lasser de mon utilisation de l'anglicisme : « *Embourgeoisement*. Embourgeoisement. On a un bon mot français pour ça. »

Or, de nouveau, dans ce quartier qu'il considère avoir gentrifié en s'y installant, l'histoire s'est répétée. Car après avoir déménagé une première fois afin de s'établir dans un logement plus paisible que le premier, sur une rue moins passante, le voilà forcé de quitter son appartement. Le nouveau propriétaire de son immeuble, qui lui avait pourtant assuré qu'il les laisserait en paix, lui et sa famille, vient de lui signifier, par lettre d'avocat, qu'il récupérerait leur appartement pour y loger son père. Peu probable, considérant qu'il lui avait lui-même confessé que son achat n'était qu'un investissement. Peu probable, mais « très difficile à combattre », car, dans les termes, parfaitement légal. Voilà donc Joël, près de dix ans après y avoir mis les pieds pour la première fois, dans la position de l'arroseur arrosé, souvent caractéristique, on l'a vu, du gentrifieur marginal[121]. Ainsi, comme il le résume lui-même avec un sens certain de la formule : « On a surfé la première vague, mais là, on se fait avaler par la troisième vague. »

Elle aussi, Naomi fait preuve d'une importante réflexivité à l'égard de son implication dans les dynamiques de gentrification du quartier. Plus que ses capitaux en eux-mêmes – culturels, économiques ou sociaux –, c'est la façon dont elle *incorpore* et donne à voir l'habitus qui en est le produit (Bourdieu 1979) qui, à ses yeux, agit comme marqueur signifiant au sein de l'espace physique et social du quartier. Ici, l'ethnicité – en l'occurrence incarnée dans la blancheur de sa peau – interviendrait comme capital symbolique, et tout se passerait comme si ce qu'elle *représente* supplantait ce qu'elle est *vraiment* – on le verra dans les chapitres subséquents : la primauté de l'image sur la substance est également au cœur des dynamiques de critique et de légitimation du Cercle Populaire. Elle dit en effet :

> Mon corps fait une différence dans l'espace. Mon corps, dans cet espace, tous les jours : ça a un impact. Parce que je suis blanche […] [parce que] je ne suis pas quelqu'un qui a eu des enfants à 17 ans… C'est aussi l'énergie que je dégage, je dirais. Même si je viens d'une famille ouvrière, ce n'est pas l'énergie que je donne aux gens […] Et même si, peut-être, ça représente quelque chose qui n'est pas vrai, ça a quand même un impact sur l'espace, je dirais […] S'il y a un autre appartement à louer sur ma rue, et que des gens viennent le visiter plusieurs fois, et qu'à chaque fois qu'ils viennent, ils me voient, moi, marcher dans la rue, c'est différent que s'ils voyaient un jeune homme sud-asiatique de 17 ans. Tu vois ce que je veux dire? Ça a un impact. Est-ce que c'est positif ou négatif? Ça, c'est une autre chose.

[121] Voir p. 60.

Si le corps marque l'espace par sa simple présence, il le fait aussi quand il parle. Et quand ce corps qui parle valorise et défend Saint-Pierre face à ceux qui le dénigrent, il y appose le sceau de sa propre légitimité auprès de ceux qui pourraient un jour s'y installer :

> Et quand les personnes disent : « Saint-Pierre c'est comme ci, c'est comme ça », et que je dis : « Non, c'est pas comme ça », et que je suis en train de le défendre, ça aussi, ça a un effet sur l'image du quartier. Comme je le dis, même si c'est pas vraiment moi, cette fille blanche qui est allée à l'université, qui fait ci, qui fait ça : reste que cette fille blanche est en train de dire à quel point le quartier est génial […] Donc ça rend en quelque sorte le quartier plus sûr pour ceux qui pourraient vouloir y déménager.

Ce dernier point évoque ainsi l'impact que peut avoir celui qui se perçoit comme gentrifieur sur la façon dont ses pairs percevront le quartier dans lequel il habite depuis plus ou moins de temps. Si l'effet que décrit ici Naomi est d'ordre indirect et involontaire – elle n'évoque pas une action consciente et motivée de sa part, visant précisément à publiciser son quartier, mais plutôt l'effet pervers d'une volonté de défendre « son » quartier –, d'autres personnes peuvent le faire sciemment, et chercher précisément à attirer dans leur giron des personnes qui leur ressemblent. À ce titre, le cas d'Antoine, un habitué du Cercle, est particulièrement intéressant. À plusieurs égards, et notamment si l'on se fie à ses activités communautaires et professionnelles ainsi qu'aux réseaux militants dont il participe, en lien avec le droit au logement, Antoine revêt, tout comme Joël, les traits du préservationniste social (Brown-Saracino 2009), ce « gentrifieur objectif » en même temps opposé à la gentrification au point de généralement souhaiter maintenir à bonne distance de son quartier quiconque s'apparente au phénomène. Or, Antoine voit précisément comme l'une de ses principales implications dans les transformations du quartier le fait qu'il aide certains de ses amis à s'y établir, que ce soit pour y acheter un bien immobilier ou y louer un logement. Et, dit-il, si cela a indubitablement pour effet d'augmenter la demande sur le marché du logement local, et donc d'en augmenter les prix, il le fait « parce qu'[il] veu[t] former une communauté pour [lui]-même ». Une communauté qui lui ressemble, et dans laquelle il peut se reconnaître.

Ainsi ces membres du Cercle Populaire ont-ils en commun de pouvoir être considérés comme des gentrifieurs, plus particulièrement comme des gentrifieurs de première vague ou, pour la grande majorité d'entre eux, comme des gentrifieurs marginaux. *Objectivement* gentrifieurs, ils le sont aussi *subjectivement*, en ce sens que tous élaborent à l'égard de ce statut, qu'ils se reconnaissent sans hésitation, un discours réflexif élaboré et aux fondements sociologiques

parfois solides. Je le répète : le groupe de personnes ici décrites ne représente qu'un modeste aperçu des personnes qui fréquentent le Cercle Populaire ou l'ont fréquenté depuis son ouverture, de même qu'un infime échantillon de l'ensemble des résidents de Saint-Pierre que l'on pourrait intégrer au groupe des gentrifieurs. Pour autant, ceux qu'il regroupe correspondent à ses membres et usagers typiques, notamment dans la perception que peuvent avoir du lieu ceux qui le fréquentent ou le critiquent, de même qu'il réunit certains ses acteurs-clés, qu'ils soient travailleurs, bénévoles ou simples habitués des lieux.

4.2 Saint-Pierre : quartier populaire, divers et apprécié

En présentant les parcours résidentiels et les portraits de quelques-unes des personnes impliquées dans le Cercle Populaire, les pages qui précèdent signalaient déjà certaines des caractéristiques du quartier Saint-Pierre, où est établi le café coopératif et où vivent ou évoluent au quotidien nombre de ses membres. Ces caractéristiques, il est indispensable de les connaître pour comprendre les raisons d'être de ce projet et penser les dynamiques qui sont à l'œuvre au sein du collectif qu'il constitue. La suite de ce chapitre est donc dédiée à leur présentation, en grande partie, là encore, au travers du regard que portent sur le quartier ceux m'en ont parlé.

4.2.1 Portrait objectif du quartier

4.2.1.1 Brève géographie de Saint-Pierre

Avec une superficie de moins de 2 km^2, Saint-Pierre est un petit quartier relativement central de Montréal[122]. Desservi par plusieurs lignes de bus et deux stations de métro, il est bien connecté au reste de la ville et à ses différents secteurs d'activités, que l'on songe au centre-ville et ses bureaux ou aux différentes grandes universités de la métropole. S'il est central et connecté, Saint-Pierre est, avec sa forme presque rectangulaire et longiligne, souvent caractérisé par son enclavement. Il faut dire que sa situation est assez unique à Montréal : des voies ferrées le bordent sur deux de ses côtés tandis que des routes ou des rues très passantes le ferment aux deux autres, et sa forme même fait que ses portes d'entrées ou de sorties sont rares. Au-delà de

[122] Les données et informations qui composent ce portrait « objectif » du quartier ne peuvent être précisément sourcées sans mettre en péril l'approche d'anonymisation choisie pour cette thèse. Il convient toutefois de préciser qu'elles sont issues du dernier recensement de Statistique Canada (2016) et de différents travaux académiques et rapports de recherche portant sur le quartier Saint-Pierre.

ces frontières qui, chacune, rompent brusquement avec le tissu urbain du quartier, se trouvent des territoires qui s'en distinguent nettement tout en étant fort différents les uns des autres. À l'une de ses marges, l'on trouve une zone d'activité industrielle et commerciale. À une autre, un quartier résidentiel bourgeois aux demeures cossues, aux rues ombragées et aux allures de cité-jardin. À l'opposé, une autre zone industrielle et un grand parc, de l'autre côté desquels se loge un quartier résidentiel que l'on peut dire typique des secteurs péricentraux de la ville, tant par son cadre bâti – majoritairement des multiplexes presque centenaires – que par sa récente trajectoire – un quartier ouvrier « redécouvert » par des ménages plus fortunés et ayant connu une rapide gentrification au cours des dernières années. À la dernière de ses marges, enfin, une ancienne zone d'activité, abandonnée depuis de longues années[123], le sépare d'un autre quartier résidentiel, lui aussi relativement prospère et par endroits même franchement bourgeois.

La structure urbaine de Saint-Pierre respecte le plan en damier typique de la ville de Montréal, avec ses rues aux axes vaguement nord-sud et est-ouest. Sa vocation est principalement résidentielle, quoique dans ses sections sud et nord-est, essentiellement, on trouve de petites zones d'activité industrielle. Six rues, toutes orientées est – ouest, regroupent la quasi-totalité de l'activité commerciale du quartier. Ce sont, pour l'essentiel, des commerces de proximité, destinés à une clientèle locale, notamment de nombreuses épiceries de petites surfaces. Sur deux de ces rues commerciales, et plus particulièrement sur l'une des deux, on retrouve de nombreux restaurants dont la cuisine, majoritairement sud-asiatique, reflète la démographie locale – j'y reviendrai dans les prochains paragraphes. Ces deux rues commerciales constituent, du reste, des axes de circulation automobile relativement importants, puisqu'elles donnent accès aux quartiers voisins, permettent de rejoindre l'une des autoroutes intra-urbaines de la ville et/ou se connectent à d'autres artères desservant directement le centre-ville.

Une autre caractéristique de Saint-Pierre est la très forte densité de sa population, près de quatre fois supérieure à la moyenne municipale. Aujourd'hui, ce sont en effet près de 30 000 personnes qui vivent dans un mouchoir de poche, et la part de locataires y est très élevée, atteignant près de 80% des résidents et dépassant de presque 20 points la moyenne de la ville, des locataires dont près de 40% d'entre eux consacrent plus du tiers de leurs revenus aux dépenses liées au logement. Saint-Pierre, c'est donc aussi un quartier pauvre, du moins sur le plan économique[124] : en 2016, le taux de chômage y était de près de 15% (contre moins de 10 pour Montréal), la part

[123] Zone qui, on le verra, fait l'objet d'un vaste projet de développement aux conséquences notables pour le quartier.
[124] On verra plus loin qu'aux yeux de plusieurs de ses résidents, le quartier regorge de richesses d'autres genres.

de personnes à faibles revenus était presque deux fois supérieure à la moyenne municipale, approchant les 40%, et le tiers des résidents de plus de 15 ans étaient sans diplôme (moyenne municipale de 17,7%).

4.2.1.2 Un quartier d'immigration

Saint-Pierre n'est pas un vieux quartier de Montréal, puisqu'on situe sa « création » à la fin de la première décennie du XXe siècle. De tout temps enclavé – les voies ferrées lui préexistent –, le quartier voit son développement longtemps freiné, et ce n'est qu'à partir des années 1920 et, plus particulièrement, au cours des années 1930, qu'un noyau urbain se forme véritablement dans sa partie sud, simultanément à l'arrivée d'institutions et de services publics de base (caserne de pompiers, écoles, poste de police, eau courante, etc.), d'un certain développement commercial et de la construction d'églises. La très grande majorité des résidents de ce quartier populaire et ouvrier est alors d'origine canadienne-française ou britannique, et l'on trouve quelques personnes ou familles récemment arrivées de pays d'Europe centrale ou de l'Est. L'après-guerre est une période de remarquable développement pour Saint-Pierre, qui connaît une véritable explosion démographique – sa population quadruple presque en 20 ans, et quintuple en 30 ans – et une croissance immobilière sans précédent. Le quartier devient, à ce moment, la terre d'accueil de nombreuses communautés immigrantes, majoritairement d'Europe centrale, orientale et du Sud. Saint-Pierre semble alors être une illustration vivante du modèle d'invasion-succession cher aux sociologues de la première École de Chicago (Schwirian 1983) : les communautés se succèdent à mesure que celles qui les précèdent quittent le quartier pour s'établir dans les banlieues de Montréal, mouvement alors vu comme la matérialisation d'une intégration réussie à la société d'établissement, quoique l'on constate également une certaine coexistence de ces communautés. Saint-Pierre fera ainsi office de porte d'entrée au pays pour de nombreux immigrés à la recherche d'opportunités d'emploi, ou fuyant des états totalitaires ou des persécutions : Juifs, Italiens, Ukrainiens, Arméniens, Hongrois, Portugais ou encore Grecs trouveront ici des logements spacieux et bon marché, bien que souvent en piteux état, ainsi que les réseaux familiaux et communautaires, les lieux de culte et, d'une manière générale, les ressources propres à leurs diasporas leur permettant une intégration facilitée à la société d'accueil.

De toutes celles qui l'ont habité, la communauté grecque aura été de celles qui ont le plus fortement marqué Saint-Pierre de leur empreinte. Commençant à s'y établir à partir des années 1950, sa population ne cesse de croître jusqu'à représenter, au début des années 1970, plus du

tiers de la population du quartier, et la moitié au début des années 1980. Au contraire d'autres immigrés les ayant précédés, les Grecs sont nombreux à réussir à accéder à la propriété dans le quartier ; certains investissent dans l'immobilier ou se lancent en affaire dans le quartier, contribuant par leurs commerces à en marquer le territoire. À mesure que les années passent, la communauté s'ancre de plus en plus profondément et acquiert une place de premier plan dans la vie institutionnelle, culturelle et commerciale locale, qu'elle finit par dominer. Le quartier en sera marqué pour longtemps, si bien qu'à ce jour encore, on continue d'associer Saint-Pierre à la communauté grecque de la métropole, sinon même de la province.

Le début des années 1980 marque un tournant pour Saint-Pierre. Si le quartier ne s'est jamais distingué par la richesse économique de ses habitants, il est particulièrement touché par la crise. Les usines et manufactures de la ville et du quartier ferment et délocalisent, et de nombreux ouvriers et ouvrières résidant dans Saint-Pierre se retrouvent sans emploi. Au début des années 1990, le taux de chômage dépasse les 20%, frôlant même les 30%. C'est le double de la moyenne montréalaise, pourtant déjà fort élevée. C'est au cours de cette période que Saint-Pierre acquiert la réputation qu'il traînera longtemps et qui, aujourd'hui encore, continue de peser sur les esprits de certains[125]. Chômage et pauvreté riment alors avec consommation de drogues, criminalité, détérioration du cadre bâti et des espaces publics et, plus généralement, sentiment d'insécurité. Simultanément à son déclin économique, Saint-Pierre voit sa population se transformer. Les ménages d'origine canadienne-française, britannique et issus des vagues migratoires des décennies précédentes se font de plus en plus rares, nombreux étant ceux qui quittent le quartier pour s'installer dans des banlieues qui continuent d'apparaître comme des symboles de réussite pour beaucoup, notamment parmi les nouveaux arrivants. Par l'effet conjugué de la diminution de son immigration, d'une part, et de l'exode de nombre de ses membres vers les banlieues, d'autre part, la communauté grecque voit ainsi son importance numérique considérablement diminuer, ce qui n'empêche toutefois pas Saint-Pierre de maintenir sa fonction de quartier fondateur pour celle-ci et de continuer à être marqué par la présence de ses églises, ses associations, ses fêtes ou ses commerces. Les logements laissés vacants par ceux quittant Saint-Pierre permettent ainsi à de nouvelles populations immigrées de profiter à leur tour de la fonction associée au quartier de porte d'entrée au pays. C'est désormais une immigration issue des pays du Sud qui s'y établit : Amérique latine, Antilles, Asie orientale et Asie du Sud sont les principales régions d'origine de ses nouveaux résidents.

[125] Je renvoie ici aux pages précédentes, dans lesquelles certains des membres du Cercle Populaire racontaient avoir été confrontés à cette réputation, récemment encore, lorsqu'il s'était agi de s'installer ici.

Si l'origine de ses résidents change, la fonction de quartier d'immigration de Saint-Pierre, acquise depuis l'après-guerre, elle, demeure donc. En témoigne le plus récent recensement de Statistique Canada (2016)[126] : en 2016, plus de 60% de ses résidents étaient en effet des nouveaux arrivants (immigrants ou résidents non permanents) et les deux tiers de sa population n'avaient comme langue maternelle aucune des deux langues officielles – des taux près de deux fois supérieurs aux moyennes montréalaises. Ces changements démographiques ont également un effet direct sur la physionomie du quartier. De fait, le territoire est fortement marqué de l'empreinte de ces nouvelles communautés, au premier rang desquelles celles issues du sous-continent sud-asiatique (essentiellement de l'Inde, du Bengladesh, du Pakistan et du Sri-Lanka). Le tissu commercial, jusqu'alors fortement lié à la communauté grecque, se fait de plus en plus divers, et donne à voir des devantures aux ethnicités variées. Surtout, les commerces, notamment les épiceries de petite surface, et les restaurants sud-asiatiques se font de plus en plus nombreux dans le quartier, et si les premiers sont souvent faiblement marqués ethniquement – ils n'ont généralement d'autre apparence que celle d'une petite épicerie standard –, les seconds mettent clairement et logiquement en scène leur appartenance sud-asiatique. De nouveaux lieux de culte, temples hindous ou sikhs et mosquées, apparaissent également dans le quartier, de même que des fêtes religieuses ou nationales se déploient désormais dans ses rues de manière régulière. Mais ce sont aussi, d'une manière plus générale, ses résidents qui au quotidien marquent Saint-Pierre de leur seule présence. Ainsi au cours des années 2010, près des deux tiers des résidents du quartier appartiennent à des minorités visibles – c'est près du double de la moyenne de la ville. Certaines communautés sont, du reste, plus particulièrement visibles : ainsi peut-on penser à la communauté sikhe dont les membres se distinguent souvent par leurs habits colorés, et parfois leurs longues barbes et leurs turbans caractéristiques[127].

4.2.2 Saint-Pierre, village urbain, populaire et cosmopolite

Ce chapitre débutait en décrivant ce que les différentes personnes rencontrées au fil de l'enquête et vivant dans Saint-Pierre avaient en commun : le fait que chacune d'elle aimait son quartier ou, si elle l'avait quitté, l'avait aimé. Les raisons de cette appréciation, et même, pour certains, de cet amour sont à trouver dans trois caractéristiques du quartier, à la fois distinctes et interreliées, dont

[126] L'échelle de référence choisie ici est celle du territoire d'acheminement de tri postal, puisqu'elle est la seule qui permet d'isoler précisément le territoire de Saint-Pierre au sein de son arrondissement.

[127] On le verra : la visibilité des communautés sud-asiatiques, notamment la communauté sikhe, joue un rôle tout particulier dans les dynamiques de légitimité/justification du Cercle Populaire. C'est pourquoi il en est fait mention ici.

la conjugaison semble donner tout son caractère à Saint-Pierre. Deux de ces caractéristiques ont déjà été évoquées au cours des pages qui précèdent, tandis que l'on dressait le rapide portrait « objectif » de ce quartier à la fois *populaire* et *cosmopolite*. Et à celles-ci s'ajouterait ainsi une troisième, plus distinctive encore que les deux premières : Saint-Pierre se caractériserait par le sentiment de *communauté* que l'on y ressent et qui ferait de lui, dit-on, un quartier à nul autre pareil.

4.2.2.1 « Le village Saint-Pierre » : un quartier enclavé où domine un sentiment de communauté

« Le village Saint-Pierre ». C'est l'expression qu'a un jour employée Hélène pour me décrire son quartier. Ce terme de « village », d'autres l'emploient également ; et s'ils ne le font pas, c'est néanmoins une réalité similaire qu'ils décrivent : celle d'un quartier qui se distingue par les relations de proches qui s'y nouent et par son ambiance particulière où domine un sentiment de communauté qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs à Montréal. C'est d'ailleurs la première chose qui a marqué la même Hélène lorsqu'elle s'est installée un peu par hasard dans Saint-Pierre, il y a près de 10 ans, quittant un Mile-End dont elle se lassait du snobisme grandissant, et alors qu'elle n'avait pour connaissance de son nouveau quartier que sa seule mauvaise réputation. « Quand je suis arrivée ici, me dit-elle, ça, c'est un des trucs qui m'ont le plus plu : c'est que je disais bonjour à mes voisins. Puis ils étaient tellement contents de me dire bonjour! Tout de suite : un échange ». Un sentiment partagé par Sylvia, qui se souvient aujourd'hui encore de l'émerveillement qui fut le sien lorsque, aussitôt arrivée dans son nouveau quartier – choisi, pour sa part –, ses nouveaux voisins se sont succédé pour venir les saluer, elle et son mari, tandis qu'ils s'occupaient de mettre en terre les plantes qu'ils avaient apportées avec eux de leur ancien logement :

> Le troisième jour, on plantait nos plantes à l'avant de la maison. Et tous les propriétaires de cette rue, de ce tronçon de rue, sont venus nous souhaiter la bienvenue, se présenter. Et on est tombés par terre! Enfin, on a trouvé ça juste encore plus merveilleux […] Depuis, on a été totalement adoptés dans la rue. J'ai vécu à plein d'endroits. J'ai jamais vécu ça. Je trouve ça magnifique. J'ai un pépin : mes voisins sont là. Tu vois? Pour vrai, c'est exceptionnel.

Pour beaucoup, ce sentiment de communauté et de proximité est l'une des principales raisons qui font que l'on aime vivre dans Saint-Pierre, et même que l'on en fait un quartier exemplaire, qui manque lorsqu'on le quitte. C'est le cas de Sarah. Si ce n'est pas à contrecœur qu'elle est partie

du quartier, puisqu'il s'agissait pour elle de renouer avec la vie de voyages qu'elle avait tant aimée, c'est toutefois avec une certaine nostalgie qu'elle en parle aujourd'hui, plusieurs années après l'avoir quitté. Ce qui l'aura particulièrement marquée, c'est la façon dont elle se sera amourachée de cet endroit, elle qui pourtant s'était presque donné pour règle de ne jamais vraiment s'ancrer nulle part afin de toujours pouvoir repartir facilement ailleurs. Comme pour plusieurs autres, sa rencontre avec Saint-Pierre aura été comme un coup de foudre, précisément en raison de cet esprit de communauté qu'elle y a aussitôt ressenti :

> Je suis très vite tombée amoureuse, se souvient-elle. Je n'étais jamais arrivée dans un quartier où, tout de suite, j'avais autant de contact social. C'est un quartier où les contacts sociaux ont été tellement faciles, et où je me suis très vite sentie super bien. J'aime vraiment beaucoup ces relations-là, simples. Comme j'avais du temps, j'avais la chance d'avoir un mode de vie où je pouvais juste marcher dans la rue, puis prendre le temps, parler à ma voisine… Pour moi, ça, c'est la richesse de la vie, là. Ça m'apporte énormément. Ces relations, elles ne sont pas forcément… On ne va pas dans des grands débats philosophiques, ou quoi. Mais elles touchent à une profondeur, dans leur simplicité. Et je trouve qu'à Saint-Pierre, j'avais beaucoup de relations comme ça.

Pour différentes raisons, José a lui aussi dû quitter Saint-Pierre. Au moment où il s'apprêtait à déménager dans un quartier riverain, il avait une idée assez claire de ce qu'il perdrait probablement en s'installant ailleurs : « Que tout le monde soit cool, à te parler, te dire "Eh, Hello!", et te parler… Juste d'avoir ce sens de communauté, me dit-il, je suis sûr à 100% que je vais pas le trouver de la même façon [où je m'en vais]. Alors ça, ça va me manquer, sûrement. »

Ce ne sont là que quelques exemples qui témoignent de l'appréciation que ces différents résidents peuvent avoir de leur quartier, et l'on pourrait en citer d'autres. Pourtant, cette appréciation a de quoi étonner : si Saint-Pierre est bien un quartier relativement circonscrit, avec une superficie inférieure à 2 km^2, sa population d'environ 30 000 habitants semble difficilement compatible avec cette image d'un village où les gens se connaissent, échangent et discutent au quotidien. Dès lors, ce serait en fait dans son enclavement, pourtant décrié par beaucoup – y compris par certaines des personnes impliquées au Cercle Populaire et rencontrées au courant de l'enquête, on y reviendra bientôt –, ainsi que dans sa démographie particulière, qu'il faudrait trouver les raisons d'une telle situation. Joël est celui qui décrit le mieux la façon dont il envisage cette implication. Ainsi, pense-t-il, si Saint-Pierre est « bien sûr le meilleur quartier à Montréal, [c'est] à

cause des gens qui y habitent, mais [aussi] à cause de son contexte particulier, géographique et démographique. » Il poursuit :

> [Son contexte particulier, c'est] le fait qu'il soit si enclavé. C'est difficile d'y pénétrer, mais aussi d'en sortir. Alors les gens sont assez autosuffisants. C'est comme un petit village. On peut tout faire à Saint-Pierre. On a les écoles, on a les garderies, on a la maison de naissance à côté, on a des salons funéraires. Tu peux être né, tu peux mourir dans Saint-Pierre ! Il y a les cordonniers, les bouchers… Et c'est des gens qui habitent le quartier.

Dense et traversé de plusieurs rues commerciales destinées, on l'a vu, à la clientèle locale, Saint-Pierre est un quartier toujours vivant. Les gens se rencontrent sur les trottoirs, dans ou devant les magasins, dans les parcs. Au contraire de l'image sûrement stéréotypée, mais souvent partagée, d'une jeunesse « d'aujourd'hui » obnubilée par ses écrans, ici, assure Joël, « les jeunes sont dans les ruelles, ils jouent sur leurs bicycles, et à six heures, les mères, les pères, disent "OK! C'est le temps de rentrer! À table!" ». L'hiver, jure-t-il, les enfants font ensemble des bonhommes de neige, tandis que leurs parents discutent. Des voisins, de passage, intègrent ponctuellement les discussions avant de reprendre leur chemin, et d'autres, rentrant des courses, s'arrêtent un instant et offrent quelques pommes à croquer. En une demi-heure, on discute avec une douzaine de personnes. Les gens se connaissent, donc, et ils se font confiance. En découle un sentiment de solidarité et de sécurité, que Sylvia évoquait déjà plus tôt (« si j'ai un pépin, disait-elle, mes voisins sont là »), et que plusieurs résidentes, femmes, disent particulièrement apprécier. C'est le cas de Stéphanie, une cliente régulière du Cercle Populaire, qui aime le sentiment que lui procure l'activité permanente des rues de ce quartier où elle vit depuis maintenant près de deux ans :

> Il y a du mouvement, dit-elle, mais ça reste familial et résidentiel. C'est beaucoup de personnes dans la rue. Ça parle, ça marche… Comme, quand je rentre chez moi à 11h [du soir], il y a des personnes sur les bancs, des personnes de tout âge, et ça discute. Pour ça, je me sens, comme, bien. Je me sens en sécurité, comme ça.

Stéphanie soulève là un élément d'importance. En aucun cas, l'activité nocturne d'un quartier ne garantit dans l'absolu le sentiment de sécurité de ses résidents ou usagers. On peut même aisément concevoir le contraire. Dans Saint-Pierre, c'est bien le caractère résidentiel et familial des lieux qui en fait un quartier toujours décrit comme tranquille et sûr, fût-il animé jusque tard dans la nuit, notamment aux beaux jours, par les discussions de ses résidents qui se retrouvent ici et là, entre voisins et amis, pour discuter sur un banc. Cet aspect familial du quartier, il est apprécié par tous ceux avec qui j'ai pu m'entretenir, y compris les plus jeunes qui auraient pu y

regretter la relative rareté des lieux de fête[128]. Central et bien desservi par les transports en commun, on l'a vu, Saint-Pierre n'est en fait jamais loin de l'activité nocturne de la ville, et sa tranquillité se révèle être un atout bien plus qu'un inconvénient. Certaines peuvent en témoigner, comme Caroline qui, en près de dix ans, a connu « plein de vies » dans le quartier. Longtemps « fêtarde », comme elle se décrit elle-même, elle aimait pouvoir retrouver « sa bulle » en rentrant chez elle. Une fois mère de famille, la tranquillité des lieux n'en aura été que plus agréable, et les nombreuses aménités du quartier, telles que sa bibliothèque, son centre communautaire, sa piscine ou le grand parc situé à sa frontière, se seront révélées être, là encore, des ressources de choix.

4.2.2.2 Un quartier populaire. L'expérience de la pauvreté entre difficultés, simplicité et humilité

Cela aussi a déjà été évoqué : Saint-Pierre a longtemps été un quartier ouvrier, de tout temps un quartier populaire, et à plusieurs égards un quartier pauvre. Cette réalité n'est pas seulement statistique et, si elle peut ne pas se voir au premier regard, elle sait se faire sentir dès lors que l'on passe un peu de temps dans le quartier. En raison, notamment, de sa forte implication dans la vie communautaire locale, Joël fait partie de ceux à même de témoigner des difficultés socioéconomiques du quartier, de sa misère parfois. En guise d'exemple, il raconte cette anecdote :

> Comme je dis souvent, de l'extérieur, ils ont pas l'air si pire, les blocs-appartements [du quartier]. Mais dès qu'on rentre à l'intérieur… Il y a quelques années, dans le cadre d'un projet, on faisait du porte-à-porte, ma conjointe et moi. Elle était enceinte. Et elle a fait ça seulement deux fois avec moi. Après deux soirs, elle m'a dit : "Je ne peux plus. Je ne peux plus faire ça avec toi". Elle était émotive, à cause des hormones, et de la grossesse, mais elle disait : "Ça me brise le cœur de voir des gens qui habitent comme ça. C'est inhumain!" Et c'est vrai. Ouais. Des gens vivent dans la misère totale.

De la même façon, le temps passé dans le quartier a permis à Ranya de voir son vernis s'écailler un peu, et elle a vu quelques éléments qui lui étaient restés invisibles lors de ses premières semaines à habiter le quartier. Elle n'en savait rien, et, pourtant, dit-elle, il y a ici « beaucoup, beaucoup, beaucoup de drogués. Des consommateurs de crack. » Elle aussi, Maria a pu

[128] Quelques lieux de sortie, bars ou tavernes, sont présents dans le quartier. Mais, aux dires de beaucoup, ils se révèlent peu accueillants pour bien du monde – on y reviendra.

constater que les lieux de vente de drogue sont encore nombreux dans le quartier, notamment ces appartements « *trashy* » devant lesquels il lui est arrivé de voir des hommes dont elle soupçonnait qu'ils fassent partie de groupes de motards. Pour d'autres, cependant, le sujet de la drogue demeurerait assez secondaire, et, somme toute, aurait été assez largement évacué de Saint-Pierre. Ce serait, en fait, bien plus une histoire d'*image* et de *réputation* du quartier, acquises il y a maintenant plus de deux décennies, qu'un véritable problème.

Lorsque l'on questionne un résident de Saint-Pierre sur ce qu'il aime moins de son quartier, il n'est pas rare qu'il évoque le fait que ses rues ne soient pas toujours tout à fait propres, et que puissent traîner ici ou là quelques sacs poubelles déposés sur les trottoirs alors que le jour de ramassage n'est pas encore arrivé. Il y a cependant une constante lorsque ce sujet est abordé : un certain malaise point, car personne ne souhaite s'aventurer sur la voie de propos potentiellement polémiques qui lieraient, de près ou de loin, malpropreté et pauvreté, ou encore malpropreté et immigration ; malaise d'autant plus sensible chez ces membres impliqués du Cercle Populaire qui, d'une manière générale, partagent une politisation plutôt de gauche et progressiste, en théorie peu encline à de tels discours, et ont en commun de se *savoir* liés à la gentrification du quartier. Peut-être est-ce dû à ce malaise, plusieurs de ces membres vont *à la fois* relever l'aspect pas-toujours-propre du quartier comme l'un de ces quelques défauts et le relativiser ou l'intellectualiser – à l'image de Stéphanie, qui, concernant la question des dépôts d'ordures ménagères, considère qu'il faut voir là l'effet d'un problème de communication entre un système quelque peu obscur et des populations allophones[129] –, voire à en faire sinon un *atout*, du moins un élément qui contribue à son charme. Caroline, par exemple, oppose « le côté un peu dégueu de Saint-Pierre » au « *fake* formaté des ruelles vertes » des quartiers plus cossus alentour, jurant que « c'est [justement] ça qu'elle aime bien dans Saint-Pierre : ce côté bordel que certains veulent éradiquer ». Dans un registre similaire, José, lui, a apprécié en s'installant dans Saint-Pierre son côté « bruyant, des fois un peu chaotique » et sans « trop de règles » qui lui « rappe[lait] un peu chez [lui] », lui qui vient d'un « pays du Sud ».

Par-delà les manifestations matérielles du caractère populaire de Saint-Pierre, plusieurs membres du Cercle Populaire qui y résident en signalent des effets assurément positifs sur la structure sociale et l'ambiance du quartier qui, là encore, participent de ses agréments. À leurs yeux, le fait

[129] En effet, dit-elle : « Même moi, ça m'a pris beaucoup de temps de connaître quand on est censés sortir nos poubelles. Tu sais, c'est pas clair, je pense, pour les résidents, des fois. Et, tu sais, moi, je suis une résidente qui parle français et anglais, alors je peux imaginer aussi pour quelqu'un qui ne les parle pas… »

que les résidents de Saint-Pierre ont en commun de ne pas être riches contribue au sentiment de communauté et de solidarité qui y règne. Pour Joël, ainsi :

> [Il y a] beaucoup d'empathie, beaucoup de solidarité, je trouve. Beaucoup d'entraide. Et aussi, en général, c'est des gens presque exclusivement de la classe moyenne, ou pauvres, carrément. Je dis souvent que la pauvreté est très relative : c'est quand on voit des gens qui possèdent plus que nous qu'on se sent plus pauvres. Mais ici, pour l'instant, quand on se compare à nos voisins, on se dit : « Oh, ben… On est à peu près dans la moyenne ! ». Puis, tout le monde est pauvre ensemble, alors on se sent moins pauvres […] On a tous cela en commun. Et ça, c'est l'histoire du quartier : c'est un quartier ouvrier, prolétaire, depuis le début.

De cette relative communauté des conditions socioéconomiques des résidents, naîtraient non seulement la solidarité et le sentiment de bien-être, mais aussi une forme de simplicité et d'humilité généralisées, que Maria, notamment, apprécie particulièrement et décrit mieux que quiconque. Son ressenti, dit-elle, c'est qu'« il n'y a pas [ici] de hâte à devenir un beau quartier […] On ne veut pas devenir quelque chose qu'on n'est pas, [comme] acheter une plus grande maison, avec beaucoup de voitures, une piscine, etc. ». Cette simplicité, elle contribuerait elle aussi au bien-être de ses résidents et au sentiment de communauté qu'ils peuvent au quotidien ressentir dans leur quartier :

> J'aime ça, dit encore Maria. J'aime le fait que quand je sors, je dois pas sentir que : « Oh! je devrais mieux m'habiller! », comme, peut-être, si j'étais sur le Plateau, ou dans le Mile-End, parce que c'est plus *fancy*! Mais je sais que je sors ici et c'est, comme : « Pouah! » J'ai fini par sortir du quartier aussi, des fois, habillée avec les mêmes habits, mais… Mais oui, il y a une certaine conscience quand je vais sortir du quartier. C'est différent. C'est, comme : « Ah, ok. Je sors *dans la ville*[130] ». Pour moi, ici, c'est comme mon petit village.

4.2.2.3 Un quartier cosmopolite où la question de l'ethnicité est incontournable

Lorsqu'au cours de mon enquête je réalisais mes premières entrevues approfondies, je posais toujours cette même question, que j'ai fini par abandonner tant elle provoquait l'étonnement et ne rencontrait généralement pas réponse. Comment décrirais-tu, demandais-je, le résident typique

[130] Elle met l'emphase.

de Saint-Pierre? La question peut sembler naïve – et elle l'était, volontairement. Néanmoins, il n'est dans l'absolu pas impossible d'y répondre. Moi qui, au moment d'écrire ces lignes, réside dans un secteur tranquille de La Petite-Patrie, quartier résidentiel de l'est Montréal, répondrais *a priori* assez facilement à cette même question : je dirais, sur la base d'un ressenti n'ayant rien d'une investigation sociologique, que le résident typique de mon quartier est une personne, homme ou une femme, québécoise, blanche et francophone, aux revenus pour le moins confortables – j'ajouterais certainement que ce résident peut aussi être l'enfant de cet homme ou de cette femme. Or, concernant Saint-Pierre, mes interlocuteurs semblaient trouver la question difficile, presque piégeuse. Si, pour José, le résident typique de Saint-Pierre, « eh bien, c'est l'immigrant, la petite famille avec beaucoup d'enfants », Hélène, elle, me prévenait aussitôt qu'elle ne pouvait pas répondre à ma question. « Car c'est trop diversifié. » Ou alors, ce serait une figure forcément hybride : « ce serait un vieux Grec, puis une dame de l'Asie du Sud, tous pays confondus [de cette région], avec une couple d'enfants qui parlent québécois. »

C'est dire, donc, que la diversité ethnique de Saint-Pierre, la forte proportion de personnes appartenant à des minorités visibles qui y vivent, ainsi que le grand nombre de nouveaux arrivants parmi eux, que l'on évoquait déjà plus tôt par le biais de quelques statistiques, se révèlent particulièrement prégnants dans la façon dont ses résidents perçoivent leur quartier et le vivent au quotidien. Pour plusieurs, c'est d'ailleurs le premier élément qu'ils mentionnent lorsqu'on leur demande de parler de leur quartier[131]. Les propos de Dan, qui se décrit lui-même comme une « personne racisée » et que l'on croise souvent au Cercle Populaire, sont à ce titre particulièrement éloquents :

> Mon quartier, eh bien, c'est un beau quartier, dit-il. Avec plein de monde intéressant. Puis c'est un quartier « divers », comme on dit, entre guillemets. Mais ce que ça veut dire, dans le fond, c'est que c'est un quartier où il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de minorités visibles, qui ne semblent pas venir de la même place. C'est pour ça qu'on appelle ça un quartier divers. Mais, en réalité, c'est un quartier où il y a beaucoup, beaucoup de monde qui sont racisés.

Le vocabulaire ici mobilisé par Dan n'est pas anodin. En parlant de personnes « racisées », c'est en effet un rapport de pouvoir qu'il évoque, dans lequel sont pris les individus appartenant à des minorités visibles, et qui impacte non seulement la façon dont ceux-ci se positionnent sur

[131] Je commençais toujours mes entretiens ethnographiques par la question ouverte suivante : « Comment parlerais-tu de ton quartier, spontanément? »

l'échiquier social et peuvent se saisir d'opportunités diverses, mais aussi les évolutions récentes et actuelles de Saint-Pierre – sur lesquelles je reviendrai dans les prochains paragraphes. Quoi qu'il en soit, la grande diversité ethnique du quartier est le plus souvent positivement perçue et vécue par ceux qui m'en ont parlé. Pour Joël, par exemple, ce sont pour grande part « les familles immigrantes qui donnent ce beau caractère au quartier », et le fait que de nombreux résidents aient en commun d'avoir connu l'expérience de l'immigration, ses peines et ses défis, contribue directement aux fortes « empathie », « solidarité » et « entraide » qui caractérisent la vie sociale de Saint-Pierre et, par conséquent, participe à son esprit de communauté. Plus encore, vivre dans un tel contexte serait, pour le Blanc qu'il est, une expérience particulièrement bénéfique, dont on comprend qu'elle participe à la définition de sa propre identité politique et morale : « C'est bien, pour nous, de savoir ce que c'est l'expérience d'être dans la minorité, dit-il. De ne pas se voir refléter dans le visage de chaque personne dans la rue, d'être un peu confrontés – si on veut voir ça comme une confrontation –, ou être exposés à d'autres cultures ». Pour Thomas, qui ne réside pas dans le quartier, mais s'y rend presque quotidiennement pour venir travailler au Cercle Populaire dont il est un bénévole très actif, l'une des qualités de Saint-Pierre est précisément son caractère « cosmopolite » : « C'est bouillonnant, Saint-Pierre, dit-il en effet. Il y a de tout. Moi, je n'ai jamais vu autant de gens de partout, quoi! Et c'est génial ! Puis, c'est peut-être pour ça que Saint-Pierre, c'est bien : c'est parce qu'il y a de tout ». Pour d'autres membres du Cercle Populaire, eux-mêmes immigrants, ce que certains vivent comme un bénéfique contact avec l'étrangeté et la différence apparaît au contraire comme une réconfortante immersion dans un monde connu. Caroline, qui est originaire d'une grande ville européenne connue pour son cosmopolitisme, affirme par exemple ne s'être jamais sentie vraiment chez elle à Montréal jusqu'à ce qu'elle s'installe par hasard dans Saint-Pierre, où elle a enfin pu « trouver des repères, dans le territoire, qui étaient essentiels à [sa] survie », comme des épiceries où elle « retrouve du rhassoul et [rencontre] des madames maghrébines qui [lui] parlent, avec des codes qu'[elle] connaî[t] ». Pour Clara[132], commencer sa vie au Canada en s'installant dans un quartier comme Saint-Pierre s'est révélé particulièrement « confortable », et a même contribué à faciliter le processus d'intégration à la société d'établissement en adoucissant le choc que pouvait représenter l'immigration :

> J'étais contente de ne pas être dans les quartiers trop chics, se souvient-elle. Je me sentais bien ici. J'avais un sentiment d'appartenance, ici. Je me disais : « Je suis avec

[132] Très impliquée au Cercle Populaire depuis le démarrage du projet, Clara, la trentaine, s'est installée dans Saint-Pierre environ cinq avant que celui-ci n'ouvre ses portes au public, en même temps qu'elle immigrait d'un pays du Sud.

d'autres personnes qui sont dans le même processus que moi, et on vient tous d'ailleurs » […] Au lieu d'entrer dans un endroit où le choc culturel aurait pu être plus fort, et où on se serait senti, comme… Face aux Blancs, on peut dire, on se sent toujours inférieur en tant que personne métisse […] Et là, [dans Saint-Pierre], on est comme tous sur un même niveau. On *est* sur un même niveau. On a des expériences à échanger qui sont beaucoup plus partageables. La madame Indienne qui vient juste d'arriver ici, il y a 2 mois, de l'Inde, je peux lui parler, comme : « OK, oui, tu viens juste… Je me rappelle, moi… ». Il y a une expérience partagée. Ça nous rend plus proches.

Tout comme le caractère populaire du quartier pouvait avoir autant de bonnes manifestations que de mauvaises, son cosmopolitisme s'accompagne aux yeux de certains de quelques écueils. Les ressentis peuvent d'ailleurs être fort différents à cet égard : quand certains chérissent la bonne entente des différentes communautés de Saint-Pierre, d'autres au contraire constatent quelques tensions qui confinent parfois au racisme. Ainsi Maria, qui apprécie tant cette diversité, ressent toutefois une certaine réticence des résidents de Saint-Pierre à s'engager dans des relations interpersonnelles fortes, en raison justement du « processus assez *rough* » d'immigration dans lequel nombre d'entre eux sont engagés et qui draine une part importante de leur énergie. Plusieurs femmes rencontrées au Cercle Populaire disent également ressentir une forme de sexisme, ou du moins un certain machisme, de la part d'hommes qu'elles associent à certaines communautés du quartier et dont les regards parfois insistants les dérangent et les incommodent. Enfin, on l'évoquait plus tôt dans ce chapitre, plusieurs disent avoir constaté une forme de discrimination raciale en lien avec la question du logement, discrimination dont ceux qui m'en ont parlé ont toutefois plus profité que fait les frais, sentant que la blancheur de leur peau avait assurément contribué à ce qu'ils signent leurs baux.

4.2.2.4 Aimer son quartier comme l'aimerait un gentrifieur?

Si les quelques lignes qui précèdent pouvaient laisser croire que les personnes invitées à parler de leur quartier ne l'apprécient pas toujours[133], rappelons-nous ici ce que l'on a répété à plusieurs reprises : *tous* ceux qui, rencontrés au Cercle Populaire, m'ont longuement parlé de Saint-Pierre, aimaient profondément leur quartier ou l'avaient aimé. Or, cet amour du quartier ne saurait être

[133] On pourrait ajouter aux éléments que ces résidents disent souvent ne pas apprécier de Saint-Pierre sa trop rare végétation, qui se ressent particulièrement en été, ainsi que les faibles qualités esthétiques de nombre de ses bâtiments.

complètement distingué du statut, social et culturel, de ceux qui en témoignent, ni même de ce que la littérature portant sur le phénomène de gentrification peut en dire.

Difficile, d'abord, de ne pas relever l'écho que le portrait de Saint-Pierre et de son « esprit de village » (Joël) rencontre dans les travaux de Jane Jacobs, que j'évoquais déjà au chapitre 1. En effet, Jacobs aura marqué le champ des études urbaines et de l'urbanisme, entre autres choses, par sa promotion d'une ville dite à échelle humaine, au sein de laquelle le quotidien se nourrit d'une variété de relations certes souvent superficielles, mais néanmoins significatives. C'est bien une urbanité de ce type qui m'a ici été décrite à propos de Saint-Pierre : celle d'un quartier riche de ses contacts ordinaires et quotidiens, riche aussi d'une vie qui se joue dans ses rues, sur ses trottoirs, dans ses commerces et dans ses parcs. Les propos de Sarah, que je partageais un peu plus haut, résonnent particulièrement avec les écrits de l'illustre urbaniste. Quand elle me parlait en effet de ces « relations simples » qu'elle expérimentait au quotidien dans Saint-Pierre et qui, sans aller « dans des grands débats philosophiques […] touch[ai]ent à une profondeur dans leur simplicité », c'était, pour ainsi dire, du Jacobs *dans le texte*, qui écrivait en effet :

> La plupart [des] contacts entre usagers de la rue sont tout à fait superficiels, mais leur somme ne l'est pas. En effet, cette somme de contacts publics inopinés, dans le quartier, la plupart fortuits ou en rapport avec les courses quotidiennes, mais toujours effectués de plein gré et jamais imposés, est d'une grande richesse : elle constitue à la fois un sentiment d'appartenance à une identité commune, un réseau de confiance et de respect mutuels et un recours possible en cas de nécessité personnelle ou collective. (Jacobs [1961] 1991, 66)

De la même façon, le sentiment de confiance et de sécurité que décrivaient plusieurs, notamment celui que certains créditaient à la présence constante de résidents dans les rues de leur quartier, évoque directement celui que Jacobs invoquait, et qu'elle attribuait aux fameux « yeux dans la rue […] de ceux que nous pourrions appeler les propriétaires naturels de la rue » (Jacobs [1961] 1991, 46). Mais, on le voyait également au chapitre 1 et comme Jacobs elle-même le constatait déjà en son temps, une telle urbanité se révèle particulièrement attractive ; et cette attractivité aurait été, selon une auteure comme Sharon Zukin, pour grande part à l'origine de la gentrification des quartiers centraux, que le phénomène soit abordé dans une démarche historique ou dans une perspective synchronique. Or, on le disait aussi, l'appréciation de la diversité socioéconomique et ethnique des quartiers populaires est un puissant moteur culturel de la revalorisation des territoires considérés comme étant à la marge des centres urbains, notamment parce qu'elle participe d'une forme de valorisation de leur authenticité. Guère étonnant, dès lors,

que l'ensemble de mes interlocuteurs, dont on a vu qu'ils constituaient à plusieurs égards des gentrifieurs plus ou moins marginaux, goûtent ou aient goûté la vie de quartier de Saint-Pierre. Guère étonnant non plus qu'ils ne soient pas les seuls à le faire, et que nombreux soient ceux qui, depuis quelques années, viennent comme eux s'installer dans Saint-Pierre, prenant la place, plus ou moins directement et consciemment, d'autres résidents généralement moins nantis.

4.3 Saint-Pierre, un quartier qui commence à se gentrifier

Au moment où j'entamais cette enquête, à l'hiver 2017, cela faisait déjà plusieurs années que Saint-Pierre commençait à changer. Bien sûr, comme tous les quartiers, Saint-Pierre avait déjà connu de nombreuses évolutions au cours de son existence. On l'a vu, sa fonction de porte d'entrée au pays pour de nombreux nouveaux arrivants a fait que, peut-être plus que d'autres, sa démographie s'est largement transformée au fil du temps et à mesure qu'ont changé les grandes tendances migratoires régionales, nationales et même internationales. Mais une chose demeurait cependant : précisément parce qu'il officiait comme terre d'accueil de nouveaux arrivants venus de pays généralement pauvres, Saint-Pierre demeurait un quartier foncièrement populaire. Or, depuis la fin des années 2000 et le début des années 2010, de nouveaux résidents commencent à s'installer dans Saint-Pierre, qui se distinguent assez nettement de leurs nouveaux voisins par leurs profils sociodémographiques. Ces nouveaux résidents, ils incarnent une transformation cette fois inédite du quartier : le début de sa gentrification[134].

4.3.1 Des changements déjà perceptibles et d'autres, anticipés

Si quelques articles scientifiques ou travaux de recherche portant sur la gentrification de Saint-Pierre commencent à paraître, ils demeurent rares au moment d'écrire ces lignes, alors que l'enquête de terrain au fondement de cette étude s'achève à peine. Hormis quelques-uns qui en évoquaient les balbutiements, ils étaient pour ainsi dire inexistants au moment de la débuter. C'est dire, donc, que cette gentrification est encore jeune ; si jeune, d'ailleurs, qu'elle semble résister

[134] Il est souvent difficile de situer précisément dans le temps le commencement du processus de gentrification d'un quartier, notamment parce, comme on l'a vu, ses premiers acteurs se distinguent rarement des résidents anciens des quartiers qu'ils intègrent, notamment en termes socioéconomiques (pour le dire simplement : les premiers gentrifieurs sont rarement plus riches que les résidents déjà-là). Des chercheurs montréalais, géographes et sociologues, notaient en 2012 que « des signes précurseurs d'embourgeoisement [avaient] commencé à apparaître très récemment, dans [un] secteur » particulier de Saint-Pierre – on s'autorisera à ne pas mettre en référence l'ouvrage cité ici, sans quoi l'ensemble du travail d'anonymisation entrepris depuis les premières pages de cette thèse serait évidemment compromis.

encore pour grande part au révélateur statistique. L'examen et la comparaison des données issues des recensements de 2006 et 2016 sont en effet peu probants, puisque, au cours des dix années qui les séparent, la structure des revenus des ménages de Saint-Pierre semble avoir suivi la même dynamique que celle de la ville dans son ensemble, les premiers paraissant même « s'enrichir » moins vite que la moyenne des ménages montréalais (Statistique Canada 2006, 2016)[135]. De la même façon, si l'on se penche sur le taux de diplômés universitaires parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, pour le considérer comme un indicateur de capital culturel des résidents – indicateur tout aussi partiel qu'imparfait, il va sans dire –, on observe là encore entre Saint-Pierre et la ville de Montréal une progression semblable, sinon même une évolution au désavantage du quartier[136]. Il est, en revanche, un indicateur qui tend à signaler une certaine transformation de sa structure démographique, qui concerne la taille de ses ménages et dont on peut penser qu'il n'est pas sans lien avec sa gentrification. En effet, quand la taille des ménages montréalais se maintient à une moyenne de 2,1 personnes entre 2005 et 2015, celle-ci passe de 2,5 à 2,3 personnes dans Saint-Pierre, ce qui constitue une baisse significative pour une période au demeurant assez courte. Lorsque l'on sait que les ménages prenant part aux premières phases de gentrification se composent souvent de jeunes adultes sans enfants, on conçoit aisément que cette diminution puisse être, ici, liée au déclenchement du processus ; néanmoins, lorsque l'on considère dans le même temps que les colocations représentent également une part importante des ménages constitutifs des premiers moments de la gentrification, on ne peut que manipuler un tel chiffre avec la plus grande des prudences.

Quoi qu'en disent les chiffres, c'est pourtant bien de ce changement dont on témoignait déjà, plus tôt dans ce chapitre, lorsque l'on décrivait la façon dont bien des gens impliqués de près ou de loin au Cercle Populaire disent se savoir être des gentrifieurs de Saint-Pierre. Un changement dont les signes palpables sont nombreux à se faire ressentir.

---

[135] Pour ne donner que l'exemple de l'évolution du revenu annuel médian après impôt des ménages, celui-ci passe de 33 924 $ à 44 737 $ entre 2005 et 2015 à l'échelle de la ville (soit une augmentation de 31,87%), tandis qu'il passe de 25 848 $ à 33 199 $ dans Saint-Pierre (ce qui représente une augmentation de « seulement » 28,44%). À titre d'indication, pour les ménages résidant dans les villes de plus de 500 000 habitants, Statistique Canada a établi, pour l'année 2005 le seuil de faible revenu (en dollars courants) à : 17 230 $ pour les ménages composés d'une 1 personne (20 386 $ en 2015) ; 20 969 $ pour 2 personnes (24 811 $ en 2015) ; 26 112 $ pour 3 personnes (30 895 $ en 2015) ; 32 576 $ pour 4 personnes (38 544 $ en 2015) ; 37 095 $ pour 5 personnes (43 890 $ en 2015) ; 41 139 $ pour 6 personnes (48 675 $ en 2015) ; et 45 183 $ pour 7 personnes (53 460 $ en 2015)..

[136] En 2005, 15,31% des résidents de Saint-Pierre âgés de plus de 15 ans possédaient un diplôme universitaire, contre 24,36 % des Montréalais du même âge ; en 2015, ce taux s'élevait respectivement à 21,92% dans Saint-Pierre et 35,31% dans l'ensemble de la ville. On constate donc une augmentation moins importante dans le quartier Saint-Pierre qu'ailleurs à Montréal.

4.3.1.1 Une gentrification marginale et encore jeune

Si l'on sait qu'il n'est pas nécessaire que la gentrification d'un quartier prenne la forme d'une série d'étapes, à l'image de ce que certains modèles théoriques souvent critiqués décrivent, le processus semble bien, ici, à Saint-Pierre, suivre cette voie classique. C'est du moins ce dont témoignent ceux qui y vivent et m'en ont parlé, qui dépeignent un quartier ayant vu ses rues et ses logements attirer tranquillement de nouveaux résidents, typiques de ce que l'on a coutume de qualifier de première vague de gentrification.

Parce qu'elle en est à la fois une résidente de longue date et l'une de ses premières gentrifieuses – c'est elle qui le dit –, Anne, bénévole au Cercle Populaire et résidente de Saint-Pierre depuis presque 30 ans, est une source particulièrement intéressante lorsqu'il est question de discuter de l'évolution récente du quartier. Or, pour elle, aucun doute que son quartier a profondément changé au cours des dernières années :

> Saint-Pierre? Eh, bien… Ce n'est plus le quartier dans lequel je suis arrivée il y a presque 30 ans. Quand je suis arrivée, c'était vraiment un quartier pauvre et délabré. C'était un quartier d'immigrants […] Aujourd'hui, 30 ans après, le quartier n'est plus le même ! Il a changé, et il y a de plus en plus de jeunes qui viennent s'y installent, des jeunes du genre activistes ou artistes. Et ça, ça change le quartier […] Et je dirais aussi que quand je suis arrivée ici, il n'y avait pas de posters pour Pop Montréal[137], ou des affaires de même. Pas de posters politiques ou militants non plus. Rien de rien. Aujourd'hui, on ne voit que ça!

Si elle n'emploie pas le terme, qui demeure cantonné au champ académique, c'est bien une gentrification marginale que décrit ici Anne. De jeunes gens arriveraient désormais dans Saint-Pierre, souvent politiquement engagés (« du genre activistes »), culturellement marginaux et/ou richement dotés en capital culturel (« du genre artistes »), formant même pour nombre d'entre eux des ménages que l'on pourrait qualifier de non-conventionnels en se regroupant dans de larges colocations ; ces mêmes jeunes gens que Caroline décrivait, on se souvient, comme formant une « vague d'étudiants, artiseuse, hyppisante, boboïfiante »[138]. Bien qu'il y ait passé moins de temps qu'Anne, Caroline ou d'autres encore, Gabriel, ce membre du Cercle Populaire

[137] Pop Montréal est un festival de musique montréalais, qui existe depuis 2002.

[138] Voir p. 145.

de la première heure qui vit dans Saint-Pierre depuis près de six ans[139], décrit la même évolution de son quartier, où il a pu voir, chaque 1er juillet[140] qu'il y a passé, de nouveaux résidents toujours plus nombreux, qui avaient en commun d'être jeunes, « soit des hipsters, soit des artistes, soit des étudiants […] [n'ayant] pas beaucoup d'argent ». Même constat du côté de Valérie[141], qui décrit ce qui s'apparente, là encore, à une gentrification naissante et marginale, mais aussi récente, de Saint-Pierre. « Ce qui est le plus remarquable, me dit-elle en effet alors que nous en discutons au printemps 2017, c'est les deux, trois dernières années, le 1er juillet, à quel point on voit des nouveaux visages. Du monde qui pourrait avoir resté dans le Mile-End avant, là, par exemple. » Ces nouveaux visages, ce sont d'abord ceux de jeunes gens « qui font exprès de s'habiller moche […] : qui vont avoir des bas rose fluo, avec des souliers jaunes, un chandail léopard poilu, genre, puis une casquette noire avec du bling-bling dessus, là ! » ; non pas des « weirdos », figures probables d'un quartier populaire, mais plutôt des « hipsters », personnages typiques d'un quartier bientôt branché, mais surtout hérauts d'une gentrification déjà enclenchée[142]. Ce sont aussi ceux de couples homosexuels qui vivent désormais librement leurs relations dans un quartier où, assure Valérie, elle hésitait il y a encore quelques années à porter une jupe.

Au-delà de ces changements sociodémographiques, sur lesquels je reviendrai plus loin, c'est aussi le tissu commercial de Saint-Pierre qui commence à connaître des changements. Au cours des dernières années, quelques cafés, différents des bars et troquets liés aux communautés culturelles présentes de longue date dans le quartier, notamment la communauté grecque, ont ouvert ici et là. Il y a eu le Café Kinsha, dans la partie nord du quartier, qui a ouvert et rapidement fermé ses portes. Il y a eu le Café Pompier, au sud, qui, six années durant, a occupé une place importante dans le milieu culturel alternatif et militant de la ville, avant de se voir lui aussi contraint de fermer ses portes, faute de liquidités suffisantes pour assumer charges et salaires. Il y a eu, bien sûr, le Cercle Populaire qui a vu le jour à l'été 2015 et qui, à ce jour encore, continue de servir ses membres et sa clientèle. Dans ce quartier connu par bien du monde pour ses seuls

---

[139] Précisons ici que, comme plusieurs membres et habitués de longue date du Cercle Populaire, Gabriel est originaire d'Amérique latine, ayant immigré au Canada alors qu'il était jeune adulte. On aura l'occasion de voir plus loin que cette caractéristique a son importance.

[140] Le 1er juillet est le grand jour des déménagements au Québec, où les baux résidentiels débutent et s'achèvent, pour l'immense majorité d'entre eux, à cette date. Cette journée est donc célèbre pour être, chaque année, une journée de va-et-vient entre appartements pour de nombreux locataires qui déménagent.

[141] La trentaine, Valérie est très impliquée au Cercle Populaire depuis son origine. Au moment où celui-ci ouvrait ses portes, en 2015, elle résidait dans Saint-Pierre, un quartier qu'elle apprécie énormément, depuis un peu plus de cinq ans.

[142] On verra au fil de cette enquête que la figure du « hipster » est presque systématiquement associée à celle du gentrifieur.

restaurants sud-asiatiques, de nouveaux commerces de bouche, d'un genre quelque peu différent, ont également commencé à voir le jour. On pense ici à deux restaurants en particulier, dont certains diraient qu'ils sont plus sophistiqués que ceux qui les avoisinent, mais qui se distinguent surtout par la façon dont le champ médiatique – spécialisé comme généraliste – a pu les honorer d'élogieuses critiques, et, pour l'un en particulier, par les prix qu'il pratique, sans commune mesure dans le quartier[143].

4.3.1.2 Une notable intensification du phénomène à l'ombre d'un important projet de développement

Saint-Pierre fait donc l'objet, depuis une petite dizaine d'années maintenant, d'un début de gentrification. Comme on vient de le voir, le phénomène y est encore jeune, et revêt à bien des égards les contours d'une première vague de gentrification et même, en l'occurrence, d'une gentrification marginale. Pour grande part, ceux qui l'incarnent sont en effet de jeunes gens locataires, dont beaucoup – ou peut-être ne sont-ils que les plus visibles ? – sont décrits comme des artistes, des activistes, des militants, des *hipsters* ou des étudiants. Cependant, depuis peu, deux ou trois ans peut-être, le phénomène semble s'être particulièrement accéléré. Cette accélération, je l'ai moi-même observée en m'impliquant au Cercle Populaire et en évoluant dans le quartier, où j'ai vu toujours plus nombreux ces nouveaux résidents, tels que l'on me les décrivait. Mais cette intensification du phénomène, qui s'est accompagnée de nouveaux acteurs n'ayant rien de marginal, on me l'a aussi décrite et décriée, tout comme elle a été abondamment racontée et commentée dans les médias et sur les réseaux sociaux, avant de finalement solliciter l'intérêt de premiers chercheurs.

Un rapide retour en arrière s'impose ici. Nous sommes au milieu des années 2000, et l'une des principales universités de la ville fait l'acquisition d'un vaste terrain à la frontière de Saint-Pierre qui, chose rare à Montréal, est une ancienne zone d'activité à l'abandon depuis plusieurs années. L'institution universitaire prévoit alors y construire de nouveaux pavillons dédiés à ses activités de recherche et d'enseignement, et voués à accueillir, à terme, des milliers d'étudiants et employés. Elle prévoit également, en collaboration avec des développeurs privés, construire à ses alentours plusieurs centaines de logements. Dès son annonce publique, le projet soulève les inquiétudes

[143] Ce second restaurant, associé au nom d'un chef réputé à l'échelle de la province, symbolise la soudaine accélération qu'a récemment connue la gentrification du quartier, sur laquelle on s'arrêtera au prochain paragraphe. On notera que ce restaurant, ainsi que l'autre que j'évoquais à l'instant, se situent tous deux sur la même rue, adjacente au vaste projet de développement sur lequel s'arrête le prochain paragraphe.

dans Saint-Pierre. Aussitôt, de nombreux résidents et travailleurs communautaires craignent en effet les conséquences qu'un tel développement pourrait avoir sur leur quartier si d'importantes mesures ne venaient pas l'orienter en faveur d'une bonne intégration au sein des territoires qui l'entourent, notamment le vulnérable quartier Saint-Pierre, en particulier en termes de logement et d'accès à l'emploi. On le devine, l'une des principales craintes est bien que ce nouveau campus, érigé à la frontière de Saint-Pierre, contribue directement et violemment à sa gentrification, attirant en son sein une masse critique d'étudiants, pas forcément riches, mais néanmoins enclins à payer des loyers importants en les subdivisant entre colocataires – un appartement de 3 chambres à 1500$ ne représente pas le même fardeau financier lorsqu'il est payé par une seule et même famille aux faibles revenus que lorsqu'il coûte dans les faits trois fois 500$ à des étudiants –, et le rendant désormais extrêmement attractif aux yeux d'investisseurs pouvant enfin profiter de sa nouvelle visibilité et de sa centralité renouvelée. Deux ans avant que l'université n'ouvre ses premiers pavillons, certains, dans Saint-Pierre, se résolvaient déjà à l'idée, fatalistes. Avec l'entrée en jeu d'un aussi gros acteur que l'université, rien ne pourrait désormais plus résister à la transformation du quartier, qu'on la nomme *studentification* ou gentrification, ou que l'on y voie encore un seul et même processus. Comme me l'avait un jour dit Hugo, « là, c'est impossible de l'arrêter. Saint-Pierre va devenir un ghetto étudiant, comme l'est aujourd'hui le Ghetto McGill. »

Les années sont passées, et les inquiétudes ne se sont pas dissipées. Elles se sont même accentuées. Alors qu'approchait l'ouverture des premiers pavillons, à l'automne 2019, aucune mesure forte n'était en effet prise pour adoucir le choc qu'allait forcément représenter l'afflux massif d'étudiants et de professionnels dans le quartier. Au contraire de ce que les groupes communautaires et militants de Saint-Pierre demandaient, l'université ne posait aucun geste fort pour garantir qu'elle diminuerait l'impact de son arrivée en matière de logement : les résidences qu'elle promettait de construire, quand bien même la promesse était tenue, seraient de toute façon loin d'être suffisamment nombreuses pour avoir un effet autre que symbolique, et la part de logements sociaux ou abordables parmi elles serait minime, presque dérisoire. Aucun geste, non plus, en termes d'accessibilité privilégiée aux emplois et cursus scolaires sur le campus pour les résidents du quartier. Concernant l'action des différents paliers gouvernementaux, déception et inquiétude prévalaient aussi, puisque, là non plus, aucune action à la hauteur des enjeux n'était posée pour garantir le droit au maintien dans leurs logements des résidents concernés, ou accélérer significativement la construction de logements sociaux ou abordables. Signe que la situation se faisait de plus en plus critique, les articles de presse généraliste et autres reportages radio ou télévisuels traitant du début de la gentrification du quartier et du risque imminent de son

accélération se multipliaient, notamment lorsque l'inauguration des premiers pavillons approchait. Aucun doute, désormais : « grâce » à ce nouveau campus universitaire, Saint-Pierre, longtemps marginalisé, s'imposait finalement *sur la carte* des quartiers où il fait bon vivre, mais aussi où il est judicieux d'investir.

Car l'impact du nouveau campus dépasse, on le comprend, le périmètre de ses environs immédiats. Aux dires de plusieurs résidents et acteurs communautaires locaux, les investisseurs seraient de plus en plus nombreux à cibler Saint-Pierre, si bien que, comme le dit Joël, le quartier semble déjà voir les signes d'une troisième vague de gentrification, incarnée par « les spéculateurs : des gens qui achètent des blocs appartements juste pour les mettre à terre » ou les rénover, pour ensuite les revendre ou les relouer à prix d'or. Ceux-là, au contraire de ceux qui composent les deux premières vagues du processus, les gentrifieurs marginaux et les familles cherchant à accéder à la propriété, « ils ne veulent pas habiter dans le quartier ». S'ils y achètent, c'est qu'« ils savent qu'il y a de l'argent à se faire ». Reprises de logements, *rénovictions* – « Tu sais? Je vous prends votre 6 1/2, et je vous sors parce que je fais deux 2 1/2 » (Joël) –, transformations d'appartements en logements temporaires de type Airbnb : autant de « problèmes de quartiers embourgeoisés » auxquels Saint-Pierre et son réseau communautaire doivent apprendre à faire face, et rapidement, tant cela « s'en vient vite », eux qui, jusque-là, étaient reconnus comme « des experts en blattes, en moisissures, et en punaises », ces fléaux des quartiers défavorisés (Joël). Dans les derniers mois de l'enquête, un regroupement de résidents, d'acteurs communautaires et de chercheurs a même entrepris de cartographier les évictions récemment subies par des locataires du quartier – depuis, grosso modo, le début de l'année 2018 –, décrivant leur importante augmentation tout en signalant que la méthodologie employée, qui consistait en la compilation des dossiers d'évictions soumis à la régie du logement et des demandes d'assistance reçue par le comité d'aide aux locataires du quartier, ne permettait, selon toute vraisemblance, que de ne donner à voir la partie émergée de l'iceberg. Ce même collectif s'est également attaché à répertorier, pour la même période, les annonces de location de logement dans le quartier, mettant en lumière qu'elles étaient de plus en plus nombreuses à faire référence au nouveau campus et à l'utiliser comme argument de vente, et révélant surtout que les prix qu'elles affichaient étaient en moyenne, selon la taille des logements, jusqu'à deux fois supérieurs au loyer moyen du quartier pour des unités possédant le même nombre de chambres.

Face à cette accélération de la gentrification, des citoyens se sont mobilisés, à l'image de ce collectif à l'instant cité. Un événement, parce qu'il était particulièrement symptomatique de ce qui était en train de se passer à l'échelle du quartier, a fait office de déclencheur, ou du moins a attiré

l'attention plus que d'autres. C'était au cours de l'hiver 2018, alors que le nouveau propriétaire d'un immeuble du quartier, qui abritait depuis de nombreuses années des organismes communautaires, des ateliers ou des commerces majoritairement tenus par des résidents du quartier issus de l'immigration, ainsi que quelques logements résidentiels, venait d'évincer la majorité de ses locataires et s'apprêtait à le faire pour les autres. Son projet était clair et assumé : transformer les lieux en une résidence d'appartements qu'il voulait être de luxe, et dont les loyers seraient tout sauf abordables, car, avait-il alors dit à un important média national, « ce serait le marché qui en dicterait le montant »[144]. Un comité citoyen s'était alors monté, spécifiquement dédié à la lutte contre la gentrification du quartier que symbolisait fort bien le cas de cet immeuble, et une page avait été créée sur le réseau Facebook, intitulée « Saint-Pierre contre la gentrification », sur laquelle se partageaient de nombreux articles de presse traitant des liens que peuvent entretenir l'augmentation de la présence policière – ce qui se constatait depuis quelque temps dans le quartier, notamment aux abords de l'immeuble dont il était question à l'instant –, la gentrification des quartiers populaires et la marginalisation des populations racisées[145].

4.3.2 L'importance du facteur ethnique dans la gentrification de Saint-Pierre

4.3.2.1 Le « blanchissement » de Saint-Pierre

Je mentionnais à l'instant la page Facebook « Saint-Pierre contre la gentrification » qui avait été créée, de façon *ad hoc*, pour traiter spécifiquement de la gentrification de Saint-Pierre. Il existe également sur ce même réseau un groupe bien plus actif, nommé « Alliance Saint-Pierre », qui regroupe plus de 1000 membres, en principe des résidents du quartier – mais dont les membres actifs, c'est-à-dire ceux qui publient ou commentent des publications, se comptent plutôt en dizaines. Au ton généralement militant, ce groupe se présente comme un forum dont les membres peuvent se questionner les uns et les autres sur des sujets variés concernant leur quartier, solliciter du soutien ou de l'aide pour des projets divers, signaler, comme cela arrive régulièrement, la présence de policiers ou contrôleurs des transports ici ou là dans le quartier, ou encore, plus simplement, partager un état d'âme. Sans trop de surprise, la gentrification du

[144] Il ne donnait cependant aucune indication plus précise à propos des loyers qu'il comptait appliquer, se contentant d'ajouter, non sans un certain cynisme faut-il le préciser que, « malheureusement, le comité d'aide aux réfugiés [qui occupait les lieux] ne pourrait pas se le payer ».

[145] Signe que la lutte sait parfois payer, il est intéressant de noter qu'au moment d'écrire ces lignes, à l'automne 2020, le projet immobilier ayant déclenché la mobilisation en question a été avorté, à la suite de l'intervention de la Ville. Il est même prévu que du logement social soit construit en lieu et place.

quartier y est régulièrement évoquée, y compris lorsque le sujet d'une publication n'y est *a priori* pas lié. Ainsi, un jour, l'un de ses membres, dont on ne pouvait savoir s'il résidait déjà dans Saint-Pierre, y avait partagé un message pour signaler qu'il recherchait un logement dans le quartier, et qu'il apprécierait donc le geste si quelqu'un l'informait d'une opportunité. Visiblement blanc – la photographie associée à son profil montrait une personne à la peau claire – et ayant un patronyme à consonance québécoise, il s'était fait répondre par un autre membre, apparemment de couleur : « Je vous suggère d'aller chercher un appartement ailleurs, considérant le niveau de gentrification que Saint-Pierre connaît actuellement et considérant à quel point cela affecte principalement les familles pauvres et racisées ou sans-papiers. » Quelques mois plus tard, sur ce même groupe, une autre personne, elle aussi de couleur, avait provoqué un vif débat en déclarant un jour que l'*ensemble* des membres du groupe en question qui étaient blancs n'étaient que des complices de la gentrification du quartier, les invitant au passage à quitter leurs logements ainsi que les éventuels emplois du milieu communautaire et postes de pouvoir dans les organismes sans but lucratif qu'ils occupaient, au profit, justement, de personnes de couleur. Certains membres lui avaient manifesté leur soutien – y compris des Blancs –, quand d'autres s'étaient offusqués de ce qu'ils voyaient comme une forme de racisme. Chose certaine, en pointant ainsi l'importance du facteur ethnique et racial dans les transformations de Saint-Pierre, cette personne venait d'appuyer là où cela fait mal.

De fait, pour tout le monde, c'est une évidence que la gentrification de Saint-Pierre prend aussi la forme d'une arrivée massive de Blancs dans le quartier, suivant la dynamique qu'un certain nombre d'études ont pu analyser, notamment dans le contexte états-unien[146]. L'ensemble des personnes avec lesquelles j'ai pu discuter, que ce soit en entrevue ou de manière informelle et qu'elles se décrivent elles-mêmes comme Blanches ou non, font en effet le même constat, et toutes souscriraient sans nul doute aux mots de Dana[147], une habituée du Cercle Populaire : « Il y a de plus en plus de Blancs qui s'en viennent vers ici! »[148]. Beaucoup réfèrent à ces nouveaux

[146] Voir p. 44-45.

[147] Dana qui, elle, se présente comme appartenant à une minorité visible. Je m'arrêterai de nouveau sur le cas de Dana dans un prochain chapitre.

[148] Il est intéressant de noter que les données statistiques disponibles indiquent pourtant une certaine stabilité à ce sujet. La comparaison des données issues des recensements de 2006 et 2016 montre en effet une relative stagnation de la proportion des résidents de Saint-Pierre issus de minorités visibles, autour de 60-65% de la population locale, avec, même, une légère croissance de leur part (environ 2,5%). On peut néanmoins s'attendre à ce que le prochain recensement (prévu pour 2021) illustre plus clairement cette tendance que de nombreux résidents décrivent, tant les transformations de Saint-Pierre semblent s'être accélérées au cours des récentes années – entre janvier 2017 et janvier 2020, période au cours de laquelle mon enquête s'est déroulée et qui, par conséquent, était celle à laquelle référaient spontanément les personnes avec qui j'avais l'occasion de discuter, l'augmentation de la présence de Blancs dans le quartier semblait évidente. Quoi qu'il en soit, dans le cadre de cette thèse, ce sont bien les *représentations* que partagent les acteurs à l'étude qui importent le plus, et non ce que les statistiques peuvent dire de la situation.

résidents blancs de peau en les qualifiant d' « Occidentaux » ou, plus rarement, de « personnes non-racisées » – des catégories alors envisagées comme de parfaits synonymes du qualificatif « Blancs » –, quand d'autres se font plus précis et préfèrent parler de « Québécois », de « Canadiens », d' « Américains » et de personnes « d'origine européenne » pour les décrire. C'est d'ailleurs cette dimension raciale et ethnique qui rendrait la gentrification particulièrement visible dans Saint-Pierre, bien plus que dans d'autres quartiers traditionnellement habités par des communautés blanches plus importantes. Hélène, par exemple, affirme avoir « définitivement » vu une récente accélération de la gentrification de Saint-Pierre qu'elle n'avait pas perçue dans son précédent quartier du Mile-End, « peut-être parce que [là-bas] on n'avait pas l'effet des gens de couleurs et des gens non-de-couleurs ». Si la figure du gentrifieur est donc largement associée à celle du nouveau résident Blanc ou Occidental, celle du (potentiel) gentrifié renvoie bien souvent au résident qui, par opposition, appartient à une minorité visible. En outre, et c'est là un élément commun aux « quartiers d'immigration », l'ancienneté résidentielle ne représente pas une variable absolument déterminante dans la façon dont on peut se représenter le résident « traditionnel » de Saint-Pierre risquant de faire les frais de la gentrification. Ainsi, plus que leur présence ancienne dans le quartier, ce sont leurs caractéristiques socioéconomiques et ethniques, et éventuellement leur statut d'immigré récemment installé, qui font de certains habitants de Saint-Pierre qu'ils sont considérés, lorsque l'on observe la situation au travers des catégories classiques des études sur la gentrification, comme des résidents « de longue date » – si bien qu'une personne installée dans le quartier depuis quelques mois seulement peut en théorie être perçue comme telle[149].

Dès lors, dans un tel contexte, quelle posture adopter à l'égard de ce constat? Outre le fait qu'elle le rend plus visible, l'orientation raciale de la gentrification de Saint-Pierre rend-elle le phénomène plus pernicieux? À ce sujet, les avis sont partagés. Beaucoup prônent la prudence, et invoquent la complexité d'une telle question, dans un quartier où, notamment, de nombreux Blancs sont des Grecs et considérés par tout le monde comme des résidents anciens et légitimes du quartier, mais dont on sait aussi qu'ils ont longtemps été marginalisés, comme d'autres communautés immigrantes d'Europe du Sud (Guglielmo et Salerno 2004). Certains rappellent que l'appât du gain et la position de pouvoir ne sont pas l'apanage du Blanc, dans le contexte de Saint-Pierre comme ailleurs[150], et racontent leurs souvenirs de propriétaires de logement, pakistanais pour

[149] C'est une logique similaire à celle-ci que l'on retrouve dans la notion de *déplacements par exclusion* (Marcuse [1986] 2010), qui insiste sur le fait que, dans l'absolu, peuvent être victimes de la gentrification d'un quartier des ménages qui ne l'ont jamais habité. Voir p. 47.

[150] Alors que nous discutions de la publication mentionnée un peu plus tôt, dans laquelle un résident de Saint-Pierre qui appartenait à une minorité visible invitait les Blancs à céder leurs logements et leurs emplois à des personnes de couleur, un ami, lui-même résident du quartier et visiteur occasionnel du Cercle Populaire, avait fait cette remarque,

l'un, membre d'une communauté hassidique pour l'autre – autrement dit, des personnes racisées –, se frottant les mains en songeant au futur campus universitaire qui devait alors bientôt ouvrir ses portes, et leur permettre de maximiser les revenus de leurs biens immobiliers. D'autres, en revanche, n'hésitent pas à assumer une position franchement critique, considérant que cet aspect rend bel et bien le phénomène plus néfaste, puisqu'il en double la dimension socioéconomique d'une autre raciale, le rendant par là même non seulement plus visible, mais aussi plus violent symboliquement. Discutant, là encore, de la publication polémique sur les réseaux sociaux que l'on évoquait plus haut, Joël m'avait par exemple dit un jour qu'il l'approuvait sans hésiter, et avait décrit en des mots très forts la gentrification de son quartier, dont il disait du reste avoir lui-même été l'un des acteurs, justement, entre autres, en raison de sa peau blanche :

> Moi, je suis d'accord avec cette personne. Elle a raison. C'est un vrai problème. C'est comme un blanchissement, une javellisation du quartier. Alors c'est un phénomène, non seulement de remplacement d'une classe sociale par une autre, comme on connaît dans Hochelaga-Maisonneuve, ou dans Saint-Henri, où les travailleurs se font remplacer par des bourgeois, mais c'est aussi un blanchissement. Est-ce que « javellisation », c'est un mot qui existe ? Ça me plaît, disons que c'en est un. C'est comme un *bleaching* du quartier.

4.3.2.2 Saint-Pierre et la quête blanche de l'authenticité? Ou l'écueil de l'esthétisation de la diversité locale

On discutait dans un chapitre précédent de la place que pouvait occuper la notion d'authenticité dans les logiques de consommation culturelle contemporaines et, par là, dans la revalorisation des quartiers et territoires marginalisés[151]. On voyait alors que cette authenticité pouvait être appréciée dans bien des éléments, notamment dans la différence qu'incarnent souvent, aux yeux d'éventuels gentrifieurs, les résidents déjà-là des quartiers qui appartiennent à des communautés culturelles considérées comme minoritaires. À ce titre, dans le contexte de la gentrification que connaît le quartier depuis quelques années, la diversité ethnique de Saint-Pierre et, plus spécifiquement, l'importante présence de communautés sud-asiatiques revêtent une importance particulière.

---

que j'avais trouvée marquante pour ce qu'elle soulignait toute la complexité du débat : « Si l'on pousse au bout sa logique, alors un Blanc devrait céder son appartement à Barack Obama, qui a pourtant été pendant un moment l'un des hommes les plus puissants de la terre ».

[151] Voir chapitre 1, p. 21-40.

On le sait, le champ gastronomique et celui de la restauration occupent une place de premier ordre non seulement dans les pratiques culturelles contemporaines, mais aussi dans les dynamiques de gentrification commerciale et de mise en valeur de l'authenticité des quartiers et des expériences qu'ils rendent possibles[152]. Les débats que génèrent parfois les transformations récentes de Saint-Pierre en ont donné la preuve. En témoigne l'événement suivant, que d'aucuns pourraient sans mal qualifier de tempête dans un verre d'eau, mais dont il ne fait aucun doute qu'il est éloquent de la sensibilité de la question ethnique pour ceux qui se font les défenseurs du quartier et de sa diversité. À peu près un an après que mon enquête a débuté, sur la page du groupe en ligne « Alliance Saint-Pierre », les discussions avaient été animées lorsque l'un des deux restaurants rapidement bien cotés, mentionnés un peu plus tôt, avait ouvert ses portes. On avait débattu de savoir si un tel restaurant, en offrant de tels produits – une cuisine que l'on pourrait qualifier de « Fusion » et d'inspiration sud-est asiatique – à de tels prix – après vérification faite par plusieurs membres du groupe : plutôt bon marché – incarnait ou non la gentrification du quartier et, par conséquent, y était le bienvenu. Mais on s'était aussi interrogé de savoir si le restaurant pouvait légitimement servir une telle cuisine ou s'il fallait y voir là une forme d'appropriation culturelle. Une première vérification sur sa page web avait tendu à corroborer la seconde hypothèse, avant qu'une vérification plus poussée de la part de l'un participant à la discussion, à même le registre des entreprises, ne vienne finalement (presque) sceller le débat : l'un des propriétaires avait bel et bien un patronyme suggérant une origine d'Asie du Sud-Est.

Nul besoin que l'épineuse question de l'appropriation culturelle se pose, comme cela avait été le cas lors de cet événement, pour que se pose en revanche celle de l'objectivation de l'Autre. L'évolution du champ local de la restauration et de ses publics est, là encore, un révélateur particulièrement pertinent de la sensibilité du sujet. En près de 30 ans à habiter Saint-Pierre, Anne a pu mesurer combien les petits restaurants sud-asiatiques se sont faits de plus en plus nombreux, suivant, non sans logique, l'arrivée elle aussi croissante d'immigrés principalement originaires d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka. Surtout, elle a pu constater à quel point ces commerces se sont adaptés à une nouvelle clientèle toujours plus nombreuse et, se faisant, se sont profondément transformés. Lorsqu'elle décrit cette évolution et regrette la façon dont l'arrivée massive de Blancs parmi les clientèles de ces restaurants les a en quelque sorte dénaturés – en menant à ce que la *manière* et le *coût* d'y manger y changent fondamentalement – Anne adopte une posture caractéristique du gentrifieur de type préservationniste social ou *curator*,

[152] *Idem*, en particulier p. 31.

tels que Brown-Saracino (2009) ou Schlichtman, Patch et Hill (2017) les analysent[153]. En effet, dit-elle à ce sujet :

> J'allais dire que j'aime le fait qu'il y a plein de restaurants sud-asiatiques [dans le quartier], mais en fait, je ne suis pas sûre que ce soit vraiment le cas. Quand je suis arrivée ici, il y avait peut-être un ou deux restaurants sud-asiatiques seulement, et ils n'étaient vraiment, vraiment, *vraiment* pas cher. Quand j'y allais, j'étais à peu près la seule Blanche dans la place. Et on ne nous donnait pas de fourchette ou de couteau pour manger ; c'était juste une cuillère, ou alors on mangeait avec les doigts ! Eh bien, maintenant, il y en a je sais pas combien, dans le quartier. Et certains sont vraiment chers ! Et les gens qui vont là, c'est pas vraiment des gens du quartier, tu sais, des Sud-Asiatiques. C'est pas mal des jeunes Blancs, certains qui vivent dans Saint-Pierre, j'imagine, et certains non. Donc même si en théorie, j'aime bien ça, qu'il y ait des restaurants sud-asiatiques, je n'aime pas vraiment ce que c'est devenu.

Tous ces jeunes Blancs dont parle Anne, de passage seulement ou résidents du quartier, viennent-ils dans ces restaurants seulement parce qu'ils aiment la nourriture sud-asiatique et qu'ils ne savent ou ne veulent pas en cuisiner ? Et pour ceux qui décident de s'établir dans Saint-Pierre, d'autant plus maintenant que les loyers n'y sont pas forcément bien meilleur marché qu'autre part en ville, ne s'agit-il que de profiter de la belle centralité du quartier et de sa proximité des différents pôles d'intérêt de la métropole ? Certains résidents croient que d'autres motifs poussent tous ces gens vers Saint-Pierre. Dan – qui, on l'a vu, se décrit lui-même comme une personne racisée – en fait partie. Tandis que lui et moi discutons du changement d'image que le quartier a pu connaître au cours de la récente période, notamment auprès des membres blancs des classes moyennes, celui-ci me propose une analyse, qui forcément m'interpelle tant elle semble sortie d'un ouvrage de sociologie contemporaine, notamment nord-américaine. Presque, même, du Zukin *dans le texte* :

> Un jour, me dit-il, j'ai demandé à ma mère : « Est-ce que le racisme, c'était pire avant, ou c'est pire maintenant ? » Elle m'a répondu : « Non, c'était vraiment pire avant! » Donc, c'était pire avant. Je crois, poursuit-il, que les milléniaux sont, peut-être, plus intéressés [que les générations précédentes] à consommer la diversité, et valorisent beaucoup

[153] Voir p. 79-85.

> l'authenticité. Ils consomment l'authenticité. Et les personnes ici, sont, ma foi, beaucoup plus authentiques que les Européens!

Étonné qu'il aborde spontanément ce sujet et mobilise même la notion d'authenticité sans que je l'évoque ou l'invite à le faire, je l'encourage à poursuivre sa réflexion. « Qu'est-ce que tu veux dire par "authentique"? », lui demandé-je.

> Eh, bien, me répond-il, ils sont moins colonisés […] Ils sont plus liés à leurs ancêtres. Ils ont plus de foi dans la spiritualité. C'est des personnes qui ont récemment vécu la guerre, et apprécient la vie, beaucoup plus. Ils sont capables d'accepter, et de vivre, la pauvreté, beaucoup mieux que les Québécois.

Ainsi, la simplicité de Saint-Pierre, celle-là même dont on voyait un peu plus tôt que plusieurs de ses résidents récents la perçoivent dans l'absence d'empressement du quartier à s'enrichir ou dans sa propension à ne pas se prendre pour ce qu'il n'est pas, cette simplicité, donc, participerait directement de l'authenticité de ses habitants non-blancs. Mais, on le voyait également dans un chapitre précédent : il est bien difficile de définir tout à fait la substance de l'authenticité. Dès lors, quelle réalité cette authenticité a-t-elle ? Pour Dan, elle n'a, pour l'essentiel, de réalité que dans le regard que portent à son endroit les Blancs, bien que des personnes racisées, en particulier lorsque, comme lui, elles sont immigrées de seconde ou troisième génération et se trouvent ainsi à cheval entre la société d'établissement et la communauté d'origine, puissent aussi la partager, contribuant par là même, peut-être inconsciemment, à « cette objectivation des personnes immigrées ».

Car c'est bien là que réside le problème. Sans égard aux effets de déplacements résidentiels, directs et indirects, que leur arrivée dans le quartier peut avoir, l'intérêt porté par ces nouveaux résidents blancs pour les communautés culturelles de Saint-Pierre ne poserait en soi guère de problème s'il n'impliquait pas une forme d'objectivation de l'Autre. S'il n'est pas le seul à le ressentir, Gérald, un habitué de longue date du Cercle Populaire[154], est probablement celui qui, de tous ceux avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en discuter, verbalise le mieux le malaise que le phénomène provoque chez certains :

> Certaines personnes sont juste, comme : « Ah, les Sud-Asiatiques ». J'entends : « Ah, j'aime mes voisins! Des Sud-Asiatiques ». Alors, on est toujours au niveau de la population

[154] Se décrivant comme Blanc, Gérald vit dans Saint-Pierre depuis une dizaine d'années, et se décrit sans hésiter comme un gentrifieur de son quartier. Cela ne l'empêche pas d'être un fervent opposant à la gentrification, raison pour laquelle il revêt, à bien des égards, les traits du préservationniste social *à la* Brown-Saracino.

générale, de la couleur. On ne les connaît pas en tant que personnes. Des fois, ça arrive, ce phénomène, dans la population nouvellement arrivée, blanche, gentrifieuse, du quartier. On aime, dans l'idée. « Ah, j'ai vu un monsieur sikh », par exemple. J'entends ça, souvent : « Ah, j'ai vu un monsieur sikh ». Mais c'est quoi son nom ? Il s'appelle M. Singh ! Et il travaille là, et il fait telle chose, et ses petits enfants vont à l'école ! C'est une personne ! […] Alors, ça devient, comme : oui, on aime la diversité, mais d'une manière très générale, théorique. On aime la masse brune de gens. Les gens trouvent qu'ils aiment « la couleur du quartier » […] Ils veulent pas savoir qu'est-ce qui se passe dans la vie des gens. C'est une problématique que je soulève, parce qu'il faut aller au-delà de juste : oui, j'aime en théorie mes voisins, mes voisines. Mais vraiment, les *connaître*, mes voisins et voisines.

Et puisque, dit-on, un exemple vaut mille mots, Gérald illustre son propos en faisant référence au cas d'une personne qu'il connaît, Blanche, récemment arrivée dans Saint-Pierre où elle a acheté un appartement, et qu'il associe à la vague de gentrification que connaît actuellement le quartier :

> Je pense que je suis la seule personne avec qui elle parle dans le quartier. Elle connaît pas ses voisins, mais… Elle me dit : « Ah, moi, je dis à mes amis, dans les fêtes mondaines : "J'habite à Bollywood !" ». Elle aime dire ça à ses amis ; voir le choc chez ses amis Canadiens-Français. Alors, oui, c'est l'élément exotique […] Il faut aller les chercher, ces gens-là ! Parce qu'ils viennent, parce qu'ils ont l'argent, et on ne peut pas les empêcher de venir, malheureusement. Sauf en enlevant les unités qu'ils pourraient acheter. Alors il faut les impliquer. S'ils viennent, s'ils sont déjà là : il faut qu'ils s'impliquent. Il faut qu'ils approfondissent [leur relation] au quartier, au-delà de l'unique « J'habite à Bollywood ». Mais ça doit devenir : « Ah, je connais telle personne parce que j'ai vu son enfant, à tel atelier, et tu sais, ça va bien, et là, il va aller à telle école, et je crois qu'il a des aptitudes, dans ce domaine… ». Je veux dire, il faut qu'ils aillent plus loin. Donc pour moi, cette personne, c'est un cas type : elle est venue parce que son condo était pas cher, et elle aimait l'idée de dire « J'habite à Bollywood ». Mais il faut aller… Il faut qu'elle aille plus en profondeur dans ses relations.

On retrouve bien ici les mêmes dynamiques d'esthétisation, que plusieurs auteurs ont pu relever et dont on discutait au chapitre 1[155], à l'œuvre dans l'expérience que le gentrifieur peut avoir de ce qu'il croit être l'authenticité de son quartier et de son environnement, et qui impliquent l'objectivation de ceux qui l'incarnent (Zukin 2008, 2009, 2010 ; Lloyd 2010 ; Benz 2015 ;

[155] Voir p. 21-33.

Schlichtman, Patch et Hill 2017 ; Butler 2003). Une telle objectivation, au travers de laquelle le gentrifieur blanc esthétise celui qui lui est différent, participerait ainsi d'un rapport social de domination. Réduit à sa seule étrangeté, l'Autre se voit presque dénier une part de son humanité en même temps que le regard qui lui est porté réfute son identité distinctive, et son individualité s'efface au profit d'une forme de fétichisation de sa propre différence à l'égard du Blanc dominant. On voyait plus tôt[156] que Benz (2015) mobilise la notion de « mascottes urbaines » pour décrire la façon dont des gentrifieurs peuvent ériger des individus, notamment des personnes à la rue, en symboles d'une vie urbaine faite de pauvreté, au contact desquels ils gagnent en légitimité au sein de leur groupe de pairs, mais avec lesquels ils n'entretiennent cependant jamais plus que des relations superficielles. Le parallèle avec cette femme dont parle ici Gérald, qui dit aimer raconter à ses amis qu'elle « habite à Bollywood », est alors évident : quand les « mascottes urbaines » de Benz sont étrangères au gentrifieur par leur indigence, celles auprès desquelles cette nouvelle résidente de Saint-Pierre dit aimer vivre le sont par leur appartenance ethnique ; mais que l'altérité revête ainsi les contours de la pauvreté ou de l'ethnicité, les logiques à l'œuvre demeurent bien les mêmes. Aussi les uns comme les autres ne s'engagent-ils que dans une appréciation de la différence se maintenant au niveau purement *symbolique*, mais qui jamais ne s'*ancre* dans une relation humaine pleine et réciproque (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 35-36). Dès lors, ce serait la capacité de l'individu à reconnaître dans l'Autre une *authentique* personne, et non l'instrument rendant possible l'expérience d'une quelconque authenticité fantasmée, qui distinguerait à plusieurs égards le bon du mauvais gentrifieur. Car, comme le dit Naomi, quand le premier « ne se voit pas lui-même dans son voisin qu'il ne perçoit donc pas comme son égal », le second considère quant à lui que « cet Autre-là, ça pourrait être lui ; ça pourrait être sa propre famille. » Pour le dire autrement, il sait ainsi reconnaître que l'Autre, c'est aussi quelqu'un.

4.3.3 Devant la gentrification de Saint-Pierre, des postures partagées

Face au constat de la gentrification croissante de leur quartier, ces résidents, impliqués de près ou de loin au Cercle Populaire et qui, eux-mêmes, se savent ou se décrivent comme parties prenantes du phénomène, adoptent des postures et défendent des points de vue partagés. Autrement dit, le regard que chacun porte sur la gentrification du quartier est variable et, si une disposition critique semble se retrouver chez tout le monde, celle-ci se manifeste à des degrés divers. On peut en fait distinguer trois postures idéaltypiques, qui généralement s'entremêlent et

[156] Voir p. 30.

se superposent dans les discours et les actions des individus eux-mêmes – c'est-à-dire que ceux-ci peuvent exprimer ou manifester, en des situations distinctes, tantôt une posture et tantôt une autre –, mais vers lesquelles certains d'entre eux tendent néanmoins à se situer. Chacune de ces postures participe d'une vision spécifique de Saint-Pierre et de ce que devrait être son futur, mais aussi de conceptions politiques et éthiques plus globales.

4.3.3.1 Une posture critique

La première de ces postures est résolument critique, et ne voit dans la gentrification, de Saint-Pierre comme d'ailleurs, que des torts et des écueils. Parce que ceux qui l'adoptent sont, ici, eux-mêmes des acteurs du phénomène, cette posture fait directement écho à celle du préservationniste social chez Brown-Saracino (2009), ce gentrifieur fondamentalement opposé au processus dont il sait être lui-même l'artisan. Pour les tenants de cette première posture critique, le concept même de gentrification est intrinsèquement négatif, et l'on ne saurait le concevoir autrement. Ainsi, pense Caroline, « le terme est à bannir ». Et de poursuivre :

> Je ne pense pas qu'on peut avoir une gentrification positive, parce que c'est quand même… C'est quand il y a un changement des classes du quartier. C'est le tassement des classes populaires par les classes aisées. Parce que d'un coup, les classes aisées, elles se sont dit : « Oh mon Dieu, mais c'est cool le centre-ville ! Oh, mon Dieu, mais y a un parc, c'est génial ! ». Et donc, alors, elles ont cette capacité-là de préemption du quartier qu'elles veulent, à partir du moment où elles décident que c'est *cool*, et puis qu'il y a du cash à se faire. Ce pouvoir-là est dégueulasse. Voilà. Il ne devrait pas exister.

Dans cette perspective, on regrette donc logiquement le déplacement des résidents les plus vulnérables du quartier, dont on s'inquiète du devenir, à l'image d'Alan qui goûte bien peu l'évolution récente de son quartier, son attractivité croissante et l'augmentation de ses loyers, convaincu que « ce seront les pauvres qui vont se retrouver dans la merde avec tout ça ». Aussi, parce que l'on sait que ce ne sont pas tous les résidents vulnérables du quartier qui désirent s'y établir sur le long terme – on l'a vu : Saint-Pierre fait office pour de nombreux nouveaux arrivants de quartier de transition servant de porte d'entrée au pays –, on aborde souvent les effets de la

gentrification du quartier en termes de déplacements que la littérature qualifie d'*indirects*[157], notamment de déplacements par exclusion (Marcuse [1986] 2010 ; Twigge-Molecey 2013).

Dans cette posture, on porte également un regard bien particulier à l'égard de ce que bon nombre d'autres résidents ou usagers de Saint-Pierre considèrent être l'un des plus gros défauts du quartier. Quand beaucoup s'insurgent des inconvénients et du symbole que représentent l'enclavement géographique et le cloisonnement de Saint-Pierre – j'y reviendrai dans quelques lignes –, ceux qui s'opposent le plus fermement à sa gentrification voient effectivement en lui une forme de bouclier pour le quartier. Comme le dit Gérald, « c'est pas toujours idéal, mais, oui, ça a un effet protecteur ». De la même façon, Caroline craint que le désenclavement de Saint-Pierre ne mène mécaniquement à une accélération « phénoménale » de « l'avancée des populations plus aisées » vivant dans certains quartiers riverains plus cossus. Car, ainsi que l'affirme Antoine, difficile de croire que « ce sont des gens d'ici [de Saint-Pierre] qui vont aller là-bas ; ce sont plutôt des gens de là-bas qui vont venir ici ». Pour illustrer les risques que constituent ce décloisonnement, Caroline, encore elle, donne en exemple le cas des voies ferrées clôturées qui, à deux de ses marges, cloîtrent le quartier sur lui-même, en sorte que les piétons et les cyclistes désirant y entrer ou en sortir se trouvent contraints d'emprunter un important détour pour joindre l'une des rares avenues qui permettent de le faire, lesquelles sont extrêmement passantes et forcent les usagers, soit à partager des trottoirs trop étroits, soit à se mettre en danger en empruntant la rue – ce qui, on le verra, provoque chez certains une grande colère. Ainsi, dit-elle :

> Si tu enlèves cette barrière, cette fameuse barrière, eh bien, forcément, les changements vont être ultraradicaux. Les condos, ils vont… Bah! Ça va dégueuler depuis l'autre côté ! Et les gens vont commencer à voir le quartier différemment. Alors que là, tant que t'as la track, ils voient que : « Oh, là, c'est bloqué! Ah, oui! C'est Saint-Pierre ».

Dès lors, l'ouverture prochaine des pavillons universitaires à l'une des frontières du quartier représente un danger aux faces multiples. Non seulement, on l'a vu, il provoquera à n'en pas douter l'arrivée massive de nouveaux résidents capables d'acquitter des loyers plus importants et donnera à Saint-Pierre une visibilité nouvelle, mais, également, il ouvrira *physiquement* le quartier sur l'extérieur d'une façon que l'on craint d'être « unidirectionnelle » (Gérald), offrant aux plus riches la possibilité de venir ici, mais sans garantir, en retour, que les résidents du coin puissent profiter des opportunités que cet extérieur devrait leur promettre. C'est d'ailleurs dans la même logique que certains trouvent aussi une vertu à l'image négative dont souffre depuis maintenant

[157] Voir p. 46-47.

longtemps Saint-Pierre, réputation qui, certes, s'est considérablement estompée, mais que beaucoup d'autres regrettent encore et vivent toujours comme un stigmate. Car, comme le dit Antoine, nul doute que cette image de « lieu plein de criminalité, de drogue et de prostitution […] met un [certain] contrôle sur les prix immobiliers », et contribue en ce sens, à l'instar de son enclavement, « à protéger le quartier » (Gérald).

4.3.3.2 Une posture favorable

Moins commune parmi les personnes rencontrées, notamment dans sa version la plus poussée, la seconde posture en est une bien plus favorable à l'égard de la gentrification de Saint-Pierre. Le phénomène est alors perçu, dans la forme la plus pure de cette posture, comme étant normal et participant d'une évolution elle-même *naturelle* de la ville. Dès lors, s'opposer bec et ongle à cette évolution relève de l'inconscience, puisque, comme le dit par exemple Patricia, une habituée de longue date du Cercle Populaire et résidente de Saint-Pierre depuis une dizaine d'années, « on ne peut pas aller contre un changement de vocation dans une ville ». L'arrivée de nouvelles populations dans Saint-Pierre est vue comme une opportunité d'insuffler une énergie nouvelle dans le quartier, et l'on croit aux vertus de la mixité sociale, « [sachant] qu'on a plein d'exemples de quartiers qui sont mixtes, où y a des gens riches, où y a des gens pauvres, où y a des gens de la classe moyenne, et que ça fonctionne très bien ensemble! » (Patricia).

Dans cette perspective, le cloisonnement de Saint-Pierre est vu comme une aberration, sinon même comme une outrance. Non seulement on critique les inconvénients qu'il implique au quotidien (« je ne supporte pas que la compagnie de chemin de fer nous empêche de traverser les voies ferrées, à pieds ou vélo. C'est quoi leur ostie de problème? », s'énerve par exemple Patricia, quand Valérie maugrée : « à titre personnel, je te dirais que faire un kilomètre de plus pour aller à un endroit où je pourrais aller en passant tout droit, mais il y a une clôture… »), mais on dénonce également l'aspect politique et moral de ce qu'il représente. Ainsi, quelles que soient les conséquences que pourrait avoir un décloisonnement physique du quartier, notamment en termes de gentrification, Valérie considère qu'il ne saurait qu'être globalement positif, car, dit-elle, « on ne devrait jamais faire ça à un quartier, le mettre comme ça, dans un cadre ». La dimension sociale du cloisonnement de Saint-Pierre est tout aussi critiquée par ceux qui adoptent cette seconde posture, qui jugent parfois avec sévérité ceux qui semblent s'opposer l'arrivée de toute nouvelle population mieux nantie dans le quartier. Valérie considère par exemple que nul ne devrait se permettre de dire, et même de penser, que certaines personnes ne sont pas les

bienvenues dans Saint-Pierre, pour quelque raison que ce soit. Car, dit-elle à propos de ceux qui s'y autorisent : « c'est comme si ces gens se battaient pour défendre des ghettos ».

4.3.3.3 Une posture d'entre-deux, ou l'espoir d'une réelle mixité

La troisième posture est celle vers laquelle tend le plus grand nombre de personnes. Dans sa forme pure, elle se situe exactement à mi-chemin entre les deux autres postures, celle critique, d'un côté, et celle favorable, d'un autre. Cette posture d'entre-deux s'approche de celle favorable à la gentrification dans la façon dont elle conçoit le phénomène, d'un point de vue général autant que local, sinon comme normal, du moins comme inévitable. Pour cette raison, ceux qui la partagent estiment qu'il est peu réaliste d'espérer pouvoir empêcher complètement le phénomène, et considèrent alors qu'il convient plutôt de s'en accommoder, si possible de manière proactive. Plutôt bienveillante à l'égard de ceux qui donnent corps à la gentrification, cette posture sait reconnaître les bonnes raisons, notamment économiques, que peuvent avoir les gentrifieurs, locataires comme propriétaires, à vouloir s'installer dans le quartier. Si ceux qui l'adoptent peuvent parfois être très critiques à l'égard de la gentrification, ils revendiquent dans le même temps le besoin de considérer la grande complexité qui, à leurs yeux, caractérise le phénomène. Caroline est une excellente illustration de cette position pour le coup ambiguë, partagée qu'elle est entre la critique fondamentale du concept même de gentrification – on se souvient qu'elle disait, quelques paragraphes plus haut, que le terme était « à bannir » en raison du rapport de pouvoir « dégueulasse » que la gentrification sous-tend par définition – et l'invitation à considérer toute la complexité de la question. Elle dit en effet :

> C'est très difficile, en fait, d'avoir un avis clair sur la gentrification. Dans quelle mesure, tu vois, c'est bénéfique pour le quartier ? Parce que c'est clair que laisser un quartier à l'abandon, sous prétexte de lutter contre la gentrification, ça n'a aucun sens. Maintenant, est-ce qu'il y a une concertation suffisante des populations, pour qu'il y ait une réhabilitation, ou requalification du quartier, je ne sais pas quel mot, revalorisation du quartier, qui profite aux gens qui sont dans le quartier ? Je ne pense pas, tu vois.

C'est bien là que se situerait tout l'enjeu. Comment, en effet, s'assurer que les transformations du quartier, qui accompagnent et s'incarnent dans l'arrivée de nouvelles populations, *à la fois* impliquent les populations de résidents déjà établis, répondent réellement à leurs besoins et leurs désirs et, surtout, ne leur nuisent pas ? De même, si certains, on l'a vu, voient d'un œil favorable la gentrification parce qu'elle constituerait une manière de créer de la mixité sociale, ceux qui

partagent cette posture d'entre-deux ne se font guère d'illusions à ce propos, à l'image d'Anne, qui estime que, « en théorie, la gentrification peut avoir un impact positif, si l'on parle de mixité sociale, et si cela est fait d'une façon très contrôlée dans laquelle tout un chacun est impliqué », mais qui ne croit toutefois pas « que c'est ce qui arrive en ce moment, dans Saint-Pierre ». Une idée que l'on retrouve également chez Naomi qui, elle aussi très critique à l'endroit de la gentrification tant comme concept que phénomène local, admet que celle-ci puisse avoir des effets positifs en matière de mixité sociale si, *et seulement si,* elle implique une solide planification, s'assure d'une profonde implication des populations les plus vulnérables et déjà-là, et s'accompagne d'un puissant arsenal, juridique et politique, qui permet de protéger le droit au maintien de ces populations.

Enfin, cette troisième posture ne conçoit la possibilité d'une gentrification acceptable qu'à la condition d'une bonne intégration des nouveaux résidents à l'environnement social et culturel du quartier. Puisque Saint-Pierre est vécu et apprécié comme une communauté[158], quiconque s'y établit se doit d'en respecter les codes, à commencer par celui de la courtoisie et du salut ordinaire – c'est d'ailleurs pourquoi Valérie jure faire tout son possible pour forcer ces nouveaux résidents à la saluer quand elle les croise dans la rue et qu'elle les connaît un peu, « surtout les p'tits nouveaux hipsters, là! ». Car au-delà des risques que l'arrivée de ces nouvelles populations dans le quartier pose en matière de déplacements résidentiels, la gentrification de Saint-Pierre confronte la communauté à un autre écueil : celui d'en corrompre l'esprit et de briser le village urbain qu'elle constitue. Ainsi, affirme Gabriel, dont le propos résume fort bien l'idée que beaucoup partagent :

> Je n'ai aucun problème, avec personne. Dans le fond, le seul problème, c'est ça : c'est si ça change trop la dynamique du quartier. Tu t'attends que les gens qui arrivent, ils aient aussi besoin de faire communauté. Alors, il faut que ça perdure, ici, dans le quartier. Parce qu'on a vu ça, des voisins qui ne veulent même pas… Tu sais, il n'y a aucun lien avec les autres voisins! Ça, c'est pas cool […] Normalement, si je parle avec d'autres amis, qui restent dans d'autres quartiers, ils me disent, comme : « Eh! J'ai pas parlé à mon voisin depuis un an! ». Mais ici, dans Saint-Pierre, c'est rare! Normalement, tu connais tes voisins. Et des fois, y a du nouveau monde qui arrive, et c'est ça : ils sont… C'est leur façon d'agir. Ils sont plus distants. Ils sont plus individualistes, on peut dire.

[158] Voir p. 154-157.

4.4 Synthèse du chapitre

Ce premier chapitre empirique avait pour objectif de brosser le portrait de Saint-Pierre, ce petit quartier enclavé de Montréal. Il s'agissait donc de brièvement raconter l'histoire, étroitement liée à celle de l'immigration de la ville et du pays, d'un quartier ayant servi de point d'entrée pour de nombreux nouveaux arrivants, venus de diverses régions du monde. De décrire la façon dont, parmi toutes celles qui s'y sont croisées, la communauté grecque a particulièrement marqué de son empreinte ce petit morceau de ville, avant que de nouvelles populations, notamment sud-asiatiques, ne viennent à leur tour apporter leurs propres contributions à l'histoire du territoire. De présenter, aussi, les caractéristiques socioéconomiques de ce quartier traditionnellement populaire.

Mais ce chapitre avait aussi pour intention de brosser un autre portrait de Saint-Pierre : celui d'un quartier qui, depuis maintenant près dix ans, commence à se gentrifier, voyant s'installer dans ses appartements et se promener dans ses rues des résidents d'un nouveau genre, souvent jeunes, blancs, éduqués et, de plus en plus, *relativement* riches. Grâce à mon implication au Cercle Populaire, ce petit café coopératif qui a ouvert ses portes dans Saint-Pierre au cours de l'été 2015, j'ai rencontré nombre de ces nouveaux résidents ; et plusieurs, parmi eux, m'ont raconté les histoires qui les ont menés jusqu'ici. En présentant certains de leurs parcours, et en partageant les représentations que ces différents habitants pouvaient avoir de leur quartier, de ses transformations et de leurs propres implications dans celles-ci, ce chapitre avait donc pour ambition supplémentaire de proposer un portrait *subjectif* de Saint-Pierre, qui mette en lumière les différents motifs ayant mené des individus à pouvoir contribuer à sa gentrification, et décrive ce qu'une fois sur place, ils pouvaient apprécier des lieux. Ainsi a-t-on pu voir que toutes ces personnes, qu'elles s'y soient retrouvées par choix ou, plus souvent, par hasard, aimaient ou avaient aimé leur quartier souvent plus qu'aucun autre. Sa diversité, son esprit de communauté, son ambiance particulière attribuable, selon certains, à son enclavement tout aussi distinctif, sont autant de caractéristiques qui feraient de Saint-Pierre un lieu unique, auquel on s'attache et que l'on souhaite protéger. Mais ce portrait subjectif de Saint-Pierre se voulait également un premier révélateur de la complexité qui accompagne la question de la gentrification du quartier aux yeux de certains de ceux qui lui donnent corps, tant dans la façon dont ils appréhendent leur propre implication dans le processus et celle des autres, que dans la manière dont ils envisagent le présent et l'avenir de leur quartier.

Ainsi, ce que décrit ce premier chapitre proprement empirique doit être abordé comme la toile de fond sur laquelle se projette l'histoire du Cercle Populaire, dont la suite de cette thèse raconte un moment particulier. Car c'est bien dans ce contexte, à la fois spécifique et ordinaire, que cette histoire se joue : celui d'un quartier populaire et multiethnique qui commence à se gentrifier, et où, en de pareilles circonstances, on se questionne souvent de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

CHAPITRE 5 : LE CERCLE POPULAIRE, UN CAFÉ COOPÉRATIF DANS SAINT-PIERRE

Le chapitre précédent visait à brosser le portrait de Saint-Pierre, le quartier dans lequel se situe le Cercle Populaire. Désormais, c'est à ce dernier qu'il convient de s'intéresser plus spécifiquement, en commençant par en faire la description générale, préalable indispensable à l'analyse approfondie des relations que ce lieu peut entretenir avec son quartier et le processus de gentrification qui le caractérise.

Il s'agira dans un premier temps de décrire l'espace du Cercle Populaire et les activités qui s'y tiennent. On verra alors que le Cercle est un petit café d'allure modeste, dont seule l'ambiance franchement décontractée semble pouvoir le différencier des nombreux commerces pouvant lui ressembler dans une ville comme Montréal. Mais on verra que le Cercle est également un espace et un projet communautaires, accueillant en cette qualité un ensemble d'activités et de postures, que je qualifierai elles-mêmes de communautaires, et qui se distinguent nettement des activités commerciales du lieu. Dans un second temps, on se penchera sur l'histoire du projet, sa raison d'être et l'évolution qu'il aura connue, depuis sa création jusqu'à la fin de cette enquête. On s'intéressera à la façon dont le Cercle Populaire est né de l'initiative d'un petit groupe de résidents de Saint-Pierre, désireux de combler quelques-uns des manques qu'ils constataient dans leur quartier en créant un espace qu'ils souhaitaient ouvert, inclusif et invitant pour une part aussi large que possible de la communauté locale. On verra que, quelles que soient les intentions à l'origine du projet, celui-ci a rencontré un accueil relativement mitigé, suscitant tant l'enthousiasme que l'indifférence et la défiance dans le quartier. On verra également que, en même temps qu'il professionnalisait ses opérations et ajoutait à ses activités communautaires un service de redistribution alimentaire qui deviendrait vite un élément essentiel de son quotidien, le Cercle est finalement parvenu à trouver et légitimer sa place dans le paysage local.

Complémentaire au précédent, ce chapitre doit donc être appréhendé comme la poursuite du travail de mise en contexte générale de la thèse. Ce n'est en effet qu'après avoir décrit les contours du Cercle Populaire que l'on pourra se plonger entièrement dans l'analyse de son implication complexe dans les dynamiques de gentrification de son quartier.

5.1 Description des lieux et de leurs activités

5.1.1 Premier *shift* au Cercle Populaire. Visite des lieux.

Janvier 2017. Un vendredi d'hiver montréalais typique. Le ciel est clair et le temps froid. Seul à dîner chez moi, je ressens à la fois de l'excitation et de la nervosité. Comme convenu avec Laura à peine deux jours plus tôt, je fais cet après-midi mon premier *shift* au Cercle Populaire. Si à cet instant, je sais bien que rien ne laisse présager une mauvaise expérience, je me dis que j'ai quand même plusieurs raisons d'être nerveux. D'abord, force est d'admettre que l'entregent n'est pas la qualité qui me caractérise le mieux, et que je vis toujours comme une sorte d'épreuve l'intégration d'un nouveau groupe ou d'un nouveau milieu. Ensuite, il faut bien reconnaître que je ne suis pas un gars de café : si je raffole du nectar, je ne suis guère coutumier de ces lieux où l'on en sert et où l'on s'assoit pour y rencontrer des amis, bouquiner, étudier ou simplement attendre que le temps passe ; et je suis encore moins habitué à travailler derrière un comptoir. Or, cet après-midi, c'est bien ce que je devrai fort probablement faire, fût-ce bénévolement : je devrai sûrement répondre à des clients, leur préparer des cafés ou des tisanes, leur servir des salades, des soupes ou des sandwichs ; bref, je devrai chercher à les satisfaire. Mais il y a aussi une autre chose qui me rend nerveux. Il y a que, cet après-midi, je devrai intégrer ce que je pense pour le moment n'être que l'un des segments de mon terrain d'enquête, mais dont je sens déjà qu'il sera d'une importance particulière[159].

C'est donc enthousiaste et nerveux à la fois qu'en ce vendredi après-midi de janvier, je prends le métro pour me rendre dans Saint-Pierre. Après un court trajet, je débarque à la plus achalandée des deux stations qui desservent le quartier. Comme chaque fois où j'ai l'occasion de me rendre dans Saint-Pierre, la diversité de ses résidents me saute aux yeux, dès l'édicule de la station, dans lequel du monde attend son bus à l'abri, et dans la rue, aussitôt que j'y sors. Des hommes, des femmes, des enfants, des vieux ; des Sud-Asiatiques, dont plusieurs sont manifestement sikhs, des Noirs, des Maghrébins, des Arabes, des vieilles dames vêtues de sombre aux airs de veuves grecques. Je m'éloigne du métro en empruntant la 1e Avenue, sur environ 150 mètres. À l'intersection de la rue Lafontaine, je tourne à droite. À 300 mètres se trouve le Cercle Populaire. Je marche sur le trottoir de cette rue, l'une des plus passantes du quartier ; de chaque côté, des bâtiments à logement, en majorité des triplex massifs, la plupart vieux de bientôt cent ans. On est

[159] Pour une présentation approfondie de ma prise de contact et de mon entrée sur le terrain, et pour une réflexion poussée au sujet de l'évolution de la place du Cercle Populaire dans le processus de problématisation de mon enquête, voir le chapitre 3.

ici dans la « vieille » section de Saint-Pierre. Je me souviens avoir un jour visité un appartement, il y a six ou sept ans de cela, dans ce bâtiment-là. À moins que ce ne soit plutôt celui-ci. Ils se ressemblent tant qu'ils sont en fait presque identiques. Quoi qu'il en soit, je n'y avais finalement pas habité, la jeune femme alors titulaire du bail ayant préféré laisser la chambre disponible à une mère monoparentale et son enfant. Je me rappelle qu'elle avait justifié son choix, bien que rien ne l'obligeât à le faire, par le fait qu'un tel loyer était une véritable aubaine pour cette jeune mère, qui en avait tant besoin. Elle avait raison : cela m'aurait en effet coûté autour de 200$ par mois pour occuper une chambre de bonne taille dans un immense appartement, un 6 ou 7 ½, si mes souvenirs sont bons, partagé avec deux autres personnes – des étudiants, en l'occurrence. En même temps que je me rends au véritable début de mon « terrain », je me dis alors qu'il s'en est fallu de peu pour que je fasse moi-même partie des premiers gentrifieurs de Saint-Pierre. Me voici à quelques dizaines de mètres du croisement de la rue Lafontaine et de la 2e Avenue, là où se trouve le Cercle Populaire. Le poteau du panneau indiquant les règles de stationnement sur la rue attire mon regard. Il a quelque chose de différent des autres : il est recouvert d'une espèce de tricot, aux multiples couleurs visiblement délavées par la pluie et la neige. Le poteau suivant est lui aussi couvert de cet étrange habit. Dans quelques mois, Lydia, une habituée du Cercle, m'expliquera que c'est ce qu'on appelle du tricot-graffiti, une forme d'art urbain dont le nom dit tout de ce qu'il est, et que c'est elle qui en est l'auteure. Du tricot-graffiti, j'en vois aussi qui habille la barrière métallique entourant la petite terrasse du commerce au coin de la rue. Sur la vitrine donnant sur la rue Lafontaine, on lit en grandes lettres blanches peintes à la main : « Le Cercle Populaire – Café Coop ». Me voilà rendu.

À droite de la porte d'entrée du commerce, qui coupe (littéralement) en biseau le coin de la rue Lafontaine et de la 2e Avenue, se trouve donc la terrasse du Cercle Populaire. Elle est encore peu aménagée à ce moment-là, d'autant plus que nous sommes en hiver. Trois petites tables, quelques chaises et, le long de l'une des barrières métalliques qui ferment la terrasse, un petit podium de bois avec ses chiffres 1, 2 et 3 inscrits à la peinture blanche à l'avant de chacune de ses marches, et sur lequel des gamins du quartier aiment souvent grimper et se faire photographier par leurs parents. Accoté à l'une des barrières de la terrasse, un imposant support métallique ancré dans le sol, sur lequel on peut poser un vélo et auquel des fils rattachent divers outils. C'est une station destinée à réparer des bicyclettes, initiatives de quelques membres du Cercle Populaire. Dans quelques mois, des aménagements seront faits sur la terrasse. Un long banc de bois sera fabriqué par deux bénévoles du Cercle et sera installé le long de la vitrine, tandis qu'un autre, semblable, sera posé non loin de là, le long de l'autre vitrine du café, sur le

trottoir qui borde la 2e Avenue. Des bacs à fleurs seront aussi installés, où pousseront des plantes comestibles, et de l'une de ces jardinières poussera une vigne, piquée dans une ruelle du quartier, qui courra sur un fil métallique tendu à travers la terrasse. Un petit portique de bois sera également fixé à des poteaux, qui formeront ensemble comme une porte d'entrée sur la terrasse.

Je détache mon regard de la terrasse, et ouvre la porte d'entrée du café. Je passe en un petit sas d'entrée, où l'on trouve un babillard garni de pamphlets et d'affiches. J'ouvre une seconde porte, qui donne sur la salle à manger. La chaleur contraste avec le froid de l'extérieur. Comme je constaterai vite que c'est presque toujours le cas à la saison froide, les grandes fenêtres du local, qui occupent l'ensemble de sa façade ouest et un bon quart de son mur nord, sont couvertes d'une buée qui donne à l'endroit une ambiance quelque peu tamisée. Dans la salle, longue de près de huit mètres et large d'environ six, se trouvent neuf ou dix tables, provenant toutes de cuisines domestiques, mais dont aucune n'est identique à l'autre. La plupart sont rectangulaires et peuvent recevoir quatre ou six personnes, certaines sont rondes ou carrées, et quelques-unes se limitent à deux places. Sur la gauche, lorsque l'on se dirige vers l'arrière du local, on trouve une grande table, du genre de celles que l'on trouve traditionnellement dans les salles à manger des familles, qui peut accueillir jusqu'à huit personnes, dix si elles ne craignent pas de se serrer. Au total, la salle a une capacité d'environ 35 places assises. Je dis ici « environ », car j'apprendrai vite que ce chiffre est variable. Au gré des événements ou des activités qui y ont lieu, et des meubles qui se brisent ou des nouveaux qu'il récupère ici ou là, le Cercle Populaire peut voir sa salle quelque peu se transformer. De toute façon, rares sont les moments où, lors de ses activités régulières de café-restaurant, le Cercle fait salle comble ; les gens ont plutôt tendance à s'y succéder. Si les tables sont dépareillées, les chaises le sont aussi, bien que différemment. Chaque table tend généralement à regrouper autour d'elle les chaises d'un même lot, mais il est rare qu'elles soient celles qui l'accompagnaient à l'origine. Plusieurs de ces chaises sont même des bancs d'écoliers, récupérés quelque part. Il faut dire que presque tout ici a été récupéré quelque part. Aucun des meubles de la salle n'a été acheté, et quasiment toute la vaisselle a été donnée et est de seconde main.

Le local du Cercle Populaire est de forme rectangulaire, et la salle occupe environ les deux tiers de sa longueur. L'un de ses deux petits côtés, qui donne sur la rue Lafontaine est percé de deux très grandes fenêtres qui forment une vitrine. En haut de celle-ci, un lourd rideau vieillot et opaque, presque jamais tiré, et derrière lui, une guirlande de fanions multicolores qui apporte une touche festive et peut évoquer pour certains une ambiance d'Amérique latine. À l'opposé, derrière la cuisine, le second petit côté est un mur aveugle qui sépare le local de la bâtisse voisine. L'un des

longs côtés donne sur la 2e Avenue, et est percé sur le premier quart de sa longueur d'une grande fenêtre, semblable aux deux autres qui lui sont toutes proches. Le quatrième mur, parallèle au précédent, est lui aussi entièrement aveugle, et donne sur l'escalier qui mène au sous-sol – inaccessible au public, mais très utilisé par l'équipe du Cercle : s'y trouvent sa chambre froide, ses laveuse et sécheuse, du matériel de jardinage et de bricolage, des pousses et des semis (selon les saisons), et même le bureau sur lequel ceux qui en sont responsables assurent l'administration des lieux. Le long de ce mur, du côté de la salle, près de la cuisine, se trouve un petit comptoir, sur lequel sont posés un ampli et une grosse enceinte. Bientôt, ce vieux matériel sera remplacé par un autre plus compact et de meilleure qualité, gracieuseté d'un ami de la coopérative. Près des deux fenêtres se trouvent un petit évier et quelques meubles, où est rangé du matériel d'art plastique – feuilles, crayons, pastelles, peintures, pinceau – et de tricot ou de crochet – aiguilles, patrons et pelotes. C'est la Ruche d'art, ce petit atelier où chacun peut donner libre cours à sa créativité. Au mur, des dessins et des peintures, le plus souvent sur des feuilles de papier et quelques-uns sur des toiles. Ce sont des œuvres réalisées par des utilisateurs de la Ruche d'art. C'est éclectique, et les auteurs semblent être de tous les âges. En haut du mur, un coffrage de bois d'environ deux pieds de haut vient donner du volume à l'espace. Peint du même vert pâle que les parties non fenestrées du mur ouest – le vert pâle est un peu *la* couleur du Cercle Populaire, en écho à ses valeurs écologistes –, il a sur son arête une petite corniche, sur laquelle sont posés des bibelots décoratifs, la plupart en bois. Des petits vases, des statuettes évoquant de l'art d'Afrique de l'Ouest, des ustensiles de cuisine désuets. Deux ou trois toiles, aussi, du même genre que celles accrochées au mur un peu plus bas. Au plafond de la salle, des luminaires. Des spots encastrés dans le coffrage de bois éclairent les dessins et les peintures des artistes du Cercle. Dans la salle, huit lampes suspendues, là encore dépareillées, mais dont plusieurs sont du même genre : une chaîne de métal qui soutient un abat-jour en verre coloré. Les lumières sont faibles, d'autant qu'il n'est pas rare qu'une ampoule brisée reste en place plusieurs semaines, tant que la noirceur ne semble déranger personne. Le long des fenêtres, les murs forment comme une bordure et quelques saillies, qui permettent à de nombreuses plantes de profiter de l'abondante lumière qui envahit l'espace lors des belles journées.

Je m'avance et me dirige vers le comptoir. Situé environ aux deux tiers de la longueur du local, c'est lui qui, avec le coffrage en bois peinturé de vert qui le surplombe au plafond, sépare la salle de la cuisine. D'un pied de large et fait de bois massif, on y pose différentes choses : les pâtisseries et les gâteaux que l'on vend, des serviettes en papier, une vieille théière qui sert de pot à pourboire, le menu du restaurant – écrit à la main –, des pamphlets divers, en lien avec des

activités culturelles et sociales du quartier ou des causes militantes ayant la sympathie du Cercle, un pot de sucre, une poivrière et une salière. Si en cet hiver 2017 les clients et utilisateurs du Cercle ne se rendent au comptoir que pour commander, chercher une *napkin*, un peu de sucre ou quelque autre assaisonnement, les choses changeront un peu deux ans et demi plus tard, en même temps que l'on commencera à servir des boissons alcoolisées et que l'on ouvrira un soir par semaine. Comme on voudra donner une ambiance un peu plus « bar » au lieu, on ajoutera quelques chaises hautes le long du comptoir. De belles chaises en bois aux allures rococo, récupérées par un ami de la coopérative, assorties cette fois et rembourrées de coussins aux différentes couleurs. Derrière le comptoir, un meuble de bois, sur lequel est posée une vieille caisse enregistreuse. Ce meuble sera bientôt remplacé par un long frigo, de la même hauteur, en acier inoxydable. Un changement qui fera partie d'une amélioration matérielle impressionnante de la cuisine, au cours de l'année 2017, à la faveur d'une subvention de plusieurs milliers de dollars obtenue auprès d'une fondation privée, rattachée à une entreprise de commerce de détail, et permettant au café-restaurant de se doter d'un ensemble d'électroménagers professionnels (fours, comptoirs-réfrigérateurs, congélateur, etc.) qu'il n'aurait jamais pu s'offrir autrement. Plus loin derrière le comptoir, sur la gauche, la vieille et massive machine à café sur laquelle j'apprendrai dès ce premier jour ici à faire des cafés comme ils doivent l'être pour être servis : espressos, allongés, americanos, lattés, capuccinos, mocaccinos, etc. Sur le dessus, des tasses retournées, qui attendent d'être remplies. Comme presque toute la vaisselle ici, elles sont dépareillées, quoiqu'on y retrouve deux ou trois lots cohérents – notamment les tasses servant aux cafés allongés, qui figurent parmi ceux les plus souvent commandés. En arrière des tasses, des pots Mason remplis des tisanes « maisons », récoltées au jardin que cultive le Cercle Populaire. Derrière, une grande ardoise de près de trois mètres carrés est peinte à même le mur contre lequel est adossée la vieille cafetière ; sur elle, écrit à la craie de couleur, le menu et les prix du café-restaurant. Dans le coin en bas à gauche, on lit « Pay it forward » ; en dessous, « soupe » et « café », et à côté de ces mots, des petites barres dont le nombre varie selon les jours. Ce sont les boissons et soupes que des clients ont voulu payer d'avance pour qui viendrait au Cercle, mais n'aurait pas l'argent pour se les payer. À droite de la cafetière, le moulin à café et un tout petit évier. À gauche, un petit comptoir, perpendiculaire au principal. Deux chaises hautes ou tabourets y sont toujours installés et souvent utilisés, soit par un membre de l'équipe, qui y prend sa pause, soit par un client ou un utilisateur des lieux, généralement un ami de ceux qui travaillent en cuisine, près desquels il se trouve alors. Derrière ce petit comptoir, dans le prolongement de la salle, se trouve une espèce de corridor, qui mène à une porte de sortie de secours donnant sur la 2e Avenue et à la salle de bain, mixte. Pour le moment, il n'y en a qu'une

d'ouverte, mais bientôt, dans quelques mois, on finira par ouvrir la seconde, accessible aux personnes à mobilité réduite. Là où le corridor rejoint la grande salle se trouve une étagère murale, aux allures de buffet, avec, sur ses tablettes, les sacs de café et bientôt les pots Mason remplis des produits secs qui formeront l'épicerie du Cercle Populaire.

Derrière le comptoir, à droite de l'espace où se trouve la machine à café, c'est la cuisine qui s'étend jusqu'au mur du fond du local, du côté est. Elle mesure environ six mètres de long, pour quatre de large. Au fond, à gauche, un gros évier et un lave-vaisselle professionnel. Le long du mur, à droite, des tables hautes et des comptoirs, sur lesquels sont posés un gros four domestique, un appareil pour griller les sandwichs, des plaques électriques, des mijoteuses, et de petits ustensiles et accessoires de cuisine. Cette configuration ne durera cependant pas longtemps : bientôt, la subvention que je mentionnais un peu plus tôt chamboulera tout cet espace. Un four commercial viendra s'ajouter à l'autre – que l'on gardera toutefois en place, moins en solution de remplacement en cas de panne que parce que l'un de nos bénévoles tient à n'utiliser que celui-ci, auquel il est habitué, pour cuire ses gâteaux –, un long congélateur viendra remplacer l'un des comptoirs fabriqués à partir de bois de récupération et de *deux par quatre*, et un comptoir-réfrigérateur s'ouvrant par le dessus et intégrant une longue planche à découper viendra nous aider à dresser nos assiettes, et à confectionner nos sandwichs et nos salades. Au milieu de la cuisine, en son cœur, sa pièce principale. La grande table-comptoir, large d'un mètre et longue de près de trois, sur laquelle se préparent tous nos plats. Six, voire huit, personnes peuvent y travailler en même temps en se faisant face. C'est sur elle que l'on coupe les légumes, prépare les gâteaux, presse les fruits. C'est aussi autour d'elle, lorsqu'on travaille au Cercle Populaire, que l'on discute et l'on échange avec les autres. C'est autour d'elle, encore, que l'on apprend à cuisiner ou à mettre en conserve des aliments lorsque l'on vient participer à l'un des ateliers culinaires qui se donnent au Cercle Populaire.

Mais aujourd'hui, aucun atelier n'est prévu. Juste un banal et tranquille vendredi après-midi d'hiver. Il est tout juste 14h, l'heure à laquelle doit débuter mon *shift*, et je me présente au comptoir. Seule dans la cuisine, Hélène fait du rangement. On s'est déjà brièvement parlé il y a quelques jours, lorsque je suis venu rencontrer Laura. Pendant que j'attendais que cette dernière arrive avec quelques minutes de retard, elle m'avait demandé, enthousiaste, si je venais pour être bénévole. Pas encore bien sûr de la place que l'on voudrait me faire au sein du collectif, j'avais alors bredouillé, maladroit, que oui, peut-être bien, mais qu'enfin, ce n'était pas sûr. Aujourd'hui, c'est avec le même sourire qu'Hélène m'accueille. Laura l'a informée de ma venue et lui a dit que je devrais désormais travailler en cuisine et au service les vendredis après-midi. Au petit comptoir,

près de la machine à café, il y a Alex. Il vit dans le quartier et fait partie de l'équipe de bénévoles du Cercle Populaire. Jeune Ontarien, dans la vingtaine, je le verrai souvent traîner au café durant mes premiers mois au Cercle Populaire, avant qu'il ne disparaisse sans trop donner de nouvelles. Comme il a de l'expérience comme serveur de café, Hélène lui demande de me montrer comment fonctionne la machine à café et comment on prépare les différentes sortes de cafés que l'on sert. Il ne parle pas français, moi encore mal l'anglais. Notre communication est un peu difficile, mais la leçon est essentiellement visuelle. Hélène m'explique ensuite en quoi devrait consister mon après-midi, prenant toujours soin de me préciser que si je ne désire pas faire quelque chose, je n'y suis pas obligé ; je comprends toutefois rapidement cette règle somme toute assez simple, qui veut que si je me soustrais à une tâche parce qu'elle me dérange, quelqu'un d'autre devra bien finir par la faire. En général, me dit-elle, les vendredis après-midi sont assez tranquilles. Quelques clients passent au fil de l'après-midi, généralement pour commander une boisson chaude, parfois quelque chose à manger. Suffisamment peu d'affluence pour nous laisser le temps, à Robin et moi, de préparer les légumes en vue du brunch du samedi : couper deux sacs de pommes de terre, tremper des fèves noires et rouges, et éventuellement, si on a le temps de le faire, couper des oignons et du tofu et broyer quelques tomates

Voilà d'ailleurs Robin qui arrive. Elle a une quinzaine de minutes de retard, et s'en excuse auprès d'Hélène. Mais personne n'est là pour lui faire le moindre reproche : ici, ce n'est pas un travail comme un autre. C'est le Cercle Populaire, et tout le monde donne de son temps et de sa personne[160]. Elle aussi, Robin vient d'Ontario et s'est installée à Montréal, dans le Mile-End, il y a un an ou deux, où elle vit avec des colocataires. C'est un peu par hasard qu'elle s'est retrouvée à être impliquée au Cercle Populaire. L'une de ses colocataires, justement, y faisait du bénévolat, et lui a proposé de l'accompagner. L'endroit lui a plu, et elle a continué à venir. Elle est même restée quand son amie, elle, a cessé d'y venir. Je travaillerai avec elle tous les vendredis après-midi pendant un peu plus d'un an. Je m'entendrai bien avec elle, et sa mauvaise connaissance du français me sera bien utile. Grâce à elle, mais aussi aux nombreux clients anglophones du café, mon anglais s'améliorera considérablement au cours des premiers mois que je passerai au Cercle Populaire.

Hélène avait raison : les vendredis après-midi sont assez tranquilles, du moins si j'en crois ma première expérience. Quelques clients, peu nombreux ; le temps pour moi de m'intégrer à l'équipe en grattant de longues minutes durant le fond d'une casserole brûlée après avoir été oubliée sur

[160] À cette date, encore personne n'est salarié au sein de l'équipe de travailleurs du Cercle Populaire. Ce ne sera pas toujours le cas – voir plus bas, p. 224-227.

un rond encore allumé. Des légumes préparés pour le lendemain. Quelques premiers cafés servis, et un premier malentendu avec un client, en l'occurrence le brigadier scolaire du coin qui semble autant s'y connaître que moi en typologie de cafés. Cette première journée est aussi pour moi l'occasion de voir que certains clients semblent utiliser le Cercle Populaire comme un traiteur bon marché. Ainsi de cette femme d'une cinquantaine d'années qui vient demander qu'on lui remplisse de soupe du jour un pot Mason de 2 litres pour qu'elle l'emporte à la maison, et qui ronchonne un peu en voyant qu'aujourd'hui, la soupe n'a pas l'air bien nourrissante – « c'est beaucoup d'eau, ça! ». En ce premier jour, j'apprends également à fermer le café. Robin m'explique à quel point il n'est jamais vraiment trop tôt pour commercer à ranger les affaires, et qu'il est facile de se faire avoir à commencer trop tard. Ainsi, à 17h, on doit commencer à s'y mettre activement, dans l'optique de fermer boutique à 18h. On lave la vaisselle et on la range. On nettoie les tables, les comptoirs et la machine à café. On essaie d'avoir le temps de balayer le carrelage. On ferme la caisse, et on la compte – ce que je ne ferai qu'après un certain temps d'implication : puisqu'il s'agit de manipuler de l'argent et qu'une erreur de compte peut donner du fil à retordre à ceux qui s'occupent de la comptabilité journalière du Cercle, on attend généralement des bénévoles qu'ils se soient montrés complètement dignes de confiance pour les laisser le faire. On ferme à clef la petite porte arrière, on entre le code de l'alarme dans le sas de l'entrée principale, et l'on verrouille la porte de devant. Et enfin, on rentre chez soi.

5.1.2 Les activités du Cercle Populaire

5.1.2.1 Les activités commerciales : un café-restaurant, parfois traiteur et accessoirement épicerie

Lorsque l'on se rend au Cercle Populaire, c'est dans un café, somme tout, assez ordinaire que l'on a l'impression d'entrer ; un café qui n'aurait finalement de distinctifs que son mobilier et sa vaisselle dépareillés qui lui procurent son ambiance assurément décontractée. C'est dire, donc, que pour la majorité de ceux qui s'y rendent ou ne font que passer devant, le Cercle Populaire est avant tout un commerce. Pour bien du monde, c'est un lieu où, du mardi au samedi, on peut venir prendre un café, un thé ou une boisson fraîche en été ; un endroit paisible où l'on vient lire un bouquin, retrouver un ami ou un collègue, ou encore, comme c'est le cas pour de nombreux étudiants récemment arrivés dans le quartier, se pencher sur ses travaux d'université. C'est d'ailleurs comme cela que commence une journée ordinaire de semaine au Cercle Populaire. À partir de 9h, heure à laquelle le café ouvre ses portes au public, quelques personnes commencent

à arriver, au compte-goutte le plus souvent, et s'installent à des tables, seules en général. Habituellement jeunes, beaucoup ont l'air d'étudiants ou de travailleurs n'ayant pas de lieux attitrés à leur tâche – par exemple, des travailleurs autonomes, des pigistes, ou des personnes en télétravail – qui préfèrent, comme c'est souvent le cas, la convivialité et l'animation d'un café à la solitude du domicile ou au silence d'une bibliothèque. Mais tous ne sont pas jeunes. Il arrive également que des personnes plus âgées viennent au Cercle, en matinée ou en après-midi, pour boire le café en lisant leur journal, ou pour papoter un peu avec un ami. Au cours de la matinée, il n'est pas rare non plus de voir des personnes se réunir pour travailler ensemble, et la grande table du Cercle Populaire, qui peut accueillir jusqu'à huit ou dix personnes, fait alors office de table de conférence. À l'ouverture, aussi, quelques clients s'arrêtent un bref instant pour prendre leur café à emporter, demandant souvent qu'on le leur serve dans leur propre tasse ou, quand ils n'en ont pas, qu'on les charge de 25 cents supplémentaires pour que leur boisson soit versée dans un gobelet de carton compostable. Ces clients matinaux, qui prennent leur café à emporter, correspondent généralement à deux profils types : soit ils sont des travailleurs qui quittent Saint-Pierre pour la journée et profitent de leur passage devant le Cercle pour prendre leur thé ou leur café, soit ils sont, à l'inverse, des travailleurs qui résident à l'extérieur du quartier et qui, se rendant sur le lieu de leur emploi, font une brève escale au café pour y acheter leur boisson matinale – parmi ces derniers, plusieurs travaillent au centre communautaire situé à une centaine de mètres du Cercle, qui accueille une bibliothèque municipale en plus de plusieurs organismes locaux. Durant quelques mois, d'ailleurs, certains de ces clients-là, qui se comptaient généralement sur les doigts d'une main, pouvaient profiter de ce service « à emporter » plus tôt encore, dès 8h : Ted, un bénévole qui habitait tout près du café et qui est un lève-tôt, aimait en effet venir travailler, seul, de bonne heure au café, et commençait ainsi le service un peu plus tôt. Cependant, aussitôt qu'il a quitté l'équipe de la coopérative en même temps qu'il a déménagé hors de la ville, cette option a disparu, et il a fallu pour tout le monde attendre de nouveau 9h pour pouvoir se faire servir un café.

C'est donc à cela que ressemble une matinée ordinaire dans la salle du Cercle Populaire : quelques personnes s'installant à des tables pour travailler ou discuter, en salle ou sur la petite terrasse extérieure lorsque le temps le permet. De l'autre côté du comptoir, la matinée consiste d'abord à prendre et servir les commandes des quelques clients. Ce sont souvent les mêmes avec, comme plus gros vendeurs, l'espresso allongé, l'americano, le latte, le thé chai-latte, le thé vert ou une infusion quelconque. Les prix des boissons sont relativement bas, en particulier si on les compare à ceux pratiqués par la plupart des établissements situés dans des quartiers dont la

gentrification est plus avancée, et si l'on considère le fait que le café est biologique et équitable, et que le lait et le thé sont biologiques. Ainsi, à mon arrivée, il en coûte 2$ pour avoir un espresso, un allongé, un americano ou un macchiato, prix qui passera à 2,25$ pour le macchiato au moment où s'achèvera mon enquête, au début de l'année 2020 ; 2,75$ pour un latte, un cappuccino ou un chai-latte (3$, début 2020) ; 3$ pour un double espresso ou un chocolat chaud ; 3,50$ pour un mocaccino ; 4$ pour un double latte ou un double chocolat chaud ; 2,25$ pour une boisson fraîche faite maison – limonade, jus de fleur d'hibiscus, thé glacé parfumé – (2,50$, début 2020) ; 1,75$ pour un thé ou une tisane (2,25$, début 2020), et il n'en coûte rien au client s'il désire ajouter un peu de lait dans son thé ou son café. À mesure que l'heure avance, les clients commencent à commander des pâtisseries, et sont de plus en plus nombreux à le faire. Ils ont le choix entre des biscuits et des gâteaux préparés sur place – la part de gâteau, généreuse, coûte 2,30$ à mon arrivée, et atteindra 2,50$ à la fin de mon enquête –, et des viennoiseries livrées par une boulangerie de Montréal et vendues à prix quasi coûtant – entre 2,25$ pour un croissant et 3,50$ pour les viennoiseries les plus chères.

Si les clients ne sont généralement pas très nombreux en salle au cours de la matinée, on ne chôme pas en cuisine pour autant, où l'on s'affaire à tout préparer pour l'heure du dîner. Car, en plus de ses pâtisseries, le Cercle Populaire offre aussi des plats, toujours végétariens. Au moment où je commence à y travailler, on y sert des sandwichs froids ou grillés, qui figurent au menu régulier et que le client peut commander chaque jour pour un prix allant de 3,25$ à 5,25$ (3,50$ à 5,50$, début 2020), ainsi que des salades et des soupes, qui changent selon la journée et dans lesquelles les légumineuses occupent une place importante, pour des prix allant de 2,75$ à 5$ (3,50$ à 5$, début 2020), selon la quantité. Quelques mois après mon arrivée, on ajoute à notre offre un plat du jour, qui devient assez rapidement un incontournable pour bien des clients, notamment en raison de son prix très avantageux. Pour 5,50$ au départ (le prix augmentera progressivement pour finalement atteindre 7,50$, début 2020), le client reçoit un plat qui, pour la plupart des gens, suffit à constituer un repas complet. Tout comme les soupes et les salades, le plat du jour varie, comme son nom l'indique ; c'est néanmoins souvent la même chose qui revient de manière cyclique, si bien que, pendant un moment, on savait par exemple que, chaque jeudi, on pouvait déguster un couscous au Cercle Populaire. Autrement, le plat du jour peut être un chili, un curry de légumineuses, un calzone aux légumes, une moussaka, ou encore un pâté chinois aux lentilles. Quand le temps ou la main d'œuvre manquent en cuisine, le plat du jour peut prendre la forme d'une composition de salade et de soupe du jour, complétées d'un houmous rapidement préparé. Toujours simples, mais nourrissants et « santé », les plats du jour sont appréciés des

clients, qui les consomment sur place ou viennent les chercher pour les manger sur leur lieu de travail – notamment les travailleurs du centre communautaire d'à côté ou des écoles du quartier. Une fois passé le *rush* du midi, la suite de la journée ressemble à sa matinée, et ce sont les activités de café qui reprennent leur droit : flâneurs, étudiants, travailleurs, groupes de travail se réapproprient alors l'espace. Les commandes se portent de nouveau sur les cafés, les thés, et les pâtisseries, quoiqu'il puisse y avoir des clients qui commandent un plat jusque tard en journée, même jusqu'à 18h, l'heure de fermeture. Durant l'après-midi, il arrive aussi que des clients habitués, qui savent que l'on offre ce service, viennent chercher un grand pot de soupe pour l'emporter.

Le samedi, les activités du Cercle Populaire sont quelque peu différentes. C'est jour de *Brunch en Musique*. Chaque samedi midi, depuis son ouverture, le café organise simultanément un brunch (10$ l'assiette complète) et un concert acoustique. Installés près du petit atelier d'art, des artistes amateurs se produisent devant les clients qui déjeunent en silence, attentifs au spectacle. Le petit concert est presque toujours interrompu par un entracte, qui permet à chacun de se ravitailler, et aux clients qui sont en groupe de discuter. Pour certains clients qui travaillent durant la semaine et ne trouvent pas le temps de venir au Cercle durant ses heures d'ouverture, les brunchs sont des moments spécialement appréciés. Le jeudi soir est un autre moment particulier de la semaine. Comme on en discutera par la suite, depuis ses débuts, le Cercle Populaire a eu pour objectif d'acquérir une licence de débit d'alcool[161], voyant là une façon de générer de nouveaux revenus bien utiles à la pérennité du projet. C'est au printemps 2019, soit environ deux ans et demi après mon arrivée au sein du collectif, que cela s'est concrétisé. À partir de ce moment-là, le café a ajouté la soirée du jeudi à son horaire. Au lieu de fermer à 18h, le Cercle est désormais resté ouvert jusqu'à 21h, et a permis à ses clients de manger un repas, légèrement différent de ce qui était offert sur l'heure du midi, tout en consommant une boisson alcoolisée – verre de vin, cocktail ou bière de micro-brasserie du Québec – pour un prix là encore intéressant, mais pas forcément beaucoup moins cher que ce qu'il peut trouver ailleurs (entre 4$ et 6$ pour la bière, et 6,50$ pour un verre de vin ou un cocktail). Si, dans les premiers mois après avoir obtenu le permis d'alcool, la vente de boisson alcoolisée a été restreinte au seul jeudi soir,

[161] Il s'agit d'un permis de vente d'alcool pour restaurant, qui impose au client de consommer l'équivalent d'un repas pour pouvoir se faire servir une boisson alcoolisée. Différentes raisons ont mené le collectif à faire le choix de demander une telle licence. Outre la plus grande facilité de l'obtenir auprès des autorités compétentes, un tel permis, qui rend la consommation d'alcool tributaire de celle de nourriture, permet d'assurer une forme de contrôle sur ce que « deviendrait » le lieu une fois qu'il commencerait à vendre des boissons alcoolisées. Pour le dire autrement, c'était une façon de s'assurer que le Cercle Populaire ne devienne pas un bar où l'on viendrait se soûler, mais conserve la dynamique qui le caractérisait. J'y reviendrai.

elle a finalement été élargie à l'ensemble des plages horaires du café. D'une manière générale, toutefois, et contrairement à ce que plusieurs personnes impliquées au sein du Cercle Populaire avaient pu craindre – on y reviendra –, l'arrivée de la vente d'alcool n'a, durant les sept mois qui l'ont suivie et au cours desquels j'étais encore impliqué dans les activités de la coopérative, guère changé la dynamique du Cercle ou son ambiance, relativement rares étant les clients commandant une boisson alcoolisée en journée, et guère populaires étant, pour le moment du moins, les *5 à 9* du jeudi soir.

Quelques mois après mon arrivée, le Cercle Populaire a ajouté un service d'épicerie à ses activités commerciales. Tout comme l'acquisition du permis de vente d'alcool, c'était un projet de longue date de la coopérative. Au départ, il ne s'agissait que de vente de café et de pain : nous commandions toujours quelques sacs supplémentaires du café que nous servions afin de les rendre disponibles aux clients pour un prix presque identique à celui auquel nous les achetions, et la boulangerie auprès de laquelle nous nous approvisionnions en viennoiseries et en pain nécessaire à la confection de nos sandwichs nous livrait quelques miches supplémentaires que nous revendions, là encore presque à prix coûtant. Par la suite, à compter du printemps 2017, a été ajouté à cela un ensemble de produits secs (fèves, lentilles, amandes, noix, miel, canneberges, raisins, sucre, cacao, etc.), d'abord partiellement, puis entièrement biologiques, vendus en vrac, soit dans des pots Mason consignés, soit directement dans les contenants apportés par les clients eux-mêmes, à des prix relativement abordables compte tenu de leur qualité – en particulier du fait qu'ils sont biologiques. Aussi, notamment sous l'impulsion et avec l'aide d'un organisme parapublic d'accompagnement entrepreneurial, le Cercle Populaire a développé un service de traiteur, essentiellement destiné aux organismes et entreprises locales, mais aussi aux particuliers. Progressivement, à mesure que les nouvelles commandes arrivaient, ce service a représenté une part non négligeable des revenus du commerce. Parmi ses clients, on trouve plusieurs organismes communautaires et établissements scolaires du quartier, ainsi que l'université qui a ouvert de nouveaux pavillons à la frontière de Saint-Pierre à l'automne 2019, et dont on discutait au chapitre précédent. Le plus souvent, les commandes sont préparées durant les heures d'activité du café-restaurant, ce qui représente une charge de travail supplémentaire pour ceux qui s'y trouvent. C'est pourquoi, lorsque le travail est trop important, des appels peuvent être faits aux bénévoles afin d'obtenir un peu d'aide. Enfin, le Cercle Populaire offre, depuis sa création, un dernier service, que l'on classera ici parmi ses activités commerciales, mais qui, on le verra dans un prochain chapitre, est vu par bien du monde avant tout comme un service communautaire. Pour un montant très bas, comparativement aux tarifs que pratiquent les autres

établissements offrant un service similaire – il en coûte 15$ de l'heure lorsque l'on est membre de la coopérative, et 25$ lorsque l'on ne l'est pas, à quoi il faut ajouter 5$ de l'heure si l'on souhaite accéder à la cuisine –, particuliers comme organismes peuvent louer l'espace du Cercle Populaire en dehors de ses heures d'activité, soit le dimanche et le lundi, ainsi que les soirs de semaine et du samedi, afin d'y organiser un événement privé quelconque.

5.1.2.2 L'agriculture urbaine

En plus de ses activités de café-restaurant, le Cercle Populaire œuvre dans le domaine de l'agriculture urbaine. On le verra plus loin : dès ses origines, le projet a accordé une place de premier plan à la question de l'autonomie alimentaire, et dans cette perspective, il a très tôt intégré l'agriculture à ses activités. Celle-ci se déploie en deux lieux distincts. Dans le sous-sol des locaux du café, d'abord, où l'équipe du Cercle cultive des micropousses, qu'elle intègre aux plats servis à la clientèle. C'est dans ce même endroit qu'elle développe les semis et lance la croissance des plants qu'elle cultive ensuite, chaque été, à environ 1km de là, dans son jardin-portager localisé au cœur de l'Envolée, un espace situé au sein même du périmètre du campus dont les premiers pavillons ouvriront leurs portes dès l'automne 2019.

Il convient ici de s'arrêter quelques instants sur ce lieu. Situé tout juste de l'autre côté de l'une des voies ferrées qui cloisonnent Saint-Pierre, et quelque peu isolé et difficile d'accès, l'Envolée est un espace d'environ 1,5 hectare, volontairement laissé libre de bâtiments par l'université – bien que l'on ne sache pas vraiment si, à moyen ou long terme, il a vocation ou non à le rester. Avant que les chantiers de constructions des nouveaux pavillons ne débutent, l'université y organisait déjà ce qu'elle avait nommé des « Projets de passage », ensemble d'activités à vocation communautaire et éducative – ou du moins, prétendues comme telles –, en principe destinées aux populations des quartiers alentour, et parmi lesquelles l'agriculture urbaine allait occuper une place particulièrement importante. Chaque belle saison, depuis 2017, le lieu accueille ainsi des organismes ou des collectifs auxquels l'université offre l'accès à des parcelles pour y cultiver des fruits et des légumes. Divers événements ponctuels s'y tiennent aussi : projections, soirées d'observation des étoiles, conférences de vulgarisation scientifique et ateliers d'horticulture ou d'agriculture urbaine, entre autres, se tiennent dans les jardins ou dans les bâtiments installés sur le site, construits à partir de conteneurs recyclés ; parfois, des soirées festives et musicales sont également organisées, et une petite buvette permet aux visiteurs, rarement très nombreux – quelques dizaines, tout au plus –, d'aller acheter une bière ou un sandwich. Cependant, le site

était déjà occupé depuis quelques années lorsque ces événements publics avaient commencé à avoir lieu. Dès 2015, en effet, des organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture avaient été invités à demander un accès à une parcelle, pour pouvoir y déployer leurs activités. Les *Jardins en commun* de Saint-Pierre, un collectif de jardiniers amateurs duquel, on le verra, a émergé le projet du Cercle Populaire, y avaient notamment obtenu un terrain. L'année suivante, la gestionnaire du site avait suggéré aux membres fondateurs du Cercle qu'ils demandent eux aussi de pouvoir accéder à une parcelle, s'étonnant qu'ils ne l'aient pas encore fait. S'ils ne l'avaient pas fait, c'est parce que, durant sa première année d'existence, l'un des membres de la coopérative, horticulteur de formation, avait assuré la production d'une partie des légumes utilisés en cuisine, sur un terrain à l'extérieur de la ville. Mais comme le processus avait été coûteux et laborieux, l'occasion d'obtenir gratuitement un espace cultivable à distance de marche et de vélo semblait trop belle pour pouvoir être manquée. Aussi le collectif s'en était saisi et avait obtenu l'accès à une parcelle.

C'est donc ici, au cœur de l'Envolée que, depuis l'été 2016, le Cercle Populaire cultive les légumes qui, durant la belle saison, lui permettent de ne presque plus devoir s'approvisionner dans le commerce. D'abord relativement restreinte, sa parcelle s'est agrandie à mesure que la terre et le compost ont été livrés sur place et ont permis de créer de nouvelles planches de culture, et que d'autres organismes ont laissé leur place en quittant les lieux. On y fait pousser, entre autres, des tomates, des courgettes, des carottes, de l'ail, de l'oignon, des haricots, des poivrons et des piments, ainsi que diverses herbes aromatiques et plantes à infuser. Mais en dépit de l'atout que représente l'accès gratuit à un tel lieu, assez unique dans le contexte d'une ville comme Montréal, la présence du Cercle Populaire au sein de l'Envolée n'est pas anodine, et provoque, chez les membres de la coopérative et ceux qui gravitent à son entour, certaines réflexions qui confinent parfois au dilemme[162].

5.1.2.3 Des activités communautaires : don alimentaire, art, artisanat, éducation populaire…

Comme son ambiance le laisse entrevoir lorsqu'on y pénètre, le Cercle Populaire n'est pas un commerce comme un autre. Loin de là, il est le lieu, mais aussi l'incubateur, d'un ensemble d'activités et de postures que l'on peut sans mal qualifier de communautaires, en ce qu'elles se distinguent des logiques marchandes qui gouvernent en théorie une entreprise commerciale, et

[162] On y reviendra au chapitre 8 (voir p. 366-368).

visent à apporter un service gratuit à la communauté locale – et c'est même, comme on le verra plus loin dans ce chapitre, un aspect essentiel du projet d'origine. Ces activités prennent des formes diverses.

Parmi elles, il en est une qui se distingue par la place centrale qu'elle a fini par occuper au sein du quotidien du Cercle : *Le Garde-Manger Populaire.* À l'origine, il y a *Le Frigo Populaire*, une initiative de Moussa et Kareen, deux étudiants engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Par le biais d'une entente avec deux commerces de la ville auprès desquels ils récupéraient des produits en fin de ligne, mais encore propres à la consommation, ils ont commencé, de manière bénévole et en parallèle à leurs activités personnelles, à déposer, environ trois par semaine, de la nourriture dans un vieux réfrigérateur installé au bout du corridor du Cercle Populaire, entre les salles de bain et la porte arrière du local donnant sur la 2e Avenue. N'importe qui, sans égard à ses revenus ou son adresse, pouvait alors venir se servir en fruits ou légumes – ce qui composait l'essentiel des produits disponibles –, parfois aussi en produits laitiers, ou tout autre denrée qui pouvait s'y trouver. Après quelques mois, Ludovic a pris leur relai. Activiste de longue date et investi à temps plein dans ses activités militantes, il a donné une envergure nouvelle au projet déjà bien engagé de Kareen et Moussa. Quand eux ne pouvaient rapporter de produits que depuis deux commerces à l'aide d'un vélo et d'une remorque, lui pouvait, avec sa fourgonnette, faire le tour de plusieurs fruiteries et épiceries, ainsi que de différentes boulangeries. Le *Frigo* s'en est vu rempli bien plus souvent, et le banc et le buffet de bois installés près de lui, dans le corridor du Cercle, se sont rapidement vus, deux à trois fois par semaine, recouverts de sacs remplis de pains, le plus souvent frais du jour ou de la veille. Des miches de tailles et de formes diverses, des baguettes et des pains tranchés ; aussi des viennoiseries, parfois. Sans surprise, ce qui était devenu le *Garde-Manger Populaire*[163] a gagné en popularité, au point de devenir un incontournable du Cercle. Au début, rares étaient ceux qui n'entraient dans le café que pour s'y servir, et ses principaux bénéficiaires étaient des clients du Cercle Populaire. Mais avec le temps, les gens se sont sentis plus à l'aise, et par effet boule-de-neige, les uns constatant que les autres pouvaient n'entrer dans le Cercle que pour aller y chercher de la nourriture gratuite, les utilisateurs du *Garde-Manger Populaire* qui n'étaient pas des clients du Cercle se sont faits de plus en plus nombreux, si bien qu'au moment où je terminais mon enquête, on pouvait dire qu'ils étaient majoritaires. Parfois, notamment lorsque les livraisons de pains ou de fruits et légumes n'entrent que tard en journée, les biens qui ne nécessitent pas d'être conservés au froid sont

[163] Bien qu'une part significative des aliments redistribués ne se compose pas de produits réfrigérés, de nombreux membres du Cercle continuent à parler du « frigo communautaire » pour référer au *Garder-Manger*.

déposés à l'extérieur du café, sur le banc de bois situé le long du trottoir de la 2e Avenue ou sur une table installée tout à côté, et les passants peuvent plus facilement encore se servir en pains ou en fruits et légumes.

Un autre type d'activités communautaires du Cercle Populaire regroupe l'ensemble des événements et pratiques artistiques que le café accueille ou organise. Les *Brunchs en musique*, mentionnés plus tôt, en font partie, tout comme la Ruche d'art. Concernant cette dernière, il vaut la peine de distinguer deux éléments. La Ruche d'art, qui s'inscrit dans un mouvement mondial de démocratisation et de mise en partage de l'art et de sa pratique, consiste d'abord en la mise à disposition, gratuite et pour tous, de matériel de dessin et de peinture. Mais elle a également consisté, au cours des trois premières années d'activité du Cercle, en l'organisation d'ateliers d'art[164]. Durant différentes périodes, des bénévoles ont ainsi coordonné de manière régulière de tels événements, auxquels quiconque pouvait en principe participer, dessinant ou peignant en compagnie d'autres personnes, dans la salle du café ou sur sa terrasse lorsque le temps le permettait. Outre la Ruche d'art ou les Brunchs en musique, qui se tiennent ou se tenaient de manière hebdomadaire, Le Cercle Populaire accueille également des événements artistiques et culturels ponctuels, tels des soirées de récit de contes, des soirées cinéma – pas toujours très achalandées –, des spectacles de marionnettes, des ateliers de percussions corporelles, entre autres choses. Parfois, des événements ponctuels deviennent, sans que cela n'ait vraiment été prévu, des activités régulières pour un temps, à l'image de ces quelques semaines durant lesquelles chaque vendredi après-midi, un chanteur et musicien arrivait au café, installait clavier, micro et pédales et gratifiait d'un concert ceux qui étaient à ce moment-là présents au Cercle, et ce, quel que soit le nombre des clients – il est arrivé qu'il n'y en ait aucun, et que le jeune homme ne joue finalement que pour lui-même et les deux ou trois bénévoles présents en cuisine.

Autre catégorie d'activités à vocation communautaire : l'ensemble des actions dites d'éducation populaire. Parmi elles, certaines recoupent la catégorie précédente, liée aux arts et à la culture. Ainsi, notamment, des ateliers de tricots qui se tiennent chaque semaine, et pendant certaines périodes deux fois par semaine, dans la salle du café ou, là encore, sur sa terrasse lorsque la saison le permet. Initiative de résidentes du quartier membres du Cercle Populaire, ces ateliers se veulent ouverts à quiconque souhaiterait s'exercer, partager ses connaissances ou encore s'initier au tricot et au crochet. L'affluence y est variable, et j'ai moi-même pu voir, au fil de mes

[164] Depuis le départ de la dernière personne responsable des ateliers, ces derniers n'ont jamais réussi à retrouver de véritable élan, bien que quelques bénévoles aient essayé, à quelques reprises, de redonner une nouvelle impulsion au projet.

trois années de travail derrière le comptoir, certains ateliers ne réunissant que deux tricoteuses, et d'autres près d'une dizaine[165] – pour un « noyau » de participantes régulières composé de quatre à six personnes. Dans la même idée d'activités à la fois éducatives et culturelles, on peut aussi penser aux ateliers artistiques que le Cercle Populaire a pu organiser en collaboration avec des organismes d'accompagnement de nouveaux arrivants.

Les activités d'éducation populaire peuvent s'inscrire dans des thématiques très diverses, qui ont pour dénominateur commun de participer de ce qui pourrait être qualifié de mouvement progressiste et écologique, et revendiquent souvent des valeurs telles que l'autonomie, l'émancipation et le bien-être. Ainsi le café et son jardin ont-ils pu accueillir, au fil des ans, des ateliers sur le thème de la cuisine, de la transformation alimentaire, de l'ensemencement, de l'horticulture, de la méditation, du yoga, des huiles essentielles, ou encore de l'allaitement. Toujours dans le cadre des activités d'éducation populaire, il arrive que le Cercle Populaire travaille directement avec des écoles du quartier, et qu'il reçoive des classes dans ses locaux ou dans son jardin, dans le but de familiariser les jeunes aux techniques de l'agriculture urbaine, de la transformation alimentaire et, d'une manière plus générale, de l'autonomie alimentaire et de l'alimentation saine. Des conférences, discussions publiques et tables rondes ont aussi régulièrement lieu au Cercle Populaire, et contribuent ainsi à la mission d'éducation populaire de l'espace. Ces événements, qui rencontrent à chaque fois un certain succès – suscitant notamment l'intérêt d'un public assez jeune, universitaire et souvent extérieur au quartier, quoiqu'à chaque événement, on retrouve les quelques mêmes « anciens » du quartier –, traitent de thématiques d'actualité dans une perspective toujours critique – parmi les sujets à avoir été abordés, on retrouve, entre autres, l'écologie, le droit au logement, l'accès à la santé, ou encore la place des aînés dans la ville contemporaine.

Une autre catégorie d'actions communautaires que pose le Cercle Populaire renvoie à l'accueil qu'elle offre à de nombreux groupes et organisations, plus ou moins formels, ayant besoin d'un espace où pouvoir se retrouver, notamment pour des réunions de travail ou des rencontres de mobilisation. Ceux-ci sont nombreux à le faire, qu'il s'agisse d'association de parents d'élèves, d'historiographie ou de jardinage du quartier, ou des regroupements, plus politiques et ouvertement militants, de défense des droits des travailleurs ou des demandeurs d'asile, ou même de soutien au mouvement zapatiste. L'espace du café peut alors être utilisé en dehors des heures

[165] J'emploie ici à dessein le féminin : outre deux hommes qui prenaient régulièrement part aux ateliers, les participantes étaient uniquement des femmes.

d'activité du commerce, et il n'est pas rare qu'une contribution soit alors demandée en retour, le plus souvent sur la base de la participation volontaire. Il peut également être utilisé durant les heures d'activité du café-restaurant, et, alors, l'équipe du café n'est pas forcément informée qu'un événement doit avoir lieu en ses murs. On peut même dire que cela ne l'intéresse guère : qu'elles participent ou non à une réunion de travail et/ou militante, toutes les personnes présentes dans la salle sont abordées comme des usagères du lieu, qu'à ce titre on laisse en paix.

Je mentionnais un peu plus haut le service de location de l'espace du café et de sa cuisine comme l'une des activités commerciales du Cercle Populaire, ce qu'il est, de fait, puisqu'il implique une transaction monétaire. Néanmoins, pour bien du monde, ce service est perçu comme une activité communautaire bien plus que commerciale. En effet, la modicité des prix pratiqués rend ce service accessible à un grand monde de personnes, notamment des résidents peu fortunés du quartier. C'est ainsi que, chaque année, plusieurs fêtes d'anniversaire d'enfants de Saint-Pierre ont lieu le dimanche après-midi, alors que le Cercle Populaire est fermé au public ; et il n'est pas rare que le prix payé par les organisateurs de l'événement soit même en deçà de ce qu'il devrait en théorie être. D'une manière plus générale, les prix relativement bas que l'on retrouve au Cercle Populaire participent, notamment au regard de la qualité intrinsèque des produits qui y sont servis – les produits sont par exemple souvent biologiques, toujours très peu transformés et nécessitent souvent une grosse charge de travail (on pense ici aux mets qui sont à la fois *produits* et cuisinés par l'équipe du Cercle) –, à la mission communautaire qu'il s'est donnée et que beaucoup lui reconnaissent. Enfin, on peut rattacher à cette même mission la posture générale adoptée par le Cercle Populaire à l'égard de ses utilisateurs et de ses clients, qui consiste à ne jamais les sommer à consommer, si bien que l'on peut rester des heures au Cercle en n'ayant acheté qu'un café à 2$, ou même y pénétrer, s'installer à une de ses tables pour se connecter à internet, et ne rien consommer. Personne n'en tiendra rigueur.

5.1.3 Structure coopérative, organisation du travail et bénévolat

Cela a été dit à plusieurs reprises, le Cercle Populaire est une coopérative, et plus précisément une coopérative de solidarité. Cette forme légale implique donc une structure organisationnelle spécifique. Sans trop s'attarder sur le sujet, il convient ici de brièvement en faire la présentation.

Comme toute coopérative, ce sont en théorie ses membres qui constituent le Cercle Populaire, qui lui donnent vie et orientent son développement. On y retrouve trois différents types de membres, dont chacun implique une participation financière différente. Les membres travailleurs,

d'abord, sont en principe ceux qui sont employés ou, à tout le moins, impliqués dans les activités régulières de la coopérative. Peu nombreux – ils sont moins de cinq –, ils détiennent comme tout autre membre 10$ des parts sociales de la coopérative, auxquels s'ajoutent 490$ de parts privilégiées. Les membres de soutien, ensuite, sont des personnes, physiques ou morales, qui ont un intérêt quelconque à l'atteinte des objectifs et aux missions de la coopérative, que cet intérêt soit économique, culturel, ou social. Ils sont environ une dizaine au Cercle Populaire, et possèdent chacun 90$ de parts privilégiées en plus de leurs parts sociales. Enfin, les plus nombreux sont les membres-utilisateurs, qui regroupent les personnes, là encore physiques ou morales, qui utilisent les services offerts par la coopérative. Au moment de terminer cette enquête, à la fin de l'année 2019, ils étaient près de 860 à avoir acquis les 15$ de parts leur permettant de bénéficier de ce titre (10$ de parts sociales et 5$ de parts privilégiées). Aux frais uniques d'acquisition des parts sociales et privilégiées propres à chaque catégorie de membres, s'ajoutent des frais de cotisation annuels, d'un montant de 15$, qui donnent aux membres le droit de voter lors de l'assemblée générale annuelle et des éventuelles assemblées extraordinaires. C'est lors de cette assemblée annuelle qu'est constitué le conseil d'administration de la coopérative et que sont élus ses membres, parmi lesquels doivent figurer des représentants de chacune des catégories de membres de la coopérative. Instance supérieure de gouvernance, le conseil d'administration veille au bon fonctionnement de la coopérative et nomme un comité de direction – composé d'un à quatre membres, selon les périodes –, en charge de coordonner les opérations régulières de la coopérative. Outre la possibilité de faire entendre sa voix lors des assemblées générales de la coopérative, les membres-utilisateurs du Cercle Populaire bénéficient d'un rabais de 15% sur la quasi-intégralité des produits vendus par le café-restaurant, une remise loin d'être négligeable pour certains clients qui, par exemple, dînent au Cercle presque tous les jours de la semaine[166].

Dans ses activités régulières, c'est-à-dire dans la tenue quotidienne de son café-restaurant et de son jardin lorsque c'en est la saison, le Cercle Populaire dépend pour l'essentiel du travail de son équipe de bénévoles ou, comme certains préfèrent les nommer, de *participants*[167]. Si, comme on

[166] Si le terme « membre » renvoie en principe aux adhérents en règle de la coopérative, je l'utiliserai dans la suite de la thèse pour faire plus généralement référence aux habitués du Cercle Populaire, quel qu'y soit leur statut « officiel » – sauf mention particulière.

[167] En particulier chez les personnes impliquées dans les premières années du projet, le terme de « participant » est souvent préféré à celui de « bénévole » pour désigner ceux qui contribuent à faire vivre le Cercle Populaire en lui donnant de leur temps et de leur force de travail. Il y avait dans ce choix sémantique une dimension politique, ainsi que me l'avait un jour décrit l'un des fondateurs du Cercle : « Parce que "bénévoles", je trouve que ça fait… Tu donnes de ton temps, mais t'es moins impliqué que si t'es participant. *Participant,* c'est que tu participes ! Tu participes à faire vivre le Cercle, là. Tu participes à faire vivre un projet. »

le verra un peu plus loin, le projet a évolué vers une forme de professionnalisation qui est notamment passée par la rémunération de deux de ses bénévoles les plus impliqués, le Cercle Populaire a compté, durant la très grande majorité des trois années de cette enquête, sur le travail presque exclusif de ces bénévoles qui, cela peut sembler quelque paradoxal, ne sont pas forcément des membres en règle de la coopérative. D'une manière générale, leur nombre varie selon les périodes. Dans les moments où ils ont été les plus nombreux, le Cercle a pu compter sur une vingtaine de personnes au degré d'implication variable, parfois même plus. Dans l'idéal, chaque journée d'activité se divise en deux quarts de travail, chacun assuré par au moins deux bénévoles. À ceux-ci, s'ajoutent des bénévoles venant de manière ponctuelle ou aux contributions spécifiques, soit, par exemple, qu'ils coordonnent l'organisation des concerts du samedi, soit qu'ils ne viennent en cuisine que pour préparer des gâteaux et des pâtisseries. Leurs profils peuvent être relativement variés, bien que l'on retrouve parmi eux de nombreux étudiants et/ou de jeunes adultes, souvent sans enfants, en mesure de trouver du temps libre à vouer à une telle activité ; la majorité d'entre eux sont Québécois d'origine, certains anglophones ou Canadiens d'autres provinces, et d'autres encore ressortissants de pays étrangers, notamment européens. Régulièrement, des personnes nouvellement arrivées au Canada, aux âges variables, passent quelques semaines au Cercle Populaire, trouvant là l'opportunité de se forger une première expérience de travail, fût-elle non rémunérée, dans leur nouveau pays. Bien que largement minoritaires, quelques personnes âgées de plus de 50 ans, certaines retraitées, peuvent également travailler derrière le comptoir, dans la cuisine du Cercle. Si une proportion non négligeable de bénévoles réside dans Saint-Pierre, ils sont nombreux à ne pas y vivre. En termes de durée, l'implication des bénévoles est elle aussi variable : quand certains, comme cela a été mon cas, peuvent travailler au Cercle durant plusieurs années et former ainsi un noyau dur de participants, d'autres, majoritaires, ne sont que de passage et ne restent là que quelques semaines ou mois seulement. Enfin, à l'instar de leurs profils sociologiques, les motivations et intérêts des bénévoles à prendre part aux activités du Cercle Populaire peuvent être divers, sans être mutuellement exclusifs. Outre ceux, à l'instant évoqués, qui peuvent voir dans leur implication au Cercle Populaire l'occasion d'avoir une première expérience de travail au pays, des participants peuvent s'engager dans le projet dans l'espoir de rompre avec l'isolement, la solitude ou l'ennui, afin de pratiquer une langue seconde, que ce soit le français ou l'anglais – les deux langues étant à peu près équitablement utilisées au sein du collectif, en raison de la variété d'origine de ses membres, mais aussi des clients du café-restaurant –, dans l'objectif de mettre en pratique des valeurs et des convictions progressistes qu'ils retrouvent dans les mandats du Cercle Populaire – au premier rang desquelles celles d'écologie –, ou encore, plus largement,

parce qu'ils apprécient le fait de prendre part à un collectif au sein duquel ils peuvent nouer des liens de sympathie, voire d'amitié. Certains, enfin, peuvent s'impliquer au Cercle Populaire afin de compléter un nombre quelconque d'heures de bénévolat ou de travail communautaire, soit que cela participe d'un programme d'études secondaires, soit qu'une décision de justice le leur ait exigé ; lorsque c'est le cas, l'immense majorité des autres bénévoles n'en savent rien, sauf à ce que l'intéressé décide de les en informer.

Je décrivais à l'instant les périodes fastes où le Cercle Populaire pouvait compter sur l'implication active et régulière d'une large cohorte de bénévoles, qui pouvait regrouper jusqu'à plus d'une vingtaine de personnes. Extrêmement bénéfiques en ce qu'elles garantissaient un roulement constant de travailleurs au fil des jours de la semaine et, par le fait même, la possibilité pour les membres du noyau de bénévoles de vaquer à leurs occupations personnelles, ces moments dépendaient néanmoins d'un important travail de recrutement et de coordination des participants. Il fallait en effet que quelqu'un, en l'occurrence pendant longtemps Laura, l'une des fondatrices de la coopérative, réceptionne et réponde aux nombreuses demandes d'implication que la coopérative recevait, majoritairement via une plateforme de mise en relation d'organismes et de candidats bénévoles, mais également via son site web, les réseaux sociaux, ou encore par contact direct au comptoir du café. Environ un an et demi après le début de cette enquête, le Cercle a peiné à trouver quelqu'un en mesure de prendre le relai de Laura, qui devait alors quitter la coopérative[168], chacun étant déjà trop occupé à ses propres tâches ou ne se sentant les compétences pour le faire ; et l'on peut même affirmer que, jusqu'à mon départ du collectif encore dix-huit mois après, personne n'a jamais véritablement pris cette place. Se sont logiquement ensuivis des mois plus difficiles, ou le manque de bras a dû être compensé par une surcharge de travail pour ceux déjà présents. Cela a notamment été le cas de deux participants, qui sont devenus, pour ainsi dire, bénévoles à temps plein au sein du café-restaurant – l'un des deux l'ayant déjà été, de fait, depuis le lancement du projet, à l'origine duquel elle était avec d'autres. Comme on le verra un peu plus longuement par la suite, cette concentration du travail autour d'un noyau plus serré de bénévoles possédant une expérience notable dans le domaine a également participé d'une forme de professionnalisation des activités commerciales du Cercle Populaire, rendant possible une certaine standardisation des produits servis. Une concentration du travail qui a aussi mené à ce que ces deux bénévoles très impliqués dans les activités de la coopérative en deviennent des salariés à temps plein.

[168] Je mentionnais déjà le départ de Laura et ses implications au chapitre 3 (voir, notamment, p. 111-112 et 123).

5.2 Bref historique, raison d'être et évolution du Cercle Populaire

5.2.1 Genèse et création

5.2.1.1 À l'origine : un projet né du Jardin Commun

L'histoire du Cercle Populaire débute au Jardin Commun, au printemps 2014. Le Jardin Commun, c'est un groupe de résidents du quartier qui partagent un lopin de terre et le cultivent ensemble, mutualisant leur travail et leurs récoltes. À l'époque, avant qu'il ne se déplace au cœur de l'Envolée, son terrain était localisé sur le parvis de l'important centre communautaire de Saint-Pierre, où résident plusieurs groupes communautaires, et se situait alors en un lieu central du quartier, tant en termes géographiques que symboliques. Sous la gouverne d'un organisme œuvrant dans le domaine de l'environnement, des transports actifs et de l'agriculture urbaine, le Jardin Commun employait Isabelle, dont la mission était de coordonner ses activités et d'enseigner à ses membres les savoirs essentiels de l'horticulture. Elle en était, en somme, l'animatrice, la « prof », comme dirait Laura, qui était alors l'une des membres du collectif. Cette dernière, justement, avait pris part aux activités du Jardin Commun après que quelqu'un en avait eu fait mention lors d'une intervention dans sa classe de francisation, tandis qu'elle arrivait tout juste au Canada, résidence permanente en main. Elle avait vu dans ce groupe une belle opportunité de faire des rencontres et de tisser un réseau social dans cette ville où elle arrivait, et avait aussitôt apprécié la gentillesse d'Isabelle avec laquelle elle se noua rapidement d'amitié. Il y avait également Marco, horticulteur de formation, qui participait aux activités du collectif depuis que l'une de ses colocataires l'y avait emmené. Il y avait Daniel qui, lui, avait trouvé là-bas une manière de ne pas s'enliser dans la solitude du domicile et la mélancolie qui avait, à l'époque, une fâcheuse tendance à l'envahir. Il y avait enfin Roxane, qui vivait comme un véritable bonheur la possibilité que lui offrait le Jardin non seulement de cultiver sa propre nourriture, mais aussi de rencontrer des gens, d'échanger avec eux et de créer des liens.

Avec quelques autres participants qui, par la suite, avaient décidé de ne pas pousser plus loin leur implication dans le projet – des neuf personnes présentes à l'origine, seuls eux cinq étaient encore impliqués lors de l'inauguration du lieu –, le petit groupe d'amis s'était dit qu'il lui manquait, en hiver notamment, un lieu où continuer à se rencontrer. Un espace où ceux qui, comme eux, s'intéressaient aux questions de l'alimentation, de l'agriculture et de l'art, pourraient échanger, discuter et partager leurs connaissances. Un lieu auquel, aussi, serait rattaché un potager, où l'on

mettrait en pratique ce dont on parlerait, et où l'on produirait des aliments qui, ensuite, pourraient être vendus à bon prix. Or, il y avait à l'époque ce local commercial, à l'intersection de la rue Lafontaine et de la 2e Avenue, qui était à louer et demeurait vacant depuis de longs mois, presque une année. Cela faisait d'ailleurs un moment que l'un d'eux avait un œil sur ce local, car comme il me l'avait dit un jour, son expérience passée – il avait travaillé, plus jeune, dans le domaine du commerce et de la restauration – l'incitait depuis plusieurs années à faire des « études de marché » opportunes du quartier. Il « sentait » qu'un café pouvait marcher ici, à cet endroit-là : « J'avais un très bon feeling que ça pouvait marcher là, à ce coin-ci de la rue, raconte-t-il quelques années plus tard, et aussi tenant compte de la compétition qu'il y avait dans le quartier, qu'il n'y avait pas beaucoup du genre de café qu'on [voulait] créer. » En accord avec ses camarades, il avait pris l'initiative d'aller visiter, seul, le local en question. Il avait aussitôt compris pourquoi il demeurait inoccupé depuis si longtemps : ses propriétaires en demandaient 5000$ mensuels. Un montant bien trop élevé, considérant le marché local.

J'évoquais, au chapitre précédent, la prégnance de la question ethnoculturelle et raciale dans le quartier, en particulier dans le contexte d'une gentrification émergente. Cette question, on le verra, est également transversale à l'histoire du Cercle Populaire. D'abord, et je reviendrai là-dessus avec plus d'attention par la suite, les fondateurs de la coopérative ont nécessairement articulé leur projet en l'ayant toujours à l'esprit ; et quand bien même ils n'en auraient pas eu l'initiative, nombreuses ont été les personnes qui leur ont rappelé son importance fondamentale dans le quartier. Mais cette thématique s'est également imposée à eux, et ce dès le moment où ils ont entrepris d'accéder au local qui les intéressait. Ainsi à quelques reprises ai-je pu entendre plusieurs des fondateurs partager le même souvenir et évoquer le même sentiment : sans que cela leur fût jamais dit aussi explicitement, il leur avait semblé assez clair que les propriétaires du local, deux membres d'une même famille originaire d'Europe du Sud ayant grandi dans l'appartement situé à l'étage au-dessus de celui-ci, exigeaient un loyer aussi important (en particulier au regard des valeurs du marché local) dans le but de garder un contrôle sur la nature du commerce qui, un jour, allait ouvrir. Pour le dire trivialement, il semblait qu'ils voulaient ainsi empêcher qu'un nouvel établissement sud-asiatique n'ouvre ici. Les 5000$ avaient en fait avant tout une vertu dissuasive, et demeuraient négociables dès lors que les candidats à la location entraient dans les bonnes grâces des deux propriétaires. C'était le cas de cette bande de jeunes femmes et hommes pleins de bonnes intentions ; car le loyer allait en effet être fortement négocié et substantiellement diminué. Engagées dès le printemps 2014, les négociations allaient mener à une entente de location dans le courant de l'automne de la même année et, tandis que les travaux

allaient aussitôt commencer, les discussions se poursuivraient jusqu'au printemps suivant pour se conclure par la signature d'un bail aux conditions remarquables – comme me l'avait un jour dit l'un des fondateurs, « là, on a eu le meilleur bail commercial que j'ai jamais vu de ma vie! » : d'une durée de cinq ans, reconductible aux mêmes termes et conditions pour cinq années supplémentaires, pour un loyer plafonnant aux alentours de 2000$ mensuels.

Dans le courant de l'été 2015, après plusieurs mois de rénovation et d'adaptation du local, le Cercle Populaire ouvrait enfin ses portes au public. Ce dernier avait toutefois déjà eu l'occasion se faire une première idée des lieux : tandis que le projet prenait tranquillement forme, quelques événements avaient été organisés, au cours desquels ses fondateurs avaient pu présenter au public les intentions qui étaient les leurs en créant cet espace.

5.2.1.2 Missions et fonctions fondatrices d'un lieu créé « par amour de Saint-Pierre »

Le Cercle Populaire a été créé en réponse aux deux principaux manques que ses fondateurs, tous résidents de Saint-Pierre, constataient dans leur quartier. Ces réponses ont ainsi constitué les premières missions fondatrices de la coopérative, et à elles s'en sont ajoutées d'autres, au fil des réflexions préalables à son ouverture et au fur et à mesure de ses premiers mois d'existence. Le premier de ces manques que le Cercle devait venir combler concernait la mauvaise accessibilité à des produits alimentaires sains, en particulier biologiques, locaux, de qualité et adaptés à une diète végétarienne. Tous regrettaient par exemple que le seul magasin à offrir des produits biologiques dans Saint-Pierre soit l'épicerie de grande surface franchisée, située non loin de l'une des deux stations de métro du quartier. Localisée à l'une des frontières du quartier – et donc à distance considérable de bien des secteurs de Saint-Pierre – et n'offrant que des produits chers, elle rendait, de fait, inaccessibles de tels aliments à une part substantielle de la population locale, dont eux-mêmes faisaient partie. C'était alors à deux dimensions caractéristiques de la notion d'accessibilité que le Cercle Populaire souhaitait pallier : sa dimension spatiale, d'une part, et sa dimension économique, d'autre part. Ainsi, se souvient Daniel :

> On était tous des jardiniers, du Jardin Commun, et tous préoccupés par, par exemple, le manque de légumes et fruits bio dans le quartier. Et alors on voulait avoir un espace où on pouvait acheter ce type de choses à des prix abordables. Puisqu'on est des citoyens de Saint-Pierre, et qu'on n'a pas des gros salaires non plus, ou qu'on n'a même pas d'emploi pour certains. Alors comment est-ce qu'on fait? Pourquoi est-ce qu'il faut sortir tout le temps du quartier pour acheter ce type de choses? Pourquoi pas ici? Pourquoi pas?

Il y avait déjà, dans cette première mission, une dimension fondamentalement politique et sociale ; globale et sociétale, même. Il ne s'agissait pas uniquement pour ces quelques amis de satisfaire un désir personnel qu'ils avaient en commun, mais bien de se saisir d'une problématique symbolique des inégalités de ce monde, des effets dévastateurs du capitalisme et de ses injustices. Cette portée de la question alimentaire en partie à l'origine du Cercle Populaire se révèle tout particulièrement dans la façon dont le discours de ses fondateurs tend vers une *montée en généralité* (Boltanski 2009)[169] quand elle est évoquée *a posteriori*, quelques années plus tard. C'est ainsi que lorsqu'ils se remémorent les motivations qui les animaient au moment de lancer leur projet, les fondateurs du Cercle recourent à des expressions percutantes à la tonalité militante : il s'agissait en effet « de reprendre son droit de se nourrir », « d'améliorer notre système alimentaire », « de contrer le fait que l'alimentation biologique soit un luxe », ou, encore, « de dévier la bouffe jetée pour pouvoir ensuite la redistribuer ». Et quand, après quelques années d'activités de la coopérative, certains dans le quartier lui feraient le reproche de s'investir dans un « problème de riches », soulignant qu'en contribuant à faire entrer des produits biologiques dans Saint-Pierre, elle ne pouvait *in fine* que contribuer à la gentrification du quartier, ces mêmes fondateurs répliqueraient que l'un comme l'autre des deux problèmes devait être appréhendé comme participant d'une seule et même problématique, signe encore de la portée qu'ils pouvaient accorder à la question de l'accessibilité de l'alimentation saine. Ainsi, m'avait dit l'un d'entre eux :

> C'est une bonne idée, en fait, d'avoir un meilleur accès [à l'alimentation biologique]. Le problème, c'est que ça reste accessible pour tous. Ça, c'est un peu le problème. Il y a ces gens, là… Comme je te disais, il y a ces personnes qui pensent que tout le bio, et tout ça, c'est des conneries. Mais en fait, c'est pas des conneries, hein ? Tout ça, c'est lié à une grosse crise mondiale, qui a plein et différents aspects. Et vraiment, si tu décides de juste penser au logement, tu oublies [d'autres choses]… Tu commences à manger juste de la merde et, finalement, tu vas mourir avec un truc, je sais pas, un cancer ou une autre maladie. C'est pas bon non plus. Et si tu veux pas voir ça, c'est parce que t'es trop fermé… Il y a vraiment tellement de choses qu'il faut vraiment voir ensemble […] La bouffe bio, locale : ce sont de bons enjeux, en fait. Et ça doit pas déranger les autres trucs dans lesquels les gens s'engagent, comme le logement ou l'accessibilité à la santé… Tout ça, c'est la même chose. On est rendus dans une époque un peu bizarre… […] Je trouve qu'il

[169] La *montée en généralité* est le procédé par lequel les individus justifiant leurs actions tendent à orienter leur discours vers la défense d'un principe de bien commun, en s'éloignant du cas singulier – généralement le leur – à partir duquel ce discours se construit. La notion est fortement associée à la théorie de la critique et de la justification principalement représentée par Luc Boltanski, sur laquelle je m'arrêterai plus longuement au début du chapitre suivant (voir p. 232-237).

> y a beaucoup de groupes qui se battent les uns contre les autres, et… C'est ça : c'est bizarre. On est presque tous en train de se battre contre le même système. Mais on ne peut pas trouver une manière de se rapprocher.

Le second manque constaté par les fondateurs du Cercle Populaire et que ces derniers désiraient combler en mettant en œuvre leur projet est celui de lieux où pouvoir se réunir, discuter, échanger et socialiser dans le quartier. Plus précisément, tous les cinq regrettaient l'absence de tiers lieux, bars ou cafés, où ils pouvaient se retrouver, eux-mêmes et leurs proches. Non pas que de tels lieux n'existaient pas dans Saint-Pierre : il y avait en effet plusieurs cafés ou bars « ethniques », grecs pour l'essentiel, ou encore le Café Pompier, à la frontière sud du quartier. Mais plutôt que ces lieux ne répondaient pas à ce qu'ils recherchaient dans de tels espaces et même, dans une certaine mesure, ne correspondaient pas à ce qu'ils *étaient* comme individus. Sans ressentir quelque forme d'hostilité que ce soit, ils ne s'étaient guère sentis à leur aise les rares fois où ils s'étaient essayés à entrer dans les premiers de ces lieux, fortement marqués en termes ethniques et au public très homogène – le plus souvent des hommes Grecs, en l'occurrence –, et dans lesquels ils avaient pu ressentir quelques regards insistants. S'il pouvait sembler mieux leur correspondre, le Café Pompier, on le verra plus loin, était en fait assez loin de leurs domiciles, et, surtout, ne répondait pas exactement à ce qu'ils attendaient d'un café dans un quartier comme Saint-Pierre. C'est pourquoi ils avaient décidé de créer leur propre espace, auquel ils pourraient donner la forme qui leur plairait ; et si ce lieu allait être un café, ça n'était pas uniquement en raison de la nécessité, dont on discutera au prochain paragraphe, de générer les revenus garantissant un minimum d'autonomie. C'était, aussi, en raison de ce que le café pouvait représenter comme *institution* dans les cultures occidentale et latino-américaine auxquelles appartenaient les fondateurs du Cercle ; de ce que, comme le résume Roxane, « un café, c'est, à la base, un lieu de rencontre ». La fonction sociale du café qu'allait être le Cercle Populaire était alors vue par ses fondateurs comme constituée de deux dimensions, se nourrissant mutuellement. La première était proprement communautaire : il s'agissait ni plus ni moins de « créer un lieu de vie communautaire […] [ayant] pignon sur rue » (Roxane), relativement neutre en ceci qu'il ne dépendrait d'aucun organisme, au contraire des locaux que l'on pouvait trouver au centre communautaire du quartier situé non loin de là, où tout était perçu comme « fonctionnant par activité », et donc souvent en vase clos (Roxane). La seconde dimension de la mission sociale du café était éminemment politique, tout comme pouvait l'être sa mission alimentaire. En tant qu'espace public de rencontre et de discussion, le café serait un lieu où pourraient être partagées et mises en œuvre les valeurs progressives qui étaient à son origine et le transcendaient, et qui

se matérialiseraient dans l'ensemble des activités communautaires décrites plus tôt dans ce chapitre (don alimentaire, éducation populaire, ateliers publics d'art et d'artisanat, etc.). À ce propos, Isabelle évoque le mouvement de contestation *Occupy* pour décrire la façon dont elle voyait le rôle que pourrait jouer le café en s'établissant au cœur de son quartier :

> Moi, dit-elle, j'aime beaucoup la culture de café [...] Je crois que c'est un espace public qui sert à beaucoup de monde, pour différentes raisons [...] Alors, on a appelé ça un café parce que c'est ça qu'on sert le plus, mais dans le fond, c'est vraiment un espace qu'on voulait créer, un espace qui pourrait être utilisé par les gens, comme un genre d'occupation. Donc on n'est pas en train de mettre nos tentes dehors, mais on occupe un coin de rue. Et à partir de là, on voyait plein de potentiel.

Cette idée de créer un lieu à la fonction sociale et politique, où différents types d'activités pourraient s'épanouir, pour peu qu'elles n'entrent pas en contradiction avec ses valeurs fondatrices d'écologie, d'inclusion, de solidarité et de justice sociale, se synthétise dans la façon dont le Cercle Populaire était envisagé comme une coquille vide qui ne demanderait qu'à être habitée et exploitée, sorte de contenant offert à tous ceux qui voudraient l'emplir. Ainsi, Laura m'avait un jour décrit le Cercle comme « un *espace potentiel*[170] », tout comme Roxane avait pu me le dépeindre comme « un *lieu de possible*[171] ». La forme légale du projet n'est à ce titre pas anodine : en fondant une coopérative, le groupe d'amis espérait en effet développer un sentiment d'appartenance à l'égard du Cercle chez un plus grand nombre de personnes que si celui-ci avait été une entreprise ordinaire. Ils espéraient ainsi avoir trouvé « la formule qui allait inclure le plus de monde possible » (Isabelle), et qui ferait en sorte que « les membres puissent s'approprier l'espace » (Marco).

Ainsi le Cercle Populaire avait-il pour missions fondatrices de combler deux manques que ses fondateurs constataient dans leur quartier : contribuer, d'une part, à rendre plus accessible une alimentation saine, locale et si possible biologique, et créer, d'autre part, un lieu de rencontre, d'échange et de discussion, un « espace potentiel » où pourrait se déployer un ensemble d'activités communautaires et parfois militantes en phase avec ses valeurs. Et en cherchant à réaliser ces missions, le Cercle se voulait, peut-être avant toute autre chose, un lieu *dédié* au

[170] J'ajoute l'emphase.

[171] *Idem.*

quartier dans lequel il allait s'établir. Car, pour citer les mots de Roxane : « le Cercle Populaire est vraiment arrivé par amour pour Saint-Pierre ».

5.2.1.3 La fonction commerciale, entre nécessaire voie de l'autonomie financière, perspective d'emplois et opportunité d'affaires

Lorsque l'on se rend au Cercle Populaire, on l'a vu, la première impression que l'on a est celle d'entrer dans un café-restaurant somme toute assez ordinaire, qui n'aurait de particulier que son mobilier, ses tasses et ses assiettes dépareillés, et son ambiance franchement décontractée. C'est dire en effet que, pour le visiteur non informé, le Cercle est, avant tout autre chose, un commerce où il pourra commander divers mets, qu'il consommera sur place, en salle ou en terrasse, ou qu'il emportera avec lui pour les déguster ailleurs, et où il trouvera aussi une petite épicerie de produits secs ou préparés. D'un point de vue extérieur, la fonction commerciale du Cercle Populaire peut paraître bien banale : quoi de plus normal en effet pour un café que de vendre des cafés, et de plus logique pour un restaurant né, entre autres, du constat de la rareté de l'offre de produits « sains » que de vendre des aliments présentés comme tels ? Pourtant, cette fonction commerciale était loin d'aller de soi pour ses fondateurs, dans laquelle ils voyaient au contraire une *nécessité*. Pour justifier ce point de vue, que tous partagent, de l'indispensabilité de la dimension commerciale du projet, Isabelle prend ainsi en exemple le don alimentaire dont, on l'a vu, l'importance n'a cessé de croître parmi les activités de la coopérative au point d'y occuper une place centrale. Elle dit :

> Le fait de [redistribuer] gratuitement est devenu quelque chose d'assez pertinent. Nourrir le monde gratuitement, je pense que c'est ça qu'on ferait si on n'était pas un café! Mais ensuite, parce qu'on a un loyer à payer, on est obligés de jouer le rôle du commerçant et de vendre des choses.

C'est en fait dès les premières discussions à l'origine du projet que les cinq fondateurs se sont entendus sur ce fait : le Cercle Populaire devra être autonome ou ne pas être, et en aucun cas il ne devra dépendre de quelque financement public que ce soit[172]. Ce choix était la conséquence directe du constat, partagé par tous, de la conflictualité apparemment caractéristique des relations entretenues par les différents organismes communautaires du quartier, soit que celle-ci ait été directement expérimentée en ayant travaillé dans le milieu, soit qu'elle ait été rapportée. Il leur

[172] On le verra un peu plus loin : cette posture à l'égard des subventions publiques changera radicalement après quelques années d'existence du projet.

semblait ainsi évident qu'il fallait à tout prix se maintenir à bonne distance d'un tel environnement, où la pénurie de moyens financiers avait pu, parfois, avoir raison des solidarités *a priori* naturelles entre les groupes. Car telle serait en effet l'origine du problème : ces mêmes subventions gouvernementales pour lesquelles tous se « battent » (Isabelle), ce même gâteau trop petit dont tous se disputent les parts. Ils ont donc estimé que l'unique façon de s'autosuffire consistait à générer, à même les activités du café-restaurant, un revenu suffisant pour payer *a minima* les frais fixes et impondérables de l'endroit (loyer, factures et remboursement des emprunts de départ). Cela devait dès lors permettre le déploiement des missions « communautaires » du lieu et, plus généralement, rendre possible l'existence même de cet « espace potentiel » et de ce « lieu de possibles » que j'évoquais au paragraphe précédent. Laura se souvient encore de la réflexion qui avait alors été la leur :

> Alors, [on s'est dit], on fait un café-restaurant. Ça va être notre revenu, et ça va supporter les [différents] volets du projet. Parce qu'il y avait plusieurs volets : c'était la transformation alimentaire, c'étaient les ateliers, comme le partage des connaissances, l'éducation populaire, faire des ateliers d'art et de cuisine, et savoir faire n'importe quoi. Et on avait la Ruche d'art, qui est là encore, le petit atelier d'art. L'épicerie solidaire, qu'on a toujours voulu développer […] Mais tout ça, ça doit être supporté par un revenu. Alors on s'est dit que, bon, tant mieux si c'est un café-restaurant. C'est un lieu de partage, aussi, en soi. C'est ça: c'est pour ça qu'on a décidé de partir comme ça.

Si le désir de rendre financièrement autonome le projet a certainement été la première motivation pour donner au Cercle Populaire la forme d'un commerce, d'autres raisons sont également venues appuyer ce choix. Pour ses fondateurs, le Cercle devait aussi être l'opportunité de créer des emplois et un cadre de travail de qualité, pour eux-mêmes ou, éventuellement, pour d'autres résidents du quartier, où tous les travailleurs seraient égaux, quel que soit leur rôle ou leur statut dans l'organisation, et où serait banni le salaire minimum tel qu'il existe aujourd'hui, bien trop bas pour permettre une vie décente. De nouveau, la forme à la fois coopérative et commerciale du projet fait sens : par elle, celui-ci intègre et dans le même temps dérange les structures du capitalisme, et participe ainsi d'un dessein politique de remise en cause d'un système considéré comme fondamentalement inégalitaire. Mais envisager une telle opportunité n'était, en soi, possible qu'en raison d'une autre opportunité, en l'occurrence une opportunité d'affaires. Si parmi les fondateurs certains n'avaient aucune expérience entrepreneuriale, ni même aucune connaissance du domaine des cafés ou de la restauration, d'autres, au contraire, avaient pu se forger au cours de leur vie un certain sens des affaires. Et s'ils étaient bien conscients que cela

devrait probablement prendre plusieurs années avant que le Cercle n'atteigne son rythme de croisière, il ne faisait pour eux guère de doute qu'un jour ou l'autre, un café comme celui-ci finirait par avoir du succès dans un quartier en transformation comme Saint-Pierre. Car, comme me l'avait un jour dit l'un d'entre eux : « c'est une histoire de *timing*, de moment dans le quartier. On est là au bon moment ».

5.2.2 Trouver et faire sa place dans le quartier

5.2.2.1 L'importance de l'ancrage local et l'inévitable référence originelle au Café Pompier

En le concevant comme un témoignage d'amour pour Saint-Pierre ayant vocation à servir sa communauté, les fondateurs du Cercle Populaire accordaient une importance toute particulière à son ancrage dans le quartier, d'autant plus qu'ils voyaient dans cet ancrage ce qui fondait, en grande partie, la légitimité même de leur projet. Dès le départ, cet ancrage a référé autant au lieu en lui-même où se déploierait le projet qu'à ses instigateurs, et a renvoyé, dans l'esprit de ces derniers, à deux registres distincts : un ancrage géographique et spatial, d'une part, et un ancrage symbolique, culturel et sociologique, d'autre part.

Les fondateurs du Cercle Populaire rattachaient donc d'abord l'inscription locale de leur projet à la leur propre. Comme le dit en effet Daniel, avant même d'être jardiniers, tous les cinq avaient en commun « d'être, tous, des habitants de Saint-Pierre », ce qui explique qu'ils « [avaient] le quartier en tête quand [ils] l'ont créé »[173]. Non seulement spatial – les fondateurs sont donc, tous, résidents du quartier au moment de lancer le projet –, cet ancrage est aussi socioéconomique, presque sociologique : tous vivaient sans le sou. En un contexte de quartier populaire en voie de gentrification, la précarité ou, pour le dire plus simplement, la pauvreté, agit à leurs yeux comme une forme de capital symbolique dans le procès d'acceptabilité sociale du projet. En témoignent les propos de l'un d'entre eux, au sujet de l'accueil que les résidents du quartier avaient réservé au Cercle et qu'ils avaient jugé, dans l'ensemble, positif[174] :

[173] Le même Daniel lie d'ailleurs directement le quartier et leurs propres personnes lorsqu'il évoque les motivations à l'origine du projet. Ainsi, ajoute-t-il aussitôt après avoir affirmé avoir eu le quartier à l'esprit lorsqu'ils avaient monté leur projet : « on l'a créé pour les enjeux du quartier, pour *nous* » (j'ajoute l'emphase).

[174] On reviendra sur ce point au prochain paragraphe.

> Si on [était venus] *sauver Saint-Pierre*, là, ou *aider Saint-Pierre*[175], [cela aurait été différent]. Mais là, on n'aidait personne, on ne sauvait personne : on remplissait nos propres besoins, aussi, en tant que résidents de Saint-Pierre, à vouloir du pain, ou à créer un réseau solidaire avec plus de bouffe accessible et naturelle. On est tous à faibles revenus, ici, là. Donc c'est pas comme si… […] C'est pas une affaire de sauver les pauvres. On est là, là. […] On *est* les pauvres! Donc est-ce que c'est bottom-up ? Oui!

Au-delà de ce que pouvait apporter leur propre appartenance au quartier à l'inscription locale de leur projet encore émergent – ou, à tout le moins, ce que pouvait apporter le *sentiment* de cette appartenance –, les fondateurs du Cercle Populaire considéraient que le lieu en lui-même devait incarner cet ancrage, là encore en termes spatiaux autant que culturels et symboliques. Et dans la façon dont ce double ancrage a été envisagé, un autre commerce du quartier, dont il a déjà été question à quelques reprises dans les pages qui précèdent, a fait office de point de référence à l'égard duquel la présence et la forme que prendrait le Cercle Populaire allaient être pensées. Lui-même une coopérative et situé à la limite sud du quartier, le Café Pompier, qui a fermé ses portes à l'automne 2017, était un café-restaurant aux couleurs politiques – de gauche et contestataires – claires et assumées, qui avait largement orienté ses activités, au fil des années, vers la diffusion artistique et culturelle, et où il arrivait régulièrement que se tiennent des événements militants, tels que des diffusions de documentaires, des discussions publiques, des tables rondes, ou encore des concerts de soutien à des causes diverses. En ces qualités, le Café Pompier jouissait d'une certaine reconnaissance et, par conséquent, d'une importante légitimité au sein du milieu militant montréalais et local[176], tout en revendiquant son appartenance au territoire de Saint-Pierre. Il était également un lieu important de la communauté *queer*, qui constituait une part importante de son public et de son personnel. S'il pouvait en apparence correspondre à leurs goûts et leurs sensibilités, notamment en raison de son caractère « alternatif » ou, à tout le moins, anticapitaliste, le Café Pompier ne semblait cependant pas suffire à combler le manque de tiers lieux que les fondateurs du Cercle Populaire constataient dans Saint-Pierre, et qui justifiait selon eux la mise sur pied de leur propre projet. À leurs yeux, celui-ci était en effet peu intégré au quartier, là encore en termes géographiques autant que symboliques et culturels, au point d'ailleurs qu'ils ne voyaient pas entre les deux projets de quelconque rapport de concurrence. Ainsi que me l'avait un jour dit l'un d'eux : « le Café Pompier était débranché du quartier

[175] Il met l'emphase.

[176] J'y reviendrai au chapitre 6 (voir p. 278-282).

géographiquement, mais aussi [en termes] de clientèle. Parce que, vraiment, c'était un peu éloigné ».

C'est donc bien à une double extériorité qu'il est ici fait référence. Une extériorité géographique et spatiale, d'abord, liée à sa localisation à la marge de Saint-Pierre, ce quartier dont la forme longiligne fait que les distances peuvent rapidement s'étirer. Pour plusieurs des fondateurs du Cercle, le Café Pompier était d'ailleurs plus que situé à la limite du quartier : il n'en faisait tout simplement pas partie. Ainsi, comme me l'avait dit l'un d'eux, « la rue Saint-Jean [où il se situait] : ça fait pas partie de Saint-Pierre! Dans le sens que les gens qui habitent le quartier, s'ils vont dans cette direction, c'est pour sortir du quartier. C'est pas des gens du quartier qui vont se rassembler là-bas ». Peu avant qu'il ne ferme ses portes, un autre membre fondateur du Cercle s'étonnait même que le lieu prétende d'ailleurs appartenir à Saint-Pierre : « c'est bizarre, m'avait-il dit, […] qu'ils se déclarent, comme ça, si fortement ancrés dans le quartier, qu'ils servent le quartier… Mais ils sont pas dans le quartier… C'est pas mal loin. Pas mal éloigné des choses. » Une distance que reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes d'anciens membres actifs du Café Pompier, avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en discuter. Pour les fondateurs du Cercle Populaire, il était en revanche inconcevable que le café ne se situe pas au « cœur »[177] de celui-ci puisqu'il avait vocation à servir le quartier et sa communauté. Ça n'est d'ailleurs pas sans raison que le groupe d'amis à son origine avait jeté son dévolu sur un local bien précis, dans lequel il finirait par s'établir. Comme me l'avait un jour raconté Roxane, « tout le projet reposait sur le local, sur l'emplacement. C'était vraiment important, parce que c'était central et que notre projet était communautaire. Pour nous, c'était au "centre-ville" de Saint-Pierre ».

Mais peut-être plus encore que cette extériorité spatiale et géographique, c'est une étrangeté culturelle et symbolique à l'égard du quartier que les fondateurs du Cercle percevaient dans le Café Pompier ; une étrangeté qui se cristallisait dans son public, ses usagers, les événements qu'il accueillait et, d'une manière générale, dans son ambiance, qui, à leurs yeux, contrastait fortement avec celle de Saint-Pierre et reflétait plutôt celle du quartier limitrophe à la gentrification relativement bien avancée. L'un des fondateurs du Cercle évoque ainsi une atmosphère particulière, difficile à décrire précisément :

> [En fait] c'était, comme, un peu plus *hipster* [...] Puis il y avait, aussi, comme une ambiance… Comment on dit ça? C'était *queer friendly* ? Alors il y avait beaucoup… C'est

[177] Plusieurs des fondateurs parlent du « cœur du quartier » pour décrire l'emplacement où allait finalement s'ériger le Cercle Populaire.

> magnifique, hein! Une variété impressionnante de personnes qui pouvaient te servir, et tout ça. Mais ils avaient une attitude, comme, plus… C'est pas la même chose! Comme, une attitude… *Hipster.* Je sais pas comment l'expliquer.

Une posture militante et une ambiance générale qui, selon toute vraisemblance, rendaient le Café Pompier peu accueillant pour bien du monde, et peut-être même hostile pour certains. L'un de ses anciens membres, croisé un jour au Cercle, m'avait d'ailleurs lui-même affirmé que la distance géographique du lieu ne pouvait expliquer à elle seule la rare présence de résidents de Saint-Pierre, mais qu'il y avait certainement une forme de « distance sociale » qui faisait que, « s'ils y venaient, [les gens du quartier] ne s'y trouvaient pas exactement à l'aise ». Parmi les fondateurs du Cercle, on se souvient de quelques moments vécus là-bas, au cours desquels on avait pris la mesure de la distance qu'il pouvait y avoir entre un tel lieu et leur quartier. Que l'on songe à cette répétition d'une performance théâtrale durant laquelle, en pleine journée, des acteurs se battaient avec des « jouets » pour adultes incongrus ou à ces expositions artistiques où la nudité et la sexualité étaient très présentes, on se dit bien que de telles « choses un peu *touchy* » (Daniel), si elles n'étaient pas particulièrement dérangeantes pour soi-même, se révélaient vraisemblablement peu invitantes pour une grande part de la population du quartier, notamment celle issue de ses communautés culturelles. Au-delà des événements ponctuels qui pouvaient y avoir lieu, l'attitude générale et ordinaire de ses usagers réguliers et de son équipe de travailleurs pouvait elle aussi faire œuvre de repoussoir pour ceux qui n'appartenaient pas au milieu dont le Café Pompier était une plateforme. C'était le cas du réseau dans lequel évoluait le groupe d'amis à l'origine du Cercle, où l'on se souvient bien de cette tendance qu'il pouvait y avoir là-bas à volontairement faire preuve d'inhospitalité, et qui pouvait être perçue comme un mauvais service. On retrouve dans ce portrait cette même posture que pouvait décrire Richard Lloyd (2010) chez le public du *Urbus Orbis*, ce café ayant joué un rôle de premier plan dans l'émergence de la scène hipster du quartier Wicker Park, à Chicago. En effet, écrit-il :

> Heavily invested in their status as superhip cultural creators, regulars and staff were less than welcoming to individuals who did not fit their definitions of desirability […] As [a] former manager […] recalls, "Often there, if you're not a regular, and if the wait staff doesn't like you, then it's 'fuck you'. That's basically their attitude." (Lloyd 2010, 112)

Comme en témoigne la citation suivante, extraite d'une discussion tenue avec une personne proche du Cercle Populaire au sujet du Café Pompier et de ce qui, aux yeux de beaucoup,

l'excluait de Saint-Pierre et de son tissu social, le parallèle est saisissant entre l'expérience[178] que pouvaient avoir certains *outsiders* du *Urbus Orbis* et du Café Pompier :

> Le service était terrible! Ah, c'était terrible comme service... Tout le temps, t'arrivais, et ils avaient le visage fermé. Et tu demandais n'importe quoi, ça les faisait chier. Tu demandes à n'importe qui dans le quartier, et ils disent qu'ils y allaient pas parce que le service était terrible. Il n'y avait pas un sourire de la part des employés [...] C'est le type de gens qu'ils engageaient […] Tous les gens qui étaient employés, membres travailleurs, étaient des gens de la communauté *queer* et/ou anarchistes. Peut-être que ça fait partie de cette *gang*, de leur philosophie, de considérer que c'est pas nécessaire d'être agréable avec les clients, parce que… « On est anarchistes! » [Rire] Je sais pas! Ou bien c'est ça, la façon d'approcher la sexualité, ou leur vie : il faut pas sourire à tout le monde! « Nous, on est qui on est. Si tu l'acceptes, c'est bien ; si tu l'acceptes pas : fuck you ». Et dans le café, c'était la même chose : « Si tu acceptes notre façon d'agir avec vous, la clientèle : c'est bien. Sinon : fuck you. » [...] Tu peux parler avec n'importe qui dans le quartier : ils vont te dire qu'ils n'y allaient pas parce qu'ils ne se sentaient pas à l'aise avec le service.

Il ne faudrait cependant pas se méprendre. Nul, parmi les personnes à l'origine du Cercle Populaire, n'avait à redire au sujet de l'existence du Café Pompier ni ne considérait sa présence illégitime. Le constat de son étrangeté, géographique comme culturelle, à l'égard de Saint-Pierre, remplissait en fait une double fonction : celle, d'abord, de précisément légitimer la création non loin de lui d'un nouveau café-restaurant qui pouvait de prime abord lui ressembler et, à ce titre, constituer une espèce de doublon forcément concurrent. Celle, ensuite, de servir de contre-exemple orientant les choix et les décisions qu'il convenait de poser pour créer un lieu dont on espérait qu'il suscite l'intérêt du plus grand nombre, et attire la part la plus importante possible de la communauté locale. Il fallait donc d'abord, on l'a vu, que ce lieu se situe physiquement au cœur de Saint-Pierre, et non à sa frontière ou à sa marge. Mais il fallait, aussi, en un quartier aussi divers que Saint-Pierre, qu'il ne soit pas trop intensément coloré en termes politiques ni ne cible avec trop d'ardeur un public bien précis – que ce soit en matière d'ethnicité, de genre, ou encore de militantisme –, sans quoi il risquait de s'aliéner des pans entiers de la communauté locale. Il

[178] J'insiste ici sur la notion d'*expérience* : mon intention n'est pas de savoir si le service fourni au Café Pompier était effectivement de qualité ou non – ce qui relève, du reste, du jugement personnel –, mais bien de donner à voir l'expérience que pouvaient en avoir certains clients.

fallait, pour reprendre un terme utilisé par plusieurs de ses fondateurs, s'assurer que le lieu demeure un espace « neutre »[179], et ainsi aussi inclusif que possible.

5.2.2.2 L'ouverture : un accueil contrasté

À l'évocation de l'accueil que le quartier avait pu réserver au Cercle Populaire lorsqu'il était en train de se monter et sur le point d'ouvrir ses portes, ses fondateurs partagent le même souvenir d'un contraste très fort entre l'accueil chaleureux de nombreux résidents et l'hostilité à peine cachée d'une part importante du milieu communautaire local. Cette hostilité, tous l'expliquent de la même façon : dépendant de subventions publiques trop rares, les organismes du quartier auraient vu en ce café aux prétentions communautaires un nouveau concurrent, et s'en étaient aussitôt effrayés. Car, comme le dit en effet l'un des fondateurs : « C'est ça l'affaire : c'est que dans Saint-Pierre, il y a beaucoup d'organismes, et tout le monde lutte pour les mêmes ressources financières. Et ils ont vu le Cercle Populaire comme un danger… On arrivait là pour voler leurs ressources. C'est ça qu'ils ont vu. » Pour un autre, certains organismes craignaient non seulement de se faire déposséder de leurs ressources, mais aussi de voir leur clientèle se diluer avec l'arrivée d'un « concurrent » qui risquait de leur faire perdre jusqu'à leur propre raison d'être. Il faut dire, pour reprendre les propos d'un autre de ses fondateurs encore, que le Cercle Populaire « [était] entré de force », en ce sens que nul parmi eux n'avait sollicité l'autorisation de personne. Alors, ils se sont fait dire que leur projet était « trop ambitieux, […] [et] que Saint-Pierre n'avait pas besoin de ça ». Certains organismes œuvrant dans le champ de l'écologie, de l'agriculture urbaine ou de la cuisine populaire, les ont même accusés de « compétition déloyale », ce qui n'a pas manqué de les étonner, eux qui croyaient (peut-être naïvement) qu'il ne pouvait y avoir de réelles concurrences entre des collectifs partageant les mêmes idéaux progressistes. Du reste, une telle réaction de la part du milieu communautaire local n'a fait que leur confirmer le bien-fondé de la décision qu'ils avaient prise de donner à leur projet une forme commerciale qui, on le voyait un peu plus tôt, était perçue comme l'unique façon de se maintenir en retrait de la concurrence qu'ils voyaient opposer les différents organismes du quartier, bien qu'ils aient été forcés de constater que ce choix ne suffisait visiblement pas à les protéger tout à fait d'un procès en nuisibilité. Du côté du Café Pompier, le sentiment semblait être le même : si personne n'est venu manifester aux fondateurs du Cercle une quelconque hostilité, on considérait toutefois là-bas que ce nouveau

[179] On verra par la suite qu'une telle neutralité est dans les faits impossible à atteindre, et que, comme tout objet culturel, le Cercle Populaire *dit* quelque chose ne serait-ce qu'au travers de ses apparences – y compris de sa prétendue « neutralité ».

projet manquait quelque peu de solidarité, en ouvrant ses portes si près de là, alors que ce n'était un secret pour personne que les finances du Café Pompier n'étaient pas à leur meilleur. Comme me l'avait dit une personne qui s'était impliquée là-bas :

> La première fois que j'ai entendu parler du Cercle Populaire, ça m'a mis en colère […] On essayait de trouver une façon de payer notre loyer pour ne pas se faire évincer. Alors je trouvais ça un peu frustrant que des gens créent un nouveau café coop à trois ou quatre blocs de là, aussi proche de nous, sans venir nous demander : « Eh! Est-ce qu'on peut travailler ensemble? Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire? » Alors, oui, c'est sûr, c'était un autre projet. Mais je pense quand même qu'il y aurait pu y avoir plus de collaboration entre les deux.

L'accueil réservé par les résidents du quartier, ou du moins par une partie d'entre eux, a en revanche été fort différent. Alors qu'ils travaillaient encore à rénover le local dont ils venaient de recevoir les clefs, les fondateurs du Cercle avaient organisé des potlucks et des brunchs collectifs, avec pour intention d'inciter le public à venir les rencontrer et prendre connaissance de leur projet. Lorsqu'ils se les remémorent quelques années plus tard, ces moments sont pour eux l'occasion de souligner le contraste très fort qu'ils avaient constaté entre la réception du projet faite par le milieu communautaire et celle, bien plus chaleureuse, du public venu à leur rencontre. Ainsi, dit l'un d'entre eux, aussitôt après avoir évoqué l'hostilité du milieu communautaire :

> Par contre, est-ce qu'il y a des dizaines de personnes qui sont rentrées ici, et qui ont dit : « Wow, c'est cool! On est contents! On est contents que vous fassiez ce genre de commerce-là, au coin de la rue. On avait besoin de ça! » ? Combien de fois on a entendu : « On a besoin de ça, dans Saint-Pierre! »

Laura se souvient elle aussi de cet « accueil incroyable de la communauté », de ces moments « merveilleux » où tant de monde venait, qui leur mettaient du baume au cœur et les rassuraient du bien-fondé de leur projet. Mais, sans que cela ne les surprenne vraiment, ces moments de joie et d'enthousiasme allaient, déjà, leur donner un avant-goût des enjeux et des difficultés auxquels ils allaient être confrontés au quotidien. Car s'ils résidaient bel et bien dans le quartier et, pour certains d'entre eux, depuis de nombreuses années, ces soutiens spontanés étaient, pour l'essentiel, blancs, et rares étaient, en revanche, les membres des autres communautés culturelles du quartier à venir manifester leur joie et apporter leur appui. Il fallait y voir, sans aucun doute, le premier signe de ce défi que représenterait le fait d'être un café communautaire dans un quartier multiethnique où la gentrification se couplait d'une importante variable ethnique. Et si

cette question de la gentrification et du rôle que pourrait y jouer le Cercle Populaire était déjà bien à l'esprit de ses fondateurs, qui n'étaient pas dupes de ce que leur projet pourrait projeter comme image, nombreux ont été ceux qui, y compris parmi les plus enthousiastes de leurs soutiens, n'ont pas manqué de leur en rappeler l'importance. De fait, se souvient Roxane, plusieurs leur ont d'emblée fait part de leur inquiétude que le projet prenne la forme d' « un café de *hipsters* ». Un souvenir que partage l'un de ses camarades : « tout le monde nous posait la question : "est-ce que la communauté locale va être rejointe? Les communautés locales? Est-ce que vous allez faire des efforts pour ça? Ou est-ce que ça va être juste un café avec des Blancs qui travaillent sur leur ordinateur?" ». Parmi les figures militantes, certains ont même pu avoir des mots assez durs à l'endroit du Cercle Populaire, lui opposant une fin de non-recevoir aussitôt qu'ils ont compris qu'une part importante du projet serait liée à une activité commerciale, même sans but lucratif. Sans s'y opposer aussi frontalement, d'autres personnes, elles aussi engagées dans l'activité communautaire et militante du quartier, ont accueilli le projet avec une certaine tiédeur. Gérald, qui deviendrait un habitué des lieux, y a par exemple vu « un moindre mal », considérant le risque qu'il y avait qu'un commerce plus classique, pour le coup à but bien lucratif, ne s'installe dans ce local si bien adapté à un café, lui-même situé dans ce quartier dont les changements pouvaient représenter aux yeux de certains une si belle opportunité d'affaires. Il se souvient aujourd'hui de ces inquiétudes qu'avaient partagées avec lui des résidents de longue date du quartier, qui ne préféraient pas s'en épancher directement auprès des principaux intéressés, mais plutôt s'adresser à lui, dont ils connaissaient l'implication pour Saint-Pierre :

> On me disait : « Ah, ça va être un vecteur de gentrification. Ce n'est que pour la population nouvellement arrivée, artistique et blanche, et branchée, *hipster*, du quartier ». Mais en même temps, je connaissais les gens à l'origine du Cercle, et je pensais que ça prenait quelque chose. Et moi, je me suis dit : « Si c'est pas… ». Moi, j'en avais parlé aux fondateurs, en fait. La belle terrasse : il fallait prendre ce lieu-là, pour mettre quelque chose qui dessert la communauté. Parce que j'avais peur que ça soit un Starbucks, ou quelque chose du genre…

5.2.3 L'évolution du Cercle Populaire : entre professionnalisation du service et souci de travailler pour la communauté

Depuis son ouverture officielle au courant de l'été 2015, le Cercle Populaire, dont j'ai décrit dans la première moitié de ce chapitre les activités régulières telles que je les ai connues au fil des trois

années qu'a duré mon enquête, a connu une certaine évolution. Cette évolution, qui aura été fonction de différents facteurs et concerné tant les activités commerciales du projet que ses implications communautaires, peut être résumée à deux tendances principales : une professionnalisation du service, d'une part, en lien avec un changement significatif de la posture des équipes de coordination à l'égard des subventions, et une importante augmentation de la place occupée par les activités de redistribution alimentaire, d'autre part, corrélée à un gain en légitimité du Cercle Populaire auprès de résidents et d'organismes du quartier.

5.2.3.1 Subventions et professionnalisation

Je le mentionnais un peu plus haut, le collectif à l'origine du Cercle Populaire tenait à ce que le projet soit financièrement autonome, et c'est en grande partie pour cette raison qu'il lui avait donné une fonction commerciale tout en décidant que celle-ci prendrait la forme d'un café-restaurant, lieu social par essence. Cependant, parce que l'un de ses mandats était de demeurer accessible au plus grand nombre de personnes, et donc financièrement abordable, le Cercle se condamnait, pour le dire simplement, à une certaine précarité : dépendant uniquement de ses propres rentrées d'argent, elles-mêmes issues des seules ventes de produits peu onéreux et, par définition, aux marges très minces, la coopérative ne pouvait en l'état que parvenir à se maintenir à flot, payer ses frais fixes et rembourser lentement ses emprunts initiaux. Elle n'était en revanche aucunement en mesure de s'équiper professionnellement, ni même capable de financer d'emplois qui permettraient de ne pas reposer uniquement sur le travail de ses bénévoles. Néanmoins, avec le temps, le départ de certains membres de son équipe de travailleurs et l'arrivée d'autres en son sein, le Cercle Populaire s'est engagé dans ce qui s'apparente à un véritable virage à centre-quatre-vingts degrés dans sa relation aux subventions, publiques comme privées.

Le premier gros tournant a concerné le financement de matériel pour la cuisine du café-restaurant. À son ouverture, et jusqu'à ce que je commence à y travailler, le Cercle Populaire était franchement sous-équipé. Outre sa cafetière et son évier professionnels, tout dans sa cuisine, des appareils électroménagers aux ustensiles, était de niveau domestique. Si cela n'empêchait pas ses travailleurs de servir des produits de qualité, cela restreignait néanmoins leur productivité. Bien conscient de cela, un membre de la coopérative, fin connaisseur du milieu communautaire et de ses rouages – notamment financiers –, a entrepris de dénicher du financement qui permettrait d'équiper le café-restaurant comme il se devait. Son travail a porté ses fruits, puisqu'il est parvenu à obtenir une importante bourse auprès de la fondation caritative d'une grande chaîne

de commerce de détail du pays, suffisante pour que la coopérative s'achète les principaux équipements qui lui manquaient – four, réfrigérateurs, congélateurs et lave-vaisselle, notamment.

Le second tournant dans le rapport aux subventions concerne le financement d'emplois au sein de la coopérative. Si le modèle d'affaire du Cercle s'est dès le départ construit sur l'implication de travailleurs bénévoles, celui-ci s'est rapidement heurté à l'une de ses limites structurelles, à savoir le besoin d'avoir, au sein de son équipe, quelques membres présents de manière suffisamment régulière pour pouvoir en coordonner les activités. Car si le Cercle pouvait de manière récurrente profiter d'un emploi saisonnier financé par un programme public d'emploi étudiant, le soutien n'était que temporaire et se concentrait essentiellement sur le travail de service ou de jardinage. Longtemps, le travail de coordination et de direction générale a donc été assuré par des bénévoles ne comptant plus les heures qu'ils donnaient à la coopérative. Dans les faits, l'un d'eux était même travailleur à temps plein de la coopérative depuis sa création, s'occupant presque intégralement de l'administration de l'entreprise bien qu'il ne touchât en retour aucune rétribution, tandis qu'un autre bénévole, arrivé plus tardivement au sein de la coopérative – il avait commencé à y travailler dans le courant de l'automne 2017 –, était rapidement devenu un maillon essentiel de ses rouages, devenant lui aussi un « bénévole à temps plein » du Cercle dont il assurait la coordination de la cuisine. On comprend aisément que la situation n'était pas viable à plusieurs égards : non seulement le travail fourni par ces bénévoles, devenus indispensables à la vie de la coopérative, dépassait largement le cadre de ce que des contributions bénévoles devaient impliquer, mais c'était aussi l'une des missions fondatrices du projet, celle de parvenir un jour à ce que la coopérative offre des emplois de qualité à ses membres, qui était bafouée dans son principe même. C'est pourquoi la décision a finalement été prise de chercher à financer l'embauche de ces membres en tant que salariés. Dans le même temps, le contact a été établi avec un organisme d'accompagnement d'entreprises en économie sociale et solidaire, qui allait soutenir et orienter le Cercle dans le montage de ses demandes de subventions publiques, tant pour l'achat de nouveau matériel que pour la création d'emplois. Là encore, l'important travail qu'avait impliqué cette nouvelle stratégie de développement allait finir par porter fruit. À partir du début de l'année 2019, deux emplois ont été créés et ont permis de rémunérer ces deux membres pour le travail qu'ils accomplissaient déjà, avant que, par la suite, de petits contrats plus spécifiquement rattachés à des activités connexes ou en partenariat avec la coopérative ne viennent s'y ajouter.

Le financement de matériel professionnel, l'arrivée d'un nouveau bénévole s'investissant rapidement à temps plein dans la cuisine du café-restaurant et permettant ainsi à un autre de se

dédier aux tâches administratives de l'organisation, la mise en emploi de ces deux personnes, et l'accompagnement offert par un organisme externe dans les stratégies de développement et le financement de la coopérative : autant d'événements qui ont participé d'une même dynamique de professionnalisation du Cercle Populaire, perceptible tant dans la qualité du service fourni que dans le développement de nouvelles activités. Ce sont en effet ces différentes améliorations, tant matérielles qu'organisationnelles, qui ont permis à la coopérative de progressivement standardiser et diversifier son offre alimentaire, notamment par la mise en place d'un plat du jour à la fois complet, variable et bon marché, mais aussi de déployer son service d'épicerie, de vente à emporter et de traiteur. Ce sont aussi ces améliorations qui ont rendu possible la mise en œuvre d'une nouveauté dont on parlait depuis longtemps au sein de la coopérative, mais pour l'implantation de laquelle on attendait que le projet atteigne une certaine maturité : l'acquisition d'un permis de vente d'alcool et l'ouverture du café en soirée. Cette nouveauté, qui a déjà été brièvement mentionnée plus tôt dans ce chapitre[180], allait toutefois représenter un certain enjeu au sein du collectif, et même provoquer quelques débats entre certains de ses membres. Ce sur quoi je reviendrai dans le courant des chapitres 7 et 8.

5.2.3.2 Activité et positionnement communautaire : réorientation vers la redistribution alimentaire et gain de légitimité

La professionnalisation de ses activités commerciales n'a pas empêché le Cercle Populaire de continuer à mener ses activités communautaires, qui ont cependant elles aussi connu une certaine évolution. Comme je l'évoquais déjà dans la première moitié de ce chapitre, le service de redistribution d'aliments en fin de ligne a en effet pris une place centrale dans les activités de la coopérative, attirant dans son local et faisant faire escale auprès du banc situé juste à l'extérieur des personnes toujours plus nombreuses, qui sans ce service n'auraient peut-être jamais eu de contact véritable avec la coopérative. Parallèlement au *Garde-Manger Populaire* le Cercle s'est aussi engagé avec le temps dans d'autres activités liées à la récupération, la revalorisation et la redistribution de denrées alimentaires, en partenariat avec d'autres organismes montréalais. Si l'on reviendra au fil de la thèse sur l'impact qu'a pu avoir la place croissante de la redistribution alimentaire parmi les activités du Cercle Populaire sur l'image et l'acceptabilité locale de la coopérative, on peut d'ores et déjà mentionner que cette réorientation vers un service ne faisant à l'origine pas partie du projet a considérablement augmenté sa légitimité, notamment auprès de

[180] Voir p. 198-199.

résidents du quartier militants qui pouvaient être, au départ, assez sceptiques à son endroit – bien qu'une certaine défiance ait pu persister chez certains, ainsi que le prochain chapitre le décrira, et que ce succès s'accompagne d'un certain nombre de difficultés et d'ambiguïtés. Plus encore, cette évolution semble avoir joué un rôle particulièrement important dans la façon dont des membres plus ou moins actifs de la coopérative ont pu appréhender de manière réflexive la bonne place du Cercle au sein du quartier.

Sans que cela soit immédiatement lié à l'instauration et à la valorisation du service de redistribution alimentaire parmi ses activités – quoique cela puisse l'être en partie –, le Cercle Populaire a également vu son acceptabilité auprès du milieu communautaire local croître avec les années, si bien que l'adversité que ses fondateurs avaient pu ressentir au moment de lancer leur projet semble s'être largement dissipée – au point d'ailleurs que certains membres actifs de la coopérative se sont fait dire que cette dernière était désormais considérée pour son sérieux et son professionnalisme. Des partenariats ont pu être scellés entre le Cercle et des organismes du quartier, et certains ont commencé à recourir à ses services de traiteur, parfois de manière régulière. Ainsi, tant auprès de sa communauté résidente que de son milieu communautaire, le Cercle Populaire semble être parvenu, du moins en partie, à trouver et faire sa place dans Saint-Pierre.

5.3 Synthèse du chapitre

Tel est ainsi le Cercle Populaire, café-restaurant coopératif de Saint-Pierre. Un petit café d'allure modeste, presque de guingois, avec son mobilier et sa vaisselle dépareillés, sa petite terrasse ouverte à tous et sa cuisine où s'affairent, à la vue de ses clients et utilisateurs, ses bénévoles et, depuis peu, ses quelques employés. Un café où, à bon prix, on peut consommer une boisson, manger un plat ou une pâtisserie, et acheter quelques produits en vrac ou préparés ; où l'on peut s'asseoir, vaquer à ses occupations ou discuter avec du monde, et rester quelques heures sans jamais se faire dire qu'il serait temps de commander autre chose. Un café où l'on peut prendre part, aussi, à des débats, des discussions publiques, ou encore des ateliers divers, d'art, de tricot, de couture, d'horticulture ou de cuisine. Un café où l'on peut, enfin, si on en a le temps, l'envie ou le besoin, travailler bénévolement, en cuisine ou au jardin.

Si le Cercle Populaire est donc bien un commerce, il est quelque peu différent de ceux dans lesquels on peut avoir l'habitude de se rendre. Car à ses fonctions commerciales classiques, il conjugue des missions communautaires. Il faut dire que c'était avant tout en tant qu'espace

communautaire que ses fondateurs l'avaient envisagé lorsqu'ils l'avaient mis sur pied. Né « par amour de Saint-Pierre », comme me l'avait un jour dit l'une des personnes à l'origine de sa création, le Cercle se voulait un lieu mis à la disposition de la communauté résidente du quartier, qu'il devait donc servir, d'une façon ou d'une autre, dans un esprit d'ouverture et d'inclusivité. Pourtant, malgré ses (bonnes) intentions, il a rencontré un accueil mitigé, partagé entre l'enthousiasme des uns, et l'indifférence ou la défiance des autres.

Au fil des années qui se sont écoulées, le Cercle Populaire est parvenu à prendre sa place dans son quartier, et a semblé gagner en légitimité auprès des différents acteurs locaux. Les causes de cette acceptabilité grandissante sont sans doute à voir, d'une part, dans le processus de professionnalisation dans lequel le projet s'est progressivement engagé et, d'autre part, dans l'importance qu'a pu prendre le service de redistribution et de don alimentaire parmi l'ensemble de ses activités. Or, si l'arrivée et la bonification d'un tel service a pu avoir un impact aussi important sur l'image du projet dans son environnement, c'est parce que le Cercle Populaire s'inscrit dans le contexte bien particulier d'un quartier multiethnique en gentrification, tel que décrit au chapitre précédent. Et dans un tel contexte, un projet comme celui du Cercle Populaire se révèle être un objet fort complexe, traversé de dilemmes, d'ambiguïtés et parfois même de contradictions, et être la cible d'un certain nombre de critiques. C'est à cette complexité, à cette critique et à la réplique qui lui est opposée que les prochains chapitres s'intéressent.

CHAPITRE 6 : LA CRITIQUE, OU L'IMPLICATION DU CERCLE POPULAIRE DANS LA GENTRIFICATION DE SAINT-PIERRE

Faisant l'objet de soupçons avant même qu'il n'ouvre ses portes au public, le Cercle Populaire a d'emblée été associé, par certains acteurs locaux, aux transformations que connait le quartier depuis quelques années déjà. C'est à cette critique, adressée au projet et au lieu qui l'incarne, tout comme à ses membres et à ses principaux porteurs, que le chapitre 6 s'intéresse. On y verra que la critique formulée à l'endroit du Cercle Populaire a d'abord une origine externe, à laquelle on accèdera en donnant la parole à quelques personnes étrangères au projet qui préfèrent ne pas côtoyer cet espace qui ne leur plaît pas ; une critique externe dont témoigneront aussi, et peut-être surtout, ceux qui, membres du Cercle, y ont été confrontés plus ou moins directement. Mais on s'intéressera également à la façon dont cette critique peut aussi, d'une certaine façon, trouver sa source au sein même du projet, prenant alors la forme d'un regret et témoignant ainsi d'une importante réflexivité de la part de ses membres. Et si le prochain chapitre se penchera plus spécifiquement sur ce que je qualifierai de « réplique », on verra, dès la seconde moitié de chapitre 6, que les membres du Cercle se situent au centre d'une discussion presque permanente entre cette (auto)critique et la réponse qu'ils lui opposent, comme pris dans un processus de justification dans lequel ils ne cessent de reconnaître, assumer, relativiser et réfuter l'implication du projet auquel ils contribuent dans la gentrification de leur quartier.

Ce chapitre procèdera en trois temps. Préalablement à l'analyse des arguments sur lesquels se fonde la critique du Cercle Populaire, il s'agira d'abord de poser quelques jalons théoriques, nécessaires à la bonne compréhension du processus de critique et de justification qui sera au centre de l'attention dans les prochains chapitres. Un second moment consistera à analyser la façon dont le Cercle Populaire, en tant que *café*, entendu comme un type de commerce et un espace de sociabilité, incarne presque inévitablement la gentrification du quartier dans l'esprit de beaucoup. On verra alors que le contexte multiethnique de Saint-Pierre se révèle d'une importance toute particulière dans l'image que peut y avoir le projet, à tort ou à raison. On se penchera enfin, dans un troisième temps, sur les paradoxes qui accompagnent le caractère militant et alternatif du Cercle Populaire, perçu comme prémunissant le projet d'une (pleine) implication dans la gentrification du quartier et envisagé, *dans le même temps*, comme facteur d'une exclusivité pouvant directement contribuer aux dynamiques constitutives du phénomène.

6.1 Le procès de critique et de justification. Quelques considérations conceptuelles

Les trois chapitres qui suivent (chapitres 6, 7 et 8) ont pour objet le processus de critique et de justification qui accompagne et que provoque la présence du Cercle Populaire dans Saint-Pierre. Ces deux notions – *critique* et *justification* –, déjà rencontrées de manière plus ou moins explicite dans les chapitres qui précèdent, participent d'une perspective théorique qu'il convient de présenter dans ses grandes lignes avant de s'engager plus avant dans l'analyse en elle-même[181]. La sociologie pragmatique, dont s'inspirent les analyses à venir, se fonde sur une conception des individus comme étant doués de compétences, au premier rang desquelles celle, fondamentale, de *réflexivité* (Barthe et al. 2013, 187-190). Dès lors, écrit Boltanski (2009, 18-19) :

> Les êtres humains, considérés sous ce rapport, ne se contentent pas d'agir ou de réagir aux actions des autres. Ils reviennent sur leurs propres actions ou sur celles des autres pour porter sur elle des jugements, souvent indexés à la question du bien et du mal, c'est-à-dire des *jugements moraux*. Cette capacité réflexive fait qu'ils réagissent également par rapport aux représentations que l'on donne de leurs propriétés ou de leurs actions.

Toujours au moins latente, la réflexivité des individus est plus ou moins sollicitée en fonction des situations dans lesquelles ils se trouvent. Maintenue à une forme de dormance dans le cours ordinaire des choses, lorsque la réalité des situations et des intentions de chacun fait l'objet d'une adhésion massive et que tout *va de soi* – ce que Boltanski (2009, 100-107) qualifie de registre *pratique* de l'action –, elle se manifeste à un degré supérieur dans des contextes particuliers, qui participent du registre dit *métapragmatique* (Boltanski 2009, 107-170) : des moments de *confirmation*, d'une part, au cours desquels les situations et les acteurs qu'elles engagent cherchent à stabiliser le rapport entre ce qu'elles/ils sont et font, et ce qu'elles/ils *doivent* être et faire ; et des moments *critiques*, d'autre part et à plus forte raison, au cours desquels l'adéquation entre la réalité telle qu'elle se présente et ce qu'elle *devrait* être, et parfois les fondements mêmes de cette réalité, se voient à l'inverse contestés par certains des acteurs impliqués. Le registre

[181] Les paragraphes qui suivent consistent en la présentation à la fois générale et partielle d'une théorie de la critique et de la justification empruntée aux travaux de Luc Boltanski (Boltanski, Darré et Schiltz 1984 ; Boltanski 1990, 2002 ; 2009, entre autres) – ainsi que ceux réalisés avec Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot 1991). Je la qualifie de générale et partielle, car elle n'est ni exhaustive – le travail de Boltanski s'apparente en effet à un véritable programme de recherche, à ce titre très conséquent –, ni complètement fidèle aux conceptions de son auteur, notamment en raison des évolutions que celles-ci ont pu suivre et de la façon dont je fais discuter des travaux réalisés sur près de deux décennies – à titre d'exemple, l'ambition de Boltanski (2009) d'orienter sa réflexion vers la question de l'émancipation des groupes et des personnes vulnérables le mène à tenir pour centrale la fonction des institutions dans la définition et la confirmation de la réalité ; une fonction sur laquelle je ne m'attarderai pas. On considèrera qu'il s'agit ici de présenter une *dynamique* de la critique et de la justification, visant à enrichir la compréhension du cas spécifique du Cercle Populaire.

métapragmatique se caractérise donc par sa fonction à la fois sémantique et prescriptive – ou *déontique*, dirait Boltanski –, puisqu'il s'agit, dans les moments qui en participent, de dire et contester *ce qu'il en est de ce qui est* (Boltanski 2009, 92) en prenant appui sur des situations, des agencements, des rôles, des comportements, des objets, etc., *types*, qui font figure de références.

Pour rendre le propos plus évident, prenons l'exemple suivant qui, bien que théorique, a pour point de départ une situation régulièrement vécue et observée au cours de mon enquête[182]. Généralement harmonieusement insérée dans les situations quotidiennes du lieu, l'absence de standardisation des produits servis dans un café comme le Cercle Populaire, ou du moins leur grande variabilité, en raison de différents facteurs – vaisselle récupérée et dépareillée, expérience variable des bénévoles, disponibilité aléatoire des stocks, etc. –, déjà évoquée au chapitre précédent et sur laquelle je reviendrai par la suite, peut être un point d'achoppement et faire basculer les situations les plus ordinaires du registre pratique au métapragmatique, sollicitant alors la réflexivité des acteurs en présence – minimalement le client et celui qui le sert. Ce qui va habituellement de soi pour ceux qui connaissent le lieu et en tolèrent les imperfections, peut soudainement provoquer l'insatisfaction d'un client qui, de manière plus ou moins explicite (il dit au serveur que son lait est brûlé, que sa tasse est ébréchée ou que son sandwich n'a rien à voir avec celui que le client précédent vient de se faire servir ; il ne finit pas sa tasse ou son plat ; il lève un sourcil ; il se renferme ; etc.), soulève la question de la nature même du lieu et de sa cohérence. Un client de café-restaurant ne devrait-il pas s'attendre à recevoir le même produit, en quantité et en qualité, que la personne qui le précède ou qui le suit ? Qu'est-ce donc que ce commerce incapable de fournir un service semblable à tous ces clients ? Est-ce d'ailleurs bien un café, comme sa vitrine le prétend, ou s'agit-il plutôt de la salle commune d'un organisme quelconque? Etc. La *situation occurrence* (l'expérience du Cercle Populaire) ne soutient pas la mise en relation que le client établit avec une *situation type* (son expérience d'un *vrai* café-restaurant), activant aussitôt la réflexivité des différentes personnes impliquées. Prenant acte du commentaire du client, ou comprenant dans l'attitude de ce dernier que la situation le dérange, le serveur peut s'excuser auprès de lui, lui expliquer qu'il est à sa première journée de travail et qu'il comprend bien que le service ne *correspond* pas à ce que son interlocuteur est en droit d'attendre, et lui offrir son plat ou son café, ou lui en servir un autre. Par ce geste, il signifie au client qu'il

[182] Le caractère anecdotique de cet exemple est assumé, et même voulu. Il faut en effet voir dans la scène décrite ici une forme de situation expérimentale, dont la fonction est de mettre la lumière sur les dynamiques à l'œuvre dans le processus de critique et de justification. L'aspect anecdotique de l'exemple permet également de signaler la possibilité pour la critique de toucher les situations les plus ordinaires et routinières du quotidien.

reconnaît l'écart entre les deux situations, et contribue par là même à confirmer la *réalité* de café-restaurant du Cercle – disant en substance que le Cercle est bel et bien un café comme un autre, et que seule son inexpérience explique l'*écart* qui vient d'être vécu. Mais il peut également lui répliquer qu'il est bien normal de ne pas recevoir un service parfait et standardisé en un lieu communautaire comme celui-ci, et même lui signifier qu'il serait pour le moins optimiste d'espérer obtenir, pour un tel prix et venant d'un travailleur bénévole, un service et un produit identiques à ceux qu'il semble être habitué à recevoir ailleurs, de la part de professionnels et pour près du double du prix. Ce faisant, il cherchera à dissoudre définitivement la mise en équivalence de la situation occurrence avec sa situation type, déplaçant l'argument vers un registre différent, dans lequel il sera mieux à même de *justifier* son action.

Cet exemple, aussi anecdotique puisse-t-il paraître, permet de mettre en lumière l'étroite, mais nécessaire, relation qui unit la justification à la critique, même subtile et discrète. En effet, insiste Boltanski (2002, 283), « les justifications, dans lesquelles [les] valeurs [morales et de justice] s'expriment sous une forme positive, n'ont de raisons de se déployer que si l'action est affrontée à la critique ». Critique et justification sont ainsi les revers d'une seule et même médaille, et impliquent « la référence à des formes de justice dotées d'une validité très générale » (Boltanski 2002, 284), sans quoi la dénonciation ne peut mener qu'à la violence. Boltanski et Thévenot (1991) qualifient ces principes moraux de « grandeurs », et les associent à des « cités » théoriques, identifiées en référence à différentes philosophies politiques[183], elles-mêmes unies par un principe moral au degré de généralité supérieur encore, celui de « commune humanité ». Si les analyses auxquelles donneront lieu les chapitres à venir se tiendront à bonne distance des « cités » et des « grandeurs » auxquelles les travaux de Boltanski et Thévenot accordent une attention de premier ordre, deux éléments importent ici. On retiendra, d'une part, que le procès de critique et de justification implique de la part des acteurs concernés qu'ils adhèrent à l'idée de *bien commun*, sa définition interne – ce qui *compose* ce bien commun – pouvant faire l'objet de désaccord, comme le signale l'architecture conceptuelle des « cités », ou de consensus. On notera, d'autre part, que chacun, quelle que soit sa position dans la dispute – qu'il soit à l'origine de la critique ou qu'il y réagisse –, tend naturellement à orienter son discours vers un principe de bien commun. On retrouve cette idée de manière particulièrement saillante dans le concept de *montée en généralité*, que Boltanski (2009) associe essentiellement à la critique, mais qu'il convient toutefois d'appliquer de manière identique – ou du moins symétrique – à la justification, et qui

[183] Les deux auteurs distinguent six cités, et avec elles six mondes et registres de grandeur : les *cités inspirée*, *domestique*, *d'opinion*, *civique*, *marchande*, et *industrielle*. Boltanski et Chiapello (1999) en identifient une septième, la *cité par projet*.

correspond au procédé par lequel, dans les moments de réflexivité, les acteurs tendent à détacher leurs discours de la contingence des situations pour, *in fine*, leur donner une portée collective et les élever vers un principe de justice supérieur. En effet, souligne Boltanski :

> La dénonciation des injustices s'accompagne, quand elle est réalisée dans les formes qui conviennent, de moyens rhétoriques orientés vers une montée en généralité, de façon que l'accusateur puisse fonder son acte, y compris à ses propres yeux, sur la défense du bien commun – comme s'il était lui-même le porte-parole d'une institution virtuelle – et non sur celle de ses intérêts spécifiques. (Boltanski 2009, 148)

Si l'on reprend l'exemple présenté un peu plus tôt, on comprend que le client insatisfait peut fort bien décider de faire de sa mauvaise expérience une *question de principe*, comme on le dit couramment. Il arguera que le problème est moins d'avoir gaspillé quelques dollars dans un café ou un plat qui ne le satisfait pas, que le fait de ne pouvoir bénéficier d'un degré minimum d'anticipation quant au service qu'il recevra dans un lieu qui se présente pourtant comme un café-restaurant relativement ordinaire, soumis, en cette qualité, à une certaine exigence de régularité et d'égalité de traitement de ses clients. Que son interlocuteur partage ou non les principes moraux vers lesquels il aura orienté son argumentation, il n'en aura pas moins fait monter en généralité sa critique, en l'extirpant de la contingence de son cas singulier[184]. Mais le bénévole pris à partie pourra tout aussi bien référer à une autre formule de bien commun, invoquant, comme cela a été suggéré plus tôt, la nature communautaire du lieu – donnant pour *preuves* les différentes activités du projet, notamment son service de don alimentaire – comme cause suffisante pour tolérer, mais aussi pour expliquer, ce que son interlocuteur aura vécu comme un désagrément. En suggérant que le caractère aléatoire des produits servis est la nécessaire contrepartie d'un lieu *utile à la communauté*, il aura, lui-même, fait monter en généralité la justification de sa propre action.

Cet exemple permet également de souligner l'importance primordiale de l'*épreuve* dans le procès de critique et de justification. Notion cardinale de la sociologie pragmatique (Barthe et al. 2013 ; Martuccelli 2015), l'épreuve réfère aux situations troubles au cours desquelles la réalité se donne à voir dans sa dimension arbitraire et révèle par là même sa plasticité. Si toute situation sociale est une épreuve *en puissance* – en cela que toute situation peut capoter ou faire l'objet d'une critique –, elle ne se révèle comme telle que lorsque l'action se déplace dans le registre

[184] On comprend là que la référence à une situation type, au cœur de la démarche réflexive de critique et de justification, suit, en elle-même, cette même logique de montée en généralité.

métapragmatique et que la réflexivité des individus est sollicitée. Pour le dire autrement, l'épreuve ne se fait sentir comme épreuve que si les acteurs qu'elle implique la pensent comme épreuve, qu'ils cherchent à contester ou confirmer l'ordre établi et le fondement de la réalité. L'épreuve est alors le moment où les uns et les autres sont amenés à établir les correspondances entre des situations occurrences et des situations types, afin d'établir ou de réajuster un certain ordre des choses, ou encore dans le but de régler un différend, en suivant un ensemble de contraintes spécifiques plus ou moins explicites et ordonnées. La forme la plus élaborée de ces contraintes est le règlement formel – une compétition sportive ou un concours scolaire sont par exemple des épreuves fortement codifiées, aux règles clairement établies en vertu desquelles les participants sont classés, et auxquelles ceux-ci peuvent arrimer leur critique –, mais des situations aux formats beaucoup moins formalisés peuvent tout aussi bien revêtir les contours d'épreuves. L'exemple du client insatisfait en est une illustration : c'est bien sa critique de la situation qui a révélé la nature d'épreuve de celle-ci, signifiant que la réalité d'un café-restaurant n'allait pas de soi, mais dépendait du respect d'un ensemble de critères et de règles implicites. En ayant cela à l'esprit, on comprend l'éventail de possibilités qu'offre le concept : toute situation est une épreuve potentielle, en ceci qu'elle performe un ordre social et que ceux qu'elle engage ont la compétence d'en contester la validité et la légitimité ; et tout geste, de la contestation explicite au simple haussement de sourcil, peut suffire à faire définitivement basculer une situation dans le registre de l'épreuve. Si l'on peut distinguer différents types d'épreuves[185], on retiendra essentiellement que c'est par elles que la critique se fraie, quelle que soit la portée de celle-ci. Ce sont alors des opérations de dévoilement qui sont au cœur de l'opération, qu'il s'agisse de dévoiler des

[185] Boltanski (2009) en distingue trois. Les *épreuves de vérité*, d'abord, ont pour unique fonction de confirmer la réalité telle que les institutions la définissent, et sont, à ce titre, quasiment hermétiques à la critique par principe. Elles sont des moments fortement agencés où situations occurrences et situations types ne font qu'un (les formes types des épreuves de vérité sont la cérémonie officielle, la commémoration, ou encore le rituel). Les *épreuves de réalité*, ensuite, sont des moments où la réalité est testée. Les acteurs en présence contestent et/ou justifient la cohérence entre la situation occurrence et la situation type de référence – ou, pour reprendre une formule du sociologue, entre ce qui *est* et ce qu'il *est dit de ce qui est*. Un concours scolaire, une compétition sportive, un procès sont autant d'exemples d'épreuves de ce type, mais on peut également songer, à une échelle plus *micro*, à la plus ordinaire des vérifications de titre (diplôme, preuve de résidence, permis de conduire, etc.) ou même, si l'on reprend notre exemple de départ, au fait de (se faire) servir un café « digne de ce nom » dans un troquet. La potentielle critique, dite *réformiste*, porte alors sur le décalage entre les pratiques effectives et les cadres normatifs et prescriptifs censés les orienter, et non sur les cadres en eux-mêmes. Les *épreuves existentielles*, enfin, plus difficiles à cerner, sont des expériences individuelles (généralement d'injustice, d'humiliation, ou de souffrance) qui, lorsque mises en commun, permettent de signaler l'incomplétude de la réalité et de ses formats (les cadres de références) par rapport à la complexité du réel tel qu'il est *vraiment*. La critique à laquelle mènent de telles épreuves peut être qualifiée de *radicale*, en ce qu'elle « se donne pour tâche de défaire les relations généralement acceptées entre formes symboliques et états de choses » (Boltanski 2009, 164). Boltanski signale que de telles épreuves sont souvent à l'origine d' « affaires », et donne en exemple l'affaire Vincent Humbert, en France, du nom de ce jeune homme lourdement handicapé que la mère avait aidé à mourir. L'expérience singulière de la famille Humbert (l'épreuve existentielle), dont la mère avait été mise en examen pour homicide avant d'être relaxée, avait ainsi participé à la redéfinition des formats de la réalité autour de la qualification de ce qu'est un homicide, et lourdement pesé sur le débat public autour de la question de l'aide à mourir et du suicide assisté.

contradictions, des injustices, ou encore des intérêts cachés. Le dévoilement peut mener à un différend d'intensité variable, de nature largement rhétorique – puisqu'il s'agit pour l'essentiel de (re)définir la réalité telle qu'elle est vécue – et à l'issue par principe imprévisible – c'est d'ailleurs là l'un des postulats méthodologiques de la sociologie pragmatique (Barthe et al. 2013) –, pouvant déboucher sur un désaccord partagé, un réajustement des formats de l'épreuve problématique à l'aune de nouveaux référents, l'invention de nouveaux cadres de référence, ou encore une formule de compromis.

C'est donc en ayant à l'esprit cette *dynamique* de la critique et de la justification qu'il convient d'aborder la suite de la thèse. Ainsi que les analyses l'exposeront progressivement, et comme les chapitres précédents ont commencé à le faire, on verra que le principal enjeu au cœur du processus de critique et de justification entourant le Cercle Populaire concerne la légitimité du projet dans Saint-Pierre et, par extension, son implication et le degré de celle-ci dans la gentrification du quartier. Si un tel enjeu est au cœur de l'épreuve que constitue, en elle-même, la présence du Cercle Populaire, c'est parce que les acteurs qu'elle engage, au-delà de leurs désaccords, partagent la reconnaissance d'un principe supérieur commun – parmi d'autres possibles, dont celui de *commune humanité*, tel qu'envisagé par Boltanski et Thévenot (1991) – que l'on peut définir comme *le bien-être de Saint-Pierre et de sa communauté*, et dont les fondements ont été décrits au chapitre 4. En effet, c'est précisément parce que tous s'entendent, en dernière instance, sur la nécessité de rechercher le bien de leur quartier qu'ils sont en mesure de se disputer à propos des modalités de celui-ci ainsi que des manières d'y parvenir.

6.2 Un nouveau café dans un quartier multiethnique, acteur par principe de sa gentrification ?

6.2.1 Un café, espace de gentrifieurs

6.2.1.1 Mise en accusation

Vendredi après-midi, début du mois de novembre 2019. Je me rends au Cercle Populaire, pour ce qui sera l'un de mes derniers quarts de travail derrière le comptoir. Comme j'en ai informé mes camarades, je mettrai un terme à mon implication à la fin du mois prochain, du moins celle qui consiste à travailler au service et en cuisine. Trois années complètes se seront alors écoulées depuis ce premier jour où, fébrile, j'avais intégré ce lieu et ce projet qui allaient considérablement

prendre de mon temps et largement occuper mes pensées. La nouvelle année s'annonce en être une de renouveau : un partenariat doit se mettre en place avec un autre organisme communautaire, qui altèrera sans nul doute le visage du Cercle et apportera avec lui son lot de nouveaux enjeux. Et puisqu'il faut bien quitter son terrain, et parce que la tentation peut être forte pour l'ethnographe de ne jamais trouver les bonnes raisons de le faire, je vois dans cette nouvelle orientation une occasion de prendre le pas de recul nécessaire à ce que puisse s'engager, enfin, la rédaction de ma thèse. En même temps qu'un nouveau cycle semble s'enclencher pour le Cercle Populaire, une page se tourne dans la relation que j'entretiens avec lui.

Un vendredi après-midi du mois de novembre 2019, donc. Cette année, l'hiver est précoce et, aujourd'hui, l'humidité ambiante rend le froid plus palpable encore. En sortant du métro, un peu avant 14h, une bourrasque de grésil fouette mon visage. Je presse le pas, impatient de rejoindre le Cercle et sa chaleur réconfortante. Je serai seul pour travailler cet après-midi, jusqu'à ce que Candice, celle qui partage ma vie, me fasse la surprise de venir m'aider à fermer le café. À 18h, il n'y a plus aucun client dans le café ; nous sommes seuls à ranger la cuisine. Pour nous motiver à le faire, je change la musique planante qui joue depuis le milieu de l'après-midi pour quelque chose de plus énergique. *The Black Keys*, album *Brothers.* Candice termine de laver quelques plats et ustensiles pendant que je ferme la caisse. Alors que je compte mes pièces de 5 sous, le bruit de la porte d'entrée qui s'ouvre se fait entendre, suivi du *bip* caractéristique du système d'alarme. Un homme seul, la soixantaine, entre dans le café. Je le connais de vue, et surtout de réputation. Je l'ai déjà vu à quelques occasions, de passage au café ou aux alentours. Rarement néanmoins, car il paraît qu'il nous déteste. Il fait partie de ces quelques personnes qui, sans n'avoir vraiment jamais passé de temps au Cercle Populaire, considèrent que ce dernier n'a rien à faire dans Saint-Pierre. Les bras chargés de commissions, il me dit d'une voix rauque :

- « Je viens juste pour la chaleur.
- Aucun problème, vous êtes le bienvenu.

Silence. Il avance de quelques pas, observe la salle, et pose son regard sur les enceintes.

- Rolling Stones?
- Non, monsieur. Blacks Keys. »

Il marmonne quelques mots que je ne comprends pas. Nouveau silence. L'homme me regarde, puis se dirige vers la porte du café, comme s'il souhaitait quitter les lieux. Il se retourne alors, me fixe, et lance : « Le quartier est en train de se faire gentrifier, et vous en êtes responsables. »

Cela va bientôt faire trois ans que je suis impliqué au Cercle Populaire, et c'est la première fois que je vis une telle scène. En fait, c'est la première que j'entends quelqu'un contester aussi frontalement la présence du projet dans le quartier. Bien sûr, nombreux sont ceux, parmi les membres du Cercle, qui ont pu me dire que le projet est effectivement lié à la gentrification de Saint-Pierre ; tout comme ils sont nombreux ceux, parmi les plus anciens de la coopérative, qui m'ont parlé de ces quelques personnes, dont je sais que cet homme fait partie, que l'on connaît pour être farouchement opposées à la présence du café dans Saint-Pierre, dans laquelle elles ne voient que des désagréments. Plusieurs résidents du quartier, peu familiers des lieux, m'ont également fait part d'un avis semblable. Mais, à chaque fois, c'était dans le contexte d'une discussion que nous avions à ce sujet.

En fait, je me souviens d'un événement où l'affront avait été presque aussi direct. C'était au cours du printemps 2017, quand de petites affiches avaient été placardées ici et là dans Saint-Pierre pour dénoncer un projet de réaménagement temporaire de l'une des places du quartier, la Place du Marché, et auquel participait le Cercle Populaire avec d'autres organismes[186]. Son ou ses auteurs accusaient le projet en question, qui comportait la mise en œuvre d'activités horticoles, culturelles et éventuellement commerciales sur la place, de ne chercher à satisfaire que les désirs des « yuppies » récemment arrivés dans Saint-Pierre et des professionnels seulement de passage dans le quartier et, par là, de n'être qu'un cheval de Troie de sa gentrification. Le ton de ces affiches avait été perçu comme très virulent par bien du monde, notamment parce qu'elles exhortaient ceux à la manœuvre du projet qui faisait débat à « reste[r] de leur crisse de bord de la track »[187]. Ces affiches nommaient explicitement le Cercle Populaire parmi d'autres groupes, et l'une d'elles avait même été collée directement sur la porte du café, ce qui n'avait guère laissé de doute quant à l'opinion que pouvaient en avoir ses auteurs. Mais, là encore, le propos était resté anonyme, personne n'était venu en personne faire entendre de quelconques doléances auprès du Cercle ou de ses principaux membres, et le projet était pointé du doigt *avec d'autres* acteurs. Ainsi cette critique est-elle toujours demeurée pour moi une espèce d'ombre planant sur le Cercle, au demeurant inoffensive – le café n'a jamais été la cible de vandalisme, comme d'autres lieux ont pu l'être ailleurs à Montréal –, mais néanmoins bien palpable, ne serait-ce qu'en raison des

[186] Je mentionnais déjà cet épisode en introduction, puis dans le chapitre 3. Comme indiqué alors, par souci de concision, je parlerai désormais des « événements de l'affiche » pour y faire référence.

[187] Bilingue, l'affiche avait pour entête la phrase : « Restez de votre crisse de bord de la track! » / « Stay on your fuckin side of the tracks! » [*sic.*], la « track » faisant référence à la voie ferrée qui jouxte le quartier sur deux de ses côtés. On se souvient de l'enclavement de Saint-Pierre, décrit au chapitre 4, entre autres dû aux voies ferrées qui le bordent sur deux de ses frontières et le séparent de quartiers aux niveaux socioéconomiques notablement plus élevés ou à l'état de gentrification considérablement avancé.

réflexions que sa seule existence pouvait provoquer chez ceux-là mêmes qui avaient fait naître ce projet, et chez ceux qui le font depuis lors exister.

C'est donc ce soir, quelques semaines à peine avant que ne s'achève cette enquête débutée il y a maintenant près de trois ans, et par l'effet conjugué du hasard et d'un vendredi d'automne plus froid qu'à l'habitude, que j'ai devant moi quelqu'un suffisamment remonté contre le Cercle Populaire pour y entrer, seul, et faire spontanément[188] part de son amertume aux deux seules personnes qui s'y trouvent et qu'il ne connaît pas. Marcel, comme il me dit se prénommer, est un résident de longue date du quartier. Et, naturellement, il suscite ma curiosité :

- « Responsables de la gentrification de Saint-Pierre, répété-je. Que voulez-vous dire par là ?

- Vous savez très bien ce que vous faites, me répond-il. Certains chez vous savent très bien ce qu'ils font – j'en connais quelques-uns depuis longtemps. Le quartier est en train de complètement changer, de se faire approprier par les Québécois francophones. Et vous en êtes les responsables. Repartez sur le Plateau. Repartez dans Villeray. Repartez dans Rosemont[189]. Je suis tellement en colère. Si tu savais. J'en ai tellement marre. »

J'aimerais poursuivre la discussion avec lui, et l'invite à le faire ; ici même et tout de suite, ou en un autre lieu et moment qui lui conviendraient mieux. Si lui ne le souhaite pas, ni maintenant ni plus tard, Marcel me dit en revanche connaître quelques personnes qui, partageant son opinion, accepteront peut-être d'en parler avec moi. Tandis que je consens volontiers à prendre les informations permettant de les contacter, il me remercie de l'avoir écouté épancher ses frustrations, et c'est un peu plus apaisé que lorsqu'il avait franchi la porte du café quelques minutes plus tôt que Marcel quitte finalement les lieux. Me laissant ainsi retourner au décompte de ma caisse, quelque peu décontenancé par la scène que je viens de vivre.

6.2.1.2 Le café, institution et révélateur de la gentrification

Bien qu'elle puisse être considérée comme relevant de l'ordre de l'anecdote, notamment en raison de son caractère exceptionnel, la scène décrite à l'instant est néanmoins révélatrice du soupçon

[188] À cet instant, l'homme s'adresse à un simple bénévole du Cercle Populaire, car il ne sait alors rien de mon statut de chercheur.

[189] Le Plateau, Villeray ou Rosemont sont autant de quartiers traditionnellement francophones de Montréal, ayant tous connu, du moins dans certains secteurs, une gentrification dont l'état peut aujourd'hui être relativement avancé.

et parfois de l'accusation qui pèsent depuis ses débuts sur le Cercle Populaire. Cette idée, selon laquelle le Cercle aurait une implication plus ou moins active dans la gentrification de Saint-Pierre, on la retrouve chez des personnes qui lui sont généralement extérieures et qui, pour ainsi dire, ne mettent jamais les pieds dans ses locaux ni ne participent à aucune des activités que le collectif peut organiser – on y reviendra. Mais ce qui revêt tous les contours d'une critique peut également avoir une origine endogène, et ce sont alors les membres mêmes du Cercle qui décrivent, et souvent regrettent, l'intrication du projet dans les transformations du quartier. Et si, comme on le verra, la plupart d'entre eux ont tendance à *relativiser*, de différentes façons, ce rôle du Cercle Populaire, tous le reconnaissent et se questionnent à son égard, manifestant une connaissance souvent fine du phénomène de gentrification[190].

Le point de départ de la critique, quelle que soit son origine, est toujours le fait que le Cercle Populaire soit, au-delà de ses aspects communautaires, un *café*, avec tout ce que cela implique. Comme lors de chaque entrevue que je réalisais au cours de mon enquête, j'avais demandé à Dan, un habitué du Cercle de me parler spontanément du Cercle Populaire. Aussitôt, il avait établi un lien direct entre la gentrification de son quartier, Saint-Pierre, et le projet. Le lui faisant remarquer, il m'avait répondu, rieur : « Ben, oui! C'est sûr! C'est la seule place où tu peux acheter un café, un espresso! ». Lui demandant alors ce qui distinguait le Cercle Populaire d'un autre café, par exemple grec, où l'on pouvait probablement tout aussi bien se faire servir un espresso, Dan avait approfondi son propos :

> Les Grecs, ils vont avoir les grosses télés avec le sport, et c'est plein de Grecs! [rire] Alors si tu rentres là, peut-être que tu te sens pas trop à l'aise! Au Cercle, aussi, tu te fais servir en français. Du bon café. Il y a de la nourriture végétarienne, santé. Puis, ouais, y a comme une culture de… de… Progressiste, *cute*, quartier.

Cette culture « progressiste » et de « quartier », qui semble caractériser le Cercle Populaire et à laquelle Dan associait notamment la vente et la consommation de cafés espressos, nombreux sont les membres de la coopérative à l'évoquer. Chez plusieurs, elle est en fait synthétisée au travers de l'expression *culture de café*, qu'Isabelle utilisait déjà au chapitre précédent[191] pour décrire le potentiel politique du projet qu'elle avait contribué à créer. Or, comme toute culture

[190] Il est important de noter, comme je l'ai fait au chapitre 4, que cette connaissance du phénomène de gentrification et de ses dynamiques ne se fonde le plus souvent sur aucune formation universitaire ou professionnelle spécialisée, ni même sur une lecture assidue de la littérature sur le sujet. Il s'agit plutôt d'une connaissance que je qualifierais de pragmatique, élaborée à partir de l'expérience personnelle des individus, de la consultation de médias généralistes ou encore de leurs discussions avec d'autres personnes.

[191] Voir p. 214.

(Bourdieu 1979), cette culture de café serait socialement située, et correspondrait à ce titre aux pratiques et valeurs d'un groupe bien distinct du quartier : celui que composent ses nouveaux résidents et usagers, membres des classes moyennes plus ou moins bien lotis financièrement, mais assurément richement dotés en termes culturels, souvent jeunes et étudiants, et, dans le contexte bien particulier de Saint-Pierre, presque toujours blancs et occidentaux[192]. C'est, d'ailleurs, ce qui fait qu'Isabelle considère bien « normal » que le Cercle Populaire « soit un café avec de jeunes étudiants, parfois, qui sont là à travailler sur leurs trucs. Parce que c'est ça, la culture de café ».

D'autres, généralement extérieurs au projet, semblent au contraire se formaliser du type de public que le Cercle Populaire attire et réunit. En guise d'exemple, on peut évoquer cette discussion pour le moins passionnée qui avait échauffé quelques esprits sur le groupe en ligne « Alliance Saint-Pierre », lors des *événements de l'affiche* du printemps 2017. Au fil des échanges, qui portaient à ce moment-là sur les modalités de recrutement de ce que les porteurs du projet polémique décrivaient comme une consultation publique, une personne, extérieure au collectif, avait en effet qualifié avec un certain mépris les utilisateurs du Cercle Populaire, où l'essentiel des rencontres de « co-design » avait eu lieu, de « jeunes gens branchés », signifiant par là qu'ils n'étaient pas représentatifs de la population saint-pierroise et de sa diversité, mais représentaient au contraire la minorité de néo-résidents aisés que le projet était accusé de cibler expressément. Mais il n'est guère besoin de chercher bien loin du Cercle Populaire pour rencontrer du monde enclin à qualifier ainsi ses utilisateurs. Il suffit par exemple de discuter un peu avec Victor, ce membre de la première heure de la coopérative[193]. Lui demandant un jour s'il considérait que le projet auquel nous contribuions tous les deux pouvait, d'une façon ou d'une autre, lutter contre la gentrification du quartier, il m'avait en effet répondu, laconique, qu'il ne « [pensait] pas qu'un café puisse combattre la gentrification », mais qu'il ne voyait là qu' « une place où se réunissent *de jeunes gens branchés* »[194]. Il faisait alors directement référence à la formule employée par cet utilisateur du groupe Alliance Saint-Pierre, qu'il endossait volontiers.

Laura, qui fait parte de ses fondateurs, reconnaît sans mal que le Cercle Populaire est intimement lié aux changements démographiques que connaît Saint-Pierre depuis quelques années. Questionnée sur les lieux qu'elle croit pouvoir être associés à ces changements, elle répond par

[192] Voir chapitre 4, p. 171-179.

[193] Plus âgé que la majorité des personnes impliquées du Cercle Populaire, Victor vit dans Saint-Pierre depuis un certain nombre d'années. S'il s'y est installé bien avant que la gentrification ne s'y fasse vraiment ressentir, il se considère lui-même, comme d'autres aux parcours semblables au sien, comme l'un des premiers gentrifieurs du quartier.

[194] J'ajoute l'emphase.

exemple que « le Cercle Populaire y correspond très bien », ajoutant aussitôt qu'il n'a toutefois pas été créé en réponse ou en fonction de ces changements, mais bien en ayant à l'esprit les gens, résidents ou travailleurs *du quartier*, qui avaient en commun de partager « la culture du café ». Pour autant, Laura a rapidement dû constater que, si pour certains d'entre eux, ils pouvaient habiter Saint-Pierre depuis plusieurs années, ceux qui partageaient cette culture étaient, pour la majeure partie d'entre eux, des résidents nouvellement installés, et correspondaient à l'image qu'elle se faisait elle-même des gentrifieurs. Si bien, d'ailleurs, que le Cercle Populaire est rapidement devenu, à ses yeux, le principal *révélateur* de la gentrification toujours plus rapide du quartier. Ainsi m'avait-elle dit, alors que l'on parlait des transformations de Saint-Pierre et non spécifiquement du Cercle :

> Je vois [la gentrification du quartier] surtout à partir du Cercle […] Avant, la première année, on recevait des gens, surtout, d'organismes communautaires qu'on connaissait, des écoles… Mais maintenant, ce sont souvent des personnes qui habitent dans le quartier, qui sont dans la culture de café. Et c'est, de plus en plus, des gens qui arrivent, qui sont nouveaux dans le quartier. À tous les [mois de] juillet, il y a beaucoup de nouveaux visages que je vois, et je leur demande : « Est-ce que vous habitez dans le quartier? », et qui me répondent : « Oui! Je viens de déménager! »

6.2.1.3 Le Cercle Populaire et la gentrification de Saint-Pierre : une implication plus ou moins active

En étant dépeint comme un lieu dans lequel se retrouvent et se reconnaissent ceux qui, récemment arrivés ou simplement de passage dans Saint-Pierre, partagent une même « culture de café », le Cercle Populaire est envisagé comme un acteur relativement classique de la dimension commerciale de la gentrification, tel que les études sur le sujet ont coutume de l'analyser[195]. Répondant aux goûts et aux pratiques de ceux qui commencent à intégrer le quartier pour y vivre, il est ainsi l'un de ces *entrepreneurs sociaux* que décrit Zukin, qui participent à ce que prenne corps « the emerging geographical community » (Zukin 2010, 20). Mais en tant que tel, il est également appréhendé comme ce que Schlichtman, Patch et Hill (2017) qualifient d'acteur de la gentrification – acteur collectif, en l'occurrence – de type *connecteur*, puisqu'il est décrit comme contribuant directement à créer un lien entre le quartier dans lequel il est établi, et

[195] Voir chapitre 1, p. 33-34.

de probables et éventuels nouveaux gentrifieurs[196]. Quand les trois auteurs écrivent que « [the connector] view argues that the gentrifier puts the neighbourhood “on the map” for residents and politicians beyond the area » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 140), Caroline affirme par exemple que le café « participe » à n’en pas douter à la gentrification de Saint-Pierre en étant « un endroit où des gens *extérieurs* au quartier peuvent se retrouver »[197], de la même façon que Maude, une bénévole de longue date qui préfère généralement voir les bénéfices que peut offrir le Cercle au quartier avant de considérer sa possible affiliation à la gentrification de ce dernier, reconnaît que « le café a effectivement pu faire connaître le quartier à des gens » qui ont fini par l’habiter, et qu’il a même pu être « l’une des choses ayant fait venir » ces nouveaux résidents « capables de payer plus cher pour leurs appartements ». Dan, lui, pousse plus loin encore son raisonnement, auquel il intègre quelques notions théoriques importantes du champ des études de la gentrification, notamment celle de « vagues »[198]. À ses yeux, le Cercle Populaire constitue ce que l’on pourrait qualifier d’*infrastructure de gentrification* (Butler et Robson 2001), en fonctionnant comme un médium de mise en connexion de ceux qui composent les première et deuxième vagues du processus. Typiquement représentatif de la première des deux, « qui se fait par des personnes qui aiment la diversité et apprécient le quartier comme il est », le Cercle, croit Dan, péchant en quelque sorte par naïveté, s’offrirait aux acteurs de la seconde comme un espace où pouvoir se réunir et, éventuellement, mettre en œuvre des projets ayant vocation à altérer le quartier tel qu’il est. Ainsi, dit-il :

> Les membres de la première vague, eux, deviennent amis avec certaines personnes de la deuxième vague qui, elles, apprécient le quartier comme il est, mais veulent voir certains changements. Ils veulent plus de verdissement, plus de pistes cyclables, ou plus d’activités culturelles. Elles ne connaissent pas réellement les activités culturelles qui existent. Elles veulent voir plus d’art, par des artistes professionnels. Et le Cercle, c’est une belle place pour ces personnes, pour s’organiser. Et les personnes de la première vague, elles, ne sont pas vraiment méfiantes de cette deuxième vague. Parce qu’elles leur ressemblent, en fait!

---

[196] Voir p. 73-75.

[197] J’ajoute l’emphase.

[198] Dans le premier chapitre, je distinguais l’usage des termes « vagues » et « étapes » de la gentrification, utilisant le premier pour faire référence aux différentes formes qu’a historiquement pu prendre le phénomène – de la fin des années 1960 à aujourd’hui –, et mobilisant le second pour décrire les stades successifs qui caractérisent le processus, cette fois dans une perspective synchronique. Comme d’autres, Dan utilise ici le terme « vague » dans un sens que la littérature accorde plutôt à celui d’étape – on notera d’ailleurs que c’est plutôt cet usage, celui qu’en fait Dan, que le langage commun privilégie.

Chez ceux qui sont le plus farouchement opposés à la présence du Cercle Populaire dans Saint-Pierre, on retrouve cette même critique du rôle de *connecteur* du café. C'est par exemple le cas de Harry, un homme d'âge relativement avancé qui se décrit comme faisant partie d'une communauté culturelle importante du quartier et que j'ai pu rencontrer par l'entremise de Marcel (dont j'évoquais la rencontre au début de ce chapitre). Celui-ci considère en effet, à l'instar de son ami, que le Cercle Populaire contribue directement aux mutations de son quartier en y attirant des Québécois qui y éliront éventuellement domicile et en transformeront le visage et l'équilibre – Harry va jusqu'à relier la présence du Cercle, l'arrivée de Québécois francophones dans le quartier, et les discriminations linguistiques qu'il dit désormais ressentir en tant qu'anglophone, subissant les regards inquisiteurs des Québécois lorsqu'il discute en anglais avec les commerçants qu'il fréquente depuis longtemps[199].

Dan, que je citais un peu plus tôt, n'est pas le seul à penser l'implication du Cercle Populaire dans les dynamiques de gentrification du quartier en des termes qui évoquent la littérature scientifique sur le sujet. Elle aussi, Anne manifeste une connaissance très fine du phénomène, tant sur le plan théorique qu'empirique et local – de toutes les personnes rencontrées au cours de l'enquête, elle est d'ailleurs celle qui fait certainement preuve de la plus grande érudition sur le sujet, sans avoir pour autant étudié ou travaillé directement en lien avec le sujet. Décrivant avec précision les stades caractéristiques de la gentrification, tel que les modèles en étapes peuvent les présenter, elle situe le Cercle Populaire et les lieux qui lui ressemblent dans ses premiers moments, insistant toutefois sur le caractère passif, mais non moins essentiel, de leur implication dans le processus. Lors de cette même discussion au cours de laquelle elle m'avait dit considérer le Cercle, d'abord et avant tout, comme un espace où se réunissent de « jeunes gens branchés », elle s'était engagée dans une longue réflexion qui n'était pas sans faire écho non seulement aux modèles en étapes que j'évoquais à l'instant, mais aussi à la notion de gentrifieurs marginaux. Elle m'avait dit :

> Dans bien des quartiers, on a de jeunes gens branchés qui s'installent parce que les loyers sont beaucoup moins chers qu'ailleurs. Dans certains cas, ils acceptent d'arranger certains logements afin de bénéficier d'un loyer bon marché. Et je pense qu'une fois que des jeunes branchés emménagent dans un quartier, il y a des galeries d'art, des petits magasins qui vont ouvrir, souvent à l'initiative de certains d'entre eux, et qui vont les cibler, eux. C'est

[199] Il convient ici de signaler que les gens sont relativement rares à étiqueter le Cercle Populaire comme un lieu « québécois ». On verra par la suite qu'il est bien plus souvent – en fait, de manière presque systématique – catégorisé comme un espace « blanc », sans égard à la variable ethnolinguistique. Les personnes anglophones composent d'ailleurs une part importante du public du café.

> ce qui est arrivé au Plateau dans les années 1960. Et je pense que c'est cela qui attire les spéculateurs qui achètent des biens immobiliers, qui savent sentir les tendances et qui vont penser : « Hum... C'est encore un quartier délabré... Il va y avoir des immeubles pas chers, et ça va tranquillement devenir un quartier à la mode ». Après les galeries d'art, des petits cafés branchés arrivent, des petits restaurants branchés, peut-être des petites librairies d'occasion. Et tout ça attire encore plus de monde, et encore plus de spéculateurs. Et des propriétés sont achetées, et les loyers augmentent, etc. Et à travers tout ce processus, qui n'est ni la faute des jeunes ni la faute du Cercle Populaire, hein! la gentrification a lieu. Et je pense que si un quartier pauvre reste pauvre, sans aucun changement, il n'attirera pas les spéculateurs comme c'est en ce moment le cas dans Saint-Pierre.

Telle serait ainsi, pour Anne et nombre de ceux qui y évoluent, la contribution du Cercle aux mutations récentes de Saint-Pierre. Non pas un acteur direct, mais plutôt un agent passif de celles-ci ; presque l'idiot utile d'un processus qu'il contribue à déclencher. Si bien, d'ailleurs, qu'Anne estime devoir distinguer le fait de *prendre part* au processus et d'*en être responsable*[200]. De nouveau, Anne puise dans le lexique savant pour développer son propos, reprenant presque au mot près les termes employés par un certain courant critique des études de la gentrification : « On fait partie d'un processus, dit-elle. Les vrais responsables sont les spéculateurs et les promoteurs immobiliers. Je pense qu'on est comme les soldats qui entrent en premier sur le territoire et le défrichent, pour qu'eux, ensuite, puissent spéculer dessus. » Un propos que l'on pourrait sans mal paraphraser ainsi : que ses membres le veuillent ou non, le Cercle n'est autre que l'un des *pionniers* de la gentrification de Saint-Pierre[201].

Qu'ils lui trouvent un rôle de type *connecteur* ou voient en lui un *pionnier* du processus, les membres du Cercle Populaire qui considèrent que le projet est bel et bien impliqué dans la gentrification de Saint-Pierre décrivent ainsi une participation presque subie de sa part, et le projet autant que le lieu qui l'incarne sont à cet égard appréhendés comme des acteurs relativement

[200] Je reviendrai plus longuement sur cette distinction par la suite.

[201] Voir chapitre 2, p. 66-71. On note qu'Anne témoigne d'une vision relativement ambiguë de la figure du pionnier de la gentrification, nourrissant en quelque sorte la confusion qui entoure la notion dans le domaine scientifique – une confusion qui, dans son cas, a des conséquences bien moins graves qu'elle ne peut en avoir que lorsqu'elle est rencontrée dans la littérature. Elle envisage en effet le pionnier – je rappelle qu'elle ne mentionne néanmoins pas le terme en tant que tel – comme étant *à la fois* l'un des premiers acteurs passifs du processus, dont la présence (le « défrichage ») est instrumentalisée par des promoteurs motivés par des intérêts financiers, *et* un individu potentiellement mu par une certaine ambition conquérante, ce que le terme de « soldats » semble impliquer.

passifs du phénomène, sinon comme des *actants*[202] de celui-ci. La critique, qui prend la forme du regret et de l'amertume, porte alors sur le différentiel que l'on ne peut que constater entre les intentions originelles du projet, bien sincères, et son inévitable intrication dans des dynamiques dont on souhaiterait pourtant se dissocier. Du côté externe de la critique, on retrouve en revanche l'accusation plus franche d'une participation directe du Cercle dans le processus, là encore liée à sa qualité de commerce. C'est alors la dénonciation d'un rôle de type *capitaliste* qui est également faite (Schlichtman, Patch et Hill 2017)[203]. Dans une telle perspective, plus que simplement *lié* à la gentrification de Saint-Pierre en raison du type de public qu'il attire et réunit, le café est perçu comme tirant un avantage financier du processus et comme ayant, par conséquent, tout intérêt à ce que celui-ci ait lieu. C'est bien une critique de ce type que formulent certains des plus francs opposants au projet, au premier rang desquels Harry, cité un peu plus haut. Ce dernier met par exemple en perspective l'ouverture du Cercle et son propre parcours résidentiel, lui qui, par le passé, a connu le malheur de devoir quitter son quartier parce qu'il ne pouvait plus faire face à l'augmentation de ses loyers :

> J'ai longtemps vécu dans le Mile-End – j'y suis même né. J'ai vu tous ces petits cafés ouvrir. Et ensuite, les loyers qui grimpent, et tous les snobs qui arrivent. Et alors, j'ai été obligé de partir de mon quartier. Celui où j'avais grandi. Et alors, je suis venu dans Saint-Pierre, parce que ce n'était pas cher. Et là, je vois ce Cercle Populaire qui arrive! Les gens qui ouvrent des endroits comme ça, ils savent très bien ce qu'ils font. Ils sont comme des chiens : ils flairent les opportunités de faire de l'argent. Et eux [au Cercle], comme les autres, ils savaient ce qui allait se passer ici.[204]

---

[202] À l'origine empruntée à la sémiotique, la notion d'*actant* occupe une place importante dans la sociologie des sciences et des techniques, notamment dans la sociologie dite de la traduction et la théorie de l'acteur-réseau (Akrich, Callon et Latour 2006 ; Latour 2006). Elle permet d'envisager l'impact que peuvent avoir des entités, humaines mais surtout non humaines, sur le cours des choses et sur l'action, sans être forcément mues par une quelconque volonté. Elle est une forme d'intermédiaire entre ce que les notions plus classiques d'acteurs et d'agents impliquent comme degré d'engagement des êtres dans les situations sociales auxquelles ils prennent part.

[203] Voir, de nouveau, chapitre 2, p. 76-77.

[204] Il est intéressant de noter que, comme je l'évoquais déjà brièvement au chapitre précédent, certaines personnes à l'origine du Cercle Populaire ont bien pu avoir une approche de type *capitaliste* à l'égard de leur projet, ce qui est bien naturel considérant qu'il s'agit là, du moins en partie, d'un commerce, et qu'en cette qualité il doit faire en sorte de générer des revenus. Certains m'ont en effet confié avoir eu « un très bon feeling » que le café rencontrerait un certain succès, compte tenu de l'emplacement de son local, de la faible concurrence existant dans le quartier et, surtout, du « moment » dans lequel ce dernier se situait. Il ne faudrait cependant pas se méprendre : comme cela a également été décrit, en se donnant pour mission de demeurer accessible au plus grand nombre, le projet se condamnait à une certaine précarité, et personne à son initiative ne comptait faire fortune avec lui – sa forme légale proscrivant de toute façon les activités à but lucratif. Tout au plus, ils anticipaient un contexte favorable à sa stabilité financière et, par là, à sa survie.

La critique externe, ici représentée par la personne de Harry, mais également par tous ceux qui voient dans le Cercle Populaire un espace ne se destinant qu'à une population nouvellement arrivée dans le quartier et l'associent à un public uniquement composé de « jeunes gens branchés », relève d'une critique que l'on pourrait qualifier de *radicale* (Boltanski 2009). Bien plus que souligner l'incapacité du projet à atteindre les authentiques objectifs qu'il avait pu se donner, de telles postures se veulent en effet *dévoiler* le hiatus qui sépare les prétentions du Cercle Populaire (exposées) est ses intentions réelles (cachées) : prétendant vouloir offrir le lieu à la communauté de Saint-Pierre telle qu'elle lui préexistait, les fondateurs du Cercle et, par la suite, ceux qui s'y sont impliqués, auraient en fait eu pour véritable intention de profiter des transformations encore frémissantes du quartier pour faire *des affaires* et s'enrichir sur son dos et celui de ses résidents déjà-là (« ils savent ce qu'ils font, ils sont comme des chiens qui flairent les opportunités »), notamment en ciblant expressément les « jeunes gens branchés » qui incarnent ces transformations, et, ce faisant, en contribuant à intensifier plus encore ces dernières ; et c'est ainsi la nature profonde même du Cercle Populaire qui est mise en question. Le cas précis de Harry est, en outre, particulièrement intéressant, puisqu'il illustre de manière typique la façon dont une critique radicale peut se frayer par le biais de ce que Boltanski qualifie *d'épreuve existentielle* (Boltanski 2009, 162) : en associant l'expérience douloureuse et injuste de sa propre éviction au cas du Cercle Populaire, l'homme invoque une expérience à la fois personnelle et universelle – au sens où elle tend spontanément vers la montée en généralité, l'éviction étant une expérience commune en contexte de gentrification –, qui permet de signifier la violence intrinsèque du lieu, autrement dit sa *réelle réalité*.

6.2.2 Une place de Blancs, pour des Blancs, par des Blancs?

En un contexte comme celui de Saint-Pierre, l'étroite relation qui unit les questions de gentrification et d'ethnicité[205] ne pouvait échapper au cas du Cercle Populaire, ce projet dont il a déjà été dit à quelques reprises, plus tôt dans ce chapitre et au cours du précédent, qu'il a toujours été étiqueté comme correspondant à un public très majoritairement blanc, et donc gentrifieur. Afin de discuter du sujet, j'aurai recours, dans la suite du texte, au terme de *blanchité*, traduction du concept anglais de *whiteness* cher aux courants d'études postcoloniales, notamment états-uniens. La notion possède plusieurs vertus. En effet, nous dit Paul Eid (2018, 136), « le suffixe "ité" dans blanchité n'est pas anodin, [puisqu'il] vise à marquer une rupture lexicale nette avec les connotations

[205] Voir le chapitre 4, p. 171-179.

biologisantes qui traversent les notions de Blanc-he et de blancheur ». En fait, l'usage du terme s'inscrit dans la même logique que celle ayant mené à remplacer les notions de sexe et d'ethnie par celles de genre et d'ethnicité, autant de « mutations terminologiques [qui] ont pour fonction, non plus de renvoyer à ce que le sexe, l'ethnie et la "race" *sont* objectivement, mais plutôt à ce que ces construits *font* objectivement aux rapports sociaux » (Eid 2018, 136). La perspective constructiviste que sous-tend ainsi la notion de blanchité, qui impose d'appréhender le fait d'être blanc comme le produit d'un rapport social historiquement situé, est ici particulièrement pertinente puisque, on le verra au fil des pages et des chapitres qui suivent, l'un des principaux enjeux entourant le Cercle Populaire et sa légitimité locale concerne son *image* de lieu blanc *relativement* au contexte multiethnique dans lequel il s'inscrit. En outre, la notion implique l'idée selon laquelle « les rapports sociaux racisés reposent sur des catégories aux contours contingents et malléables, non seulement pour les groupes racisés (les non-Blanc-he-s), mais aussi pour le groupe racisant (les Blanc-he-s) » (Eid 2018, 129). Or, on le verra, la définition du caractère blanc du Cercle Populaire constitue, elle aussi et en elle-même, un enjeu d'importance.

6.2.2.1 Un après-midi (idéal)typique au Cercle Populaire

Mardi après-midi, février 2019. C'est une froide journée d'hiver. Comme toujours lorsque le soleil brille intensément, la lumière est magnifique à l'intérieur du Cercle Populaire, et c'est dans ces circonstances que l'on apprécie le mieux l'exposition ouest du local et ses grandes fenêtres. Quand j'arrive à 14h pour commencer mon quart de travail, il y a peu de monde dans la salle. Tatiana, une jeune étudiante récemment installée dans le quartier qui travaille bénévolement au café, est assise à une table et discute avec une femme plus âgée qu'elle. Près d'une fenêtre, deux autres femmes discutent ensemble, assises à la même table. Un peu plus loin, deux personnes androgynes sont installées côte à côte, chacune penchée sur l'écran de son ordinateur portable. L'une d'elles, le visage juvénile, porte une courte et fine barbe, et est vêtue d'un tee-shirt représentant une poitrine féminine au-dessus de laquelle on peut lire le mot « Transgender ». Au fil de l'après-midi, la salle se remplit tranquillement. Une jeune femme arrive, accompagnée de sa petite fille de deux ou trois ans. Puis deux autres, à l'accent français, qui s'installent à une table et ouvrent chacune un ordinateur de marque Apple, elles-mêmes suivies d'une troisième, seule cette fois, qui déballe aussitôt son propre appareil de la même marque. Passent quelques minutes, et une jeune femme et son bébé font leur entrée, bientôt rejoints par un jeune couple et son bambin. Vers 15h00, comme chaque semaine à la même heure, le groupe de tricoteuses vient s'installer à son habituelle table, près d'une fenêtre. Ses membres, presque toujours les

mêmes, discutent joyeusement en agitant leurs aiguilles. Derrière le comptoir, en cuisine, Kim, une jeune bénévole impliquée depuis quelques semaines au café, prépare des *energy balls*, de petites pâtisseries végétaliennes riches en protéines et en fibres dont j'ignorais l'existence jusqu'à ce matin même. Quant à moi, je suis assis près de la machine à café, et profite de l'arrivée d'Alan pour prendre une pause et discuter un peu avec lui. Ensemble, on observe la salle et son public, et l'on fait le même constat. Hormis le jeune fils de l'un de nos collègues bénévoles, qui s'est installé à une table le temps que son père termine le rangement qu'il a commencé au sous-sol, et dont la mère est d'origine haïtienne, les quinze ou vingt personnes présentes en ce moment au Cercle Populaire, clients ou membres de l'équipe, ont un point commun : tous ont la peau claire et paraissent bien mal représenter la diversité du quartier. Alors que l'on s'en fait la remarque, Alan murmure : « Ce quartier n'était vraiment pas le même il y a vingt-cinq ans… »[206]

Il est 17h00 et le café se vide tranquillement. Kim et moi nous retrouvons bientôt seuls à nettoyer la cuisine, en vue de fermer le Cercle à 18h. Ce ne sera cependant pas une fermeture complète : ce soir, comme souvent, l'espace sera utilisé par un groupe et « privatisé » pour l'occasion. Aujourd'hui, c'est Michèle, une travailleuse communautaire et résidente du quartier, que l'on connaît bien et qui vient très souvent au café, qui a demandé à la dernière minute de pouvoir utiliser la salle afin d'y organiser la réunion d'un regroupement de parents d'élèves du quartier. La salle étant libre, elle pourra sans problème y accéder sans avoir à payer quoi que ce soit : en plus d'être une membre et amie de la coopérative digne de confiance, Michèle organise une rencontre importante pour la vie communautaire du quartier, puisqu'il s'agit ici de planifier des repas collectifs pour les parents d'élèves de Saint-Pierre et leurs enfants. Lorsqu'elle arrive à 17h30 pour préparer la salle, Michèle me décrit le programme : une douzaine de mamans du quartier vont échanger autour d'un repas de type potluck, pour lequel chacune apportera un plat à partager avec les autres. À mesure que 18h approche, l'heure de la réunion, les participantes arrivent, les unes après les autres. Maintenant seul à finir de ranger la cuisine, je ne peux m'empêcher de noter à quel point le contraste est fort avec le public de l'après-midi. Afrique subsaharienne,

[206] En discutant ensuite de ce constat que l'on venait de faire, Alan allait évoquer l'évolution du Cercle Populaire et de son public, lui qui a fréquenté l'endroit depuis son ouverture : « Au début, quand on a ouvert le café, les gens qui venaient, c'était plus des personnes un peu hippies, ou différentes. Des *weirdos*. Maintenant, et de plus en plus, c'est des gens beaucoup plus "mainstream". Sûrement parce que le Cercle a de plus en plus de succès, et que ces personnes-là se sentent plus confortables, plus à l'aise ici. » Et alors que je lui dis, à la blague, que ces gens *mainstream* ne savent peut-être pas qu'il demeure encore quelques *weirdos* au Cercle et que c'est derrière le comptoir qu'ils se trouvent, Alan me répond, amusé : « Ce que je trouve ironique, c'est qu'avant, on avait des *weirdos* dans la salle. Maintenant, c'est nous, les *weirdos*, qui travaillons pour des gens *mainstream*. Et gratuitement! ». Il signalait là l'un des questionnements que certaines des personnes contribuant au fonctionnement du Cercle peuvent parfois avoir, qui renvoie au fondement moral d'une implication pouvant parfois avoir l'air de ne consister qu'en un travail gratuit permettant à des individus, pas toujours dans le besoin, de profiter d'un espace et d'aliments à un rapport qualité-prix quasiment imbattable.

Antilles, Maghreb, Moyen-Orient, Asie orientale, du Sud ou du Sud-Est : ensemble, ces mamans semblent, elles, parfaitement représenter le quartier et l'origine de ses habitants dans toute leur diversité. Quand, il y a deux heures à peine, Alan et moi nous faisions la remarque que la salle n'était occupée presque que par des Blancs et qu'une seule personne de couleur était là, la situation est maintenant tout à fait inversée : des quatorze personnes désormais présentes au Cercle Populaire, Michèle et moi sommes les deux seuls à avoir la peau blanche.

Cette demi-journée, dont je viens de faire le récit, peut être décrite comme l'idéaltype d'un après-midi au Cercle Populaire. *Idéaltype*, car, si elle a bien existé et si d'autres lui ont bien ressemblé, elle s'apparente à une forme relativement épurée de ce que peut être une demi-journée ordinaire du Cercle Populaire, avec, comme caractéristique immédiatement visible, une surreprésentation de personnes visiblement blanches parmi la clientèle et les utilisateurs du café-restaurant. Mais l'événement communautaire qui a conclu cette journée contribue tout autant à la valeur idéaltypique de cette demi-journée, en raison du fort contraste qu'il y avait alors eu entre son public, caractérisé, cette fois, par une surreprésentation des personnes appartenant à des minorités visibles, et celui présent plus tôt dans la journée. Si j'insiste ici sur la valeur idéaltypique de cet après-midi, en dépit du fait, je le répète, qu'elle a *réellement* eu lieu[207], c'est parce que son déroulement, ses séquences et leur enchaînement, l'homogénéité et le contraste de leurs publics, et, surtout, le cumul de ces différents éléments, demeurent relativement exceptionnels. Rares sont en effet les après-midis où *tous* les usagers du café, ou presque, sont assimilables à des Blancs ; et, réciproquement, nombreux sont les événements, notamment communautaires, qui regroupent un public relativement mixte et divers[208]. Pour autant, aux dires mêmes de ceux qui y passent beaucoup de temps, les journées où la clientèle du Cercle Populaire semble se composer majoritairement de Blancs sont loin de faire figure d'exception. D'ailleurs, c'est dès ses balbutiements et avant même que le café n'ouvre officiellement ses portes que le projet a été associé, dans l'esprit de plusieurs, à un tel public.

6.2.2.2 Dès l'origine : un projet assimilé aux Blancs du quartier

Au printemps 2017, au cours des *événements de l'affiche* auxquels je faisais référence plus tôt dans ce chapitre, j'avais assisté à ce qui devait être un atelier de consultation et de « co-design »

[207] Je reconnais et assume ici la contradiction apparente qu'il y a à manipuler comme idéaltype un objet ou un événement bien réel.

[208] J'y reviendrai au chapitre 8.

in situ, ayant lieu directement sur la Place du Marché qui faisait alors l'objet du projet de réaménagement polémique. Au cours de ce qui se révéla n'être qu'une séance d'intense contestation du projet de la part de plusieurs résidents du quartier, j'avais eu l'occasion d'échanger avec l'un d'entre eux, dont la voix se faisait particulièrement entendre. Tandis que je lui décrivais l'intérêt que je portais aux transformations récentes et actuelles du quartier, et l'informais de mon implication au sein du Cercle Populaire, l'homme en question, qui connaissait un peu l'histoire et l'origine du projet, m'avait dit, sans détour : « Si j'étais vous, j'irais jeter un œil au Jardin Commun. C'est de là que vient le Cercle Populaire. Et c'est un véritable foyer de gentrification de Saint-Pierre ». Si l'on sait que l'agriculture urbaine, et d'une manière plus générale le verdissement des quartiers populaires, peuvent être étroitement liés à ce que certains chercheurs qualifient de *gentrification verte* (Dooling 2009 ; Checker 2011 ; Quastel 2009 ; Anguelovski 2015 ; Martinez 2010 ; Paddeu 2012), il se trouve que, de l'aveu même de certains de ses (anciens) membres, le Jardin Commun constituait effectivement un réseau d'individus aux caractéristiques relativement homogènes, notamment en termes ethniques. Laura se souvient ainsi d'un collectif qui, sans avoir aucune attitude ni pratique discriminatoire, s'apparentait à une forme d'entre-soi occidental, ce qui n'était évidemment pas anodin dans le contexte de Saint-Pierre. « C'était, dit-elle, une petite bulle différente [du reste du quartier], parce que ce n'étaient pas toutes les communautés du quartier qui s'y retrouvaient. Il n'y a que des personnes blanches, au Jardin Commun, et majoritairement des personnes du Québec ».

Ce qu'avait semblé vouloir me dire cet homme rencontré sur la Place du Marché, c'est que la blanchité du Jardin Commun s'était apparemment irradiée au Cercle Populaire, dont les fondateurs étaient tous issus du regroupement de jardiniers. Une blanchité qui allait néanmoins se révéler fort complexe : alors qu'ils paraissaient tous passer pour des Blancs auprès de personnes très critiques à l'égard du projet, trois des cinq amis à son origine étaient pourtant récemment arrivés au pays, chacun ayant immigré d'un pays d'Amérique latine différent, et certains se définissaient eux-mêmes comme non-Blancs et revendiquaient plutôt une identité métisse et complexe – on y reviendra[209]. Mais, quelles que soient l'origine et l'appartenance ethnique de ses fondateurs, le projet a, d'emblée, sollicité l'intérêt d'un public là encore relativement homogène. Je le mentionnais effectivement au chapitre précédent, le chaleureux accueil que le projet avait pu rencontrer au sein de la communauté locale au moment de sa création avait bien été le fait de personnes, pour la grande majorité d'entre elles, décrites comme

[209] On verra par la suite que cette question de l'*image blanche* du Cercle Populaire et de ses membres est au cœur des dynamiques de critique et légitimation du projet.

blanches de peau et, pour l'essentiel d'origine québécoise – bien que, dans une certaine mais moindre mesure, des personnes latino-américaines, proches des fondateurs, avaient également manifesté leur soutien. Certains de ces soutiens originels avaient alors fait part aux fondateurs du Cercle de leur satisfaction de voir ouvrir un espace qu'ils avaient qualifié, comme s'en rappelle l'un de ses fondateurs, « d'ethniquement plus neutre » que la majorité des lieux de rencontre, bars ou restaurants, existant déjà dans le quartier. Venant de personnes blanches en un contexte québécois, l'usage d'une telle expression n'était pas anodin, l'idée de neutralité faisant référence à une forme de normalité qui, dans les circonstances, correspondait selon toute vraisemblance au fait d'être *a*-ethnique, et donc d'être blanc[210].

L'image blanche du Cercle Populaire, immédiatement visible au travers de ses fondateurs et de ses premiers soutiens, a directement influencé l'appréciation que le public a pu en avoir lorsqu'il lui a ouvert ses portes. Outre l'opposition du milieu communautaire local – pour les raisons que l'on a vues au chapitre précédent, qui n'ont *a priori* rien à voir avec la question ethnique –, la bienveillance de nombreux Blancs et l'indifférence assez généralisée des communautés culturelles du quartier, des membres du milieu militant, proches de la gauche libertaire, ont manifesté une certaine animosité à l'égard du projet, entre autres parce qu'ils l'assimilaient à une initiative de Blancs, par principe extérieurs au quartier et à ses communautés. C'est par exemple l'opinion qu'en a spontanément eue Mark. Se décrivant lui-même comme un Blanc, le jeune homme, installé depuis peu dans Saint-Pierre et bien intégré aux réseaux militants locaux, a effectivement accueilli avec méfiance ce projet qu'il voyait comme celui « de personnes pas vraiment impliquées dans le quartier ». Un scepticisme conforté par les informations qui lui sont parvenues par la suite. Car, dit-il, « des immigrants latinos et des Québécois de souche qui commencent un café-solidaire-coop dans Saint-Pierre, sans les connaître, comme ça… Ma première réaction ne va pas être "Wouhou!" ». Alors que je l'interroge sur les raisons de cette méfiance, Mark prend quelques instants avant de me répondre, s'accordant un bref moment de réflexion, comme pour s'assurer de bien se faire comprendre :

> Comment je peux dire ça? [Silence] Disons qu'on ne manque pas d'exemples de projets de personnes blanches pleines de bonnes intentions, mais qu'au final, c'est la merde, et ça finit que les personnes plus marginalisées n'ont pas une bonne expérience. Même si, au départ, les intentions étaient les meilleures du monde.

[210] On peut en effet dire avec Colette Guillaumin que « le majoritaire n'est différent de rien en étant lui-même la référence : il échappe à toute particularité qui l'enfermerait en elle-même » (Guillaumin [1972] 2002, 120).

6.2.2.3 Le constat partagé d'un public majoritairement blanc

C'est là un constat partagé par bien du monde parmi les membres du Cercle Populaire, qu'ils soient clients ou travailleurs bénévoles : le public du café en est un très majoritairement perçu comme blanc, en particulier au regard de la diversité qui caractérise Saint-Pierre. Comme on le voyait à l'instant, le projet a été très tôt assimilé, tant par la critique que par certaines personnes qui y avaient des affinités, à un segment bien précis de la population locale. Sans surprise, lorsque le commerce a officiellement ouvert ses portes, la dynamique a été la même, et la clientèle du café a semblé correspondre au public qui, au cours des mois précédents, avait manifesté son enthousiasme à l'égard du projet encore en gestation. Comme me l'avait un jour dit Marco, alors que mon arrivée au Cercle était encore récente et que le café n'était ouvert que depuis un peu plus d'un an : « le plus souvent, c'est du monde Québécois, des Anglophones, mais aussi des Latinos ».

Il convient de s'arrêter quelques instants sur la description que fait ici Marco de la clientèle du Cercle Populaire. Si les deux premières communautés qu'il mentionne, les Québécois et les Anglophones, évoquent des personnes Blanches qu'il assimile, comme d'autres le font également, à des « Occidentaux », la troisième peut sembler quelque peu contradictoire avec l'idée d'un public très généralement Blanc, et soulève deux questions distinctes. Comment expliquer, d'abord, l'importante présence de personnes latino-américaines parmi les utilisateurs du café ? Tout simplement par celle, déjà évoquée, de trois personnes elles-mêmes originaires d'Amérique latine parmi ses cinq fondateurs : c'est en effet assez naturellement que chacun avait activé et sollicité son propre réseau d'amis au moment de lancer le projet, comme l'on a coutume de le faire lorsque l'on se lance dans une quelconque aventure, en particulier quand celle-ci implique la participation d'une clientèle. Et, comme c'est aussi souvent le cas, chacun ayant pu se nouer d'amitié avec des personnes originaires du même pays ou partageant la même langue maternelle, il s'est trouvé que plusieurs des proches et amis des fondateurs du Cercle qui ont visité et apprécié les lieux dès ses premiers mois étaient eux aussi des immigrés d'Amérique latine et, de fil en aiguille et par effet de réseau, d'autres personnes appartenant aux mêmes communautés sont venues s'ajouter aux rangs des utilisateurs du Cercle Populaire. Du reste, à mesure que les différents membres fondateurs du Cercle se sont distancés du projet pour diverses raisons – à l'issue de mon enquête, un seul des membres fondateurs de la coopérative demeurait activement impliqué dans son organisation et ses opérations –, la part de clients latino-américains a considérablement diminué, au point de devenir résiduelle. La seconde question que soulève

l'importante présence de clients latino-américains, bien que relativement transitoire, est, me semble-t-il ici, d'une bien plus grande importance. Comment expliquer, en effet, que l'on retrouve simultanément la perception d'un public très majoritairement blanc et le constat d'une importance présence latino-américaine ? Cette question occupe en fait une place de premier plan dans l'argumentaire que peuvent mobiliser ceux qui, d'une part, contestent la légitimité du Cercle Populaire et voient en lui l'incarnation d'un *lieu blanc* par excellence, et ceux qui, d'autre part, s'opposent à une telle vision du projet et de l'espace qui l'incarne ; et à ce titre, on s'y arrêtera plus longuement dans la suite du présent chapitre et dans le courant du prochain. Mais pour apporter dès maintenant un premier élément de réponse (rapide) à la question, on dira seulement qu'aux yeux de certains, être latino-américain dans Saint-Pierre, c'est d'abord y être blanc[211].

Ainsi, donc, une clientèle majoritairement occidentale, composée de Québécois, de Canadiens anglophones et, durant les premières années d'existence du projet, de Latino-Américains. Autrement dit, une clientèle majoritairement associée à une population blanche qui, dans un contexte comme celui de Saint-Pierre, est elle-même assimilée aux transformations récentes et actuelles du quartier, et qui semble aux yeux de certains tout droit venue de quartiers montréalais emblématiques de la gentrification de la ville[212]. Et, surtout, une clientèle qui, en un tel contexte, ne passe pas inaperçue. Pour plusieurs, ce serait même un effet de contraste qui rendrait aussi perceptible la « couleur » de la clientèle du café. Comme le dit Camille, une bénévole dans sa jeune trentaine très impliquée dans les activités du Cercle Populaire, « dans notre café, comparé au nombre de personnes immigrantes du quartier, ça reste blanc… Les gens impliqués dans le café, en termes de clientèle, en termes de *membership*[213] : c'est blanc. Je veux dire, c'est des Occidentaux. » Et d'ajouter :

> C'est juste qu'il y a des Indiens dans le quartier, et que c'est eux qui ont quand même la couleur de peau... C'est eux la minorité visible, la plus visible. C'est la minorité visible la plus visible, parce qu'ils sont nombreux, j'imagine, et aussi parce qu'ils ont des

[211] On verra qu'une telle assertion est vigoureusement critiquée par certaines des personnes impliquées au Cercle Populaire, notamment latino-américaines (mais pas seulement).

[212] Gérald, par exemple, rejoint quelque peu les propos de Harry, cet homme particulièrement contrarié par la présence du Cercle Populaire dans son quartier et qui comparait, un peu plus haut, l'évolution récente de Saint-Pierre et celle du Mile-End, où il a longtemps vécu. En effet, dit Gérald : « C'est vrai que le Cercle, c'est surtout blanc. Ouais. Des fois, je vois des gens, là… Comme : "Hum… T'as l'air d'avoir déjà fait ça dans le Mile-End, avant de venir ici : passer ta journée dans un café, sur ton ordinateur, avec tes lunettes cool, à discuter d'art, et na, na, na…" ».

[213] Je rappelle ici que, si cela n'est pas nécessaire pour pouvoir y consommer, on peut être membre du Cercle Populaire. On bénéficie ainsi d'un rabais sur le prix de la plupart des produits offerts, et l'on soutient la coopérative, autant financièrement que symboliquement.

> marqueurs[214]. On les voit, quoi, ils sont différents. Ils sont différents des Occidentaux que nous sommes, quoi!

Particulièrement visible, l'absence de membres des communautés culturelles du quartier, notamment sud-asiatiques, est ainsi largement reconnue par les membres et bénévoles du Cercle Populaire. Et si, comme on le verra au prochain chapitre, celle-ci est souvent rationalisée dans les discours en sorte qu'elle finit par s'expliquer, et par là *se justifier*, une telle absence est d'abord presque systématiquement regrettée par ceux qui s'impliquent le plus au Cercle. Ce regret peut alors se manifester de différentes façons dans les discours. Quand certains semblent s'irriter, presque se vexer, qu'on les invite à décrire la clientèle des lieux, comme si l'on cherchait à les piéger[215], d'autres voient dans la faible participation de ces communautés une forme d'échec, notamment au regard de la mission d'inclusion que s'est toujours donnée le projet. En témoignent les propos de Laura, dont on se souvient qu'elle fait partie du groupe de fondateurs du projet, tenus alors que celui-ci était âgé d'un peu moins de deux ans et qu'il cherchait encore à prendre ses marques dans le quartier :

> La clientèle, c'est surtout des étudiants, des jeunes familles, quelques travailleurs. Et majoritairement des Blancs, des Québécois. Mais, oui, c'est pas si varié, encore. Et ça, ça reste mon défi, mon objectif […] Parce qu'on est dans un quartier multiculturel! Il faut répondre aux besoins des uns et des autres. Parce que sinon, ça jouerait dans une dynamique de division, au lieu d'être un lieu de rassemblement.

De la même façon, Patricia, une cliente régulière du café depuis son ouverture et souvent impliquée dans ses activités communautaires, considère que les usagers du lieu – clients du café-restaurant, usagers du *Garde-Manger Populaire* et participants aux diverses activités communautaires confondus –, se caractérisent par une certaine diversité, mais néanmoins insuffisante : « il y a de tout, dit-elle, mais pas assez de tout. Dans le sens où il y a beaucoup de Blancs, par rapport aux ethnies du quartier ». Ou encore Lydia, qui a contribué à la mise en place et participe assidûment aux rencontres hebdomadaires du club de tricot du Cercle Populaire, qui estime pour sa part ne pas être parvenue à donner à son activité la diversité de participants qu'elle

---

[214] Camille évoque notamment ici les barbes et turbans des hommes sikhs.

[215] Je me souviens par exemple de ce jour, au début de mon enquête et alors que nous n'avions pas encore développé la relation de confiance et d'amitié qui nous lierait par la suite, où j'avais demandé à l'une des fondatrices du Cercle de me décrire la clientèle du café-restaurant. Elle m'avait d'abord dit qu'elle ne pouvait répondre à une telle question, invoquant le fait que cette clientèle était « trop diversifiée ». J'avais alors essayé de la relancer et, quelque peu maladroit, avais bafouillé : « Même le… Je veux dire, même… ». Ce à quoi elle avait rétorqué, m'interrompant : « Est-ce que c'est plus blanc? Oui, c'est plus blanc. »

espérait : « Moi, j'avais cet idéal-là : le tricot, c'est universel. Et au moins, je vais pouvoir, je sais pas, parler aux dames indiennes du quartier, ou je ne sais pas. Au final : échec total. Les populations qui viennent au club de tricot sont essentiellement blanches, et hors du quartier ».

6.2.3 Une histoire d'image : avoir l'*air* d'un lieu de Blancs

Mais sûrement plus que son *effectivité*, c'est l'*image* du Cercle Populaire comme un lieu destiné aux Blancs qui semble réellement importer, dans ce contexte d'un quartier multiethnique où gentrification paraît rimer avec occidentalisation. Deux raisons incitent à parler d'*image*, en dépit de la réalité à l'instant décrite d'une clientèle de fait majoritairement occidentale. D'une part parce que, si l'on croit ses fondateurs et comme cela a été exposé au chapitre précédent, le projet n'a jamais été pensé comme se destinant à un public distinct et particulier, sinon celui que peuvent constituer les résidents et travailleurs du quartier, sans égard à leur appartenance ethnique ou communautaire. D'autre part parce que, au-delà de cette volonté originelle, le Cercle *parvient* bel et bien, dans certaines de ses activités communautaires, en particulier au travers de son service de récupération et de don alimentaires, à rencontrer un réel intérêt parmi les populations racisées du quartier – le chapitre 8 accordera une attention particulière aux « succès » du Cercle en termes de sollicitation des communautés culturelles du quartier, ainsi qu'aux tensions et difficultés que ceux-ci peuvent générer.

C'est en fait auprès de deux catégories distinctes de personnes que le Cercle Populaire passerait pour un espace destiné à un public blanc, avec, pour chacune d'elle, des implications spécifiques. Cette image aurait, d'une part, une influence immédiate, et somme toute logique, sur la réception que peuvent en avoir les membres des communautés culturelles de Saint-Pierre, et par conséquent sur la difficulté du projet à solliciter un véritable intérêt chez ces populations. D'autre part, cette apparence impacterait également l'acceptabilité du Cercle Populaire auprès du milieu militant local, spécifiquement anti-gentrification et, plus largement, libertaire, et influerait donc sur la légitimité du projet au sein de ce réseau et des personnes qui le composent.

6.2.3.1 L'image d'un « lieu blanc » (1/2) auprès des populations racisées

Si j'ai fait le choix de concentrer mon enquête sur la perspective interne au collectif du Cercle Populaire, et ne me suis donc pas activement enquis des points de vue et représentations de ce que l'on pourrait qualifier de « non-publics » du Cercle – outre les quelques individus

rigoureusement opposés à la présence du café-restaurant dans Saint-Pierre, déjà mentionnés un peu plus tôt –, j'ai néanmoins eu l'occasion d'échanger avec plusieurs personnes liées au projet, qu'il s'agisse de bénévoles ou clients réguliers, issues des communautés culturelles très présentes dans le quartier ou, pour certaines, revendiquant le fait d'être des « personnes racisées ». Ainsi « chevauché[es] entre les sociétés », pour reprendre les mots de l'une d'entre elles, ces personnes sont ainsi apparues comme de remarquables ressources pour saisir les représentations que pouvaient avoir du Cercle ces résidents du quartier que l'on ne voyait justement jamais ou presque au café. En plus des points de vue de ces personnes, qui ont pu m'être directement exprimés, ce paragraphe s'appuie sur le sentiment de ceux qui, blancs, occidentaux ou latino-américains, s'impliquent au sein du Cercle Populaire et, dans une démarche réflexive, pensent les limites et les difficultés du projet.

Cette brève mise au point méthodologique étant faite, plusieurs raisons expliquent l'image de « lieu blanc », pour reprendre la formule de Mark, que peut avoir le Cercle Populaire auprès des communautés culturelles du quartier, notamment des communautés sud-asiatiques qui y sont très présentes. Tout d'abord, on le voyait un peu plus tôt, la clientèle du café en est une de fait très majoritairement blanche ; aussi, par effet de circularité, les communautés ne se reconnaissant pas dans les usagers du lieu ne verraient là qu'un incitatif supplémentaire, s'il en fallait un, pour ne pas s'y rendre. En ne parvenant pas à ce que ces communautés et leurs membres outrepassent l'image première que donne à voir la *couleur* de sa clientèle, le Cercle fait ainsi montre de son incapacité à ce que sa mission communautaire, envisagée par le collectif comme se déployant autant dans les activités proprement communautaires du projet que dans la réalité plus ordinaire du café – ici entendu comme lieu social par excellence, ainsi qu'on le voyait au chapitre 5[216] –, prenne précisément le dessus sur son activité purement commerciale de café-restaurant. Pour le dire autrement, même si l'on peut y entrer, s'y installer et y rester sans y être incité à consommer quoi que ce soit, le Cercle Populaire ressemble finalement à tant d'autres petits cafés, que quiconque ne connaît pas déjà l'endroit peinera à en saisir, de l'extérieur, toute la spécificité. Comme le dit Dan, qui se présente comme une « personne racisée » : « Puisqu'il y a ça partout, ailleurs… C'est sûr que si tu rentres, personne ne te dit rien, tout le monde est blanc, tu vas te dire : "Oh, ça, c'est une place où il faut acheter quelque chose!" ».

Une question demeure néanmoins. Quand bien même la fonction commerciale des lieux s'impose sur les autres dimensions du projet dans l'image de ce dernier, pourquoi un café devrait-il n'attirer

[216] Voir p. 211-215.

que des Blancs, et ne provoquer chez les communautés culturelles du quartier qu'une vague indifférence? Au Cercle Populaire, tout le monde est à peu près d'accord sur ce point : de profondes dynamiques culturelles expliqueraient le désintérêt des communautés du quartier pour le café, en particulier des communautés sud-asiatiques, et tout se passerait comme si une puissante répulsion rendait la rencontre à peu près impossible. À ce sujet, le cas de Dana est particulièrement intéressant. Dana est une cliente presque quotidienne du café, qui vient aussi par moments donner un coup de main derrière le comptoir et qui est amie avec plusieurs des personnes composant le noyau dur de l'équipe de travailleurs du Cercle. Voisine du café et issue d'une communauté sud-asiatique très présente dans le quartier – elle est une immigrante de première génération –, elle a mis un certain temps avant de se sentir tout à fait à son aise au Cercle Populaire. Ne s'étant jamais vraiment sentie de grande affinité avec ceux qu'elle qualifie de « granolas », dont elle voyait dans le Cercle une espèce de repère, elle a été, durant plusieurs mois, une cliente, certes régulière, mais toujours de passage, qui ne commandait son café que pour l'emporter et le boire sur la route du travail ou chez elle, avant de tranquillement trouver ses marques au sein de cet endroit qu'elle finirait par considérer comme « [s]on deuxième salon ». Or, en raison de son histoire personnelle, à cheval entre sa communauté d'origine et sa société d'établissement – pour expliquer le fait qu'elle apprécie passer du temps au Cercle, elle dit avoir « été naturalisée, d'une certaine manière, en grandissant ici » –, Dana fait partie de ceux qui, au Cercle, peuvent témoigner avec la plus grande justesse de la façon dont les communautés sud-asiatiques perçoivent et appréhendent la présence du café dans leur quartier. Un jour où je discutais avec elle, je lui avais demandé, comme je pouvais le faire avec bien du monde, de me décrire la clientèle du café-restaurant : « Ce sont beaucoup, beaucoup d'étudiants, m'avait-elle répondu. Des profs, aussi. Des personnes qui viennent d'ici, là. Dans le fond, des locaux, des Québécois. C'est rare, que tu vas voir des Hindous[217] s'asseoir à l'intérieur. Tu sais, c'est pas dans notre culture d'aller dans un café ». Et d'ajouter : « Même si vous vouliez être multiculturels, on n'est pas intéressés! Les Hindous ne sont pas des gens qui vont fréquenter des cafés ».

Ainsi, les personnes impliquées ou liées au Cercle Populaire reconnaissent la faible présence des communautés culturelles du quartier parmi la clientèle du café, et, le plus souvent, la regrettent. Mais, comme je l'évoquais déjà précédemment, la très grande majorité d'entre elles, sinon même l'intégralité de celles-ci, tend également à la rationaliser, et donc, d'une certaine façon, à la légitimer. Or, dans ce procès de justification, la répulsion fondamentale entre les communautés

[217] Dana parle ici spécifiquement des Hindous, mais elle peut tout aussi bien évoquer les Sikhs ou les Pakistanais à d'autres moments. De la même façon, nombreux sont ceux qui, issus de ces communautés ou non, soutiennent le même argument : les Sud-Asiatiques, quels qu'ils soient, ne partagent pas « la culture du café ».

sud-asiatiques du quartier et le Cercle Populaire, ainsi que l'assise culturelle de celle-ci – sur laquelle on ne peut avoir, par définition, qu'une emprise minimale – constituent un argument de premier plan. Cela fera l'objet d'un paragraphe distinct au prochain chapitre[218].

6.2.3.2 L'image d'un « lieu blanc » (2/2) auprès de la critique anti-gentrification

Ce n'est pas uniquement auprès des communautés culturelles du quartier, notamment sud-asiatiques, que le Cercle Populaire souffre de passer pour un « lieu blanc ». Au sein du milieu militant de gauche local et des personnes activement impliquées dans la lutte contre la gentrification – au niveau du quartier, mais aussi, aux dires de personnes qui y évoluent, à l'échelle de la ville dans une certaine mesure –, le Cercle serait également pointé du doigt pour n'être qu'un projet destiné aux Blancs, et donc aux gentrifieurs actuels ou potentiels de Saint-Pierre. Or, cette image semble avoir ici des implications bien différentes : quand elle n'avait pour principale conséquence qu'un désintérêt, tout au plus une indifférence de la part des membres des communautés culturelles du quartier – si l'on en croit certains d'entre eux –, elle suscite chez certaines personnes du milieu militant une franche critique, et même une véritable animosité.

La fin trentaine, Julie est une habituée de longue date du Cercle Populaire. Elle est aussi une activiste très engagée dans différentes causes, en particulier dans la défense des droits des personnes sans-papiers. En raison de ses activités militantes, elle évolue depuis de nombreuses années au sein des réseaux activistes montréalais de gauche et libertaires, dont elle connaît bien les rouages et les principaux acteurs. Si elle-même a toujours porté un regard bienveillant sur le Cercle Populaire, tout en reconnaissant et regrettant sa difficulté à attirer des personnes immigrantes ou racisées, elle a souvent entendu certains de ses camarades de lutte critiquer le projet, et s'est même parfois fait reprocher, à mots à peine cachés, de contribuer à sa présence en s'y rendant régulièrement et en participant à certaines de ses activités. Au cours d'une discussion que nous avions ensemble, Julie m'avait fait part de ce que l'un de ses amis militants, qui était une figure relativement importante dans le milieu, lui avait dit un jour : « Et il m'a dit : "Ouais, mais regarde, Julie, par exemple, quand tu vas au Cercle Populaire, c'est juste un endroit pour que les Blancs se sentent confortables dans le quartier" ». Elle avait alors poursuivi :

> C'est ça qui se dit, dans le milieu anar', tu vois ? Genre, le Cercle Populaire, c'est un lieu où les gens blancs se sentent confortables. Et aux yeux des autres, de la gang

[218] Voir p. 294-299.

> « gauchitude », ils ouvrent la porte du Cercle, ils voient que des Blancs, et ils se disent : « Oh, mon Dieu ! Que des gentrifieurs!

Un sentiment que partage Camille. Selon elle, il ne fait en effet guère de doute que la principale raison de l'accusation de contribuer à la gentrification du quartier, faite par certains militants, est à trouver dans la couleur que ces derniers associent au lieu. Une couleur qui, comme on l'a vu, s'impose spontanément à la perception via les caractéristiques objectives des personnes qui s'y trouvent en majorité et, comme le dit ici Camille, au travers des produits que ces dernières y consomment, emblématiques des pratiques culturelles sinon des gentrifieurs, du moins de ces classes moyennes urbaines qui y sont associées. Ainsi, dit-elle :

> Ben, les gens, ils voient ça. Ils voient ça! […] Ce qu'ils voient, c'est qu'on a de la mousse de lait dans notre café. Qu'on est majoritairement des Occidentaux. Et puis que je sais pas, qu'on est peut-être arrivés… Que le Cercle est arrivé au moment où, ben, ça commençait à se gentrifier. Et que, alors, on peut dire qu'on est un acteur de la gentrification.

L'animosité que peut générer l'image du Cercle Populaire comme un lieu blanc soulève toute la question de la légitimé, aux yeux de certaines populations militantes, d'un tel projet en un quartier comme Saint-Pierre. En accusant ainsi le projet de contribuer à la gentrification du quartier, et donc à sa mise à mal, d'abord et avant tout parce qu'il serait l'initiative de Blancs et se destinerait à un public essentiellement composé de Blancs, une telle critique semble effectivement interroger la possibilité même pour des personnes non racisées d'ouvrir un commerce dans Saint-Pierre, fût-il une coopérative à but non lucratif – c'est en tout cas le sentiment que partagent un certain nombre de personnes impliquées au Cercle Populaire, comme on le verra au prochain chapitre. De nouveau, la critique est *radicale*, car c'est l'incompatibilité ontologique du projet avec ses prétentions qui est signalée : un espace, aussi bien intentionné soit-il – « bonne intention » qui se matérialise ici dans la forme légale même du projet, celle d'une coopérative à but non lucratif –, ne peut être bénéfique pour Saint-Pierre dès lors qu'il se distingue par sa blanchité ; et à ce titre, il n'y est pas légitime. On se souvient effectivement de ce que Mark affirmait un peu plus tôt, ce jeune homme lui-même blanc bien intégré aux réseaux militants locaux, qui assurait n'avoir pu s'empêcher de voir d'un mauvais œil le fait que « des immigrants latinos et des Québécois de souche […] commencent un café-solidaire-coop dans Saint-Pierre ». Car, « sans les connaître », disait-il, cela n'annonçait *a priori* rien de bon que des personnes *visiblement* extérieures au quartier y déploient un projet comme celui-ci. Dans une telle perspective, le lien est ainsi

directement fait entre l'ethnicité des personnes à l'initiative du projet, leur étrangeté à l'égard du quartier et l'illégitimité de leur entreprise. Mark reconnaît d'ailleurs sans mal que c'est bien l'ethnicité des initiateurs du Cercle qui semble faire difficulté en première instance. En effet, m'avait-il dit au cours de la même discussion, guère de doute que sa première opinion à l'égard du projet aurait été tout autre si ses fondateurs avaient été des personnes d'origine sud-asiatique, notamment parce que cela aurait *a priori* garanti que le projet allait répondre à un besoin de la communauté locale. Le péché originel du Cercle était donc bien d'être l'initiative de Blancs ou d'Occidentaux[219], forcément étrangère à Saint-Pierre et à ses *authentiques* intérêts. En témoigne la façon dont Mark, encore, décrit les impressions qui avaient été les siennes lorsque, curieux, il avait visité le Cercle Populaire pour la première fois :

> Ce que j'ai vu en rentrant, c'est la même représentation de : OK, c'est un projet où des Blancs pensent qu'ils savent mieux que les autres, qu'ils vont sauver le quartier. Ils vont amener une coopérative, alors que c'est pas vraiment ça que les gens veulent. C'est ça ce que, eux, ils veulent. Eux, ils sont bien avec le fait d'amener une coopérative dans le quartier, et ils sont un train d'imposer ça aux gens.

J'évoquais brièvement, plus tôt dans ce chapitre, l'apparente contradiction qui réside dans le fait de voir dans le Cercle Populaire un projet et un lieu blancs, alors même que la majorité de ses fondateurs étaient des personnes immigrées latino-américaines – dont certaines revendiquent elles-mêmes une ethnicité non-blanche ou métissée. Mark, de nouveau, offre une piste de réflexion intéressante à ce sujet, qui n'est pas sans faire écho aux travaux scientifiques portant sur le sujet (Eid 2018) et aux études intersectionnelles. À ses yeux, loin d'avoir une valeur absolue, la (non-)blanchité est avant tout une caractéristique *relative* et largement perméable aux effets de contexte. À l'image de ces célèbres illusions d'optique, dans lesquelles, par effet de contraste, l'œil humain croit voir deux couleurs différentes là où il n'y en a qu'une, la blanchité des individus se donnerait à voir différemment selon l'arrière-plan social et géographique sur laquelle elle se place. Ici, tout se passerait comme si la non-blanchité des personnes sud-américaines à l'origine du Cercle s'était estompée sur le fond multiethnique de Saint-Pierre, alors même qu'elle se serait au contraire accentuée si elle s'était apposée à une

[219] Il est intéressant de noter que, dans les discours sur les mutations récentes de Saint-Pierre, les Grecs ne sont jamais associés aux gentrifieurs. Tout se passe comme si l'ancrage de la communauté dans le quartier prenait le dessus sur le marqueur que représente la blancheur de la peau de la majorité de ses membres. Cela étant dit, la question de la non-blanchité des communautés immigrées des pays du sud de l'Europe, en Amérique du Nord comme au sein des pays européens eux-mêmes, dépasse largement le cadre de cette thèse. Sur le sujet, voir notamment Guglielmo et Salerno (2004).

toile de fond aux couleurs occidentales bien plus franches ; réciproquement, et pour le dire autrement, ces personnes passeraient ici pour Blanches quand, autre part, elles pourraient être considérées comme membres de minorités visibles :

> Pour être honnête, je dirais qu'il y a beaucoup de blanchités, de *whiteness* différentes. Il y a être latino-américain, et être latino-américain. Il y a être immigrant, et être immigrant. Les personnes qui sont au cœur du projet, c'est quand même des personnes aisées, ou très blanches. Même si c'est un peu plus complexe… Mais dans le gradient de ce quartier, ils vont être vus comme des Blancs. Tu vois ce que je veux dire? Dans le contexte du quartier. Alors, peut-être que s'ils avaient été sur le Plateau, cela aurait été différent. Parce que le Plateau est déjà plus blanc. Mais ici, c'est vraiment un quartier non-blanc. Donc c'est contextualisé.

Et lorsque la contradiction peut paraître trop importante pour soutenir pleinement une telle dénonciation, fondée en premier lieu sur la blanchité du projet, les tenants de la critique la plus radicale à l'endroit du Cercle Populaire semblent au contraire s'attacher à la renforcer plutôt que l'abandonner, engageant les moyens rhétoriques permettant de redéfinir la situation. La non-blanchité du Cercle et de (certains de) ses fondateurs est alors reconnue, mais aussitôt relativisée – sinon même effacée – par la (re)sollicitation de la variable socioéconomique, qui permet ainsi de les distinguer dans le contexte spécifique de Saint-Pierre. En témoigne l'anecdote suivante, racontée par l'un de ses membres fondateurs au cours d'une réunion à laquelle je participais : rencontrant par hasard dans le quartier un résident qu'il savait hostile au projet, mais avec lequel il avait toujours entretenu de cordiales relations, celui-ci s'était fait dire que, s'il était bien un immigrant, il était néanmoins un immigrant *privilégié* d'avoir pu accéder à une éducation supérieure ici même, au Canada. Un privilège qui, lui avait-on dit, lui enlevait *de facto* toute légitimité à engager une quelconque entreprise dans Saint-Pierre, *a fortiori* une entreprise commerciale.

Une telle vision du projet et de ses principaux porteurs, qui attache d'un lien presque inextricable et nécessaire le Cercle Populaire aux notions de blanchité et de gentrification, peut sembler extrême. À cet égard, on peut légitimement s'interroger sur sa fréquence et, par conséquent, sur sa significativité. Pourtant, cette *critique* – car c'est bien de cela qu'il s'agit – existe bel et bien, et est *significative*, ne serait-ce que dans la mesure où elle s'est imposée à la réflexivité du collectif qui lui a donné vie et l'a accompagné durant ses premières années. Car, comme le chapitre suivant sera l'occasion de le voir, non seulement cette question s'est-elle imposée à l'examen de

conscience de plusieurs, mais c'est également une part majeure de l'argumentaire des membres du Cercle Populaire se portant à la défense du projet qui s'en prend précisément à cette idée selon laquelle le Cercle serait forcément un lieu blanc, et donc inévitablement un acteur de la gentrification de Saint-Pierre. Comme on le verra, cette *critique de la critique* s'attache en effet à déconstruire une telle thèse, qu'elle envisage comme une forme de réductionnisme racial relevant d'un raisonnement fallacieux.

6.3 Les paradoxes d'un lieu militant et alternatif

Si le Cercle Populaire est souvent associé à la gentrification du quartier dans lequel il se situe, il est aussi reconnu par beaucoup comme un lieu se distinguant nettement des logiques marchandes qui gouvernent d'ordinaire la gestion d'un établissement commercial, et même comme promouvant au contraire des valeurs anticapitalistes et progressistes. Pour certains, sans extraire tout à fait le projet et le lieu qui l'incarne du processus, cette spécificité suffirait à prémunir le Cercle Populaire de n'être *qu'un* acteur de la gentrification de Saint-Pierre. Pour d'autres, en revanche, elle ne ferait que paradoxalement le confirmer.

6.3.1 Le caractère militant et alternatif comme contradiction des dynamiques de la gentrification

6.3.1.1 Un lieu « assez de gauche » pour ne pas être un lieu-gentrifieur

Bien que l'essentiel de son quotidien soit lié à une activité commerciale, le Cercle Populaire n'est pas un commerce comme un autre[220]. Comme le résume simplement Victor, « le but d'un café, c'est généralement de faire de l'argent ; le but principal du Cercle, ce n'est pas de faire l'argent ». Et comme le dit Marco, l'un de ses cofondateurs : « tu ne crées pas le Cercle Populaire pour l'argent! ». Il faut dire que, pour la grande majorité de ceux qui s'y impliquent, le Cercle est plus qu'une entreprise à but non lucratif : il est un projet qui propose une alternative aux modes de production et de consommation actuels et à leurs excès, comme autant au capitalisme plus globalement, à l'organisation du travail qu'il sous-tend et à la menace des liens de solidarité qui lui est consubstantielle. Autrement dit, il est un projet militant et politique qui, en cette qualité, ne

[220] Voir chapitre 5, p. 195-205, pour une description des différentes activités du lieu.

mérite pas d'être, d'abord et avant tout, associé à un phénomène éminemment capitaliste et aussi néfaste que la gentrification.

Pour Gabriel, il est évident que le Cercle Populaire se distingue des lieux qui contribuent activement à la gentrification des quartiers dans lesquels ils apparaissent, notamment de tous ces cafés qui, de prime abord, peuvent ressembler à celui dans lequel il s'implique. Et cela, pense-t-il, précisément en raison de la dimension politique et militante du projet, qui n'est pas seulement une posture de principe, mais qui se manifeste au contraire de manière bien concrète :

> Il y a, dit-il, des endroits qui sont juste faits pour le loisir. Juste pour les loisirs de certains groupes. Et où il n'y a pas de place pour réfléchir aux autres choses de la vie qui sont importantes. Quand il y a du monde qui dit : « Ah! Le Cercle Populaire, ce sont des gentrifieurs! » ; moi, je dis : « C'est parce qu'on arrive dans le quartier comme un petit café qui attire les étudiants, et tout ça? ». Ouais, ça, c'est le côté : on peut dire que oui. Mais on ne pense pas juste à ça. On pense à d'autres choses qui sont aussi importantes dans la vie, et on laisse aussi l'espace pour d'autres groupes qui viennent parler de choses qui sont importantes dans la vie. Alors que dans la gentrification, t'es juste ça : t'es juste un lieu pour les loisirs, pour acheter des choses, où il n'y a pas de place pour la vraie communauté.

Et d'ajouter, comme pour défendre le projet face à une critique qu'il considère être injuste :

> Combien de cafés tu connais qui sont complètement gérés par des bénévoles[221]? Qui essaient de garder les prix bas? Qui essaient d'avoir un espace pour les arts? […] Qui gardent l'espace ouvert pour des trucs communautaires, des trucs activistes, des trucs politiques, des trucs plus alternatifs ?

Longtemps très activement impliquée au Cercle Populaire, Maude tient un discours similaire à celui de Gabriel, allant pour sa part jusqu'à établir un lien direct entre, d'une part, la spécificité du Cercle et, d'autre part, la critique anticapitaliste et la contradiction des dynamiques caractéristiques de la gentrification :

[221] Au moment où nous avions cette discussion, le Cercle fonctionnait encore grâce à l'unique travail de ses bénévoles. Les premiers emplois allaient être créés environ dix-huit mois plus tard.

> Je trouve, dit-elle, qu'en étant ce café à prix abordables, qui fonctionne avec des participants[222], où il y a plusieurs événements sociaux, artistiques, écologiques qui ont lieu, eh bien, je pense encore qu'en étant juste ça, on va déjà à l'encontre d'un certain capitalisme, je dirais, pour aller loin […] Le fait qu'il y ait toutes ces valeurs derrière, oui, pour moi, ça nous distingue d'un café de *yuppies*.

Mis bout à bout, tous les aspects et les activités communautaires du Cercle Populaire, que ce dernier les organise à proprement parler ou les accueille en ses murs, font ainsi du projet et de sa résidence des figures « antisystèmes » (Thomas). Maintien de prix modiques pour des produits de qualité, organisation d'événements culturels et politiques, promotion de l'autonomie, travail essentiellement bénévole, mais aussi, et peut-être surtout, don et redistribution de nourriture à la communauté : autant d'éléments qui, aux yeux de beaucoup de ses membres, font du Cercle qu'il « n'est pas un café comme les autres » (Maude) qui, à ce titre, ne saurait être associé à la gentrification de manière aussi simpliste que certains semblent vouloir le faire. Comme me l'avait un jour assuré Valérie, une bénévole impliquée au Cercle Populaire depuis son ouverture : « Je vois tellement ça comme un café anticapitaliste, presque anarchiste que… Tous ces petits trucs-là, selon moi, c'est assez militant, assez terre-à-terre, assez de gauche pour que personne n'ait le droit de nous qualifier de gentrifieurs »[223].

6.3.1.2 Un lieu différent au premier coup d'œil : l'esthétique distinctive d'un endroit où l'on se sent chez soi

De l'avis de nombre de ses membres et habitués, la spécificité communautaire du Cercle Populaire transparaîtrait dans l'apparence et l'ambiance mêmes des lieux[224]. On se souvient qu'à son ouverture, le Cercle avait rencontré un certain enthousiasme chez quelques résidents de Saint-Pierre, des Blancs en l'occurrence, qui disaient apprécier de voir ouvrir dans leur quartier un espace qu'ils qualifiaient d'« ethniquement neutre ». Or, se souvient l'un des fondateurs, ces personnes emballées par l'endroit affirmaient justement que cette neutralité se donnait à voir dans

---

[222] Pour rappel, les bénévoles du Cercle Populaire sont souvent nommés « participants » notamment par ceux qui ont été impliqués dans le projet lors de ses toutes premières années.

[223] Il ne faudrait pas ici se méprendre : le jour où elle avait tenu ce discours, Valérie était quelque peu remontée par les critiques dont le projet pouvait alors faire l'objet – nous étions à ce moment au cœur des *événements de l'affiche* du printemps 2017. D'une manière générale, Valérie est bien plus mesurée dans ses propos et, comme tous ses camarades, elle reconnaît l'implication au moins indirecte du projet dans la gentrification du quartier. Ici, une formulation plus fidèle à sa pensée aurait sans doute été : « [tout cela] c'est […] assez de gauche pour que personne n'ait le droit de nous qualifier de *purs* gentrifieurs ».

[224] Pour une description du local du Cercle Populaire, voir chapitre 5, p. 188-195.

l'apparence même du lieu, dont ils sentaient qu'il se distinguait de la plupart des autres « cafés [qui] font de gros efforts pour avoir un style de décoration qui répond à un goût, ou à une population spécifique, ce qui a quand même des conséquences importantes pour les gens ». Ce que certains voient comme une esthétique neutre, d'autres, plus nombreux, préfèrent la décrire comme une ambiance détendue, simple et sans prétention qui, là encore, contraste avec celle des cafés plus conventionnels. Comme le dit par exemple Thomas, la différence est qu'ici, « c'est plus cool, c'est plus le fun, c'est plus relax ». Et il ajoute : « Je te dirais que ça a l'air moins *clean*, moins structuré. Tu sais, plus original, moins "travaillé". Tu sais, quand il y a une charte graphique, et qu'on s'y tient. Ici, c'est moins stylé, moins joli, moins brillant. C'est ça : plus spontané. » L'esthétique du Cercle rendrait dès lors immédiatement perceptible la spécificité du lieu et du projet qu'il incarne, en sorte qu'il paraît évident aux yeux de plusieurs que quiconque y pénètre comprend aussitôt qu'il entre là dans un espace communautaire, avant d'entrer dans un commerce. Un élément récurrent dans le discours de ceux qui soutiennent de tels propos est le rôle particulier que jouent le mobilier, la décoration et, d'une manière plus générale, le matériel récupéré ou « fait maison », souvent dépareillés, qui agissent comme de puissants marqueurs de la dimension communautaire des lieux et de leur originalité. Patricia croit ainsi que « ça se voit et ça se comprend assez vite, mais même sans parole », que le Cercle est un endroit particulier :

> Par le simple fait que chaque table est différente, que les chaises sont différentes, que l'on voit que la décoration est un peu hétéroclite […] Je pense que ça se comprend assez bien, au bout de cinq minutes, que c'est différent. [En général], tu veux que toutes tables soient pareilles, tu veux que toutes les chaises soient pareilles. Tu veux que la décoration soit unie. Tu ne veux pas les dessins un peu poches sur les murs[225]!

Ainsi, cette esthétique de dépareillage et de récupération, « symbole d'humilité » (Isabelle), serait non seulement ce qui « fait le charme » du Cercle Populaire (Ranya), mais aussi l'illustration, sinon même la matérialisation, de sa vocation critique et politique. Elle serait, en d'autres termes, la manifestation immédiatement sensible de la mission communautaire du lieu et, par conséquent, de sa contradiction des logiques marchandes – et même, pour certains, comme Ranya, un élément supplémentaire pour étayer l'argument selon lequel le Cercle ne saurait être qu'un pur élément gentrifieur.

Pour bien du monde, l'esthétique du Cercle Populaire participe également à en faire un endroit confortable, où l'on se sent bien. Pour Patricia, elle est l'une des raisons de sa fidélité au lieu :

[225] Elle fait référence aux dessins et peintures, d'adultes ou d'enfants, accrochés au mur près de la Ruche d'art.

« esthétiquement, dit-elle, c'est juste débile[226]! On y est bien! Je veux dire, il y a l'esthétique, il y a le sonore, il y a l'ambiance, il y a l'énergie… C'est super confortable, le Cercle! Et d'ailleurs, on y passe des heures. » Stéphanie, qui depuis longtemps apprécie fréquenter des cafés, aime d'ailleurs comparer le Cercle aux autres endroits qu'elle a pu connaître ici, à Montréal, notamment dans d'autres quartiers qu'elle a habités. Des endroits « très bourgeois, très bobo », dans lesquels elle ne se sentait jamais vraiment à l'aise de rester longtemps. Au contraire du Cercle Populaire, où elle a très rapidement pris ses marques, au point de s'y rendre presque quotidiennement à une certaine période, sachant qu'elle pouvait y rester « trois, quatre heures [sans avoir] besoin de consommer toutes les heures ». Plus qu'un café, elle voyait l'endroit comme une forme d'espace de cotravail, où chacun « est impliqué dans ses projets ». Si l'attitude de ses travailleurs et celle de ses utilisateurs *font* évidemment pour beaucoup l'ambiance des lieux, leur esthétique particulière contribue tout autant à la performer. Avec, là encore, un rôle de premier plan pour son aspect dépareillé et *Do it yourself*. Pour Sarah, par exemple, s'il peut parfois être contraignant en termes d'organisation du travail et de « qualité » du service – difficulté à standardiser les portions, tables bancales et à hauteurs variables, par exemple –, le dépareillage du mobilier et de la vaisselle a un aspect « bénéfique » qui dépasse largement ses inconvénients, notamment en raison de l'« effet maison » qu'il procure au lieu. Un avis également partagé par Dana :

> Quand tu rentres, dit-elle, que tu vois les tables, les chaises, tout ça, tu te sens… C'est pour ça que moi, je dis : « c'est mon salon! » Je rentre là, je me sens comme chez moi. Je me sens pas comme dans un café où il faut que je me tienne bien. Moi, je dis à tout le monde que c'est mon deuxième salon.

Ce sentiment de chez-soi se retrouve chez de nombreux habitués du Cercle Populaire, et est d'une très grande importance dans l'expérience qu'ils peuvent avoir des lieux. De nombreuses personnes m'ont ainsi fait part de l'impact que cet aspect du lieu avait pu avoir dans leur vie. Pour certains, la présence du Cercle dans Saint-Pierre et le fait qu'ils s'y sentent si bien auront directement contribué à ce qu'ils emménagent ou demeurent dans le quartier. Pour d'autres, il aura été comme un « coin de paradis » dans des moments difficiles de leur existence et leur aura même peut-être « sauvé la vie ». Sans forcément revêtir une telle importance, le Cercle demeure un lieu significatif pour beaucoup de monde. Joël, par exemple, affirme lui aussi s'y sentir un peu comme chez lui, s'autorisant, lorsqu'il y vient tôt le matin et qu'encore peu de clients occupent la salle, à choisir lui-même la musique – il faut pour cela se rendre derrière un petit comptoir, et

[226] *Débile*, au sens mélioratif et proprement québécois du terme.

utiliser l'ordinateur dont on comprend sans mal qu'il appartient au lieu et qu'il n'est *a priori* pas public –, ou encore à se servir lui-même un verre d'eau, directement dans la cuisine, lorsqu'il voit les travailleurs occupés. Or, assure-t-il, ils sont rares, les endroits où il peut faire cela. Caroline témoigne, elle aussi, de ce sentiment de chez-soi que lui procure le Cercle, un sentiment auquel elle rattache celui de sécurité et de tranquillité. « Je peux y aller toute seule, dit-elle en effet. Je me sens un peu comme à la maison ». Mais la jeune mère qu'elle est va même plus loin, décrivant l'endroit comme une « continuité de chez [elle] » :

> C'est un endroit *safe*, *safe* pour le bébé, et où je peux allaiter. C'est parfait. Et même maintenant que mon enfant est un peu plus grand, le Cercle, ça reste l'endroit *safe* où je peux sortir avec mon bébé. C'est cool : il y a la chaise haute, vous me donnez de l'eau chaude pour le biberon. C'est pas compliqué. C'est comme une continuité de chez moi.

Ce sentiment de chez-soi qui caractérise pour beaucoup l'expérience du Cercle Populaire, et qui trouve son origine dans l'esthétique et l'ambiance du lieu, revêt une importance toute particulière dans le contexte spécifique du projet. Dans ce quartier qui connaît depuis peu une soudaine gentrification, un tel climat apparaît comme une manifestation supplémentaire de la contradiction des dynamiques et des effets de la gentrification que peut incarner le Cercle Populaire. Quand, on le voyait au chapitre 4, la gentrification est effectivement vue comme une menace des liens de de solidarité et de communauté particulièrement forts de Saint-Pierre, le Cercle se pose en quelque sorte comme un sanctuaire pour de telles valeurs, où chacun se sent accueilli et à son aise. Et, surtout, où chacun se sent chez soi.

6.3.2 Le caractère militant et alternatif comme facteur d'exclusion

6.3.2.1 L'esthétique exclusive d'un « chez-soi pas comme chez eux »

Je mettais à l'instant l'emphase sur le cas de Caroline qui, pour décrire le confort qu'elle y ressentait, disait trouver dans le Cercle Populaire comme une extension de son propre chez-soi. Or, il convient de se rappeler que Caroline correspond à un type bien précis de résident de Saint-Pierre, et le fait qu'elle soit une jeune femme blanche, éduquée et jouissant d'une situation professionnelle confortable est loin d'être anodin. Guère plus anodin, le fait qu'elle soit une personne qui, pour reprendre ses mots, « ose aller vers les gens, ou ose ouvrir une porte fermée ». Or, comme elle-même soulève la question, « est-ce que c'est le cas pour tout le monde? Pas certaine ».

C'est l'un des paradoxes qui traversent le Cercle Populaire : son ambiance et son esthétique, que d'aucuns louent pour leur côté invitant et confortable, ne *parlent* inévitablement qu'à certains publics, et non à d'autres. Si ce constat n'a finalement rien de bien original – la sociologie des pratiques culturelles a en effet largement exposé la façon dont toute esthétique est par définition classante et donc, dans une certaine mesure, exclusive (Bourdieu 1979)[227] –, il n'en a pas moins des implications importantes pour le Cercle et ses aspirations. Je mentionnais un peu plus tôt le cas de Dana, cette jeune femme qui témoignait du désintérêt profondément ancré des communautés sud-asiatiques, dont elle est issue, pour un lieu comme le Cercle Populaire. J'évoquais alors l'évolution qu'a pu suivre son appréciation du Cercle : d'abord très distante et fort peu attirée par l'endroit, Dana a fini par s'y plaire, au point d'y être tout à fait à l'aise et de s'y sentir, elle aussi, comme chez elle. À l'origine de son désintérêt, figurait notamment l'association qu'elle faisait entre le lieu et la culture « granola », manière quelque peu péjorative de qualifier ceux qui, un peu « hippies » ou bohèmes, partagent des convictions écologiques – une culture que cristallisaient à ses yeux le style vestimentaire de certains membres bénévoles du café, ou encore son épicerie zéro déchet et l'utilisation de pots consignés dans celle-ci. Si cela ne l'a pas forcément rebutée personnellement, Stéphanie croit qu'il est tout à fait fondé d'associer le Cercle à une telle « mouvance » lorsqu'on l'observe d'un point de vue extérieur. Car, dit-elle, avec ses nombreuses plantes, son bois apparent, l'éclectisme de sa décoration et son mobilier récupéré, le Cercle « a l'air d'un endroit lié à une espèce de "mouvement blanc-végétarien-hipster-global" ». Ainsi, assure-t-elle, « l'esthétique nous dit quelque chose du lieu », et nous dit en l'occurrence qu'il n'est pas un endroit neutre, comme plusieurs peuvent le dire, mais bien un lieu qui parle à certaines personnes et pas à d'autres. Dan, dont j'ai eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises qu'il se présente lui-même comme une « personne racisée » appartenant simultanément à deux sociétés (celle d'origine et celle d'établissement), est du même avis : que cela soit à dessein ou non, l'esthétique du Cercle Populaire s'adresse inévitablement à un public particulier, qui possède les codes culturels pour comprendre ce qu'elle a à dire. Il donne alors en exemple l'aspect dépareillé de la décoration du café et de son matériel, qui peut avoir un sens politique pour les uns et n'évoquer rien d'autre qu'un marqueur d'indigence pour les autres :

> Pourquoi est-ce que les meubles sont tous dépareillés? interroge-t-il. Eh bien, moi, je sais que c'est pas juste une manière de sauver de l'argent. C'est pas *cheap*. C'est une esthétique qui reflète une certaine idée, une éthique. Mais je crois que pour quelqu'un

[227] Pour une discussion générale sur les liens entre pratiques culturelles, consommation et gentrification, voir chapitre 1, p. 21-40.

> d'autre [étranger à ce milieu], c'est pas vraiment une éthique. C'est juste un signe de pauvreté.

Caroline, qui, on l'a vu, fait partie de ceux à qui le Cercle *parle*, croit la même chose :

> L'intérieur ne parle peut-être pas à tous les gens, dit-elle. Peut-être que la neutralité qui plaît à certains en rebute d'autres. Parce que quand ils rentrent, qu'ils voient des pots de peinture, des trucs comme ça, parce qu'il y a l'espace de la Ruche d'art. Peut-être qu'ils ne comprennent pas, qu'ils se disent : « attends… »

Le petit atelier d'art et son matériel mis à disposition du public pourraient ainsi avoir une image bien différente selon le public qui les observe. Signes parmi d'autres de la particularité d'un lieu communautaire et militant pour les uns, ils peuvent également être des curiosités pour les autres, des incongruités qui viennent brouiller le message et mettre le doute sur la nature du lieu qui devient presque une chimère – est-il bien un espace semi-public ou est-il en fait privé? Est-il seulement un café ? etc. La critique, qui prend ici la forme d'une mise à distance plutôt que celle d'une pure dénonciation, n'est plus alors radicale, comme elle l'est lorsqu'elle émane des milieux militants, mais s'apparente à ce que Boltanski (2009, 156) qualifie de *critique réformiste*. Ce n'est pas la nature du lieu qui est contestée pour ce qu'elle est ou serait *au fond*, mais c'est le hiatus entre ce que le lieu est censé être (un commerce, donc un espace semi-public) et ce qu'il donne à voir de ce qu'il est (un espace quasi privé et trouble) qui fait problème. De la même façon et d'une manière plus générale, ce que beaucoup de ses habitués voient avec enthousiasme comme un aspect chaleureux et invitant, au fondement de cet appréciable sentiment de chez-soi qui contraste tant avec l'ambiance glaciale et impersonnelle des cafés-franchises de grandes chaînes, peut être vu par d'autres comme un environnement au contraire redoutablement exclusif et repoussant. Pour plusieurs, au Cercle Populaire, cet aspect permettrait d'ailleurs en grande partie d'expliquer le fait, potentiellement surprenant, que les membres des communautés culturelles de Saint-Pierre, et en particulier des communautés sud-asiatiques, soient nombreux à se réunir au café Tim Horton's ou au restaurant McDonald's, situés à l'entrée du quartier, alors qu'il est extrêmement rare qu'ils se rendent au Cercle. Quand ce dernier apparaîtrait comme oppressant en raison des relations interpersonnelles qui semblent devoir inévitablement s'y opérer, les premiers garantiraient au contraire un parfait anonymat, réconfortant pour certains. Comme le dit Dan : « Peut-être que le Cercle a un peu l'air d'un salon. Ça a l'air intime. Au Tim Horton's, c'est classique, c'est la même chose partout. Si tu prends une place, peu importe où tu te trouves, c'est pas intrusif. » Ne devrait-on pas, dès lors, voir un certain paradoxe à ce que tant

de monde dise justement apprécier se sentir chez soi au Cercle Populaire ? Probablement pas, estime Dan. Car, dit-il en évoquant les membres des communautés culturelles du quartier, si le Cercle est un chez-soi, « eh bien, ce n'est pas un chez-soi comme chez eux! »

6.3.2.2 Un militantisme exclusif

Au-delà de son esthétique et de son ambiance, dont on considère souvent qu'elles matérialisent la dimension communautaire du projet, c'est, d'une manière plus générale, son militantisme et son caractère « alternatif » qui passent pour des facteurs d'exclusion. C'est là un autre grand paradoxe du Cercle Populaire : alors que, en ayant à l'esprit le Café Pompier comme exemple à ne pas suivre à cet égard[228], ses fondateurs avaient souhaité que le lieu ne revête aucune couleur distinctive, notamment militante, afin de ne s'aliéner personne, la nature même du projet a fini par s'imposer au point que cela ne demeure finalement qu'une espèce de vœu pieu. Incontestablement, le Cercle Populaire *est* politique, et l'a toujours été. En vantant d'une manière générale les vertus de l'écologie, en revendiquant une plus grande accessibilité à une alimentation saine et biologique pour les personnes peu nanties, en luttant contre le gaspillage alimentaire et en promouvant la redistribution des produits consommables en fin de ligne, en mettant son espace à la disposition de groupes militants, en offrant une place particulière aux arts et à leur initiation, ou encore en ayant adopté une forme coopérative sans but lucratif et en se fondant en grande partie sur une organisation du travail bénévole[229], le Cercle se présente comme un projet et un lieu qui incarne une critique systémique, en l'occurrence une critique – potentiellement radicale – que l'on peut globalement qualifier d'anticapitaliste. Or, si dans ses principes elle accorde une grande importance à la notion d'inclusivité, une telle critique peut dans les faits se révéler bien distinctive et ne trouver d'écho qu'auprès de personnes *disposées* à s'y reconnaître. Il importe ici de souligner qu'un tel point de vue, qui, en un sens, concède et acte de l'exclusivité fondamentale du projet, est partagé par de nombreuses personnes impliquées au Cercle Populaire, dont certaines très activement ; des personnes qui, *dans le même temps* – c'est là où réside tout le paradoxe – revendiquent l'importance qu'il y a à ce que le plus grand nombre de personnes, notamment parmi les communautés culturelles du quartier, se reconnaissent dans le Cercle Populaire et s'y sentent les bienvenues. Ainsi, si elle regrette que le public du Cercle ne soit pas

[228] Voir chapitre 5, p. 217-222.

[229] Pour une description des différentes activités communautaires liées au Cercle Populaire, voir chapitre 5 p. 201-208.

plus diversifié, Julie s'interroge de la possibilité même d'intéresser des personnes qui n'auraient pas une certaine culture politique :

> Mais le fait que les gens ne soient pas habitués à être autonomes, eh bien, je me demande si une place comme le Cercle peut lutter contre ça. Je m'explique, parce que c'est peut-être un peu complexe, ce que je dis. Mais on a l'habitude de fonctionner comme : « OK, je veux ça, alors j'achète, et ça coûte tant ». Tu vois ? D'être autonomes, et autogérés, ça prend de sortir un peu du moule. Je veux dire, c'est marginal. Et ce que je me dis, c'est qu'avec le Cercle, les gens ont peut-être une certaine représentation spatiale du lieu, qui fait que, eh bien, ils arrivent pas à dépasser ça. Et alors, peu importe le message que l'on envoie, peu importe les prix que l'on va proposer… Même si on met au menu, je ne sais pas, du super thé chai ou de la bouffe indienne, j'en sais rien, ou si on fait journée dédiée à un repas en l'honneur de chaque communauté du quartier – une journée c'est grec, une journée c'est pakistanais… Je dis n'importe quoi ! Un concept, là. Peut-être que les gens… Je me demande dans quelle mesure ça prend soit un certain type de caractère, soit une certaine culture, soit un certain niveau d'éducation pour pouvoir se dire : « Ah, c'est bien, ils font un peu autre chose, et je me sens à l'aise là-dedans »

Camille pousse même le raisonnement un peu plus loin. Elle croit en effet que, dans un contexte comme celui dans lequel se situe le Cercle Populaire, à savoir celui d'un quartier nord-américain servant de porte d'entrée au pays pour de nombreux migrants souvent en quête d'une vie meilleure, une telle critique systémique et anticapitaliste demeure une posture très occidentale, et une préoccupation bien lointaine de celles que peuvent avoir de nouveaux arrivants. Un contexte qui permettrait non seulement d'expliquer la faible présence des communautés culturelles au Cercle Populaire, mais aussi de comprendre les motifs, quelque peu éloignés de ceux proprement militants de nombreux autres participants mieux nantis, pouvant inciter certains de leurs membres à s'engager comme bénévoles au sein du projet :

> Selon moi, c'est ma vision de la chose, je pense qu'on fait quand même quelque chose d'occidental. C'est-à-dire qu'on se dit « le système, c'est pourri », on veut faire quelque chose de pas cher, de bien, qui nous ressemble un petit peu plus, parce qu'on ne se retrouve pas dans le système. Mais quelqu'un qui fuit son pays parce que c'est la misère, parce que c'est pourri là-bas, quand il vient chez nous, il s'en fout un peu, de ça. Ce qu'il veut, lui, c'est vivre une meilleure vie. Ce qui fait qu'on peut offrir ce qu'on veut, au Cercle

Populaire, mais ils viennent chercher ce dont ils ont besoin. Et c'est bien normal. Donc ça peut être un papier[230], ça peut être un peu de *tip*…

Enfin, la formule bénévole sur laquelle repose majoritairement l'organisation du travail de la coopérative[231] apparaît en elle-même comme une lame à double tranchant pour les membres du Cercle Populaire. Perçue et décrite par les uns comme l'un des signes de la spécificité des lieux, de leur aspect militant et de leur posture résolument inclusive – tout le monde peut en effet venir s'impliquer au Cercle, et personne ne trouvera jamais porte close –, elle est critiquée par les autres pour sa nature intrinsèquement exclusive. Car, comme cela me l'a été répété à plusieurs reprises, il faut bien se dire que ce n'est tout le monde qui peut s'offrir le luxe de travailler gratuitement[232] : aussi, « de ne pas être payé pour son travail, ça ne marche pas pour plein de familles immigrantes » (Naomi). Dans une telle perspective, cette formule pourtant tant appréciée et même source de fierté pour certains[233] pourrait dans le même temps « exclure des gens de leur pleine participation » (Gérald), et faire en sorte que l'on ne retrouve finalement que « des riches » derrière le comptoir (Patricia).

6.3.3 Un défaut de légitimité militante

6.3.3.1 Le paradoxe d'un projet militant qui se voulait neutre, ou la nécessaire inscription du Cercle Populaire dans le champ militant local

Il est un paradoxe de plus, non des moindres, qui caractérise l'aspect militant et politique du Cercle Populaire, et qui permet d'expliquer en grande partie la critique à laquelle le projet s'est très tôt heurté au sein du milieu militant local. L'origine de ce paradoxe réside dans la volonté, plusieurs fois mentionnée, qu'avaient eue ses fondateurs de ne pas donner au projet de couleur militante et politique trop marquée, afin de ne tourner le dos à aucun public ; un désir en grande partie

[230] Camille fait ici référence aux quelques bénévoles, seulement de passage au Cercle le plus souvent, qui demandent à la fin de leur implication que la coopérative leur fournisse une attestation de bénévolat. Cela peut être le cas de jeunes étudiants, dont le cursus scolaire requiert une expérience de travail bénévole, celui de personnes ayant reçu une décision de justice leur exigeant un certain nombre d'heures de travail dans la communauté, ou encore de personnes récemment immigrées, qui souhaitent faire valoir leur implication au Cercle comme première expérience de travail au Canada.

[231] Pour des détails sur l'organisation du Cercle Populaire et sur la place qu'y occupe le travail bénévole, voir p. 205-208.

[232] Comme Camille l'évoquait à l'instant, les bénévoles touchent toutefois de petites sommes, issues des pourboires que les clients remettent lorsqu'ils paient leurs commandes. L'argent ainsi récolté est redistribué entre les bénévoles, proportionnellement au temps passé par chacun à travailler en cuisine ou au service. En moyenne, une heure de travail peut rapporter entre 1 et 2$ de pourboire par personne.

[233] « C'est incroyable, une cuisine uniquement gérée par des bénévoles! », m'avait un jour dit Laura.

déterminé par l'exemple que pouvait représenter le Café Pompier, cet autre café coopératif situé à l'une des frontières de Saint-Pierre, que beaucoup considéraient comme trop intimement associé à son étiquette de lieu militant et, par conséquent, comme trop peu accueillant pour tous ceux qui ne se reconnaissaient pas dans celle-ci. Ainsi né du souci de demeurer aussi inclusif que possible, ce choix de demeurer *a priori* apolitique a, dès le départ, eu un effet sur la réception du projet chez des personnes connues dans le quartier pour leur activisme. Quand ils évoquent l'accueil que le quartier avait pu réserver au Cercle[234], tous ses fondateurs, sans exception, racontent ce même souvenir d'un voisin, bien connu de tous pour son engagement dans différentes actions militantes et communautaires dans le quartier, qui, après avoir manifesté un certain intérêt pour le projet, lui avait soudainement tourné le dos, et s'était même montré extrêmement critique à son endroit. Il reprochait alors au projet de ne pas être suffisamment « activiste », et de « créer un *hype* » dans Saint-Pierre (l'un des fondateurs), forcément néfaste dans le contexte de la gentrification émergente du quartier. L'un des fondateurs du Cercle résume bien la situation d'alors et l'incompatibilité qu'il semblait y avoir entre les postures et aspirations des uns et des autres :

> Même lui, il était venu au début. Il était dans une de nos premières rencontres [préalables au montage du projet]. Et après ça, il est parti. Après ça, il était comme : « Non, ça, c'est pas cool ». Je ne sais pas ce qu'il avait dans la tête. Quelque chose de plus politique, je sais pas, de plus activiste. Mais dès le début, on ne voulait pas avoir ça. On s'est dit : « OK, écoute, faut être ouverts. » On voulait que la coop soit ouverte pour tout le monde.

Une posture que confirme un autre fondateur, pour qui « cela ne [faisait] pas de sens de s'affirmer comme un espace politique fort, car cela [aurait appelé] un cercle intellectuel », et, inévitablement, associé le lieu à un public bien spécifique. Pour autant, on l'a vu, le Cercle Populaire *est* un espace politique ; et quiconque s'y implique sait aussi le reconnaître. Les mêmes fondateurs, qui soulignaient leur désir de ne guère trop colorer le projet, relativisent d'ailleurs d'eux-mêmes leur posture en concédant et même, non sans une certaine contradiction, en *revendiquant* le caractère nécessairement politique du Cercle. « On voulait que la coop soit ouverte pour tout le monde, même si on est politiques, si on a une idéologie et si on fait des trucs activistes », affirme en effet l'un deux, qui ajoute : « on sait qu'on est déjà un espace un peu alternatif et que, forcément, on ne correspond pas à tout le monde ». De la même façon, l'un de ses camarades estime que « le *political statement* du Cercle, c'est déjà dans l'action, dans ce qu'on fait avec la nourriture et les

[234] Voir chapitre 5, p. 222-224.

projets qu'on développe ». On sent bien ici poindre tout le paradoxe d'un projet pris en tension entre son désir de demeurer apolitique et son incapacité intrinsèque à tenir une telle posture. Or, un tel paradoxe n'est pas sans conséquence. Car en étant un objet politique et militant, le Cercle Populaire s'est inévitablement inscrit dans le champ militant local et, même s'il n'en avait peut-être pas le désir, en est forcément devenu un acteur.

Ici, un bref détour par la sociologie bourdieusienne permet de jeter un éclairage intéressant sur les dynamiques à l'œuvre dans la critique et l'accusation dont le Cercle peut faire l'objet au sein du réseau militant, et de comprendre les raisons pour lesquelles un lieu comme le Café Pompier a, à l'inverse, globalement su s'en prémunir. Notion de premier plan chez Bourdieu, le champ s'envisage comme un « microcosme [relativement] autonome à l'intérieur du macrocosme social » (Bourdieu 2000, 52), qui a ses propres lois et ses propres enjeux auxquels adhèrent ceux qui, individus ou collectifs, y évoluent. Si cette reconnaissance des lois et des enjeux du champ par ceux qui en font partie constitue bien entre eux « une complicité objective » (Bourdieu 1980b, 115), un champ n'est pour autant jamais, dans l'esprit de Bourdieu, un espace de relations pacifiques, mais est au contraire traversé de contestations et de luttes constantes, parfois tacites, entre des acteurs qui tentent en permanence d'infléchir sa structure en vue d'en atteindre les positions dominantes. Ces luttes opposent alors des acteurs aux capitaux inégaux (économiques, culturels, sociaux, ou autres), dont l'importance respective et la légitimité varient selon les champs – pour le dire de manière *très* schématique, quand le capital économique sera le plus déterminant dans un champ *x*, le capital culturel pourra à l'inverse l'être un champ *y*[235]. Au-delà des études que Bourdieu a pu faire de certains champs – on pense aux champs politique, économique, culturel, littéraire ou encore à celui de l'art –, c'est comme outil méthodologique et heuristique que la notion prend ici tout son intérêt. À ce titre, on doit pouvoir s'autoriser quelques dérogations à la définition qu'en donne Bourdieu, considérant avec le sociologue Bernard Lahire qu' « en déliant des propriétés qui semblent toutes se tenir et faire bloc dans [la] "théorie des champs", on peut (faire) gagner de la liberté d'action conceptuelle et contribuer à libérer l'imagination sociologique dans l'étude de la pluralité des mondes sociaux » (Lahire 2001, 24). L'objectif des prochaines lignes n'est donc pas de faire, en tant que telle, une *analyse* de ce que serait ce que je qualifie ici de champ militant local, mais bien de mobiliser la notion pour révéler les dynamiques de positionnement/déclassement qui, *dans le discours des acteurs concernés,* caractérisent le

[235] Difficile de résumer en quelques lignes la théorie bourdieusienne des champs, que le sociologue n'a eu de cesse d'ajuster et d'amender tout au long de sa prolifique carrière. La lecture cumulée de quelques-uns de ses principaux ouvrages permet de se forger une idée plus complète de la notion (voir, entre autres, Bourdieu 1979, 1980a, 1980b, 1992, 1994, 1997, 2000).

Cercle Populaire au sein de l'espace d'interrelations formé, à l'échelle du quartier, par un certain nombre d'acteurs notables du milieu activiste.

Soit, ainsi, un champ militant local, dont le *nomos*, le principe fondateur, consiste globalement à défendre une posture de critique sociale de gauche. Étant donné le caractère inclusif de ce principe, nombreux sont les acteurs qui en font partie. Ils peuvent être individuels – on a déjà croisé, dans les pages qui précèdent, des personnes dont je soulignais par exemple la réputation de « figures » du milieu militant, ou dont l'image était fortement marquée par leur engagement politique ou communautaire local –, ou collectifs. Parmi ces derniers, on retrouve divers groupes communautaires, mais aussi des regroupements ou collectifs variés, relativement structurés, tels que le Cercle Populaire et le Café Pompier, ou plus informels, à l'image de comités comme *Saint-Pierre contre la gentrification*[236]*.* Dans la façon dont ce champ est envisagé par les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de m'entretenir, le principe fondateur se trouve doublé d'autres enjeux connexes et dépendants, dont celui qui consiste, d'une part, à *ne pas contribuer à la gentrification* du quartier et, d'autre part, à *ne pas passer pour gentrifieur*. À cet égard, cet enjeu est en grande part d'ordre représentationnel : si tous les membres du champ ont bel et bien comme objectifs de défendre des causes généralement liées à une idée globale de justice sociale et, pour se faire, déploient un certain nombre d'actions, rares sont ceux qui s'emploient expressément à lutter contre la gentrification. En revanche, l'emphase semble plutôt mise sur l'aspect symbolique de la lutte de positionnement de ces acteurs. Autrement dit, au-delà et indépendamment des actes concrets qu'ils peuvent poser pour atteindre l'objectif de justice sociale et celui de ne pas participer à la gentrification du quartier – autant d'actes qui, en eux-mêmes, nourrissent le capital symbolique de chacun en étant perçus et reconnus par les autres –, une part importante de la légitimité au sein du champ trouve son fondement dans l'*image* qu'y renvoie chacun des membres en tant que non-gentrifieur ou, le cas échéant, de *gentrifieur conscientisé*[237].

---

[236] Voir chapitre 4, p. 171.

[237] Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le fait de se reconnaître et de s'assumer gentrifieur peut contribuer à ce que l'on gagne en légitimité au sein du champ, y compris en lien avec l'enjeu de ne pas contribuer à la gentrification de Saint-Pierre. Au chapitre 4, je racontais cet événement au cours duquel, sur la page en ligne « Alliance Saint-Pierre » (qui représente, à plusieurs égards, une arène du champ militant local), une personne de couleur avait enjoint *tous* les Blancs du quartier de le quitter et de céder, entre autres, leurs logements à des personnes de couleurs, sous prétexte qu'ils étaient tous responsables ou complices de la gentrification de Saint-Pierre, et donc de la « vulnérabilisation » de ses résidents racisés. Cela avait provoqué un vif débat. Certains résidents, reconnus et appréciés pour leur grande implication politique et communautaire dans le quartier – des personnes ainsi plutôt valorisées au sein dudit champ militant local –, en l'occurrence des Blancs, avaient approuvé la publication, quand d'autres l'avaient au contraire qualifiée d'intolérante, voire de raciste. Invitée par un membre du groupe à quitter Saint-Pierre puisqu'elle était blanche, l'une de ces résidentes avait rétorqué qu'il était de son devoir, autant que de celui des autres Blancs récemment arrivés dans le quartier, de considérer et reconnaître son rôle dans les transformations de Saint-Pierre ; et en disant cela, elle-

6.3.3.2 Brève analyse du déclassement du Cercle Populaire au sein du champ militant local

Depuis qu'il est apparu sur la carte de Saint-Pierre et de son espace militant, et jusqu'à assez récemment[238], le Cercle Populaire a semblé souffrir d'un notable défaut de légitimité militante. Ce déficit a notamment eu pour effet pour le projet de s'exposer à une importante critique de la part de certains membres du milieu activiste, et d'être régulièrement pointé du doigt pour contribuer activement à la gentrification du quartier. La comparaison entre le Cercle Populaire et le Café Pompier, ce café coopératif fortement marqué politiquement et dont on a pu voir, au chapitre précédent, qu'il avait grandement influencé la forme prise par le Cercle – une influence sous forme de contre-exemple –, est ici particulièrement intéressante. De prime abord semblable au Cercle à de nombreux égards – deux cafés coopératifs, situés dans Saint-Pierre[239] et politiquement marqués, bien qu'à des degrés différents –, le Café Pompier n'a jamais vraiment eu à subir le procès en gentrification dont le Cercle Populaire a pu faire l'expérience, bien qu'en interne, des discussions aient pu exister au sujet de l'implication du projet dans le processus. Les raisons de ce traitement différencié sont probablement plurielles. Comme le suggérait un peu plus tôt Camille, il doit y avoir une question de temporalité : le Cercle ayant ouvert ses portes au moment où la gentrification de Saint-Pierre semblait soudainement très visible, le lien était plus facile à établir entre les deux qu'il n'avait plus l'être pour le Café Pompier, près de quatre ans plus tôt. Il y a aussi les choix posés par chacun des collectifs : on pense notamment à la participation du Cercle à ce fameux projet de réaménagement de la Place du Marché, évoqué à plusieurs reprises, qui avait provoqué d'importants remous et suscité une vive critique anti-gentrification ; néanmoins, un tel choix ne saurait expliquer à lui seul la critique portée à l'endroit du Cercle, que ce dernier subissait déjà avant même d'ouvrir officiellement ses portes. Aux yeux de plusieurs, c'est bien ailleurs qu'il faut trouver les raisons de ce traitement différencié, car si les choix de chacun ont bien pu influencer leur réception au sein du milieu militant, ce sont d'abord et avant tout des choix

---

même avait reçu l'approbation de plusieurs autres personnes. Quelques semaines plus tard, j'avais eu l'occasion de discuter rapidement avec elle, et elle m'avait confirmé qu'elle considérait cette reconnaissance comme un devoir moral, qui ne constituait à ses yeux que la première étape d'un processus menant à une attitude qui, elle seule, permettait de *compenser* l'impact néfaste de son arrivée dans le quartier. Comme je l'évoquais déjà au chapitre 4, plusieurs personnes rencontrées au cours de mon enquête partagent ce point de vue, qui n'est évidemment pas sans rappeler celui des préservationnistes sociaux de Brown-Saracino (2009). Le chapitre 8 sera l'occasion de revenir sur cette question.

[238] Je l'ai évoqué au chapitre précédent et y reviendrai au chapitre 8 (voir, en particulier, p. 373-377) : avec le temps, le Cercle a semblé gagner en légitimité, entre autres au sein du champ militant local, notamment en raison du déploiement et de la généralisation d'activités comme le don et la redistribution alimentaire. C'est pourquoi cette section est à situer dans un contexte particulier, qui correspond *grosso modo* à la première moitié de mon enquête, c'est-à-dire à ses dix-huit premiers mois.

[239] Bien que certains puissent contester l'inscription du Café Pompier dans Saint-Pierre, comme on l'a vu.

de *posture* qui ont importé. Comme me l'avait dit un jour l'un des fondateurs du Cercle au sujet du Café Pompier, « c'est peut-être ça, qu'ils ont bien fait : de se porter politiquement fort ». À l'inverse, la faible revendication politique du Cercle aurait, elle, eu des effets délétères. Conjuguée à la nature *de fait* politique du projet, cette neutralité de principe et de posture aurait en effet teinté le Cercle d'une espèce d'ambiguïté, qui serait passée pour une forme de couardise auprès de certains. Pour Julie, par exemple, cette « neutralité apparente » se serait en effet retournée contre le Cercle :

> Peut-être, dit-elle, qu'on est trop gentils, au Cercle Populaire. Pas assez affirmés. Des fois, à un moment donné, la neutralité apparente, eh bien, ça te retombe sur la gueule. Parce que, *anyway*, ils [les personnes militantes] vont venir te faire chier. Que tu dises : « Tu sais quoi ? Oui, je suis un agent de la gentrification, et je t'emmerde parce que je suis là pour faire du cash », ou que tu dises : « Beh non, on essaie, justement… » ; de toute façon, tu vas avoir des détracteurs, à partir du moment où tu fais quelque chose.

Au sein du champ militant local, ce défaut d'affirmation aurait eu pour effet immédiat un déclassement du projet. C'est du moins le sentiment que certains de ses membres ont pu avoir, comme en témoigne l'événement suivant. Un été, au cœur de mon enquête, d'anciens membres du Café Pompier, qui venait alors de fermer ses portes, avaient organisé une soirée à l'Envolée, cet espace situé sur les terrains du nouveau campus qui devait alors ouvrir ses portes de manière imminente à la frontière du quartier. Il s'agissait de mettre en valeur les différentes cultures de Saint-Pierre, notamment sud-asiatiques, et de projeter un film de Bollywood en collaboration avec un résident assez connu dans le quartier pour y avoir longtemps tenu un vidéoclub spécialisé dans le cinéma de ce genre. Le Cercle n'avait alors été sollicité d'aucune façon pour cet événement, ce qui avait provoqué, chez certains de ses membres, un sentiment d'inconfort mêlé de déception. Car en l'ignorant ainsi, c'était comme si l'on avait rappelé le Cercle à sa bonne place : à la marge du milieu militant local. Ainsi, en apprenant que ces événements allaient avoir lieu, Clara, très active au sein de la coopérative, m'avait alors fait part de son ressenti : « J'ai un sentiment d'inconfort, m'avait-elle dit. Parce que je me sens un peu rejetée. Pourquoi ils sont pas venus nous chercher en disant : "Hey! On va faire ça ensemble"? Pourquoi les gens du Café Pompier ne viennent jamais nous chercher pour faire des choses? ». En outre, les circonstances particulières de l'événement, organisé par de telles personnes et en un tel lieu, donnaient à la situation une teneur particulière. Que penser en effet de ce que le Cercle, dont certains membres pouvaient s'interroger de la moralité de « profiter » de l'arrivée du nouveau campus tant décrié en y exploitant un jardin, ne soit pas invité lorsque, exceptionnellement, ceux dont la voix portait au

sein du milieu militant y organisaient une activité ? Et que dire du fait que c'était en ce lieu si contesté et distant du cœur de Saint-Pierre – sociologiquement autant que géographiquement – que ces figures fortement légitimes du champ militant local préféraient organiser un événement qui se voulait une célébration du quartier, alors qu'il se trouvait en son cœur un espace comme le Cercle Populaire, précisément voué à ce genre de cause et à cet égard parfaitement disposé à accueillir une telle manifestation ? Autant de questions qui ne faisaient qu'accentuer le sentiment d'inconfort et de rejet ressenti par Clara :

> Je me sens comme un *outsider* du réseau, m'avait-elle dit. C'est ça, mon inconfort. Le fait que ces gens participent d'une façon aussi active dans cet espace-là me fait sentir comme un *outsider*. Parce qu'il y a tous ces gens activistes, politisés, tout ce que tu voudras, qui veulent agir là-bas, mais qui ne le font pas dans un espace comme le Cercle Populaire.

Dès lors, pour Clara, tout semblait se passer comme si un cercle vicieux s'était engagé, qui ne faisait qu'enliser plus encore le Cercle dans la position peu envieuse qui était la sienne au sein du champ militant : non sollicité par ceux qui y occupaient les positions élevées, autrement dit par ceux qui étaient reconnus au sein du « réseau », le Cercle se trouvait jugé à l'aune de sa marginalité ; et ainsi jugé comme *outsider*, ses chances d'être sollicité s'en trouvaient plus diminuées encore. À l'inverse, la collaboration, en l'occurrence hypothétique, avec des acteurs fortement légitimes du champ aurait agi comme un marqueur symbolique extrêmement puissant, tel un sceau gageant par procuration de la respectabilité du projet. En témoigne, encore, le propos de Clara, au sujet des mêmes événements : regrettant qu'un hommage au cosmopolitisme de Saint-Pierre s'organise, non sans une certaine ironie, sur le site du nouveau campus, elle estimait que le Cercle n'aurait *a priori* rien eu à gagner à s'investir dans un tel événement, et aurait même plutôt prêté le flanc à la critique en le faisant. Mais la présence d'anciens membres du Café Pompier à la manœuvre avait radicalement changé la donne, précisément en raison de leur forte légitimité au sein du champ militant, à tel point que la participation du Cercle à un tel événement, dans l'absolu préjudiciable, aurait représenté *dans les circonstances* une occasion de gagner en « crédibilité ». Et Clara d'ajouter : « C'est juste un pouvoir symbolique. De pouvoir se dire : "OK, on est avec eux : il n'y a donc personne qui va nous juger" ».

Clara n'est d'ailleurs pas la seule à évoquer l'effet que peut avoir la présence et, réciproquement, l'absence de figures notables du champ militant sur la crédibilité du projet. Un jour, une personne bien intégrée aux réseaux militants et qui avait une certaine connaissance tant du Cercle que du Café Pompier, m'avait fait part de ce qu'elle considérait être l'une des principales causes du

discrédit dont le Cercle souffrait au sein du milieu militant. À ses yeux, il s'agissait moins d'une question d'*essence* que d'*apparence*. Tout comme le Cercle pouvait pâtir de son image de lieu blanc auprès du milieu – voir plus tôt dans le présent chapitre –, il était affecté, pensait-elle, par l'absence de figures légitimes dont pouvait au contraire se prévaloir un lieu comme le Café Pompier :

> Beaucoup des activistes que je connais et qui ont des préjugés sur le Cercle Populaire, m'avait-elle dit, ce sont des gens qui n'y ont jamais passé du temps […] Je pense que c'est un peu un problème d'image. Tu vois, le Café Pompier avait différentes personnes, notamment Sam, qui avaient cette influence-là, du genre : « OK, ici, c'est cool, je valide. J'y appose ma signature ». Alors qu'au Cercle, personne n'a une telle influence dans le milieu militant.

Elle avait ensuite prolongé son idée, en soulignant le rôle particulièrement significatif de Sam, qu'elle avait décrit comme une figure notable du milieu militant montréalais dont l'aura s'était irradié au Café Pompier en même temps qu'elle s'y était impliquée, s'offrant au projet comme un important atout à son capital symbolique – un type d'influence dont le Cercle n'avait, lui, jamais pu se prévaloir :

> Donc, je pense qu'il y a un phénomène comme ça : si une personne comme elle, qui est très connue… Je pense que 80% des jeunes militants à Montréal, surtout les militants *queer* ou les personnes racisées, connaissent Sam. Et à l'époque du Café Pompier, elle était très active. Alors, parce que Sam est quelqu'un de respecté, qui a beaucoup de capital social, qui est une personne authentique et vraie… Elle a beaucoup de crédibilité, et elle a donné de sa crédibilité au Café Pompier.

Ainsi, s'il fallait résumer en quelques mots les paradoxes qui caractérisent l'aspect militant et alternatif du projet, on pourrait dire de manière triviale qu'en se plaçant en porte-à-faux à l'égard des différents publics qu'il désirait ou allait naturellement appeler, le Cercle Populaire a peut-être perdu sur tous les fronts. Désirant en faire un lieu et un projet aussi inclusifs que possible, ses membres fondateurs avaient en effet choisi de ne pas adopter de posture politique et militante franche, considérant qu'une telle revendication aurait inévitablement agi comme repoussoir pour des pans entiers du public dont il souhaitait éveiller l'intérêt, notamment les communautés culturelles du quartier. Pour autant, la nature même du projet, sa forme légale et son organisation (une coopérative à but non lucratif essentiellement mue par des bénévoles), ses thématiques de prédilection, ses diverses activités communautaires et son esthétique en ont inévitablement fait

un objet éminemment politique. Avec deux conséquences à cela. D'une part, en dépit des aspirations originelles de ses fondateurs, le Cercle allait à ce titre être un espace forcément distinctif, qui ne trouverait d'écho que chez un certain type de public, assimilable, à bien des égards, aux gentrifieurs de Saint-Pierre ; un espace qui, à l'inverse, se heurterait au désintérêt ou à l'indifférence de toute une part de la population locale, en particulier les personnes peu fortunées ou issues des communautés culturelles du quartier. D'autre part, en étant un tel espace forcément politique, le Cercle allait s'inscrire par principe au sein du champ militant local. Peu revendicatif, il y serait alors perçu comme une figure relativement trouble et ambivalente, au contraire d'autres lieux *par ailleurs* semblables à lui tels que le Café Pompier, et s'en trouverait déclassé au sein du champ. À la fois cause et conséquence de ce déclassement, le Cercle allait être incapable de bénéficier de la présence en son sein ou à ses côtés de figures notables et influentes du champ, et donc de jouir du capital symbolique que celles-ci auraient pu lui apporter en y agissant comme autant de marqueurs de légitimité. Une absence de figures d'influence qui, de nouveau, contribuerait plus encore au déclassement du Cercle et à l'accroissement de la critique militante portée à son endroit.

6.4 Synthèse du chapitre

Personnes extérieures, membres en règle du projet ou simples usagers du lieu, nombreux sont ceux à faire le lien entre le Cercle Populaire et la gentrification que connaît depuis quelques années maintenant le quartier de Saint-Pierre. Un lien qui, pour beaucoup, fait même figure d'évidence. Quelle que soit son origine – externe ou interne –, ce qui s'apparente en définitive à une (auto)critique plus ou moins radicale du projet a pour fondement deux éléments relativement distincts. C'est d'abord la qualité de commerce du Cercle Populaire qui est, sinon pointée du doigt, du moins reconnue et signalée comme facteur, plus ou moins actif ou passif, de gentrification. En étant un *café* récemment arrivé dans Saint-Pierre, le Cercle est ainsi directement associé à l'un des symboles mêmes de la gentrification, en tant qu'espace de sociabilité et lieu de consommation significatif des classes moyennes urbaines, elles-mêmes largement associées à ceux qui incarnent le phénomène. Dans le contexte particulier de Saint-Pierre, qui se distingue par sa grande diversité ethnique et la présence de nombreuses communautés culturelles en son sein, notamment sud-asiatiques, l'association du Cercle Populaire à un public très majoritairement occidental et blanc vient donner un relief particulier à la critique formulée à son endroit. Effectivement perçu comme un *lieu blanc* à la fois par de nombreux membres des communautés culturelles du quartier et par une certaine critique anti-gentrification locale, le Cercle semble

provoquer tant l'indifférence des uns – laquelle ne fait alors qu'accentuer plus encore l'image de lieu blanc qui se trouve à son origine – que l'animosité des autres.

Mais c'est aussi le caractère éminemment politique du projet qui, non sans paradoxe, vient nourrir la critique qui lui est faite. Fondamentalement alternatif, une caractéristique qui, en théorie, pourrait sembler le maintenir à bonne distance des dynamiques constitutives de la gentrification, le Cercle Populaire ne trouve de véritable écho que chez une certaine frange de la communauté locale, qui ressemble bien plus aux habitants les plus récemment arrivés dans le quartier – ses gentrifieurs – qu'à ses résidents plus anciens et « traditionnels ». Un caractère politique qui, indépendamment de la volonté de ses fondateurs, a d'emblée inscrit le projet dans un champ militant local au sein duquel il s'est rapidement retrouvé déclassé, et où son manque de légitimité l'a exposé plus encore à la critique l'assimilant à la gentrification de Saint-Pierre.

Si le choix a été fait de consacrer ce chapitre presque uniquement à la critique qui peut être opposée au projet, y compris de la part de ses propres membres, celle-ci ne saurait cependant s'envisager indépendamment de la réplique qui lui est apportée, avec laquelle elle dialogue en fait en permanence. C'est à elle que le prochain chapitre est consacré.

CHAPITRE 7 : LA RÉPLIQUE, OU LA RELATIVISATION ET LE RENVERSEMENT DE LA CRITIQUE ANTI-GENTRIFICATION

On l'a vu, le Cercle Populaire est régulièrement associé aux transformations que Saint-Pierre connaît depuis maintenant quelques années. Qu'il s'agisse de membres du projet ou de personnes extérieures à celui-ci, nombreux sont ceux qui regrettent et parfois même critiquent directement le fait que le Cercle participe plus ou moins activement à la gentrification du quartier, notamment en sa qualité de café-restaurant. Pour autant, comme je l'évoquais déjà au chapitre précédent en discutant des paradoxes qui accompagnent le caractère militant du projet, en même temps qu'ils reçoivent et, dans une certaine mesure, expriment cette critique, les membres du Cercle Populaire y apportent une forme de réplique. C'est à elle que ce chapitre 7 se consacre.

Le chapitre se divise en deux parties. On verra dans un premier temps que cette réplique consiste d'abord à *relativiser* l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre, voire à la *rationaliser*. On s'intéressera alors à la façon dont les membres du Cercle tendent à réduire l'importance du rôle de gentrifieur du projet – qu'ils reconnaissent – et à justifier son implication dans le processus, en expliquant *par la culture* ses difficultés à attirer une population diversifiée, particulièrement en termes ethniques, et distincte du public de gentrifieurs auquel le lieu est généralement associé. Dans un second temps, on se penchera sur la tournure plus offensive que la réplique peut également adopter à l'endroit de ceux qui, externes à celui-ci, se révèlent être les plus critiques à l'égard du projet et, plus largement, de la gentrification. On verra à ce moment-là que cette réplique peut consister en un véritable renversement de la critique, dénonçant non seulement les défaillances logiques de la critique militante anti-gentrification, mais aussi ses propres manquements à l'égard des principes qu'elle prétend pourtant défendre.

7.1 Le « non-sens » d'une critique injuste. La relativisation et la rationalisation de l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre

7.1.1 Le réflexe de relativiser l'implication du Cercle Populaire

En même temps qu'ils la reconnaissent et la regrettent, bon nombre des membres du Cercle Populaire, participants ou clients réguliers, tendent à relativiser la participation et l'assimilation du

projet aux transformations récentes de Saint-Pierre. À plusieurs égards, cette posture s'apparente à une forme de réflexe, presque défensif, en réponse à ce qui peut être vécu comme une accusation, dont on a vu qu'elle pouvait tout aussi bien avoir une origine externe qu'interne – interne au collectif, mais aussi aux acteurs eux-mêmes qui, à ce titre, font preuve d'une grande réflexivité[240]. Cette relativisation de l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification du quartier et, par conséquent, de la critique allant en ce sens, évoque en outre ce que Boltanski et Thévenot (1991, 412-414) qualifient de « fuite hors de la justification ». Il s'agit par là de se soustraire à l'impératif de justification que la critique implique par principe, en invoquant, en l'occurrence, un ensemble d'arguments visant à diminuer autant que possible la pertinence et la portée de celle-ci, comme si elle n'importait guère – on verra néanmoins très vite que cette posture n'est que passagère, ne tardant pas à se muer en véritable justification et même en authentique *critique*. Au fil de cette section, un certain nombre d'éléments déjà présentés ou évoqués préalablement seront de nouveau mentionnés ; ils seront néanmoins abordés ici dans une démarche dont le but est d'analyser les arguments mobilisés dans l'exercice rhétorique de relativisation auquel s'adonnent de nombreuses personnes liées au Cercle Populaire. Des arguments qui peuvent être regroupés en trois catégories principales.

7.1.1.1 Une question de goûts personnels

Bien que peu répandue parmi les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de m'entretenir, une première façon de relativiser l'implication du café dans la gentrification de Saint-Pierre, digne de mention, consiste à réduire les dynamiques collectives et culturelles pouvant expliquer le peu d'intérêt que le projet suscite parmi les communautés culturelles du quartier à des facteurs d'ordre purement personnel, dans une démarche parfaitement opposée à celle de la *montée en généralité* caractéristique de toute critique et justification cohérente – et cela même si, je l'ai mentionné et j'y reviendrai, l'incontestable faible présence de membres des communautés est pour l'essentiel abordée dans le cadre d'une réflexion autour des profondes dynamiques culturelles qui paraissent tenir tout un pan de la population locale à distance du Cercle. Ainsi, diront certains, quelle que soit son origine, celui qui cherche un endroit où pouvoir manger un morceau viande évitera logiquement un café-restaurant comme le Cercle Populaire, tout comme l'on n'y reprendra pas celui qui n'apprécie pas particulièrement les légumineuses,

[240] On a vu au chapitre précédent dans quelle mesure les membres du Cercle Populaire pouvaient porter un regard critique important sur l'implication du projet dans la gentrification du quartier. Mais on a aussi vu, au chapitre 4, qu'ils pouvaient également porter un regard similaire sur leur propre rôle, individuel et personnel, dans ce même processus.

très présentes dans les plats servis au café. Comme le dit Valérie, « c'est des goûts ». Et les goûts, comme les couleurs, ne se discutent pas.

7.1.1.2 Des fondateurs loin d'être des gentrifieurs…

Une autre manière de relativiser la participation du Cercle Populaire à la gentrification du quartier consiste plus simplement à contester le bien-fondé d'une telle accusation. Bien que cela puisse sembler quelque peu contradictoire, il s'agit bien ici d'une relativisation, et non d'une pure dénégation, en ce sens que le raisonnement suit une logique sur le mode du « oui, mais ». En effet, si les membres du Cercle reconnaissent sans mal l'intrication du projet dans les transformations actuelles du quartier, ils tendent en même temps à discuter la validité de certains des arguments sur lesquels un tel constat se fonde, tant du côté de la critique externe que chez eux-mêmes. Cette contestation prend d'abord appui sur les caractéristiques objectives des personnes à l'origine du projet. Comme on le voyait au chapitre 5, ses fondateurs accordaient une grande importance à l'ancrage local du projet, lequel se fondait pour grande partie sur le leur propre. Non seulement résidents de Saint-Pierre, plusieurs d'entre eux se présentaient comme des personnes peu nanties qui, par leur démarche, cherchaient à répondre à certains de leurs propres besoins, qu'ils voyaient comme étant ceux de *leur* quartier[241] ; de la même manière, le fait que plusieurs des personnes à l'origine du projet aient été des immigrés récemment arrivés au pays a eu son importance dans la façon dont ceux-ci ont pu envisager la bonne place du Cercle dans le quartier. Même plusieurs années après l'ouverture du Cercle, des participants arrivés sur le tard continuent de voir dans les caractéristiques socioéconomiques de ses fondateurs des raisons de ne pas les considérer comme des gentrifieurs. Aussitôt après avoir affirmé que c'est avant tout en raison de l'image, notamment de lieu blanc, qu'il renvoie aux yeux de certains activistes que le Cercle Populaire est l'objet d'un procès en gentrification[242], Camille dit par exemple : « En tout cas, quand je vois le profil des gens qui ont parti le Cercle, j'ai pas l'impression que c'est des gentrifieurs, quoi… Pour plusieurs, ils font peut-être pas partie des minorités visibles, mais ils sont pauvres, quoi! ».

[241] Voir les propos de certains de ses fondateurs, p. 217-228.
[242] Voir p. 261.

7.1.1.3 …tout comme la clientèle des lieux

C'est aussi l'association faite entre le public du Cercle Populaire et le phénomène de gentrification, récurrente dans la critique interne et externe du projet, qui est contestée. Les étudiants, à la fois nombreux parmi les nouveaux résidents de Saint-Pierre et très présents au sein de la clientèle du Cercle – ou, du moins, très *visibles* en raison de leurs présences souvent prolongées lorsqu'ils viennent pour y étudier et des marqueurs forts qui les caractérisent, notamment leur jeunesse perceptible et, souvent, leurs ordinateurs portables –, sont alors les premiers à voir leur assimilation à la figure du gentrifieur être questionnée. Si elle constate comme tout le monde qu'ils sont nombreux à fréquenter le café où elle s'implique, Valérie refuse néanmoins de voir « la masse étudiante comme une masse riche », et assure qu'elle parle en connaissance de cause, elle que les études universitaires ont précisément appauvrie et endettée. Gabriel tient un discours similaire. À ses yeux, si les étudiants composent bel et bien une part non négligeable de la clientèle du Cercle, il est en revanche bien difficile de les considérer comme de purs gentrifieurs. Au contraire, il serait probablement plus juste de voir en eux les victimes du phénomène, arrivées à Saint-Pierre bien moins par choix que par la force des choses – à l'instar de plusieurs des usagers réguliers ou bénévoles du Cercle que l'on a croisés au début du chapitre 4. Ainsi, dit-il :

> Je ne sais pas si on attire vraiment le monde qui va forcément accentuer la gentrification. Sauf, peut-être, des étudiants. Mais des étudiants qui, en même temps, se sont fait tasser d'autres appartements, justement, par la gentrification qui a lieu dans d'autres quartiers. Ils se font tasser, et ils arrivent dans Saint-Pierre. Alors ils sont… Oui, peut-être qu'ils font un peu partie de la gentrification, même s'ils n'en ont pas trop conscience, même si c'est parce qu'ils ont pas le choix. Après, je ne sais pas si on attire exactement le monde qui va accentuer la gentrification comme telle. Comme, mettons, il y a des condos juste à côté de la coop, et on n'attire pas beaucoup de monde qui y habite.

Au-delà des étudiants qui en composent une grande partie, on a vu que la clientèle du Cercle a pu être associée, par la critique externe essentiellement – quoique certains membres aient parfois repris la formule à leur compte –, à de « jeunes gens branchés ». Un rapprochement lui aussi battu en brèche par plusieurs au sein du collectif, qui préfèrent voir dans une telle description un stéréotype, au demeurant peu fidèle à la réalité. C'est par exemple le cas de Thomas. Ayant commencé à fréquenter le Cercle un peu plus de deux ans après sa création, Thomas ne s'y impliquait pas encore lorsqu'avaient eu lieu les *événements de l'affiche*, évoqués dans les chapitres précédents, au cours desquels le Cercle avait fait l'objet, avec d'autres, de vives

critiques pour sa participation à un projet de réaménagement de la Place du Marché. Tandis que nous discutions tous les deux, plusieurs mois après cet épisode, j'en avais brièvement raconté à Thomas le déroulement, et lui avais décrit la façon dont, sur la page en ligne Alliance Saint-Pierre, un utilisateur avait pu qualifier les usagers du Cercle Populaire de « jeunes gens branchés », avec derrière cette expression l'intention perceptible de signifier que ce public n'était pas représentatif de la population de Saint-Pierre. Thomas m'avait alors fait part de son profond désaccord avec une telle représentation, faisant valoir sa présence quotidienne au Cercle Populaire pour justifier son propos :

> Non, mais c'est pas vrai du tout, m'avait-il répondu. Franchement, moi, je suis là tous les jours, et je veux dire… Pff… Au pire du pire, nos clients, c'est les personnes qui éduquent les gamins du quartier, tu sais, qui leur apprennent le français, qui leur apprennent les mathématiques, qui leur apprennent l'Histoire[243]…

Ainsi, plus que pointer du doigt le caractère infondé d'une telle description stéréotypée des publics du Cercle Populaire, Thomas procède ici à une forme de retournement de la critique : non seulement les propos de ces accusateurs manquent en effet de justesse, mais ils se trompent même tout à fait de cible. Une *contre-critique* que les habitués du Cercle sont nombreux à formuler et sur laquelle je m'arrêterai plus longuement par la suite.

7.1.1.4 Un café avant tout alternatif et communautaire

Une autre voie pour contester le lien établi entre la gentrification de Saint-Pierre et le Cercle Populaire est celle qui consiste à revendiquer le caractère militant et politique de ce dernier. Cette posture, présentée au chapitre précédent en même temps que les paradoxes qui la caractérisent[244], a ainsi pour principe de mettre de l'avant les prises de positions, actions, revendications, mais aussi l'esthétique même des lieux, comme autant de contradictions des logiques capitalistes et des dynamiques intrinsèques de la gentrification. La manifestation la plus typique de cette posture est probablement à trouver dans le propos de Valérie, déjà cité au chapitre précédent, qui disait : « Je vois tellement ça comme un café anticapitaliste, presque anarchiste que… Tous ces petits trucs-là, selon moi, c'est assez militant, assez terre-à-terre,

[243] Parmi les clients réguliers du café-restaurant, on retrouve en effet plusieurs enseignants des écoles primaires et secondaires du quartier, qui se trouvent à être pour l'essentiel des personnes plutôt jeunes et à la peau blanche.

[244] Voir 266-271.

assez de gauche pour que personne n'ait le droit de nous qualifier de gentrifieurs ».[245] La référence aux aspects communautaires et militants du Cercle Populaire comme moyen de contester la participation du projet à la gentrification de Saint-Pierre est également une manière de signaler le caractère tout relatif d'une telle accusation. De la même façon que Mark pouvait, au chapitre précédent, relever le caractère circonstanciel de la blanchité du Cercle, particulièrement visible *dans le contexte* d'un quartier multiethnique – « un quartier non-blanc », pour reprendre ses mots –[246], Gabriel doute par exemple que les discours aient été les mêmes si le café s'était trouvé dans un autre quartier que Saint-Pierre dans lequel les communautés culturelles avaient été moins présentes. En effet, m'avait-il dit au cours d'une discussion :

> Mettons, si ça se passait dans un autre quartier, peut-être que le Cercle ne serait pas vu comme [lié à] la gentrification […] Si on était dans Rosemont, sur le Plateau, dans le Centre-Sud… [...] Avec différents groupes culturels. Je sais pas s'il y aurait du monde qui dirait : « Vous êtes des gentrifieurs ». [On serait plutôt vus] comme un café vraiment alternatif. C'est ça. Et à la fin, on reste un café alternatif.

7.1.1.5 Un acteur fort peu significatif au regard de l'histoire de Saint-Pierre

Une autre façon de relativiser l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification du quartier consiste à l'appréhender dans une perspective diachronique et, ce faisant, à la replacer dans le temps long. Il s'agit alors d'intégrer le cas précis du Cercle et des débats qu'il provoque à une logique de comparaison qui permet *in fine* de révéler leur relative insignifiance au sein de ce tout dont ils participent, à savoir l'histoire de Saint-Pierre et de ses évolutions. Cette relativisation représente en même temps une critique de l'argument dit « du lieu blanc », qui rattache le rôle de gentrifieur du café à sa blanchité – supposée ou réelle –[247], puisqu'elle vient aussi signaler l'aberration que représente aux yeux de certains le fait de considérer comme gentrifieur quiconque serait étranger aux communautés perçues comme étant les seules légitimes du quartier. Un

---

[245] Je tiens ici à faire le même commentaire qu'à la première occurrence de cette citation : faisant preuve d'une réflexivité certaine, Valérie reconnaît sans mal que le projet dans lequel elle s'implique est nécessairement lié au phénomène de gentrification, si bien que son propos serait plus fidèle à sa pensée si elle avait précisé que le Cercle lui semblait « […] assez de gauche pour que personne n'ait le droit de [le] qualifier de *pur* gentrifieur ». Le fait qu'elle n'ait pas pris la peine de faire une telle précision, à un moment où elle était particulièrement remontée par les critiques dont le Cercle faisait alors l'objet, est probablement à voir comme un signe supplémentaire du caractère réflexe et défensif de cette posture de contestation.

[246] Voir p. 263.

[247] Dans une prochaine section, je reviendrai spécifiquement sur la contestation de cet argument, que plusieurs envisagent comme participant d'un raisonnement fallacieux (voir p. 299-306).

raisonnement qui rappelle d'ailleurs étrangement celui formulé par Schlichtman, Patch et Hill (2017, 167) à propos de l'évolution du quartier d'East Village, à New York, et dont je faisais déjà mention au chapitre 2[248], comme en témoignent les propos de ce fondateur du Cercle avec lequel j'avais eu l'occasion de discuter alors que l'on se situait au cœur des *événements de l'affiche*, au printemps 2017, et que le projet se trouvait quelque peu malmené par la critique. Le questionnant sur son sentiment à l'égard de l'idée selon laquelle le café ne pouvait attirer, dans un contexte comme celui que connaissait alors Saint-Pierre, qu'une clientèle nécessairement assimilable à des gentrifieurs, celui-ci m'avait répondu d'un ton d'abord sarcastique :

> Tout le monde est gentrifieur! Tu viens d'ailleurs? Tu es gentrifieur. Les seules personnes qui ne sont pas gentrifieurs, ce sont les vieux Grecs de 80 ans qui sont ici depuis les années 1960 et, eux-mêmes, ils ont pris le quartier de Juifs, et d'Irlandais, et puis d'autres Européens qui vivaient ici avant! Eux, ils ont changé toute la dynamique du quartier à l'époque, et personne n'a posé des questions pour ça. Et les Sud-Asiatiques qui sont arrivés, ils ont changé tout le quartier, et les Grecs n'étaient pas très contents. Et puis là, il va y avoir un nouveau changement, et ce n'est pas à nous à juger, de dire : « Ah non! On va pas ouvrir un café, parce qu'on va changer la dynamique du quartier! ». Je ne pense pas qu'on change la dynamique du quartier. Il y avait un besoin, et nous on a comblé ce besoin.

7.1.1.6 La mauvaise cible, ou la recherche des « vrais méchants »

Elle-même très engagée dans des activités militantes – qui ne concernent toutefois pas les questions en lien avec la gentrification ou le droit au logement – et bien au fait des effets délétères du phénomène, Julie m'avait un jour fait part de sa lassitude à l'égard du procès que certains activistes pouvaient faire au Cercle Populaire, dont plusieurs étaient ses amis. Que cet espace, qu'elle appréciait et où elle s'impliquait à l'occasion, fasse l'objet de critiques ne lui posait pas de problème. Seulement, elle estimait, à l'image de Thomas un peu plus tôt, que ces camarades regardaient au mauvais endroit lorsqu'ils reprochaient au Cercle de contribuer ou aggraver la gentrification de Saint-Pierre :

[248] À partir de l'exemple d'un blogueur new-yorkais se plaignant de voir *son* quartier du East Village être envahi par une masse critique de *yuppies* hétérosexuels, et évoquant les nombreuses communautés s'étant succédé dans le quartier et n'ayant eu de cesse de contester leurs légitimités respectives, les auteurs soulevaient avec un certain brio l'immense difficulté qu'il y a à résoudre l'épineuse question de la définition des résidents légitimes des quartiers. Voir p. 81-82.

> *Come on*, m'avait-elle dit, y a quand même d'autres trucs! Le quartier va se faire gentrifier, *anyway*. Tu vois ce que je veux dire ? Alors ou t'en es pas conscient, et ça, je peux rien pour toi. Ou, si t'en es conscient, je ne pense pas que c'est en s'attaquant à quelque chose comme le Cercle Populaire que tu vas faire avancer les choses.

En quelques phrases, Julie résumait cette posture que beaucoup partagent au Cercle Populaire, et qui repose sur deux idées, à savoir que la gentrification de Saint-Pierre doit être appréhendée comme un phénomène inévitable[249] et qu'il est, dès lors, à la fois absurde et vain de s'en prendre à un acteur aussi peu signifiant que le Cercle Populaire. Cette posture, qui consiste donc à déplacer la responsabilité de la gentrification ailleurs que sur soi-même – ou, en l'occurrence, que sur le projet dont on se fait le porte-parole ou le défenseur –, a déjà été décrite, notamment par Donnelly (2018), comme faisant partie d'un panel de stratégies rhétoriques permettant aux acteurs conscients de leur propre participation au phénomène de négocier le sentiment de culpabilité qui les habite (voir également Lehman-Frisch 2008). Dans le contexte de Saint-Pierre, les « vrais » responsables sont alors tout désignés :

> Construire et ouvrir une université à la frontière de Saint-Pierre, dit par exemple l'un des fondateurs du Cercle, ça va avoir beaucoup plus d'impacts qu'un café qui ouvre dans le quartier. Alors c'est sûr qu'il y a beaucoup d'étudiants qui vont venir au Cercle! Mais c'est pas nous qui avons décidé de changer toute la dynamique du quartier en 2019, ou 2018[250] [...] Ça, ça a été une décision politique qui a été prise aux niveaux fédéral, provincial, municipal. Et nous, les citoyens, on doit subir les changements du quartier et se battre entre nous parce que quelques-uns ouvrent un café? Si cette université n'avait pas été construite, les conversations seraient très différentes.

De la même façon, Gary en réfère au nouveau campus pour relativiser son implication personnelle au Cercle, que certains de ses amis, eux-mêmes membres du champ militant, ont pu questionner. Client régulier du Cercle, Gary avait décidé de donner un peu de son temps et de son savoir-faire au projet en participant à l'organisation des soirées festives et musicales qui devaient accompagner le « lancement » du permis de vente d'alcool du café-restaurant. L'un de ses amis lui avait alors fait part de son malaise, lui reprochant de contribuer à faire du Cercle Populaire un « lieu branché » et donc d'attirer de nouveaux « hipsters » dans le quartier. Or, estimait Gary, si une telle action de sa part devait avoir un quelconque effet sur la gentrification du quartier, celle-

[249] Ce regard sur la gentrification a déjà été présenté au chapitre 4 (voir p. 182-184).

[250] Notre discussion a lieu au milieu de l'année 2017, tandis que les premiers pavillons ouvriront à l'automne 2019.

ci devait néanmoins être considérée à sa juste valeur, *relativement* à l'effet que d'autres éléments pouvaient avoir sur le même territoire :

> Alors, est-ce que je pense que le Cercle va vraiment devenir la place la plus *hip* de Montréal? Probablement pas. Est-ce que j'ai peur que ces soirées fassent ça? Non. Est-ce que je pense que ça, ça va emmener la gentrification ? Je pense que les trucs comme ça, comme culturels et sociaux, oui, ça affecte la gentrification. Mais je pense que c'est une question d'échelle. Je vais pas dire que c'est une perte de temps, mais, comme, *clairement*, l'université, sur une même échelle, va avoir beaucoup plus d'impact sur la gentrification qu'une soirée musicale au Cercle Populaire.[251]

La référence aux pavillons universitaires permet de relativiser non seulement l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification de Saint-Pierre, mais aussi celle, individuelle et personnelle, des acteurs en eux-mêmes. L'argument est alors semblable : on peut certes contribuer aux changements actuels du quartier que l'on réprouve, mais rien ne sert de trop s'en formaliser tant cette responsabilité est négligeable. Antoine, un habitué du Cercle, est probablement celui qui témoigne le mieux de ce détachement. Ainsi, dit-il, à propos de son implication dans le processus :

> Ouais, [j'y contribue], mais je m'en fous. Je m'en fous tellement! Il y a des gens qui viennent, qui ont de l'argent, qui achètent, et qui disent : « Oh, je sais pas quoi faire… ». Ils sont tellement complexés. Et moi, je leur dis : « Écoute, t'es rien, là. T'es une goutte d'eau dans cet océan de merde qu'est le capitalisme. Fais ton affaire » [...] Mais tu sais, les vrais méchants, là, si tu veux, c'est des gens qui investissent des *millions* ! Dans le cas de l'université, c'est des milliards.[252]

Comme on le voit en filigrane dans les propos d'Antoine ou Gary, cette approche relativiste ouvre la voie à une posture franchement fataliste à l'égard d'un phénomène auquel rien ne semble pouvoir être opposé. Une posture qui, par effet récursif, vient alors conforter celle, relativiste, dans laquelle elle trouve son origine. Considérant en effet ces dynamiques de fonds qui s'imposent à la réalité du quartier, peut-on voir dans le Cercle Populaire autre chose qu'un élément dérisoire ? Toujours au sujet du nouveau campus, le même fondateur que cité à la page précédente disait par exemple, à quelques mois de l'inauguration des premiers pavillons :

---

[251] Il met l'emphase.

[252] *Idem.*

> Je ne le vois pas comme quelque chose de positif, [mais] ça ne m'inquiète pas, parce que… Je veux dire, qu'est-ce que je peux faire? Si j'angoisse pour ça… Il faut que je me suicide! [Rire] Qu'est-ce que je peux faire? Mais oui, c'est négatif. Mais il n'y a rien à faire! C'est déjà construit! C'est déjà fini! Oui, tous les loyers de Saint-Pierre vont augmenter. Oui, il va y avoir une surpopulation de jeunes étudiants, peut-être pas des Blancs, mais des jeunes étudiants de partout qui vont venir habiter ici, parce que c'est à côté de leur université, et c'est moins cher qu'ailleurs, et c'est plus sympa. Oui, il va y avoir un mouvement d'exode des gens moins aisés, qui ont moins de ressources, des immigrants. Peut-être que les immigrants ne vont plus pouvoir vivre ici, et vont devoir déménager ailleurs. Est-ce que le café change quelque chose? Je ne crois pas.

7.1.2 Le café, une institution occidentale par essence exclusive. La rationalisation de l'incapacité du Cercle Populaire à rejoindre les communautés culturelles de Saint-Pierre

À plusieurs reprises au cours du chapitre précédent, j'ai mentionné le constat, que tout le monde fait au Cercle Populaire, d'une clientèle très majoritairement blanche ou occidentale en net contraste avec la population multiculturelle et immigrante de Saint-Pierre. On a également pu voir que, en même temps qu'ils la constatent, les habitués du Cercle regrettent généralement la rare présence des membres des communautés culturelles parmi les publics du café et d'une part importante de ces activités dites communautaires. Or, bien que regrettée, cette rare présence tend également à être rationalisé et partant justifiée.

On le voyait au chapitre 4, lorsque je présentais un portrait général du quartier : si la fonction de quartier d'intégration de Saint-Pierre en fait un territoire très diversifié, les communautés sud-asiatiques y demeurent parmi les plus présentes et les plus visibles, notamment en raison des marqueurs ethniques caractéristiques de certaines d'entre elles, au point d'ailleurs que le quartier y est souvent associé dans l'imaginaire collectif montréalais. Dès lors, l'absence de ces mêmes communautés parmi les publics du Cercle est aussi celle qui se fait le plus remarquer[253], et par conséquent celle qui est au cœur du discours de rationalisation dont il est ici question. Dana, cette habituée du Cercle d'origine sud-asiatique, affirmait un peu plus tôt déjà qu'il y avait de bonnes raisons à ce que l'on rencontre rarement d'Hindous dans un café, et *a fortiori* au Cercle Populaire. En effet, dit-elle encore, « c'est rare, que tu vas voir, je ne sais pas, un Hindou, ou un Punjabi

[253] Voir, par exemple, le propos de Camille, p. 255-256.

Sikh qui va prendre un café, ou des choses comme ça. Ça va être vraiment rare. Parce que c'est pas dans notre culture, de s'asseoir dans un café! ». On retrouve des propos similaires, qui invoquent l'absence d'une culture du café parmi les populations sud-asiatiques, chez un grand nombre de membres du Cercle Populaire. Par exemple, tandis que le projet était encore jeune, Gabriel m'avait un jour fait part de ses réflexions au sujet des difficultés que l'on rencontrait alors à remplir la salle et à enregistrer des ventes suffisantes pour que le Cercle s'extirpe pour de bon de la précarité financière qui le caractérisait – une précarité qui n'a toutefois jamais fondamentalement disparu au cours de mes trois années d'implication. Selon lui, l'une des principales raisons de nos difficultés était liée au marché que représentait Saint-Pierre. « Tu sais, m'avait-il dit, ça reste un quartier compliqué. S'il n'y a pas beaucoup de monde qui va dans les cafés, alors… Les communautés sud-asiatiques, elles n'ont pas la culture du café. » Avant d'ajouter : « La réalité, c'est que les communautés sud-asiatiques, elles n'ont pas de café. Ils ne vont pas au café! »[254].

Il convient de souligner que c'est toujours sur un ton péremptoire que cette remarque est faite, comme en témoignent l'usage que fait Gabriel de l'expression « la réalité, c'est que… », et d'une manière plus générale le recours à des termes appartenant au champ lexical du *réel* ou du *vrai*. C'est dire que la rare présence des communautés sud-asiatiques parmi les publics du café est ainsi expliquée par un état de fait qui dépasse largement le cas unique et circonscrit du Cercle Populaire, une réalité du ressort de la *culture* et de ses tendances lourdes et perçues comme immuables. À tel point que l'on pourrait parfois percevoir dans ces discours une forme de réification des cultures, les uns étant présentés comme « ayant une culture du café » parfaitement étrangère aux autres qui y seraient par nature hermétiques – une idée que le cas de Dana semble *a priori* contredire, mais qu'elle-même tend à présenter comme l'exception qui confirmerait la règle. Dès lors, les efforts employés pour rendre le Cercle attractif auprès des Sud-Asiatiques seraient vains, et chercher à rejoindre un tel public constituerait même une mission impossible. Ainsi, affirme Marina, une bénévole de longue date du Cercle et dont l'implication a été particulièrement importante durant les premières années d'existence du projet :

[254] Au cours de cette discussion, Gabriel avait également évoqué la communauté grecque du quartier qui, contrairement aux Sud-Asiatiques, peut partager une forme de culture du café. Or, estimait-il, impossible de vraiment compter sur elle pour venir remplir le Cercle Populaire. D'une part parce qu'il existe déjà quelques lieux dans le quartier où ses membres ont l'habitude de se rencontrer. D'autre part parce que ces cafés, tenus par des membres de la communauté, sont eux-mêmes fort peu achalandés.

> La *vérité*[255], c'est que les Sikhs ne viennent pas dans le café. C'est une communauté qui ne vient pas. Même si on a essayé. Ils ne viennent pas, parce qu'ils mangent gratuitement dans le temple[256]. Ils ne viennent pas, parce qu'ils n'ont pas une *culture de café*[257], dans le Punjab. C'est la même chose avec les communautés indiennes, ou pakistanaises. Ils n'ont pas une culture de café! Le café, c'est une institution occidentale! […] Alors même si on a essayé, on n'arrive pas à avoir des clients, beaucoup… Il y en a quelques-uns qui viennent. Il y a, par exemple, le monsieur, le fils du joaillier qui travaille en face, qui, l'année passée, au moins quand je travaillais plus souvent au café, tout le temps, appelait pour faire une commande. Il y a des gens que, oui… Mais ils ne viennent pas *dans*[258] le café, ils ne viennent pas s'y rencontrer […] Alors déjà, on vise une clientèle, qui n'est pas les communautés culturelles. Parce que sinon, il faudrait faire un temple dans le café, ou je ne sais pas!

Ce « choc culturel » (Camille), sur lequel on ne saurait avoir par définition que peu d'emprise, permet ainsi de justifier la distance des communautés sud-asiatiques à l'égard du Cercle Populaire et, aux yeux de plusieurs, sape du même coup la critique faite à l'endroit du projet, y compris par plusieurs de ses membres, selon laquelle il serait un acteur de la gentrification en raison du fait qu'il n'attire entre ses murs qu'un public blanc. Comment, en effet, reprocher à quelqu'un ou à un collectif les conséquences de dynamiques qui les dépassent et auxquelles ils ne peuvent rien ? À ce titre, Dana, encore elle, juge le reproche tout à fait infondé : « Parce que, comme je disais, on n'est pas intéressés! Nous, on va manger notre repas à la maison […] [Cette critique,] c'est un non-sens. C'est vraiment un non-sens. Même si vous vouliez [rejoindre ces communautés], vous ne pourriez pas. Parce qu'on n'est pas intéressés! ». Et si la question culturelle permet de comprendre le faible intérêt des communautés sud-asiatiques pour le Cercle, elle explique tout aussi bien la surreprésentation, à l'inverse, de Blancs parmi son public ; car, pour reprendre les mots de Victor, « le territoire qu'est le café amène ce genre de personnes » et, à cet égard, « ce n'est pas une surprise si l'on attire les gens que l'on attire ». Un argument que l'on retrouve également chez Camille :

---

[255] J'ajoute l'emphase.

[256] Tout près du Cercle Populaire se situe un temple sikh, où quiconque peut profiter d'un repas gratuit, sans égard à son culte. Cependant, si tout le monde peut y aller, l'assistance y est fort logiquement presque exclusivement sikhe.

[257] J'ajoute l'emphase.

[258] Elle met l'emphase.

> Ouais, c'est sûr [que ce sont essentiellement des Blancs qui viennent], mais c'est parce que : qui c'est qui va dans les cafés? Tu sais, pour aller prendre un americano, et travailler toute la journée. Ou qui va manger dans un café comme ça, pour sa pause du lunch? Tu sais? On a beau faire une cuisine variée…

La même Camille qui, un peu plus tard dans la discussion, s'agacera elle aussi de la critique portée à l'endroit du Cercle : « *Come on*, là, on va dans les places où on a envie d'aller! Ben, ouais, y a plus de Blancs. Mais c'est comme ça. Tu vas devant le temple, il n'y a pas de Blancs ! Et c'est un problème? Ben, non! C'est un temple! ».

La recours à une explication de type culturaliste des insuccès du Cercle Populaire auprès des communautés culturelles de Saint-Pierre, particulièrement des communautés sud-asiatiques, n'est pas sans évoquer la métaphore des *tectoniques sociales* formulée par Tim Butler et Garry Robson à partir de l'étude du quartier londonien de Brixton, déjà mentionnée au chapitre 1 (Robson et Butler 2001 ; Butler et Robson 2001). Par cette expression, les deux auteurs décrivent les relations superficielles qu'entretiennent les différentes communautés qui se côtoient dans ce quartier multiethnique en gentrification, sans jamais entrer en véritable contact :

> The model of social cohesion in Brixton, where physical interaction with an extraordinarily heterogeneous social landscape is an unavoidable feature of everyday life, might be characterized as 'tectonic'. That is to say, broadly, that relations between different social and ethnic groups in the area are of a parallel rather than integrative nature; people keep, by and large, to themselves. (Robson et Butler 2001, 77)

C'est bien un modèle de ce type qui est souvent décrit par les membres du Cercle Populaire, et qui contribue à expliquer l'homogénéité du public du café. Alors que je l'invitais à me donner son opinion au sujet du portrait que certaines personnes pouvaient dresser du Cercle comme étant un lieu blanc, Victor m'avait par exemple donné une réponse, volontairement décalée, qui correspondait précisément à la configuration qu'avaient pu analyser Dobson et Butler :

> Je pense que si tu vas au parc, m'avait-il dit, et que tu y passes un moment, tu vas voir des Sikhs être avec d'autres Sikhs, tu vas voir des Musulmans avec des Musulmans, des Hindous avec des Hindous. Donc, tu sais, je pense que les gens sont généralement plus à l'aise avec les gens qui leur ressemblent, quelle que soit la raison à cela.

Et à la question de savoir si, en dépit de la force de ces dynamiques, le projet devait à ses yeux chercher à les infléchir et à se rendre attrayant pour les communautés du quartier, sa réponse avait été là encore évasive, celui-ci préférant partager avec moi un souvenir qui, à ses yeux, permettait de me faire comprendre son point de vue :

> Au début où je vivais dans Saint-Pierre, j'avais une amie qui habitait aussi dans le quartier. Elle était très, très militante. Une femme blanche, d'environ mon âge. Et elle a eu cette idée : elle voulait « révolutionner Saint-Pierre » ! Alors, je lui ai dit : « Mais qui va t'écouter, bon sang? Tu es une femme blanche! Les hommes, ici, n'écoutent pas les femmes blanches, et les femmes sont dans la maison ! Ils ont leurs traditions, quoi qu'on en pense ». Et alors, elle, elle m'a dit : « Mais c'est tellement oppressant ! ». Je lui ai répondu : « Oui, mais ce n'est pas toi qui vas changer toutes leurs cultures ». Elle ne voyait pas cela. Elle pensait juste « politique », sans penser « culture ».

En racontant cette anecdote, Victor signalait ainsi la force des dynamiques qui lui semblent être à l'œuvre dans les relations qu'entretiennent les différentes communautés de son quartier, et le peu de prise que ces tendances lourdes offrent à ceux qui chercheraient à les infléchir. Quels que soient les désirs qui nous animent et le bien-fondé que l'on voit dans nos actions, aurait-il pu dire autrement, les inerties culturelles demeurent souvent trop fortes pour pouvoir être contrariées. Des inerties trop fortes tant pour les individus que pour un collectif comme le Cercle Populaire.

On le sent, cette explication « culturaliste » partage plusieurs affinités avec le relativisme fataliste décrit un peu plus tôt, en cela que les deux approches ont en commun d'envisager le Cercle Populaire comme un acteur fort peu significatif, presque dérisoire, au regard des logiques structurelles dans lesquelles certes il s'inscrit, mais qui le dépassent largement. Elle s'en distingue cependant par le fait que, si la posture relativiste consiste en une forme d'évitement de la justification – que l'on peut rattacher à la *fuite hors de la justification* telle que Boltanski et Thévenot (1991) la décrivent –, l'explication « par la culture » est au contraire une première façon de répondre à la critique en acceptant l'exigence de justification qu'elle sous-tend, puisqu'il s'agit moins de relativiser la participation du Cercle Populaire à la gentrification de Saint-Pierre que d'en expliquer les raisons profondes – même si cette explication a bien, dans une certaine mesure, pour effet de relativiser la responsabilité du Cercle et de ses acteurs dans cette implication. En outre, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'une comme l'autre de ces postures n'en excluent pas une troisième, qui consiste à voir dans l'effort de rejoindre la diversité

du quartier une obligation, sinon même un devoir moral, et qui, considérant l'inévitabilité de la gentrification, impose que l'on s'en saisisse et prenne acte du rôle que l'on peut effectivement y jouer, aussi mineur soit-il. Cette posture, qui permet d'envisager le Cercle Populaire à la fois comme le catalyseur et la matérialisation d'une rencontre entre deux réalités de Saint-Pierre ayant vocation à entrer en contact, fera l'objet du prochain chapitre.

7.2 Le renversement de la critique

Confrontées à la critique, et se questionnant elles-mêmes à ce sujet, les personnes liées de près au projet, qu'elles comptent parmi ses fondateurs, ses bénévoles ou ses habitués, tendent ainsi à opposer une forme de résistance à l'accusation selon laquelle le projet serait impliqué dans la gentrification de Saint-Pierre, sans pour autant la nier tout à fait. On l'a vu, cette résistance suit essentiellement deux logiques discursives, qui consistent, d'une part, à relativiser cette implication et, d'autre part, à la rationaliser, en sorte que la participation du Cercle Populaire aux transformations du quartier est réduite à un rôle passif ou secondaire, et dans tous les cas, sous-jacent à des dynamiques structurelles qui, par définition, le dépassent largement. Mais pour plusieurs, cette résistance va plus loin et se mue en une véritable *critique de la critique*[259] portée à l'endroit du Cercle, plus spécifiquement de celle émanant des milieux militants[260].

7.2.1 Le dévoilement d'un raisonnement fallacieux, ou la critique du *paralogisme ethnique*

7.2.1.1 Une prémisse erronée

Une première voie empruntée par la contre-critique a pour principe de dévoiler le caractère fallacieux du raisonnement sur lequel la critique militante s'appuierait[261]. Cette dernière est en fait envisagée comme se fondant sur un argument à la logique défaillante, de l'ordre du *paralogisme*. On a vu, au cours du chapitre précédent, que le reproche fait au Cercle Populaire de contribuer à

[259] Afin de distinguer la critique militante (externe au Cercle Populaire) de la dénonciation que certains des membres du projet lui adressent, je qualifierai désormais cette dernière de *contre-critique*.

[260] On verra que, d'une manière plus générale, cette contre-critique s'en prend alors aux postures et partis pris de ce qui s'apparente à une forme radicale de préservationnisme social (Brown-Saracino 2009).

[261] C'est à dessein que j'emploie ici le mode conditionnel. En effet, mon intention n'est pas d'évaluer si la critique développe *réellement* un argumentaire fallacieux ou non, mais bien de décrire la façon dont la contre-critique *perçoit* ainsi la situation.

la gentrification du quartier semble en grande partie reposer sur l'image de « lieu blanc » qu'il renvoie[262]. Aux yeux de beaucoup au Cercle Populaire, le raisonnement au fondement d'une telle posture semble pouvoir se résumer à l'équation suivante : parce que a) le Cercle Populaire est un « lieu blanc » et que b) les gentrifieurs de Saint-Pierre sont très majoritairement des Blancs, alors c) le Cercle Populaire est un acteur de la gentrification de Saint-Pierre. Or, ce que je qualifierai désormais, par souci de concision, d' « argument du lieu blanc » est battu en brèche par nombre de ses membres, et ce pour deux raisons. D'une part, parce que l'une de ses prémisses serait fausse ; d'autre part, parce qu'en réduisant un ensemble de facteurs sociaux à la seule variable ethnique, il constituerait une forme de réductionnisme ethnique[263].

On se souvient que Mark décrivait un peu plus tôt le caractère éminemment relatif de la blanchité du Cercle Populaire[264]. Il affirmait que les fondateurs du projet, bien que latino-américains pour la majorité d'entre eux, étaient probablement passés pour des Blancs en raison de l'effet de contraste qu'avait joué l'importante présence de personnes racisées dans Saint-Pierre, et suggérait au passage que, s'il avait ouvert ses portes dans un quartier majoritairement blanc comme le Plateau, l'image que le Cercle aurait renvoyée aurait probablement été fort différente. On a également en mémoire les propos de Gabriel qui, un peu plus tôt dans ce chapitre, suggérait d'une façon similaire que le procès en gentrification fait au Cercle Populaire était fort probablement lié au contexte multiethnique de Saint-Pierre, et que, là encore, il serait assurément passé pour un café alternatif avant de passer pour un café-gentrifieur s'il était apparu en un quartier où les Blancs étaient majoritaires. Ce faisant, l'un comme l'autre ouvraient déjà la voie à la critique de l'argument du lieu blanc en suggérant la faiblesse de l'une ses prémisses, à savoir celle selon laquelle le Cercle Populaire *est* en lui-même un projet créé par des Blancs, pour des Blancs. Pour plusieurs, cet argument repose en effet sur une espèce d'erreur d'appréciation originelle, elle-même née de l'incapacité de certains à dépasser les apparences du projet pour en saisir la réalité dans toutes ses subtilités. Il faut dire qu'au sein du Cercle Populaire, on concède que les personnes latino-américaines peuvent parfois passer pour des personnes blanches, en raison, chez certaines d'entre elles, de l'absence de marqueurs ethniques très visibles pouvant à l'inverse distinguer d'autres communautés présentes dans le quartier. Comme me l'avait un jour dit l'un de ses membres fondateurs – lui-même latino-américain –, il semble que la confusion ait pu être faite

[262] Voir chapitre 6, p. 257-264.

[263] *Réductionnisme* est ici employé au sens commun de réduction d'un phénomène complexe à une ou quelques-unes de ses composantes, et non au sens épistémologique du terme.

[264] Voir p. 263.

dès les premiers événements qui avaient été organisés en amont même de l'ouverture du café, et auxquels s'était en majorité présenté un public *visiblement* blanc :

> Je me rappelle, il y avait beaucoup de Blancs, et des Latinos. Mais les Latinos et les Blancs, il n'y a pas de… Je veux dire, il y a beaucoup de Latinos dans le quartier, bien du monde dirait que ce sont des Blancs, des Québécois! Il n'y a pas de différence. Il n'y a pas de turbans, ou de longues barbes[265].

Julie, qui confirmait l'importance de l'image de lieu blanc rattachée au Cercle Populaire au sein des réseaux militants libertaires dont elle-même fait partie[266], considère même que cette erreur d'appréciation constitue à certains égards une faute intellectuelle, en ceci qu'elle biaise le jugement porté sur le projet par ceux qui la commettent. Au cours d'une discussion que nous avions ensemble à ce sujet, et alors je lui demandais si ceux qui, dans son entourage, opposaient au Cercle l'argument du lieu blanc avaient connaissance que la majorité de ses fondateurs étaient des immigrants récents originaires d'Amérique latine, elle m'avait ainsi répondu, non sans un certain sarcasme : « Ben, non… Parce que ça demanderait beaucoup de rigueur intellectuelle pour avoir toutes les données! ». Un manque de rigueur aux conséquences notables, car, avait-elle ajouté : « De toute façon, vous êtes attaqués à chaque fois pour la *représentation*[267] du lieu, pas pour le lieu pur ».

7.2.1.2 Un jugement biaisé par un raisonnement réducteur

Si la prémisse selon laquelle le Cercle Populaire est un *pur* projet de Blancs est effectivement contestée – bien que le fait que le projet attire majoritairement des personnes occidentales soit, lui, largement reconnu –, l'essentiel de la contre-critique porte en fait sur le raisonnement en lui-même, qui voudrait qu'en un contexte comme celui de Saint-Pierre, un lieu blanc soit par principe un acteur de la gentrification du quartier. Il s'agit alors de contester le fait que la réflexion développée autour de l'éventuelle participation du Cercle Populaire aux transformations actuelles du quartier réduit le projet à sa seule variable ethnique en invisibilisant l'ensemble de ses autres composantes, ou, pour le dire autrement, de pointer l'aberration que représenterait le fait de ne

[265] Il faisait ici référence aux attributs des hommes sikhs, qui les distinguent très clairement des autres communautés présentes dans le quartier, et notamment des Occidentaux.

[266] Voir p. 260-261.

[267] Elle met l'emphase.

penser qu'au travers du prisme de l'ethnicité. Marina compte parmi celles et ceux qui défendent avec le plus d'ardeur cette idée, comme en témoigne l'extrait de discussion suivant :

> Est-ce qu'ouvrir un café signifie gentrifier un quartier, parce que tu vises une clientèle occidentale? Moi, je crois que non. Parce que sinon, tu ouvres une boulangerie grecque, et tu ne gentrifies pas, parce que ta clientèle est grecque. Et alors, comme c'est un quartier historiquement grec, bah! c'est pas la gentrification! Eh bien, il ne faut pas tomber dans ces simplifications, qui voudraient que si j'ouvre un magasin ethnique, alors ce n'est pas de la gentrification.

Elle avait alors poursuivi en évoquant les exemples bien réels de commerces du quartier qui venaient de (ré)ouvrir leurs portes et qui ne faisaient pour leur part l'objet d'aucune critique en lien avec la gentrification du quartier. Que l'on pense aux *Délices du T.*, une pâtisserie-café grecque alors flambant neuve dont certains pouvaient qualifier l'esthétique d'« urbaine chic » (des banquettes en similicuir, des tables hautes et des tabourets assortis, une vaisselle elle aussi assortie, des lampes suspendues toutes identiques, des étagères stylisées sur lesquelles reposent des objets décoratifs mis en valeur par de petits néons) ou au *Marché A.*, cette épicerie sud-asiatique de moyenne surface qui venait tout juste de rouvrir au public après avoir profité de sa longue fermeture, liée à un sinistre, pour se rénover de fond en comble, personne ne semblait en effet vouloir lier l'un ou l'autre de ces commerces aux transformations que connaissait alors le quartier.

> Pourquoi on ne demande pas à cette pâtisserie grecque si ça encourage la gentrification, par exemple? avait renchéri Marina. Parce qu'ils sont Grecs! Et si j'ouvre, dans ce quartier, un commerce comme le Marché A. qui, là, a rouvert, mais beaucoup plus modernisé qu'il était à l'époque, si j'ouvre un commerce qui est ethnique, personne ne demande. C'est comme : c'est bien, ça fait partie du quartier, de la vie du quartier. Parce que c'est un quartier multiethnique. Mais si tu décides d'ouvrir un café qui sert des crêpes[268] : t'es pendu sur la place publique! [Rire] Parce que tu ne sers pas… Tu n'es pas un commerce ethnique. Et tu ne sers pas la clientèle ethnique.

Ces « simplifications », que dénonce Marina et qui correspondent à une forme de réductionnisme ethnique, mèneraient à occulter certaines variables pourtant déterminantes dans le jugement que

[268] Bien que le Cercle Populaire n'en serve pas, Marina donnait ici l'exemple hypothétique des crêpes, qu'elle assimilait à un mets qui, dans un contexte comme Saint-Pierre, passerait pour typiquement occidental.

chacun peut porter sur le Cercle Populaire, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de jauger son éventuellement contribution à la gentrification du quartier. Au premier rang de ces variables, celle économique et, plus précisément dans le cas d'un commerce de bouche comme le Cercle Populaire, celle relative aux prix des produits servis. Pour Thomas, une façon de se convaincre du réductionnisme auquel cèdent bien des critiques est de comparer les prix pratiqués au Cercle à ceux d'autres établissements de Saint-Pierre. Et de même que Marina mentionnait d'autres commerces du quartier pour appuyer son propos, Thomas fait référence à un petit restaurant indien très bon marché du quartier, *Kanan*, où nous étions allés manger ensemble quelques jours avant la discussion dont est extraite la citation qui suit, et dont, par ailleurs, nous avions remarqué ensemble l'aspect relativement peu ordonné des lieux (des tables abîmées, des menus et de la décoration aux couleurs délavées, une propreté semblant parfois laisser à désirer, etc.). Ainsi, m'avait dit Thomas :

> Mais c'est juste parce qu'on est des Blancs [qu'on nous accuse d'être des gentrifieurs]. Oui, ton combat, c'est peut-être la gentrification. Mais t'as pas trouvé ton coupable, quoi! Nous, on fait rien! Pour vrai, on l'a vu ensemble : on est le même commerce que chez *Kanan. Kanan*, il fait les mêmes prix que nous!

Julie, que je citais un peu plus tôt, évoque sa fine connaissance des réseaux militants ainsi que son expérience en leur sein pour étayer le même argument, selon lequel le Cercle Populaire est réduit à sa seule blanchité – que celle-ci soit réelle, « exagérée » ou fantasmée – pour être méjugé. Et de la même façon qu'elle considérait comme une faute intellectuelle l'aveuglement de ces militants qui ne voulaient voir dans le Cercle qu'un pur projet blanc sans faire l'effort de considérer la complexité des parcours de ceux qui l'avaient créé, Julie voit dans le réductionnisme ethnique sur lequel se fonde la critique une authentique erreur de jugement, dont elle questionne même le caractère éventuellement conscient et volontaire – et à cet égard, elle soulève implicitement l'idée selon laquelle il s'agirait moins d'un raisonnement de type paralogique que d'une forme de sophisme, en ceci que l'erreur serait délibérée ou, du moins, que tous les efforts ne seraient volontairement pas mis en œuvre pour que celle-ci ne soit pas commise. Si elle admet sans mal que l'on peut craindre qu'un lieu comme le Cercle Populaire, notamment parce qu'il tend à correspondre aux goûts et pratiques culturelles de clients occidentaux, constitue un espace exclusif, elle conteste en revanche le fait que la critique militante préfère arrêter sa réflexion là où les apparences semblent confirmer l'idée préconçue qu'elle pouvait avoir du projet. Ainsi, dit-elle :

> Donc le gros argument, c'est ça : c'est que le Cercle, c'est des gens Blancs, et donc ça fait un refuge pour eux, et c'est pas assez inclusif, etc. […] Ce qui est une crainte justifiée. Tu vois ce que je veux dire ? Parce que tu peux totalement ouvrir un café, et mettre des trucs à 5 pièces, faire un concept super *hype*, et puis les gens, même à l'extérieur du quartier, ils trouvent ça trop cool, et de toute façon, ils savent que, bientôt, il va y avoir le nouveau campus, et donc… etc. Tu peux faire ça comme ça, aussi. Mais je pense qu'il y a une confusion. C'est-à-dire qu'il y a tellement de cafés qui font ça, que le Cercle, même si c'est un peu à part, les gens qui le critiquent n'ont pas, peut-être, fait la démarche intellectuelle de réfléchir à ça. Donc je pense que c'est ça, votre principal souci. C'est essayer de déconstruire ça. Et c'est pas évident, parce que les gens, en face, ils veulent pas faire la démarche. Donc les critiques extérieures, c'est beaucoup ça. C'est beaucoup sur la question de la race, en fait. La question de la race, qui est forcément, *a priori,* tu vois, associée à la classe. Ce qui n'est pas nécessairement le cas. C'est-à-dire que les *white privileges* sont mis au-dessus de tout.

Pour d'autres membres du Cercle, ce réductionnisme vient également parasiter le jugement porté sur des activités ou certains types de produits servis au café, dont la légitimité est, là encore, jaugée à l'aune de variables qui, *à toutes choses égales par ailleurs*, ne devraient pas être considérées. C'est notamment le cas des boissons alcoolisées. Je le disais au chapitre 5, bien que cela ait été un projet de longue date, le Cercle n'a servi de l'alcool qu'à compter du printemps 2019, soit seulement près de quatre ans après avoir ouvert ses portes. Et cela ne s'est pas fait n'importe comment. Comme on le verra un peu plus longuement au prochain chapitre, la vente d'alcool a représenté un certain enjeu au sein même du collectif, dont plusieurs membres impliqués de longue date craignaient qu'une telle nouveauté vienne bouleverser l'équilibre des lieux en altérant profondément leur ambiance et leur public. À peu près tout le monde parmi les travailleurs du Cercle, salariés ou bénévoles, s'entendait d'ailleurs sur les précautions qu'il convenait de prendre pour que le changement se fasse sereinement, notamment en raison des impératifs légaux qui accompagnaient le type de permis que l'on venait d'obtenir – une licence restauration, qui oblige de servir un repas à quiconque voudrait consommer une boisson alcoolisée – et des effets que le nectar pourrait éventuellement avoir sur le comportement de certains clients. Pour ces raisons, il avait été décidé de ne commencer par servir de boissons alcoolisées qu'un seul jour par semaine, uniquement après une certaine heure, et dans le cadre de soirées festives et musicales relativement organisées, à tout le moins formellement distinctes des activités régulières du café. Mais au-delà des enjeux techniques, légaux et organisationnels

de cette nouveauté, plusieurs personnes avaient craint que celle-ci ait pour effet de faire du Cercle un *acteur* bien réel de la gentrification de Saint-Pierre, ce quartier dont les résidents sont nombreux à ne pas consommer d'alcool, souvent pour des raisons religieuses ou, plus largement, culturelles, notamment parce qu'il deviendrait une destination possible pour « des gens du Mile-End, de Villeray, des *hipsters* » (Hugo)[269] – une crainte qui rejoint la critique, déjà mentionnée plus tôt, qui avait été faite à Gary à propos de ces mêmes soirées festives rattachées à l'obtention du permis de vente d'alcool, selon laquelle ce dernier allait contribuer à faire du Cercle un lieu branché pour *hipsters.* Pour plusieurs personnes, il y avait également cette inquiétude qu'en servant des boissons alcoolisées, le Cercle se révèle plus exclusif qu'il ne l'était déjà, maintenant à une plus grande distance encore les membres de communautés culturelles déjà rares à visiter le lieu, et auprès desquelles l'alcool pouvait avoir une mauvaise image – pour le dire clairement, on craignait que des clients musulmans, hindous ou sikhs s'interdisent par principe d'aller au Cercle parce qu'il pourrait s'y servir de l'alcool. Or, si elle conçoit que les questions de gentrification, de vente d'alcool et d'ethnicité puissent en théorie être pensées simultanément, Patricia croit par exemple qu'un tel lien ne devrait en aucun cas s'imposer à la réflexion lorsqu'il s'agit d'évaluer le bien-fondé d'apporter cette nouveauté, sous prétexte que Saint-Pierre est un quartier multiethnique :

> Par rapport à la gentrification : oui, *mais.* On est en Amérique du Nord. Consommer de l'alcool est une chose *normale*, non liée, en d'autres cas, à la gentrification. Tu sais, je veux dire, la gentrification, ça devient le petit diable qui va prendre toute la place. Mais faut arrêter ! C'est normal de boire de l'alcool quand tu vas dans un bistro à Montréal ! Comme ailleurs en Amérique du Nord ! Je veux dire, il y a un moment où la normalité des services offerts à la société passe avant la possibilité d'une gentrification. Parce que le gars qui veut boire dans le quartier, il va boire dans le quartier, *anyway* ! Tu sais ? Il va aller au dépanneur se chercher sa bière… Tu vois ? Donc, mettre la gentrification comme élément premier de « non, on ne vendra pas de l'alcool », ça ne me convient vraiment pas.[270]

On le perçoit déjà dans ces quelques citations, plusieurs de mes interlocuteurs sont portés à rapidement donner à leur propos une portée qui dépasse largement le cas précis du Cercle Populaire. Pour le dire autrement, ils tendent à faire *monter en généralité* (Boltanski 2009) leur

[269] Certains considéraient en effet que si l'on se restreint généralement à aller dans un café de *son* propre quartier, on tend à se déplacer plus loin lorsqu'il s'agit d'aller au bar et de célébrer un quelconque événement. J'y reviendrai au prochain chapitre.

[270] Elle met l'emphase.

critique de la critique, en l'extirpant de la contingence de la situation à partir de laquelle elle se formule. Ce faisant, non seulement ils contestent le bien-fondé de la critique spécifiquement adressée au Cercle Populaire, mais ils remettent plus globalement en cause la façon dont peut se formuler la critique militante de la gentrification de Saint-Pierre, au point de s'égarer dans ses propres raisonnements. Sont alors également contestés les fondements mêmes de la seconde prémisse de l'argument du lieu blanc, qui veut que les gentrifieurs de Saint-Pierre soient, systématiquement ou presque, blancs. À ce sujet, encore, Marina compte parmi celles et ceux qui tiennent le discours le plus élaboré, en pointant de nouveau un réductionnisme trompeur :

> Ici, dit-elle, autour du débat de la gentrification, il y a beaucoup de gens qui confondent pauvreté et ethnicité. Alors, t'es pauvre parce que t'es pakistanais. Mais c'est pas le cas! Il y a beaucoup de propriétaires de bâtiments qui sont issus de l'immigration, qui sont très riches et qui vont donner la priorité à des étudiants blancs, dans leurs bâtiments, plutôt qu'à des familles immigrantes. Mais c'est correct! Parce qu'eux, ils sont issus de l'immigration, ils ont la peau foncée […] alors c'est pas la gentrification, eux. La gentrification, ce sont des Québécois, ou des Blancs, qui achètent, et qui transforment le quartier. Mais c'est plus compliqué! Ce quartier, je trouve, le thème de la gentrification est plus compliqué que dans le reste de Montréal. Il y a d'autres enjeux, d'autres variables, que les gens ne réfléchissent pas.

7.2.2 L'immobilisme de la critique militante

Plus que pointer les défaillances du raisonnement sur lequel se fonde la critique à l'endroit du projet, les membres du Cercle Populaire vont, pour une grande partie d'entre eux, jusqu'à renverser celle-ci. À ceux qui accusent le projet de contribuer à la gentrification du quartier, ils reprochent alors de s'opposer à toute amélioration du quartier, voire de défendre un *statu quo* qui ne satisferait que la minorité d'individus relativement bien nantis qu'ils représentent.

7.2.2.1 Le paralogisme de l'amélioration forcément gentrificatrice

Le renversement de la critique prend racine dans la mise en lumière de ce qui est de nouveau perçu comme un raisonnement erroné, là encore assimilable à une forme de paralogisme qui consiste à associer le Cercle Populaire à la gentrification de Saint-Pierre en raison de la *nouveauté* et, peut-être plus encore, de l'*amélioration* qu'il représente dans le quartier. D'une

manière plus générale, en signalant les défaillances de ce raisonnement, la contre-critique vient mettre en cause la confusion qu'une certaine frange du milieu militant ferait entre les idées de progrès et de gentrification, au-delà même du cas précis du Cercle Populaire.

Si elle conçoit que son image de « lieu blanc » peut desservir le Cercle Populaire dans son ambition de se rendre attractif auprès des communautés culturelles du quartier, reconnaissant en effet chez lui « un fonctionnement très occidental », Patricia, cette membre de longue date du Cercle Populaire déjà croisée à plusieurs reprises au cours des pages qui précèdent, croit pour sa part qu'il convient de chercher les raisons de la critique formulée à l'endroit du projet du côté de la nouveauté qu'il représente au sein du quartier. En effet, me dit-elle un jour : « Je pense que l'origine du problème, c'est que c'est une place qui offre des services adaptés aux besoins actuels et que dans la définition d'une partie des gens, la pauvreté ne va pas avec un service actuel. La pauvreté ne va pas avec *évolution*. La pauvreté ne va pas avec *amélioration* »[271]. Gabriel considère lui aussi que le Cercle a pu faire l'objet de critiques en raison de la nouveauté qu'il représente dans Saint-Pierre. Un raisonnement qui, à ses yeux, ne tient pas, sans quoi il faudrait effectivement méjuger tout nouveau commerce qui ne serait pas une reproduction à l'identique de ce qui existe déjà ou, comme on le voyait au paragraphe précédent, clairement associé à l'une des communautés culturelles marquantes du quartier :

> Tu sais, si tu ouvres un resto, t'es pas forcément un gentrifieur. Tu vas penser que toutes les choses qui arrivent gentrifient? C'est impossible de penser ça! Dans ce cas, tu ne peux pas ouvrir une nouvelle entreprise, à moins que ce soit un truc pour faire des impôts, ou le petit truc pour conduire, ou un autre petit resto indien[272]… Tu sais, il faut être plus ouvert! Il va y avoir d'autres entreprises qui vont générer de la vie dans le quartier, qui vont stimuler la vie du quartier. Mais pas pour que du monde extérieur au quartier vienne. C'est sûr qu'il y a d'autres exemples. Mettons, tu mets un petit cinéma alternatif : est-ce que ça, ça peut rendre Saint-Pierre plus gentrifié? Je crois pas, mon gars! Ça peut vraiment, ouais, améliorer le quartier, offrir des choses à faire aux gens.

Un point de vue que partage elle aussi Marina, dont les propos rappellent la façon dont Schlichtman, Patch et Hill (2017, 24-25) relèvent les contradictions de ces « penseurs

[271] Elle met l'emphase.

[272] Les écoles de conduite et les bureaux de comptables offrant, entre autres, un service de déclaration d'impôts à peu de frais sont des établissements que l'on retrouve fréquemment dans les quartiers populaires montréalais, notamment dans Saint-Pierre. Les restaurants indiens et, plus généralement sud-asiatiques, y sont eux aussi particulièrement nombreux, comme je le mentionnais au chapitre 4 (voir p. 151-153).

progressistes » qui tendent à voir dans un certain nombre d'améliorations ou vecteurs de progrès *a priori* objectifs autant de menaces pour les quartiers populaires, enclins par principe à se faire gentrifier[273]. En effet, Marina fait-elle mine de s'interroger :

> Si une nouvelle banque ouvre ici, est-ce que ça gentrifie le quartier? […] Ou la pharmacie qui vient d'ouvrir, à côté, est-ce que, eux, ils gentrifient? Non, parce que tout le monde achète des médicaments. La banque, tout le monde [l'utilise] […] Pourquoi pas les pistes cyclables? Tout le monde veut des pistes cyclables : est-ce que ça gentrifie le quartier? Mais c'est… Même les gens du quartier qui font partie des communautés culturelles, ils utilisent des vélos! Alors y a des gens, j'ai l'impression, qui veulent, qui luttent, pour que Saint-Pierre soit toujours enclavé, séparé du reste de la ville. Alors n'importe quelle idée que quelqu'un puisse avoir pour améliorer le quartier, la vie dans le quartier, la qualité de vie, je veux dire, ou, par exemple, la sécurité dans les passages pour les piétons et les vélos, ou n'importe quoi : ils vont être contre.

La critique militante se fourvoierait donc en confondant les notions d'amélioration et de gentrification, qu'elle envisagerait sinon comme consubstantielles, du moins comme attachées par un inextricable lien de causalité. En d'autres termes, de la même manière que, dans un certain discours, elle tend à réduire la réflexion autour de la gentrification du quartier et de la place qu'y occupe le Cercle Populaire à la seule variable ethnique en omettant l'ensemble des autres facteurs pourtant en jeu, elle se perdrait ici dans un raisonnement par trop simpliste. C'est d'ailleurs l'un des reproches que Julie oppose à une critique militante qui, à ses yeux, manque cruellement de nuance :

> Donc la gentrification, je pense que c'est toujours pareil : tu ne peux pas avoir une vision « noir et blanc » dessus […] Moi, je suis désolée, mais je vais te dire non à la gentrification, parce que le fait qu'il y ait des promoteurs qui construisent des condos pour tasser les pauvres, et puis qu'on ne réfléchisse pas aux populations locales, c'est dégueulasse. Tu vois ce que je veux dire ? Mais est-ce que, pour autant, il faut dire non à l'embellissement d'un quartier ? Il faut vivre dans la merde ? Il faut faire quoi ? Il faut faire en sorte que le

[273] « Farmers market and urban farming, for instance, are seen as answers to food deserts for many progressives… until they bring in those middle-class folks also looking for good food. When the sanitation workers and construction crews stop at Starbucks in the morning, they are getting coffee, but when the financial analysts stop at the Starbucks in the morning, they are doing it to fulfil their very reason for being. A "leftist" in a café is seen as engaging in the grass-roots conversation that is the building block of politics; a "gentrifier" in a café is a poseur. Progressives decry "car culture", but then view bike lanes as colonization. We protest the location of garbage dump in an ethnic ghetto as environmental racism, but then, when pollution is removed from the neighbourhood, it is assumed to be a neoliberal conspiracy to foster gentrification » (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 24-25)

> quartier, il reste laid à jamais ? Dépourvu de transport en commun ? Tu sais ? Pour toujours, là, genre ? Non, je pense qu'il faut essayer d'avoir une vision nuancée.

7.2.2.2 L'immobilisme coupable de la critique militante

Ce défaut de nuance, dont ferait souvent montre la critique militante, s'accompagnerait d'une opposition systématique ou presque à toute initiative perçue comme pouvant être liée de près ou de loin au phénomène de gentrification, bien qu'*à toute chose égale par ailleurs* bonne pour un quartier et sa communauté. Bien que l'association faite entre ces initiatives et le phénomène puisse être souvent fondée et reconnue comme telle, prenant d'ailleurs même appui sur certains travaux scientifiques – parmi lesquels on retrouve ceux-là mêmes que je présentais dans les deux premiers chapitres de cette thèse –, c'est en revanche la radicalité d'une telle posture que déplore la contre-critique. Julie, encore elle, est par exemple particulièrement agacée de ces oppositions systématiques que sa longue carrière de militantisme lui a souvent données à voir, éloquentes à ses yeux de l'incapacité de certains activistes à considérer la complexité des situations. Sans parler spécifiquement du cas du Cercle Populaire – quoi que son propos s'inscrive dans une discussion que nous avions ensemble au sujet de la coopérative, qui comprend elle-même l'horticulture parmi ses activités –, elle donne ici en exemple le verdissement des quartiers populaires et la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine en leur sein, des thématiques dont on a eu l'occasion de voir qu'elles étaient souvent abordées, notamment dans la littérature scientifique, en lien avec la gentrification de ces territoires[274] :

> Je veux dire, au bout d'un moment, ceux qui sont contre la gentrification, et j'en fais partie, ils ne peuvent pas dire : « Beh non, c'est nul d'essayer de faire de l'agriculture urbaine dans le quartier, c'est pourri ! ». Eh, ça fait chier, quoi ! C'est cool, comme idée ! Mais bien sûr qu'il faut que les quartiers se dotent de plus de vert, peut-être de l'agriculture urbaine, parce que ça va faire des activités pour les gamins et ça va produire local, c'est cool. C'est des super idées, ça ! Pourquoi les freiner, au nom de : « Oh, mon Dieu… » […] Tu as tellement d'initiatives de quartier que tu peux faire, qui sont des initiatives… Je suis désolée, faire de l'agriculture urbaine… Y a les [anarchistes] qui vont venir dire : « Ouais, mais là, non ! La gentrification du quartier ! » Bon. On fait quoi ? On ne fait rien ? On essaie. Et puis je suis désolée, mais des fois, les familles, elles sont contentes d'avoir leur

[274] Voir chapitre 1, p. 19-20.

> petit coin où tu vas leur dire : « Ah, vous avez vu, c'est votre fils, il a planté les tomates ». C'est cool ! Et c'est une goutte d'eau dans l'océan, tu sais[275]…

Lors des *événements de l'affiche* du printemps 2017, Marina tenait des propos semblables à ceux de Julie, qui, pour le coup, portaient plus spécifiquement sur les cas de Saint-Pierre et du Cercle Populaire. On voyait un peu plus tôt que Marina avait pu reprocher à certains activistes de vouloir maintenir leur quartier dans l'enclavement qui le caractérise depuis de nombreuses années, cet enclavement même qui peut être chéri par les uns pour ce qu'il donnerait au quartier cet esprit communautaire si particulier tout en le protégeant de l'irradiation de la gentrification des quartiers environnants, et décrié par les autres pour les conditions de vie difficiles auxquelles il condamnerait Saint-Pierre et ses habitants, perçus comme étant maintenus à l'état de quartier et de résidents de seconde zone. Or, pour Marina, ceux qui s'opposent à toute initiative ayant pour effet, et même pour objectif, d'ouvrir le quartier sur ses environs feraient l'erreur de ne considérer que les conséquences négatives de tels gestes ou actions, là encore dans une posture dénuée de nuance. Ainsi, disait-elle, certains dans Saint-Pierre seraient hostiles aux ouvertures, physiques ou symboliques, des frontières hermétiques du quartier, sous prétexte que « ça ouvre le quartier, et ça désenclave ». Ce à quoi elle avait ajouté, citant directement l'affiche qui avait été collée sur la porte du café quelques jours plus tôt :

> Si tu restes enclavé, eh bien, c'est sûr que c'est plus difficile d'accéder à ici, et que les gens d'ailleurs, *they stay in their fucking side of the tracks*. Au moment où tu ouvres piétonnier, eh bien, les gens de *the other side of the tracks* viennent, mais nous aussi, on peut sortir plus sécuritairement! Alors comment est-ce que tu veux une chose… Et oui, ça peut, ça peut gentrifier. C'est une des conséquences. Ça peut changer la dynamique du quartier. Si ça veut dire « gentrifier »… Je sais pas, parce que moi, aussi, j'ai jamais étudié… J'ai appris le mot « gentrification », aussi, par le bouche-à-oreille, alors je connais peu l'idée de gentrification. Je sais pas exactement ce que ça veut dire. Alors si « gentrification » veut dire « des changements dans le quartier », oui, ce type de choses apporte des changements, et le Cercle Populaire a apporté un peu de mouvement. Parce

[275] On remarque que Julie recourt ici à la même expression, quoique d'une façon un peu plus châtiée, que celle utilisée précédemment par Antoine (p. 293) lorsqu'il relativisait le rôle que pouvaient avoir certains acteurs individuels dans la gentrification de Saint-Pierre. C'est dire, donc, que la contre-critique dont témoigne ici Julie reproche également à une certaine critique militante de ne pas prendre en compte la gradation des implications des uns et des autres dans le phénomène, ou pour reprendre ses propres termes, de ne pas parvenir à l'appréhender avec les nuances qui s'imposent.

> que tout à coup, il y a un type de clientèle qui habitait dans le quartier avant, qui se rassemble là-bas. Qui se rencontre au Cercle Populaire.

Dans une telle perspective, le fait qu'une initiative visant à améliorer un quartier s'accompagne du risque de contribuer à la gentrification ne saurait constituer une raison suffisante pour s'y opposer. Si elle convient que la posture militante se fonde sur un constat souvent juste, Julie estime en revanche qu'il ne s'agit là que d'une première étape dans le processus qu'il convient d'engager pour atteindre un véritable progrès. Assimilant la gentrification à des « rapports de force et de hiérarchie » défavorables aux plus vulnérables, elle assure que les dénoncer ne suffit jamais pour pouvoir les « renverser » :

> C'est cool [de les dénoncer], dit-elle, mais tu ne peux pas ne faire que les dénoncer. Il faut que tu essaies des trucs. Des trucs qui vont marcher, des trucs qui vont foirer. Des erreurs. Des trucs où tu vas te dire : « Ah, merde, j'y avais pas pensé ». Mais si tu fais rien, tu fais juste dénoncer, je veux dire… Tu ne l'empêcheras pas, la gentrification, en dénonçant et en ne proposant rien d'autre à côté. C'est mort.

Ce que Julie affirme ici dans une perspective générale, n'évoquant pas explicitement le cas du Cercle Populaire, d'autres l'expriment plus spécifiquement au sujet de la coopérative. Pour plusieurs de ses membres, ceux qui critiquent le projet avec le plus de vigueur pècheraient précisément par le fait qu'ils s'en tiennent à une posture de dénonciation sans jamais se mettre en action. Certains perdent même leur sang-froid à l'évocation de ces critiques qu'ils considèrent être dans une opposition systématique mêlée d'oisiveté coupable, à l'image de ce client qui, appréciant beaucoup le lieu et ses différentes activités, m'avait dit un jour à leur propos : « Ça, c'est des petits cons, des petits branleurs qui n'ont rien compris. Qu'ils bougent leur cul! Qu'ils se lèvent le matin, putain! Qu'ils arrêtent de faire chier. Voilà ce que je pense. » D'autres encore, notamment parmi les fondateurs du lieu et ses plus anciens contributeurs, voient dans cette posture purement critique une méconnaissance du projet et de ses principes. On voyait en effet au chapitre 5 que, dès ses origines, le Cercle Populaire a été envisagé comme une forme d'infrastructure mise à la disposition de la communauté pour que celle-ci puisse lui donner les orientations qu'elle jugerait être les meilleures pour son bien-être – une idée cristallisée dans les formules employées par certains de ses fondateurs, qui décrivaient le projet comme « un espace potentiel » et « un lieu de possible »[276]. À ce titre, on accepte difficilement que certains puissent se satisfaire de critiquer un projet dont ils partagent pourtant les valeurs et les principes fondamentaux,

[276] Voir p. 214.

s'adonnant, pour reprendre les mots de Dan, à une forme de « cannibalisme militant ». Au printemps 2017, un membre des premières heures m'avait par exemple fait part de sa lassitude à l'égard des critiques dont le projet faisait alors l'objet, et qui émanaient directement de personnes qu'il considérait pourtant comme des alliés naturels et objectifs :

> Et tu sais, par rapport à la gentrification, et le fait qu'on doit se justifier et que les gens jugent si facilement, avant même de venir voir et demander qu'est-ce qu'on fait, ça me brise le cœur. C'est comme une désillusion énorme de… du monde! […] Je ne m'y attendais pas, à ça, que dans un milieu où on veut tous agir pour le bien de notre société, et pour, disons, se rapprocher du changement social, et être des éléments actifs dans un tel changement… Que tout le monde soit comme ça, c'est vraiment décevant. C'est horrible.

Dès lors, la critique est acceptable à condition qu'elle s'accompagne *a minima* d'une proposition pour améliorer la situation jugée problématique ou, mieux, qu'elle amorce une action concrète destinée à rectifier le tir. Lors des mêmes événements du printemps 2017, l'un des membres fondateurs me disait, toujours à propos de ceux qui accusaient le Cercle d'avoir fauté en prenant activement part au projet de réaménagement temporaire de la Place du Marché, dans lequel ils voyaient un cheval de Troie de la gentrification du quartier : « Si t'es pas d'accord : ne juge pas. Viens parler! Viens me dire ce que tu penses! Mais c'est pas juste : "viens me dire que t'es pas d'accord". Non, viens me dire comment faire pour que ce soit bien fait ». En se fondant sur une vision du projet conçu comme une *infrastructure de progrès* mise à disposition de tous – le fameux « espace potentiel » que j'évoquais plus tôt –, une telle posture semble en outre exclure que le Cercle puisse être critiqué *pour lui-même* et que sa présence au sein du quartier soit en elle-même contestée, au-delà de ses orientations et de ses choix. En témoigne la réponse que m'avait apportée ce même fondateur que je citais à l'instant, lorsque je lui avais demandé de me décrire la réaction qui serait la sienne si la critique lui indiquait que la « bonne façon de faire » serait tout bonnement de fermer boutique :

> Ben non, je suis désolé, m'avait-il alors répondu. À moins que ce soit un gros consensus, qu'on arrive à parler avec plusieurs communautés et que tout le monde dise : « Non, c'est vraiment pas convenable que vous soyez là ». Là, je serais ouvert, bien sûr, à réfléchir à ça. Mais si ce sont ces personnes, sur Facebook[277], qui vont lancer des discussions sans

[277] Comme je le mentionnais au chapitre précédent, l'essentiel des discussions et des critiques formulées à l'endroit du Cercle Populaire lors des *événements de l'affiche* du printemps 2017 s'étaient exprimées sur internet, ce qui, aux yeux de plusieurs personnes au Cercle Populaire, symbolisait l'attitude qu'ils dénonçaient chez la critique et qui consistait à

> vraiment contribuer à trouver une solution au problème, non, je ne vais pas bouger pour des personnes comme ça.

De la même façon qu'ils le faisaient au sujet du réductionnisme ethnique auquel la critique militante s'adonnerait, il n'est pas rare que les membres du Cercle Populaire donnent à leur dénonciation de l'immobilisme de la critique une portée générale, qui déborde le cas unique du Cercle et, dans une certaine mesure, celui de Saint-Pierre également, donnant ainsi à leur réplique la force d'une authentique *critique*. La contre-critique porte alors sur les impacts sociaux que peut avoir la posture adoptée par la critique militante sur les quartiers et les populations dont celle-ci prétend pourtant défendre les intérêts. Ce faisant, la contre-critique se mue, chez certains, en un véritable jugement moral porté à l'endroit d'un militantisme que l'on estime coupable de s'opposer à l'épanouissement de ceux dont les conditions de vie sont les plus difficiles. Patricia est probablement celle qui tient le discours le plus vigoureux à ce sujet, comme en témoigne le long, mais néanmoins éloquent, extrait de discussion qui suit :

> Moi, une des choses qui me tuent chez les gens qui s'opposent bec et ongle à la gentrification, c'est que le simple fait de mettre une sculpture sur la Place du Marché, c'est de la gentrification. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les gens pauvres n'auraient pas le droit d'avoir de la beauté dans leur quartier. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les gens qui s'opposent à la gentrification veulent que rien ne bouge, que les bâtiments doivent rester délabrés, parce qu'ils sont pas chers. Non ! Humainement, t'as pas le droit de faire vivre des gens dans des bâtiments insalubres […] Et un pauvre a droit d'avoir un très beau parc à côté de chez lui ! C'est quoi le problème, qu'il y ait pas droit ? C'est… Juste, socialement, ça m'exaspère. Et j'en ai entendu, des gens : « Ouais, mais regarde : si tu mets un piano sur la place, ça va gentrifier le quartier ! ». Euh… Ça va créer des contacts, ça va apporter de l'art.

Et d'ajouter, plus tard dans notre échange :

> Aider les pauvres ? Tu ne les aides pas en disant « on fige votre quartier, et ça ne bouge plus ». La vie fera toujours en sorte que ça va bouger. Toujours. Et je veux dire, le quartier, là, il a besoin d'amour, pas à peu près. Juste au niveau des logements, et des écoles.

---

s'en tenir à une opposition stérile d'initiatives. Quelqu'un au Cercle avait même un jour qualifié ces opposants au projet de réaménagement de la Place du Marché et autres critiques des orientations du Cercle Populaire particulièrement opiniâtres de « trolls », faisant référence à cette figure du net 2.0 qui, profitant de l'anonymat relatif que cet espace peut offrir, se plait à provoquer des controverses souvent stériles, et généralement de manière agressive.

C’est essentiel. Oui, de l’argent va être mis. C’est essentiel qu’il soit mis ! Ça évolue ! C’est pas figé ! […] Ce que j’ai entendu des anti-gentrificateurs, actuellement, c’est qu’ils souhaitent *vraiment* un blocage total de tout[278]. Ils veulent pas que l’université soit construite, ils veulent pas que les voies ferrées soient ouvertes […] Tu peux pas dire « non, on bouge plus, c’est tous des méchants ! On bouge plus ! » Parce que c’est ça, que j’entends. Euh… On ne bouge plus ? Tu ne manges plus ? Tu ne respires plus ? Ça ne marche pas. C’est pas possible. C’est comme si les pauvres, ils allaient être au musée, quasiment, dans leurs propos. Enfin, c’est comme ça que moi, je le ressens : ceux qui sont contre la gentrification veulent absolument que rien ne bouge dans le quartier. Ça va être rendu : « Ah, c’est le quartier des pauvres, on va aller regarder ce que c’est ! ». J’ai vraiment l’impression que c’est vers ça qu’ils s’enlignent. Ils s’en rendent pas compte, mais en voulant tout bloquer, c’est ça que ça engendre, tu vois ? Et puis, va demander à un pauvre, s’il veut rester pauvre.

7.2.3 La dénonciation d’une posture colonialiste

Les derniers paragraphes laissent entrevoir la façon dont la contre-critique ne se satisfait pas d’une posture purement défensive, qui consisterait à seulement dévoiler les failles de la critique qui lui est portée. Au contraire, elle retourne cette critique contre ceux qui la formulent. À ceux qui tendent à se présenter comme les plus fervents opposants à la gentrification, de Saint-Pierre et d’ailleurs, elle rétorque ainsi qu’ils sont eux-mêmes des acteurs du processus aux postures, actions et intentions pas toujours irréprochables, et parfois même contraires aux principes qu’ils prétendent pourtant défendre.

7.2.3.1 Des porte-paroles à la légitimité contestée

« Eux, je suis sûr que c’est des Blancs, en plus, ces personnes-là », m’avait un jour dit Camille à propos de ceux qui accusent le Cercle Populaire de contribuer à la gentrification du quartier, mais que l’on ne voit jamais venir faire part de leurs doléances en personne. Des Blancs qui reprocheraient à d’autres Blancs de s’être installés dans un quartier où, dans l’esprit de certains – généralement blancs –, le fait d’être blanc est associé à celui d’être gentrifieur. Certes caricatural, cet aphorisme résume pourtant en substance la perception que plusieurs peuvent

[278] Elle met l’emphase.

avoir d'une situation qui, au-delà de son caractère apparemment absurde, soulève l'importante question de la légitimité de la critique portée à l'endroit du Cercle Populaire et, plus largement, de la critique anti-gentrification.

Lorsque la légitimité de la critique est discutée, c'est en fait le bien-fondé de la prétention des militants anti-gentrification à défendre les intérêts du quartier qui est contesté. On s'interroge alors de l'ancrage local de ces militants, dont on doute parfois qu'ils soient même des résidents de Saint-Pierre. Julie, dont on se rappelle qu'elle a longtemps évolué dans les réseaux militants et libertaires montréalais, croit par exemple savoir que beaucoup des militants anti-gentrification du quartier n'y habitent tout simplement pas. « Quand tu regardes bien, dit-elle en effet, quand il y a des gens qui viennent se battre contre la gentrification du quartier, il n'y en a aucun qui est du quartier! La moitié, c'est quoi? C'est la gang anar' de Saint-Pierre et compagnie. Ils n'habitent pas à Saint-Pierre, ces gens-là! ». Et quand on reconnaît qu'ils en sont bien des résidents, on ne manque pas de préciser qu'ils ne le sont généralement que depuis peu de temps, et qu'à cet égard ils ne peuvent prétendre à une véritable appartenance au territoire qui se serait construite sur le temps long – je reviendrai à plusieurs reprises dans les prochaines pages sur l'importance de la faible ancienneté résidentielle des militants anti-gentrification dans la contestation de leur légitimité. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, le profil sociologique de ces militants que l'on pointe du doigt, à l'image de Camille citée à peine un peu plus tôt, ou encore de Valérie qui constate que « les gens qui s'inquiètent de la gentrification, c'est tous des intellectuels, dans la trentaine, majoritairement blancs », ajoutant « [voir] de l'ironie, là-dedans ». Pour le dire autrement, ces militants anti-gentrification partageraient eux-mêmes toutes les caractéristiques des gentrifieurs (marginaux) dont ils semblent non seulement vouloir se distinguer, mais qu'ils souhaitent également maintenir à distance de Saint-Pierre, qu'ils y résident eux-mêmes ou non. À cet égard, ils correspondraient typiquement à la figure du préservationniste social (Brown-Saracino 2009), ce gentrifieur objectif foncièrement opposé au processus dont il sait pourtant être lui-même l'artisan[279].

On voyait plus tôt que la contre-critique dénonce largement ce qu'elle assimile à une forme de réductionnisme racial, qui consiste à mettre la variable ethnique au premier plan lorsqu'il s'agit

[279] Bien que cela ne soit pas l'objet de cette recherche, il semble bien que ces militants soient effectivement conscients de leur propre implication dans la gentrification de Saint-Pierre lorsqu'ils y habitent. Sans avoir eu l'occasion ni la volonté d'en discuter directement avec de nombreux activistes, l'ensemble des personnes assimilables à ce groupe que j'ai eu l'opportunité de rencontrer au cours de mon enquête, ou dont j'ai pu lire les propos, notamment sur les groupes Facebook déjà mentionnés précédemment dans la thèse, témoignaient bel et bien d'une telle réflexivité. Néanmoins, et c'est là ce qui doit attirer l'attention dans le cadre de cette étude, la réflexivité dont ils font preuve passe pour être troublée et imparfaite aux yeux d'un certain nombre de membres du Cercle Populaire.

de juger de la légitimité du Cercle Populaire dans Saint-Pierre, au point d'oublier l'ensemble des autres facteurs qu'il conviendrait pourtant de considérer. Spontanément, une telle posture peut sembler être une manifestation de ce que Robin DiAngelo (2011, 2018) appelle la « fragilité blanche » (en Anglais *white fragility*), « [this] state in which even a minimum amount of racial stress becomes intolerable, triggering a range of defensive moves » (DiAngelo 2011, 54)[280]. Deux éléments paraissent néanmoins aller à l'encontre d'une telle hypothèse. D'une part, cela a déjà été mentionné, un certain nombre de membres du Cercle, notamment parmi ses fondateurs, ne se considèrent eux-mêmes pas comme des Blancs, quand certains revendiquent des identités et des appartenances ethniques complexes ou métissées. D'autre part, il semble qu'une part non négligeable des membres du Cercle Populaire soit bien moins contrariée par le fait qu'on lui reproche d'incarner ou de participer d'un système de privilège et de domination fondé sur l'ethnicité – en l'occurrence, la gentrification telle qu'elle se déploie dans Saint-Pierre –, que par le fait que cette accusation émane pour l'essentiel d'individus eux-mêmes blancs, occupant à ce titre les positions dominantes du système dont ils accusent les autres de reproduire les dynamiques et d'en tirer profit. En d'autres termes, comme j'y faisais déjà allusion un peu plus tôt[281], si la critique était majoritairement formulée par des membres des communautés culturelles du quartier, alors celle-ci serait jugée bien recevable. Clara, qui a connu la précarité financière en immigrant au Canada et revendique une appartenance ethnique complexe, m'avait ainsi fait part des sentiments qui pouvaient l'envahir lorsqu'elle entendait ou lisait des personnes blanches, aux capitaux économiques parfois importants et culturels toujours élevés, la qualifier de gentrifieuse en raison de son implication au sein du Cercle Populaire :

> Je deviens trop émotive quand je parle de ça, m'avait-elle justement dit avec une certaine émotivité. C'est ridicule. Non, pour moi, c'est ridicule. Ça n'a pas de sens. Avec quelle autorité tu viens me dire ça? Tu ne connais pas mon parcours, tu ne sais pas d'où je viens, tu ne sais pas quel effort je fais ici, pour venir me traiter de gentrifieuse? *Moi*? Je le prends très personnel, ça devient vraiment absurde.[282]

[280] Pour une définition du concept en français, on peut de nouveau citer Paul Eid (2018, 127) : « Ce que Robin DiAngelo appelle la "fragilité blanche" [est] une tendance chez les Blanc.he.s à mal réagir, ou du moins à se braquer, dès que le système de privilèges sur lequel reposent les rapports sociaux de "race" est nommé et rendu visible »

[281] Voir p. 312-313.

[282] Elle met l'emphase.

7.2.3.2 Les troubles réflexifs de gentrifieurs complexés

Thomas ne compte plus les heures passées à travailler au café depuis qu'il a commencé à s'y impliquer, environ deux ans après que l'endroit a eu ouvert ses portes. Bien qu'ils soient relativement rares, au regard du nombre de personnes que le Cercle peut attirer, il arrive toutefois que Thomas rencontre quelques visiteurs, souvent des clients qui découvrent l'endroit, visiblement sceptiques à l'égard du lieu[283]. Et si, dans le principe, cela ne l'a jamais dérangé – on peut bien, après tout, ne pas avoir une bonne première impression d'un lieu que l'on découvre –, il goûte en revanche peu les sous-entendus que semblent cacher les questions que certains peuvent lui poser, lorsqu'ils cherchent à en savoir un peu plus sur le projet :

> Il y a des gens qui me disent : « Est-ce qu'il y a des Indiens qui viennent chez vous? » Alors, moi, je leur dis : « Ben, ouais, ils prennent de la bouffe[284], ou certains font du bénévolat », quoi. Mais moi, quand une personne me dit ça, je la regarde, et je lui dis : « Qu'est-ce que tu veux, en fait? »

Par cette question, qu'il dit retourner à ceux qui l'interrogent sur les (in)succès du Cercle à atteindre la communauté indienne – dont on peut croire que, dans les circonstances, elle a valeur allégorique des différentes communautés sud-asiatiques du quartier et, par extension, peut-être même des communautés culturelles du quartier dans leur ensemble –, Thomas manifeste le soupçon qui est le sien quant aux réelles intentions de ses interlocuteurs. Ces derniers posent-ils réellement la question, ou cherchent-ils seulement à se voir confirmer l'idée, qu'ils ont déjà, qu'aucun « Indien » ou presque ne vient au Cercle? Et en la posant à Thomas, quel message veulent-ils lui passer? Car, assure celui-ci, il faut bien comprendre que seuls des Blancs l'ont interpelé de la sorte, et qu'en revanche « il n'y a aucun Indien qui n'est jamais rentré pour [lui] dire : "Vous gentrifiez le quartier!" ». Parce qu' « il s'en fout lui, tu sais. Au pire, ce qu'il se dit, c'est : "C'est quoi ce truc-là?" ». C'est donc dire que Thomas partage lui aussi cette opinion, commune à bien du monde au sein de la coopérative, selon laquelle ce sont effectivement des Blancs, assimilables à des gentrifieurs selon les critères sur lesquels ils fondent eux-mêmes leur critique, qui reprochent au Cercle d'être un lieu blanc et, notamment pour cette raison, de contribuer à la gentrification du quartier. Comme le dit en effet Camille, « c'est certain que ça pose

[283] En près de deux années de présence régulière, il estime à six ou sept le nombre de personnes ayant manifesté une telle attitude.

[284] Il fait référence au *Garde-Manger Populaire*, où quiconque peut venir se servir gratuitement en nourriture de fin de ligne.

un problème d'être un endroit pour les Blancs. Parce que c'est avec leur conscience qu'ils ont un problème, ces gens-là. » Et d'ajouter, en faisant mine de s'adresser directement à eux : « "Sois plus actif! Au lieu de reprocher la politique de certains, fais toi-même mieux ta politique de tous les jours" ».

Cette idée, selon laquelle un « complexe du gentrifieur » serait à l'origine de la critique adressée au projet, on la retrouve chez d'autres membres du Cercle Populaire, qui l'étendent à la critique anti-gentrification plus largement, du moins dans ses expressions les plus radicales. C'est notamment le cas de Stéphanie, cette habituée du Cercle Populaire, déjà croisée à plusieurs reprises au fil des pages qui précèdent, et qui fait montre d'une fine connaissance des milieux militants montréalais, notamment liés à la lutte contre la gentrification, pour y avoir évolué durant plusieurs années. À ses yeux, l'intransigeance des militants les plus radicaux, souvent issus de milieux plutôt aisés[285], trouve ses origines dans la difficulté que ceux-ci peuvent avoir à reconnaître et assumer leur propre implication dans les dynamiques de gentrification. Dans une perspective empreinte de notions issues de la psychologie, Stéphanie affirme ainsi en substance que les militants anti-gentrification les plus opiniâtres s'opposeraient à leur propre reflet, au travers de ce qui s'apparenterait à un mécanisme de projection, défini comme « [l']opération par laquelle le sujet expulse de soi et localise dans l'autre (personne ou chose) des qualités, des sentiments, des désirs, voire des "objets" qu'il méconnaît ou refuse en lui » (Laplanche et Pontalis 1967). Pour le dire autrement, ils reprocheraient à l'autre les caractéristiques qu'ils ne tolèrent pas chez leurs propres personnes, parce qu'envisagées comme incompatibles avec les valeurs et les postures morales qu'ils défendent. Un refoulement qui, aux yeux de Stéphanie, expliquerait en partie l'intransigeance et le dogmatisme de ces militants :

> Ils ne sont pas prêts à voir comment ils sont impliqués là-dedans, dit-elle. [Pourtant] ils se voient dans ce qui arrive. Ils voient leurs propres familles dans ceux qui arrive. Alors, au lieu de se dire : « Oh, ça, ça vient me toucher, parce que ça pourrait être mon oncle, ou ça pourrait être ma tante », ils se disent : « Oh! C'est le diable! C'est mal! Bla, bla, bla! »

Signe supplémentaire de l'influence de ce « complexe du gentrifieur » sur la radicalité d'une certaine frange du milieu militant, le contraste que Stéphanie dit observer dans la façon dont militants et résidents de longue date des quartiers populaires peuvent apprécier les

[285] À ce propos, Stéphanie affirme d'ailleurs : « Ça serait intéressant, juste pour le fun, de faire une étude là-dessus, sur les personnes descendantes urbaines ou blanches, qui sont dans le quartier, qui s'identifient comme artistes ou activistes : je mettrais de l'argent sur le fait que 70% viennent de familles aisées ».

transformations que connaissent leurs lieux de vie et qui peuvent être assimilées à la gentrification. De la même façon que Schlichtman, Patch et Hill (2017, 145-146) rappellent qu'il n'est pas rare que les acteurs du milieu voient de potentielles améliorations pour les quartiers là où de nombreux activistes, souvent universitaires, ne voient à l'inverse que de purs signes d'une gentrification forcément néfaste[286], Stéphanie croit savoir que celui qui a *vraiment* connu la précarité au cours de sa vie portera souvent un regard plus mesuré sur la gentrification que celui qui, tout activiste qu'il est, a toujours évolué dans un certain confort matériel et financier :

> Quand je parle avec des gens qui ont connu la pauvreté […] ils vont être plus mesurés, là-dessus. Ils ne vont pas dire : « C'est *horrible* ! » ou « c'est *génial* ! ». Ils vont dire : « Ah, il y a de bonnes choses, il y a de mauvaises choses ». Mais ils voient aussi que c'est des emplois, que ça peut apporter d'autres choses au quartier qui a toujours été mal vu… Ils voient que c'est un sujet un peu plus compliqué.[287]

7.2.3.3 Une « attitude paternaliste et colonialiste »

Quels que soient les mécanismes qui sous-tendent la posture anti-gentrification d'une certaine frange du réseau militant de Saint-Pierre, plusieurs, au Cercle, ne peuvent s'empêcher de voir en elle la manifestation d'une attitude qu'ils vont jusqu'à qualifier de paternaliste et colonialiste. Ce faisant, ils soulèvent de nouveau la question de la légitimité de ceux qui se présentent comme les porte-paroles des intérêts du quartier.

Un jour, Anne m'avait raconté un événement qu'elle avait récemment vécu au sein même du café. Quelques semaines plus tôt, des résidents du quartier avaient décidé de créer un club de lecture anarchiste, dont les rencontres devaient avoir lieu au Cercle, pendant ses heures de commerce[288]. C'était l'affiche que le groupe avait accrochée à l'intérieur du café pour annoncer sa première rencontre – ou bien peut-être était-ce sur un lampadaire du quartier – qui avait attiré l'attention d'Anne : « Sur l'un de leurs posters, m'avait-elle dit, quand ils ont commencé, ça disait qu'ils

---

[286] Voir chapitre 1, p. 75.

[287] Elle met l'emphase.

[288] J'avais personnellement fait le choix de ne pas assister aux rencontres de ce groupe, pour différentes raisons. D'abord parce qu'une participation pleine et entière de ma part aurait impliqué une charge de travail supplémentaire que je pouvais difficilement assumer à cette période. Ensuite parce qu'il m'aurait été éthiquement impossible d'y participer sans présenter à tous mon statut de chercheur, ce que je cherchais à réduire au maximum dans le cadre de mon activité au sein du Cercle Populaire. Comme je l'ai déjà indiqué au chapitre 3, je me suis efforcé d'être aussi souvent que possible un membre ordinaire du Cercle auprès de ses différents utilisateurs, quitte à ce que cela me ferme l'accès à certaines situations ou informations, comme c'en est le cas avec l'anecdote décrite ici. Pour une discussion approfondie sur mes choix méthodologiques et leurs implications éthiques, voir le chapitre 3 en son ensemble.

voulaient “démocratiser Saint-Pierre”. Alors je suis allée à la première rencontre pour voir qui étaient ces gens qui voulaient “démocratiser Saint-Pierre”, pour voir s’ils habitaient là, ce genre de choses ». Anne s’y était donc rendue, et avait trouvé une dizaine de participants, tous de jeunes adultes. Le groupe avait alors procédé à un tour de table, pour que chacun se présente :

> On en est venu à la question : depuis combien de temps on vit ici ? Environ quatre ou cinq personnes vivaient dans Saint-Pierre depuis entre six mois, et un ou deux ans. Le reste n’habitait même pas dans le quartier. Alors j’ai dit : « Eh bien, ça fait une trentaine d’années que j’habite ici. Bon sang, pour qui vous vous…? Pourquoi diable voulez-vous « démocratiser » un quartier dans lequel vous ne vivez même pas vraiment ? ». Et, bon, ils ont fini par enlever ce mot-là de leur affaire.

Il y aurait long à dire sur cette anecdote. Au-delà de la complexité qu’elle donne à voir de la situation du Cercle Populaire, pris en tension entre la critique militante dont on discute depuis maintenant de nombreuses pages et ses affinités objectives avec le milieu dont celle-ci participe justement – affinités ici illustrées par la présence nullement incongrue de ce cercle de lecture anarchiste entre ses propres murs –, l’anecdote qu’Anne avait partagée avec moi témoigne de cette attitude paternaliste dont plusieurs au Cercle Populaire accusent les milieux militants, notamment ceux liés à la lutte anti-gentrification. Si le groupe de lecture dont il est ici question se distingue de ceux qui critiquent directement le Cercle, ne serait-ce que parce qu’il *fait partie* du lieu en y élisant domicile, il participe en revanche de la même sphère de pensée, politique et morale, et la critique que lui porte Anne est la même que d’autres avec elle adressent aux militants anti-gentrification. Ce qu’ils leur reprochent, c’est donc de se proclamer eux-mêmes les porte-paroles légitimes de communautés dont on a vu un peu plus tôt qu’ils sont bien peu représentatifs, en d’autres termes de parler *à la place* des résidents de quartiers dans lesquels ils ne peuvent pourtant revendiquer un profond ancrage, qu’il soit temporel, symbolique ou culturel. Lors des *événements de l’affiche*, au printemps 2017, plusieurs membres du Cercle avaient d’ailleurs eu l’occasion d’adresser une telle critique à certains de leurs voisins du quartier, abondant dans le sens de ce qu’Anne reprocherait, près de deux ans plus tard et à demi-mots seulement, aux jeunes membres du club de lecture anarchiste. Au cours des intenses débats qui avaient suivi, notamment en ligne, l’affichage sur la porte du Cercle Populaire du véhément message anti-gentrification, des résidents du quartier s’étaient distingués par la vigueur avec laquelle ils avaient exprimé leur colère, s’indignant autant du projet de réaménagement dont il était question en lui-même que des méthodes employées par ceux à sa manœuvre pour solliciter l’opinion et la participation de la communauté locale. Quelques-uns parmi eux, particulièrement opiniâtres,

avaient provoqué un certain agacement chez plusieurs membres du Cercle, qui avaient questionné en retour leur légitimité à ainsi s'exprimer au nom des intérêts du quartier, eux qui s'apparentaient pourtant, à plusieurs égards, aux tout premiers gentrifieurs de Saint-Pierre. À propos de l'un d'entre eux, Marina m'avait alors dit :

> Lui, c'est un universitaire français[289] à la retraite, qui a acheté une maison, ici, dans Saint-Pierre. Et pour une raison mystérieuse, il a plus le droit de parler de la gentrification ou de parler du quartier que tout le reste du monde qui habite ici. C'est bizarre, comme il se voit différemment des gens, des autres Français. Il en a plus le droit, parce qu'il habite dans le quartier depuis, je sais pas, 8 ans, peut-être. Parce qu'il a voyagé partout dans le monde, ou… Je sais pas! C'est difficile de dire pourquoi […] Et il n'est pas pauvre du tout! Mais il se pense comme une personne qui est là pour protéger, parce qu'il a une éducation, et parce qu'il peut lutter pour les droits des autres. Parce qu'il a des connaissances, il se donne ce rôle-là, de… de lutte sociale.

Dans ce même contexte du printemps 2017, Clara avait partagé une opinion fort semblable à celle de son amie et camarade Marina, et m'avait fait part de son désarroi face aux comportements de ces porte-paroles autoproclamés du quartier, Occidentaux privilégiés et donneurs de leçon semblant vouloir interdire à ceux qui leur ressemblent ce qu'eux-mêmes chérissaient de leur quartier[290]. « C'est fou, m'avait-elle dit. Je ne sais pas s'ils se rendent compte de leur attitude paternaliste, colonialiste ». Invitée à en dire un peu plus sur les raisons la poussant à qualifier ainsi leur attitude, elle avait poursuivi :

> Ils sont venus dans le quartier parce que c'est un endroit multiculturel, et ils l'aiment pour ça. C'est des personnes plus ouvertes, avec un capital culturel qui leur permet de comprendre ce que c'est, la différence culturelle, et comment ça peut nourrir notre existence, et comment, quand on s'ouvre aux autres, on devient plus humain, plus proche de ce que la vie a à nous offrir, plus distancé d'un système occidental qui est, ici, individualiste… Alors, on devient meilleur. On est meilleur que les autres, parce qu'on habite dans un tel quartier. C'est une action politique de le faire. Et puis, après ça, on rejette les autres? On rejette les autres, sous prétexte de protéger les gens? Alors tu traces

[289] On sait que les ressortissants Français ont pu jouer un rôle particulièrement important dans la gentrification de certains quartiers de Montréal, notamment le Plateau Mont-Royal (Fesdjian 2017). À ce titre, le fait que Marina fasse ici référence à l'origine française de l'homme qu'elle décrit n'est certainement pas anodin, et contribue assurément au portrait de « gentrifieur » qu'elle est en train de brosser.

[290] On se rappelle que Clara est une immigrée de première génération, qui décrit son appartenance ethnique comme complexe et métissée.

> une ligne de division : toi, en tant que Blanc, parce que tu penses que tu fais ce qui est correct… Mais t'as pas demandé aux autres, je parle des communautés qui composent la majorité du quartier. Je sais pas à quel point tu connais vraiment la communauté, et le point de vue de la communauté.

7.2.3.4 Des militants à la défense d'un statu quo à eux seuls favorable

En qualifiant de colonialiste l'attitude des militants anti-gentrification, le renversement de la critique est en voie d'être complété. À ceux qui prétendent protéger l'intérêt des résidents les plus vulnérables du quartier, la contre-critique réplique qu'ils se font, en fait, les défenseurs d'un statu quo qui ne serait finalement favorable qu'à eux-mêmes. Ainsi, quand l'immobilisme, que certains membres du Cercle dénonçaient chez ceux qui le critiquent et s'opposent avec le plus de vigueur à la gentrification du quartier, pouvait être envisagé comme l'effet pervers d'une posture authentiquement bienveillante, il peut également être décrit comme la manifestation d'un certain égoïsme de leur part. Dans la lignée des propos Marina ou Clara, cités à l'instant, Patricia considère par exemple que certains militants, eux-mêmes acteurs objectifs de la gentrification du quartier, « ne veulent plus du tout que ça bouge, parce que c'est parfait pour eux en l'état, et que ça correspond à leurs besoins », de même que Gabriel estime que ces gens-là luttent souvent moins à la défense des intérêts de leurs voisins résidents de longue date qu'au maintien d'un environnement social qui leur est profitable à eux-mêmes, *tel qu'ils se le représentent* :

> Beaucoup d'entre eux ont une vision vraiment romantique, ou idéalisée, du quartier. Et ils se présentent comme ceux qui vont défendre les droits de tout le monde. C'est un peu bizarre, en fait… C'est des gens, ouais, éduqués, blancs, européens… Ouais. Souvent avec des bons emplois, aussi. Ou avec de l'argent, ou à la retraite, ou je sais pas. Ce sont, comme… Ils ont une mentalité activiste, mais ils veulent défendre *leur vision de ce que doit être Saint-Pierre.* Des fois, c'est avec des bonnes intentions, mais des fois, je sais pas si, vraiment, ils regardent la réalité de Saint-Pierre.[291]

De nouveau, la question de l'ethnicité est centrale dans la voie qu'emprunte ici la contre-critique. Le statu quo défendu par ces « militants-gentrifieurs », blancs pour la majorité d'entre eux, serait en effet économique et social, mais aussi culturel et ethnique. Conformément à ce que toute une littérature sur le sujet affirme de l'appétence des nouvelles classes moyennes pour l'authenticité

[291] J'ajoute l'emphase.

des quartiers populaires[292], ils seraient notamment attirés par le caractère « multiculturel » de Saint-Pierre (voir la citation de Clara, à la page précédente), qu'ils souhaiteraient ardemment préserver, notamment en maintenant à bonne distance du quartier les Blancs qui leur ressemblent. Une posture aux yeux de plusieurs aussi paradoxale que problématique, qui témoigne du privilège que s'octroierait, *pour* et *par elle-même,* une minorité d'individus. Ainsi, affirme Stéphanie[293] :

> Il y a comme un phénomène, du type « il ne peut y en avoir qu'un ». Dans les espaces racisés, ou dans les espaces *queer*, ou n'importe quoi : il ne peut y avoir qu'un Blanc, ou qu'un gars, ou qu'un allié. Alors, il y a comme un nombre limite de Blancs qui peuvent vivre dans Saint-Pierre. Mais qui a décidé ça? C'est qui, qui a décidé? Ceux qui vont penser ça, ce sont justement ceux qui occupent ces positionalités-là. Alors, les personnes blanches qui vivent dans le quartier te disent : « Ah, mais il peut seulement avoir 100 personnes blanches dans le quartier ». Alors ils vont se battre pour… Et c'est bien parce qu'ils sont blancs qu'ils pensent ça! C'est tout le point! C'est ça : tu as cette identité-là, et tu occupes cet espace, et tu estimes que c'est un espace qui est limité. Pour une raison quelconque, tu as arbitrairement décidé cela.

La notion de *marginalité vertueuse*, élaborée par Brown-Saracino (2009) dans l'analyse qu'elle formule des préservationnistes sociaux[294], permet de jeter un éclairage supplémentaire sur l'accusation portée par la contre-critique à l'endroit des « militants-gentrifieurs » du quartier. En se penchant sur les spécificités de ces gentrifieurs d'un type particulier, la chercheuse décrit chez eux la tendance à se voir comme étrangers à la communauté légitime des quartiers qu'ils habitent et dont ils cherchent à préserver l'authenticité, au point d'ailleurs de se maintenir sciemment à l'écart de celle-ci. Une posture qui n'est du reste pas sans paradoxes ni contradictions, puisqu'à leur attention de se tenir à distance des résidents qu'ils estiment être les seuls légitimes en leur quartier, les préservationnistes sociaux conjuguent, tant au quotidien que lors d'événements ou de situations extraordinaires, l'effort de défendre une certaine vision de leur quartier, s'arrogeant de fait un rôle bien actif au sein de sa communauté. Mais au-delà de ses paradoxes, la marginalité vertueuse s'accompagne de véritables écueils, que Schlichtman, Patch et Hill (2017) ont su

[292] Voir chapitre 1, p. 21-33.

[293] Comme son discours et les concepts qu'elle mobilise le laissent entendre, Stéphanie est initiée à une certaine science sociale marquée par une approche intersectionnelle.

[294] Voir chapitre 2, p. 83-85.

exposer[295]. Ceux-ci ont en effet soulevé les conséquences que peut avoir une telle posture, rappelant que le fait de se voir soi-même comme étranger dans son quartier et parmi sa communauté peut naturellement avoir pour effet de ne pas *s'y* et *s'en* sentir investi, de même que le sentiment de culpabilité du gentrifieur, lorsqu'il croise sur sa route l'épineuse question de l'ethnicité – comme c'est le cas dans Saint-Pierre –, peut mener à la promotion d'une ville ségréguée dans laquelle chaque communauté se trouve condamnée à vivre dans ses propres quartiers (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 171). Des inquiétudes et des malaises que l'on retrouve chez plusieurs membres du Cercle Populaire. C'est par exemple le cas de ce membre de longue date, très activement impliqué dans les tout premiers mois du projet, qui m'avait partagé son souvenir de ce qu'il avait alors vécu comme une forme de « racisme à l'envers » et qui, s'il comprenait que « ce radicalisme puisse permettre d'amener la discussion et de réveiller certaines consciences », avait « parfois l'impression qu'il aurait fallu mettre une pancarte à l'entrée de Saint-Pierre, disant : "Pas le droit de vivre ici si t'es pas un immigrant" ». C'est également le cas de Stéphanie, déjà citée au paragraphe précédent, qui croit que la distance affective des « militants-gentrifieurs » à l'égard du quartier n'est pas étrangère à la tolérance qu'ils manifestent à l'endroit de conditions de vie difficiles que des résidents de longue date supporteront mal au contraire, et dont ils apprécieront grandement l'amélioration, fût-elle liée à l'arrivée de nouveaux voisins à la peau plus claire que la leur, et éventuellement aux comptes en banque plus remplis que les leurs. Soulevant de nouveau la question de la légitimité de ceux qui se font les porte-paroles des quartiers en gentrification comme Saint-Pierre, Stéphanie évoque en effet la figure de l'artiste, typique, on l'a vu au chapitre 1, des premiers temps de la gentrification et souvent associée aux mouvements de résistance opposés au phénomène, pour décrire la façon dont ceux qui contestent avec le plus de véhémence les transformations de Saint-Pierre sont aussi ceux qui se trouvent à être les moins affectés par ses problèmes :

> Imaginons Andy, l'artiste blanc de Vancouver qui vient habiter à Saint-Pierre… Tu sais, que les personnes parlent mal de Saint-Pierre ça lui fait quoi ? Tu sais? Mettons, si t'as grandi et vécu à Saint-Pierre toute ta vie, et ça t'a toujours fait chier parce que tout le monde parle mal de Saint-Pierre, et maintenant c'est en train de changer parce qu'il y a l'université à côté, tu sais, et c'est plus mixte de plein de façons, qu'il y a des business qui viennent, qui vont changer l'image du quartier… Eh bien, toi, ça te fait quelque chose, aussi! Parce que t'es tanné de toujours entendre que Saint-Pierre c'est un quartier pourri!

[295] Voir p. 85.

« L'immobilisme n'est jamais neutre », m'avait un jour dit Julie en référence à certains militants anti-gentrification, de Saint-Pierre et d'ailleurs. Au travers de cette formule, chargée de sous-entendus, elle synthétisait le reproche que plusieurs autres membres du Cercle Populaire allaient adresser, avec elle, à ceux qui se font le plus fortement entendre lorsqu'il s'agit de manifester leur mécontentement à l'égard des transformations que connaît Saint-Pierre. Mais au moment de conclure l'analyse de ce que j'ai qualifié de dénonciation d'une posture colonialiste (section 7.2.3), deux précisions s'imposent. Il convient, d'une part, de spécifier que la critique que de nombreux membres du Cercle Populaire peuvent formuler à l'endroit des militants anti-gentrification les plus véhéments n'implique aucunement de leur part une posture purement favorable l'égard du phénomène de gentrification. Bien au contraire, tel que l'on a d'ailleurs eu l'occasion de le voir au chapitre 4[296], les opinions divergent et la majorité d'entre eux tend au contraire à adopter une posture d'entre-deux qui consiste à reconnaître les aspects intrinsèquement négatifs de la gentrification – notamment les déplacements qu'elle implique, directs et indirects –, tout en considérant le caractère souvent inévitable du processus et en concédant que certains de ses effets peuvent être bénéfiques. D'autre part, il importe de préciser que certaines personnes peuvent partager isolément des arguments présentés dans cette section sans pour autant se reconnaître dans leur ensemble. Pour le dire autrement, tous les membres du Cercle Populaire cités au cours des pages qui précèdent ne pensent pas, univoquement et de manière monolithique, que les militants anti-gentrification de Saint-Pierre sont *tout à la fois* illégitimes dans leur prétention de pouvoir s'exprimer au nom l'intérêt du quartier et de sa communauté dans son entièreté, troublés par une réflexivité qui confine au complexe, porteurs d'une attitude paternaliste et colonialiste et, finalement, défenseurs d'un statu quo dont eux seuls tirent véritablement profit. Il faut plutôt comprendre ici que, s'ils mettent l'emphase sur l'un ou l'autre de ces arguments – ou, éventuellement, sur plusieurs ou l'ensemble d'entre eux –, tous tiennent un discours qui participe néanmoins d'une même idée générale, qui consiste à voir chez les plus fervents opposants à la gentrification eux-mêmes des acteurs de premier plan du phénomène qui, à ce titre, au mieux manifestent une forme d'aveuglement réflexif, au pire font montre d'une certaine hypocrisie. C'est sur ce point que ce qu'il convenait au départ de qualifier de réplique accède au statut d'authentique *critique de la critique* – ce que j'ai suggéré de nommer *contre-critique* –, empruntant toutes les voies d'une contestation en bonne et due forme. Prenant pour ancrage le principe de bien commun que la critique originelle invoquait elle-même – l'idée de défense du quartier et de sa communauté –, la contre-critique procède en effet en dévoilant les inconsistances et les

[296] Voir chapitre 4, p. 179-184.

manquements, tantôt logiques et tantôt moraux, d'une critique militante qu'elle accuse d'être fondamentalement *injuste*, autant en termes de *justesse* que de *justice*.

7.3 Synthèse du chapitre

Alors que beaucoup, y compris au sein de ses propres rangs, associent le projet à la gentrification de Saint-Pierre, les membres du Cercle Populaire, qu'ils fassent partie de ses fondateurs, de ses bénévoles ou simplement de ses usagers habituels, tendent à opposer à cette (auto)critique une forme de réplique. Presque synchrone de la critique lorsque celle-ci a une origine endogène au projet et à son collectif, cette réplique consiste d'abord à relativiser l'implication du Cercle Populaire dans la gentrification du quartier, par le recours à divers arguments. Au travers d'un discours sur le mode du « oui, mais », la participation du projet aux transformations récentes et actuelles du quartier est ainsi reconnue, mais réduite au point d'être envisagée comme étant presque insignifiante. La réplique peut également procéder en rationalisant et, par-là, en légitimant ce qui est perçu comme l'un des principaux facteurs de la contribution du Cercle à la gentrification du quartier, et il s'agit alors de voir dans la quasi-absence, parmi sa clientèle, de membres des communautés culturelles du quartier le produit de dynamiques culturelles structurelles, sur lesquelles on ne peut avoir, par définition, que peu de prise.

Concernant la critique d'origine externe au projet, et plus particulièrement celle issue des milieux militants, la réplique prend un relief supplémentaire. Chez plusieurs membres du Cercle, celle-ci se double en effet de ce qu'il convient de qualifier de *renversement de la critique*. Il est alors question de relever les défaillances mêmes de la critique, tant celles d'ordre logique que celles d'ordre moral. Est ainsi dénoncé le fait que celle-ci se fonde, pour l'essentiel, sur des arguments qui ne tiennent pas ou mal, et qui relèvent même, à plusieurs égards, du registre du paralogisme. Plus encore, on accuse ceux qui portent le plus haut et fort la critique anti-gentrification de se terrer dans une forme d'immobilisme fondé sur une confusion presque permanente des notions de nouveauté, d'amélioration et de gentrification. Un immobilisme qui, pour certains, sous-tendrait même une posture paternaliste et colonialiste de la part d'authentiques gentrifieurs qui, quelque peu complexés par ce statut qu'ils peinent à accepter, s'arrogeraient le droit de s'exprimer au nom d'une communauté qu'ils représentent mal et de défendre un statu quo *in fine* favorable qu'à eux seuls.

Au-delà de la critique qu'ils peuvent opposer à ceux qui accusent le Cercle Populaire de contribuer à la gentrification de Saint-Pierre, on a vu que ses membres reconnaissent généralement une

forme d’implication du projet dans les transformations actuelles de leur quartier – une reconnaissance qu’implique le fait même de la relativiser et de la rationaliser. Pour plusieurs, cette reconnaissance permet d’envisager le projet en tant qu’interface entre deux états du quartier, et comme un facilitateur de rencontres entre deux mondes ayant de toute façon vocation à entrer en contact.

CHAPITRE 8 : LE CERCLE POPULAIRE COMME ESPACE LIMINAL. SUCCÈS, DILEMMES ET AMBIGUÏTÉS D'UNE SITUATION D'ENTRE-DEUX

Alors que les deux chapitres précédents ont permis d'explorer les critiques que rencontre et même génère au sein de ses propres rangs le Cercle Populaire à l'égard de sa contribution aux transformations récentes et actuelles du quartier, ainsi que les réponses que ses membres peuvent opposer à celles-ci, ce huitième et dernier chapitre entend pour sa part se pencher sur la manière par laquelle le projet incarne et en même temps subit cette tension qui le définit. En mobilisant la notion de *liminalité*, chère à l'anthropologie classique et à une certaine sociologie culturelle, il s'agira ici de mettre en lumière la façon dont les membres du Cercle Populaire envisagent le lieu comme le catalyseur, mais aussi comme le théâtre d'une possible et authentique rencontre entre deux réalités de Saint-Pierre, auxquelles correspondent deux mondes relativement distincts que l'évolution du quartier destinerait à un inéluctable contact. On verra alors que si une telle posture s'alimente et peut se prévaloir de certains succès, elle se heurte également à de nombreux écueils et difficultés, et s'accompagne de profonds dilemmes et ambiguïtés, qui représentent autant de caractéristiques de la position d'entre-deux dans laquelle le projet se trouve.

Relativement long[297], ce chapitre s'organise en trois temps. Après avoir présenté les fondements et les principes essentiels de la position liminale dans laquelle les membres du Cercle Populaire envisagent le projet, on se penchera sur les succès et les ambiguïtés qu'une telle position – pour le Cercle – et une telle posture – de la part de ses membres – peuvent rencontrer. On verra alors que la position d'entre-deux du Cercle Populaire a pour effet de faire évoluer le projet sur une ligne de crête extrêmement mince, sur laquelle la moindre des actions peut se révéler avoir de funestes conséquences. Dans un troisième et dernier temps, enfin, on s'arrêtera sur la question de la mixité sociale et ethnique, dont on verra qu'elle illustre remarquablement les enjeux, dilemmes et ambiguïtés qui caractérisent la situation liminale du Cercle Populaire.

[297] La longueur de ce chapitre, dont le nombre de pages permettrait qu'en soient tirés deux de tailles plus conventionnelles, s'explique par l'incongruité qu'aurait représentée un tel procédé. Considérant en effet que le propos risquait autrement de perdre en fluidité et en pertinence, le choix a été fait de regrouper l'ensemble de la discussion en un seul et unique chapitre.

8.1 Le Cercle Populaire : ambivalence et liminalité

8.1.1 Gentrifieur? Dont acte. Reconnaître et se saisir de l'implication du Cercle Populaire dans un phénomène qui le dépasse

8.1.1.1 Une participation reconnue

Le chapitre 6 a été l'occasion d'exposer la manière dont le Cercle Populaire pouvait être pointé du doigt pour ce qu'il contribuerait aux transformations récentes et actuelles de Saint-Pierre. Et si l'on a également pu voir, dans le chapitre 7, que ses membres avaient tendance à relativiser, de différentes façons, son rôle dans la gentrification du quartier, il n'en demeure pas moins que cette critique peut tout aussi bien trouver son origine à l'extérieur du collectif qu'en son propre sein, s'apparentant alors à une forme d'autocritique ou, plus largement, à une inquiétude ou un regret. Parfois perçu comme simple *symbole* ou *révélateur* des changements du quartier, le Cercle peut aussi apparaître, aux yeux de certains de ses membres, comme un *acteur* plus ou moins puissant de sa gentrification, en raison du fait qu'il contribue à attirer, regrouper, conforter, voire sécuriser ceux qui s'apparentent aux nouveaux résidents de Saint-Pierre, jeunes gens plus ou moins « branchés », majoritairement blancs ou occidentaux, souvent fortement dotés en capital culturel et même, pour quelques-uns d'entre eux, *relativement* riches en termes économiques. Quel que soit le degré de l'implication qu'ils veulent bien lui trouver, la grande majorité des membres du Cercle Populaire et, pour ainsi dire, l'intégralité de ceux avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'attarder sur la question, reconnaissent donc que le lieu participe bel et bien des mutations que connaît actuellement Saint-Pierre, de même qu'ils concèdent leurs propres implications personnelles dans celles-ci[298]. Cette reconnaissance, personnelle et collective, est alors au fondement d'une posture adoptée par beaucoup, qui consiste à dépasser l'amertume d'un constat spontanément difficile à accepter – en raison des contradictions qu'il dévoile entre les principes moraux que l'on peut défendre et la réalité de sa propre positionnalité et de ses effets concrets –, pour finalement assumer et se saisir de la situation telle qu'elle est.

Si l'on ne reviendra pas longuement sur les arguments que mobilisent les uns et les autres, parmi les membres du Cercle Populaire, pour reconnaître autant que relativiser l'implication du projet dans la gentrification du quartier[299], on s'arrêtera en revanche sur la vision générale que ceux-ci

[298] Voir, à ce sujet, le chapitre 4, notamment p. 144-149.

[299] Le lecteur est invité à se tourner vers les chapitres 6 et 7 pour en avoir une idée.

peuvent avoir du phénomène, vision qui sous-tend et rend possible la posture qui est *in fine* la leur et que le présent chapitre a pour objectif d'exposer. Comme on a eu l'occasion de le décrire dans les pages qui précèdent, les membres du Cercle tendent à inscrire le projet au sein de dynamiques qui le dépassent largement, notamment dans l'optique de relativiser l'importance de son rôle dans la gentrification du quartier. Ainsi les difficultés du café-restaurant à se rendre attrayant pour les communautés culturelles de Saint-Pierre sont-elles rationalisées en recourant à une explication de type culturaliste de cet échec[300], de même que l'implication du projet dans les mutations du quartier est diminuée en étant comparée à celle d'autres acteurs, notamment institutionnels, aux influences significatives[301]. Mais non seulement le rôle du Cercle Populaire dans la gentrification du quartier à proprement parler, c'est aussi le phénomène de gentrification en lui-même qui fait l'objet d'une mise en perspective similaire, en étant replacé au sein d'un tout qui, de nouveau, déborde bien largement les cas précis et circonscrits de Saint-Pierre et du Cercle Populaire. Cette façon de considérer la gentrification, qui participe, là encore, d'une forme de montée en généralité (Boltanski 2009), peut alors être qualifiée de structuraliste, en ce qu'elle l'appréhende avant tout comme le produit de forces dépassant les volontés et les capacités d'agir individuelles. Par conséquent, la gentrification est envisagée comme ne pouvant être jamais vraiment combattue, mais seulement négociée – à moins de l'attaquer à sa source, c'est-à-dire de s'en prendre au capitalisme –, et les individus qui lui donnent corps abordés avec une bienveillance de principe.

8.1.1.2 Une vision structuraliste de la gentrification…

Parce qu'elle a fortement influencé la façon dont le Cercle Populaire en lui-même a pu être envisagé et se développer avec le temps, cette vision de la gentrification et des dynamiques qui la gouvernent a une importance particulière lorsqu'elle est le fait de ceux qui ont été à l'initiative du projet ou, par la suite, de ceux qui se sont activement impliqués dans son organisation. Pour Gabriel, qui fait partie des tout premiers membres du Cercle, la gentrification est par exemple un phénomène éminemment collectif. Plus encore, elle n'est à ses yeux qu'un aspect, un symptôme ou éventuellement une conséquence de dynamiques globales qu'il qualifie de « systémiques », « coloniales » et « capitalistes ». Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il suffit de le questionner sur les représentations qu'il peut avoir, lui l'immigré d'un pays du Sud, de sa propre place au sein

[300] Voir p. 294-299.
[301] Voir p. 291-294.

du processus de gentrification considéré *dans le contexte donné de son quartier* pour que son discours monte aussitôt en généralité (Boltanski 2009), se détachant de l'indexicalité locale et se tournant vers la critique plus globale d'un ordre capitaliste :

> Moi, dit-il, je crois que je fais partie d'un gros mouvement mondial de temps de crise. Où tout ce monde est forcé de quitter son pays, après des années et des années, vraiment, à être *fuckés* par des pays du Nord, des pays riches, qui ont exploité et imposé une vision politique et un système économique, qui ont vraiment tout *fucké.* Et, c'est ça, qui ont forcé beaucoup de gens à quitter leur pays. Et je me vois un peu faire partie de ce mouvement, de cette époque, qu'on vit maintenant [...] C'est ça, c'est une dynamique bizarre. On dépend beaucoup de choses qui se passent ailleurs. On peut faire beaucoup de pression localement, mais on dépend beaucoup de choses qui sont vraiment extérieures, de forces extérieures à ce qui se passe ici, mettons, dans Saint-Pierre.

Puis il ajoute :

> Je ne suis pas une victime [de la gentrification] [...], mais je ne suis pas en dehors non plus. Je fais partie de tout ce mouvement-là [...] C'est le système. C'est systémique, un peu partout… Mettons, si je suis arrivé ici, à Montréal, c'est parce que j'y ai trouvé de bons loyers, des prix abordables. Et après ça, j'ai quand même dû chercher ailleurs parce que les prix ont monté[302], et donc il y a d'autres groupes qui arrivent, et qui forcent les gens [à quitter leurs quartiers]. Et puis moi, en déménageant, j'ai aussi dû pousser quelqu'un, même sans le vouloir. Mais c'est ça, tu restes pogné dans toutes ces dynamiques-là.

C'est d'une façon similaire que Valérie, elle aussi impliquée au Cercle depuis ses premières heures, décrit la gentrification comme un phénomène ontologiquement social, dans lequel les individus n'ont qu'une marge d'action minime. « Un truc de société » et non pas « un truc d'individus » dans lequel il faudrait voir, croit-elle, l'effet d'une « expansion urbaine » au travers de laquelle les centres urbains se développent, enflent et attirent plus d'individus qu'ils n'ont la capacité d'accueillir, au point d'imposer à certains d'entre eux de se reporter sur des quartiers jusqu'alors délaissés et situés aux marges de centralités désormais saturées. Pour Camille, qui ne fait pas partie des fondateurs du Cercle Populaire, mais en est devenue une bénévole dont l'implication est très importante, la gentrification est à voir comme étant déterminée par des

[302] Originaire d'un pays d'Amérique latine, Gabriel a immigré au Canada alors qu'il entrait dans l'âge adulte. Après avoir vécu quelques années dans une autre ville du pays, il s'est installé à Montréal, plus précisément sur le Plateau. C'est en grande partie l'augmentation des loyers dans le quartier qui l'a poussé à le quitter pour Saint-Pierre.

dynamiques structurelles, en l'occurrence capitalistes. Et si elle considère que quelques individus y jouent bien un rôle particulièrement actif en cherchant à s'enrichir à travers elle – elle pense notamment aux promoteurs immobiliers –, la majorité de ceux qui donnent corps au phénomène le font, selon elle, moins par choix que par contrainte : « Ces personnes-là, il faut bien qu'elles se logent, dit-elle en effet. Et comme elles veulent plus d'argent, elles vont aller se loger là où c'est moins cher ». À cet égard, parce qu'elle voit en elle « le résultat du jeu de l'argent », Camille considère la gentrification comme « quelque chose d'inévitable » tant et aussi longtemps que la société dans laquelle on évolue demeurera régie par les principes capitalistes qui sont aujourd'hui à l'œuvre.

8.1.1.3 …au fondement d'une posture bienveillante à l'égard des gentrifieurs

Cette perspective n'est pas sans évoquer celle que je présentais à la fin du chapitre 4, tandis qu'étaient exposées les postures idéaltypiques que pouvaient adopter les différents membres du Cercle Populaire rencontrés au cours de cette recherche quant à la gentrification de Saint-Pierre. Elle rappelle tout particulièrement la posture dite d'entre-deux, intermédiaire des postures fondamentalement critiques et favorables à l'égard du phénomène, et dont je précisais qu'elle était celle autour de laquelle la majorité de mes interlocuteurs se retrouvaient[303]. De fait, dans l'immense majorité des cas, les membres les plus impliqués du Cercle – i.e. ceux qui ne se satisfont pas d'en être des clients ou usagers plus ou moins réguliers, mais qui s'y investissent activement[304] – adoptent une telle perspective. Et de la même manière que l'on voyait au chapitre 4 que celle-ci sous-tendait une position *a priori* bienveillante à l'égard des gentrifieurs – entendus comme individus « ordinaires », c'est-à-dire essentiellement comme résidents et non comme institutions ou promoteurs –, les membres les plus actifs du Cercle Populaire se révèlent plutôt affables envers les nouveaux résidents de Saint-Pierre, et d'une manière plus générale avec ceux qui semblent accompagner les changements des quartiers populaires. La nature éminemment sociale de la gentrification, telle qu'ils la conçoivent, mène en effet les fondateurs et les travailleurs du Cercle à relativiser la responsabilité des individus dans le phénomène. Difficile, dès lors, de porter un jugement moral à l'endroit de personnes arrivées dans le quartier pour des causes ou des motifs qui souvent les dépassent ou s'imposent à eux. Si elle assure que le phénomène

[303] Voir p. 183-184.

[304] Je fais ici la distinction entre les membres activement impliqués et les "simples" usagers du Cercle, car, comme on le verra par la suite, on peut noter une certaine différence dans la façon dont les uns et les autres envisagent les efforts qu'il convient d'engager pour faire du lieu un espace ouvert à *tous* les publics du quartier.

l'inquiète, Clara affirme par exemple se sentir en même temps incapable de défendre une position forte à l'encontre de ceux qui l'incarnent, notamment parce qu'elle sait avoir de nombreuses caractéristiques communes avec eux :

> Moi, dit-elle, je n'aime pas trop faire des *statements* très forts, par rapport à ça. Parce que je suis immigrante, aussi. Eux, là, on peut aussi les voir comme des personnes qui cherchent à avoir un logement moins cher, parce qu'ils n'ont pas les moyens. Même s'ils peuvent venir de familles plus riches, et même s'ils peuvent avoir d'autres capitaux plus importants, ils n'ont pas, matériellement, les moyens. C'est juste une situation qu'on partage. Alors, même si j'ai peur, aussi, que ça devienne un quartier tout chic, tout *hipster*, et gentrifié, dans lequel je vais pas me sentir aussi confortable, je me sens ambiguë, parce que je n'estime pas avoir le droit de… Ça ne m'appartient pas, à moi! C'est un quartier! Ça nous appartient à tous. Je suis arrivée ici comme immigrante. C'est comme mon refuge, un peu, mais c'est pas à cause de ça que je me sens avoir l'autorité de tracer des limites, de dire : « Vous rentrez pas ici. » Moi, je n'ai demandé la permission à personne.

Un sentiment que partage Valérie, qui estime n'avoir, elle non plus, aucune légitimité à dire qui est en droit d'intégrer le quartier, et qui ne l'est pas. Ainsi m'avait-elle dit, au cours d'une discussion que nous avions ensemble dans les premiers mois de mon implication au Cercle, et alors que les effets du nouveau campus, sur le point d'être inauguré, commençaient à se faire de plus en plus palpables :

> Est-ce que les étudiants ne sont pas bienvenus ici ? [Grimace et souffle] *Fuck*… C'est sûr que les étudiants sont les bienvenus! Et c'est même pas à nous de dire s'ils sont bienvenus ou pas! T'as pas le droit de dire qu'ils ne sont pas bienvenus! Tu sais, selon moi, dès qu'on commence à discriminer… Et c'est la même chose pour les riches : t'as pas le droit de dire à quelqu'un de riche qui… T'as pas le droit ! Le riche qui emménage dans le nouvel appartement, on n'a pas le droit de lui dire qu'il n'a pas droit d'être là.

Que faire, dès lors, face à un phénomène qui nous dépasse et qu'on ne souhaite peut-être pas, mais dont on participe indéniablement ? Quelle forme de résistance peut-on imaginer à l'égard d'un processus déjà enclenché et bien perceptible, quand on se refuse à dresser un rempart devant ceux qui l'incarnent ? Plus que de s'y opposer, la solution est peut-être de chercher à l'infléchir, ou, comme me l'avait un jour dit l'une des cofondatrices du Cercle, de « ralentir les changements, pour que ça se passe le plus lentement possible, et pour que tout le monde puisse s'adapter le mieux possible ». Car pour reprendre les mots de sa camarade Clara qui, au cours

d'une discussion que nous avions, résumait en quelques phrases la perception qu'elle pouvait avoir de la situation :

> Les choses arrivent, de toute façon. Je ne veux pas dépenser mon énergie à me battre, mais plutôt à trouver des solutions. Alors qu'est-ce qu'on va faire? C'est déjà là. Et je considère qu'on a construit un espace, le Cercle Populaire, qui, s'il est bien utilisé, pourrait servir et contribuer à cela.

8.1.2 Un espace liminal. Le Cercle Populaire comme point de contact entre deux mondes voués à se rencontrer

Les trois éléments qui viennent d'être présentés – 1) la reconnaissance de l'implication du projet dans la gentrification de Saint-Pierre, 2) la vision globalement structuraliste du phénomène et 3) la posture bienveillante à l'égard des individus qui l'incarnent – à la fois mènent et participent de ce qu'il convient d'aborder, d'un point de vue théorique, comme une appréhension du Cercle Populaire en tant qu'espace *liminal*. Dans cette perspective, le Cercle est envisagé, dans sa dimension physique autant que symbolique, comme rendant possible et figurant le contact entre deux états du quartier auxquels correspondent deux populations, sinon même deux *mondes* distincts, que les circonstances amènent irrémédiablement à entrer en contact. Mais ce n'est pas uniquement le Cercle Populaire qui est ainsi pensé comme participant de l'idée de liminalité : ce sont également, pour certains d'entre eux, les membres eux-mêmes du projet qui semblent se percevoir comme incarnant, dans leurs chairs et leurs identités, le principe d'entre-deux et d'ambivalence qui caractérise cet état[305].

8.1.2.1 La liminalité : brève présentation du concept

Il convient, avant de se pencher plus avant sur cette idée, de s'arrêter quelques instants sur le concept de liminalité et d'en définir les grandes lignes. La notion trouve son origine dans l'œuvre du Français Arnold Van Gennep ([1909] 1981), plus particulièrement dans son étude des rites de passage des sociétés alors qualifiées de « primitives ». L'anthropologue décrit tous ces rites

[305] L'idée d'envisager la position du Cercle Populaire et des acteurs rencontrés au cours de cette recherche au travers du concept de liminalité est en partie inspirée par le témoignage de John Schlichtman, qui réfère brièvement au terme pour décrire le *sentiment* d'ambivalence qui avait pu être le sien lorsqu'il avait pris conscience qu'il contribuait aux premiers moments de gentrification de son quartier – « I [felt] uncomfortable, liminal, betwixt and between (Turner 1967) » (Schlichtman et Patch 2014, 1496; voir également Schlichtman, Patch et Hill 2017, 130). Cependant, comme on aura l'occasion de le voir en conclusion, l'auteur ne fait qu'évoquer l'idée, sans vraiment développer à ce sujet.

comme ayant en commun une structure ternaire, autrement dit d'être organisés autour de trois moments. Entre l'étape préliminaire, qui marque la séparation de l'initié d'avec son groupe d'appartenance originel et l'expérience ordinaire qui y était la sienne, et l'étape postliminaire, qui correspond à l'agrégation, ou l'incorporation de l'individu au nouveau groupe, se situe une phase de transition dite liminale, période de marge au cours de laquelle l'initié évolue dans une situation d'entre-deux, partagé entre ce qu'il n'est déjà plus et ce qu'il n'est pas encore. Près d'un demi-siècle après leur publication originale, Victor Turner profite de la traduction en anglais des travaux de Van Gennep pour donner une deuxième vie à la notion (V. W. Turner 1967, 1969). Turner insiste pour sa part sur le potentiel créatif du rite. Loin de n'être qu'une mise en scène ou l'outil de reproduction des structures sociales, le rite serait en fait un moment au cours duquel l'ordre social voit sa nature arbitraire être dévoilée, et l'alternative à celui-ci être rendue visible. C'est plus particulièrement dans sa phase liminaire que se situerait ce potentiel. En raison de la position d'entre-deux dans laquelle il se trouve, « betwixt and between » (V. W. Turner [1967] 1979), l'initié serait, en somme, libéré des contraintes assignées à ses statuts passés et à venir, et ainsi à même de se saisir de sa propre capacité d'action comme de celle du collectif que lui et ses semblables constituent :

> Turner put emphasis on the liminal phase connecting rites with notions of performance and investigating rites as times of suspension during which the way forward is characterized in terms of possibility and becoming. During the liminal phase of a ritual, initiates are in a 'betwixt and between' status, a threshold from which a new identity or social status can emerge. They, therefore, have the possibility to change from their former, preritual status into something different when they are reincorporated back into the everyday social world. (Andrews et Roberts 2015, 132)

Les potentialités de l'état liminal ont cependant un coût, car elles s'accompagnent par définition d'une forme de risque et d'instabilité :

> An important […] characteristic of the liminal phase is its association with danger. The attendant risk attached to the entering of a liminal phase or liminal space is of losing a stable sense of self and identity, or of not being reincorporated into the social world in ways that had been anticipated or desired. (Andrews et Roberts 2015, 133)

Afin d'appréhender la dimension collective que peut avoir le principe de liminalité, Turner élabore la notion de *communitas*, qui renvoie au sentiment de communauté et de camaraderie très puissant qui unit ceux qui expérimentent ensemble un rite, et qui, de nouveau, s'opère dans la

phase liminale du processus. « Moment » égalitariste par excellence au cours duquel les distinctions sociales sont temporairement abolies, la *communitas* s'oppose à la structure, mode ordinaire d'existence des sociétés caractérisé par les normes, les statuts et les différenciations qui s'y imposent, tout en étant le lieu dans lequel celle-ci s'actualise et se renouvelle – on retrouve là le potentiel créateur constitutif de la liminalité. Outre d'avoir développé la réflexion engagée par Van Gennep autour de la liminalité, Turner se distingue pour avoir su extraire la notion du seul champ de l'anthropologie classique et de l'étude des sociétés traditionnelles, et en élargir la portée aux sociétés modernes multidifférenciées. Turner parle alors d'expériences ou de phénomènes *liminoïdes* pour décrire les situations qui reprennent les formats des moments liminaires – expérience extraordinaire, sentiment de *communitas*, potentiel créatif et transformatif, etc. –, mais qui ne participent pas forcément d'un processus transitionnel à l'instar des rites de passage à partir desquels le concept premier de liminalité avait été élaboré. Et si la notion se retrouve majoritairement, chez Turner, dans l'analyse de configurations liées aux champs de l'art et des loisirs – performances artistiques et théâtrales, concerts, fêtes, événements sportifs, etc. –, la démarche dont elle a émergé, à savoir celle consistant à envisager une utilisation extensive du concept de liminalité, a ouvert la voie à une application élargie de ce dernier dans des disciplines variées et à l'égard d'objets d'étude divers, de la géographie des frontières à l'anthropologie du handicap. Ce sont alors les idées d'entre-deux, de seuil, d'ambivalence et de performativité, mais aussi celles de danger, de précarité et d'instabilité, caractéristiques de la situation liminaire, qui demeurent les principaux éléments que la notion offre à l'analyse (Andrews et Roberts 2015).

8.1.2.2 La liminalité du Cercle Populaire et de ses membres

Comme je le suggérais un peu plus tôt, c'est autant le Cercle Populaire en lui-même que les individus qui s'y investissent ou y évoluent qui gagnent à être abordés au travers du prisme de la liminalité. Et pour l'un comme pour les autres, c'est le discours des acteurs qui invite à le faire, car ce sont eux qui, d'eux-mêmes, décrivent leurs situations et/ou identités singulières comme ayant en commun de se caractériser par une forme d'ambivalence et d'entre-deux. À partir de leurs propres expériences individuelles et de la façon dont ils les réfléchissent, plusieurs, notamment parmi ceux qui s'y sont investis lors de sa création ou de ses premiers moments, envisagent le Cercle Populaire comme une forme de reflet collectif de ce qu'ils sont singulièrement.

La liminalité dont chacun peut témoigner renvoie à différents éléments qui, *in fine*, trouvent tous un écho dans la situation actuelle du quartier et dans la façon dont chacun y envisage sa propre place ; et à ce titre, elle doit pouvoir être considérée comme une caractéristique constitutive de cette forme de gentrification marginale dont la majorité des personnes rencontrées au Cercle participe à des degrés variables. Elle peut d'abord faire référence à l'identité et à la situation sociale des individus, et, à cet égard, elle réfère aussi bien au temps présent qu'à l'histoire de chacun. Certains se décrivent par exemple comme ayant eux-mêmes été déterminés par des milieux sociaux sinon antinomiques, du moins fort distants ; un « grand écart » qui aura largement influencé les personnes qu'ils sont aujourd'hui ou, pour le dire autrement, qui aura fortement façonné leurs habitus. Valérie se souvient par exemple de ses premières années montréalaises comme d'une époque où elle voyait en elle se rencontrer deux mondes fort différents. Ayant passé son enfance à la campagne, relativement loin de la ville, elle avait découvert avec Montréal une vie de bohème bien différente de celle qui avait été la sienne jusqu'alors. Surtout, elle s'était retrouvée à évoluer auprès de gens fort éloignés du milieu dont elle était issue :

> Tous mes amis venaient de familles assez aisées, raconte-t-elle près de vingt ans plus tard. Et moi c'était le contraire… J'étais la seule qui travaillais en même temps d'aller à l'université, et qui payais mes études. Je travaillais dans des bars, des restaurants. Et je travaillais tout l'été, tandis que les gens allaient à Paris, allaient au Maroc, etc. Mais j'ai quand même gardé les mêmes amis tout ce temps-là. Donc j'avais des amis plus aisés que moi. Et pourquoi j'en parle ? C'est parce que j'ai continué un peu ce rythme de vie, un peu bourgeois, si je peux dire. Même si je travaillais, j'avais quand même… Quand on se faisait des soupers, c'étaient des trucs un peu plus gastronomiques, tu sais. On était quand même des étudiants, mais il y avait toujours cette touche-là plus « aisée ». Alors que ma famille n'était pas riche, en comparaison.

L'histoire de Stéphanie ressemble, à plusieurs égards, à celle de Valérie, à la différence près que c'est dès le berceau qu'elle a connu l'ambiguïté de vivre simultanément dans deux conditions de prime abord très différentes ; presque, même, à la jonction des deux. Fille d'artistes eux-mêmes issus de riches familles, Stéphanie a longtemps vécu partagée entre la simplicité matérielle de son foyer, où la richesse était avant tout culturelle, et l'aisance financière de ses grands-parents, se déplaçant au quotidien entre l'onéreux cours de sport offert par les uns et l'appartement presque vétuste habité par les autres. Cette ligne de crête, sur laquelle elle a forgé son identité, influence aujourd'hui encore la manière dont elle envisage la chose politique, ainsi que le regard qu'elle peut porter sur la gentrification et la place que les uns et les autres y occupent, à

commencer par elle-même – on se souvient ici de ce qu'au chapitre précédent elle pouvait dire des militants anti-gentrifications les plus radicaux, dans lesquels elle voyait majoritairement des personnes elles-mêmes issues de milieux sociaux favorisés, au demeurant peu concernées par les préoccupations des résidents les plus vulnérables des quartiers sujets à la gentrification[306] :

> Je pense que j'ai toujours eu une relation compliquée avec les privilèges, dit-elle. Dans le sens que mes parents n'avaient pas d'argent, mais mes grands-parents oui. Mes parents étaient comme ceci, mais pas comme cela. Moi j'avais l'air de ceci, mais je n'étais pas vraiment cela. Ce genre de choses. Ou, très jeune, je voyais des trucs, des choses sur les différentes classes sociales, comment les gens agissaient, pourquoi ils faisaient ceci, ou cela… Et aussi parce que, très jeune, j'ai grandi dans un quartier mixte, puis j'ai changé d'école pendant mon secondaire, ce qui a beaucoup changé ma vision des choses. Simplement, je me suis rendue compte de certaines choses, je pense, un peu plus tôt que d'autres personnes. Et donc [aujourd'hui] je suis plus intéressée par ce que je suis en tant que personne avec les autres, quels qu'ils soient, que par l'étiquette d'activiste en tant que telle.

Pour d'autres, la situation d'entre-deux dans laquelle on se sent évoluer a des implications directes sur la façon dont on perçoit sa place, sinon son rôle, dans le quartier tel qu'il est aujourd'hui. Le cas de Victor est à ce titre particulièrement intéressant. Parce qu'il a maintenant un certain âge, parce qu'il réside dans Saint-Pierre depuis de longues années et parce qu'il manifeste en même temps un intérêt important pour une certaine culture, notamment politique, que l'on retrouve dans un espace comme le Cercle Populaire, Victor se sent appartenir à « deux Saint-Pierre » différents, qui cohabitent et se croisent, mais qui n'entrent jamais en réel contact : « celui des gamins et des séniors, avec de nombreuses associations qui se composent essentiellement de Sud-Asiatiques et de personnes de [s]on âge », et « celui du Cercle Populaire », dont il est un membre de longue date, et de ses clients typiques[307]. Et si chacun de ces Saint-Pierre possède son propre « monde » bien distinct de l'autre, pour reprendre ses mots, il affirme pour sa part faire figure de relative exception en évoluant et en se sentant à son aise, dans chacun des deux (« je *fit* dans les deux », comme il le dit). Une double appartenance qui, aux yeux de nombre de ses amis ou connaissances, lui procurerait une fonction particulière,

[306] Voir p. 318-319.

[307] Il convient de préciser dès maintenant que, contrairement à plusieurs de ses camarades du Cercle, Victor est peu optimiste quant à la capacité du projet à lier les différents « mondes » de Saint-Pierre. D'où, ici, sa référence au « Saint-Pierre du Cercle Populaire », qui correspond *grosso modo* au Saint-Pierre des gentrifieurs, comme antithèse du « Saint-Pierre des gamins et des séniors ».

faisant de lui une sorte de passeur, comme un guide privilégié pour qui désirerait s'aventurer dans l'autre Saint-Pierre[308]. Pour sa part, Gérald, un autre habitué du Cercle lui aussi rencontré à plusieurs reprises au cours des chapitres précédents, s'attribue lui-même ce rôle de passeur et d'intermédiaire, dont il trouve lui aussi la raison dans sa propre situation. Parce qu'il a grandi à Montréal, croit-il, et parce qu'il donne l'image – de fait bien justifiée – de connaître beaucoup de monde, particulièrement dans Saint-Pierre où il vit depuis près de dix ans, les gens sont nombreux à s'adresser à lui lorsqu'ils recherchent une ressource quelconque dans leur quartier. Parfois, c'est de son propre chef qu'il prend l'initiative de mettre les uns au contact des autres ou, comme il le dit lui-même, « de faire des liens », à l'image de cette réunion en marge de la mise en place d'une table de quartier, au cours de laquelle il se souvient avoir rencontré de nouveaux voisins qui n'y connaissaient personne, s'être enquis de leurs centres d'intérêt et les avoir ensuite orientés vers les bons organismes ou acteurs communautaires du quartier. À l'image, encore, de cette nouvelle résidente qu'il évoquait déjà au chapitre 4 et qui, ne connaissant apparemment que lui dans son nouveau quartier, avait raconté à Gérald se féliciter auprès de ses amis d « habite[r] à Bollywood », manifestant ainsi, aux yeux de celui-ci, une appréciation purement esthétique et superficielle de ceux qui habitaient déjà le quartier[309]. Devant de tels propos et connaissant les intérêts et disponibilités de la personne en question, Gérald l'avait orientée vers les organisateurs d'une grande fête destinée aux enfants du quartier, voyant là une façon de l'impliquer dans la communauté locale et de contribuer à ce qu'elle y noue de véritables relations.

Pour plusieurs membres du Cercle Populaire, c'est en lien avec la question de l'ethnicité et/ou du statut migratoire que l'on se décrit comme participant d'une position liminale, ce qui, dans le contexte que l'on connaît de Saint-Pierre, prend un sens particulier. Au chapitre 6, lorsqu'était abordée l'image de « lieu blanc » que pouvait renvoyer le Cercle auprès des populations racisées du quartier, j'évoquais déjà ces quelques personnes, rencontrées au Cercle, qui se décrivent comme étant « chevauchées entre les sociétés » d'origine et d'établissement, comme me l'avait un jour dit l'une d'entre elles[310]. Au même moment, je rapportais le cas de Dana[311], cette grande habituée du Cercle qui s'était longtemps tenue à bonne distance du café parce qu'elle ne s'y

[308] Victor donne l'exemple de cette demande, que plusieurs lui ont faite, de venir avec lui au temple sikh situé tout près du Cercle. Une demande qui l'a toujours un peu étonné, puisqu'il ne s'y rend quasiment jamais. Une demande, aussi, qui témoigne de ce qui demeure souvent un vœu pieux de la part de ceux qui la lui formulent. Il raconte : « Il y a plein de personnes qui m'ont dit : "Oh, Victor, je pensais venir avec toi au temple sikh". Je n'y vais pas vraiment… J'y vais de temps en temps, j'aime bien, c'est sympa. Ou le temple hindou. Dans tous les cas, aucun d'eux n'est jamais venu. Ils veulent y aller *en théorie*. Mais ça n'arrive juste pas. »

[309] Voir p. 178.

[310] Voir p. 258.

[311] Voir p. 259, ainsi que 294-296.

reconnaissait pas, avant de finalement y trouver ses repères, au point de considérer le lieu comme son « deuxième salon ». Ayant immigré, encore enfant, d'un pays sud-asiatique dont les ressortissants sont nombreux dans Saint-Pierre, Dana synthétise certainement mieux que quiconque, parmi les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de m'entretenir, cette ambivalence que peut provoquer le fait d'être une personne immigrée, caractéristique d'une situation liminaire dans laquelle l'on peut rester pris une vie entière. Un jour où je l'interrogeais sur le sentiment que pouvait lui procurer le fait que les Blancs se faisaient de plus en plus nombreux dans son quartier, sa réponse avait témoigné de son sentiment d'évoluer dans un entre-deux permanent. Ce qui l'inquiétait, c'était l'effet que pouvait avoir l'arrivée de ces nouveaux résidents sur les prix des loyers ; autrement, m'avait-elle répondu : « ça ne me dérange pas. Moi, ça ne me dérange pas : je me retrouve parmi les miens. Tu sais, je suis parmi les miens avec les Hindous, les Pakistanais, les Bangladeshis. Je suis parmi les miens, aussi, avec les Blancs. » Plus loin dans la discussion, elle avait prolongé son propos, en faisant directement écho aux notions de danger et d'instabilité qui caractérisent toujours en creux le principe de liminalité (V. W. Turner [1967] 1979 ; Andrews et Roberts 2015) :

> Moi, que ce soient des Hindous ou des Blancs : je me sens chez moi. Parce que moi, veut, veut pas, j'ai grandi dans cette culture. Des fois, je vais dire « nous », et je vais penser à « nous », toi et moi. Des fois, je vais dire « nous », je vais penser à « nous », ma culture. Et pour moi, c'est confondant, aussi, dans ma tête, aussi. Et, je sais pas, à un moment donné, et même encore aujourd'hui, je suis à la recherche de savoir qui je suis. Et je suis sûre que je vais être à la recherche de savoir qui je suis toute ma vie.

Qu'ont en commun, pourrait-on se demander, ces ambiguïtés bien personnelles et le Cercle Populaire? Mieux qu'aucun autre, le cas de Clara permet de mettre ce lien en lumière. Clara, que l'on a elle aussi déjà rencontrée à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, est une membre très impliquée du Cercle Populaire, qu'elle a intégré quasiment dès sa création – si bien que l'on pourrait presque dire d'elle qu'elle fait partie de ses membres fondateurs. Immigrée relativement récente d'un pays du Sud, elle s'était installée dans Saint-Pierre en même temps qu'elle s'établissait au Canada, et elle avait aussitôt apprécié vivre dans un quartier dont la diversité et l'importante présence de personnes nouvellement arrivées au pays permettaient à ses résidents de partager une communauté d'expérience qui venait adoucir le choc de l'immigration[312]. Clara, c'est aussi cette jeune femme dont on a déjà eu l'occasion de dire à

[312] Voir p. 161-162.

plusieurs reprises qu'elle voyait son identité et son appartenance ethnique comme étant caractérisées par une grande complexité, notamment en raison de leur métissage. Dans le même temps, Clara correspond à plusieurs égards à ce que peut être un gentrifieur. Car si, économiquement parlant, elle demeure relativement peu fortunée et éprouve une certaine vulnérabilité en raison de son statut d'immigrante d'un pays du Sud, elle jouit néanmoins d'un important capital culturel, étant hautement éduquée et poursuivant des études universitaires de cycles supérieurs – un statut que partage en outre son conjoint. Or, dans un contexte comme celui de Saint-Pierre, quartier multiethnique et d'immigration touché par une gentrification majoritairement incarnée par une population visiblement blanche, un tel statut d'entre-deux est loin d'être neutre et participe, là encore, d'une forme de liminalité. Les propos de Clara sont à cet égard particulièrement éloquents :

> Parce que je cherche un style de vie pas mal occidental, je suis peut-être, aussi, la cause de gentrification dans le quartier. Mais je tire aussi bénéficie de vivre dans un quartier d'immigrants. Alors je suis un peu, comme, dans le « moyen ». Je suis une… C'est drôle, parce que je suis aussi entre… En termes d'ethnicité, aussi, je suis en partie Blanche, en partie Afro, et en partie [Indigène de mon pays d'origine]. Alors ça reflète ça, aussi.

Dès lors, il n'y a probablement pas meilleur terme qu' « ambiguë » pour qualifier la position qu'elle se voit occuper et le rôle qu'elle estime jouer dans les transformations que connaît son quartier. Ainsi, m'avait-elle répondu lorsque, questionnée à ce sujet, je lui avais demandé si elle tendait plutôt à se voir comme une actrice ou une (potentielle) victime de la gentrification de Saint-Pierre :

> Non, mais c'est tellement ambigu […] J'ai toujours eu de la misère à bien amener ça, à bien exprimer ça avec des mots. Mais c'est comme : la gentrification est là. Une partie de moi fait partie de ça, à cause de mon style de vie. [Il y a aussi] une autre partie de moi, en tant qu'immigrante, en tant que personne qui a beaucoup moins de ressources, qui a besoin d'un espace comme Saint-Pierre, dans la ville. Mais c'est comme un travail personnel que je fais pour moi-même. Moi, je fais le pont entre ces deux parties qui forment mon identité, ici.

C'est précisément autour de cette idée de « pont », de jonction entre les éléments distincts et pourtant complémentaires de sa propre identité, que Clara lie son cas personnel et celui du Cercle Populaire. La liminalité de sa propre situation, prise en étau entre les statuts en puissance de gentrifieuse et de gentrifiée, fait alors écho à celle du Cercle Populaire, et réciproquement. Tout comme elle-même, en tant qu'individu, cherche à raccorder les éléments disparates et

contradictoires qui composent l'être à ce titre forcément ambigu qu'elle est, le Cercle est envisagé comme pouvant, sinon même comme *devant*, servir de point de contact entre les mondes étrangers qui coexistent désormais dans le quartier :

> Je fais le pont entre ces deux parties qui forment mon identité, et c'est la même chose qui se passe ailleurs dans ma société, dans ma communauté. Comment on va faire le pont entre ces deux éléments qui existent déjà, dans le quartier? Et c'est comme ça que j'ai voulu contribuer, dans ce projet du Cercle Populaire : O.K., on va faire un pont. Parce que ces choses-là, elles se passent. Il n'y a rien qui va l'éviter. Ça va se passer. Mais on peut être mieux informés. Et on peut être ensemble à se parler, à être sensibles à ces enjeux-là, en tant que communauté, et puis à trouver des solutions pour tous. Comme, que le choc soit moins fort. Parce que le choc est là. C'est tout ce que je peux faire. C'est tout ce que je *veux* faire, ici[313]. Je ne veux pas l'éviter. Je ne veux pas me battre contre lui. Parce qu'il y a quelque chose de plus grand que moi.

Sans nécessairement établir le lien, de manière aussi franche et explicite que le fait Clara, entre leurs cas singuliers et le projet dans lequel ils s'investissent, les membres du Cercle sont nombreux à décrire simultanément l'ambiguïté de leurs propres positions sociales – comme on l'a vu avec ces quelques exemples présentés juste avant – et la situation d'entre-deux qui caractériserait la coopérative. Pour autant, il serait probablement abusif de prétendre que *tous* les membres activement impliqués, notamment les bénévoles qui se sont succédé au sein de l'équipe de travailleurs du café, ainsi que *tous* les utilisateurs les plus réguliers du lieu se définissent eux-mêmes comme participant d'une liminalité similaire s'ils étaient invités à se raconter. Mais le fait que des personnes s'étant impliquées d'une manière relativement importante au Cercle Populaire, à un moment ou à un autre de son histoire, tiennent un tel discours sur elles-mêmes et sur le projet est en revanche loin d'être anodin, puisque ce sont elles qui, par leur présence et leur travail, font du lieu ce qu'il est.

8.1.2.3 Être du bon côté du changement : tisser le lien plutôt que la distance

Si Clara est la seule à décrire de façon aussi univoque la fonction qu'elle envisage pour le Cercle Populaire dans Saint-Pierre, parlant explicitement, comme on l'a vu, d'une façon « de faire un pont entre deux éléments qui existent déjà dans le quartier », nombreux sont les membres du

[313] Elle met l'emphase.

projet qui expriment en d'autres termes la même idée. Le principe est alors le suivant : considérant l'indéniable inscription du Cercle Populaire dans le processus de transformation du quartier, il s'agit de s'en saisir afin d'agir en conséquence, et aux mieux d'en tirer profit. Le Cercle est ainsi vu comme ayant le potentiel « [d']aider de façon *positive* à l'évolution du quartier[314] » (Patricia), ou encore « d'aider ces changements pour le mieux » (Maude). À cet égard, il convient de ne voir en lui non pas un pur acteur de la gentrification en tant que telle, mais bien un élément qui *accompagne* (Patricia) le phénomène et qui s'offre presque comme le laboratoire d'une alternative à celui-ci. C'est, là encore, le caractère liminal du lieu qui à la fois sous-tend ce potentiel et en témoigne. Pour Patricia, le Cercle est ainsi un lieu qui rend possible la rencontre d'individus venus d'horizons sociaux différents, dans le contexte d'un quartier dont les changements sont d'ores et déjà trop avancés pour pouvoir être réellement contrariés et, qui de ce point de vue, se révèlent être *nécessaires*, tant au sens d'*utiles* que d'*inévitables* :

> Le Cercle Populaire, dit-elle, ce n'est pas un acteur de la gentrification. Ça va accompagner, de façon positive… J'aime pas dire « la gentrification », parce que c'est pas ça qu'on veut. C'est l'*évolution* du quartier[315]. Ça l'accompagne, ça va l'accompagner […] Parce que c'est une des seules places qui offrent une rencontre possible des hommes et, surtout, des femmes dans le quartier, dans un endroit où tu as le wifi, où tu peux manger sainement, et où tu peux manger gratuitement, selon. Et ça éveille des discussions. Et le nombre de fois où il y a eu des rencontres, justement, sur : « qu'est-ce qu'on veut de mieux pour le quartier », etc., etc.

Et elle ajoute :

> Le changement, il va avoir lieu. *Anyway*. Il va avoir lieu. Donc la fraction pauvre, elle va être entourée de personnes riches. Et on veut qu'elle soit entourée de personnes riches[316], et on ne veut pas qu'elle parte, idéalement. Mais elle va aussi devoir s'adapter, comme les riches vont devoir s'adapter, parce qu'ils seront dans un quartier mixte, et qu'il va y avoir des pauvres. On va être obligé d'engendrer une communication entre les deux, et un respect. Comme on a un respect des différentes communautés ethniques et des

[314] Elle met l'emphase.

[315] *Idem.*

[316] On se souvient qu'au chapitre 4, Patricia vantait déjà les vertus de la mixité sociale (voir p. 182). On voit ici que, plus qu'un changement à l'égard duquel on ne peut faire grand-chose, elle voit dans l'arrivée de nouveaux résidents mieux nantis une évolution positive pour le quartier. C'est loin d'être le cas de l'ensemble des membres du Cercle Populaire, dont la plupart tendent au contraire à considérer la situation de façon plus neutre – voire négative –, et à insister sur le caractère inévitable d'une telle évolution.

différentes religions. C'est ça qui va se mettre en place. Et je trouve que le Cercle Populaire est le début de cet acte. De ce changement. Oui, il y a des gens plus riches qui viennent au Cercle, oui, il y a des artistes qui viennent au Cercle. Oui, il y a des gens très, très pauvres, qui viennent au Cercle Populaire. Mais ils se rencontrent. C'est un lieu de rencontre. C'est important, la rencontre.

Sans partager le point de vue de Patricia sur l'arrivée dans Saint-Pierre de nouveaux résidents plus fortunés que ses habitants « traditionnels », tant s'en faut, Gérald[317] croit lui aussi que le Cercle peut et, d'une certaine façon, *parvient* d'ores et déjà à établir une telle jonction, qu'il estime être indispensable pour l'avenir du quartier. Aussitôt après m'avoir raconté l'anecdote de la gentrifieuse enorgueillie de « vivre à Bollywood », dont il me disait avoir personnellement facilité l'intégration locale, Gérald avait souligné le rôle que pouvait à cet égard jouer le Cercle, le comparant au passage au cas du Café Pompier dont il était également un habitué :

> Le Cercle peut servir de lien pour que ces interactions aient lieu. Pour le Café Pompier, ça a toujours été un défi de rejoindre tous les gens du quartier, parce que c'était vraiment à la limite du quartier […] Tandis qu'au Cercle, je vois des gens de plusieurs sphères de la vie du quartier qui sont là. Même des gens qui disent qu'ils n'aiment pas le Cercle, ils y vont parfois![318]

Mais si la situation d'entre-deux du Cercle Populaire lui procure un potentiel pouvoir unificateur, celui-ci n'est pas exempt du danger qui, on l'a vu, caractérise par principe l'état liminal. Au-delà de la critique aussi bien interne qu'externe à laquelle le projet a très tôt été confronté, qui témoigne déjà des turbulences qui accompagnent une telle position, le Cercle se trouve, dans l'esprit de plusieurs, traversé d'une tension presque permanente, qui renvoie à son association aux transformations du quartier. Car s'il peut en effet contribuer « pour le mieux » aux changements de Saint-Pierre ou accompagner « de façon positive » son inéluctable évolution, il peut tout aussi bien y être lié pour le pire, et donner raison à ceux qui se plaisent à le critiquer pour ce qu'il ne serait qu'un pur acteur de la gentrification du quartier. Comme me l'avait un jour dit Laura, rappelant au passage l'ambiguïté de sa propre situation – elle est elle-même une immigrée de première génération – et de celle de ses camarades :

---

[317] « On ne peut pas les empêcher de venir, malheureusement », disait-il en effet au chapitre 4 à propos des gentrifieurs (voir p. 178).

[318] On note que Gérald rappelle implicitement l'importance, déjà signalée, de la localisation géographique du Cercle dans son ambition de se rendre accessible au plus grand nombre d'habitants du quartier.

> On a un style de vie qui est pas mal occidental, qui correspond à la « culture du café ». Et on a voulu construire un espace différent [au sens d'alternatif], mais à partir de quelque chose qui nous ressemble. Alors oui, ça peut être un élément gentrifieur […] Et oui, on était conscients de tout ça.

Considérant ce risque, le principe du Cercle Populaire comme un « espace potentiel » et un « lieu de possible » prend tout son sens. Chère à ses fondateurs, cette idée, que j'évoquais brièvement en présentant la genèse du projet[319], consiste à envisager le Cercle Populaire comme une coquille vide, mise à disposition de la communauté locale pour que celle-ci en fasse un lieu qui lui ressemble et réponde à ses besoins et ses désirs ; aussi le fait de créer une coopérative n'avait-il pas été anodin, puisqu'il s'agissait notamment par là de faciliter l'implication des utilisateurs du lieu en leur offrant la possibilité d'être des membres ayant à ce titre voix au chapitre. Dès lors, pour plusieurs, la gestion du risque associé à la position d'entre-deux du projet en revient autant à ceux qui s'y impliquent déjà qu'à tous ceux qui *pourraient* le faire[320]. Gérald se souvient d'ailleurs qu'à l'inauguration du lieu, certains résidents du quartier s'étaient enquis de son avis à l'égard de ce nouveau café qui ouvrait ses portes, et qu'il les avait précisément invités à s'y investir :

> Il y en a quelques-uns qui m'avaient posé la question : « Qu'est-ce que tu en penses? ». Non : allez-y. Je ne vais pas vous dire de ne pas y aller. Il faut investir la place. Les coops, ce sont les membres qui donnent la direction. Alors, impliquez-vous. Si vous avez peur que ça devienne un vecteur d'embourgeoisement : impliquez-vous pour que ça reste proche des gens.

Une posture partagée par les fondateurs du Cercle, comme en témoigne encore une fois le propos de Laura:

> Oui, on peut contribuer à la gentrification. Si personne ne participe pour agir différemment, dans cet espace, pour s'approprier cet espace, pour qu'il puisse être un élément qui va à l'encontre de la gentrification, ça peut arriver très facilement. Mais c'est pas juste nous qui faisons la job : c'est un projet collectif. Alors si tu ne veux pas que ça soit un élément gentrifieur, viens participer! Viens amener les changements qu'il faut.

---

[319] Voir p. 214.

[320] Je rapportais, au chapitre précédent, la réplique que certains membres du Cercle pouvaient opposer à ceux qui le critiquent, dont ils dénonçaient l'immobilisme coupable. Celle-ci s'appuyait déjà en partie sur l'idée selon laquelle il revenait à chacun de s'investir dans le projet si sa forme le dérangeait.

Bref, le Cercle Populaire est envisagé par plusieurs comme un espace liminal, ainsi perçu comme incarnant un état d'entre-deux qui reflète la situation actuelle de Saint-Pierre, quartier en mutation où cohabitent depuis peu résidents « traditionnels » et gentrifieurs. Mais alors qu'à l'échelle du quartier, la coexistence de ces différentes populations semble majoritairement prendre la forme d'un évitement tranquille – qui rappelle à plusieurs égards la métaphore des tectoniques sociales (Robson et Butler 2001 ; Butler et Robson 2001) –, le Cercle est vu comme un lieu où la jonction peut être faite entre ces deux mondes, et où un avenir peut s'esquisser, distinct des funestes augures que la gentrification apporte d'ordinaire. Une telle vision du lieu et du projet se bâtit alors sur deux choses : sur le constat et la reconnaissance que le Cercle Populaire participe bel et bien des transformations actuelles du quartier, d'une part, et sur l'expérience quotidienne de ces rencontres bien réelles que le lieu rend possibles entre des personnes issues d'horizons divers. À ce titre, cette conception du Cercle n'est pas seulement une posture de principe ou un fantasme de la part de ceux qui s'investissent ou passent du temps entre ses murs, mais relève bel et bien de deux registres, qui se nourrissent mutuellement : une liminalité *projetée*, d'une part, qui a constitué depuis ses premières heures l'une des principales fonctions que ses fondateurs et artisans lui ont envisagées, et une liminalité *vécue*, d'autre part, expérimentée au quotidien par ceux qui trouvent le temps de l'apercevoir. C'est à la façon dont ces deux dimensions se manifestent et interagissent, mais aussi aux succès, aux tensions et aux ambiguïtés qui les caractérisent, que la suite du chapitre est dédiée.

8.2 Succès et ambiguïtés d'une situation d'entre-deux

8.2.1 Pour être du bon côté du changement : communauté, localité et inclusivité comme conditions d'une liminalité positive

On voyait au chapitre 4 que les membres du Cercle Populaire qui résident dans Saint-Pierre sont nombreux à apprécier l'esprit de communauté et l'ambiance de village qui, selon leurs dires, en feraient un quartier différent des autres ; et à cet égard, la gentrification croissante de Saint-Pierre est crainte non seulement pour ses probables conséquences en matière de déplacements résidentiels, mais aussi en raison des effets qu'elle pourrait avoir sur cet équilibre que l'on sait précaire. Dans de telles circonstances, le fait de reconnaître que le Cercle Populaire est lié aux transformations actuelles du quartier, notamment parce qu'il répond aux goûts et aux pratiques de ses nouveaux résidents, implique, chez beaucoup, de considérer qu'il y a une forme de devoir moral d'agir en conséquence. Si les raisons invoquées pour le justifier peuvent varier selon les

personnes – du besoin de compenser le rôle du Cercle Populaire dans la gentrification du quartier à l'opportunité de tirer profit de celui-ci –, on attend et l'on valorise du projet qu'il soit en mesure de remplir trois missions principales : 1) qu'il contribue à performer un esprit de communauté, 2) qu'il participe à défendre son quartier contre les menaces qui l'assaillent, notamment celles qui ont trait à la gentrification, et 3) qu'il s'efforce de se faire aussi inclusif que possible.

8.2.1.1 Faire communauté

La thématique de la gentrification et des modalités de la résistance pouvant lui être opposée n'a jamais constitué une considération première du Cercle Populaire, le projet se voyant, d'abord et avant tout, comme un café et un espace communautaire[321]. Néanmoins, elle s'est souvent imposée à l'esprit de ses fondateurs lorsqu'ils œuvraient à le mettre sur pied. La question qui se posait était alors celle que j'évoquais déjà un peu plus tôt, qui concerne la bonne façon d'agir dans le contexte de *risque* associé à ce que le projet bascule du mauvais côté de l'histoire, en ne devenant qu'un pur acteur de la gentrification déjà enclenchée du quartier. « On était conscients de ce risque » disait un peu plus tôt Laura, et à ce titre on s'interrogeait de ce que ce lieu pourrait faire pour, à sa façon, préserver le quartier. Laura se souvient des questionnements qu'elle avait pu partager avec ses camarades fondateurs, et la façon dont ils envisageaient leur projet comme pouvant se prémunir de ce danger, sinon comme opposant une forme de réplique possible à celui-ci :

> Comment on va agir en tant qu'élément non-gentrifieur dans un processus qui est déjà là ? Alors, c'est en faisant un espace de partage, une plateforme de partage de connaissances, et en valorisant les talents locaux. Pour mieux se connaître, entre nous, et pour devenir plus forts, en tant que communauté.

Une vision du lieu et de sa fonction que l'on retrouve également chez des membres et des usagers réguliers qui ne font pas partie des fondateurs du projet, et qui n'ont même connu le lieu que sur le tard, plusieurs années après qu'il a ouvert ses portes. Pour Dana, par exemple, « la mission du Cercle, c'est de rassembler des gens, des gens qui ont plein de différences, et de les ramener à quelque chose qui s'appelle une communauté, et une entraide ». Cette communauté ne renvoie-t-elle, dans une telle perspective, qu'à la pure localité, et doit-elle être envisagée comme se composant uniquement de résidents de Saint-Pierre, *a fortiori* de résidents de longue date ou

[321] Signe parmi d'autres de la place secondaire qu'occupe la lutte contre la gentrification parmi les considérations du Cercle, le cas, évoqué au chapitre 3 (p.124), de cet événement que plusieurs membres avaient souhaité organiser dans le contexte des *événements de l'affiche*, et qui n'avait finalement jamais eu lieu.

appartenant à ses populations considérées comme « traditionnelles » ? Compte tenu des postures que défendent la plupart des membres les plus impliqués dans le projet à l'égard de la gentrification et, surtout, des *gentrifieurs*, on comprend bien que la communauté invoquée par les uns et les autres en est une inclusive à tous les égards[322], et que les nouveaux résidents du quartier comme ceux qui en sont étrangers y sont autant les bienvenus que ceux qui y demeurent de longue date[323]. Cependant, parce que l'ancrage du projet dans Saint-Pierre a toujours été une considération de prime importance, tant dans l'esprit de ses fondateurs que dans celui de ses membres réguliers, le Cercle semble devoir chercher en permanence le bon équilibre entre son inscription locale et son ouverture sur l'extérieur – je reviendrai sur ce point par la suite. Quoi qu'il en soit, conjuguée à la vision d'un projet qui « [fait] le pont entre deux éléments qui existent déjà dans le quartier », pour reprendre les mots de Clara, cette perception du Cercle Populaire comme étant à la fois le lieu et la raison d'émergence d'une communauté dont le tout dépasserait la somme des parties, et au sein de laquelle les disparités individuelles s'effaceraient au profit d'une horizontalité solidaire, n'est pas sans évoquer l'image de la *communitas,* centrale à l'idée que Turner se fait de la liminalité (V. W. Turner [1967] 1979, 1969).

Le sentiment de communauté que les membres du Cercle Populaire associent au lieu n'est pas seulement projeté ou espéré, mais se fonde sur une réalité quotidienne qui, elle-même, contribue à nourrir le discours qui la promeut. Cette réalité, c'est d'abord celle, déjà décrite au chapitre 6, d'un lieu confortable, à l'ambiance chaleureuse et amicale, et où l'on se sent vite chez soi. Si certains voient dans ces caractéristiques la source d'une forme d'entre-soi et donc de potentiels facteurs d'exclusion[324], elles sont la plupart du temps perçues comme les signes et les conditions d'un esprit de communauté spécifique au Cercle. Thomas, par exemple, voit dans les discussions et les interactions entre habitués qui nourrissent le quotidien du lieu autant d'éléments qui le distinguent de la plupart des cafés qui lui ressemblent, dont les clients semblent le plus souvent concentrés sur leurs affaires respectives et qui, lorsqu'ils le font, se contentent de discuter au sein de petits groupes, isolés les uns des autres :

> Moi, j'aime beaucoup l'aspect de rencontre, dit-il en effet. De lieu de rencontre où on peut venir discuter. Quand je vais dans d'autres endroits, je vois rarement des gens qui se parlent de table à table. Au Cercle, eh bien, ça arrive, ça! Il y a comme une espèce de

[322] Je reviendrai sur cet aspect au prochain paragraphe.

[323] Cela a, du reste, déjà été mentionné au chapitre 5 : nombreux sont les travailleurs bénévoles du café qui ne résident pas dans Saint-Pierre.

[324] Voir p. 269-272.

vie… C'est comme ça tous les jours. Tous les jours, il y a des gens qui se croisent. C'est des clients réguliers, et ça ressemble à un bistro de village. C'est un truc de quartier, quoi![325]

Sans surprise, ce sentiment de communauté trouve également sa source dans les différentes activités dites communautaires que le projet déploie ou accueille, dont j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs reprises[326]. Si le don alimentaire occupe une place centrale dans la perception de la dimension communautaire du lieu – un service sur lequel je m'arrêterai plus longuement en fin de chapitre, pour discuter des tensions qu'il révèle à propos de la mixité sociale et ethnique dont il est le principal vecteur au sein du Cercle –, d'autres activités, qui pourraient sembler moins significatives de prime abord, jouent un rôle tout aussi important. Pour certaines, cette importance est éminemment symbolique, à l'image des activités culturelles et artistiques que sont les *Brunchs en musique* du samedi ou la Ruche d'art. Pour plusieurs membres, l'ouverture de ces activités, sans discrimination à l'égard des talents des uns et des autres, est effectivement particulièrement éloquente de l'horizontalité et de l'esprit de communauté qui caractérisent le lieu[327]. Un autre service perçu comme contribuant à cet esprit est la location de l'espace à bas coût et à des fins privées ou semi-privées – location qui peut parfois prendre la forme d'un prêt gratuit, notamment pour les organismes amis aux ressources limitées. Nombreux sont en effet les membres qui disent particulièrement apprécier ce service, qu'ils le sollicitent ou non. Non seulement la modicité des coûts de location, fort appréciable pour des résidents peu fortunés de Saint-Pierre, ce sont l'autonomie et partant la confiance que l'équipe du Cercle Populaire accorde à ceux qui louent

[325] J'ai moi-même été témoin de nombreuses scènes de ce type, lorsque je travaillais derrière le comptoir. Ces discussions ordinaires et quotidiennes entre usagers pouvaient avoir lieu « de table à table », comme le dit ici Thomas, mais aussi au niveau du *Garde-Manger Populaire*, ou encore au comptoir, entre clients attendant de passer ou de recevoir leur commande, ou entre clients et travailleurs du café. Lorsque, au moment où le Cercle a obtenu son permis de vente d'alcool, des chaises hautes ont été installées le long du comptoir afin de donner au lieu une ambiance un peu différente, quelques clients ont commencé à consommer leurs plats ou boissons directement au comptoir. Il arrivait alors que ceux-ci passent l'intégralité de leur visite sur place à discuter avec la ou les personnes travaillant en cuisine. Il est vrai que ces moments-là m'évoquaient toujours, pour reprendre les mots de Thomas, l'ambiance d'un « bistro de village ».

[326] Voir notamment p. 201-205.

[327] Le propos de Joël est à ce sujet particulièrement intéressant, puisqu'il établit un lien direct entre son expérience de la Ruche d'art du Cercle Populaire et celle qu'il a de son quartier. Tout comme il aime le sentiment de communauté que procurent les conditions de vie précaires partagées par une grande majorité des résidents de Saint-Pierre (voir p. 159), il apprécie le fait que les créations issues du petit atelier d'art, dont les auteurs sont très majoritairement des enfants ou des adultes amateurs, se retrouvent accrochées au mur sans qu'aucun tri soit fait. Voici ce qu'il m'avait dit : « J'aime beaucoup ce coin artistique. L'art, c'est universel, tu sais? Tout le monde peut faire quelque chose. Et j'aime le fait que, souvent, l'art va se retrouver sur les murs, ensuite. Et, hum… Personne n'est artiste professionnel, tu vois? Et c'est très bien ainsi! C'est un peu comme le quartier : quand tout le monde… Comme je disais tout à l'heure : quand tout le monde est pauvre, on se sent bien. Mais c'est quand les riches commencent à venir qu'on se sent pauvre. Alors, c'est un peu pareil avec l'art : quand personne n'est un artiste, tout le monde est amateur ».

l'espace qui sont souvent applaudies, et vues comme des contributions supplémentaires à ce que l'on a coutume de qualifier de « mission communautaire » du lieu.

8.2.1.2 Défendre son quartier

Si l'esprit de communauté qui caractérise le Cercle Populaire peut en lui-même être vu comme une contribution à la défense du quartier, le projet entreprend également quelques initiatives que certains apprécient pour ce qu'elles représentent autant d'actes proprement politiques de défense de la localité. Non seulement considérées louables, ces initiatives se révèlent aux yeux de certains tout à fait indispensables. Gérald, par exemple, fait partie de ceux qui voient dans l'évidente inscription du projet dans les mutations actuelles du quartier une raison d'exiger de sa part une implication locale qui vient compenser, *a minima*, les torts que sa présence peut y causer. À ce sujet, il considère, comme d'autres, que le cas du Cercle Populaire a une certaine résonnance avec sa propre expérience :

> Le Cercle Populaire, dit-il en effet, c'est un peu comme ma présence. Il y aurait certains parallèles à faire. Quand je suis arrivé dans Saint-Pierre, je déplaçais quelqu'un, probablement. En même temps, j'ai essayé de pallier à ma présence en m'impliquant dans des initiatives du quartier, et en connaissant mes voisins, et en m'impliquant dans leurs vies et dans leurs maux. C'est la même chose pour le Cercle. Il ne déplaçait pas forcément quelqu'un, parce que le local était vide, mais il rend le quartier plus attrayant pour des gens qui ne le connaîtraient pas nécessairement autrement, ce qui peut contribuer à l'effet de déplacement […] Le Cercle contribue au cachet culturel du quartier, donc, en contrepartie, il faut qu'il aide, en étant un lieu où on peut avoir des discussions autour de la résistance à [ces déplacements], autour de comment est-ce qu'on va s'assurer qu'il y ait de la place pour tout le monde, et des logements abordables, et salubres, dans ce quartier qui lui est cher.

Ainsi, des événements ont régulièrement lieu au Cercle, qui concernent plus ou moins directement les intérêts du quartier et de ses résidents. Il peut s'agir de réunions, publiques ou non, de divers groupes communautaires du quartier aux activités variables[328], ou de conférences et discussions publiques sur des problématiques sociales qui touchent le quartier, comme celle du droit au logement. Bien que relativement rare au regard des activités régulières de la coopérative, ce

[328] Voir, par exemple, la note ethnographique rapportée aux p. 249-251. On peut aussi penser aux réunions préalables à la création de la table de quartier de Saint-Pierre, que le Cercle avait accueillies.

dernier type d'événement semble revêtir une grande importance symbolique aux yeux de certains membres du Cercle. C'est le cas de Joël qui, après une table ronde portant sur la place des aînées dans la ville au cours de laquelle il avait entendu des points de vue qu'il ignorait jusqu'alors, m'avait dit de cette soirée qu'elle représentait « un exemple concret où le Cercle Populaire [avait] contribué à des efforts anti-embourgeoisement ».

8.2.1.3 Être un lieu inclusif

La troisième exigence à laquelle le Cercle entend se plier est celle de demeurer un espace aussi inclusif que possible – une exigence qui, en elle-même, contribue à la mission proprement communautaire du lieu. Dès les balbutiements du projet, ses fondateurs en avaient fait un principe essentiel, et l'on se souvient que leur volonté originelle de ne pas trop colorer politiquement le Cercle, qui allait se concrétiser avec plus ou moins de succès, participait de ce désir de ne fermer le lieu à personne et de faire en sorte qu'il soit avenant pour un public aussi large que possible[329]. Parce que tout le monde sait reconnaître que le genre de lieu qu'est le Cercle attire *naturellement* un certain type d'usagers qui, dans le contexte de Saint-Pierre, s'apparente à la catégorie des gentrifieurs, et qu'il n'y a à cet égard guère de travail à faire pour inclure un tel public au projet, l'exigence d'inclusivité sous-entend d'abord et avant tout de se rendre accessible aux résidents considérés comme « traditionnels » du quartier, membres des communautés culturelles[330] ou personnes peu fortunées, ou du moins à ceux qui se distinguent de la figure typique du client de café. À ce titre, l'absence d'injonction à consommer et le maintien de prix aussi bas que possible, au risque de condamner le projet à une éternelle précarité financière, constituent des enjeux de première importance, sur lesquels je reviendrai un peu plus loin.

Sans être dupes du caractère utopique qu'il y aurait à chercher à ce que « tout le monde se sente bienvenu » au Cercle Populaire (Roxane), ses membres s'entendent sur l'importance qu'il y a de « n'aliéner personne dans le quartier » (Marco) et « de faire en sorte qu'il n'y ait pas de règles trop discriminantes » entre ses murs (Caroline). Et si, comme on l'a vu dans les chapitres 6 et 7, personne ne nie le fait que les membres des communautés culturelles du quartier, notamment sud-asiatiques, sont rares à utiliser les lieux – autrement que pour utiliser le service de don alimentaire, j'y reviendrai –, on sait en revanche, lorsqu'il y en a, voir et apprécier les succès de

[329] Voir p. 217-222.

[330] Je reviendrai en fin de chapitre sur les différentes postures que peuvent adopter les membres du Cercle par rapport aux efforts qu'il convient de réaliser ou non pour rendre le projet attractif auprès les membres des communautés culturelles du quartier.

la posture inclusive du projet. Souvent, on invoque la nécessité de *passer du temps* au Cercle pour être mesure de saisir les moments de mixité qui parsèment son quotidien. Reconnaissant que « l'on peut ne voir que des étudiants qui travaillent sur leur ordinateur » lorsque l'on s'y rend de manière ponctuelle, Maude assure par exemple que quiconque connaît suffisamment le lieu « [saura] que des personnes issues de différents milieux et de différentes cultures y viennent », et « [verra] les rencontres se faire, et le multiculturalisme arriver ». De la même façon, bien qu'il concède que le public du Cercle se compose le plus souvent de personnes récemment installées dans Saint-Pierre, Joël note toutefois qu'il « voit beaucoup de résidents de longue date du quartier » s'y rendre, qu'il croise notamment au *Garde-Manger Populaire.* Cette mixité peut aussi se déployer à l'arrière du comptoir, parmi les travailleurs bénévoles du Cercle. De fait, si les étudiants et jeunes adultes d'origine occidentale y sont nombreux – qu'ils soient d'origine québécoise, canadienne ou européenne –, on rencontre aussi des *participants* issus d'horizons variés, notamment quelques personnes d'origine sud-asiatique ayant récemment immigré au Canada et ayant élu domicile dans Saint-Pierre.

Qu'elle soit ethnique ou sociale, ou même les deux à la fois, la mixité que rend possible la posture fondamentalement inclusive du Cercle Populaire est, aux yeux de certains, ce qui donne tout son intérêt au lieu, et en fait toute la spécificité. Pour Valérie, par exemple, c'est précisément sa capacité à réunir des gens issus d'horizons très distants, parfois même tout à fait antinomiques, qui fait du Cercle un endroit unique en son genre. Comme elle me l'avait dit un jour, en faisant référence à deux membres que l'on voyait souvent au café à cette période, pour y travailler ou simplement y passer le temps :

> Ici, il peut y avoir autant un vieux monsieur qui a ses pantalons montés par-dessus son nombril, qu'un petit jeune avec sa casquette avec la palette droite. Tu sais? Et qui vont avoir une grosse conversation ensemble, très profonde. Mais les deux, ils viennent de mondes différents […] Ils viennent vraiment de deux mondes différents, et ne se seraient pas rencontrés dans un spectacle, ou ailleurs… Sauf dans un genre de café comme ici, qui, justement, ne va pas exclure le *hipster,* et ne va pas exclure le vieux monsieur avec ses pantalons.

Pour Camille, l'inclusivité propre au Cercle est l'une des raisons de vouloir s'y impliquer : « C'est génial, dit-elle. C'est une place de *weirdos*, tu sais? Il y a tous les gens qu'on dirait "normaux" qui viennent, mais les *weirdos* viennent aussi. Ils viennent, parce que tout le monde est accepté, et

parce que c'est le fun. Et ça, c'est super. » Une acceptation de tous que relève également Patricia :

> Le Cercle est essentiellement un lieu d'ouverture et de rencontre. C'est ce qui fait sa force, à mon sens. Tu vois ? On a vu des gens très… Enfin, on s'entend qu'on a des gens assez hors norme, qui passent par le Cercle. Que ce soient des gens qui sont plus ou moins des itinérants, ou des gens qui ont des problèmes psychiatriques plus ou moins importants… Mais il y a une écoute de tout le monde, envers ces personnes-là.

Cette ouverture aux uns et aux autres, sans égard à leurs conditions ni leurs origines, est un élément que même des personnes ayant une opinion *a priori* défavorable du Cercle Populaire sont capables d'apprécier. Un jour, Elena, une cliente que je voyais souvent lors de mes quarts de travail au café, m'avait fait part des raisons qui l'avaient menée à changer son regard sur le lieu, dans lequel elle avait d'abord vu, comme d'autres, un pur vecteur de gentrification du quartier. Adepte de la « culture du café », elle avait décidé de donner sa chance au Cercle, et de s'y rendre afin de constater d'elle-même ce qu'il en était. Au bout de plusieurs visites, qui avaient duré quelques heures chacune, elle avait pu observer la façon dont les enfants du quartier « s'y sentaient vraiment comme chez eux » et n'hésitaient pas, en sortant de l'école, à piocher des fruits ou des pâtisseries dans le *Garde-Manger Populaire*. Elle avait aussi « vu que c'était une place où beaucoup de personnes se sentaient à l'aise, accueillies […] [et] où les différentes personnes derrière le comptoir, quand c'était plus calme, prenaient le temps de vraiment parler avec les gens » ; et même, de temps à autre, d'offrir un café à certains d'entre eux qui n'allaient pas bien. Enfin, le hasard avait fait qu'elle avait été témoin d'un événement singulier, qui avait fini de lui faire changer d'avis sur le lieu et ceux qui s'y impliquaient. Un jour, sur la terrasse extérieure, une femme, visiblement en détresse psychologique et sous une quelconque influence, avait uriné sur l'un des bancs. Devant ce qui, croyait Elena, aurait provoqué la colère de la plupart des tenanciers de café, les gens qui travaillaient à ce moment-là au Cercle avaient, au contraire, fait preuve de beaucoup d'empathie et d'une grande sollicitude à l'égard de cette femme « qui était déjà très mal ». Une attitude qui avait marqué Elena, et qu'elle avait beaucoup appréciée.

Communauté, localité et inclusivité sont ainsi, pour nombre de ses membres, les vertus cardinales du Cercle Populaire. Pour ses fondateurs, elles étaient les trois valeurs qui allaient devoir orienter la mise en œuvre et l'administration quotidienne du projet. D'abord parce qu'elles étaient des valeurs fondamentales pour eux, centrales à leurs propres façons d'envisager la vie en collectivité. Mais aussi parce qu'elles apparaissaient comme les conditions indispensables à ce que le lieu

qu'ils étaient en train de mettre sur pied ne devienne pas un élément néfaste pour leur quartier, comme autant de garde-fous au risque, consubstantiel à la nature du projet, de basculer de « mauvais » bord du changement en n'étant, notamment, qu'un pur acteur de la gentrification de Saint-Pierre. À ce titre, ces trois valeurs se présentaient comme les conditions permettant, si elles parvenaient à se transformer en actes, de faire du Cercle Populaire un espace où pourraient se rencontrer les différentes populations que les transformations du quartier allaient amener à coexister, autrement dit les conditions pour faire du lieu cet espace liminal que je décrivais plus tôt. Parce que ces valeurs allaient aussi être celles que partageraient de nombreuses personnes qui viendraient s'investir dans le projet, elles finiraient par se matérialiser et transparaître dans la réalité quotidienne du lieu. En effet, si cela a mis quelques années à se concrétiser et s'il faut passer un certain temps entre ses murs pour parvenir à le voir, le Cercle Populaire est bien, si l'on en croit ses membres réguliers, un espace où s'épanouit un certain sentiment de communauté, où l'on a à l'esprit la défense du quartier et où tout un chacun est le bienvenu. Les succès – relatifs, on le verra aussitôt – de cette position d'entre-deux du Cercle Populaire sont alors vécus par beaucoup comme les signes d'une certaine réussite de sa part à résister à son inclination naturelle à participer à la gentrification du quartier. Mais pour certains, ils révèlent même quelque chose de plus fort encore : plus que d'une réaction à ce risque, ils participent d'une forme d'action positive de résistance à la gentrification. Car si la gentrification est bel et bien une menace des liens de proximité, de l'esprit de communauté et de la solidarité qui peuvent caractériser un quartier populaire comme Saint-Pierre, alors c'est, dans une certaine mesure, déjà s'y opposer que de défendre de telles valeurs.

8.2.2 Causes et effets d'une nécessaire précarité. Les paradoxes de missions contradictoires

Au-delà de ses succès, la situation d'entre-deux du Cercle Populaire place le projet et ceux qui s'y impliquent au-devant d'un certain nombre de dilemmes, de paradoxes et, d'une manière plus générale, de difficultés. La première d'entre elles est d'ordre économique, et peut être ainsi résumée : en se projetant comme un lieu *à la fois* commerçant et communautaire, dont les principales missions consistent à rendre accessibles au plus grand nombre des aliments de qualité et à s'offrir comme un espace ouvert au plus grand nombre, le Cercle Populaire s'inscrit dans des registres d'actions par principe contradictoires, qui le condamnent *de facto* à une précarité financière permanente. S'il s'est longtemps appuyé sur l'unique implication de travailleurs bénévoles, avant de partiellement se tourner vers des emplois subventionnés,

autrement dit s'il n'a jamais eu à compter entièrement sur ses propres rentrées financières pour assumer les éventuels coûts de main d'œuvre nécessaire à son fonctionnement, le Cercle a en revanche toujours dû assumer un ensemble de frais fixes, loyer, factures diverses, et autres remboursements d'emprunts initiaux – quoi que ces derniers aient pu être relativement flexibles. À cet égard, il a toujours été dépendant, à l'instar de tout commerce, des revenus que ses activités généraient ; et en devant essentiellement sa survie à la vente de produits qu'il souhaitait à la fois bon marché et de qualité, il se plaçait de lui-même devant une équation impossible. Comme me l'avait un jour dit l'un de ses fondateurs, alors que j'étais encore au début de mon enquête et que, connaissant peu de choses de la santé financière du projet, je l'avais candidement questionné sur les conditions qui rendaient possible la vente à bon prix de produits de qualité : « Tu gagnes moins! C'est pour ça qu'on est toujours dans la merde : parce qu'on essaie, toujours, de garder des prix bas ». Les prix pratiqués par le café-restaurant sont alors, pour certains membres, autant un motif de fierté[331] qu'une source d'inquiétude, parfois même de reproche. On se questionne, à l'image de cet autre fondateur, du caractère « absurde » de ce « grand défi, un peu fou, que l'on s'est donné de vouloir offrir des bons produits pas chers ». On s'interroge, aussi, de la viabilité d'une telle entreprise, dont on sent bien qu'elle ne parviendra jamais à tout à fait se sortir de sa torpeur, tant et aussi longtemps qu'elle ne se résoudra pas à augmenter substantiellement ses prix, établis à l'origine de manière quelque peu arbitraire, mais assurément trop bas[332] – des augmentations auxquelles le Cercle finira par se résoudre, au début de l'année 2019 seulement, mais qu'il s'efforcera de maintenir aussi faibles que possibles[333]. Pour certains, la politique de prix

[331] On peut ici penser à Naomi, qui me dit un jour : « Sur ça, j'ai une fierté! J'ai une fierté d'inviter les gens au Cercle Populaire, et que je leur dis : "Tu vas avoir un bon repas pour 5 ou 6$", et qu'ils ont un bon repas pour 5 ou 6$. »

[332] Comme je le mentionnais à la fin du chapitre 5 (p. 226-227), avec le temps, le Cercle a bénéficié du soutien croissant d'un organisme œuvrant au mentorat d'entreprises d'économie sociale et solidaire, qui l'a notamment accompagné dans ses demandes de financements publics, qu'il pouvait parfois lui-même compléter. Par son rôle et sa fonction, cet organisme accordait une très grande importance au calcul des marges de profit dont le Cercle devait s'assurer pour chacun des items qu'il vendait. Régulièrement, l'agent responsable du dossier du Cercle demandait à l'équipe de direction d'ajuster les prix à la hausse, ce qu'elle était loin de faire systématiquement.

[333] Les circonstances dans lesquelles cette première augmentation des prix du Cercle a eu lieu sont, me semble-t-il, dignes de mention. Dans les tout derniers jours du congé des fêtes de fin d'année 2018, les six ou sept membres que nous étions, à cette période, à former le noyau dur de l'équipe de travailleurs nous étions retrouvés au Cercle afin d'effectuer quelques travaux préalables à sa réouverture, le mardi suivant (il s'agissait de rafraîchir la peinture de la cuisine et des salles de bains, et de fabriquer quelques meubles), et avec l'intention d'ajuster à la hausse les prix du menu (ce qui impliquait de modifier le menu affiché au mur et de reprogrammer la caisse enregistreuse, ce qu'une seule personne parmi nous savait faire). Après une réunion de travail improvisée et quelque peu houleuse, au sujet d'un imprévu administratif, nous avions procédé aux changements des prix. En une vingtaine de minutes à peine, sur la base d'une espèce de bon sens commun et quelque peu au doigt mouillé, nous avions finalement apporté ces modifications qui attendaient depuis près de trois ans, et que l'on redoutait un peu. L'un des membres présents avait rédigé une petite affiche destinée au public et que nous avions posée sur le comptoir, expliquant que le Cercle n'était, hélas, pas à l'abri du capitalisme et ne pouvait se soustraire à de légères augmentations qui ne faisaient que refléter les nouvelles dépenses auxquelles il devait faire face – un message qui avait également été publié sur la page Facebook du Cercle. Que ce soit en ligne ou en personne, nul n'allait critiquer ces changements, les clients apportant même leur soutien à la décision. Ce jour-là, je n'avais pu m'empêcher de relever le décalage qu'il y avait entre l'anticipation que j'avais du moment où l'on procéderait finalement à ces modifications de prix, et la simplicité avec laquelle elles avaient

du Cercle Populaire est même une forme de piège qui se referme sur lui. Assurément trop bas pour garantir une stabilité financière au projet, ces prix seraient en même temps trop élevés pour tout un public incapable de les assumer. C'est ce que m'avait par exemple dit un jour Mario, un bénévole qui s'était impliqué quelques semaines seulement et avec qui j'avais été amené à travailler en cuisine, le temps pour lui d'obtenir l'équivalence des diplômes qu'il avait en poche pour pouvoir travailler au Canada, où il venait d'arriver. Tandis que nous discutions de ces plats du jour que l'on venait alors tout juste de commencer à offrir, Mario m'avait assuré que, bien que cela pût nous paraître peu, 5,50$ par tête demeuraient une dépense loin d'être négligeable pour une famille, *a fortiori* pour une famille récemment immigrée et/ou aux ressources limitées. Par conséquent, considérant le type de public que l'on sait très majoritairement attirer, quels que soient les efforts déployés pour le diversifier, on peut s'interroger du réel impact que de tels bas prix ont sur l'accessibilité du lieu dans sa dimension commerciale, et il n'y a alors qu'un pas pour que l'on voie en eux une valeur avant tout symbolique, à l'image de Julie, qui m'avait un jour dit : « C'est sûr que si vous faites du café à 5 piasses, ça va être difficile de dire : "mais non, on n'est pas des agents gentrificateurs!" ».

À propos de symbole, on peut certainement voir dans le service de don alimentaire l'incarnation des différents paradoxes qui caractérisent la difficile conciliation des fonctions commerciales et communautaires du Cercle Populaire, et partant de la position d'entre-deux dans laquelle il se trouve. D'abord relativement secondaire dans les activités du Cercle, le *Garde-Manger Populaire* est rapidement devenu un incontournable du projet, au point d'en devenir, aux yeux de beaucoup, le plus important vecteur de mixité – j'y reviendrai – et le principal garant de sa dimension communautaire. Le service a effectivement pris une telle importance que, très vite, c'est presque en permanence que des aliments ont été mis à la disposition de tous, que ce soit à l'intérieur du local ou à son extérieur, sur les bancs longeant le trottoir de la 2e Avenue. Or, il y a déjà là une certaine forme de contradiction, sinon d'incompatibilité, entre la nécessité absolue pour le Cercle de vendre des aliments pour pouvoir survivre, et son attachement à en donner dans le même temps et au même endroit. Si l'on peut dire sans se tromper que le don alimentaire ne capte probablement que peu de clients du café-restaurant – il s'agit d'un côté de récupérer de la nourriture « brute » et non préparée et, de l'autre, de commander des plats ou des boissons cuisinés et transformés –, un type d'aliment a pourtant, durant une période, particulièrement mis en lumière les ambiguïtés que sous-tend la conciliation de deux missions aussi fondamentalement

finalement été faites. En outre, un an plus tard, au moment où j'allais me retirer de l'équipe de travailleurs du Cercle, une seconde augmentation, de nouveau relativement faible, allait être faite, sans rencontrer là non plus d'embûches particulières.

contradictoires. Je le décrivais au chapitre 5[334], le don alimentaire occupe une place bien précise dans le local du Cercle Populaire, à savoir dans le corridor situé à la gauche du long comptoir qui sépare la cuisine de la salle. Alors qu'au fond de celui-ci se trouve le réfrigérateur dédié aux produits frais et rapidement périssables, l'entrée du couloir est l'endroit où l'on trouve les produits de boulangerie, généralement conditionnés dans de grands sacs de papier brun. À quelques mètres à gauche du comptoir, quiconque, client du café-restaurant ou non, peut ainsi trouver des miches de pain et des baguettes fraîches du matin même ou de la veille, mais aussi parfois des pains spéciaux ou des viennoiseries. Dans le même temps, chaque semaine pendant longtemps, le Cercle ajoutait, aux commandes qu'il passait auprès d'une boulangerie relativement réputée de Montréal pour se fournir en pains nécessaires à la confection des plats et sandwichs servis au restaurant, quelques miches supplémentaires destinées à être mises à la vente, ainsi qu'une variété de viennoiseries qui venaient compléter les pâtisseries que des bénévoles confectionnaient quotidiennement sur place. Les viennoiseries étaient alors déposées sur la droite du comptoir, et les pains à son extrémité gauche, emballés dans des sacs de plastique servant à prolonger leur fraîcheur. Si la marge de profit était très faible sur ces produits, il fallait au moins les vendre pour ne pas perdre d'argent, alors même qu'à quelques pieds de là, la *Boulangerie Populaire* représentait pour le coup une concurrence de poids[335]. Les membres les plus impliqués, notamment dans l'administration du lieu, ne pouvaient que constater l'évident paradoxe d'une telle situation, si bien que la décision avait finalement été prise de cesser de chercher à vendre le pain que personne ne voulait avec raison acheter, et de n'en commander que le strict nécessaire pour la cuisine. En revanche, le service de don alimentaire ne s'est pour sa part pas arrêté, et s'est même à l'inverse bonifié avec le temps. Ainsi s'est pérennisée une situation qui, si « [elle] n'[était] pas parfaite pour l'entreprise » (Isabelle), répondait à l'évidence à un besoin dans le quartier, et témoignait dans le même temps des « contradictions » inhérentes au projet (Marco).

Au-delà des freins qu'il impose de mettre sur certaines ambitions centrales au projet originel, notamment celle qui consistait à offrir à plusieurs membres des emplois de *qualité* – rappelons que, longtemps, des bénévoles ont travaillé à temps plein au café sans toucher de salaires en retour, ce qui peut être vu comme un reniement complet de cette ambition, et que lorsque certains d'entre eux ont pu être employés, leurs salaires ont très largement été subventionnés –, le

[334] Voir p. 202.

[335] Il pouvait même arriver, lorsque la livraison de pains achetés était plus ancienne que celle de pains récupérés, que le client se retrouve dans la situation absurde où il pouvait obtenir gratuitement un pain plus frais que celui pour lequel il devait payer.

maintien de prix aussi bas que possible mène le Cercle Populaire au-devant d'un certain nombre de dilemmes, aux implications potentiellement importantes. En apparence anecdotique, le fait de servir ou non du café filtre en est un exemple. À mon premier quart de travail au Cercle, mon inexpérience de « barista » m'avait joué un tour[336]. En début d'après-midi, le brigadier scolaire qui travaillait à l'intersection située tout juste à côté s'était présenté au comptoir pour commander « un régulier, deux laits, deux sucres ». Devant l'espresso sucré et agrémenté d'un nuage de lait que je lui avais servi, l'homme n'avait pu cacher sa déception. Qu'était-ce donc que ce café si petit que je lui donnais, alors que c'était un grand café qu'il désirait, du même genre que celui qu'il buvait chez lui ou qu'il pouvait trouver au *Tim Horton's* ? Robin, ma collègue, m'avait alors expliqué que ce que l'on avait de plus semblable à un café-filtre régulier était l'americano, ou *American coffee,* un café espresso allongé d'eau chaude ; une information qui se révèlerait fort utile pour répondre à ces quelques clients qui, peu familiers de la « culture du café », viendraient régulièrement au cours de mes trois années d'implication commander un « café filtre » ou un « régulier ». Peu de temps après cet événement, j'avais profité d'une discussion avec Laura, l'une des fondatrices du Cercle qui était à cette période encore très impliquée dans l'administration du café, pour la questionner sur les raisons de l'absence d'un tel produit sur le menu, absence qui m'étonnait d'autant plus que l'expérience m'avait semblé indiquer que les clients qui commandaient ce type de boissons étaient précisément le genre de personnes que le Cercle essayait d'attirer – des personnes, pour le dire simplement, qui se distinguaient assez nettement de ceux qui pouvaient s'apparenter à des gentrifieurs. Laura avait alors confirmé mon intuition, m'assurant que le noyau de fondateurs avait bel et bien conscience que ce type de café avait le potentiel d'aider à ce que des membres de catégories plus populaires se *reconnaissent* dans le Cercle, mais que les contraintes économiques les avaient forcés à le retirer du menu :

> Alors, c'est ça, on s'est dit, on va vendre du café-filtre juste pour eux. Mais on ne le vendait pas! [Rire] Alors, je me suis tannée et on n'a plus acheté de café filtre. Mais… J'en suis consciente : c'est là où il faut tenir, où il faut continuer à faire de la résistance pour avoir des produits que d'autres personnes vont vouloir consommer. Mais économiquement… Ah! C'est difficile…

La précarité structurelle du Cercle Populaire a également pour conséquence notable de le mener à devoir envisager de nouvelles sources de revenus qui peuvent représenter de véritables enjeux pour le collectif ou certains de ses membres. Cela a été le cas, dans une certaine mesure, de la

[336] J'évoquais déjà brièvement cette anecdote au chapitre 5 (voir p. 195).

petite épicerie que le Cercle a ajouté à ses activités commerciales quelques mois après que j'ai commencé à m'y impliquer[337], et qui avait autant pour fonction d'apporter des produits difficilement trouvables à bon prix dans le quartier – des produits secs biologiques – que de générer une nouvelle entrée d'argent au projet, aussi mineure soit-elle. À quelques semaines de l'inaugurer, l'un des fondateurs du Cercle m'avait par exemple fait part du léger malaise qu'il ressentait à l'égard de cette nouveauté dont il était l'un des principaux initiateurs, bien conscient que les produits biologiques que l'on s'apprêtait à vendre « faisaient [forcément] référence à un contexte social, une classe sociale » et que, par conséquent, « c'[était] un peu délicat d'emmener une telle épicerie ici, parce que ces épiceries ciblent, toujours, une population spécifique » – une population qui, pour le dire sans détour, correspondait bien plus aux nouveaux résidents de Saint-Pierre qu'à ceux qui leur préexistaient. De manière plus significative, la vente d'alcool a elle aussi constitué, comme on l'a vu au chapitre précédent[338], un enjeu pour le Cercle Populaire. Projet de longue date de la coopérative dont j'avais constaté l'importance dès mes premières semaines d'implication, l'idée d'ajouter des boissons alcoolisées au menu du café-restaurant, chère à quelques membres fondateurs ou personnes très impliquées, s'appuyait essentiellement sur un argument économique. Il s'agissait en effet d'augmenter les revenus de la coopérative, considérant que les boissons alcoolisées étaient parmi les produits ayant les marges de profit les plus importantes et qu'une telle offre permettrait, en impliquant l'ouverture du commerce sur de nouvelles plages horaires de soir, d'accroître les ventes d'une manière générale. Néanmoins, des voix s'étaient élevées contre cette initiative, notamment parmi les membres bénévoles de longue date dont certains craignaient, on l'a vu, que cette nouveauté ne contribue plus encore à mettre le Cercle Populaire « sur la carte », ne fasse qu'attirer des « hipsters », et ne rende l'endroit que plus exclusif encore en le fermant définitivement à des membres de communautés culturelles très présentes dans le quartier et chez lesquelles l'alcool pouvait être mal perçu. C'est notamment pour cette raison que la mise en place de la vente d'alcool s'est faite dans des conditions très précises, sinon même rigides, décidées à l'issue de plusieurs années de réflexion : les boissons ne pourraient être servies qu'en accompagnement de repas, en vertu du type de licence obtenue ; celles-ci ne pourraient pas être consommées à l'extérieur du local, notamment sur la terrasse fort appréciée de nombreux résidents du quartier non-clients du Cercle ; et l'on commencerait par n'en permettre l'achat qu'un seul soir par semaine, dans le cadre de soirées festives distinctes des activités régulières du café-restaurant. Au-delà du cadre dans lequel l'alcool serait servi, le prix auquel il conviendrait de le vendre avait aussi représenté un certain dilemme. La question qui

[337] Voir p. 199-200.

[338] Voir p. 304-305.

se posait était la suivante : devait-on étendre le principe d'accessibilité, central dans nos activités de restauration, à la vente de boissons alcoolisées, ou devait-on plutôt s'imposer de pratiquer des prix relativement élevés, semblables à ceux en vigueur dans la majorité des débits de boisson? S'il a finalement été décidé de se tourner vers une forme de compromis entre les deux positions et d'établir des prix relativement bas, mais offrant cependant une rentabilité raisonnable – uniquement dans le contexte d'une activité fondée sur du travail bénévole et subventionné, néanmoins –, la réflexion avait assurément relevé du dilemme pour certains membres chargés de la gestion quotidienne des activités. Cela avait par exemple été le cas de Thomas qui m'avait souvent fait part de ses craintes à ce sujet, y compris lorsque les prix avaient finalement été arrêtés. Ainsi de ce soir où, à quelques jours seulement de la soirée d'inauguration du permis d'alcool, il m'avait partagé ses doutes tandis que nous fermions ensemble le café :

> Benoît, il faut que je te parle d'un truc, m'avait-il dit. Je pense qu'on est en train de faire une connerie. Il faut que je t'en parle. Hier, j'étais dans mon lit, et je me suis dit : « merde, les prix de l'alcool, est-ce qu'ils ne sont pas trop bas? ». J'ai pensé : est-ce que notre mission c'est de distribuer de l'alcool pas cher dans le quartier, ou est-ce que c'est de servir de la bouffe pas chère et de bonne qualité? J'ai réfléchi à ça, et je me suis dit que tout le monde se fait le plus d'argent en vendant l'alcool. C'est avec ça que les commerces se font le plus de cash. Nous, on a pris un permis d'alcool pour pouvoir payer nos factures. Alors est-ce qu'on ne devrait pas plutôt vendre l'alcool au vrai prix, pour pouvoir payer notre facture et pouvoir continuer à offrir de la bouffe de bonne qualité pour pas cher?

On peut enfin évoquer, comme conséquence supplémentaire de la précarité financière à laquelle le Cercle se condamne, l'extrême ambiguïté du regard que certains de ses membres peuvent porter sur les transformations actuelles de Saint-Pierre, et notamment sur l'ouverture de nouveaux pavillons universitaires à la frontière du quartier à l'automne 2019. Comme j'ai eu l'occasion de le signaler à de nombreuses reprises, ce vaste projet est vu par de nombreux résidents, en raison des vagues d'étudiants et d'investisseurs qu'il promet d'amener avec lui, comme l'un des principaux catalyseurs, sinon de la gentrification du quartier en elle-même, du moins de sa considérable accélération. Et si personne au Cercle ne doute des effets délétères que le nouveau campus aura sur le quartier, plusieurs parmi ses membres, notamment parmi ceux qui s'investissent le plus dans la gestion administrative du commerce, adoptent une posture quelque peu mitigée à son endroit ou à l'égard des nouveaux résidents qu'il apportera avec lui. Et cela pour deux raisons principales. D'abord, parce que la posture morale adoptée par la majorité d'entre eux, qui consiste à porter un regard par principe bienveillant sur ceux qui incarnent

individuellement le phénomène de gentrification, les pousse logiquement à ne pas être hostiles *a priori* à leur endroit. D'autre part, parce que tout un chacun sait reconnaître que, par-delà les sincères ambitions du Cercle d'être un espace communautaire s'offrant au quartier, les étudiants représentent une part substantielle de sa clientèle, si bien que, à toute chose égale par ailleurs, plus les étudiants seront nombreux dans Saint-Pierre, plus le Cercle devrait être achalandé et ses coffres bien remplis. Or, toute l'ambiguïté de la situation repose sur le fait que les deux postures, consistant à craindre l'arrivée des nouveaux pavillons universitaires et à voir en eux un possible salut, ne sont pas mutuellement exclusives, mais peuvent au contraire fusionner en une forme de troisième posture profondément équivoque, presque dissociative. Les propos de ce membre fondateur sont à ce sujet particulièrement éloquents, et témoignent d'un point de vue à géométrie variable selon qu'il appréhende la situation d'un point de vue personnel, en tant que résident de Saint-Pierre vulnérable et sensible aux questions de justice sociale, ou en sa qualité de « cogestionnaire » du Cercle Populaire. À quelques mois de l'inauguration des premiers pavillons, et alors que le Cercle se trouvait dans une situation financière particulièrement difficile, il m'avait en effet dit :

> Oui! Ça va changer complètement le quartier! Tu sais, de mon côté personnel, j'ai peur, ça va beaucoup changer... Oh, la, la! Du côté du Cercle, parce que je fais partie de ceux qui gèrent les finances du Cercle, je me dis : « Oh! Ça va être un soulagement! ». Parce que oui, on va avoir de quoi payer le loyer. Mais ça ne fait pas de sens! C'est un soulagement, mais c'est un petit soulagement, très pratique. Parce que je ne sais pas comment le Cercle va pouvoir *bien* agir avec autant de nouvelles personnes de l'extérieur, autant d'étudiants, qui vont venir dans le quartier, en tant que gentrifieurs.

8.2.3 De l'espace communautaire et inclusif à l'élément (activement) gentrifieur : une mince ligne à ne pas franchir

8.2.3.1 Le défi de s'émanciper des contraintes matérielles, ou le risque de n'être qu'un commerce ordinaire

Étroitement liée à l'enjeu financier décrit à l'instant, la capacité du Cercle Populaire à assurer et, à plus forte raison, à renouveler ses activités communautaires et ses efforts pour atteindre les populations peu enclines à utiliser le lieu a toujours représenté un enjeu de taille pour la coopérative. Il y a là une contrainte dont j'ai pris la mesure dès mes premières présences au sein du collectif : parce que c'est une activité très majoritairement bénévole qui s'effectue en marge

d'autres occupations – études, emploi, vie familiale, etc. –, et parce que le travail de cuisine, de service et d'administration du commerce représente en lui-même une charge considérable, les « participants » du Cercle peinent souvent à s'investir à la hauteur de leurs désirs dans les activités complémentaires à celles purement commerciales du lieu. Pour de nombreux bénévoles, leur implication au Cercle ne se fonde, du reste, sur d'autres intentions que celle de travailler en cuisine, au service ou au jardin – comme j'appréciais demander aux nouveaux bénévoles ce qui les motivait à s'impliquer au Cercle, j'ai eu l'occasion d'en entendre plusieurs me dire qu'ils avaient par exemple « toujours souhaité travailler dans un café », et que le Cercle Populaire représentait une opportunité idéale de le faire. Mais pour plusieurs autres, notamment parmi ses fondateurs ou ceux qui y sont engagés de longue date, la prévalence du travail de cuisine et d'administration constitue une véritable frustration, en plus d'avoir des effets tout à fait notables sur la propension du projet à atteindre la communauté locale dans sa diversité et sur l'image qu'il peut projeter dans le quartier. Un membre fondateur m'avait par exemple dit un jour avoir beaucoup souffert de s'être senti happé par la masse de travail considérable que la première année de la coopérative avait représentée[339], le forçant à délaisser le projet qu'il avait à cœur de travailler de concert avec les organismes communautaires du quartier, notamment ceux en lien avec les questions de droit au logement et de défense des locataires – on imagine fort bien les conséquences qu'auraient pu avoir de tels partenariats sur l'image du Cercle dans le quartier à cette période. Une frustration également ressentie par Laura, qui, elle aussi, a souvent dû mettre en suspens des initiatives qui lui étaient chères, en raison de l'épuisement que les préoccupations purement matérielles de la coopérative généraient. À titre d'exemple, elle m'avait un jour parlé de sa volonté, qu'elle avait depuis longtemps déjà, mais qu'elle n'arrivait pas à concrétiser, d'inviter une voisine et amie Indienne d'origine à apprendre aux participants du Cercle à confectionner un thé chai tel qu'elle le consommait, afin de le servir en salle et, ce faisant, de diversifier notre clientèle – son amie avait en effet affirmé à Laura : « Servez donc du thé chai, et je vais venir avec mes amies! ». Dans ce qu'elle vivait comme un échec, Laura voyait le symptôme des difficultés du Cercle et de ses acteurs à s'émanciper des contraintes les plus ordinaires du projet. Devant l'enthousiasme qui avait été le mien lorsqu'elle m'avait parlé de la proposition de son amie – « Allons-y ! », lui avais-je dit –, elle m'avait en effet répondu, lasse :

> Allons-y, oui! Mais c'est ça, tout prend du temps. Il faut que quelqu'un parle avec elle, qu'elle dise comment le faire, et puis l'installer… Aller acheter des épices, et puis demander à tout le monde de le faire, faire en sorte que ça soit systématisé. Tu sais? Tout

[339] Période au cours de laquelle je n'étais pas encore impliqué au Cercle Populaire.

> comme les légumes sont systématisés, les champignons, la soupe, etc., il faut toujours en avoir. Mais pour implanter un petit changement, dans un groupe de bénévoles, c'est super difficile. Moi, j'ai voulu le faire pendant tout l'hiver, mais j'étais jamais là[340]. Alors je ne pouvais pas l'implanter. Si c'est pas toi qui l'installes, et qui es là, comme, pour pousser : « Hey, on a ça, il faut instaurer ça », et montrer à tout le monde comment le faire… Ça prend quand même beaucoup de temps. Alors pour faire tout ça, bénévolement, en plus de toutes les autres choses qu'il faut faire, c'est… Tu sais, il y a des solutions, tu vois, [pour attirer d'autres communautés]. Mais il n'y a pas d'énergie pour y arriver. Oui, je suis pas mal épuisée…

Dans de telles circonstances, le risque semble être ne pas parvenir à être *plus* qu'un simple commerce, fût-il bon marché, et par conséquent de perdre tout ce qui donne sa saveur si particulière au lieu. Anne, qui travaille régulièrement en cuisine depuis les premières heures du Cercle, a par exemple grandement conscience d'un tel risque, qu'elle craint et dont elle estime qu'il soulève des questions sur la nature même du projet et du lieu. Comme elle me l'avait dit un jour, à l'époque où le Cercle commençait à rémunérer certains de ses participants :

> Si le Cercle arrêtait d'être un espace politique, avec des gens qui s'impliquent pour une forme de changement social et politique, et s'il devait devenir un endroit qui sert juste à ce que des gens puissent faire quelques heures de travail, je pense que ça poserait un problème, au sens philosophique du terme. Et de la même façon, je ne continuerais pas à venir passer du temps au Cercle, quel que soit ce que j'y fais, si c'était juste pour que les gens viennent ici pour avoir un bout de gâteau ou un café 1$ moins cher qu'à côté. Ce n'est pas à ça que je veux participer.

Bien qu'il ne manifeste pas une crainte aussi importante qu'Anne à cet égard, Thomas, qui n'a intégré que tardivement l'équipe de bénévoles du Cercle, mais en est rapidement devenu l'un des membres les plus assidus, considère lui aussi que la dimension communautaire du projet peut être fragile, là encore en raison de la primauté que peut rapidement avoir l'activité commerciale du lieu sur le reste. Invité à dresser le bilan, aussi bien positif que négatif, de ses années passées au Cercle, il m'avait répondu :

[340] Pourtant bien présente dans le volet administratif du projet, Laura veut dire par là qu'elle n'était pas suffisamment présente en cuisine pour implanter une telle nouveauté.

> Ça me demande beaucoup de travail, et finalement, pour aller rechercher du monde… En fait, tu sais, discuter avec les gens, avoir le temps de discuter avec les gens, créer un lien : moi, je ne l'ai pas. J'essaie de l'avoir le plus possible, mais finalement, je suis occupé. Et ce qui manque, dans le café… Le lien avec les utilisateurs, les voisins… Tu sais, pour qu'il y ait un impact plus fort dans le quartier, il faut du monde qui soit impliqué, mais qui ne soit pas occupé à faire autre chose, en fait. […] Donc c'est ça. Il faut arriver à chercher le monde pour faire ça, créer une communication et une discussion plus humaine […] Moi, c'est mon dilemme : peut-être que si on en faisait moins dans la cuisine, on aurait plus de temps pour faire d'autres choses qui ne coûteraient pas d'argent. Donc, je pense qu'il faut trouver quelqu'un qui fait la cuisine, puis quelqu'un qui fait l'autre chose!

8.2.3.2 « L'enfer est pavé de bonnes intentions », ou le risque de nuire au lieu de servir

Au chapitre 6[341], alors que j'évoquais les *événements de l'affiche* – lors desquels le Cercle avait fait l'objet de vives critiques –, je mentionnais un atelier de consultation auquel j'avais assisté sur la Place du Marché. Je rapportais l'occasion que j'avais alors eue de discuter un moment avec l'un des participants de l'événement, un résident de Saint-Pierre particulièrement hostile à l'égard du projet de réaménagement dont la place faisait l'objet. Sans grand détour, l'homme reprochait au Cercle Populaire de s'être lié à une initiative dans laquelle beaucoup de gens ne voyaient qu'une menace supplémentaire dont le quartier se serait bien passé. Lui disant que j'étais moi-même bénévole au Cercle et que, sans être personnellement impliqué dans le partenariat que la coopérative avait établi avec d'autres organismes pour mettre en place ce projet de réaménagement – sa création avait en effet précédé mon arrivée au Cercle –, je ne pensais pas me tromper en disant que ceux qui, parmi mes collègues, avaient œuvré à ce projet n'avaient été animés que de bonnes intentions, en l'occurrence celles de promouvoir l'horticulture urbaine et de stimuler l'activité d'une importante place du quartier, celui-ci avait aussitôt répliqué : « Vous savez ce qu'on dit? L'enfer est pavé de bonnes intentions ».

L'enfer est pavé de bonnes intentions. L'expression m'avait marqué, et elle allait régulièrement me revenir à l'esprit lorsque j'observerais et participerais à des activités du Cercle Populaire, singulières ou ordinaires, et lorsque je discuterais avec ses membres. Une expression qui, aussi, allait synthétiser avec une acuité particulière la manière dont beaucoup de ses membres

[341] Voir p. 251-252.

pourraient envisager le risque qui plane sur le Cercle et, par extension, sur toute initiative qui, dans un contexte comme celui de Saint-Pierre, chercherait à améliorer le sort du quartier et de sa communauté. Un risque d'autant plus important pour un projet comme le Cercle Populaire qui, on le voyait à l'instant, semble condamné à une certaine précarité qui le pousse à envisager des sources de financement nouvelles et potentiellement problématiques. C'est, d'ailleurs, entre autres raisons, cet aspect qui l'avait mené à prendre part au polémique projet de réaménagement de la Place du Marché dont il était question à l'instant, puisque le programme dont celui-ci faisait partie devait permettre de financer du matériel, des activités ainsi qu'un modeste salaire pour l'un des membres de la coopérative[342]. Aux dires de ceux qui avaient travaillé à sa préparation, notamment à la demande de financement du projet, l'intention originelle n'était en aucun cas de mettre en place des activités commerciales sur la Place du Marché, située à l'entrée du quartier, mais plutôt d'organiser de petits marchés dans des espaces publics situés *au cœur* de Saint-Pierre ; autrement dit, il n'était pas question de faire de ce projet une *vitrine sur Saint-Pierre* destinée à un public extérieur qui pourrait ainsi découvrir le quartier, mais bien de s'adresser directement à sa population *déjà là.* Mais le projet avait semblé dévier de ses intentions initiales à mesure que des organismes partenaires, extérieurs au quartier, en avaient pris le contrôle, en avaient légèrement modifié les orientations et y avaient apporté des concepts qui, s'ils plaisaient généralement aux bailleurs fonds publics, étaient peu du goût d'acteurs des milieux communautaires et militants – je pense ici à une expression telle que « revitalisation de l'espace public » qui, m'avait-on confié, avait été introduite au dossier de financement une fois celui-ci déjà engagé. Ainsi, né d'une intention reconnue comme louable par la majorité des membres du Cercle, le projet s'était progressivement décentré du quartier et de sa communauté interne, au point de rencontrer une grande hostilité lorsqu'il fut rendu public, jusque dans les propres rangs de la coopérative.

Si elle n'a pas connu d'évolution semblable au partenariat décrit à l'instant, ne faisant jamais l'objet d'une critique conséquente, l'entente, établie entre l'université et le Cercle Populaire pour que ce dernier bénéficie d'un accès gratuit à une parcelle cultivable au sein de l'Envolée[343], est elle aussi appréhendée par plusieurs comme soumettant la coopérative au risque de basculer dans ce que

[342] Le réaménagement temporaire de la Place du Marché n'était en effet qu'un volet d'un projet protéiforme plus large, qui portait sur la sécurité alimentaire et l'agriculture urbaine. Les activités comportaient également des ateliers d'horticulture organisés au sein des jardins situés sur ce qui était encore le *futur* campus, à la frontière de Saint-Pierre, des récoltes de fruits chez des particuliers du quartier, ou encore des ateliers de transformation alimentaire, ayant notamment lieu dans la cuisine du Cercle.

[343] Voir p. 200-201. Pour rappel, l'Envolée est un espace situé sur le nouveau campus dont les premiers pavillons ont été inaugurés à l'automne 2019, à la frontière de Saint-Pierre.

je qualifiais plus tôt de « mauvais côté de l'histoire ». Nul, au Cercle, n'ignore en effet les conséquences que l'arrivée des nouveaux pavillons universitaires peut avoir sur l'évolution du quartier, et chacun reconnaît à ce titre qu'y être associé expose le projet à la critique. La posture, unanimement adoptée – du moins parmi les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion d'en discuter –, consiste alors à considérer qu'un tel partenariat est acceptable, d'une part, *parce que* l'activité qu'il permet de déployer est fondamentalement positive et parce que les ressources limitées de la coopérative n'offrent à celle-ci aucune autre alternative viable, et ne l'est, d'autre part, qu'*à la seule condition* que le Cercle en tire un bénéfice supérieur à l'intérêt que l'université pourrait, elle, y trouver. Convaincus que la grande générosité de l'université participe, pour partie du moins, d'une démarche visant à accroître l'acceptabilité sociale de son nouveau campus, dont elle aurait parfaitement conscience des effets dévastateurs pour Saint-Pierre, les membres du Cercle Populaire considèrent en effet que la coopérative a beau jeu de profiter de l'opportunité remarquable que représente l'accès à sa parcelle, mais que si jeu il y a, alors il ne doit pas être celui de l'université. Antoine, ce client régulier très critique de la façon dont se déploie le nouveau campus, résume parfaitement le point de vue que beaucoup partagent, soulignant le juste équilibre qu'il convient de trouver dans la relation que le Cercle entretient avec l'université – un équilibre qui, en l'occurrence, se révèle être un *dés-équilibre*, car volontairement débalancé :

> Moi, dit-il, je comprends votre position. Parce que vous avez besoin d'une ressource. Et la relation de pouvoir entre vous et l'université… C'est sans comparaison! Eux, ils ont un pouvoir. Maintenant, est-ce que vous acceptez de leur donner votre image, pour qu'ils puissent redorer la leur? Ça, je crois que vous ne devriez pas le faire. Vous ne devriez pas accepter ça. Mais c'est sûr que si eux, ils profitent de l'image d'un projet honnête, de la transformation, de l'agriculture, du fait que vous redonnez aux personnes moins nanties du quartier, via un café, le Cercle Populaire, *bla, bla, bla* : là, alors, vous leur donnez une bonne valeur. En échange d'une autre valeur, qui est de l'espace. Mais moi, si j'étais le Cercle, j'essaierais de prendre le plus, et de donner le moins.[344]

De fait, il semble que ce (dés)équilibre en faveur du Cercle Populaire a bien été trouvé. Rares sont en effet les communications de l'université faisant mention de la présence du Cercle Populaire en ses terres – autres que dans le cadre d'annonces d'événements publics organisés à l'Envolée –, et presque inexistantes sont les références à l'université dans celles du Cercle Populaire ; si bien que l'entente entre les deux entités ressemble bien moins, pour reprendre les

[344] Membre en bonne et due forme de la coopérative et client régulier du café-restaurant, Antoine s'exclut ici du Cercle parce qu'il ne figure pas parmi ses travailleurs ni ses administrateurs.

termes de Clara, « à un partenariat [qu'à] une utilisation de leur espace » par le Cercle qui, à ce titre, en « prend davantage » à l'université qu'il ne lui en redonne. Précaire, ce (dés)équilibre menace parfois de céder, comme cette fois où l'université avait sollicité le Cercle Populaire pour que l'un de ses membres participe à un court film vantant les mérites de l'espace qui lui était prêté, et des différentes activités qui s'y tenaient. Le représentant du Cercle à qui la demande avait été faite, qui s'impliquait suffisamment aux jardins pour mesurer toute la valeur qu'ils avaient pour la coopérative, avait ressenti une certaine gêne face à la demande. Une gêne suffisamment importante pour qu'il se sente le besoin de solliciter mon avis, moi qui, justement, m'intéressais aux questions de gentrification. S'il n'y avait aucune pression explicite de sa part, le porte-parole de l'université avait cependant insisté ô combien la participation du Cercle Populaire au film promotionnel serait appréciée, rappelant au passage que ces projets avaient toujours été envisagés comme étant éphémères, et qu'à ce titre nul ne savait combien d'années encore le Cercle pourrait en bénéficier. Ne sachant pas s'il fallait voir ou non de sous-entendu dans cette demande, mais bien conscient néanmoins de ce que la participation du Cercle à un tel film pouvait avoir comme effet sur l'image du projet – notamment auprès du milieu militant local qui, quelques jours avant justement, s'était indigné que des « alliés » aient organisé à l'Envolée un important événement reprenant certaines des thématiques de prédilections de la gauche militante –, mon collègue s'interrogeait sur l'attitude qu'il convenait d'adopter. Et s'il allait finalement décliner la proposition sans que cela ait de conséquence pour la coopérative – du moins à court terme, le Cercle jouissant toujours de sa parcelle au moment où j'allais le quitter –, ses doutes et ses interrogations avaient témoigné du danger que pouvait représenter une entente comme celle que le Cercle Populaire avait forgé avec un acteur aussi polémique, dans le contexte de Saint-Pierre, que pouvait l'être l'université.

Les deux exemples qui précèdent – le projet de réaménagement de la Place du Marché et l'entente établie avec l'université pour accéder à une parcelle cultivable – illustrent la façon dont le risque de basculer du côté négatif de la position d'entre-deux caractéristique du Cercle Populaire peut se manifester à une échelle que l'on qualifiera de *méso*, puisqu'elle implique des situations et des acteurs relativement importants, aux effets et aux influences potentiellement étendus sur le quartier. Mais ce risque peut tout aussi bien se faire sentir à l'échelle *micro*, et se manifester dans des situations ou des expériences ordinaires et quotidiennes qui, en dépit de leur contextualité et de leur caractère de prime abord anecdotique, témoignent avec autant de force des enjeux en présence et de la profonde réflexion qu'ils peuvent susciter chez ceux qui y sont confrontés. Un premier exemple de ces manifestations plus circonscrites, particulièrement

éloquent, concerne la station de réparation de vélo installée devant la terrasse du Cercle Populaire. Déjà présent lorsque j'avais commencé à m'impliquer dans la coopérative, ce support métallique, ancré dans le sol et auquel sont attachés divers outils utiles à la réparation de bicyclettes, avait été installé devant le Cercle à l'initiative de quelques membres qui, depuis plusieurs années, organisaient des journées d'ateliers pour apprendre aux résidents du quartier à entretenir leurs vélos. Constatant le succès toujours croissant de leurs ateliers, notamment auprès des familles récemment immigrées du quartier, ces membres avaient réussi à obtenir le soutien financier d'une célèbre enseigne de produits de plein air permettant d'installer l'équipement, qu'ils envisageaient alors comme une ressource destinée à la communauté de Saint-Pierre. Quelques années plus tard, Joël, qui s'était impliqué sur ce dossier, avait été surpris de voir l'installation être mentionnée, en même temps que le Cercle Populaire, dans un document publié sur le site internet de la Ville de Montréal et destiné à faire la promotion de Saint-Pierre auprès des « jeunes familles » à la recherche de logements à acheter. À partir de l'exemple d'un jeune couple lesbien mixte ayant récemment acquis un condominium dans le quartier pour y vivre avec son enfant en bas âge, le document vantait les qualités de Saint-Pierre, de son imbattable rapport qualité-prix à sa « forte personnalité », en passant par son « identité multiculturelle » et le « nouveau dynamisme » que lui promettait l'ouverture alors imminente du nouveau campus. En mettant une certaine emphase sur les propos de la personne du couple qui avait la peau blanche – l'autre membre, d'origine asiatique et qui apparaissait avec sa partenaire sur la photo mise en entête du document, n'était jamais mentionnée autrement qu'en tant que « conjointe » de l'autre qui était, pour sa part, désignée par son nom –, l'article reprenait, aux yeux de Joël, tous les codes d'une communication pro-gentrification :

> Et là, il y a une femme blanche, et c'est juste à propos d'elle. On ne connaît même pas le nom de l'autre! Ce qui est intéressant. Alors *elle* parle de sa perspective du quartier, en tant que femme Blanche, elle dit qu'elle aime beaucoup la diversité[345]. Et là, à la fin, ça dit : « …une belle piste cyclable et, si vous avez besoin de faire une réparation de vélo, il y a même un spot devant le Cercle Populaire, un café sympathique du quartier, pour faire des réparations de vélo ». Alors, c'est… c'est presque un cas d'école! C'est utilisé comme argument de vente dans un document qui vise des nouveaux acheteurs, qui cherchent des

[345] Il met l'emphase.

> quartiers pour investir. Mais des jeunes familles. Alors c'est littéralement utilisé comme argument de vente pour la gentrification[346].

Non seulement surpris, Joël était aussi déçu, presque vexé qu'une initiative dont il avait été l'un des auteurs, née de la seule et sincère volonté de servir son quartier et sa communauté déjà-là, soit devenue « un vecteur d'embourgeoisement », au point de presque lui faire perdre son utilité première. Cet événement était d'ailleurs pour Joël une remarquable illustration du danger qui, estime-t-il, accompagne tout geste visant à améliorer le sort d'un quartier comme Saint-Pierre, à la fois en grand besoin de considération et sous la menace permanente de voir son attractivité augmenter :

> Chaque amélioration qu'on fait, même si on a les meilleures intentions, il faut penser aux effets inattendus. Oui, il faut tenir ça en compte. C'est pour ça que je ne milite plus pour les pistes cyclables, par exemple! Parce qu'il y a des priorités. Même si le vélo, c'est la meilleure chose pour les personnes qui n'ont pas beaucoup de revenus, ce n'est pas la priorité. Si les gens ne peuvent pas rester dans le quartier, ça n'a pas d'importance combien de pistes cyclables il y a […] Il faut toujours être conscient de ce potentiel dans un quartier vulnérable, comme Saint-Pierre, où les gens sont assez précaires. Quel effet on va avoir, même si on a les meilleures intentions ?

Ce risque peut aussi se manifester dans les activités commerciales les plus ordinaires du Cercle Populaire, indépendamment même de la question des prix qui, on l'a vu au paragraphe précédent, représente naturellement un enjeu à cet égard. C'est de nouveau un événement en apparence anecdotique qui permet au mieux de le mettre en lumière ; un événement qui avait eu lieu dans les premiers mois d'existence du Cercle, avant même que je m'y investisse, et que m'avait conté Clara, un jour où elle cherchait à me faire bien comprendre cet équilibre très précaire qu'elle estimait être caractéristique du lieu. On le sait, le fonctionnement du café-restaurant, longtemps fondé sur l'unique travail de bénévoles, implique une ouverture de principe à des personnes diverses, nombreuses et souvent méconnues. Si, dans l'immense majorité des cas, ce mode de recrutement est une réussite, faisant se côtoyer et parfois se lier d'amitié des gens qui ne se

[346] Il y a quelques imprécisions dans la description que Joël fait du document, notamment parce qu'il le cite de mémoire. D'une part, le Cercle n'y est en réalité pas qualifié de « café sympathique du quartier », mais seulement évoqué comme un « café ». D'autre part, le document ne semble pas cibler les investisseurs en tant que tels, mais bien les éventuels acheteurs-habitants (ce qui, en soi, n'exclut pas que ces derniers projettent d'un jour revendre à profit leurs propriétés). Quoi qu'il en soit, la description générale qu'il fait de l'article en question demeure très fidèle à sa version originale, dont la référence ne sera pas donnée ici par souci de confidentialité. On notera qu'au moment d'écrire ces lignes, au mois de décembre 2020, le document n'est plus accessible.

seraient probablement jamais rencontrés autrement, il arrive cependant qu'il mène à ce que des individus s'impliquent en apportant avec eux des visions ou des perspectives qui divergent de celles globalement partagées par les membres fondateurs ou principaux du projet. Tel avait été le cas d'une bénévole qui avait voulu insuffler une nouvelle dynamique aux activités de restauration du Cercle Populaire, insistant sur la nécessité de parfaire les menus et, en conséquence, de songer à réévaluer à la hausse les prix des plats servis. Tandis que le Cercle Populaire s'était toujours vu comme un espace avant tout communautaire, cette bénévole avait rendu visible l'étroitesse de la frontière qui le séparait de ce qu'il n'avait jamais voulu être, à savoir un restaurant ordinaire ou, pis encore, un *restaurant branché*. Pour le dire autrement, cette membre, qui n'allait être finalement que de passage, avait typiquement incarné la voie dont le Cercle devait se tenir éloigné. Comme me l'avait raconté Clara :

> On en avait conscience de tout ça, du risque que [le projet] porte. Comment on va faire pour ne pas être un truc gentrifieur ? On a eu cette bénévole, elle avait une expérience dans la restauration, elle était super *hip*. Elle voulait emmener des changements, comme : « OK! On va faire notre petite sauce tomate, et on va la servir avec des patates, comme ça, na, na, na! Et on va charger combien pour ça? na, na, na! ». Et moi, j'étais, comme : « Non! On ne va pas faire ça! ». Tu vois? C'est facile : il y a juste une ligne, très, très mince, avant de devenir quelque chose comme ça. Et il faut bien la protéger.

Ce risque s'immisce enfin jusque dans les choix esthétiques du Cercle, en particulier dans le rapport que le projet et ses principaux membres entretiennent avec le dépareillage et la récupération, ainsi qu'avec l'apparente désorganisation que les deux peuvent donner au lieu. Comme on l'a vu au chapitre 6, une telle esthétique a deux effets possibles, en eux-mêmes liés et contradictoires en même temps, puisqu'elle peut tout aussi bien agir comme manifestation du caractère unique, communautaire et politique des lieux qu'elle peut tenir à distance toute une part de la population locale à laquelle elle ne *parle* pas. Mais par-delà même cette première contradiction, l'esthétique du Cercle semble elle aussi reposer sur un équilibre précaire. « Symbole d'humilité » (Isabelle) assurément « bénéfique » (Sarah) pour le projet, elle apporte avec elle son lot de contraintes, qu'il s'agisse de la difficulté à standardiser les portions ou de l'impression de parfois évoluer dans un local où règne un certain désordre potentiellement néfaste pour les affaires commerciales du projet, si bien que la tentation se fait parfois sentir d'y apporter quelques changements, au risque de faire perdre au lieu l'une des caractéristiques qui le rendent si particulier – un risque qui avait fait un jour dire à Isabelle, à propos de sa volonté passagère d' « améliorer le local » : « je sais pas si, parfois, le succès n'est pas de trop… ». Et même lorsque

l'on apprécie tout à fait l'esthétique chaotique du Cercle Populaire, le risque demeure de ne pas le faire pour ce que tout le monde considèrerait être les « bonnes » raisons. En témoigne la scène suivante, qui remonte au printemps 2018.

Comme chaque vendredi, je me rends ce jour-là au Cercle vers 14h pour débuter mon quart de travail. Tandis que je revêts l'un des tabliers suspendus au mur de la cuisine, je remarque un lot de vaisselle que l'on vient vraisemblablement de récupérer, probablement par le biais d'un don. J'observe ces tasses, leurs soucoupes et les assiettes à dessert qui les accompagnent : décorées d'un dessin représentant un chasseur et son chien devant une cabane, je me dis alors qu'elles représentent typiquement ce style que je qualifierais de « vieillot ». Habitué à servir les clients dans une vaisselle certes dépareillée, mais toujours sobre, je ne peux m'empêcher, rieur, de dire à Florian, qui termine alors son *shift* du matin, à quel point je trouve cet ensemble laid. Sa réponse, immédiate, m'étonne, notamment en raison de sa spontanéité. Cette laideur, me dit-il, il l'apprécie tout particulièrement ; car « comme ça, ça se voit que c'est de la *récup'* ». Non seulement volontaire, la simplicité revendiquée par Florian semble ainsi, dans son propos, être presque mise en scène. Non pas que l'action ait été sciemment menée de rechercher de la vaisselle laide, mais plutôt que, faisant en quelque sorte flèche de tout bois, la laideur constatée de l'objet peut avoir cette vertu, éminemment symbolique, de performer la simplicité des lieux, leur humilité, et, *in fine*, l'un des volets politiques du projet – la récupération s'inscrivant, en soi, dans une logique d'action politique et militante de lutte contre le gaspillage. Si je comprends bien la logique qui le sous-tend, le propos de Florian me rend néanmoins mal à l'aise, car j'ai alors le sentiment qu'il dévoie quelques-unes des valeurs que je crois être fondamentales au Cercle Populaire, notamment celle qui consiste, comme me l'avait un jour dit l'un de ses fondateurs, à demeurer aussi « intègre » que possible. L'appréciation d'une laideur pour ce qu'elle *semble* témoigner d'une éthique dont on aimerait affubler le projet, et non pour la praticité dont elle ne serait que le vernis, m'apparaît en effet à cet instant comme une certaine rupture avec l'intégrité tant valorisée par certains de mes collègues. Presque, même, comme le franchissement d'une ligne, que plusieurs savent être mince, entre le fait d'être un projet *authentiquement* communautaire et celui de n'être, pour reprendre les mots de Clara, qu'un « truc gentrifieur » et superficiel. Un basculement qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler ce que toute une littérature sociologique, intéressée par la question des pratiques culturelles, mais aussi par celle de la gentrification, a

su mettre en lumière à propos de l'importance contemporaine de l'*authenticité* et de sa *mise en scène* (Peterson 2005 ; Lindholm 2008 ; Grazian 2003 ; Zukin 2010, entre autres)[347].

8.3 L'épineuse question de la mixité. Une illustration de la liminalité du Cercle Populaire et de ses enjeux

Souvent évoquée au fil des chapitres de cette thèse, la question de la mixité, notamment dans sa dimension ethnique, et de la relation que le Cercle Populaire entretient à son endroit, est une illustration particulièrement éloquente des enjeux qui accompagnent la position de liminalité qu'occupe le projet. C'est à elle que la fin du chapitre est dédiée.

8.3.1 Mixité ou *ségrégation de proximité*? Les cas du *Garde-Manger Populaire* et des espaces extérieurs du Cercle Populaire

8.3.1.1 *L'ambigu succès du* Garde-Manger Populaire

Invitée à me parler spontanément du Cercle Populaire au cours d'une longue discussion que nous avions ensemble, Patricia, cette habituée de longue date du café, m'avait dit la chose suivante :

> Une des choses très importantes de ce quartier, c'est qu'il y a plein d'ethnies, qui s'entraident beaucoup entre elles, mais qui ont peu de liaisons les unes avec les autres. Et le Cercle est en train de changer ça. Pour moi, c'est le début du travail de la mixité du quartier. *Même s'il y a une tonne de petits étudiants universitaires blancs qui sont en train d'étudier leurs cours*[348]*.* Il y a le frigo communautaire. Il y a le pain. Et les gens viennent se servir. Et ils commencent à savoir qu'ils peuvent manger une soupe s'ils n'ont pas l'argent, et ils savent qu'ils peuvent boire un café s'ils n'ont pas d'argent.

Patricia soulignait alors un élément qui fait l'unanimité parmi les membres du Cercle Populaire : le service de don alimentaire, qui vise à redistribuer gratuitement des produits en fin de ligne glanés dans différentes fruiteries et boulangeries de Montréal, est le principal vecteur de mixité au sein de la coopérative. Comme le dit Ranya, « le *Garde-Manger Populaire*, c'est fréquenté par tous les peuples! C'est sûr que les consommateurs, à l'intérieur, sont des Blancs. Mais, après,

[347] Voir chapitre 1, p. 21-33.

[348] Patricia avait pris une voix plaintive pour dire cette phrase, comme si elle voulait singer ceux qui ne voient dans le Cercle qu'un café destiné aux étudiants blancs récemment arrivés dans le quartier.

tout ce qui est gratuit, c'est tout le monde qui passe : Blancs, Noirs, Hindous, Pakistanais… ». Et pour ceux qui, comme Patricia, connaissent le Cercle depuis ses origines, il ne fait aucun doute que l'instauration et, par la suite, la bonification de ce service ont constitué un véritable tournant dans la capacité du lieu à diversifier le public « naturel » de ses activités commerciales, généralement « non racisé, *grano* et intellectuel » (Julie), et majoritairement composé de personnes « jeunes et blanches, du type libéral/radical » (Anne). Ainsi, bien qu'arrivé presque par accident au sein de ses activités – le projet initial ne l'incluait pas –, le don alimentaire est rapidement devenu un incontournable du Cercle, apparaissant aux yeux de beaucoup, tant parmi ses membres travailleurs que chez ses simples usagers ou, même, ceux qui avaient vu le lieu ouvrir ses portes avec une certaine méfiance, comme « l'une des missions centrales » du lieu (Gérald).

En plus d'apprécier le fait qu'il réponde aux besoins de nombreux résidents vulnérables du quartier et contribue à faire du Cercle Populaire un lieu utile à des gens venus d'horizons divers, on se félicite de ce que l'on appelle communément le « frigo communautaire » participe à cet esprit de communauté, à la fois caractéristique du Cercle et nécessaire à ce que celui-ci se distingue des logiques de la gentrification et de leur potentiel disruptif. Car si une grande diversité d'usagers se croise au *Garde-Manger*, ce sont aussi des rencontres et des échanges qui s'y font, et à ce titre, cet espace étriqué situé au fond du Cercle Populaire représente, aux yeux de certains, un lieu significatif pour la communauté locale. Quand Joël aime y retrouver des voisins du quartier avec lesquels il a alors l'occasion de discuter un peu tout en procédant à quelques échanges de produits récupérés par les uns et les autres, Patricia y voit pour sa part un catalyseur de contact entre les différents usagers du Cercle qui se saluent en même temps qu'ils se croisent dans l'enceinte du café-restaurant ; pour d'autres, le *Garde-Manger* apparaît même comme une opportunité d'éduquer et de dialoguer avec des enfants du quartier quelque peu laissés à eux-mêmes, en leur rappelant notamment la valeur de la générosité et de la reconnaissance[349]. Au-delà du service en lui-même, beaucoup vantent la façon dont celui-ci est organisé. Notamment parce qu'il ne se présente pas comme une banque alimentaire, mais bien comme une action de

[349] J'avais été quelque peu étonné de ce que m'avait un jour dit à ce propos une cliente habituée du café-restaurant. Elle m'avait dit être intervenue, à plusieurs reprises au cours des mois qui précédaient, auprès de ce groupe d'enfants, que l'on voyait souvent passer au café pour y trouver une collation à la sortie des classes, qui avaient tendance soit à se plaindre, lorsqu'ils ne trouvaient rien qui les satisfaisait, soit à négocier avec les bénévoles qu'ils sentaient hésitants – généralement, de très jeunes adultes impliqués depuis peu de temps – pour obtenir un chocolat chaud gratuit quand il y avait un café de disponible au *Pay it forward*. Quand elle m'avait assuré qu'elle s'était autorisée à intervenir, car « [c'étaient] des enfants qui ont besoin d'une éducation », ma première réaction avait été de m'interroger quant à sa légitimité à agir de la sorte, voyant dans sa démarche une forme d'ingérence dans l'intimité des familles de ces enfants – était-ce en effet le rôle d'un membre du Cercle Populaire d'éduquer ces gamins parfois turbulents ? Mais j'avais aussi compris qu'en agissant ainsi, cette cliente avait en fait témoigné de son authentique sentiment d'appartenir à une même communauté que ces enfants-là, et que le Cercle Populaire, plus spécifiquement son service de don alimentaire, avait contribué à faire naître en elle un tel sentiment qu'elle n'aurait peut-être jamais eu l'occasion de ressentir autrement.

lutte contre le gaspillage, le *Garde-Manger* est par principe même ouvert à tout un chacun, sans égard à ses revenus ; et à ce titre, contrairement à la plupart des organismes d'aide alimentaire, nul besoin de prouver que l'on est dans le besoin pour pouvoir s'y servir. En plus d'être un facteur d'inclusivité permettant de diversifier ses usagers, parmi lesquels on retrouve à la fois des résidents du quartier en difficulté financière – parfois même des gens venus d'autres quartiers de Montréal[350] –, et des personnes mieux nanties et plutôt intéressées par la démarche militante de lutte contre le gaspillage, une telle ouverture est vue par plusieurs, à l'image de Stéphanie, comme une façon de s'assurer que la dignité de chacun est respectée[351] :

> Moi, mon problème avec beaucoup de services sociaux, c'est qu'il faut prouver à quel point tu es pauvre. Ici, c'est vraiment à la confiance, et je trouve que ça, c'est très important aussi. Parce que de cette manière, on fait ça avec la dignité, dans le sens où on n'a pas un registre où les personnes nous montrent quelque chose, ou… Alors, je trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'endroits où ça, ça existe. Des endroits semi-publics. Et c'est nécessaire pour la vie communautaire.

De la même façon, l'organisation matérielle et spatiale du service est elle aussi appréciée pour ce qu'elle permet de garantir un certain anonymat aux utilisateurs du lieu, et partant de respecter là encore la dignité de ceux qui préfèrent se servir en toute discrétion. Situé tout au fond du local, à l'extrémité du couloir situé à la gauche du comptoir et de la cuisine, le *Garde-Manger Populaire* est accessible de deux façons : soit en empruntant la porte d'entrée principale, ce qui implique de traverser la salle du restaurant sur sa longueur pour celui qui ne se rend au Cercle que pour se servir en nourriture gratuite, soit en passant par la petite porte de secours située à l'arrière du local, précisément à quelques pas du réfrigérateur et des meubles sur lesquels sont déposés les aliments mis au don. Si quelques personnes empruntent bien le premier des deux passages, la majorité des utilisateurs du « frigo communautaire » qui ne viennent pas du café-restaurant lui préfèrent le second, si bien que, sauf à expressément observer l'endroit, clients

---

[350] Il arrive parfois que des personnes passent un coup de fil directement au Cercle Populaire afin de savoir si une livraison a eu lieu ou s'il y en a une de prévue bientôt. Ce sont généralement des personnes qui, ne vivant pas dans Saint-Pierre, se rendent expressément au Cercle pour y récupérer de la nourriture.

[351] L'ouverture à tous du *Garde-Manger* peut, du reste, surprendre les clients qui découvrent le Cercle Populaire. Certains – y compris parmi les travailleurs bénévoles du Cercle – éprouvent même une certaine gêne à se servir, considérant que d'autres auraient un plus grand besoin de ces denrées qu'eux-mêmes. Dans un même ordre d'idée, je me souviens par exemple de ce client qui, durant une période, venait presque quotidiennement au Cercle, et auquel j'avais fait découvrir notre service de don alimentaire alors encore naissant. Très enthousiaste à l'idée d'obtenir gratuitement un pain d'aussi bonne qualité, il avait manifesté une certaine réticence à diffuser l'information dans son réseau amical, comme je l'avais invité à le faire en ce jour où nous avions reçu une quantité considérable de baguettes. « Je ne veux pas le dire à mes amis, m'avait-il effectivement dit. Ils ont tous assez d'argent pour s'acheter du pain ! »

ou travailleurs du Cercle ne savent jamais vraiment si quelqu'un est occupé à se servir en pain ou en fruits et légumes.

Ainsi le don alimentaire semble-t-il être unanimement apprécié par les membres du Cercle Populaire. On peut pourtant relever quelques ombres au tableau qui, sans rien enlever aux qualités de ce service, relativisent ce qui pourrait apparaître comme un franc et entier succès, et témoignent, une fois encore, de ce que rien n'est jamais tout à fait noir ni tout à fait blanc pour un projet comme le Cercle Populaire. S'il ne fait aucun doute que l'arrivée du « frigo communautaire » a constitué un tournant majeur dans l'histoire du Cercle Populaire, en permettant à son public de substantiellement se diversifier, est-il pour autant ce facteur de mixité que certains, à l'image de Patricia, aiment voir en lui ? Si l'on se fie à Victor, c'est loin d'être évident :

> La principale chose qui fait venir des personnes non-blanches, ou des personnes différentes [du public habituel], c'est le frigo communautaire […] Mais je ne pense pas qu'il y ait une mixité. Je veux dire, les gens viennent par la petite porte du fond, ils l'ouvrent, prennent ce qu'ils veulent prendre, et repartent par la petite porte du fond! Je trouve ça très bien ! Je ne pense pas que c'est ça qui va rapprocher les gens, mais je pense que c'est très bien. C'est vraiment très bien. Mais je ne crois pas… Si le but principal de tout cela, c'est d'amener des gens de la communauté : alors, non, ça ne fonctionne pas.

La description que fait ici Victor du « frigo communautaire » correspond bien à une certaine réalité. On peut en effet distinguer deux types d'usagers du *Garde-Manger.* Il y a, d'un côté, ceux qui n'ont pour expérience du Cercle Populaire que celle de son service de don alimentaire. Majoritairement résidents de Saint-Pierre, peu fortunés et représentatifs de la grande diversité ethnique du quartier – on y trouve en effet des personnes de toutes les origines et de tous les âges –, ils ne sont que de passage au Cercle, dans lequel ils pénètrent le plus souvent, comme le disait à l'instant Victor et comme je le mentionnais juste avant, par la petite porte située à l'arrière du local et menant directement à l'espace dédié au don alimentaire ; et il arrive même qu'ils n'aient pas à entrer dans le local, comme lorsque la nourriture est déposée sur le banc accoté au mur extérieur du Cercle. D'un autre côté, on retrouve les usagers clients du café-restaurant qui, eux, ont une expérience plurielle du Cercle Populaire, et profitent de leur présence sur place pour glaner quelques fruits ou, plus particulièrement, quelques baguettes ou miches de pain. Déjà sur place, ils accèdent au don alimentaire non par la petite porte à l'arrière du local, mais bien depuis la salle du café-restaurant. En résulte une situation qui peut parfois s'apparenter, plutôt qu'à une mixité, à une forme *de ségrégation de proximité* (Mumm 2008, 2016 ; B. Harris et

al. 2019), certes involontaire, mais néanmoins bien réelle, qui fait que les différents publics que le don alimentaire a permis d'attirer au Cercle tendent à s'y croiser bien plus qu'à s'y mêler. Une situation qui n'est cependant pas irrémédiable aux yeux de certains membres de la coopérative, qui estiment, comme on le verra par la suite, que le fait qu'un public à l'origine très distant du Cercle Populaire y ait finalement « mis un pied » ne constitue que la première étape d'un processus qu'il revient au Cercle et à ceux qui s'y impliquent de poursuivre, en œuvrant à tisser le lien qui a commencé à se nouer. En outre, au-delà même de la réalité de la mixité qu'il contribue à créer au sein du Cercle, le don alimentaire est vu par certains membres comme excluant par défaut tout un segment de la population locale en raison de facteurs culturels, à l'instar des activités commerciales du lieu. Dan estime par exemple que le pain, qui compose une part significative des aliments que le Cercle Populaire redistribue, est un objet culturel éminemment distinctif, et que nombre de résidents d'origine sud-asiatique tourneront le dos à une miche ou une baguette, même gratuites. Car, dit-il en effet, « *anyway*, ils ne mangent pas le pain, là ! Ils mangent des roti! Ils ne mangent pas de pain, à la maison! C'est bien, tu me donnes le pain, mais qu'est-ce que je vais faire avec ce pain-là ? ». Pis encore, le don alimentaire serait vu, non par des membres du Cercle, mais par des résidents du quartier cette fois, comme une insulte du Cercle Populaire à leur endroit, et le signe d'une crasse condescendance de sa part. Si je n'ai moi-même jamais été témoin d'une telle condamnation, qui semble relativement isolée, Dan, encore lui, m'avait un jour fait part de ce que l'une de ses voisines avait pu lui dire à ce sujet :

> Moi, je trouve que c'est bien, m'avait-il dit. Mais j'ai entendu… Par exemple, il y a une personne qui vit dans le quartier, qui est là depuis très longtemps, c'est une résidente typique, « authentique » du quartier, si tu veux. Elle, elle est complètement offensée par ça. Elle trouve que c'est un manque de respect envers les résidents du quartier que de mettre de la nourriture dehors, comme ça, à pourrir. Ça envoie comme message que les gens du quartier sont tellement pauvres et sales que ça ne les dérangera pas de manger du pain de trois ou quatre jours, qui a été dehors, et que les oiseaux ont peut-être grignoté.

8.3.1.2 Les espaces extérieurs : seuil ou frontière de la mixité ?

Cette ambivalence, caractéristique du don alimentaire, se retrouve de façon similaire dans les espaces extérieurs du Cercle Populaire, particulièrement la terrasse située à l'avant du local. Utilisée par les clients du café-restaurant lorsque le temps le permet, la terrasse a, au fil des ans, gagné en popularité chez de nombreux résidents du quartier. Avec l'installation, dans le courant

de l'année 2017, du long banc que des membres de la coopérative avaient fabriqué à partir de bois de récupération – il s'agit d'un banc de près de 4 mètres de long, adossé à la vitrine ouest du café ; un banc jumeau est installé le long du trottoir longeant la 2e Avenue, sur lequel sont souvent déposés des aliments gratuits –, les voisins de la coopérative se sont faits de plus en plus nombreux à s'asseoir sur la terrasse. Notamment parce qu'un temple se trouve tout à côté, on y voit souvent des membres de la communauté sikhe s'y réunir, mais on retrouve également des personnes issues des différentes communautés, sud-asiatiques ou non, présentes dans le quartier. Régulièrement, on y trouve aussi des personnes seules qui, parfois relativement tard le soir, viennent profiter de la connexion internet du Cercle Populaire, gratuite et libre de mot de passe, que l'on reçoit sans mal jusqu'à l'extérieur du local, et il n'est pas rare que l'on entende quelqu'un passer un appel possiblement lointain, en une langue qui n'est ni le français ni l'anglais. On retrouve ces usagers des espaces extérieurs du Cercle, distincts des clients du café-restaurant, à toute heure de la journée, si bien qu'il arrive régulièrement, aux beaux jours, que la terrasse soit un espace réellement multiculturel, où se côtoient des résidents du quartier récemment immigrés et des clients du Cercle Populaire, souvent blancs de peau ou, comme diraient certains, « occidentaux ».

Cette utilisation de la terrasse par les résidents du quartier est, à l'instar du service de don alimentaire, unanimement appréciée par les membres du Cercle Populaire avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en discuter, notamment parce qu'elle témoigne de son succès à s'être « ouvert » sur son quartier et sa communauté. Pour Joël, par exemple, la terrasse est devenue avec le temps un véritable point névralgique du quartier, où l'on sait qu'aux beaux jours « l'on peut toujours rencontrer quelqu'un » avec qui discuter un moment. Caroline, pour sa part, voit dans le caractère public des espaces extérieurs du Cercle et de sa connexion internet une caractéristique supplémentaire de ce qui fait de lui un lieu et, plus spécifiquement, un café unique en son genre :

> Peut-être qu'il y a des gens qui ne passeront jamais la porte, mais ils viennent quand même profiter de l'internet gratuit… Tu vois ? Ils n'ont même pas besoin d'entrer et de consommer pour avoir l'internet gratuit. Ça, ce n'est pas rien, non plus ! Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'endroits, dans Saint-Pierre, où tu peux encore avoir ça, tu vois ? […] Et tu vois, même quand tu vas à la bibliothèque, il faut que tu sois inscrit pour avoir accès à ces trucs. Ou, quand tu vas dans les cafés, il faut que tu paies ton café, pour avoir accès à internet. Donc déjà, rien que ça, je trouve ça génial.

Au-delà de l'appréciation que Caroline peut avoir de l'accessibilité de la terrasse du Cercle Populaire et de ce qu'elle offre à de nombreux résidents du quartier, son propos soulève l'ambiguïté qui la caractérise néanmoins. Comme elle le dit en effet, décrivant une réalité que l'on ne peut que constater dès lors que l'on passe du temps au Cercle : « Il y a peut-être une discrimination qui se fait un peu, parce qu'il y a des gens qui ne passeront jamais la porte ». Ainsi, tout comme le *Garde-Manger* a ses utilisateurs exclusifs, qui jamais n'utilisent d'autres services ni ne participent à d'autres activités du Cercle Populaire – qu'il s'agisse d'activités commerciales ou d'événements communautaires –, la terrasse du café semble bien être devenue un lieu significatif pour tout un public qui s'était longtemps tenu à distance du Cercle, mais paraît dans le même temps représenter une ultime frontière presque infranchissable pour celui-ci. Si infranchissable, d'ailleurs, qu'il n'est pas rare, comme je le mentionnais plus tôt, que le *Garde-Manger* soit lui-même délocalisé sur le banc situé sur le trottoir de la 2e Avenue lorsque les livraisons de pains ou de fruits et légumes sont particulièrement importantes ; car, comme le résume fort justement Thomas, on s'assure ainsi que ces denrées seront moins gaspillées en étant mises à disposition de « gens qui, on le sait, ne rentreront pas à l'intérieur du café » autrement. Si elle se fait sentir au quotidien au travers de moments ordinaires, comme lorsque, à l'image de Thomas à l'instant, on se sait obligé de sortir de l'enceinte du Cercle Populaire ce que l'on veut rendre accessible au plus grand nombre, cette frontière qui tient les uns à distance des autres se manifeste également, avec d'autant plus de force, dans des moments qui sortent de l'ordinaire. Un jour, Laura m'avait par exemple fait le récit d'un événement qu'elle avait elle-même vécu, et qui lui avait rappelé le long chemin qu'il y avait encore à parcourir avant que le Cercle n'incarne véritablement ce point de jonction que beaucoup espéraient en lui ou, pour reprendre les mots de Clara, avant que celui-ci ne parvienne tout à fait « à faire le pont entre ces deux éléments qui existent déjà, dans le quartier ». C'était un jeudi après-midi d'été et comme elle l'avait fait à plusieurs reprises à l'époque, Laura animait, dans le cadre de la Ruche d'art du Cercle Populaire, un atelier avec quelques dames du quartier et leurs enfants qui, toutes et tous, étaient des nouveaux arrivants. Comme il faisait beau ce jour-là, le petit groupe en avait profité pour tenir son activité sur la terrasse. Laura m'avait alors raconté la suite :

> L'autre jour, quand je faisais mon petit atelier d'art, dehors, j'étais avec que des dames Musulmanes, et Indiennes. Et quand je suis entrée, il y avait deux personnes blanches dans le café, chacune assise à sa propre table, avec leurs ordinateurs, et elles étaient en train de faire de l'art. Je leur ai demandé : « Voulez-vous venir dehors, pour faire de l'art avec nous? ». Et elles ont dit non […] C'est très symbolique. Ça reflète complètement ce

> qu'il se passe. Il y a quand même une ligne de division. Il y a quand même une frontière, très claire, culturelle et socioéconomique […] Alors peut-être que [les deux Blancs] voulaient venir, mais ils étaient trop timides ; ils se sont sentis sur un niveau moins dominant, parce qu'ils étaient dans l'inconnu. Peut-être qu'ils auraient été plus confortables si les dames étaient venues à l'intérieur. On aurait été dans un territoire plus connu pour eux, c'est-à-dire le café. Et les dames, quand je les ai invitées, que je leur ai dit : « Ça, c'est un endroit à utiliser, c'est pour vous! », elles étaient, comme : « Ah, oui ? On peut entrer ici? ». Elles étaient surprises. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de travail à faire.

En définitive, le *Garde-Manger Populaire* et les espaces extérieurs du Cercle Populaire apparaissent, l'un autant que les autres, comme étant traversés d'une profonde ambiguïté. Lieux et vecteurs d'une diversité bien réelle pour le Cercle, ils témoignent dans le même le temps des difficultés rencontrées pour que celle-ci se mue en authentique mixité. Bénéfiques autant pour le quartier et ses communautés que pour le projet en lui-même, dont l'image auprès des sceptiques et des communautés culturelles change grâce eux, ils sont également des manifestations quotidiennes de l'immense défi que représente le dépassement des logiques d'évitements qui caractérisent les relations entretenues par les différents groupes que la gentrification amène à se côtoyer. Car si le Cercle Populaire représente bel et bien, en grande partie grâce à eux, la démonstration d'une possible mixité, il peut tout aussi bien être vu comme un laboratoire des dynamiques de *tectoniques sociales* et de *ségrégation de proximité* que différents auteurs ont pu décrire à plus large échelle (Butler et Robson 2001 ; Robson et Butler 2001 ; Mumm 2008, 2016 ; B. Harris et al. 2019)

8.3.2 Dilemmes et dangers de la quête de mixité

Bien conscients d'une telle ambivalence, les membres du Cercle Populaire se retrouvent, là encore, au-devant de profonds questionnements, sinon même de véritables dilemmes, quant à la posture qu'il convient d'adopter à l'égard de la question de la mixité. Deux postures idéaltypiques tendent alors à s'opposer : une première qui, compte tenu des circonstances dans lesquelles le projet s'inscrit, consiste à voir la recherche de mixité sociale et ethnique parmi les publics de la coopérative comme une forme de nécessité, voire une véritable obligation morale ; une seconde qui insiste plutôt sur les dangers qui accompagnent une telle quête de mixité et qui, à ce titre, préconise à l'inverse d'agir de prudence à ce sujet, quitte à mettre au second plan les efforts visant

à attirer des populations que de puissants facteurs culturels semblent *de toute façon* maintenir à bonne distance du projet[352]. Parce qu'elles sont idéaltypiques, ces postures constituent les deux pôles entre lesquels les individus se positionnent de manière singulière, et la plupart d'entre eux adoptent de fait une position intermédiaire puisant des arguments dans chacune d'entre elles. Une position intermédiaire qui, on le verra, se caractérise là encore par une certaine ambiguïté.

8.3.2.1 Du devoir moral d'en faire plus. Retour sur une posture inclusive

On l'a vu, nombreux sont les membres du Cercle Populaire qui, considérant la propension naturelle du projet, sinon à participer directement la gentrification du quartier, du moins à répondre aux désirs et pratiques culturelles d'un public bien précis, estiment que le projet se doit de se faire aussi inclusif que possible[353]. Abordée en lien avec la question de la mixité sociale – mixité qui, dans le contexte singulier de Saint-Pierre, voit la variable ethnique être déterminante –, cette posture amène logiquement à considérer que le Cercle Populaire doit compter, parmi ses objectifs, celui de faire se rencontrer et se mêler des publics issus d'horizons variés, aussi représentatifs que possibles de la diversité caractéristique du quartier. Pour reprendre les mots de Laura, que je citais déjà au chapitre 6, ne pas chercher à répondre, d'une façon ou d'une autre, aux besoins des diverses communautés du quartier reviendrait effectivement à favoriser la « division » là où il importe d'œuvrer au « rassemblement »[354].

Comme les pages précédentes l'exposaient, les espaces extérieurs et le service de don alimentaire sont, à n'en pas douter, les principaux lieux où tend à se faire cette mixité si espérée, en tant qu'ils sont devenus avec le temps deux espaces – physiques autant que symboliques – significatifs aussi bien pour les clients « naturels » du Cerce Populaire que pour de nombreux résidents du quartier qui n'avaient *a priori* guère d'affinité avec le projet. La réaction que certains membres du Cercle peuvent avoir devant le succès mitigé du *Garde-Manger Populaire* et, dans une moindre mesure, des espaces extérieurs de la coopérative à pleinement intégrer la diversité du quartier, est particulièrement éloquente de la vision que beaucoup défendent et dont il est ici question. En effet, si la plupart des membres reconnaissent sans mal qu'il est ardu de voir une réelle mixité dans la diversification des usagers du Cercle qu'a induite le développement d'un service comme celui du don alimentaire, certains refusent en revanche d'y voir un échec complet

[352] Voir p. 294-299.
[353] Voir p. 352-355.
[354] Voir p. 256.

et définitif. Ils préfèrent au contraire y voir matière à amélioration, et estiment qu'il ne tient en fait qu'au Cercle Populaire et à ceux qui s'y investissent de travailler à ce que le contact, ainsi initié, aboutisse sur une véritable intégration de ces nouveaux publics au projet plus global de la coopérative. Ceux qui défendent un tel point de vue, qui tendent du reste à être des clients-utilisateurs et non des membres travailleurs du Cercle, inscrivent leurs discours dans les champs lexicaux du *devoir* et de la *prescription*, insistant ainsi ce faisant sur la dimension morale de la nécessité d'agir. C'est ainsi que Stéphanie, avec qui je discutais un jour des usagers du « frigo communautaire » que l'on ne voyait jamais dans d'autres circonstances, m'avait par exemple dit qu'il n'y avait là rien d'irrémédiable, mais qu'il en revenait à nous, travailleurs du Cercle, de nous assurer que ces personnes-là se sentent légitimes au sein du projet dans son entièreté :

> [Ces gens] ne se sentent probablement pas à leur place ici. Alors, *vous devez* faire plus que simplement leur offrir quelque chose[355] […] Ils ont mis le pied dans le Cercle, ce qui est déjà une première étape. Ils sont rentrés dans le Cercle. Alors, il faut aussi leur dire : « Eh! Mais vous savez, vous êtes les bienvenus, vous pouvez rester comme vous voulez, quand vous voulez. Et on veut que vous restiez! » Il faudrait mettre de l'énergie là-dedans.

Un discours presque en tout point similaire à celui que Gérald peut aussi tenir, lui qui estime que le *Garde-Manger*, aussi bénéfique pour le quartier soit-il, ne représente qu'une première étape du travail que le Cercle Populaire se doit de mener afin de nouer une authentique relation avec les différentes communautés locales chez lesquelles il ne suscite spontanément guère d'intérêt :

> [Le don alimentaire] leur fait passer la porte, m'avait-il dit un jour. Ils ont passé la porte, et maintenant, *vous avez la responsabilité* de les garder à l'intérieur[356] [357]. Donc, d'offrir des événements culturels qui pourraient être intéressants pour eux, ou répondre à des besoins qu'ils ont. Quels que soient leurs besoins, je ne veux pas parler à leur place. Mais au moins, ils passent la porte. Ils rentrent à l'intérieur.

Pour ceux qui revendiquent cette nécessité d'en faire plus, quelques gestes pourraient suffire à ce que la situation change. À l'image de Gérald à l'instant, certains évoquent la possibilité

---

[355] J'ajoute l'emphase.

[356] *Idem.*

[357] Une autre cliente de longue date du Cercle avait employé cette même expression pour décrire ce qu'elle considérait être le devoir des travailleurs du Cercle à l'égard de ces usagers du don alimentaire qui ne faisaient que passer en coup de vent au café : « Dans notre quartier, il y a des personnes extrêmement pauvres, qui n'ont pas du tout les moyens de prendre un thé. Donc là, c'est *votre responsabilité* de leur offrir un café, un thé, ou une soupe de temps en temps, quand vous voyez qu'elles viennent souvent, et qu'elles ont vraiment besoin de ce service-là » (j'ajoute l'emphase).

d'organiser des « événements culturels » qui pourraient susciter un certain intérêt pour les communautés culturelles du quartier. Si elle mesure toute la difficulté qu'il y aurait à susciter cet intérêt, Ranya croit par exemple que l'intégration de thématiques particulières aux *Brunchs en Musique* du samedi pourrait être une voie à envisager : « ça pourrait être un truc Bollywood ou quelque chose comme ça, dit-elle. Ou une fille qui chante, ou qui joue du sitar ou d'un instrument qui rejoint un petit peu plus les gens du quartier, aussi ». Pour d'autres, à l'image de Laura qui décrivait un peu plus tôt son projet avorté de servir un « thé chai original »[358], la solution se trouve plutôt du côté de l'adaptation du menu du café-restaurant aux goûts et aux habitudes des communautés culturelles du quartier. D'autres encore suggèrent de renouveler les événements ayant rencontré un certain succès auprès des résidents du quartier, à l'image de cette vente communautaire qui avait été organisée sur la terrasse du café, lors de laquelle des vêtements usagés avaient été mis en vente à prix libre, chacun pouvant payer selon ses propres moyens. Certains, enfin, croient que le travail à accomplir devrait tout autant porter sur les activités du Cercle Populaire que sur l'apparence du lieu. Je le notais à la fin du chapitre 6[359], l'esthétique du Cercle peut être *à la fois* appréciée comme un gage d'hospitalité et vue comme un facteur d'exclusion, évoquant la chaleur d'un chez soi aux uns tout en apparaissant aux yeux des autres comme l'espace intime d'une communauté à laquelle on ne s'estime pas appartenir. C'est pourquoi Stéphanie, encore elle, estime que le Cercle devrait travailler à ce que son ambiance reflète la diversité du quartier. Pour illustrer son idée, elle m'avait un jour évoqué l'exemple d'un autre commerce de Saint-Pierre, un petit glacier situé non loin du Cercle, dont le propriétaire s'efforçait de décorer son local d'objets faisant référence aux nombreuses religions pratiquées dans le quartier. Lorsque Stéphanie l'avait questionné sur les raisons d'une telle décoration, peu commune pour un commerce de ce type, l'homme lui avait répondu : « Mais parce que c'est ça, le quartier! ». Cependant, ces diverses intentions se heurtent elles aussi aux limites, décrites plus tôt[360], liées à l'organisation largement bénévole du Cercle Populaire et à sa difficulté à s'émanciper des contraintes matérielles et quotidiennes de son activité commerciale. C'est pourquoi les intentions sont rares à se muer en initiatives concrètes et, lorsqu'elles y parviennent, elles demeurent souvent ponctuelles et peinent à se pérenniser.

---

[358] Voir p. 363-364.

[359] Voir p. 266-272.

[360] Voir p. 362-365.

8.3.2.2 La crainte de forcer les choses, ou le danger de mettre en scène la rencontre de l'Autre

Face à cette première posture qui insiste sur l'importance, pour le Cercle Populaire, de chercher à générer une forme de mixité, une autre approche consiste plutôt à mettre l'emphase sur les risques qui accompagnent une telle ambition, et par conséquent à se méfier de celle-ci. Un événement auquel j'avais assisté quelques mois seulement après avoir commencé mon enquête permet d'illustrer de manière assez remarquable cette seconde posture.

Samedi soir, début du mois de mai 2017. Aujourd'hui, le Cercle Populaire célèbre l'adhésion du 500e membre de la coopérative. Parce que l'acquisition du permis d'alcool n'est encore qu'au stade de projet, on a demandé et obtenu une licence ponctuelle ; pour ce soir seulement, on pourra boire des coups au Cercle Populaire, mais en principe uniquement à l'intérieur. La soirée, qui accueillera au plus fort une soixantaine de personnes, peut-être plus, se déroule en trois temps. À 18h, le « potluck communautaire ». Le Cercle offre à manger à ses convives qui ont eux-mêmes été invités à apporter un petit quelque chose à partager avec tout le monde. Peu après 19h, on projette, contre le mur près de la Ruche d'art, le documentaire que l'un des membres de la première heure du Cercle a en partie tourné dans la salle du café. Si j'ai moi-même déjà eu l'occasion de le voir, comme d'autres personnes présentes ce soir[361], c'est pour beaucoup une première, et le film de notre camarade rencontre un franc succès auprès de son auditoire. À 20h, un groupe de musiciens sud-américains, la plupart des amis de la coopérative, nous gratifie d'un concert-surprise de cumbia. Et si le son n'est pas bien bon, l'endroit n'étant franchement pas adapté à ce que s'y donne en spectacle un groupe ainsi électrifié, le concert d'un peu plus d'une heure a néanmoins un effet indéniable sur un Cercle Populaire bondé de monde – ce n'est pas pour rien qu'à plusieurs reprises, Isabelle me dira, le visage fendu d'un large sourire : « C'est vraiment la meilleure soirée qu'on ait faite ici, à date! ». Si belle soirée qu'elle ne pourra d'ailleurs s'arrêter aussitôt le concert terminé, et se prolongera jusque tard dans la nuit, dans la salle où les enceintes continueront de diffuser de la musique festive, et sur la terrasse à l'avant où, bien qu'on n'en ait officiellement pas le droit, on continuera à boire des verres en discutant joyeusement.

Mais cette soirée est aussi le théâtre d'un heureux imprévu. Il est environ 19h, et le potluck est sur le point de s'achever. À la quarantaine de personnes qui y ont participé et terminent tranquillement leurs assiettes, d'autres viennent s'ajouter, qui cherchent ici ou là une place où

[361] Voir chapitre 3, p. 94-95.

pouvoir s'asseoir pour regarder le documentaire sur le point d'être diffusé. On retrouve de nombreux Latino-Américains – comme on le sait, trois des cinq fondateurs du Cercle Populaire étant originaires d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud, les liens sont assez forts avec plusieurs communautés latino-américaines – quelques Sud-Asiatiques, plutôt jeunes, qui se comptent sur les doigts d'une main, et pour la grande majorité des Blancs. Alors que l'on vient de dérouler l'écran sur lequel doit être projeté le film, deux gamins de 12 ou 13 ans, d'origine sud-asiatique – l'un d'eux, les cheveux noués dans son turban caractéristique, est sikh – prennent place face au public. Quelques minutes plus tôt, je les ai vus discuter avec Isabelle, près du comptoir, mais je n'y ai guère prêté attention. C'est souvent que des enfants du quartier vont et viennent dans le café, et en ressortent aussi rapidement qu'ils y sont entrés ; d'autant qu'Isabelle a l'habitude de travailler avec quelques classes des écoles de Saint-Pierre, notamment pour les emmener faire des ateliers d'horticulture au jardin ou de cuisine au café. Je comprends maintenant que, tout à l'heure, les deux gamins demandaient en fait à Isabelle l'autorisation de donner le spectacle qu'ils s'apprêtent à entamer. Tandis que les deux jeunes attendent face à une assemblée désormais curieuse, Isabelle se penche sur l'ordinateur du Cercle, dont l'écran est projeté sur la toile déployée derrière les deux jeunes. Elle fait une recherche sur *YouTube*, trouve la page désirée, et lance la lecture. Une piste audio démarre, et après quelques secondes, les deux gamins se mettent à rapper et chantent, en français, leur vie d'adolescent, leur quartier et leurs passions – le hip-hop et le basket. Leur performance est de courte durée – une seule chanson, moins de deux minutes –, mais elle rencontre un formidable succès. Les applaudissements sont si généreux, les manifestations d'enthousiasme si nombreuses et les félicitations si chaleureuses, qu'ils en ont l'air gêné, s'éclipsant aussi vite que possible, mais visiblement bien heureux de leur instant de gloire.

Ce moment, fortuit et singulier, avait indéniablement contribué au succès de la soirée, lui donnant, alors qu'elle était encore jeune, un tour particulier et une dynamique spéciale. Pour autant, il avait également incarné, aux yeux de certains, l'un des écueils auxquels se heurte le Cercle dans sa volonté d'intégrer les communautés culturelles locales à son projet. Le hasard avait fait que, deux jours seulement après cette soirée au cours de laquelle nous avions passé du temps ensemble, j'avais rencontré Valérie afin de réaliser avec elle une longue et approfondie entrevue. Au cours de notre discussion, et tandis que nous parlions de cette quête de mixité que le Cercle Populaire poursuivait, elle avait d'elle-même évoqué la performance des deux jeunes adolescents pour illustrer l'ambiguïté du regard qu'elle portait sur cette question, soulignant le risque qui, à ses yeux, planait inévitablement sur une telle posture :

> Je pense que c'est important [de travailler à intégrer les communautés du quartier au projet], mais je pense qu'on peut se perdre dans ça, facilement, en mettant ça comme un de nos objectifs principaux […] Je vais juste faire une parenthèse. Les deux jeunes hommes qui étaient là et qui ont fait leur hip-hop, samedi dernier, ou une dame des Philippines qui fait un atelier de cuisine[362] : c'est cool. Mais si c'est juste pour plaire aux Blancs, comme quoi ils ont comme voyagé dans un autre pays, et que ça, c'est typique, et qu'ils se sont nourris un petit peu de la culture des autres… À un moment donné, ça, quand on en fait un *show*… Quelque part, c'est bizarre [...] C'est juste que je n'aime pas ça, quand on utilise les autres à ces fins-là, et notamment la culture de l'autre […] Là, les deux jeunes, on pourrait dire qu'on a exploité leurs traits culturels. Et si on leur demandait de venir à chaque fois, là, ce serait… Tu comprends? À un moment donné, tu peux te demander : « Hum… Est-ce que je ne suis pas en train d'utiliser les autres? ».

Et elle avait aussitôt ajouté, comme pour insister plus encore sur l'ambivalence de son sentiment : « Mais, dans le fond, est-ce que c'est vraiment ça? Est-ce que c'est une suranalyse? Ou est-ce que finalement c'est juste "cool" ? ».

Au-delà du cas précis de cette soirée de fête et de l'anecdote des deux adolescents, Valérie n'est pas la seule à s'interroger sur l'appréciation réelle qu'il convient d'avoir des moments de mixité dont le Cercle Populaire peut être le catalyseur. Clara, par exemple, est bien consciente que, parce qu'il est un lieu dans lequel se retrouve et se reconnaît un public majoritairement blanc et parce qu'il sait aussi attirer, pour diverses raisons, des membres des différentes communautés culturelles du quartier, le Cercle peut parfois contribuer à assouvir la soif d'exotisme de clients occidentaux nouvellement arrivés dans Saint-Pierre, ou désireux de s'y installer. Et à cet égard, son sentiment est là encore extrêmement ambigu, oscillant entre le plaisir de constater que le l'espace facilite la rencontre entre des personnes aux origines diverses, et le malaise de se dire que le lieu favorise, peut-être et avant tout, une appréciation purement esthétique de l'altérité :

> Il y a des gens qui viennent, peut-être, faire la découverte du quartier et qui sont contents parce que le Cercle répond à leurs besoins très occidentaux. Et qui sont contents quand il y a quelqu'un d'ailleurs qui rentre dans ce café-là : ils sont, comme : « Oooh! » [elle prend un ton curieux et enthousiaste] Alors, c'est un début! Ce n'est peut-être pas avec l'intention

[362] Jane, résidente du quartier philippine et membre active du réseau communautaire local, a dirigé plusieurs ateliers de cuisine au Cercle Populaire. Amie proche de la coopérative, elle assure également par période des quarts de travail derrière le comptoir, et remplace régulièrement les bénévoles dans l'incapacité d'assurer les leurs. Serviable et toujours de bonne humeur, elle est une personnalité appréciée de tous.

> idéale, mais c'est un commencement. Ça montre une ouverture, au moins, à entrer en contact avec l'inconnu plutôt que vouloir tisser une distance avec.

Pour certains, le risque qu'il y a à ce que le Cercle Populaire contribue à une telle relation entre son public majoritaire blanc et les membres des communautés culturelles du quartier qui s'y rendent, suffit à s'interdire de voir dans l'intégration de la diversité un objectif à poursuivre en soi. À leurs yeux, il convient en revanche de concentrer ses efforts sur la gestion générale de la coopérative et de ses activités commerciales, ainsi que sur le maintien d'une attitude bienveillante et inclusive à l'égard de tous ; autant d'efforts qui doivent suffire, dans le contexte multiethnique de Saint-Pierre, à ce qu'une certaine mixité s'opère *spontanément*, et dont il faut alors savoir se féliciter. Une telle posture, qui, dans l'absolu, consiste à préférer *in fine* la non-mixité à une mixité qui serait feinte ou mise en scène, reprend du reste les arguments essentiels de celle, défendue par beaucoup, qui consiste à rationaliser les insuccès du Cercle Populaire à se rendre attrayant auprès de la diversité du quartier en invoquant des facteurs culturels qu'il est par définition difficile d'infléchir[363]. Comme me l'avait en effet dit un membre bénévole de la première heure :

> Dans le contexte de Saint-Pierre, il y a comme des préjugés culturels, qui font qu'on agit par rapport à la couleur ou l'ethnicité des gens. Je comprends pourquoi c'est là. Mais je ne comprends pas comment on arrive au succès, quand on a fait ça. C'est comme un objectif du quartier, de rejoindre les populations locales. Tous les organismes sont obsédés par ça! Moi, je trouve que c'est une mission un peu irréaliste [...] Est-ce que nous, on va avoir un regroupement de femmes pakistanaises, ici, qui vont venir dîner tous les mardis ? Non, parce qu'elles ne vont pas dans des restaurants pour dîner, ou dans des cafés. Donc ça, c'est pas réaliste, de croire que ça va arriver […] Donc c'est pour ça que je dis que le plus important, ce sont nos fournisseurs, et nos petites affaires dans le commerce. Que c'est là qu'on doit mettre nos efforts, et non à aller chercher d'autres communautés. Je trouve que ça arrive naturellement : on est dans un contexte multiculturel, ça va arriver, tout simplement.

Anne, cette autre bénévole de longue date, fait aussi partie de ceux qui défendent un tel point de vue. Bien consciente du rôle – selon elle essentiellement passif, mais néanmoins réel – que joue le Cercle Populaire dans la gentrification de son quartier, elle assure n'être ni dérangée, ni étonnée par les difficultés que la coopérative a toujours éprouvées à diversifier son public, au-delà de son service de don alimentaire : rien de bien de surprenant, en effet, à ce qu'un café

[363] Voir p. 294-299.

comme celui-ci suscite un intérêt bien supérieur chez un public de jeunes gens occidentaux et éduqués qu'auprès d'une population composée de familles récemment immigrées, « deux mondes » distincts dont elle considère, comme d'autres, qu'ils composent en grande partie la réalité démographique de Saint-Pierre. En revanche, elle affirme éprouver un certain malaise devant l'idée selon laquelle il faudrait absolument inciter ceux qui appartiennent au second de ces mondes à passer la porte du Cercle et, surtout, à y rester :

> Tu sais, je ne vais pas aller sonner chez Mme Singh, qui habite à côté, qui porte un voile sur les cheveux, et qui prie cinq fois par jour, pour lui dire : « Viens au café! Il faut que tu viennes! Il faut que tu viennes, il y a des gens qui veulent te rencontrer! ». Non, je ne vais pas faire ça […] Si tu veux qu'il y ait une vraie rencontre, tu ne peux pas faire venir ce monde dans ton monde. C'est à toi d'aller dans leur monde ; c'est à toi d'essayer d'y aller. Parce que si tu les fais venir, eux, dans ton monde à toi, alors tu parles d'une simulation, d'une sorte de… Oui, comme si… Comme si tu leur disais qui ils devraient être, au lieu de les laisser être qui ils sont vraiment. Et ça, c'est vraiment quelque chose d'important pour moi.

Ainsi la question de la diversification et de la mixité des publics du Cercle Populaire est-elle une illustration particulièrement éloquente des ambiguïtés qui caractérisent la position d'entre-deux dans laquelle le projet se situe, et notamment de l'idée, envisagée d'un point de vue plus général plus tôt dans ce chapitre, selon laquelle le lieu et le collectif qu'il représente évoluent en permanence sur une ligne de crête extrêmement mince. En effet, si au Cercle tout le monde s'accorde sur la nécessité d'adopter une attitude ouverte et inclusive, qui offre à chacun la possibilité de se sentir à son aise entre ses murs, et si tout le monde sait aussi apprécier les moments de mixité qui peuvent s'y opérer, certains insistent néanmoins sur le risque qu'une posture consistant à chercher expressément à intégrer les membres des communautés culturelles du quartier au projet ne fasse basculer celui-ci vers une réalité à laquelle beaucoup craignent qu'ils participent. Cette réalité, que de nombreux chercheurs ont décrite comme étant l'une des fonctions centrales du rapport social de domination que la gentrification constitue (Zukin 2009, 2008, 2010 ; Lloyd 2010 ; Schlichtman, Patch et Hill 2017, entre autres), c'est celle de la relation purement superficielle et esthétique que le gentrifieur peut parfois entretenir avec celui qui lui préexiste dans son nouveau quartier ; celle, pour le dire autrement, de l'objectivation de l'Autre et de la consommation de son authenticité[364].

[364] Voir chapitre 1 p. 21-33, et chapitre 4 p. 174-179.

8.4 Synthèse du chapitre

Ce dernier chapitre avait pour objectif d'explorer la façon dont le Cercle Populaire incarne et en même temps subit la tension qui le caractérise, en tant qu'il participe de manière évidente de la gentrification de son quartier tout en cherchant simultanément à s'en distinguer, voire à s'y opposer. Le recours au concept de liminalité a ainsi permis de jeter une lumière particulière sur la position que le projet semble occuper dans le quartier et dans la vie de plusieurs de ses membres, et sur le rôle que nombre d'entre eux lui attribuent. Reconnaissant que le Cercle participe bel et bien d'un phénomène qui le dépasse largement, ses membres tendent ainsi à adopter une posture bienveillante à l'égard de ceux qui incarnent, en leur chair, la gentrification de Saint-Pierre, et dont ils savent qu'ils constituent indéniablement la clientèle « naturelle » du café-restaurant. Mais parce qu'il compte aussi parmi ses missions fondatrices celle de s'offrir à son quartier et à sa communauté en leur entier, le Cercle est envisagé par beaucoup comme le catalyseur et la matérialisation d'une rencontre entre deux états de Saint-Pierre, auxquels correspondent deux mondes distincts, mais néanmoins voués à un inéluctable contact. Espace – physique autant que symbolique – transitoire, et lieu de rencontre de personnes issues d'horizons divers et parfois antinomiques, le Cercle apparaît ainsi comme un être hybride, pris dans une situation d'entre-deux structurelle et structurante qui fait parfois écho aux histoires et aux identités singulières de ceux qui y évoluent. Dès lors, cette liminalité du Cercle Populaire, à la fois projetée et vécue, se présente comme une manière pour lui de se saisir de son inscription *de facto* dans les inévitables transformations de Saint-Pierre, pour ainsi les adoucir, les accompagner ou, pour reprendre les mots de l'un de ses membres, « les aider pour le mieux ». Une contribution positive au changement qui dépend alors de la capacité du projet à être, d'abord, un espace proprement communautaire, au sens le plus fort du terme, à défendre, ensuite, la localité dans laquelle il s'inscrit, et à se faire, enfin, aussi inclusif que possible en s'assurant de répondre aux besoins d'un pan aussi large que possible de la communauté locale.

Si l'anthropologie classique et, par la suite, la diversification des usages du concept ont souligné le potentiel créateur des situations liminales, elles ont également insisté sur l'association de la notion à celles de danger, de risque et d'instabilité. À cet égard, Le Cercle Populaire ne fait pas figure d'exception, et se retrouve confronté à de nombreux écueils, dilemmes et difficultés. Ce chapitre a en effet mis en lumière la façon dont, dès ses origines, les missions fondamentalement contradictoires du Cercle l'ont non seulement condamné à une précarité financière permanente, mais l'ont également mené au-devant d'importants paradoxes et de profonds dilemmes,

notamment lorsqu'il s'est agi de devoir envisager de nouvelles sources de revenus pour le projet. Mais ce chapitre a aussi permis de révéler la façon dont le Cercle Populaire, en raison là encore de la situation d'entre-deux dans laquelle il se trouve, évolue sur une ligne de crête extrêmement étroite dont il risque en permanence de basculer vers que ce qui a été qualifié de « mauvais côté de l'histoire », en nuisant plus à son quartier et à sa communauté qu'en ne leur étant bénéfique – qu'il s'agisse du risque, faute de ressources suffisantes pour agir sur les deux fronts, de délaisser les activités communautaires au profit des activités commerciales, ou du danger de s'engager dans des partenariats, des projets ou plus généralement des choix qui pourraient avoir des conséquences funestes pour le quartier ou le projet en lui-même. En outre, les dernières pages du chapitre ont montré que, sur ce point, la question de la promotion et de la recherche de mixité sociale et ethnique constitue une illustration particulièrement éloquente de ces différents écueils qui caractérisent le Cercle Populaire, et des nombreux dilemmes et turbulences qui les accompagnent.

En insistant notamment sur la résonance que plusieurs des membres du Cercle Populaire établissent entre leurs propres expériences individuelles et celle du lieu, ce chapitre a contribué, en dernière analyse, à exposer la façon dont les notions de liminalité et d'entre-deux, mais aussi celles de risque et d'ambiguïté, gagnent à être considérées comme des attributs essentiels de la position intermédiaire que ces différents acteurs, individuels comme collectifs, occupent dans l'évolution d'un quartier tel que Saint-Pierre, et pour certains d'entre eux dans le cours de leur propre vie. Pour le dire autrement, ce chapitre a contribué à exposer que de telles notions gagnent certainement à être considérées comme autant de caractéristiques constitutives de ce que la littérature a coutume de nommer *gentrification marginale* ou, à tout le moins, d'une *certaine forme* de gentrification marginale.

CONCLUSION : VERS UNE « GENTRIFICATION LIMINALE »

Lorsque, en ce vendredi après-midi du mois de janvier 2017, je me rendais au Cercle Populaire pour y assurer mon premier quart de travail, je voyais en lui, d'abord et avant tout, un *lieu emblématique des premières phases de la gentrification* de son quartier. C'était bien pour cette raison, du reste, que j'avais sollicité les personnes chargées de coordonner ce petit café coopératif, installé depuis à peine plus d'un an dans Saint-Pierre. Souhaitant analyser la façon dont le processus de (re)valorisation des quartiers populaires en début de gentrification pouvait être conflictuel et confronter des points de vue et des intérêts divers, éventuellement contradictoires, je voyais dans le Cercle Populaire un site remarquable pour accéder aux postures, représentations et pratiques d'un collectif et d'individus représentant typiquement les phases liminaires du phénomène. Mais si, en ce premier jour d'implication au sein de son équipe de travailleurs bénévoles, j'envisageais encore le Cercle comme un site d'observation parmi d'autres, j'avais néanmoins l'intuition, née des quelques expériences que j'avais eues de l'endroit, que ce lieu et le collectif qu'il incarnait représentaient, en eux-mêmes, un potentiel cas d'étude intéressant. Une intuition qui allait rapidement se muer en conviction, et même en certitude. Car si, de manière évidente, il participait des transformations de Saint-Pierre – une parenté que nul ne niait en ses rangs –, le Cercle Populaire parvenait en même temps, du moins en partie et non sans quelques difficultés, à réaliser son ambition originelle d'être un lieu significatif pour la communauté locale dans toute sa diversité. Devenant l'objet central de la recherche, le Cercle Populaire offrait la possibilité de scruter, au plus près, la complexité des premiers moments de la gentrification sur laquelle une certaine littérature, encore trop rare, invitait à se pencher (Chabrol et al. 2016 ; Schlichtman, Patch et Hill 2017, en particulier). D'un point de vue théorique, il se révélait ainsi comme un cas remarquable pour observer et analyser la *gentrification marginale* (Rose 1984, 1987, 1996) « en action », mais aussi pour questionner la portée et les limites de ce que la littérature avait à offrir comme outils à la compréhension des pratiques et des postures morales de ceux qui donnent corps à la gentrification, tant à l'égard du phénomène que de leurs propres personnes et de ceux qui les accompagnent ou les précèdent dans les quartiers touchés par le phénomène.

Cette conclusion est le moment de discuter des principaux enseignements de cette enquête ethnographique. Ainsi, que dit *le cas-Cercle Populaire* des premières phases de la gentrification,

et dans quelle mesure son analyse représente-t-elle une contribution pertinente au champ des études de la gentrification?

Gentrifieurs marginaux et crise de légitimité

Réflexivité, critique et justification

L'un des objectifs de cette recherche était d'interroger la réflexivité des gentrifieurs, et plus précisément celle des gentrifieurs marginaux. Pour le dire autrement, il s'agissait de scruter la capacité de certains de ceux qui prennent part aux premiers moments de la gentrification à réfléchir sur leur propre implication dans le processus et, dans ce contexte, à porter des jugements sur leurs actions et celles des autres. En s'intéressant à un projet et un lieu comme le Cercle Populaire *par le biais* de ceux qui y évoluent et le font vivre, cette étude a permis d'accéder à une réflexivité dont on peut distinguer deux registres *relativement* autonomes l'un de l'autre. Le premier est d'ordre *individuel*, et renvoie à la façon dont les individus perçoivent leurs *implications personnelles* dans le phénomène de gentrification, qu'il concerne spécifiquement le quartier de Saint-Pierre ou qu'il s'agisse de l'envisager dans une perspective plus générale. Le chapitre 4, qui avait pour principale fonction d'exposer le contexte dans lequel se situe le Cercle Populaire en brossant le portrait d'ensemble de Saint-Pierre, a été une première voie pour accéder à ce discours réflexif. Les exemples de plusieurs résidents relativement récents de Saint-Pierre, clairement assimilables à des gentrifieurs marginaux – notamment en raison de leur ratio capital culturel / capital économique – et tous liés de près ou de loin au Cercle Populaire, ont montré que ces derniers étaient parfaitement conscients de la façon dont ils participent, généralement sans le vouloir, aux mutations de leur quartier, et qu'ils pouvaient tenir à ce sujet un discours fort élaboré et parsemé de notions directement empruntées aux sciences sociales, à l'image des « préservationnistes sociaux » de Brown-Saracino (2009, 93) – ce qui témoigne, du reste, de la façon dont les travaux scientifiques sur la gentrification ont su opérer un processus de traduction entre les registres scientifique et profane, une idée que la thèse en son ensemble tend à confirmer. Mais c'est aussi, et surtout, une réflexivité *collective* que cette étude a mise en lumière, et c'est alors l'implication du Cercle Populaire dans les mutations récentes du quartier qui est pensée et discutée. Même si, comme il est important de le rappeler, la question de la gentrification et de l'éventuelle résistance à son égard n'a jamais été, *en soi*, une préoccupation de premier ordre pour le projet, celle-ci s'est néanmoins toujours imposée à lui, comme une toile de fond sur laquelle son histoire allait se projeter. Dans le contexte spécifique d'un quartier populaire et

d'immigration connaissant les premiers signes d'une gentrification de toute évidence amenée à rapidement s'intensifier, le fait de créer et de faire vivre un café, même coopératif et sans but lucratif, n'est effectivement pas anodin. Aussi, le chapitre 5, qui se voulait une description générale du lieu et du projet, a souligné le fait que, dès ses origines, le Cercle Populaire a semblé se condamner à une crise de légitimité presque permanente : invités à y discuter *a posteriori* des motivations qui les avaient animés au moment de créer le projet, ses membres fondateurs se sont en effet engagés dans un discours visant à justifier sa bonne place dans le quartier, comme si celle-ci n'allait pas de soi. On l'a vu, cette justification s'est en grande partie construite au travers d'un jeu de miroir et de contraste avec le Café Pompier, ce lieu coopératif et militant qui, de prime abord, lui ressemblait beaucoup : quand ce dernier était décrit comme étant à la marge du quartier, tant en termes spatiaux que symboliques et culturels, le Cercle Populaire était à l'inverse présenté comme s'inscrivant pleinement dans Saint-Pierre, logé en son cœur et revendiquant une neutralité *a priori* inclusive. Cette justification qui indiquait déjà les jalons de ce qui constituait les deux dimensions essentielles de la légitimité locale telle que les personnes rencontrées semblaient la concevoir – spatiale et socioculturelle – donnait également une première idée de l'enchevêtrement des registres individuel et collectif de la réflexivité des acteurs, sur lequel la suite de la thèse allait revenir. Car, dans le discours de ses fondateurs, la légitimité du Cercle dans Saint-Pierre était bien souvent étroitement liée à la leur propre, eux les résidents légitimes du quartier dont l'ancrage était, là encore, autant spatial – ils y vivaient – que sociologique – ils n'étaient guère plus riches que ses autres résidents et plusieurs étaient même des immigrés récents.

Les chapitres 6 et 7 ont abordé en profondeur ce que le chapitre 5 n'a fait qu'évoquer. Empruntant à une certaine sociologie pragmatique les outils théoriques permettant de donner son relief à la situation, ces deux chapitres se sont ainsi arrêtés sur la critique dont le Cercle Populaire a pu faire l'objet, dès sa création, à propos de sa participation à la gentrification de Saint-Pierre, ainsi que sur la réplique et la justification que celle-ci pouvait en retour générer. L'analyse a montré que la critique avait pour fondements deux éléments relativement distincts. C'est d'abord parce qu'il est un commerce, et plus particulièrement un café, que le Cercle Populaire est pointé du doigt, soit que l'on considère qu'en cette qualité il participe de manière plus ou moins passive à la gentrification du quartier, soit que l'on estime carrément que lui et ses principaux membres trouvent leur intérêt dans le remplacement des résidents de longue date du quartier par une nouvelle population mieux nantie. La critique se fonde alors sur différents arguments, qui résonnent tous avec ce que la littérature scientifique peut dire des dynamiques de gentrification – signe supplémentaire de la traduction opérée entre le champ scientifique et le registre profane.

L'accusation peut être radicale, et nier les qualités communautaires du projet pour les présenter comme ne faisant que cacher les *véritables* intérêts d'un projet uniquement mû par l'appât du gain, et à ce titre décrit comme un pur gentrifieur de type *capitaliste* (Schlichtman, Patch et Hill 2017). La critique peut également dénoncer une participation moins active du projet dans la gentrification de Saint-Pierre, mais néanmoins tout aussi significative, et voir en lui une institution emblématique de la gentrification. Lieux de rencontre et de consommation typiques de ceux qui donnent corps au phénomène, à savoir les membres d'une certaine frange urbaine des classes moyennes, les cafés font en effet partie de ces *entrepreneurs sociaux* dont Zukin (2010) a su décrire le rôle de premier plan dans l'émergence et la consolidation des nouvelles communautés « légitimes » des quartiers en gentrification, distinctes de celles qui préexistaient à leurs mutations, et représentent à ce titre autant de tiers-lieux (Oldenburg et Brisset 1982 ; Oldenburg 1989) bien plus significatifs pour les gentrifieurs que pour les résidents de longue date des quartiers populaires (Lloyd 2010). En cette qualité, nombreux sont ceux qui voient dans le Cercle Populaire un rôle évident dans les transformations de Saint-Pierre, indépendamment de ces aspirations et ambitions communautaires, puisqu'il apparaît comme étant l'un des seuls, sinon même l'*unique* café du quartier à correspondre aux goûts et aux pratiques de ses premiers gentrifieurs, réduits par certains, non sans mépris comme on l'a vu, à une masse de « jeunes gens branchés ». Cette fonction d'entrepreneur social que remplit le Cercle Populaire n'est, au demeurant, pas sans évoquer celle de l'acteur gentrifieur de type *connecteur* (Schlichtman, Patch et Hill 2017), en cela qu'il participerait également à mettre Saint-Pierre « sur la carte » des quartiers où il fait bon vivre : espace sécuritaire et familier logé au cœur d'un quartier encore à la marge du marché résidentiel légitime des classes moyennes urbaines, il permettrait de faire découvrir Saint-Pierre à de potentiels gentrifieurs, et d'adoucir l'installation de ceux qui ont fait le pas de s'y établir.

Le second élément en vertu duquel le Cercle Populaire est associé à la gentrification du quartier est son caractère militant et politique. Cet aspect, sur lequel s'est penchée la seconde moitié du chapitre 6, est une illustration particulièrement éloquente des ambiguïtés et des paradoxes qui caractérisent un projet comme celui-ci et, on peut en faire l'hypothèse, l'ensemble de ces lieux alternatifs qui lui ressemblent et qui n'ont de sens qu'en tant qu'ils s'établissent dans des quartiers eux-mêmes à la marge du marché résidentiel et commercial « mainstream ». En dépit de la volonté de ses fondateurs de ne pas teinter l'endroit de couleurs militantes trop marquées, par crainte, pour reprendre les mots de l'un de ses fondateurs, de « s'aliéner » tout un pan de la communauté locale – comme beaucoup considéraient que cela avait été le cas de son *alter ego,* le Café Pompier –, le

Cercle demeure néanmoins éminemment politique. Et à cet égard, aux dires de ses membres comme de ceux qui s'opposent à sa présence, la dynamique serait similaire à celle qui se joue autour de sa dimension commerciale. Qu'il soit mû par des valeurs de gauche ou anticapitalistes, qu'il conjugue à ses activités commerciales un ensemble d'activités communautaires, et que cette spécificité se voie au premier regard, tout cela ne changerait rien à la chose, et ne ferait même que paradoxalement l'accentuer : le Cercle Populaire ne *parle* véritablement qu'à une certaine frange de la communauté locale, au sein de laquelle les résidents de longue date sont, de fait, bien moins nombreux que ceux s'étant récemment établis dans le quartier. Cette couleur politique du Cercle, inévitablement *distinctive*, est d'ailleurs une caractéristique particulièrement importante permettant d'associer le lieu et le projet à la catégorie des gentrifieurs marginaux, dont la littérature a décrit les affinités avec une posture politique progressiste (Caulfield 1989, 1994 ; Ley 1996b ; Mendes 2013). Cependant, les chapitres 6 et 7 ont également été l'occasion d'insister sur le fait que cette critique provoque une réplique de la part des membres du projet, qui tendent à relativiser son rôle dans la gentrification du quartier en recourant à différents arguments. À l'image des stratégies rhétoriques que Donnelly (2018) a pu observer chez plusieurs gentrifieurs d'un quartier new-yorkais, les membres du Cercle tendent notamment à insister sur l'insignifiance de l'impact que peut avoir un projet comme celui-ci au sein de dynamiques aussi puissantes et profondes que celles qui se cachent derrière la gentrification, ainsi que sur les différentes caractéristiques qui le distinguent d'un commerce ou d'un café ordinaire et qui, partant, devraient en principe suffire à le préserver d'être considéré comme un *pur* acteur de la gentrification.

Que l'accent soit mis sur le fait qu'il est un café ou un lieu alternatif, la bonne place du Cercle Populaire dans Saint-Pierre est toujours jugée à l'aune de la question ethnique, dont le caractère incontournable, dans le contexte local, a été signalé à plusieurs reprises au cours de la thèse. C'est là l'une des principales analyses du chapitre 6 : que ce soit aux yeux des personnes racisées du quartier ou auprès des membres du champ militant – notamment anti-gentrification –, il semble que le Cercle Populaire renvoie systématiquement l'image d'un lieu blanc. Parce que la plupart de ses clients et ses utilisateurs sont *visiblement* des Blancs, parce qu'un café demeure une institution largement occidentale, et parce que son militantisme semble, là encore dans le contexte local, renvoyer à des considérations plutôt occidentales, le Cercle semble en effet pris dans un piège dont il ne peut que difficilement s'extraire. Insignifiant pour la majorité des communautés du quartier, notamment sud-asiatiques, qui ne partagent pas la « culture du café » dont il est un sanctuaire, il est, en conséquence, réduit par la critique militante à un pur repère de gentrifieurs, et tout se passerait comme si, dans le contexte particulier de Saint-Pierre, sa blanchité rendait

particulièrement visible son implication dans les transformations du quartier, qu'il incarnerait ainsi de manière emblématique. En outre, l'emphase mise par la critique militante sur la blanchité du Cercle semble, là encore, rejoindre ce qu'un certain nombre de travaux ont pu montrer au sujet de la gentrification des « quartiers ethniques », notamment aux États-Unis, au sein desquels gentrification et ségrégation raciale tendent à se superposer, sinon même à fusionner, au point où le phénomène s'apparente à une appropriation des quartiers populaires et (multi)ethniques par des populations blanches (Nyden, Edlynn et Davis 2006 ; Hyra 2017 ; Kent-Stoll 2020 ; Lees 2016). Cependant, à l'instar des deux précédents, l'argument du « lieu blanc » suscite lui aussi une réplique parfois vive de la part des membres du Cercle Populaire et ouvre la voie à un discours de justification qui se mue, chez certains en un véritable renversement de la critique. C'est d'abord la difficulté du Cercle à se rendre attractif auprès des communautés culturelles du quartier qui est justifiée, en étant rationalisée au travers d'une explication « culturaliste » qui permet *in fine* de déresponsabiliser les individus et le collectif dans cet insuccès et dans ses conséquences. C'est ensuite l'argument du lieu blanc qui est en lui-même contesté, pour son manque de rigueur et le réductionnisme racial sur lequel il se fonde.

Un élément d'importance, que cette conclusion n'a pour l'instant fait qu'évoquer, concerne le fait que la critique portée à l'endroit du Cercle Populaire au sujet de sa participation à la gentrification de Saint-Pierre peut avoir des origines diverses. Comme cela a été dit à plusieurs reprises, cette critique peut naturellement trouver son origine à l'extérieur du projet, et plus particulièrement au sein du milieu militant de gauche local. Mais la critique peut également avoir une origine endogène au projet en lui-même et émerger de son propre collectif, y compris de ses membres les plus impliqués. Elle prend alors la forme d'une inquiétude, d'un regret, ou même d'une certaine amertume à l'égard d'une situation qui se révèle potentiellement éprouvante. Cette autocritique, ainsi que la réplique qui lui est apportée de manière synchrone, sont les illustrations supplémentaires des capacités réflexives de ceux qui les formulent, mais aussi des états d'âme auxquels celles-ci les soumettent et d'une manière plus générale, de la complexité de leur position et de leur rôle dans le phénomène de gentrification.

Jeux de miroirs et critiques croisées. Gentrification marginale et conflictualité

Lorsque les études sur la gentrification s'intéressent à la question de la conflictualité, c'est généralement sur les antagonismes entre gentrifieurs et résidents de longue date que celles-ci préfèrent se concentrer. Rares sont en revanche les travaux qui se penchent sur les tensions

internes à ces catégories, que l'on préfère le plus souvent aborder dans une perspective binaire – on y reviendra. En raison des critiques qu'il suscite, on vient de le voir, chez une certaine frange du milieu militant local et de la réplique que ses membres peuvent opposer à celle-ci, le cas du Cercle Populaire permet de mettre en lumière la façon dont les gentrifieurs marginaux, loin de constituer une catégorie lisse et homogène, se révèlent être un groupe traversé de tensions et de relations de pouvoir. Si, pour les différentes raisons exposées au chapitre 3, cette étude n'a pas permis d'examiner avec attention la façon dont une majorité de résidents de longue date de Saint-Pierre pouvaient éventuellement appuyer leur indifférence manifeste à l'égard du Cercle Populaire sur un discours anti-gentrification élaboré, elle a en revanche permis d'exposer la manière dont les débats entourant la question de la gentrification peuvent aussi, et peut-être surtout, engager ceux qui en sont eux-mêmes les premiers acteurs, et que la contestation du phénomène peut parfois ressembler à une véritable lutte entre semblables ou, à tout le moins, être vécue comme telle par ceux qui s'y trouvent mis à l'épreuve.

Une première façon de mettre en évidence les relations de pouvoir qui lient les différents gentrifieurs marginaux d'un quartier comme Saint-Pierre a consisté, dans une perspective bourdieusienne, à observer le Cercle Populaire en tant qu'il s'inscrit dans un *champ militant local.* Une telle approche suggère que le choix de ne pas revendiquer la dimension politique pourtant évidente du projet, assumé dès le départ par ses membres fondateurs et adopté ensuite par ceux qui s'y sont impliqués, a affublé le Cercle d'une ambiguïté fortement préjudiciable, puisqu'elle l'a sérieusement affaibli au sein d'un espace symbolique très largement occupé par des acteurs eux-mêmes assimilables à des gentrifieurs marginaux aux postures politiques et morales semblables à celles des préservationnistes sociaux (Brown-Saracino 2009). On peut alors faire l'hypothèse que c'est notamment – mais pas uniquement – parce qu'il a toujours souffert d'un important défaut de légitimité militante que le projet a fait l'objet d'un procès en gentrification que d'autres, pourtant similaires à lui en de nombreux points, mais bien plus légitimes au sein du champ militant, n'ont jamais vraiment eu à subir. En outre, une telle hypothèse permet, d'une manière plus large, de suggérer qu'en contexte de gentrification, et en particulier de gentrification précoce, les dynamiques de (dé)légitimation des espaces ou des projets « alternatifs » se révèlent autant liées à leurs qualités intrinsèques qu'aux relations de pouvoir qui, indépendamment de leurs cas singuliers, structurent les réseaux militants dont ils sont des membres objectifs et plus ou moins assumés.

Mais plus notablement encore, c'est au travers de l'analyse de la dialectique qui unit critique militante et contre-critique que cette recherche a contribué à mettre en lumière la conflictualité d'un groupe comme celui des gentrifieurs marginaux. En effet, le chapitre 7 a permis de souligner

la façon dont les membres du Cercle Populaire, loin de se figer devant les accusations dont ils sont les cibles, opposent en retour un discours à la portée critique tout aussi importante. Cette contre-critique, on l'a vu, peut revêtir plusieurs formes et pointer différentes défaillances. Elle peut d'abord être une critique logique, et dénoncer chez la critique militante l'erreur de confondre les notions de blanchité, de nouveauté, d'amélioration et de gentrification. Mais cette *critique de la critique* peut aussi, et surtout, se couvrir d'une dimension morale, et dénoncer chez ceux qui portent la critique anti-gentrification une opposition systématique au changement dont la véritable intention, plus ou moins consciente, serait de maintenir Saint-Pierre – et, par extension, les quartiers populaires en général – dans une situation de pauvreté dont eux seuls ont les moyens de ne pas être affectés. Rejoignant à ce titre les reproches que Schlichtman, Patch et Hill (2017, 167) adressent aux gentrifieurs de type *curators* ou aux préservationnistes sociaux, la contre-critique se révèle sur ce point particulièrement forte : car à ceux qui reprochent au Cercle de contribuer à la précarisation des résidents de longue date de Saint-Pierre en participant à la gentrification du quartier, elle rétorque que, sous couvert de lutte contre le phénomène, leur critique systématique de tout ce qui pourrait améliorer le sort du territoire et de ses résidents ne ferait elle-même qu'aggraver la situation de ceux dont ils prétendent pourtant défendre les intérêts. Comme on l'a vu, la contre-critique atteint probablement son paroxysme lorsqu'elle finit par qualifier l'attitude des militants anti-gentrification de *paternaliste* et, à plus forte raison, de *colonialiste*. Une telle caractérisation, non seulement à l'antithèse de ce qu'une posture militante anti-gentrification de ce type revendique et souhaite incarner, mais aussi au cœur de l'argumentaire que cette dernière tend elle-même à opposer à ses adversaires, achève ainsi de signaler tant l'*injustesse* que l'injustice de la critique originelle. Pour reprendre une expression populaire, en qualifiant ainsi la critique militante, les membres du Cercle Populaire semblent bien lui retourner le « compliment » qu'elle leur avait à l'origine adressé.

Il importe ici d'insister sur le fait que cette thèse ne prétend pas que le milieu militant, notamment anti-gentrification, soit l'unique source de la critique portée à l'endroit du Cercle Populaire, mais suggère plutôt qu'il en est la principale source, ou du moins qu'il est la source de la critique la plus perceptible et la plus radicale. Cette thèse suggère également que la critique militante passe pour problématique auprès de nombreux acteurs, y compris auprès de certains membres des réseaux dont elle est elle-même issue, en raison de son intransigeance et de son manque de nuance – lesquels se révèlent d'autant plus problématiques qu'ils sont le fait d'acteurs partageant de nombreuses caractéristiques avec ceux qu'ils accusent d'être en partie responsables de la gentrification du quartier. En plus d'interroger la crédibilité et la légitimité de la critique militante

portée au cas circonscrit du Cercle Populaire, une telle situation soulève, plus généralement, la question des limites structurelles du mouvement progressiste et, sur ce point, trouve de nouveau une certaine résonnance dans le travail de Schlichtman, Patch et Hill (2017). On peut effectivement sans mal concevoir que les luttes intestines que cette thèse a données à voir, brillamment synthétisées dans l'expression de « cannibalisme militant » formulée un jour par l'un de mes interlocuteurs, se retrouvent de façon semblable ailleurs dans le champ élargi de la lutte pour la justice sociale, et l'on peut légitimement s'interroger du niveau de nuisance que représentent de telles oppositions entre les alliés pourtant objectifs d'une même cause progressiste. À ce titre, cette thèse aura certainement contribué, à sa manière et à son échelle, à nourrir la réflexion autour de la question bien plus large de la *convergence des luttes* pour le progrès social et de ses écueils.

Des *gentrifieurs liminaux*, ou l'ambivalence ontologique d'une certaine gentrification marginale

Espace liminal et êtres ambigus

Dans un remarquable exercice introspectif, John Schlichtman (Schlichtman et Patch 2014 ; Schlichtman, Patch et Hill 2017) évoque l'ambigu sentiment que la gentrification de son quartier avait provoqué chez lui[365]. C'est en fait à deux reprises qu'il l'avait ressenti. La première fois, il vivait dans un secteur antillais de Brooklyn, à New York. Jeune homme blanc relativement bien intégré à la communauté locale, et encore peu familier des questions de gentrification, il avait ressenti un certain malaise en voyant les résidents blancs se faire de plus en plus nombreux et, plus particulièrement, en comprenant que, malgré son fort ancrage local, ces derniers voyaient en lui, d'abord et avant tout, « l'un d'entre eux ». « Until this point, écrit-il, I had been rather ignorant of the ramifications of the gentrification in which I was emplaced, but yet I began to feel uncomfortable, liminal, betwixt and between (Turner 1967) » (Schlichtman et Patch 2014, 1496). Lorsque, quelques années, plus tard il s'était installé dans le quartier d'enfance de son épouse, lui aussi situé dans un secteur de Brooklyn fortement marqué par la communauté antillaise, il avait de nouveau ressenti cette ambiguïté. Car s'il était, ici aussi, fort bien intégré à la communauté locale, notamment par le biais de sa belle-famille antillaise qui y était établie depuis plusieurs

[365] Je mentionnais déjà le témoignage de ce chercheur au chapitre 8. Voir p. 335, note de bas de page 304.

générations, il ne pouvait ignorer l'évident lien qui le rattachait aux changements qui commençaient alors à se manifester dans le quartier :

> But as white and Asian gentrifiers began to move into the neighbourhood, I once again felt liminal, betwixt and between: I did not enter the neighbourhood by any of the pulls of gentrification yet I was undoubtedly serving as a *signal* of neighbourhood change to long-time residents and to current and potential gentrifiers. My ties and my identity were with the family with whom I shared the block, but my race suggested otherwise. My wife and her siblings joked that 'my people' were on their way. (Schlichtman et Patch 2014, 1496-1497; voir également Schlichtman, Patch et Hill 2017, 130)

Cette idée d'ambivalence et d'entre-deux, sur laquelle Schlichtman ne fait que brièvement passer, a été au cœur du huitième et dernier chapitre de la thèse, dans lequel l'analyse s'est attachée, en envisageant le Cercle Populaire comme *espace liminal,* à mettre en lumière la façon dont le projet, mais aussi certains des acteurs qui évoluent, à la fois incarnent et subissent la tension qui les caractérisent en tant qu'ils participent de la gentrification de leur quartier tout en s'en distinguant à plusieurs égards. Parce qu'elle soutient l'un des principaux arguments de la recherche et, à ce titre, représente l'une des plus importantes contributions de cette thèse au champ d'étude, il convient ici de revenir un moment sur cette analyse.

En observant le Cercle Populaire par le prisme de la notion de liminalité, l'idée était d'insister sur le fait que le lieu est à la fois *perçu* et *envisagé* par nombre de ses membres comme incarnant un point de jonction entre deux états de Saint-Pierre, auxquels correspondraient deux mondes distincts inévitablement amenés à se rencontrer en raison des changements que connaît actuellement le quartier. Comme la première partie du chapitre 8 a été l'occasion de le rappeler, établissant ainsi le lien avec les chapitres précédents, une telle posture n'est cependant possible qu'en tant qu'elle participe d'une réflexivité et d'une vision de la gentrification bien particulières. Elle trouve ses raisons non seulement dans l'ambition originelle du projet de s'ouvrir à la communauté locale en son entièreté, mais aussi dans la reconnaissance, de la part de ceux qui y évoluent, de leur propre implication individuelle et collective dans les transformations de Saint-Pierre, elles-mêmes appréhendées dans une perspective *structuraliste* voyant dans la gentrification – tant à l'échelle du quartier que dans l'absolu – un phénomène qui dépasse largement les désirs et les capacités d'agir de ceux qui lui donnent corps, et auquel on ne peut à cet égard que difficilement opposer de réelles résistances. Une telle vision sert alors d'assise à une posture par principe bienveillante tant à l'égard des résidents les plus vulnérables du quartier

que de ses gentrifieurs « ordinaires » – c'est-à-dire les *individus* qui incarnent le phénomène, et non les éventuels promoteurs immobiliers ou acteurs institutionnels –, dont on sait, du reste, qu'ils correspondent au public naturel du Cercle Populaire. Considérant ainsi la gentrification de Saint-Pierre comme inévitable, certains membres du Cercle préfèrent alors voir dans leur filiation collective et individuelle au phénomène, plutôt qu'une tare ou un écueil, l'opportunité d'adoucir l'inéluctable rencontre entre les différentes populations qui évoluent dans le quartier.

Ce serait néanmoins se tromper que de croire que le Cercle Populaire, en tant que projet collectif, se perçoit comme un pur acteur de la gentrification, qui n'aurait de particulier que sa bienveillance à l'égard des résidents de longue date en partie menacés par sa présence. Au contraire, la liminalité au travers de laquelle ses membres l'envisagent implique une double appartenance du Cercle Populaire, *à la fois* lié aux mutations du quartier *et* ancré dans sa réalité pré-gentrification ; et à cet égard, ce n'est que parce qu'il se *sait* et se *perçoit* comme étant situé à l'interface entre ces deux états de Saint-Pierre que le Cercle peut *se projeter* comme tel et se donner pour rôle de performer une telle jonction. C'est ce principe que j'ai voulu mettre en lumière en insistant sur la double dimension de la liminalité du lieu, à la fois *vécue* et *projetée*. Ainsi la liminalité du Cercle renvoie-t-elle d'abord à un ensemble de *caractéristiques objectives* qui le placent de fait dans une position ambivalente. Évidemment gentrifieur, on l'a vu, par sa nature même de café, ses activités, son esthétique, ses partis pris politiques et ses publics, autrement dit en raison de ce qu'il représente principalement en termes *culturels* et *symboliques*, le Cercle demeure un projet économiquement très précaire et sensible aux transformations du quartier[366], mais aussi utile et significatif pour nombre de ses résidents vulnérables, en particulier au travers de son service de redistribution alimentaire et de ses espaces extérieurs, dont les usagers reflètent avec un certain succès la diversité de Saint-Pierre. Mais cette liminalité renvoie aussi à une *posture morale et politique*, qui à la fois précède et s'alimente de sa dimension vécue : parce qu'il se situe de fait à l'intersection entre l' « ancien » et le « nouveau » Saint-Pierre, le Cercle a été envisagé, dès ses origines, comme ayant la capacité, sinon l'obligation, de jouer le rôle de catalyseur de rencontre, de liant et presque de tampon permettant d'adoucir le « choc » que représente la gentrification du quartier, qui non seulement a déjà lieu, mais que rien ne pourra vraiment empêcher. Et si elles débouchent sur de réels succès, une telle position et une telle posture ne sont cependant pas sans dangers, et mènent au contraire le Cercle Populaire au-devant d'un certain nombre d'écueils, de dilemmes et de difficultés que la seconde moitié du huitième chapitre a décrits. Comme on l'a

[366] Il suffit de songer au rapport de force forcément défavorable dans lequel il se trouvera pris au moment où son bail arrivera à échéance et où il sera question d'en négocier le renouvellement, dix ans après sa première signature, et alors que le quartier aura vu son attractivité considérablement augmenter

vu, la liminalité du Cercle Populaire condamne en effet le projet à une précarité financière permanente et le contraint à évoluer sur une ligne de crête extrêmement mince, si bien qu'il lui faut constamment chercher à trouver et maintenir un équilibre entre la mission qu'il s'est donnée et le risque de contribuer plus encore à la gentrification de son quartier en ne faisant qu'aggraver les dynamiques d'exclusion et de ségrégation qui la caractérisent, *a fortiori* dans un quartier multiethnique comme Saint-Pierre.

Il importe également d'insister sur le fait que l'idée de liminalité, là encore dans ses deux dimensions (vécue et projetée), peut aussi bien référer au Cercle Populaire (*liminalité collective*), comme le paragraphe précédent vient de le rappeler, qu'aux individus qui y évoluent en eux-mêmes (*liminalité individuelle*). De nouveau, c'est la remarquable capacité réflexive des acteurs rencontrés au cours de l'enquête qui a permis de mettre en lumière la façon dont l'ambivalence structurelle et structurante du Cercle Populaire à l'égard de la gentrification pouvait résonner avec celle des personnes qui s'y impliquent, et réciproquement. Cette ambiguïté personnelle peut alors trouver son origine dans des éléments divers, qui trouvent néanmoins toujours un écho dans la situation actuelle du quartier et de ses mutations. Pour certains, elle renvoie principalement à une origine sociale mixte ou à une vie marquée par des passages entre des groupes sociaux parfois éloignés les uns des autres. Pour d'autres, elle participe d'une vie façonnée par l'expérience de l'immigration et se conjugue parfois à un sentiment d'appartenance ethnique rendu complexe par le métissage des origines. Pour d'autres encore, elle réside dans le rôle que l'on sait avoir dans le quartier, celui de passeur et d'intermédiaire entre les différentes communautés qui y résident. Autant de facteurs qui nourrissent un sentiment d'entre-deux, et qui, pour plusieurs, suscitent le désir de construire un lien entre les éléments disparates qui composent la réalité de leurs propres personnes, mais aussi de Saint-Pierre. À ce sujet, le cas de Clara, membre de la première heure du Cercle Populaire, s'est montré particulièrement éloquent de la résonnance que ces personnes pouvaient trouver entre leurs histoires personnelles et celle de la coopérative. Témoignant du regard ambigu qu'elle portait sur sa propre implication dans les dynamiques de gentrification de son quartier, elle évoquait ainsi l'analogie qu'elle voyait entre la fonction potentielle du Cercle Populaire et sa propre expérience :

> C'est comme un travail personnel que je fais pour moi-même, disait-elle. Moi, je fais le pont entre ces deux parties qui forment mon identité […] et c'est la même chose qui se passe […] dans ma communauté : comment on va faire le pont entre ces deux éléments qui existent déjà, dans le quartier? Et c'est comme ça que j'ai voulu contribuer, dans ce

> projet du Cercle Populaire : O.K., on va faire un pont. Parce que ces choses-là, elles se passent. Il n'y a rien qui va l'éviter.

Pour l'idée d'une « gentrification liminale »

Les travaux sur la gentrification, en particulier ceux portant sur les phases précoces du processus, tendent à présenter les quartiers touchés par le phénomène comme des quartiers en transition, passant d'un état à un autre, de l'ancien au (re)nouveau, ou encore du populaire au gentrifié. À ces deux états correspondraient des groupes aux intérêts différents, sinon même antinomiques, réunis autour de deux pôles opposés. D'un côté, il y aurait les résidents de longue date et de l'autre, les gentrifieurs ; les déplacés et ceux qui les déplacent ; ceux qui souffrent de la gentrification et ceux qui en profitent. Bien qu'une telle perspective presque manichéenne – cette dualité ayant rapidement revêtu une dimension morale et politique en gagnant les discours critiques de militants en quête (légitime) de responsables auxquels s'opposer – demeure très présente dans les discours publics et académiques, on ne peut que se féliciter du fait qu'elle ait rapidement été soumise à une certaine critique au sein du champ d'étude. On l'a dit, Rose a été l'une des premières à insister sur le rôle important que pouvaient avoir des d'acteurs pourtant peu nantis dans la gentrification des quartiers populaires, ouvrant ainsi la voie à ce que les distinctions classiquement opérées dans le champ soient remises en cause, et à ce que la complexité des phases précoces de la gentrification soit *réellement* prise en considération. Plus spécifiquement, le concept de *gentrifieur marginal* (Rose 1984) – une notion devenue rapidement incontournable au sein du champ d'étude, bien que souvent utilisée, par erreur, comme simple synonyme de « gentrifieurs précoces » (« *early gentrifiers* ») – a mis en lumière le fait que les frontières entre acteurs et victimes (potentielles) de la gentrification sont plus poreuses qu'il n'y paraît. Ainsi, écrivait-elle :

> Rather than analytically incorporating what I have termed "marginal gentrifiers" within the same category as wealthy gentrifiers, it would, I believe, be more useful to explore the possibility of such groups having certain needs and desires in common with some of those they now compete with. (Rose 1984, 65)

Près de trente ans plus tard, dans un important travail de synthèse du champ d'étude, Chabrol et al. (2016) insistaient eux aussi sur l'importance de manipuler avec souplesse les catégories traditionnellement mobilisées par les chercheurs s'intéressant au phénomène :

> […] les catégories de « gentrifieur » et de « gentrifié » ne peuvent désigner des acteurs ou des groupes identifiés de manière stable : on peut être là depuis très longtemps et collaborer activement à la gentrification ; on peut aussi être gentrifieur un jour et gentrifié le lendemain. Elles doivent donc plutôt être utilisées en couple, pour désigner ces rapports sociaux inégaux qui prennent des formes et engagent des acteurs sans cesse renouvelés.

Cela a été dit au chapitre 3 et répété au début de cette conclusion, de telles postures, que l'on retrouve également chez d'autres auteurs (voir notamment Schlichtman, Patch et Hill 2017, 13), ont servi de socle théorique à la présente recherche, qui s'est attachée à scruter dans le menu détail la complexité des phases précoces de la gentrification. Mais cette enquête est parvenue à pousser la réflexion un peu plus loin encore et, notamment grâce à la mobilisation du concept de liminalité, a montré que, plus que pouvoir « être gentrifieur un jour et gentrifié le lendemain », il semble que l'on puisse occuper les deux positions et jouer les deux rôles de manière *simultanée* – si l'on considère, comme c'est le cas dans cette thèse, que le gentrifié n'est pas uniquement celui que la gentrification a *déjà* déplacé, mais aussi celui qui en est menacé ou se perçoit comme tel. Cette analyse, qui représente probablement la contribution la plus significative de la recherche, mène ici à conclure ce travail en proposant le concept de *gentrifieurs liminaux* et son corolaire de *gentrification liminale*, dans lesquels on peut voir des outils pertinents pour prolonger l'analyse de la complexité caractéristique des phases précoces de la gentrification.

L'un des principaux intérêts du terme « liminal » réside dans le double sens qu'il renferme. Le mot latin *limen*, dont il provient, se traduit en Français par « seuil ». Or, le terme renvoie à deux idées, liées mais bien différentes. Le seuil, c'est d'abord le début, le commencement d'un processus. Cette notion, que l'on retrouve de manière plus spécifique dans le qualificatif *liminaire*, permet donc d'insister sur le fait que la *gentrification liminale* réfère à une phase précoce du processus, et en ce sens décrit le commencement d'une nouvelle réalité du quartier qu'elle concerne – sans pour autant céder au fantasme de la gentrification comme « revitalisation » de territoires moribonds, une vision qu'il importe de critiquer sans équivoque. Le seuil, c'est aussi ce qui marque le passage d'un lieu ou d'un état à un autre, et, à ce titre, l'idée d'une *gentrification liminale* met l'accent sur la *transition* entre les deux réalités du quartier, et donc sur la jonction qui s'opère entre celles-ci. Cette seconde acception prend tout son sens lorsque l'on se penche sur ceux qui incarnent en eux-mêmes cette jonction, qu'il s'agisse d'individus, de collectifs ou même de lieux. Sans nier que la gentrification implique, par principe, des résidents ou des commerces *déjà-là* et d'autres qui *arrivent* – autrement dit, des gentrifiés en puissance et des gentrifieurs –, la notion de *gentrifieur liminal* suggère que la situation d'entre-deux dans laquelle se trouve un quartier qui

commence à se gentrifier n'est pas seulement due à la coprésence d'acteurs appartenant à ces deux « mondes » distincts, mais aussi à celle d'acteurs appartenant aux deux à la fois – des acteurs dont on peut considérer qu'ils sont loin d'être isolés, et constituent au contraire une part importante de ceux que l'on associe d'ordinaire aux premiers moments de la gentrification. Acteurs objectifs et bien réels de la gentrification des quartiers qu'ils habitent, par leurs capitaux culturels, sociaux et symboliques, l'image qu'ils renvoient auprès des autres, parfois leur blanchité, etc., ces lieux et ces individus en sont aussi les victimes potentielles et en puissance, par leurs capitaux économiques, leurs statuts migratoires et leurs éventuelles appartenances ethniques. Ni tout à fait gentrifieurs, ni tout à fait gentrifiés, ils sont littéralement des êtres liminaux, *betwixt and between*. Comme cette recherche l'aura exposé, le cas du Cercle Populaire incarne typiquement une telle ambivalence, pris en tension entre, d'un côté, son incontestable contribution aux transformations de Saint-Pierre, et, d'un autre, sa vulnérabilité économique et son ancrage, certes relatif, mais bien réel, dans le Saint-Pierre *d'avant* la gentrification.

La notion de liminalité permet également d'affiner la compréhension du procès de critique et de justification qui se joue autour d'un espace comme le Cercle Populaire. V. W. Turner (1967, 1969), déjà, associait implicitement critique et liminalité lorsqu'il décrivait les moments liminaux – ou liminoïdes – comme des instants au cours desquels les structures sociales se trouvent suspendues et, ce faisant, leur caractère arbitraire potentiellement dévoilé. Dès lors, la liminalité est un état particulièrement sujet à voir émerger la critique qui, à l'image de ce que la sociologie des épreuves décrit (Boltanski 2009, en particulier), profite du relâchement des normes et des cadres de référence qui le caractérisent pour se *frayer* (Boland 2013). Espace aux contours mal définis, à cheval entre différentes réalités, le Cercle Populaire questionne en lui-même les structures binaires qui ordonnent habituellement la perception que l'on a de la gentrification, et en révèle ainsi l'arbitraire. La critique que certains peuvent lui adresser, y compris au sein de ses propres rangs, pour ce qu'il ne serait qu'un acteur plus ou moins puissant de la gentrification du quartier, provoque la réplique de ceux qui s'y reconnaissent et qui, loin de nier tout à fait l'accusation, soulignent l'ambiguïté du lieu et celle qui caractérise leurs propres personnes. Accusé d'être un pur gentrifieur, le gentrifieur liminal se saisit et proteste : « non, je ne suis pas *seulement* cela, je suis *autre chose* que cela » ; et questionne en retour : « toi qui dénonces, qu'es-tu *réellement* et quel bien fais-tu pour ce quartier que je ne fasse pas ? ». C'est donc bien l'ambiguïté fondamentale du Cercle Populaire qui est à l'origine du processus de critique et de justification que cette thèse a décrit, et l'on peut probablement penser que si le Cercle Populaire avait été un café Starbucks – je choisis cet exemple en raison du symbole qu'il représente de la

dimension commerciale (et à certains égards culturelle) de la gentrification, mais aussi parce que c'est l'exemple que m'avait donné Gérald, un habitué du Cercle[367] –, il aurait assurément suscité la critique, mais n'aurait fort probablement pas provoqué en retour, de la part de ses travailleurs comme de ses clients, un discours de justification et de contre-critique aussi important que celui que les membres du Cercle Populaire ont pu déployer. C'est ainsi que critique, justification et réflexivité sont intimement liées dans l'idée que l'on peut se faire de la gentrification liminale.

Le « gentrifieur liminal » comme type : vers une définition

Si l'idée de gentrification liminale permet de renouveler le regard que l'on porte sur un moment particulier de l'évolution que connaissent certains quartiers populaires, celle de *gentrifieur liminal* peut aider à préciser notre compréhension des acteurs impliqués dans les phases précoces du processus. Comment, dès lors, définir le gentrifieur liminal, et en quoi celui-ci se distingue-t-il des différents types de gentrifieurs décrits dans la littérature? À l'issue de cette recherche, une définition peut être proposée et quelques traits caractéristiques isolés.

La notion de gentrifieur liminal renvoie d'abord à une position objective qu'occupent certains acteurs dans le processus de gentrification. Ainsi le gentrifieur liminal est-il nécessairement un gentrifieur précoce (*early gentrifier*) (Schlichtman, Patch et Hill 2017, 42-52), puisque son appartenance simultanée aux deux « mondes » qui sont amenés à cohabiter et éventuellement à se succéder implique qu'il intègre un quartier au moment où il commence à peine à se gentrifier. En outre, le gentrifieur liminal ne peut être qu'un gentrifieur marginal, au sens où Rose a défini la notion – à l'inverse, un gentrifieur marginal *n'est pas* obligatoirement un gentrifieur liminal, puisqu'il peut en théorie ne pas en partager les postures morales. En effet, c'est en grande partie sa précarité financière qui l'a mené à prendre part aux phases liminaires de la gentrification de son quartier, dans lequel il a pu trouver des loyers abordables ou, plus rarement, l'opportunité de devenir propriétaire à un prix relativement abordable ; à ce titre, sa décision de s'établir dans un tel quartier relève bien plus souvent de la nécessité que du choix parfaitement éclairé et intéressé. S'il peut sembler y avoir naturellement une certaine affinité entre le jeune âge et la gentrification liminale – l'entrée dans la vie adulte étant, en elle-même, une période d'entre-deux –, on a vu que des personnes appartenant à différentes générations pouvaient s'apparenter à des gentrifieurs liminaux, et donc que la variable de l'âge n'était pas déterminante – bien que les jeunes adultes

[367] Voir p. 224.

soient majoritaires parmi les membres du Cercle Populaire. À l'inverse, la variable culturelle se révèle quant à elle tout à fait déterminante, puisque ce sont essentiellement leurs pratiques et leurs capitaux culturels – en particulier leurs niveaux d'éducation et leurs modes de consommation – qui font que les gentrifieurs liminaux sont bel et bien des gentrifieurs. Cependant, comme la typologie présentée à la fin du chapitre 2[368] l'indiquait, la variable culturelle peut aussi renvoyer aux postures morales et politiques des différents acteurs de la gentrification, à l'égard de leurs propres implications dans le phénomène et de ceux qui les entourent. C'est sur ce front que le gentrifieur liminal se distingue le plus clairement des différents types de gentrifieurs que l'on rencontre dans la littérature.

S'il peut de toute évidence s'apparenter à un *pionnier* de la gentrification au sens où il fait partie des premiers acteurs impliqués dans le processus, le gentrifieur liminal se distingue néanmoins très nettement de la figure à laquelle la notion fait également référence en termes moraux, politiques et culturels[369]. C'est d'abord dans la relation qu'il entretient avec les résidents de longue date de son quartier qu'il se différencie du pionnier ou, comme Schlichtman, Patch et Hill (2017) préfèrent le nommer, du *conquérant*. Ainsi que le suggère la métaphore de la conquête dont la notion est tirée, le pionnier adopte une posture offensive, presque belliqueuse, à l'égard des populations qui préexistent à son arrivée dans un quartier. Parce qu'elles représentent un frein pour le *progrès* du quartier – tel qu'il le conçoit –, il lui paraît légitime de les invisibiliser, et leur éviction du territoire est vue, tout au plus, comme un mal pour un bien. À l'inverse, le gentrifieur liminal porte sur les résidents de longue date un regard bienveillant : il les *considère*, au contraire du pionnier qui les ignore lorsqu'il ne les méprise pas, et *se reconnaît* en eux – comme on l'a vu, il partage avec eux des caractéristiques objectives –, si bien qu'il estime appartenir à une même communauté d'intérêts et désire partager avec eux les mêmes réseaux de sociabilité. C'est aussi dans la vision qu'il se fait de la gentrification qu'il se distingue du pionnier. Quand ce dernier voit en elle une évolution naturelle et positive des quartiers populaires, qu'il importe de stimuler et à laquelle il est vertueux de contribuer, le gentrifieur liminal voit en elle un phénomène essentiellement néfaste, mais *inévitable*, parce que lié à des dynamiques capitalistes qui le dépassent très largement. Pour cette raison, mais aussi parce qu'il est conscient d'y être personnellement lié, il se refuse de s'opposer frontalement à la gentrification.

[368] Voir chapitre 2, p. 71-85.

[369] Pour la discussion sur le double sens – et, pour le coup, sur l'ambiguïté – de la notion de *pionnier de la gentrification*, voir chapitre 2, p. 66-71 et 72-73.

Le gentrifieur liminal se distingue également du *préservationniste social* (Brown-Saracino 2009) et du *curator*[370] (Schlichtman, Patch et Hill 2017), d'abord dans la relation qu'il entretient avec les autres gentrifieurs. Si les préservationnistes sociaux reconnaissent eux-mêmes être des gentrifieurs, ils ont néanmoins pour caractéristique de porter un regard extrêmement négatif sur ceux qui leur ressemblent, dans lesquels ils voient une menace pour les communautés « authentiques » de leurs quartiers, et avec lesquels ils cherchent le plus souvent à maintenir une distance relativement importante. Pour citer de nouveau un extrait du travail de Brown-Saracino (2009, 90), déjà mentionné au chapitre 2 : « Such preservationists lobby to draw the bridge up behind them, to prevent others like themselves from moving to their neighbourhood ». C'est une posture bien différente que le chapitre 8 a mise en lumière chez les membres du Cercle Populaire. Parce qu'ils ont de la gentrification une vision « structuraliste » qui désindividualise largement le phénomène, les gentrifieurs liminaux adoptent en effet à l'égard des autres gentrifieurs, dont ils se sentent et se savent proches, une bienveillance similaire à celle qu'ils accordent aux résidents de longue date. En outre, si les préservationnistes sociaux s'opposent de manière très franche à la gentrification, dans laquelle ils ne voient rien de positif, les gentrifieurs liminaux se montrent plus nuancés, comme cela a été rappelé au paragraphe précédent. Sans y voir quelque chose de fondamentalement bénéfique, ils estiment que rien ne sert de s'y opposer réellement, tant les dynamiques dont elle participe sont puissantes, et considèrent qu'il est même possible d'accompagner les changements impliqués par la gentrification, afin qu'ils s'opèrent avec une certaine douceur et se révèlent ainsi bénéfiques pour le plus grand nombre, *y compris les résidents de longue date du quartier.* Au contraire des préservationnistes sociaux, qui tendent à se tenir à distance des réseaux de sociabilité des résidents de longue date – bien que pour des raisons fort différentes des pionniers ou des conquérants –, les gentrifieurs liminaux manifestent le désir de tisser des liens avec eux, à condition que ces liens soient « naturels » et spontanés, et non provoqués ou mis en scène – j'y reviendrai. Un autre élément qui distingue les gentrifieurs liminaux des préservationnistes, non le moindre, est l'attitude très critique que les premiers manifestent à l'endroit des seconds. Comme le chapitre 7 l'a exposé et cette conclusion l'a rappelé un peu plus tôt, les membres du Cercle Populaire condamnent par exemple fermement le discours tenu par certains militants anti-gentrification, à de nombreux égards assimilables à des préservationnistes sociaux, auxquels ils reprochent de s'opposer à toute forme de changement et de se lover dans une forme d'immobilisme coupable. Ainsi les gentrifieurs liminaux se refusent-ils à l'idée de ne rien faire pour améliorer le sort de quartiers dans lesquels ils constatent des

[370] Dans la suite du texte et par souci de concision, je référerai uniquement aux « préservationnistes sociaux » pour évoquer les deux types. Pour les rares différences qui distinguent les deux types, voir p. 79-85.

manques ou des difficultés, sous prétexte que ces changements pourraient indirectement contribuer à leur gentrification. Bien qu'ils soient conscients du risque que celle-ci porte en elle, ils estiment que l'amélioration des quartiers – en matière d'espaces verts, d'aménités culturelles, de lieux de consommation, d'infrastructure de transport, de mobilité, etc. – ne saurait être vue comme un jeu nécessairement à somme nulle ayant comme seule issue possible la gentrification. Cependant, puisque la menace que cette dernière représente ne suffit pas à leurs yeux à s'opposer aux changements qui risquent d'y mener, les gentrifieurs liminaux peuvent faire montre d'un certain fatalisme à l'égard du phénomène, couplé d'un sentiment d'impuissance et parfois d'une culpabilité non négligeable.

Enfin, le gentrifieur liminal se distingue de l'ensemble des types de gentrifieurs que la littérature a pu décrire en raison du rôle social qu'il s'attribue à lui-même, en lien, précisément, à la question de la gentrification. Ce rôle, c'est celui sur lequel s'est longuement arrêté le chapitre 8 de la thèse et que la notion de « liminalité projetée » a plus particulièrement souligné. Parce qu'il se *sait* appartenir au monde des gentrifieurs et se *sent* faire partie de celui des résidents de longue date, le gentrifieur liminal se perçoit comme ayant la capacité, sinon même le devoir, de faciliter le lien que sa propre personne incarne. Contrairement à ce que le terme pourrait laisser croire, un tel rôle n'a rien de commun avec celui du gentrifieur de type *connecteur*, tel que Schlichtman, Patch et Hill (2017) l'envisagent, pour lequel l'idée de connexion réfère au lien que les gentrifieurs établissent, en termes culturels, matériels ou financiers, entre les *territoires* des quartiers populaires et leur propre monde et ses ressources, mais aucunement aux relations qu'ils pourraient établir avec les résidents de longue date de leurs nouveaux quartiers, pour lesquels ils ne manifestent pas de véritable attention. S'il s'en rapproche, en raison de l'intérêt qu'il manifeste pour les résidents de longue date de son nouveau quartier, le gentrifieur liminal se distingue également du *social homesteader* (Brown-Saracino 2009) et du préservationniste social lorsque l'on considère le type et l'intensité de la relation qu'il souhaite entretenir avec eux. En effet, le gentrifieur liminal désire et estime même moralement nécessaire d'établir un réel contact avec l'ensemble de ses voisins, quelles que soient leur ancienneté ou leur éventuelle implication dans les mutations du quartier, quand, à l'inverse, le préservationniste social, dans sa volonté de préserver son quartier des effets de la gentrification à laquelle il sait lui-même contribuer, tend à se maintenir volontairement en retrait des réseaux de sociabilité des communautés qui précèdent à son arrivée – une posture qui, dans sa forme la plus pure, se trouve être moralement justifiée dans les termes d'une « marginalité vertueuse » (Brown-Saracino 2009, 175). Mais s'il se tient volontairement à l'écart de la communauté locale, le préservationniste social ne l'ignore pas pour

autant. Au contraire, il se nourrit de la fréquentation quotidienne de ceux qu'il estime être les *authentiques* résidents légitimes de son quartier, dont il considère la présence indispensable à la sienne. Comme la longue discussion du concept d'authenticité présentée au chapitre 1 a été l'occasion de le dire, il en faut peu pour qu'une telle posture s'apparente à une forme de fétichisation de l'Autre au travers de laquelle celui-ci se trouve réduit à un bien consommable parmi d'autres, sinon même à un faire-valoir – c'est, du reste, une critique de ce type que plusieurs des membres du Cercle Populaire pouvaient adresser à la critique militante anti-gentrification[371]. Or, cette valorisation de l'authenticité du résident de longue date, que l'on retrouve également, bien que dans une moindre mesure, chez le gentrifieur de type *social homesteader* – lequel tend à situer l'authenticité de son quartier plutôt du côté son environnement architectural ou naturel que chez ses résidents traditionnels (Brown-Saracino 2009, 10) –, représente un véritable écueil à éviter pour le gentrifieur liminal. Une partie du chapitre 4[372] et, plus particulièrement, la fin du chapitre 8[373] ont en effet illustré la façon dont plusieurs membres du Cercle Populaire manifestent une réelle inquiétude devant le risque d'essentialisation et d'objectivation de l'Autre que représente le fait de « forcer » la mixité au sein de la coopérative – pensons ici aux sentiments ambigus de Valérie à la suite de la fête de la 500e adhésion au Cercle Populaire[374], ou encore à ce qu'Anne pouvait dire au sujet de la rencontre entre les « deux mondes » de Saint-Pierre à laquelle le Cercle peut contribuer[375]. En outre, la crainte du gentrifieur liminal de réduire les résidents de longue date à une forme de « social wallpaper », pour reprendre la formule bien sentie de Butler (2003, 2484), se révèle cohérente avec son refus de considérer toute amélioration ou tout décloisonnement du quartier comme étant nécessairement néfaste, car pouvant contribuer à la gentrification : parce que la pauvreté et la ségrégation sociale sont pour lui des maux qu'il faut soigner – et dont il a lui-même pu faire l'expérience –, il conçoit mal que l'on puisse voir en elles les éventuels gages d'une authenticité vertueuse, ou même les armes permettant de le protéger de sa propre gentrification.

Je conclurai ce portrait synthétique du *gentrifieur liminal* en insistant une nouvelle fois sur sa qualité idéaltypique, à l'image des différents types de gentrifieurs auxquels il a été fait référence à de nombreuses reprises au cours des paragraphes qui précèdent. Pour reprendre la célèbre formule de Weber ([1904] 1965, 181), déjà citée plus tôt dans la thèse, « on ne trouvera nulle part

[371] Voir chapitre 6, p. 314-326.
[372] Voir p. 174-179.
[373] Voir p. 384-388.
[374] Voir p. 386.
[375] Voir p. 388.

empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle ». Aucune des personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête ne correspond *tout à fait* au gentrifieur liminal qui vient d'être décrit, chacune d'entre elles s'en approchant sous certains aspects et s'en éloignant sous d'autres, et peut même par moment manifester des postures ou défendre des positions contradictoires, associées à d'autres types de gentrifieurs – on a par exemple eu l'occasion de voir à de multiples reprises au fil de la thèse que des membres du Cercle pouvaient parfois défendre des points de vue typiques du préservationniste social. En outre, il importe d'insister sur le fait que, si tout gentrifieur liminal est *forcément* un gentrifieur marginal, la relation inverse ne se caractérise pas par la même nécessité : on peut, en principe, être un gentrifieur marginal – un gentrifieur précoce, peu nanti économiquement, mais richement doté en matière de capital culturel, formant un ménage relativement atypique, éventuellement attiré par l'idée de résider dans un quartier populaire, etc. – et ne manifester aucune des inclinations culturelles et morales du gentrifieur liminal, voire en être fort éloigné. On considérera cependant qu'il existe de nombreuses *affinités électives* entre le fait d'être un gentrifieur marginal et celui d'être un gentrifieur liminal, les caractéristiques culturelles du premier le rendant particulièrement disposé à épouser les points de vue du second. Enfin, le gentrifieur liminal doit être vu comme un type de gentrifieur aux contours flexibles, dont les caractéristiques dépendent de celle des quartiers dans lesquels il est amené à se trouver. C'est ainsi que dans le contexte spécifique de Saint-Pierre, sans être un trait absolument déterminant, le fait d'appartenir à une minorité visible ou d'être un immigré récent peut avoir une importance particulière, alors que cela sera probablement moins le cas dans un quartier dont les résidents de longue date ne sont pas, dans l'imaginaire collectif, associés à la question de l'immigration de manière aussi significative que dans Saint-Pierre. Pour toutes ces raisons, c'est bien comme une heuristique, au demeurant perfectible, qu'il convient d'envisager la notion de *gentrifieur liminal* à laquelle cette recherche a abouti.

Pour une réappropriation critique de la complexité propre à la gentrification

C'est en pensant pouvoir observer *un lieu emblématique des premières phases de la gentrification* que j'ai intégré, à l'hiver 2017, le Cercle Populaire. Très vite, cependant, l'intuition que j'avais a semblé se confirmer : le Cercle était vraisemblablement *plus* qu'un lieu typique de la gentrification, aussi précoce ou marginale qu'elle était. À mesure que ma présence en son sein se prolongeait et que mes discussions avec ses différents membres se multipliaient, le Cercle Populaire se montrait en effet comme un lieu éminemment *complexe*. Lié de manière évidente à la gentrification de Saint-Pierre tout en incarnant une forme de résistance à ses dynamiques, il se révélait traversé

de profondes *ambiguïtés* et *contradictions*, et de nombreux *dilemmes* et *difficultés*. Or, si à un certain moment de mon enquête, son ambivalence a pu me laisser croire que le Cercle Populaire n'avait finalement que peu de choses à dire au sujet de la gentrification, il est clair, au moment de clore cette thèse, que c'est en fait tout le contraire : la complexité et les ambiguïtés du Cercle Populaire sont des caractéristiques essentielles d'une certaine gentrification liminale, et le Cercle Populaire est bien, à ce titre, *un lieu emblématique des premières phases de la gentrification*.

Insister sur la complexité des premières phases du processus revient-il, comme N. Smith (1996, 97-101) en avait fait la critique à Rose après que celle-ci eut formulé le concept de gentrification marginale, à rendre plus chaotique encore celui de gentrification ? À l'inverse d'une telle idée, on préférera considérer qu'une recherche comme celle-ci enrichit la compréhension générale que l'on peut avoir de la gentrification plutôt qu'elle ne l'affaiblit, et qu'elle confirme, dans la lignée des récents travaux de Schlichtman, Patch et Hill (2017) et Chabrol et al. (2016), la nécessité qu'il y a de continuer à investiguer le phénomène et ses subtilités. Elle témoigne également, fidèle à la sociologie pragmatique dont elle s'est inspirée, de l'importance de considérer avec sérieux les compétences réflexives des individus ordinaires, c'est-à-dire leur capacité à interroger le fondement de leurs actes et de leurs décisions. Car c'est aussi cela que cette recherche a mis en lumière : que même à l'échelle de prime abord aussi petite que celle d'un café coopératif de quartier qui, les bons jours, dépasse péniblement les 250$ de chiffre d'affaires, les acteurs s'engagent, se questionnent, se critiquent et se justifient lorsqu'ils croient, comme c'est le cas de ceux qui s'investissent au Cercle Populaire, que *le jeu en vaut la chandelle*. C'est pourquoi le « chaos » que cette thèse peut sembler avoir exposé n'illustre en rien une faiblesse de l'analyse, mais reflète au contraire ce que le *terrain* lui a imposé : des individus et des collectifs réflexifs et ambigus, qui défient les catégories dans lesquelles les champs académique et militant semblent parfois vouloir les enfermer. Dès lors, plutôt que chercher à le dompter en lui imposant une classification binaire et arbitraire, il convient de reconnaître l'aspect éminemment chaotique de la gentrification et, surtout, il importe de s'en saisir, à l'image de ce que cette enquête s'est proposé de faire. À ce titre, en synthétisant la complexité spécifique de certains acteurs clefs des phases liminaires du phénomène, le concept de *gentrifieur liminal* constitue à la fois l'aboutissement d'une telle démarche et une invitation à poursuivre la réflexion dans cette direction.

À plusieurs égards, cette thèse plaide pour une sociologie radicalement empirique, qui se *fait* au plus près du monde social et de ce qu'il peut offrir à l'analyse – ce qui n'implique pas, comme on l'a vu, de se détourner de toute référence à la théorie, bien au contraire. En effet, sans ces centaines d'heures passées à travailler à l'arrière d'un comptoir de café, sans ces temps longs à

croire que je m'ennuyais, sans ces scènes du quotidien, ordinaires ou insolites, auxquelles j'assistais et je participais, sans tous ces échanges informels et ces discussions approfondies avec des clients de passage, des habitués des lieux, et des collègues souvent devenus des amis ; bref, sans cette *présence* sur le terrain ethnographique que le Cercle Populaire était devenu pour moi, l'intuition qui m'y avait en partie mené serait restée à l'état d'intuition, et toute la complexité que cette thèse s'est attachée à décrypter, à délier et à analyser me serait restée étrangère. De fait, et en dépit des contraintes qui l'accompagnent aussi, l'enquête ethnographique n'a probablement pas son égale pour qui souhaite accéder au grain le plus fin de la réalité sociale, et rendre compte des pratiques quotidiennes et des représentations ordinaires des acteurs qui y évoluent. Et en le plaçant au cœur de son terrain, *parmi* ceux qu'il étudie, elle a également pour vertu de rappeler au chercheur que sa propre réflexivité, en partie garante de la qualité de son travail, diffère peut-être bien peu de celle dont font aussi preuve les personnes qu'il observe. Car dès lors qu'il s'*engage*, qu'il s'agisse de contribuer à la vie d'un café communautaire ou de mener une recherche sociologique – ou les deux à la fois –, l'acteur *réfléchit* toujours *à* et *sur* son action ; et il *doute* et *se justifie*, auprès de lui-même comme auprès des autres.

Pour finir, les principales limites de cette recherche se trouvent probablement du côté de ce qui en fonde aussi la qualité, à savoir dans le fait qu'il s'agit d'une étude de cas unique, *a fortiori* d'une enquête ethnographique à la démarche *perspectiviste* (Jouan 2017). Bien que, ainsi que je le suggérais à l'instant, aucune autre approche méthodologique n'eût certainement permis d'observer d'aussi près les ambivalences du Cercle Populaire et les capacités réflexives de ses membres, celle-ci a néanmoins eu pour contrepartie de cantonner l'essentiel de l'analyse à ces points de vue spécifiques, au détriment des autres acteurs du territoire de Saint-Pierre. Si les témoignages de certaines personnes assimilables aux « non-publics » du Cercle Populaire ont pu être obtenus, un examen approfondi des postures et des représentations d'un plus grand nombre de résidents de longue date du quartier, issus des différentes communautés qui y sont présentes, aurait indéniablement représenté une plus-value pour la recherche, de même que celle-ci aurait certainement gagné à accéder de manière plus conséquente et directe au discours de ceux qui, au sein des réseaux militants, critiquent le projet avec la plus grande fermeté. Enfin, les enseignements de cette recherche mériteraient d'être confrontés à de nouveaux terrains, dans le but d'observer comment, en d'autres contextes, des lieux, des collectifs et des individus peuvent eux aussi se caractériser par l'ambivalence de leur position, pris en tension entre les différentes réalités qu'implique la gentrification de leur quartier. Plus spécifiquement, il serait pertinent de mettre à l'épreuve le concept encore embryonnaire de *gentrifieur liminal,* et d'examiner dans

quelle mesure celui-ci peut se révéler utile à l'analyse d'autres configurations similaires à celle sur laquelle cette étude s'est penchée, celle du Cercle Populaire, ce petit café coopératif de Saint-Pierre, à Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Aalbers, Manuel B. 2019. « Introduction To The Forum: From Third To Fifth-Wave Gentrification. » *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 110 (1): 1-11. doi: 10.1111/tesg.12332.

Akrich, Madeleine, Michel Callon et Bruno Latour. 2006. *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Paris: Presses des Mines.

Anadón, Marta. 2006. « La recherche dite “qualitative” : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. » *Recherches qualitatives* 26 (1): 5-31.

Anadón, Marta et François Guillemette. 2007. « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? » *Recherches qualitatives* Hors série (5): 26-37.

Andrews, Hazel et Les Roberts. 2015. « Liminality. » In *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences (Second Edition)*, sous la dir. de James D. Wright, 131-137. Oxford: Elsevier. http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780080970868121026.

Anguelovski, Isabelle. 2015. « Healthy Food Stores, Greenlining and Food Gentrification: Contesting New Forms of Privilege, Displacement and Locally Unwanted Land Uses in Racially Mixed Neighborhoods. » *International Journal of Urban and Regional Research* 39 (6): 1209-1230. doi: 10.1111/1468-2427.12299.

Atkinson, Rowland. 2000. « The Hidden Costs of Gentrification: Displacement in Central London. » *Journal of Housing and the Built Environment* 15 (4): 307-326. doi: 10.1023/a:1010128901782.

Ayache, Magali et Hervé Dumez. 2011. « Le codage dans la recherche qualitative une nouvelle perspective ? » *Le Libellio d'AEGIS* 7 (2 - Eté): 33-46. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657490.

Barbonne, Rémy. 2008. « Gentrification, nouvel urbanisme et évolution de la mobilité quotidienne : vers un développement plus durable ? Le cas du Plateau Mont-Royal (1998-2003). » *Recherches sociographiques* 49 (3): 423-445. doi: 10.7202/019875ar.

Barthe, Yannick, Damien de Blic, Jean-Philippe Heurtin, Éric Lagneau, Cyril Lemieux, Dominique Linhardt, Cédric Moreau de Bellaing, Catherine Rémy et Danny Trom. 2013. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi. » *Politix* 103 (3): 175-204. doi: 10.3917/pox.103.0173.

Beaud, Stéphane. 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique". » *Politix* 9 (35): 226-257. doi: 10.3406/polix.1996.1966.

Beaud, Stéphane et Florence Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.

Beauregard, Robert A. 1986. « The chaos and complexity of gentrification. » In *Gentrification and the City*, sous la dir. de Neil Smith et Peter Williams, 35-55. Boston: Allen & Unwin.

Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). » *Lien social et Politiques* (63): 143-154. doi: 10.7202/044156ar.

———. 2011. « The meaning of the built environment during gentrification in Canada. » *Journal of Housing and the Built Environment* 27 (1): 31-47. doi: 10.1007/s10901-011-9248-3.

Bellavance, Guy, Myrtille Valex et Laure de Verdalle. 2006. « Distinction, omnivorisme et dissonance : la sociologie du goût entre démarches quantitative et qualitative. » *Sociologie de l'Art* 2 (2-3): 125-143. doi: 10.3917/soart.009.0125.

Bellavance, Guy, Myrtille Valex et Michel Ratté. 2004. « Le goût des autres : une analyse des répertoires culturels de nouvelles élites omnivores. » *Sociologie et sociétés* 36 (1): 27-57. doi: 10.7202/009581ar.

Benz, Terressa A. 2015. « Urban Mascots and Poverty Fetishism: Authenticity in the Postindustrial City. » *Sociological Perspectives* 59 (2): 460-478. doi: 10.1177/0731121415583103.

Beverland, Michael B. et Francis J. Farrelly. 2010. « The Quest for Authenticity in Consumption: Consumers' Purposive Choice of Authentic Cues to Shape Experienced Outcomes. » *Journal of Consumer Research* 36 (5): 838-856. doi: 10.1086/615047.

Bidou-Zachariasen, Catherine. 2004. « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses. » *Éducation et sociétés* 14 (2): 119-134. doi: 10.3917/es.014.0119.

Blanchet, Alain et Anne Gotman. 2001. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan.

Boland, Tom. 2013. « Towards an anthropology of critique: The modern experience of liminality and crisis. » *Anthropological Theory* 13 (3): 222-239. doi: 10.1177/1463499613496731.

Boltanski, Luc. 1990. « Sociologie critique et sociologie de la critique. » *Politix* 3 (10): 124-134. doi: 10.3406/polix.1990.2129.

———. 2002. « Nécessité et justification. » *Revue économique* 53 (2). doi: 10.3917/reco.532.0273.

———. 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris: Gallimard, NRF Essais.

Boltanski, Luc et Eve Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard, NRF Essais.

Boltanski, Luc, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz. 1984. « La dénonciation. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 51 (1): 3-40. doi: 10.3406/arss.1984.2212.

Boltanski, Luc et Laurent Thévenot. 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard, NRF essais.

Bondi, Liz. 1991. « Gender Divisions and Gentrification: A Critique. » In *The Gentrification Reader*, sous la dir. de Loretta Lees, Tom Slater et Elvin Wyly, 263-271. New York: Routledge.

Bose, Sayoni. 2014. « Universities and the redevelopment politics of the neoliberal city. » *Urban Studies* 52 (14): 2616-2632. doi: 10.1177/0042098014550950.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris: Minuit, Le sens commun.

———. 1980a. *Le sens pratique*. Paris: Minuit, Le sens commun.

———. 1980b. *Questions de sociologie*. Paris: Minuit.

———. 1992. *Réponses*. Paris: Seuil.

———. 1994. *Raisons pratiques*. Paris: Seuil.

———. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.

———. 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.

Boyd, Michelle. 2005. « The Downside of Racial Uplift: meaning of gentrification in an African American neighborhood. » *City & Society* 17 (2): 265-288. doi: 10.1525/city.2005.17.2.265.

Bridge, Gary, Tim Butler et Loretta Lees. 2012. *Mixed communities. Gentrification by stealth?* Bristol: Bristol University Press.

Bridge, Gary et Robyn Dowling. 2001. « Microgeographies of Retailing and Gentrification. » *Australian Geographer* 32 (1): 93-107. doi: 10.1080/00049180020036259.

Brooks, David. 2000. *Bobos in Paradise*. New York: Simon and Schuster.

Broqua, Christophe. 2009. « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. » *Genèses* 75 (2): 109-124. doi: 10.3917/gen.075.0109.

Brown-Saracino, Japonica. 2004. « Social Preservationists and the Quest for Authentic Community. » *City & Community* 3 (2): 135-156. doi: 10.1111/j.1535-6841.2004.00073.x.

———. 2007. « Virtuous marginality: Social preservationists and the selection of the old-timer. » *Theory and Society* 36 (5): 437-468. doi: 10.1007/s11186-007-9041-1.

———. 2009. *A Neighborhood That Never Changes: Gentrification, Social Preservation and the Search for Authenticity*. Chicago, IL & London, UK: The University of Chicago Press.

Bryman, Alan. 2008. *Social Research Methods*, Third Edition. Oxford: Oxford University Press.

Burawoy, Michael. 1991. « The Extended Case Method. » In *Ethnography Unbound Power and Resistance in the Modern Metropolis*, sous la dir. de Michael Burawoy, Alice Burton, Ann Arnett Ferguson, Kathryn J. Fox et Joshua Gamson. Berkeley: University of California Press.

———. [1998] 2003. « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. » In *L'enquête de terrain*, sous la dir. de Daniel Céfaï, 425-464. Paris: La Découverte.

Burnett, Katherine. 2014. « Commodifying poverty: gentrification and consumption in Vancouver's Downtown Eastside. » *Urban Geography* 35 (2): 157-176. doi: 10.1080/02723638.2013.867669.

Butler, Tim. 1997. *Gentrification and the Middle Classes*. Aldershot: Ashgate.

———. 2003. « Living in the bubble: Gentrification and its 'others' in North London. » *Urban Studies* 40 (12): 2469-2486. doi: 10.1080/0042098032000136165.

Butler, Tim et Garry Robson. 2001. « Social Capital, Gentrification and Neighbourhood Change in London: A Comparison of Three South London Neighbourhoods. » *Urban Studies* 38 (12): 2145-2162. doi: 10.1080/00420980120087090.

Cameron, Stuart et Jon Coaffee. 2005. « Art, Gentrification and Regeneration. From Artist as Pioneer to Public Arts. » *European Journal of Housing Policy* 5 (1): 39-58. doi: 10.1080/14616710500055687.

Carrie Wong, Julia. 2014. « Dropbox, Airbnb, and the Fight Over San Francisco's Public Spaces. » *The New Yorker*. Consulté le 15 juin 2019. https://www.newyorker.com/tech/annals-of-technology/dropbox-airbnb-fight-san-franciscos-public-spaces.

Catungal, John Paul et Deborah Leslie. 2009. « Contesting the creative city: Race, nation, multiculturalism. » *Geoforum* 40 (5): 701-704. doi: 10.1016/j.geoforum.2009.05.005.

Caulfield, Jon. 1989. « 'Gentrification' and Desire. » *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 26 (4): 617-632. doi: 10.1111/j.1755-618X.1989.tb00437.x.

———. 1994. *City Form and Everyday life ; Toronto's gentrification and critical social practice*. Toronto: University of Toronto Press.

Céfaï, Daniel, dir. 2003a. *L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

———. 2003b. « Postface : L'enquête de terrain en sciences sociales. » In *L'enquête de terrain*, sous la dir. de Daniel Céfaï, 465-615. Paris: La Découverte.

Chabrol, Marie, Anaïs Collet, Matthieu Giroud, Lydie Launay, Max Rousseau et Hovig Ter Minassian. 2016. *Gentrifications*. Paris: Éditions Amsterdam.

Chabrol, Marie, Antoine Fleury et Mathieu Van Criekingen. 2014. « Commerce et gentrification. Le commerce comme marqueur, vecteur ou frein de la gentrification. Regards croisés à Berlin, Bruxelles et Paris. » In *Le commerce dans tous ses états*, sous la dir. de Arnaud Gasnier et Nathalie Lemarchand, 277-291. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Charmes, Éric et Elsa Vivant. 2008. « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question. » *Métropoles* (3). http://journals.openedition.org/metropoles/1972.

Chaskin, Robert J. et Mark L. Joseph. 2013. « ‘Positive’ Gentrification, Social Control and the ‘Right to the City’ in Mixed-Income Communities: Uses and Expectations of Space and Place. » *International Journal of Urban and Regional Research* 37 (2): 480-502. doi: 10.1111/j.1468-2427.2012.01158.x.

———. 2015. *Integrating the Inner City. The Promise and Perils of Mixed-Income Public Housing Transformation*. Chicago: University of Chicago Press.

Checker, Melissa. 2011. « Wiped Out by the “Greenwave”: Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability. » *City & Society* 23 (2): 210-229. doi: 10.1111/j.1548-744X.2011.01063.x.

Chernoff, Michael. 1980. « Social Displacement in a Renovating Neighborhood’s Commercial District: Atlanta. » In *Back to the City: Issues in Neighborhood Renovation*, sous la dir. de Shirley B. Laska et Daphne Spain, 204-219. New York: Pergamon.

Clark, Eric. 1992. « On Blindness, Centrepieces and Complementarity in Gentrification Theory. » *Transactions of the Institute of British Geographers* 17 (3): 358-362. doi: 10.2307/622886.

Clay, Phillip L. [1979] 2010. « The Mature Revitalized Neighborhood: Emerging Issues in Gentrification. » In *The Gentrification Reader*, sous la dir. de Loretta Lees, Tom Slater et Elvin Wyly, 37-39. New York: Routledge.

Clerval, Anne. 2013. *Paris sans le peuple*. Paris: La Découverte.

Collet, Anaïs. 2016. « Des gentrifieurs très divers. Effets de structures, effets de contextes. » In *Gentrifications*, sous la dir. de Marie Chabrol, Anaïs Collet, Matthieu Giroud, Lydie Launay, Max Rousseau et Hovig Ter Minassian, 132-156. Paris: Éditions Amsterdam.

Coulangeon, Philippe. 2004. « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète? » *Sociologie et sociétés* 36 (1): 59-85. doi: 10.7202/009582ar.

Danyluk, Martin et David Ley. 2007. « Modalities of the New Middle Class: Ideology and Behaviour in the Journey to Work from Gentrified Neighbourhoods in Canada. » *Urban Studies* 44 (11): 2195-2210. doi: 10.1080/00420980701520277.

Davidson, Mark et Loretta Lees. 2005. « New-Build ‘Gentrification’ and London's Riverside Renaissance. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 37 (7): 1165-1190. doi: 10.1068/a3739.

Delgadillo, Victor. 2016. « Selective modernization of Mexico City and its historic center. Gentrification without displacement? » *Urban Geography* 37 (8): 1154-1174. doi: 10.1080/02723638.2015.1096114.

Delorme, François et St-Cerny Suzie. 2014. *La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution*. Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Shrebrooke.

DiAngelo, Robin. 2011. « White Fragility. » *International Journal of Critical Pedagogy* 3 (3): 54-70.

———. 2018. *White Fragility. Why It's so Hard for White People to Talk About Racism*. Boston: Beacon Press.

Dodier, Nicolas et Isabelle Baszanger. 1997. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique. » *Revue Française de Sociologie* 38 (1): 37-66. doi: 10.2307/3322372.

Donnat, Olivier. 1994. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris: Éditions La Découverte.

Donnelly, Kathleen. 2018. « The Gentrifier's Dilemma: Narrative Strategies and Self-Justifications of Incoming Residents in Bedford-Stuyvesant, Brooklyn. » *City & Community* 17 (2): 374-393. doi: 10.1111/cico.12296.

Dooling, Sarah. 2009. « Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City. » *International Journal of Urban and Regional Research* 33 (3): 621-639. doi: 10.1111/j.1468-2427.2009.00860.x.

Dutton, Thomas A. 2015. « Colony Over-the-Rhine. » *The Black Scholar* 37 (3): 14-27. doi: 10.1080/00064246.2007.11413405.

Ehlenz, Meagan M. 2015. « Neighborhood Revitalization and the Anchor Institution: Assessing the Impact of the University of Pennsylvania's West Philadelphia Initiatives on University City. » *Urban Affairs Review* 52 (5): 714-750. doi: 10.1177/1078087415601220.

Eid, Paul. 2018. « Les majorités nationales ont-elles une couleur ? » *Sociologie et sociétés* 50 (2): 125-149. doi: 10.7202/1066816ar.

Emerson, Robert. 2003. « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologiques et interactionnistes. » In *L'enquête de terrain*, sous la dir. de Daniel Céfaï, 398-424. Paris: La Découverte.

EPTC2. 2018. *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*: Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada, décembre 2018.

Fesdjian, Sophie. 2017. « La France à Montréal : mise en scène d'une gentrification. » In *Dire la ville c'est faire la ville : La performativité des discours sur l'espace urbain*, sous la dir. de Yankel Fijalkow, 47-59. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.

Filion, Pierre. 1991. « The Gentrification-Social Structure Dialectic: A Toronto Case Study. » *International Journal of Urban and Regional Research* 15 (4): 553-574. doi: 10.1111/j.1468-2427.1991.tb00658.x.

Florida, Richard. 2002. *The Rise of the Creative Class: and How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York: Basic Books.

———. 2005. *Cities and the Creative Class*. New York: Routledge.

Freeman, Lance. 2005. « Displacement or Succession? » *Urban Affairs Review* 40 (4): 463-491. doi: 10.1177/1078087404273341.

———. 2006. *There Goes the 'Hood': Views of Gentrification from the Ground Up*. Philadelphia: Temple University Press.

Freeman, Lance et Frank Braconi. 2002. « Gentrification and displacement. » *The Urban Prospect* 8 (1): 1-4.

———. 2004. « Gentrification and Displacement New York City in the 1990s. » *Journal of the American Planning Association* 70 (1): 39-52. doi: 10.1080/01944360408976337.

Gale, Dennis E. 1980. « Neighborhood resettlement: Washington, D.C. » In *Back to the City*, sous la dir. de Shirley B. Laska et Daphne Spain, 95-115. New York: Pergamon Press.

Germain, Annick et Damaris Rose. 2000. *Montréal, The Quest for a Metropolis*. Chicester: John Wiley and Sons.

Germain, Annick, Damaris Rose et Amy Twigge-Molecey. 2010. « Mixité sociale ou inclusion sociale ? Bricolages montréalais pour un jeu à acteurs multiples. » *Espaces et sociétés* (140-141): 143-157. doi: 10.3917/esp.140.0143.

Giddens, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity. Self and Society in The Late Modern Age*. Cambridge: Polity Press.

Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. [1967] 2006. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. New York: Aldine de Gruyter.

Glass, Ruth. 1964. *London: Aspects of Change*. London: MacKibbon and Kee.

Gluckman, Max. 1958. *Analysis of a Social Situation in Modern Zululand*. Manchester: Manchester University Press for Rhodes-Livingstone Institute.

———. 1961. « Ethnographic Data in British Social Anthropology. » *The Sociological Review* 9 (1): 5-17. doi: 10.1111/j.1467-954X.1961.tb01082.x.

Gold, Raymond I. [1958] 2003. « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique. » In *L'enquête de terrain*, sous la dir. de Daniel Céfaï, 340-349. Paris: La Découverte.

Gonzalez, Sara et Paul Waley. 2013. « Traditional retail markets: The new gentrification frontier? » *Antipode* 45 (4): 965-983. doi: 10.1111/j.1467-8330.2012.01040.x.

Grazian, David. 2003. *Blue Chicago: The Search for Authenticity in Urban Blues Clubs*. Chicago: University of Chicago Press.

———. 2010. « Demystifying authenticity in the socioloy of culture. » In *Handbook of Cultural Sociology*, sous la dir. de John R. Hall, Laura Grindstaff et Lo Ming-Cheng, 191-200. New York: Routledge.

Guglielmo, Jennifer et Salvatore Salerno. 2004. *Are Italians White? How Race is Made in America*. New York: Routledge.

Guillaumin, Colette. [1972] 2002. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.* Paris: Mouton.

Hackworth, Jason. 2002. « Postrecession Gentrification in New York City. » *Urban Affairs Review* 37 (6): 815-843. doi: 10.1177/107874037006003.

Hackworth, Jason et Josephine Rekers. 2005. « Ethnic Packaging and Gentrification: The Case of Four Neighborhoods in Toronto. » *Urban Affairs Review* 41 (2): 211-236. doi: 10.1177/1078087405280859.

Hackworth, Jason et Neil Smith. 2001. « The changing state of gentrification. » *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 92 (4): 464-477. doi: 10.1111/1467-9663.00172.

Hamel, Jacques. 1997. *Études de cas et sciences sociales*. Paris: L'Harmattan.

Hamidi, Camille. 2012. « De quoi un cas est-il le cas ? » *Politix* 100 (4): 85-98. doi: 10.3917/pox.100.0085.

Hamnett, Chris. 1991. « The Blind Men and the Elephant: The Explanation of Gentrification. » *Transactions of the Institute of British Geographers* 16 (2): 173-189. doi: 10.2307/622612.

———. 2000. « Gentrification, Postindustrialism, and Industrial and occupational Restructuring in Global Cities. » In *A Companion to the City*, sous la dir. de Gary Bridge et Sophie Watson, 331-341. Oxford-Malden, Mass.: Blackwell Publishers.

Harris, Andrew. 2012. « Art and gentrification: pursuing the urban pastoral in Hoxton, London. » *Transactions of the Institute of British Geographers* 37 (2): 226-241. doi: 10.1111/j.1475-5661.2011.00465.x.

Harris, Brandon, Dorothy Schmalz, Lincoln Larson, Mariela Fernandez et Sarah Griffin. 2019. « Contested Spaces: Intimate Segregation and Environmental Gentrification on Chicago's 606 Trail. » *City & Community* : 933-962. doi: 10.1111/cico.12422.

Holcomb, Briavel. 1984. « Women in the Rebuilt Urban Environment: the United States Experience. » *Built Environment* 10 (1): 18-24. http://www.jstor.org/stable/23286004.

Hubbard, Phil. 2008. « Regulating the Social Impacts of Studentification: A Loughborough Case Study. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 40 (2): 323-341. doi: 10.1068/a396.

Hudson, James R. 1988. « Pioneer artists and middle class settlers: Lifestyle variables and neighborhood succession. » *Lifestyles Family and Economic Issues* 9 (3): 250-263. doi: 10.1007/BF00988936.

Hyde, Zachary. 2014. « Omnivorous Gentrification: Restaurant Reviews and Neighborhood Change in the Downtown Eastside of Vancouver. » *City & Community* 13 (4): 341-359. doi: 10.1111/cico.12088.

Hyra, Derek S. 2017. *Race, Class, and Politics in the Cappuccino City*. Chicago: University of Chicao Press.

Inglis, David et Debra Gimlin, dir. 2010. *The Globalization of Food*. Oxford: Berg.

Jackson, Emma et Tim Butler. 2015. « Revisiting 'social tectonics': The middle classes and social mix in gentrifying neighbourhoods. » *Urban Studies* 52 (13): 2349-2365. doi: 10.1177/0042098014547370.

Jacobs, Jane. [1961] 1991. *Déclin et survie des grandes villes*. Liège: Mardaga.

Jager, Michael. 1986. « Class definition and the esthetics of gentrification: Victoriana in Melbourne. » In *Gentrification of the City*, sous la dir. de Neil Smith et Peter Williams, 78-91. Boston: Allen and Unwin.

Johnston, Josée et Shyon Baumann. 2007. « Democracy versus Distinction: A Study of Omnivorousness in Gourmet Food Writing. » *American Journal of Sociology* 113 (1): 165-204. doi: 10.1086/518923.

Jouan, Adrien. 2017. « S'impliquer pour enquêter. » *Cahiers de recherche sociologique* (61): 145-166. doi: 10.7202/1042373ar.

Jules-Rosette, Benetta. 1975. *African Apostles: Rituals and Conversion in the Church of John Maranke*. Ithaca: Cornell University Press.

Junker, Buford H. 1952. « Some Suggestions for the Design and Field Work Learning Experiences. » In *Cases on Field Work*, sous la dir. de Everett C. Hughes. Chicao: The University of Chicago Press.

Kenna, Therese. 2011. « Studentification in Ireland? Analysing the impacts of students and student accommodation on Cork City. » *Irish Geography* 44 (2-3): 191-213. doi: 10.1080/00750778.2011.618073.

Kent-Stoll, Peter. 2020. « The racial and colonial dimensions of gentrification. » *Sociology Compass* 14 (12): 1-17. doi: 10.1111/soc4.12838.

Kerstein, Robert. 1990. « Stage models of gentrification. An examination. » *Urban Affairs Quaterly* 25 (4): 620-639.

Lahire, Bernard. 2001. *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*. Paris: La Découverte.

Laplanche, Jean et Jean-Bertrand Pontalis. 1967. Projection. In *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris: Presses universitaires de France.

Lartigue, Benoît. 2014. « Un festival de jazz en monde rural : analyse sociologique d'un conflit qui dure. Le cas français d'Uzeste Musical et de ses relations conflictuelles avec la localité qui l'accueille. » Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.

Laska, Shirley B. et Daphne Spain. 1980. *Back to the City: Issues in Neighborhood Renovation*. New York: Pergamon Press.

Latour, Bruno. 2006. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.

Lees, Loretta. 2000. « A reappraisal of gentrification: towards a 'geography of gentrification'. » *Progress in Human Geography* 24 (3): 389-408. doi: 10.1191/030913200701540483.

———. 2003. « Super-gentrification: The Case of Brooklyn Heights, New York City. » *Urban Studies* 40 (12): 2487-2509. doi: 10.1080/0042098032000136174.

———. 2008. « Gentrification and Social Mixing: Towards an Inclusive Urban Renaissance? » *Urban Studies* 45 (12): 2449-2470. doi: 10.1177/0042098008097099.

———. 2011. « The Geography of Gentrification. » *Progress in Human Geography* 36 (2): 155-171. doi: 10.1177/0309132511412998.

———. 2014. « Gentrification in the Global South? » In *The Routledge Handbook on Cities of the Global South*, sous la dir. de Susan Parnell et Sophie Oldfield, 506-521. New York: Routledge.

———. 2016. « Gentrification, Race, and Ethnicity: Towards a Global Research Agenda? » *City & Community* 15 (3): 208-214. doi: 10.1111/cico.12185.

Lees, Loretta, Hyun Bang Shin et Ernesto López-Morales. 2015. *Global gentrifications: Uneven development and displacement*. Bristol: Bristol University Press.

Lees, Loretta, Tom Slater et Elvin Wyly. 2008. *Gentrification*. New York: Routledge.

———, dir. 2010. *The Gentrification Reader*. New York: Routledge.

LeGates, Richard T. et Chester Hartman. 1986. « The anatony of displacement in the United States. » In *Gentrification of City*, sous la dir. de Neil Smith et Peter Williams, 178-203. Boston: Allen and Unwin.

Lehman-Frisch, Sonia. 2008. « “Gentrifieurs, gentrifiés” : cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco). » *Espaces et sociétés* 132-133 (1): 143-160. doi: 10.3917/esp.132.0143.

Lévi-Strauss, Claude. 1958. *Anthropologie structurale*. Paris: Plon

Ley, David. 1978. « Inner city resurgence and its societal context. » Communication présentée aux rencontres annuelles de l'Association of American Geographers, New Orleans, 11 Avril 1978.

———. 1980. « Liberal Ideology and the Postindustrial City. » *Annals of the Association of American Geographers* 70 (2): 238-258. doi: 10.1111/j.1467-8306.1980.tb01310.x.

———. 1981. « Inner-City Revitalization in Canada: A Vancouver Case Study. » *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 25 (2): 124-148. doi: 10.1111/cag.1981.25.2.124.

———. 1986. « Alternative Explanations for Inner-City Gentrification: A Canadian Assessment. » *Annals of the Association of American Geographers* 76 (4): 521-535. doi: 10.1111/j.1467-8306.1986.tb00134.x.

———. 1996a. *The New Middle class and the Remaking of Central City*. Oxford: Oxford Unioversity Press.

———. 1996b. « The new middle class in Canadian cities. » In *City Lives and City Forms: Critical Research and Canadian Urbanism*, sous la dir. de Jon Caulfield et Linda Peak, 15-32. Toronto: University of Toronto Press.

———. 2003. « Artists, Aestheticisation and the Field of Gentrification. » *Urban Studies* 40 (12): 2527-2544. doi: 10.1080/0042098032000136192.

Ley, David et Cory Dobson. 2008. « Are There Limits to Gentrification? The Contexts of Impeded Gentrification in Vancouver. » *Urban Studies* 45 (12): 2471-2498. doi: 10.1177/0042098008097103.

Lindholm, Charles. 2008. *Culture and Authenticity*. Malden, MA: Blackwell.

Lipton, S. Gregory. 1977. « Evidence of Central City Revival. » *Journal of the American Institute of Planners* 43 (2): 136-147. doi: 10.1080/01944367708977771.

Lloyd, Richard. 2002. « Neo-Bohemia: Art and Neighborhood Redevelopment in Chicago. » *Journal of Urban Affairs* 24 (5): 517-532. doi: 10.1111/1467-9906.00141.

———. 2010. *Neo-Bohemia: Art and commerce in the post-industrial city*. New York: Routledge (Second Edition).

Maltais, Alexandre. 2016. « Commerce de détail et transformations socioénomiques des quartiers centraux. Le repositionnement du petit commerce montréalais. » Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique.

Marcuse, Peter. [1986] 2010. « Abandonment, Gentrification and Displacement: the Linkages in New York City. » In *The Gentrification Reader*, sous la dir. de Loretta Lees, Tom Slater et Elvin Wyly, 333-347. New York: Routledge.

Martin, Nina. 2014. « Food fight! Immigrant Street Vendors, Gourmet Food Trucks and the Differential Valuation of Creative Producers in Chicago. » *International Journal of Urban and Regional Research* 38 (5): 1867-1883. doi: 10.1111/1468-2427.12169.

Martinez, Miranda J. 2010. *Power at the Roots: Gentrification, Community Gardens and the Puerto Ricans of the Lower East Side*. Plymouth: Lexington Books.

Martuccelli, Danilo. 2015. « Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. » *Sociologie* 6 (1): 43-60. doi: 10.3917/socio.061.0043.

Mathews, Vanessa. 2008. « Artcetera: Narrativising Gentrification in Yorkville, Toronto. » *Urban Studies* 45 (13): 2849-2876. doi: 10.1177/0042098008098209.

———. 2010. « Aestheticizing Space: Art, Gentrification and the City. » *Geography Compass* 4 (6): 660-675. doi: 10.1111/j.1749-8198.2010.00331.x.

Mendes, Luís. 2013. « Marginal Gentrification as Emancipatory Practice: An Alternative to the Hegemonic Discourse of the Creative City? » *RCCS Annual Review* (5): 140-158. doi: 10.4000/rccsar.513.

Moore, Kesha S. 2009. « Gentrification in Black Face?: The Return of the Black Middle Class to Urban Neighborhoods. » *Urban Geography* 30 (2): 118-142. doi: 10.2747/0272-3638.30.2.118.

Moos, Markus. 2016. « From gentrification to youthification? The increasing importance of young age in delineating high-density living. » *Urban Studies* 53 (14): 2903-2920. doi: 10.1177/0042098015603292.

Moos, Markus, Nick Revington, Tristan Wilkin et Jean Andrey. 2018. « The knowledge economy city: Gentrification, studentification and youthification, and their connections to universities. » *Urban Studies* 56 (6): 1075-1092. doi: 10.1177/0042098017745235.

Mumm, Jesse. 2008. « Report from the Field: Redoing Chicago: Gentrification, Race, and Intimate Segregation. » *North American Dialogue* 11 (1): 16-19. doi: 10.1111/j.1556-4819.2008.00007.x.

———. 2016. « Gentrification in color and time: White and Puerto Rican racial histories at work in Humboldt Park. » *Centro Journal* 28: 88-125.

Munro, Moira et Mark Livingston. 2011. « Student Impacts on Urban Neighbourhoods: Policy Approaches, Discourses and Dilemmas. » *Urban Studies* 49 (8): 1679-1694. doi: 10.1177/0042098011419237.

Murdie, Robert et Carlos Teixeira. 2011. « The Impact of Gentrification on Ethnic Neighbourhoods in Toronto: A Case Study of Little Portugal. » *Urban Studies* 48 (1): 61-83. doi: 10.1177/0042098009360227.

Nadeau, Frédérick. 2020. « Parcours d'engagement dans l'extrême droite québécoise : une ethnographie (2014-2017). » Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique.

Newman, Kathe et Elvin Wyly. 2006. « The right to stay put, revisited: Gentrification and resistance to displacement in New York city. » *Urban Studies* 43 (1): 23-57. doi: 10.1080/00420980500388710.

Nixon, Sean et Paul du Gay. 2002. « Who Needs Cultural Intermediaries? » *Cultural Studies* 16 (4): 495-500. doi: 10.1080/09502380210139070.

Nyden, Philip , Emily Edlynn et Julie Davis. 2006. *The differential impact of gentrification on communities in Chicago*. Loyola University, Chicago, IL.: Centre for Urban Research and Learning. http://www.luc.edu/media/lucedu/curl/pdfs/HRC_Report.pdf.

O'Reilly, Karen. 2009. Key Concepts in Ethnography. London: Sage.

Ocejo, Richard E. 2011. « The Early Gentrifier: Weaving a Nostalgia Narrative on the Lower East Side. » *City & Community* 10 (3): 285-310. doi: 10.1111/j.1540-6040.2011.01372.x.

Oldenburg, Ray. 1989. *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You through the Day*. New York: Paragon House.

Oldenburg, Ray et Dennis Brisset. 1982. « The Third Place. » *Qualitative Sociology* 5 (4): 265-284.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2000. « Le “je” méthodologique: Implication et explicitation dans l'enquête de terrain [version électronique]. » *Revue Française de Sociologie* 41 (3). doi: 10.2307/3322540.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. « La politique du terrain. » *Enquête* (1): 71-109. doi: 10.4000/enquete.263.

Paddeu, Flaminia. 2012. « L’agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. » *[VertigO] La revue électronique en sciences de l’environnement* 12 (2). https://id.erudit.org/iderudit/1022530ar.

Papinot, Christian. 2016. « De quoi la longue participation est-elle la garantie dans l’enquête ethnographique ? » *Cahiers de recherche sociologique* (61): 53-72. doi: 10.7202/1042368ar.

Parekh, Trushna. 2015. « “They want to live in the Tremé, but they want it for their ways of living”: gentrification and neighborhood practice in Tremé, New Orleans. » *Urban Geography* 36 (2): 201-220. doi: 10.1080/02723638.2014.961359.

Patillo, Mary. 2007. *Black on the block: The politics of race and class in the city.* Chicago: University of Chicago Press.

Pearsall, Hamill. 2013. « Superfund Me: A Study of Resistance to Gentrification in New York City. » *Urban Studies* 50 (11): 2293-2310. doi: 10.1177/0042098013478236.

Peck, Jamie. 2005. « Struggling with the Creative Class. » *International Journal of Urban and Regional Research* 29 (4): 740-770. doi: 10.1111/j.1468-2427.2005.00620.x.

Peterson, Richard A. 2005. « In Search of Authenticity. » *Journal of Management Studies* 42 (5): 1083-1098. doi: 10.1111/j.1467-6486.2005.00533.x.

Peterson, Richard A. et Roger M. Kern. 1996. « Changing highbrow taste: from snob to omnivore. » *American Sociological Review* 61 (5): 900-907. doi: doi:10.2307/2096460.

Podmore, Julie. 1998. « (Re)Reading the 'Loft Living' Habitus in Montreal's Inner City. » *International Journal of Urban and Regional Research* 22 (2): 283-302. doi: 10.1111/1468-2427.00140.

Prior, Daniel D. et Lucy M. Miller. 2012. « Webethnography: Towards a Typology for Quality in Research Design. » *International Journal of Market Research* 54 (4): 503-520. doi: 10.2501/ijmr-54-4-503-520.

Quastel, Noah. 2009. « Political Ecologies of Gentrification. » *Urban Geography* 30 (7): 694-725. doi: 10.2747/0272-3638.30.7.694.

Quastel, Noah, Markus Moos et Nicholas Lynch. 2013. « Sustainability-As-Density and the Return of the Social: The Case of Vancouver, British Columbia. » *Urban Geography* 33 (7): 1055-1084. doi: 10.2747/0272-3638.33.7.1055.

Raban, Jonathan. 1974. *Soft City*. New York: E. P. Dutton.

Ragin, Charles C. 1992. « “Casing” and the process of social inquiry. » In *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*, sous la dir. de Charles C. Ragin et Howard S. Becker, 217-226. Cambridge: Cambridge University Press.

Ragin, Charles C. et Howard S. Becker. 1992. *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ray, Krishnendu. 2016. *The Ethnic Restaurateur*. London, New York: Bloomsbury Academic.

Richards, Greg et Robert Palmer. 2010. *Eventful Cities: Cultural Management and Urban Revitalization*. Oxford: Butterworth Heinemann.

Roberge, Jonathan. 2011. « The aesthetic public sphere and the transformation of criticism. » *Social Semiotics* 21 (3): 435-453. doi: 10.1080/10350330.2011.564393.

Robinson, Tony. 1995. « Gentrification and Grassroots Resistance in San Francisco's Tenderloin. » *Urban Affairs Quarterly* 30 (4): 483-513. doi: 10.1177/107808749503000401.

Robson, Garry et Tim Butler. 2001. « Coming to Terms with London: Middle-class Communities in a Global City. » *International Journal of Urban & Regional Research* 25 (1): 70-86. doi: 10.1111/1468-2427.00298.

Rose, Damaris. 1984. « Rethinking Gentrification: Beyond the Uneven Development of Marxist Urban Theory. » *Environment and Planning D: Society and Space* 2 (1): 47-74. doi: 10.1068/d020047.

———. 1987. « Un aperçu féminin sur la restructuration de l'emploi et sur la gentrification : le cas de Montréal. » *Cahiers de géographie du Québec* 31 (83): 205-224. doi: 10.7202/021876ar.

———. 1996. « Economic restructuring and the diversification of gentrification in the 1980s: a view from a marginal metropolis. » In *City Lives and City Forms: Critical Research and Canadian Urbanism*, sous la dir. de Jon Caulfield et Linda Peak, 131-172. Toronto: University of Toronto Press.

———. 2004. « Discourses and experiences of social mix in gentrifying neighbourhoods: A Montreal case study. » *Canadian Journal of Urban Research* 13 (2): 278-316. http://www.jstor.org/stable/44321118.

———. 2006. « Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs. » *Sociétés contemporaines* 63 (3): 39. doi: 10.3917/soco.063.0039.

Rose, Damaris, Annick Germain, Marie-Hélène Bacqué, Gary Bridge, Yankel Fijalkow et Tom Slater. 2013. « 'Social Mix' and Neighbourhood Revitalization in a Transatlantic Perspective: Comparing Local Policy Discourses and Expectations in Paris (France), Bristol (UK) and Montréal (Canada). » *International Journal of Urban and Regional Research* 37 (2): 430-450. doi: 10.1111/j.1468-2427.2012.01127.x.

Sassen, Saskia. 1984. « The New Labour Demand in Global Cities. » In *Cities in Transformation*, sous la dir. de Michael P. Smith, 139-171. Beverly Hills: Sage.

———. 1991. *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.

Savitch, Hank V. et Paul Kantor. 2002. *Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe*. Princeton: Princeton University Press.

Sayer, Andrew. 1982. « Explanation in economic: abstraction versus generalization. » *Progress in Human Geography* 6 (1): 68-88. doi: 10.1177/030913258200600103.

Schaffer, Richard et Neil Smith. 1986. « The Gentrification of Harlem? » *Annals of the Association of American Geographers* 76 (3): 347-365. http://www.jstor.org/stable/2562585.

Schlichtman, John Joe et Jason Patch. 2014. « Gentrifier? Who, Me? Interrogating the Gentrifier in the Mirror. » *International Journal of Urban and Regional Research* 38 (4): 1491-1508. doi: 10.1111/1468-2427.12067.

Schlichtman, John Joe, Jason Patch et Marc Lamont Hill. 2017. *Gentrifier*. Toronto: University of Toronto Press.

Schwartz, Olivier. 1990. *Le monde privé des ouvriers*. Paris: Presses universitaires de France.

Schwirian, Kent P. 1983. « Models of neighborhood change. » *Annual Review of Sociology* 9 (1): 83-102. doi: 10.1146/annurev.so.09.080183.000503.

Shaw, Kate S. 2005. « Local limits to gentrification: implications for a new urban policy. » In *Gentrification in a Global Context*, sous la dir. de Robert Atkinson et Gary Bridge, 168-184. London: Routledge.

Shaw, Samuel C. 2008. « “White Night:” Art Festival Participation in a Gentrifying Neighborhood. » Communication présentée aux rencontres annuelles de l'American Sociological Association, 13 janvier 2008.

———. 2015. « Art crawls: Locating artists and audiences in the creative city. » *Ethnography* 16 (1): 51-73. doi: 10.1177/1466138113505024.

Shaw, Samuel C. et Daniel Monroe Sullivan. 2011. « “White Night”: Gentrification, Racial Exclusion, and Perceptions and Participation in the Arts. » *City & Community* 10 (3): 241-264. doi: 10.1111/j.1540-6040.2011.01373.x.

Shields, Robert. 2014. « Villes et universités. » *Espaces et sociétés* 4 (4): 167-171. doi: 10.3917/esp.159.0167.

Silverman, Robert Mark, Jade Lewis et Kelly L. Patterson. 2014. « William Worthy's Concept of "Institutional Rape" Revisited: Anchor Institutions and Residential Displacement in Buffalo, NY. » *Humanity & Society* 38 (2): 158-181. doi: 10.1177/0160597614529114.

Simard, Julien. 2019. « La précarité résidentielle chez les locataires vieillissantes à faible revenu. Vieillir et se loger en contexte de gentrification à Montréal. » Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique.

Slater, Tom. 2004. « North American Gentrification? Revanchist and Emancipatory Perspectives Explored. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 36 (7): 1191-1213. doi: 10.1068/a368.

———. 2006. « The Eviction of Critical Perspectives from Gentrification Research. » *International Journal of Urban and Regional Research* 30 (4): 737-757. doi: 10.1111/j.1468-2427.2006.00689.x.

Slater, Tom, Winifred Curran et Loretta Lees. 2004. « Gentrification Research: New Directions and Critical Scholarship. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 36 (7): 1141-1150. doi: 10.1068/a3718.

Smith, Darren. 2005. « Studentification: the gentrification factory. » In *Gentrification in a Global Context*, sous la dir. de Robert Atkinson et Gary Bridge, 72-89. London: Routledge.

———. 2008. « The Politics of Studentification and '(Un)balanced' Urban Populations: Lessons for Gentrification and Sustainable Communities? » *Urban Studies* 45 (12): 2541-2564. doi: 10.1177/0042098008097108.

Smith, Darren et Louise Holt. 2007. « Studentification and 'Apprentice' Gentrifiers within Britain's Provincial Towns and Cities: Extending the Meaning of Gentrification. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 39 (1): 142-161. doi: 10.1068/a38476.

Smith Maguire, Jennifer et Julian Matthews. 2012. « Are we all cultural intermediaries now? An introduction to cultural intermediaries in context. » *European Journal of Cultural Studies* 15 (5): 551-562. doi: 10.1177/1367549412445762.

Smith, Neil. 1979. « Toward a Theory of Gentrification A Back to the City Movement by Capital, not People. » *Journal of the American Planning Association* 45 (4): 538-548. doi: 10.1080/01944367908977002.

———. 1982. « Gentrification and Uneven Development. » *Economic Geography* 58 (2): 139-155. doi: 10.2307/143793.

———. 1986. « Gentrification, the Frontier, and the Restructuring of Urban Space. » In *Gentrification of the City*, sous la dir. de Neil Smith et Peter Williams, 15-34. Boston: Allen and Unwin.

———. 1987. « Commentary. Gentrification and the Rent Gap. » *Annals of the Association of American Geographers* 77 (3): 462-478.

———. 1996. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. Oxford: Routledge.

———. 2002. « New Globalism, New Urbanism: Gentrification as Global Urban Strategy. » *Antipode* 34 (3): 427-450. doi: 10.1111/1467-8330.00249.

Smith, Neil et Michele LeFaivre. 1984. « A Class Analysis of Gentrification. » In *Gentrification, Displacement and Neighborhood Revitalization*, sous la dir. de Bruce London et John J. Palen. Albany: SUNY Press.

Spain, Daphne. 1993. « Been-Heres Versus Come-Heres Negotiating Conflicting Community Identities. » *Journal of the American Planning Association* 59 (2): 156-171. doi: 10.1080/01944369308975865.

Srnicek, Nick. 2017. *Platform Capitalism*. Cambridge: Polity Press.

Statistique Canada. 2006. « Profil de recensement. » *Recensement de 2006*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F.

———. 2016. « Profil de recensement. » *Recensement de 2016*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F.

Sumka, Howard J. 1979. « Neighborhood Revitalization and Displacement A Review of the Evidence. » *Journal of the American Planning Association* 45 (4): 480-487. doi: 10.1080/01944367908976994.

Tissot, Sylvie. 2007. *L'État et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris: Seuil.

———. 2010. « Quand la mixité sociale mobilise des gentrifieurs. Enquête sur un mot d'ordre militant à Boston. » *Espaces et sociétés* 1 (1-2): 127-142. doi: 10.3917/esp.140.0127.

Turner, Frederick Jackson. 1920. *The Frontier in American History*. New York: Holt, Rinehart & Winston.

Turner, Victor Witter. 1967. *The Forest of Symbols, Aspects of Ndembu Ritual*. New York: Cornell University Press.

———. 1969. *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*. New York: Cornell University Press.

———. [1967] 1979. « Betwixt and Between: The Liminal Period in Rites de Passage. » In *Reader in Comparative Religion: an Anthropoligical Approach*, 4th Edition, sous la dir. de William A. Lessa et Evon Z. Vogt, 234-243. New York: Pearson.

Twigge-Molecey, Amy. 2013. « Exploring resident experiences of displacement in a neighbourhood undergoing gentrification and mega-project development. » Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique.

———. 2014. « Exploring Resident Experiences of Indirect Displacement in a Neighbourhood Undergoing Gentrifcation: The Case of Saint-Henri in Montréal. » *Canadian Journal of Urban Research* 23 (1): 1-22.

Van Criekingen, Mathieu et Jean-Michel Decroly. 2003. « Revisiting the Diversity of Gentrification: Neighbourhood Renewal Processes in Brussels and Montreal. » *Urban Studies* 40 (12): 2451-2468. doi: 10.1080/0042098032000136156.

Van Gennep, Arnold. [1909] 1981. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris: Picard.

Van Velsen, Jaap. 1979. « The Extended-case Method and Situational Analysis. » In *The Craft of Social Anthropology*, sous la dir. de A. L. Epstein, 129-149. : Pergamon. http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780080236933500119.

Van Criekingen, Mathieu et Antoine Fleury. 2006. « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris [version électronique]. » *Belgeo* (1-2): 1-23. doi: 10.4000/belgeo.10950.

Vigdor, Jacob L. 2002. « Does Gentrification Harm the Poor? » *Brookings-Wharton Papers on Urban Affairs* 2002 (1): 133-182. doi: 10.1353/urb.2002.0012.

Wachsmuth, David et Alexander Weisler. 2018. « Airbnb and the rent gap: Gentrification through the sharing economy. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 50 (6): 1147-1170. doi: 10.1177/0308518x18778038.

Walks, Alan et Martine August. 2008. « The Factors Inhibiting Gentrification in Areas with Little Non-market Housing: Policy Lessons from the Toronto Experience. » *Urban Studies* 45 (12): 2594-2625. doi: 10.1177/0042098008097102.

Walks, Alan et Richard Maaranen. 2008. *The Timing, Patterning, and Forms of Gentrification and Neighbourhood Upgrading in Montreal, Toronto, & Vancouver,1961 to 2001*. Toronto: Cities Centre, Univeristy of Toronto.

Warde, Alan. 1991. « Gentrification as Consumption: Issues of Class and Gender. » *Environment and Planning D: Society and Space* 9 (2): 223-232. doi: 10.1068/d090223.

Weber, Max. [1904] 1965. *Essais sur la théorie de la science*. Paris: Plon.

Wilson, David, Jared Wouters et Dennis Grammenos. 2004. « Successful Protect-Community Discourse: Spatiality and Politics in Chicago's Pilsen Neighborhood. » *Environment and Planning A* 36 (7): 1173-1190. doi: 10.1068/a36121.

Yin, Robert. 2003. *Case study research: design and methods*. Thousand Oaks, Californie: Sage Publications.

Zukin, Sharon. 1982. *Loft Living: Culture and Capital in Urban Change*. New York: John Hopkins University Press.

———. 1987. « Gentrification: Culture and Capital in the Urban Core. » *Annual Review of Sociology* 13 (1): 129-147. doi: 10.1146/annurev.so.13.080187.001021.

———. 1995. *The Culture of Cities*. Oxford: Blackwell.

———. 2006. « Où sont passés les cafés du coin? » *Ethnologie française* 34 (4): 749-752.

———. 2008. « Consuming authenticity. From outposts of difference to means of exclusion. » *Cultural Studies* 22 (5): 724-748. doi: 10.1080/09502380802245985.

———. 2009. « Changing Landscapes of Power: Opulence and the Urge for Authenticity. » *International Journal of Urban and Regional Research* 33 (2): 543-553. doi: 10.1111/j.1468-2427.2009.00867.x.

———. 2010. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New York: Oxford University Press.

Zukin, Sharon, Valerie Trujillo, Peter Frase, Danielle Jackson, Tim Recuber et Abraham Walker. 2009. « New Retail Capital and Neighborhood Change: Boutiques and Gentrification in New York City. » *City & Community* 8 (1): 47-64. doi: 10.1111/j.1540-6040.2009.01269.x.

ANNEXE 1 : COURRIEL DE PRISE DE CONTACT AVEC LE CERCLE POPULAIRE

Bonjour,

Doctorant en études urbaines, mes travaux portent sur le phénomène de gentrification que connaissent de nombreux quartiers populaires et, plus particulièrement, sur les initiatives que peuvent prendre leurs résidents soit pour s'y opposer, soit pour proposer des formes alternatives de revalorisation de leurs lieux de vie.

Je m'intéresse plus particulièrement à Saint-Pierre car, bien qu'encore très populaire, le quartier connaît depuis quelques années de premiers signes de gentrification et, d'une certaine façon, est « sous la menace » d'une accélération du phénomène avec l'ouverture prochaine de nouveaux pavillons universitaires à sa frontière, et la mise en œuvre d'un plan de redéveloppement urbain autour de celui-ci.

En me promenant dans le quartier, je suis tombé sur votre café. Je me suis rendu sur votre site et votre page Facebook, et suis venu assister à un événement que vous organisiez au début de l'été (une soirée de récits d'anecdotes sur le quartier, en partenariat avec [l'association x], si mes souvenirs sont bons), au cours duquel vous avez présenté l'histoire et la mission de votre coop. Votre structure m'a particulièrement interpelé : elle me semble être un exemple remarquable de projet de revalorisation de quartier fondé sur l'idée de communauté, et qui, en ce sens, se distingue des projets dits de « revitalisation » classiques, soutenus par les pouvoirs publics, et menant le plus souvent à la gentrification des quartiers qu'ils concernent.

Pour cette raison, j'aimerais pouvoir assister à vos différentes activités, ce qui impliquerait que je passe un petit peu de temps avec vous, dans votre café. Si l'idée vous semble intéressante / envisageable (ce que j'espère!), on pourrait se rencontrer et en parler de vive voix. On pourrait également discuter de la façon dont je pourrais vous être utile en retour de votre accueil, par exemple en vous aidant dans vos activités.

N'hésitez pas à m'en faire part si vous avez des questions ou si vous souhaitez avoir des informations supplémentaires à mon sujet.

En espérant que vous accepterez de m'ouvrir vos portes et au plaisir de vous rencontrer,

Benoît Lartigue

ANNEXE 2 : LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – OBSERVATION PARTICIPANTE DES ACTIVITÉS DU CERCLE POPULAIRE

Objet : Lettre d'information sur la recherche et formulaire de consentement

« Transformations des quartiers et conflictualité dans la revalorisation des territoires.
Le cas de [Saint-Pierre] à Montréal »

Recherche doctorale menée par Benoît Lartigue, étudiant au Centre Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS. Cette recherche est financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Aux membres du comité de direction du [Cercle Populaire],

Voici de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité(e)s à participer. L'objectif de ces documents est de vous informer de vos droits en tant que participant(e)s à la recherche.

1. L'objectif de la recherche est d'étudier les changements ayant actuellement cours dans le quartier [Saint-Pierre]. Il s'agit, plus précisément, d'interroger la façon dont les différents groupes et individus concernés par le quartier (nouveaux et anciens résidents, pouvoirs publics, groupes communautaires, entrepreneurs immobiliers, entreprises, nouveaux et anciens commerçants, etc.) peuvent *souhaiter* ou *contribuer* à des changements souvent très différents, et parfois même contradictoires. Dans un contexte où l'on parle souvent, notamment dans les médias, de gentrification ou d'embourgeoisement pour parler des changements ayant lieu dans les quartiers résidentiels et populaires de Montréal, cette étude cherchera à voir comment des résidents, des commerçants ou encore des groupes communautaires peuvent désirer, proposer et donner vie à des projets se distinguant de ce type de redéveloppement urbain.

2. Cette recherche se fonde sur l'analyse de données issues de : a) une série d'entrevues réalisées avec des résidents, usagers ou acteurs impliqués dans [Saint-Pierre], b) l'observation d'événements publics ayant lieu dans le quartier, c) la lecture de différentes publications (articles de presse, documents officiels, critiques de commerces et de restaurants du quartier publiées en ligne) et d) si vous l'acceptez, mon

observation et ma participation aux activités de l'organisme communautaire dont vous êtes responsables : le [Cercle Populaire].

3. La participation du [Cercle Populaire] consistera à m'ouvrir ses portes à titre de membre bénévole, pour une durée d'environ une année. Il s'agira pour moi de participer aux activités régulières de l'organisme, en travaillant comme bénévole à la préparation et au service de son café-restaurant, et en observant et/ou participant aux autres activités qu'il organise, qu'il accueille ou auxquelles il collabore. Cette présence et cette contribution aux activités du [Cercle Populaire] me permettront de saisir la dynamique d'un tel organisme et de comprendre la façon dont il s'emploie, dans son travail quotidien autant que dans ses activités plus ponctuelles et exceptionnelles, à intégrer le territoire dans lequel il s'inscrit et à répondre aux besoins de sa communauté. Les informations que je tirerai de ma participation à ces activités, qui prendront la forme de notes et de mémos, seront utilisées pour la rédaction de ma thèse de doctorat et, par la suite, pour la rédaction d'éventuels articles scientifiques dans des revues spécialisées ou la tenue de conférences universitaires.

4. En participant à cette recherche, du [Cercle Populaire] et ses membres ne s'exposent pas à des risques différents que ceux auxquels ils s'exposent dans leur quotidien. Toutefois, compte tenu du caractère unique du [Cercle Populaire] dans le quartier de [Saint-Pierre], il serait impossible de garantir complètement son anonymat au moment de publier les résultats de la recherche. C'est pourquoi, avec votre accord uniquement, je mentionnerai nommément du [Cercle Populaire] *en tant que personne morale* dans le rapport final de la recherche (la thèse) et dans les productions qui en seront issues (articles scientifiques et communications). Cependant, ***aucun nom de personne ne sera jamais mentionné*** dans ces différentes productions. Pour décrire d'éventuels moments observés au cours de ma présence, ou pour rapporter d'éventuels propos de membres du [Cercle Populaire], je n'aurai recours qu'à des pseudonymes ou ne référerai qu'à des descriptions statutaires, en parlant d' « usagers du [Cercle Populaire] », de « membres (ou bénévoles) du [Cercle Populaire] » ou, avec l'accord des personnes en question, de « membres fondateurs du [Cercle Populaire] », sans faire mention d'aucun autre élément identificatoire. Malgré toutes les précautions prises pour que cela ne soit pas le cas, il demeure cependant possible que des membres ou des usagers du [Cercle Populaire] soient identifiés de manière indirecte. C'est pourquoi, au cours de notre collaboration, nous pourrons discuter des mesures que vous jugerez les plus adéquates pour garantir la protection de la vie privée des membres et usagers du [Cercle Populaire].

Ces conditions, auxquelles le [Cercle Populaire] consent en acceptant de participer à la recherche, s'accompagnent d'un ensemble de droits qui la protègent et lui sont entièrement acquis. Ainsi, les membres de son comité directeur pourront :

a) À tout moment, sans avoir à s'en justifier de quelque manière que ce soit et sans devoir craindre aucune conséquence négative, mettre fin à la collaboration entre le [Cercle Populaire] et moi-même ;
b) À tout moment, sans avoir à s'en justifier de quelque manière que ce soit et sans devoir craindre aucune conséquence négative, d'exiger que ne soit pas évoqué ou mentionné dans mon travail tout événement ou tout propos dont j'aurais été témoin ;

5. Les notes et mémos issus de ma participation aux activités du [Cercle Populaire] seront conservés dans des dossiers cryptés et sécurisés par mot de passe (format numérique) ou gardés sous clef dans les locaux de l'INRS (format manuscrit). Ces données ne comporteront aucune information nominative, et je serai le seul à pouvoir y accéder. Avec votre accord, elles seront conservées pour une durée de 5 ans (dans les mêmes conditions de sécurité que celles à l'instant décrites), afin de servir à d'autres études du même genre que je réaliserai. En aucun cas elles ne pourront être transmises à une autre personne.

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que je vous demande de signer, si vous acceptez que le [Cercle Populaire] participe à cette recherche suivant les termes à l'instant décrits. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, me demander toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter mon directeur de recherche, M. Jonathan Roberge, dont les coordonnées apparaissent à la page suivante. Vous pouvez enfin contacter le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, M. Gilles Sénécal, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant(e) à cette recherche.

Je vous remercie chaleureusement de votre collaboration.

Benoît Lartigue
Doctorant en études urbaines - INRS – UCS
385 Rue Sherbrooke E,
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) xxx-xxxx
Courriel : benoit.lartigue@ucs.inrs.ca

Coordonnées des personnes-ressources :

Directeur de recherche :
Monsieur Jonathan Roberge
Professeur agrégé
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel: jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :
Monsieur Gilles Sénécal
Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel: gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Formulaire de consentement

« Transformations des quartiers et conflictualité dans la revalorisation des territoires. Le cas de [Saint-Pierre] à Montréal »

Nous avons pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

Nous avons été informé(e)s, oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de notre participation au projet.

Nous avons également été informé(e)s :

a) de la façon dont le chercheur assurera la confidentialité des données et protégera les renseignements recueillis, dans la mesure de ce que les conditions de la recherche rendent possible et tel que cela a été décrit dans la lettre d'information;

b) de notre droit, à tout moment, sans avoir à nous en justifier de quelque manière que ce soit et sans devoir craindre aucune conséquence négative, de mettre fin à notre collaboration avec le chercheur;

c) de notre droit, à tout moment, sans avoir à nous en justifier de quelque manière que ce soit et sans devoir craindre aucune conséquence négative, d'exiger que ne soit pas évoqué ou mentionné dans le travail du chercheur tout événement ou tout propos dont celui-ci aurait été témoin;

d) de notre droit de communiquer, si nous avons des questions sur le projet ou sur nos droits en tant que participants à la recherche, avec l'étudiant-chercheur M. Benoît Lartigue, son directeur de recherche M. Jonathan Roberge et le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, M. Gilles Sénécal, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

Nous avons compris que nous avons la possibilité de nous retirer de la recherche en tout temps et de refuser que soient utilisées dans la recherche des informations dont nous ne souhaiterions pas qu'elles soient divulguées, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

Nous avons l'assurance que le chercheur respectera les conditions décrites dans la lettre d'information ci-jointe à propos de la façon dont il sera fait mention du [Cercle Populaire] en tant que personne morale et dont sera assuré l'anonymat de ses membres. Cependant, nous sommes conscient(e)s que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que des membres ou des usagers du [Cercle Populaire] soient identifiés de manière indirecte.

Nous autorisons le chercheur principal, désigné ci-dessous, à utiliser des informations issues de sa participation aux activités du [Cercle Populaire], et ce, exclusivement à des fins de recherche.

Nous acceptons, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Nous signons ce formulaire en deux exemplaires et nous en conservons une copie.

_____ _____

Signatures des membres du comité de direction du [Cercle Populaire] — Date

---

Coordonnées de l'étudiant-chercheur et des personnes-ressources :

Étudiant-chercheur :
Benoît Lartigue
Doctorant en études urbaines,
INRS – UCS
385 Rue Sherbrooke E,
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) xxx-xxxx
Courriel :
benoit.lartigue@ucs.inrs.ca

Directeur de recherche :
Monsieur Jonathan Roberge
Professeur agrégé
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel:
jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :
Monsieur Gilles Sénécal
Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel:
gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS le 20 janvier 2017.

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ENTREVUES INDIVIDUELLES

Objet : Lettre d'information sur la recherche et formulaire de consentement

« Transformations des quartiers et conflictualité dans la revalorisation des territoires.
Le cas de [Saint-Pierre] à Montréal »

Recherche doctorale menée par Benoît Lartigue, étudiant au Centre Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS. Cette recherche est financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Madame, Monsieur,

Voici de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité(e) à participer. L'objectif de ces documents est de vous informer de vos droits en tant que participant(e) à la recherche.

1. L'objectif de la recherche est d'étudier les changements ayant actuellement cours dans le quartier [Saint-Pierre]. Il s'agit, plus précisément, d'interroger la façon dont les différents groupes et individus concernés par le quartier (nouveaux et anciens résidents, pouvoirs publics, groupes communautaires, entrepreneurs immobiliers, entreprises, nouveaux et anciens commerçants, etc.) peuvent *souhaiter* ou *contribuer* à des changements souvent très différents, et parfois même contradictoires. Dans un contexte où l'on parle souvent, notamment dans les médias, de gentrification ou d'embourgeoisement pour parler des changements ayant lieu dans les quartiers résidentiels et populaires de Montréal, cette étude cherchera à voir comment des résidents, des commerçants ou encore des groupes communautaires peuvent désirer, proposer et donner vie à des projets se distinguant de ce type de redéveloppement urbain.

2. Cette recherche se fonde sur l'analyse de données issues de : a) une série d'entrevues réalisées avec des résidents, usagers ou acteurs impliqués dans [Saint-Pierre], b) l'observation d'événements publics ayant lieu dans le quartier, c) la lecture de différentes publications (articles de presse, documents officiels, critiques de commerces et d) mon observation et ma participation aux activités du [Cercle Populaire].

3. Votre participation à la recherche consistera à m'accorder une entrevue d'environ 1h30. Cette entrevue portera sur deux thématiques principales :

a) Votre relation au quartier [Saint-Pierre] : l'usage que vous en avez, votre attachement à son égard, ce que vous y appréciez ou n'y appréciez pas, le regard que vous portez sur les changements que vous pouvez ou avez pu y constater, ce que vous imaginez de son avenir, les activités que vous y menez, etc. ;
b) Les activités du [Cercle Populaire] et votre implication en son sein.

Les données issues de l'entrevue seront utilisées pour la rédaction de ma thèse de doctorat et, par la suite, pour la rédaction d'éventuels articles scientifiques dans des revues spécialisées ou la tenue de conférences universitaires.

4. En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de la façon dont les habitants des villes vivent et contribuent aux changements de leurs milieux de vie, que ces changements soient vécus de manière positive ou négative. Par ailleurs, votre participation à cette étude ne vous expose pas à des risques différents que ceux auxquels vous vous exposez dans votre vie de tous les jours. Toutefois, compte tenu du fait qu'elle porte sur un quartier relativement petit ([Saint-Pierre]) dans lequel les personnes sont logiquement susceptibles de se connaître et qu'elle traite de votre implication au sein du [Cercle Populaire], l'entrevue comporte un risque d'identification indirecte. Cela veut dire qu'il y aura une probabilité que quelqu'un qui vous connaîtrait puisse, en lisant l'une de vos citations, supposer ou déduire que vous en êtes l'auteur(e). Considérant cette possibilité, soyez assuré(e) que je ne citerai jamais l'un de vos propos si je considère que cela risquerait moindrement de vous placer dans une situation inconfortable. De plus, nous pourrons, durant l'entrevue, discuter des mesures que vous jugerez les plus adéquates pour garantir au mieux la protection de votre anonymat et réduire au maximum ce risque d'identification.

6. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas y répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient ou conséquences négatives. Sachez également qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de mettre fin à l'entrevue et de retirer votre participation à la recherche, à tout moment, sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient ou conséquences négatives.

7. L'entrevue sera enregistrée (enregistrement audio, mais non vidéo) et sera par la suite retranscrite. Tous les noms qui auront pu être mentionnés au cours de l'entrevue (dont le vôtre) seront remplacés par des pseudonymes ou des numéros au moment de la retranscription, et le fichier sera conservé dans des dossiers cryptés et sécurisés par mot de passe (format numérique) ou gardé sous clef dans les locaux de l'INRS (format imprimé). L'enregistrement audio sera définitivement supprimé aussitôt l'entrevue retranscrite. Avec votre accord, les données retranscrites, qui ne comporteront donc aucune information nominative, seront conservées pour une durée de 5 ans (dans les mêmes conditions de sécurité que celles à l'instant décrites), afin de servir à d'autres études du même genre que je réaliserai. En aucun cas elles ne pourront être transmises à une autre personne.

8. Au moment de la publication des résultats de la recherche (thèse, articles ou communications orales), vos propos ne seront cités ou mentionnés que par le recours à un pseudonyme. **Votre nom ne sera jamais cité.** Cependant, votre statut particulier de membre ou usager régulier du [Cercle Populaire] est important pour bien comprendre la teneur de votre propos, et c'est notamment pour cette raison que je vous sollicite. C'est pourquoi, dans le formulaire de consentement joint à cette lettre, je vous laisse décider de la façon dont vous accepterez d'être identifié(e), à savoir comme :

    a. membre-bénévole du [Cercle Populaire];
    b. membre fondateur du [Cercle Populaire];
    c. usager régulier du [Cercle Populaire];
    d. identification minimale.

Vous pourrez me faire part de votre décision au moment de l'entrevue. Sachez également que si vous consentez à vous exprimer d'une manière partiellement identifiable (par exemple en tant que « membre-bénévole du [Cercle Populaire] »), vous pourrez exiger que certains propos, de votre choix, ne soient cités

que de manière anonyme. Je m'engage dès maintenant à respecter sans condition ces éventuelles demandes.

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que je vous demande de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche suivant les termes à l'instant décrits. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, me demander toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter mon directeur de recherche, M. Jonathan Roberge, dont les coordonnées apparaissent à la page suivante. Vous pouvez enfin contacter le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, M. Gilles Sénécal, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant à cette recherche.

Je vous remercie chaleureusement de votre collaboration.

Benoît Lartigue
Doctorant en études urbaines
INRS – UCS
385 Rue Sherbrooke E,
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) xxx-xxxx
Courriel : benoit.lartigue@ucs.inrs.ca

Coordonnées des personnes ressources :

Directeur de recherche :
Monsieur Jonathan Roberge
Professeur agrégé
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel: jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :
Monsieur Gilles Sénécal
Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel: gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Formulaire de consentement

« Transformations des quartiers et conflictualité dans la revalorisation des territoires. Le cas de [Saint-Pierre] à Montréal »

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

a) de la façon dont le chercheur assurera la confidentialité des données et protégera les renseignements recueillis, dans la mesure de ce que les conditions de la recherche rendent possible et tel que cela a été décrit dans la lettre d'information;

b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions;

c) de mon droit, à titre de participant(e) volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative;

d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet ou sur mes droits en tant que participant à la recherche, avec l'étudiant-chercheur M. Benoît Lartigue, son directeur de recherche M. Jonathan Roberge et le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, M. Gilles Sénécal, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront conservés de façon confidentielle et que mon nom ne sera jamais mentionné. Cependant, je suis conscient(e) que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'ai compris que, si j'accepte d'être cité(e) d'une manière plus ou moins identifiable, j'ai toujours la possibilité de demander que certains de mes propos soient cités de manière complètement anonyme.

J'autorise le chercheur principal, désigné ci-dessous, à citer des extraits de l'entretien, et ce, exclusivement à des fins de recherche.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

J'accepte que mes propos soient cités en tant que :

☐	☐	☐	☐
Membre bénévole du [Cercle Populaire]	Membre fondateur du [Cercle Populaire]	Usager régulier du [Cercle Populaire]	Je souhaite être cité(e) de la manière la plus confidentielle possible

Je complète et signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

_____ _____

Nom et signature du ou de la participant(e) Date

Coordonnées de l'étudiant-chercheur et des personnes ressources :

Étudiant-chercheur :
Benoît Lartigue
Doctorant en étude urbaines,
INRS – UCS
385 Rue Sherbrooke E,
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) xxx-xxxx
Courriel :
benoit.lartigue@ucs.inrs.ca

Directeur de recherche :
Monsieur Jonathan Roberge
Professeur agrégé
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel:
jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :
Monsieur Gilles Sénécal
Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains
INRS - UCS
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) xxx-xxxx
Courriel:
gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS le 20 janvier 2017.